1

LES HAUTES TERRES

CHAÎNE DES PUYS

01

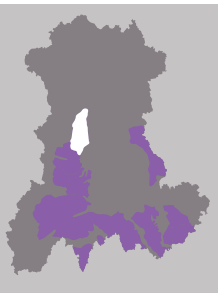

Cet ensemble de paysages qui recouvre la Chaîne des Puys et ses abords immédiats, s'étire du puy de Paugnat au Nord au lac d'Aydat et au secteur d'Olloix au Sud. Il s'arrête nettement à l'Est sur les Coteaux de Limagne (3.04). Au Nord et à l'Ouest, on glisse insensiblement vers les Combrailles (4.05) dont les franges sont encore ponctuées d'édifices volcaniques, tandis qu'au Sud une zone complexe de vallées, plateaux, coulées inversées assure la transition avec les paysages des Pays coupés des volcans (3.01) et ceux de la partie Nord des Monts Dore (1.02).

1. SITUATION

« Alignés parallèlement à la faille de Limagne, les quelques quatre vingts puys que comptent l'alignement volcanique de la chaîne volcanique s'étalent sur près de trente deux kilomètres de long et quatre kilomètres de large » (source : *site officiel de la candidature UNESCO/www.chainedespuys-failledelimagne.com*) ; cet alignement s'étend suivant un axe nord-sud passant à quelques kilomètres à l'Ouest de Clermont-Ferrand. La chaîne fait partie d'un ensemble à trois étages, comprenant les éléments suivants: 1. un plateau ancien (plateau des Dômes) en partie recouvert par les coulées volcaniques et qui s'établit généralement entre huit cents et neuf cents mètres ; 2. les puys proprement dits qui jaillissent du plateau et dont l'altitude s'échelonne le plus souvent entre mille cent et mille deux cents mètres, largement dominés par le Puy-de-Dôme (mille quatre cent soixante cinq mètres) ; 3. deux zones de dépression qui encadrent ces Hautes-terres ; à l'Est, le plateau des Dômes s'effondre brusquement par des escarpements abrupts sur la Limagne (quatre cents mètres d'altitude) ; à l'Ouest, il s'abaisse graduellement vers la vallée de la Sioule, qui coule aux environs de sept cents mètres d'altitude.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres

Les unités de paysage qui composent cet ensemble: 1.01 A Plateau d'Aurières et de Vernines / 1.01 B Plateau de Laschamp et d'Orcines / 1.01 C Puys égueulés / 1.01 D Puys de la Moréno / 1.01 E Cheires de Côme et de Mazayes / 1.01 F Bassin d'Olby / 1.01 G Plateau de St-Ours / 1.01 H Plateau de Manzat / 1.01 I Plateau de Paugnat / 1.01 J Plateau de Charbonnières-les-Vieilles / 1.01 K Puys du Traversin / 1.01 L Puy de la Nugère

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UN ENSEMBLE VOLCANIQUE SCHÉMATIQUE ET FASCINANT, À FORT POTENTIEL SYMBOLIQUE

Les émergences volcaniques qui constituent la Chaîne des Puys ont pour la plupart des formes très lisibles par tous. Ce sont des volcans récents, peu démantelés par l'érosion, dont, pour beaucoup, les profils émergent clairement du plateau volcanique qui leur sert de socle. La simplicité formelle de l'ensemble a fait que l'on a pu lui apposer le caractère de « chaîne » (Chaîne des Puys)

1.01

Sommet du Puy-de-Dôme depuis le Puy de Pariou

comme s'il s'agissait d'une véritable « chaîne de montagnes », malgré ses dimensions somme toute réduites. Une trentaine de kilomètres de long sur une dizaine de large avec, pour les sommets les plus visibles, une altitude comprise entre 1000 et 1200 mètres environ et un point culminant, un peu plus élevé, à 1465 mètres (puy de Dôme) en position centrale, suffisamment plus élevé et formellement plus massif pour concentrer et focaliser l'attention comme une sorte de « punctum » photographique. La géomorphologie de la Chaîne des Puys est en apparence relativement schématique, fascinante du fait même de ce schématisme. Les volcans qui s'étirent sur une ligne nord-sud composent une silhouette massive caractéristique et repérable à plusieurs dizaines de kilomètres. Il est donc aisé d'en faire un symbole, ce qu'elle n'a pas manqué de devenir au fil des siècles, soit par le biais du sommet du puy de Dôme (du monde antique jusqu'à aujourd'hui), soit comme c'est le cas aujourd'hui par l'ensemble paysager qu'elle constitue au bord de la faille de Limagne. L'ensemble de la Chaîne des Puys est une des « signatures » des paysages de la région Auvergne.

2.2 VUE = VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

« *Le projet d'inscription de la Chaîne des Puys et de la faille de Limagne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO a été lancé à l'initiative du Conseil général du Puy-de-Dôme et construit conjointement par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) et les services de l'Etat, avec le soutien de la région Auvergne et de l'agglomération clermontoise. Il s'inscrit dans la continuité des actions de protection et de valorisation menées depuis 1977 : la création du PNRVA ; le classement de la Chaîne en 2000 au titre de la loi de 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites ; et la labellisation Grand Site de France en 2008 pour le site du puy de Dôme. Pensé comme l'aboutissement de trente ans de gestion collective et durable de cet espace géologique exceptionnel, ce projet vise à mobiliser tous les acteurs locaux et la population afin de : 1. faire reconnaître la valeur patrimoniale et la signification universelle de ce site ; 2. concilier évolution sociale et économique et préservation des paysages classés ; 3. privilégier un développement local durable porté par un tourisme réfléchi ; 4. valoriser et développer la recherche scientifique nationale et internationale, sur un site majeur pour la volcanologie et la géologie.* » (source : site internet de pré-candidature à l'Unesco du Conseil Général du Puy-de-Dôme).

Environ 60 % de la superficie du périmètre du site proposé au label Unesco est constitué du *site classé de la Chaîne des Puys* (13 000 hectares environ). 80% du territoire Unesco est intégré *au SCOT du Grand Clermont* (Schéma de COhérence Territoriale). 98% du site est dans le *Parc naturel régional des Volcans*. Tout le monde est concerné par le projet qui peut générer de grandes retombées économiques pour toute une région. La labellisation Unesco du site d'Albi par exemple a généré une augmentation de fréquentation touristique de 40 %.

Pour accéder au label Unesco, la collectivité doit montrer dans son dossier de candidature, la *Valeur Universelle Exceptionnelle* (VUE) du site en question. Le concept de *VUE* développé par l'Unesco met l'accent sur le fait que chaque site élu doit avoir « une valeur pour tous les peuples de la terre ».

La *VUE*, en ce qui concerne le site de la Chaîne des Puys, repose sur deux critères : 1. représenter des phénomènes naturels ou des aires de beauté naturelle d'une importance esthétique exceptionnelle ; 2. être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre. L'ensemble Chaîne des Puys - faille de Limagne permet d'appréhender à petite échelle la question de l'émergence des formes terrestres et de la structuration des continents à travers unes succession de séquences durant plus de 350 millions d'années.

L'inscription à l'Unesco s'accompagne d'un plan de gestion dont l'objectif est de prévenir tout phénomène de dégradation qui pourrait toucher à l'intégrité des puys (cheminements, urbanisation à limiter...).

2.3 DISCERNER LA NATURE DES ÉDIFICES VOLCANIQUES PERMET DE SAISIR LES DIFFÉRENTES NATURES DES ESPACES DE LA CHAÎNE

Les édifices volcaniques se sont mis en place à l'ère quaternaire. Quatre grandes formes permettent de différencier clairement la nature des espaces que l'on peut rencontrer dans cet ensemble de paysages :

- les cônes aux formes parfaites, alignés selon une direction nord-sud et qui constituent une silhouette caractéristique ;
- les dômes (Puy de Dôme, Sarcoui...) ;
- les coulées volcaniques inversées (montagne de la Serre, plateau de Gergovie...) ;
- les coulées récentes, non encore décapées par l'érosion. Elles forment de vastes espaces très singuliers appelés *cheires* entièrement recouverts de blocs disjoints (cheire de Côme, cheire d'Aydat...).

2.4 UN ENSEMBLE GÉOLOGIQUE QUI SÉPARE

Il y a des ensembles géologiques «qui rassemblent», d'autres «qui séparent» ou «isolent»... Le *Caldera du Mont Aso* au Japon (concentration de pratiques paysagères et d'habitats) correspond au premier cas. La Chaîne des Puys (division nette en deux côtés), comme le massif du Cantal (division des vallées orientées de manière centrifuge), correspond au second cas. La Chaîne des Puys génère deux situations géographiques très différentes : celle qui correspond aux territoires qui se trouvent à l'est, c'est-à-dire proches des grandes agglomérations et de la plaine de Limagne ou de l'Allier ; et celle qui correspond aux territoires qui se trouvent à l'ouest, aux conditions hygrométriques, climatiques, démographiques... très différentes. Pour une grande partie de la population, concentrée sur la faille de Limagne à l'est, il y a un «devant» et un «derrière». Cette situation a induit et induit encore aujourd'hui, malgré la construction de l'Autoroute A89, des *logiques territoriales* très différentes. À la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle par exemple, le développement du tourisme thermal sur la faille de Limagne a occupé, comme terrain d'excursion de proximité, tout le flanc est de la chaîne de volcans s'arrêtant sur la ligne de démarcation des sommets. La présence des terres riches de Limagne en contrebas des plateaux de la chaîne, des résurgences d'eau de la faille, des conditions favorables à la culture fruitière sur les versants de la faille et l'implantation de Clermont-Ferrand à une altitude relativement faible (environ 350 mètres en moyenne) ont contribué à l'exacerbation de ce contraste entre l'est et l'ouest. À l'ouest, les plateaux des Combrailles, situés en moyenne entre 600 et 1000 mètres d'altitude et essentiellement consacrés à l'élevage, ont un air de transition avec les plateaux du Limousin.

2.5 D'OÙ L'IMPORTANCE PAYSAGÈRE DES COLS

Les quatre grands cols de la Chaîne des Puys (col de la Nugère, col de la Moreno, Col de la Ventouse, col de Ceyssat) ont joué et jouent encore, du fait de cette organisation spatiale «binaire» de la chaîne, un rôle physique et symbolique très grand qui fait écho au rôle plus discret mais non moins important des vallons ou vallées qui ont permis de tout temps de franchir la faille de Limagne (vallée de la Tiretaine entre Royat et Fontanas, vallée de Sans Souci près de Châtel-Guyon...).

2.6 L'HISTOIRE FORESTIÈRE DE LA CHAÎNE DONT RÉSULTENT TROIS TYPES DE FORÊTS ACTUELLES

L'apparence forestière des versants de la plupart des puys de la chaîne n'a pas toujours été telle qu'on peut la voir aujourd'hui. On peut décomposer sommairement l'histoire forestière récente de la chaîne (deux derniers siècles) en trois dynamiques plus ou moins parallèles qui correspondent aux trois types de forêts actuelles :

1. Les replantations engagées au 19e siècle et continuées au 20e ont profondément marqué les paysages : plantations faites par le Comte de Montlosier, ou sur des terrains communaux. Elles nous ont laissé aujourd'hui de remarquables massifs où le pin domine largement (exemple de la forêt de la cheire d'Aydat, de la forêts autour du château de Montlosier, du col des Goules...).
2. Mais bien souvent la forêt a évolué spontanément par suite de l'abandon des parcours. Il en résulte une forêt feuillue complexe, parfois mélangée de résineux (exemple de la forêt de la Cheire de Côme, des pentes des cônes volcaniques...).
3. Par contre, des plantations récentes résineuses apportent une nouvelle organisation des perceptions et des paysages et notamment une fermeture depuis les axes routiers (par exemple sous le puy de Dôme) et une perte relative de lisibilité de la forme des puys.

Ligne électrique franchissant la chaîne sur le plateau de Laschamp

2.7 LA PRÉSENCE SINGULIÈRE DE L'EAU EN TERRE VOLCANIQUE A EU DES CONSÉQUENCES SUR LES MODES D'INSTALLATION ET LES ACTIVITÉS HUMAINES

Une caractéristique importante du territoire volcanique de la Chaîne des Puys est que l'eau s'y infiltre toujours sans s'y écouler en surface. Il n' y a pas de sources, ni de cours d'eau apparents dans la partie centrale de la chaîne. L'eau réapparaît à la périphérie de l'ensemble, ressortant sur le socle granitique. Abondante à sa sortie, elle est très pure car filtrée lors de son parcours dans les roches volcaniques. Cette particularité a induit et induit toujours des modes d'installation et d'utilisation de l'espace. Le terroir y est difficilement exploitable par l'agriculture moderne. Les zones d'habitat ont été rejetées en grande partie dans les zones périphériques ou sur les plateaux granitiques. Les cultures ont été installées sur les failles. Les sources d'eau de grande qualité ont été exploitées de différentes manières à leurs résurgences, notamment pour le thermalisme et l'embouteillage *(cf. le cas de Volvic : ensemble de paysages des Coteaux et faille de Limagne / 3.04).*

1.01

Horizon sur la chaîne des Puys depuis la vallée de la Sioule

2.8 CONSÉQUENCES VISIBLES DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DU SOUS-SOL

Des formes d'exploitation du sous-sol ont marqué ponctuellement l'apparence de certains sites et, plus largement, participent de l'image globale de la chaîne. Certains cônes volcaniques ont été exploités en carrière de pouzzolane. Ces exploitations sont aujourd'hui limitées (puy de Jume et Randanne). Elles ont laissé des fronts de taille imposants (puy de la Vache, de Lassolas, Gravenoire) où la végétation spontanée se réinstalle difficilement. D'importantes exploitations de trachyandésite ont donné la pierre de Volvic, pierre qui forme une véritable référence constructive dans l'ensemble de la région et même au-delà. De nombreux bâtiments ou petits édifices sont construits partiellement ou entièrement en pierre de Volvic très facilement identifiable de par sa couleur gris anthracite.
Ces carrières constituent des paysages particuliers, parfois lunaires, et apportent des indices utiles pour comprendre la formation de cet ensemble géologique singulier.

2.9 LES PAYSAGES SE SONT RADICALEMENT TRANSFORMÉS EN MOINS DE CINQUANTE ANS

En moins de cinquante ans, une grande superficie de pâturages et des communaux a été abandonnée. L'élevage ovin traditionnel a été délaissé au profit des vaches laitières. Ce glissement d'une pratique d'élevage à une autre a eu pour conséquence directe l'abandon généralisé de l'entretien des pâtures des pentes. Ces dernières se sont reboisées naturellement ou ont été reboisées par plantation. Aujourd'hui, le cheptel ovin s'accroît de nouveau, favorisé par les préoccupations de *gestion des milieux et des paysages*, dans le but de rétablir un équilibre entre la présence forestière et celle de milieux plus ouverts.

2.10 « LE PUY DE DÔME / SITE EN TRAVAUX / ACCÈS AU SOMMET / BIENTÔT LE TRAIN » : LA CONQUÊTE DU SOMMET

Le nombre de constructions (temple de Mercure, antenne de télécommunication, observatoire, restaurant, cheminements...) et le degré d'artificialisation du sommet du Puy de Dôme montrent à quel point cette petite montagne un peu plus élevée que ses consœurs a fasciné et focalisé l'intérêt des humains au cours de l'histoire, voire même de la préhistoire, jusqu'à aujourd'hui où il fait l'objet de grands travaux d'aménagement pour favoriser l'accès au sommet des visiteurs. Ces travaux d'aménagement sont après ceux du Mont Saint-Michel les plus importants réalisés en *site classé* en France. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'*Opération Grand Site* qui vise à mettre en valeur les qualités de ce site face à une surfréquentation qui peut parfois poser problème.

2.11 LE SOMMET DU PUY DE DÔME : UN DISPOSITIF RARE DE VISION ATMOSPHÉRIQUE ET FANTASMATIQUE

L'expérience de vision du sommet du Puy de Dôme est très singulière. L'édition du Guide Vert de 1958 en fait la description suivante qui, par ses petits excès, montre bien à quel point le dispositif de vision de cette montagne est singulier et peut faire l'objet de fantasmes : *« Le panorama. Au Nord et au Sud, sur environ trente kilomètres, s'alignent une soixantaine de volcans éteints qui forment les monts Dômes, merveilleux musée de formes volcaniques, paysage lunaire unique en France et peut-être dans le monde [...] La vue s'étend sur onze départements, la huitième partie de la France, et peut aller, en de rares occasions, jusqu'à trois cents kilomètres. La visibilité varie presque d'une minute à l'autre, suivant le jeu des nuages et de la brume. Les puys sont couverts tantôt de gazon ou de landes, tantôt de futaies de résineux ou de taillis de coudriers. La chaîne même est inhabitée, car l'eau qui s'infiltre à travers les roches volcaniques fait complètement défaut. L'été, les troupeaux du plateau vont paître sur les puys.*

Mercredi 26 Octobre 2011 Journal de l'atelier mobile des paysages d'Auvergne

Dans le vallon d'Enval, un panneau routier temporaire jaune au bord de la route qui mène au pied du Puy de Dôme indique: « Le Puy de Dôme / Site en travaux / Accès au sommet / Bientôt le train ». Une *maison de site* a été construite dans la plaine d'Enval au pied du puy. Elle servira d'accueil pour les visiteurs et de station de départ du train à crémaillère.
Les travaux du train à crémaillère qui permet d'accéder au sommet se sont achevés en 2012 et ont remplacé l'accès par la route et les bus qui ont assuré le service jusque là pendant des années.
Le bâtiment est de grande dimension. Le projet gagnant du concours d'architecture proposait un grand bâtiment de verre. Il s'est opacifié sous l'avis des différents intervenants du projet de mise en valeur du *Grand Site*. Il ressemble aujourd'hui plus à une grande ferme de montagne qu'à une serre comme initialement. Le quai du train est construit en bois, accolé au deuxième niveau de la maison de site. D'autres bâtiments de maintenance du train, de grande longueur, doivent être construits.
Un très grand parking de mille places a été aménagé légèrement au-dessus de la maison de site, à proximité. Les allées du parking suivent les lignes de niveau. Entre chaque bande de places, des fossés plantés d'arbres (appelés *noues*) permettent la récupération de toutes les eaux. Les alignements d'arbres réduiront dans l'avenir la prégnance de la nappe de bitume depuis le sommet. Un cheminement piéton bordé de murets permet la traversée en promenade du parking.
L'ancien parking du site, plus proche du pied de la montagne, est réhabilité pour les bus de visiteurs. Il avait été construit en forme de « poches » d'échelle relativement petite dans la forêt de bouleaux et de conifères.
La raison du choix d'implantation de la maison de site et de son parking est paysagère. Selon le paysagiste planificateur, « *l'emplacement correspond au point de vue le plus théâtral du Puy de Dôme* ». De là, on aperçoit l'ensemble du Puy de Dôme sous l'angle de sa plus schématique silhouette.
L'ancienne route d'accès au sommet a subi de grandes modifications : une voie sert au train à crémaillère, une autre sert de voie de secours pour les pompiers. Le sommet fait aussi l'objet de grands travaux d'aménagement : gare d'arrivée du train, etc.

Faute d'eau, ils rentrent tous les soirs à l'étable. »
« *La féerie du couchant. C'est au coucher du soleil que le spectacle est le plus grandiose. Des traînées de feu passent entre les cônes. L'ombre de la montagne est projetée dans l'Est ; elle couvre d'abord le plateau d'Orcines, atteint brusquement Clermont, puis envahit peu à peu la plaine : son bord extrême va jusqu'à Thiers. Une telle féerie exalte l'esprit : l'anthologie du Puy de Dôme déborde de lyrisme.* »

Décollage en parapente depuis le sommet du Puy-de-Dôme

2.12 LA CARTE «GÉOPOLITIQUE» COMPLEXE DE L'ENSEMBLE DE PAYSAGES

Au caractère binaire de ce territoire qui induit des différences socio-économiques très claires entre un «devant» et un «derrière» selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de la chaîne, se superpose une forme de complexité liée aux multiples démarcations territoriales invisibles qui constituent la carte «géopolitique» locale actuelle de la Chaîne des Puys : sa proximité avec l'agglomération de Clermont-Ferrand (appartenance au territoire du SCOT du Grand-Clermont) ; son appartenance au Parc Naturel régional des Volcans d'Auvergne (Schéma paysager, plan et charte de Parc) ; son caractère identifié de paysage exceptionnel emblématique non seulement au niveau régional mais aussi au niveau national qui a mené l'Etat à protéger certains sites de la chaîne puis la chaîne entière dans différents périmètres de protection au cours du temps (*site classé des puys de la Vache et de Lassolas, site classé du sommet du Puy de Dôme, site inscrit du Gour de Tazenat, site inscrit du lac d'Aydat, site inscrit de la Chaîne des Puys puis site classé de la Chaîne des Puys*), et qui a permis la mise en place d'une OGS (*Opération Grand Site*) et le projet de site *Unesco*...
Malgré son apparente simplicité visuelle, la Chaîne des Puys fait partie des ensembles de paysages les plus complexes en terme de *politique locale* en Auvergne. C'est aussi un exemple d'emboitement de dispositifs de protection, de labellisation et de développement.

2.13 UNE INFRASTRUCTURE NATURELLE DE LOISIR AUX PORTES DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE

Les grandes agglomérations françaises qui

1.01

bénéficient de la proximité immédiate d'une telle «infrastructure naturelle» ne sont pas légions. Elle fait de Clermont-Ferrand une agglomération très singulière d'un point de vue paysager, le Puy de Dôme pouvant être apparenté à une sorte de *Mont-Fuji* accompagnant la vie des Clermontois au quotidien, qui y sont très attachés.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 DES PUYS EN FORME DE DÔME ET DES PUYS EN FORME DE CÔNE

Les formes volcaniques récentes des puys sont très lisibles. La quantité et le relatif alignement de dômes comme celui du Puy de Dôme et de cônes comme ceux du Puy de Côme et du Pariou (une soixantaine environ) génèrent la présence permanente d'un grand motif de paysage de nature géologique.

3.2 LES CLAIRIÈRES

Depuis le sommet du Puy de Dôme, on peut facilement observer la présence de clairières disséminées dans la forêt qui recouvre les versants et les bases de la Chaîne des Puys. Ces clairières de prairies constituent l'un des motifs paysagers plus ordinaires de l'ensemble de paysages, résultat direct d'une pratique de gestion.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'ÉCOSYMBOLE DEPUIS DES SIÈCLES, LE POINT DE MIRE AUVERGNAT PAR EXCELLENCE

Les vues sur le Puy de Dôme et la Chaîne des Puys sont très nombreuses depuis une bonne partie de l'Auvergne. Exemples de vues lointaines du Puy de Dôme : depuis le belvédère de la sortie 26 de l'A89 ; depuis les estives du lac Servière dans le massif du Sancy ; depuis la route départementale 983 ; depuis le sommet du Sancy ; depuis le plateau de Gergovie ; depuis les rues de Clermont-Ferrand ; depuis Thiers ; depuis les balcons du Forez ; depuis la route départementale 912 entre Arvant et l'Autoroute A75 en Haute-Loire... L'omniprésence visuelle de cette montagne dans la vie ordinaire des habitants et son histoire en font l'un des écosymboles les plus puissants pour les Auvergnats, à l'instar du Mont Fuji pour les Japonais (*cf.* Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme, Diren Auvergne, 2009*). C'est un repère permanent à l'aspect variable au fil des saisons et des intempéries qui accompagne le quotidien des habitants de ces contrées.

4.2 L'EXPÉRIENCE DE LA MER DE NUAGE DEPUIS LE SOMMET DES PUYS

Parfois, la plaine de Limagne et les Combrailles disparaissent sous la brume et les sommets de la chaîne apparaissent comme des émergences, îles flottantes au-dessus de la mer de nuages. Le phénomène se produit surtout à l'automne. Il est à rapprocher d'un autre phénomène qui est celui de l'inversion de température qui advient parfois entre le sommet des puys et la plaine de Clermont-Ferrand. En hiver, il peut parfois geler à Clermont-Ferrand et faire relativement doux au sommet du Puy de Dôme.

4.3 RARE EXPÉRIENCE DE «CLAIRIÈRE»

La route départementale 559 en direction de Chanat-la-Mouteyre, au pied du Puy de Côme permet de traverser la hêtraie-pessière dense de la Chaîne des Puys. L'arrivée dans une sorte de très grande «clairière» de prairies ouvertes, où pâturent les vaches, permet d'apprécier les flancs boisés géométriques du Puy de Côme. Les haies qui délimitaient les parcelles de prairie ont disparu à la suite d'un remembrement. La clairière a résisté à la forêt d'exploitation. Quelques arbres reliques sont soit isolés, soit alignés par trois ou quatre au milieu des prés. La grande surface de cette clairière de prairies plates et dénudées et sa relative rareté quand on traverse aujourd'hui la chaîne, la manière dont elle permet une expérience visuelle entière et dégagée du volcan, en font un espace très singulier.

4.4 LES LACS D'ORIGINE VOLCANIQUE DE LA CASSIÈRE ET D'AYDAT ET LE GOUR DE TAZENAT

Les deux lacs de barrages volcaniques, le lac d'Aydat et le lac de la Cassière, sont liés par ce qui les sépare : la coulée volcanique, dite Cheire d'Aydat, provenant des Puys de Lassolas et de la Vache. Les « binômes » de lacs sont suffisam-

Clairière sous le puy de Côme

ment rares pour être soulignés. Celui-ci s'apparente ainsi au « faux binôme » de La Godivelle : le lac d'en Haut et le lac d'en Bas (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

4.5 LE CAMP DU « MAQUIS DES CHEIRES »

Au bord de la petite route qui va de Pontgibaud à Bannières, à l'endroit où elle croise la voie de desserte du château de Tournebise, un chemin, perpendiculaire à la route, mène à l'orée de la forêt qui recouvre la cheire de Tournebise. En entrant dans la forêt, des amas de pierres témoignent d'une installation humaine ancienne. C'est l'emplacement du camp du maquis des cheires, qui a servi pendant la deuxième guerre mondiale de « camp de relais » pour de jeunes résistants avant qu'ils ne soient dirigés vers le Cantal (grand maquis du Mont Mouchet, Chaudes-Aigues, Ruynes-en-Margeride...) Les pierres de la cheire ont servi à construire de petits habitats dont les ruines ont été recouvertes par les mousses et les lichens. Des cavités naturelles dans la cheire, ne décongelant pas en été, ont servi à la conservation des aliments. La lisière d'arbres a servi au camouflage de véhicules... Fait curieux : l'endroit est le site d'une double installation. En effet, le camp du maquis a été établi à deux mille ans d'intervalle du camp dit de Chazaloux, cité mégalithique mystérieuse de soixante-dix caves... Les jeunes maquisards auraient utilisé les pierres déjà utilisées par leurs prédécesseurs.

4.6 LE CENTRE D'EXPÉRIMENTATION DE L'INRA : TERRAINS D'EXPÉRIMENTATION SUR L'HERBE ET « VACHES À HUBLOTS »

Sur la route départementale 90 vers Saint-Genès-Campanelle, le long de la route, de vastes parcelles ouvertes sur des terrains plats ont été plantées en damier. Des carrés de plantations alignés sur des bandes parallèles. L'INRA (*Institut National de la Recherche Agronomique*) y fait ses expérimentations sur l'herbe. Les cultures expérimentales bien rangées font penser à un grand potager de « jardin à la française ». Des haies de feuillus tirées au cordeau servent à fabriquer des conditions expérimentales de pousse particulières. Un peu plus loin, le complexe de recherche de l'INRA a la même apparence que des installations industrielles à la campagne. Les chercheurs de l'unité de l'INRA de Theix font notamment des recherches pour analyser la digestion et les procédés de fermentation dans l'estomac des ruminants afin de réduire les rejets de méthane de ces derniers. Pour les besoins de l'observation, ils ont percé la peau des vaches et l'ont remplacée par un « hublot » en plastique, qui rend possible des prélèvements directs d'échantillons dans le système digestif de l'animal. De telles vaches de laboratoire sont appelées : « vaches à hublot ».

4.7 L'USINE LAITIÈRE DE THEIX

Sur la route nationale 89, dans la « campagne », au rond-point de Theix, une grande usine, hangars métalliques de zone industrielle, a été construite. Elle est spécialisée dans la fabrication de lait de consommation, de crème et de jus de fruit UHT. Son activité principale est le conditionnement de lait de montagne.

4.8 LE ROND-POINT DE LA-FONT-DE-L'ARBRE

À la sortie du bourg de Fontanas et de La-Font-de-l'Arbre, en venant de la faille de Limagne, le Puy de Dôme apparaît subitement. C'est un point stratégique, où commence l'expérience du Puy de Dôme . Au même endroit, un assemblage de constructions et d'aménagements plus ou moins récents. Un grand rond-point a été aménagé pour rendre plus sûr le carrefour des routes départementales 941a et 68 venant de Fontanas et permettre l'accès au site du Puy de Dôme. Les travaux ont été réalisés après l'intégration du site dans le réseau des Grands Sites de France en 2008. Après le rond-point en direction du site, la route n'a été élargie que très légèrement de manière à « conserver un esprit route de montagne » et mettre le visiteur en situation. Dans l'angle aigu généré par la rencontre entre les deux routes, un grand parking en forme d'esplanade rectangulaire a été bitumé sans marquage au sol. Aux abords du parking mais séparé de celui-ci par une petite voie et un muret, a été construit, il y a plus longtemps, un petit « complexe de vente » destiné particulièrement aux touristes : le Village Auvergnat. Une vieille pancarte indique : « *BAR RESTAURANT, Produits régionaux, Cave à fromages, Souvenirs Coutellerie* ». Un espace de prairie a été laissé vide entre le parking et le rond-point. Quelques arbres y ont été plantés alignés, parallèlement à la route. Une cabane en bois de pin a été posée au milieu de la prairie, pour servir de point d'information. La station service en face du parking est en vente. L'espace boutique vitré sert de jardin d'hiver. Dans le projet général de mise en valeur du site

1.01

Lac de la Cassière

du Puy de Dôme, ce rond-point est un endroit stratégique. Aujourd'hui, en arrivant de ce côté-là, la montagne apparaît dans un univers routier. La ligne haute tension qui traverse la zone et la présence du relais EDF qu'elle rejoint à quelques mètres accentue l'effet d'un univers qui s'apparente plus au périurbain qu'à un espace de montagne. L'endroit a été identifié comme « point noir » et le parking va être « retravaillé » par les services du Conseil général. L'idée d'enfouir les lignes a été évoquée mais la proximité du poste relais semble être une contrainte.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ABANDON DES PRATIQUES DE PARCOURS

L'abandon des pratiques de parcours avec des troupeaux gardés a considérablement amoindri l'entretien des espaces non forestiers encore ouverts aujourd'hui. De grands espaces ont été reconquis par un taillis spontané de feuillus. Pour comprendre la dynamique pastorale sur la chaîne des Puys, il faut se référer aux écrits de l'agronome Yves Michelin (Michelin Y., *Les jardins de Vulcain ; paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des Puys du Massif Central français*, Msh Paris, 1995).

SPÉCIALISATION AGRICOLE

Les contraintes économiques ont conduit les agriculteurs à concentrer leurs efforts sur une rentabilité accrue des terres les meilleures et à abandonner celles qui ont un moindre intérêt, où l'on assiste à une progression de la friche. La spécialisation vers un système laitier et la disparition des cultures de céréales au profit d'un système intégré d'achat extérieur d'aliment a provoqué la disparition des banquettes de culture. La diminution du nombre d'exploitations, l'accroissement des troupeaux et de la taille du matériel agricole ont conduit une augmentation de la surface des parcelles et à la destruction des haies et des chemins anciens. Les petites parcelles, satisfaisantes pour des troupeaux de vingt vaches laitières, devenaient difficiles à gérer dès lors que le troupeau atteignait cinquante têtes de bétail. Dans la plupart des cas, seules les haies mitoyennes entre deux exploitants ont été maintenues.

L'AUTOROUTE QUI LONGE LA PARTIE NORD DE LA CHAÎNE

L'autoroute A89 a généré un ensemble de conséquences territoriales propres à l'apparition de ce genre d'infrastructure. Au-delà des effets positifs qui ont motivé sa construction, elle a eu des effets indirects qui génèrent de grandes mutations dans le territoire : coupure de la chaîne des Puys au nord ; travaux indirects d'aménagement générés sur la route départementale 2089 qui relie Clermont-Ferrand à l'échangeur de Saint-Julien-Puy-Lavèze, par exemple le nouvel échangeur de la Cassière (réalisé pour des raisons de sécurité routière), la nouvelle zone d'activité de Saint-Julien-Puy-Lavèze et le développement de l'habitat dans la zone de Laqueuille...

DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISATION

La proximité de l'agglomération clermontoise génère de fortes poussées d'urbanisation qui s'expriment par des extensions bâties autour des villages ou des opérations de réhabilitation du bâti ancien : diverses formes de développement dont certaines sont à tel point présentes qu'elles sont devenues des motifs paysagers caractéristiques de cet ensemble de paysages.

Logique SRU et logique ancienne de l'habitat

Deux cas de maisons individuelles construites récemment à Laschamp traduisent de façon schématique deux logiques d'urbanisation qui s'opposent aujourd'hui : 1. l'une maison a été bâtie au niveau du panneau d'entrée ou de sortie de Laschamp, très à l'écart du bourg, sur un terrain agricole isolé, elle a pour limite des plantations de thuyas et d'épicéas ; 2. une autre plus récente l'a été en limite des autres maisons du bourg, à quelques pas de l'église dans le prolongement de l'urbanisation existante, elle a pour limite les maisons anciennes en pierre du village.

Vue sur la chaine des Puys depuis le sommet du Puy-de-Dôme

La première relève d'un modèle de développement qui a été à l'origine d'un concept négatif récurrent dans les années 1980/1990 : « le mitage » de l'espace rural. Il s'accompagne souvent d'un arsenal d'équipements paysagers comme les haies de thuyas censées jouer deux rôles : préserver la construction de la vue dans un espace en général isolé et dégagé ; par la même occasion « intégrer » la construction « dans le paysage ». Ce motif paysager s'est largement répandu de 1980 à 2000.

La deuxième, qui contraste avec la première, relève de la logique de développement de bourg induite par la loi *Solidarité Renouvellement Urbain* (SRU) de 2000 qui pousse les collectivités à « réduire la consommation des espaces non urbanisés et la périurbanisation en favorisant la densification raisonnée des espaces déjà urbanisés ». Ceci dans le cadre « d'une démarche de développement durable ». La solution apportée se résume la plupart du temps à réaliser les nouvelles constructions à proximité et dans le prolongement direct des anciennes pour éviter un éparpillement du bâti. Cette logique d'urbanisation est en train de devenir plus fréquente.

Le développement de l'urbanisation, schématisé par ces deux cas peu éloignés et actuellement très répandus, est une problématique mise en avant depuis longtemps par le Parc Naturel Régional des Volcans, qui redouble d'actualité avec la candidature du *site de la Chaîne des Puys et de la faille de Limagne* à l'inscription Unesco. Ceci dans la mesure où la majorité du développement récent de l'habitat se situe en première ligne visible sur le plateau qui sépare la faille des sommets principaux.

Une juxtaposition d'éléments qui illustre un état d'évolution actuel de ces territoires

(Depuis la route départementale 778, en direction de Fontfreyde.) Sur les pentes basses d'un petit relief recouvert d'une forêt de conifères, des maisons viennent d'être construites et d'autres sont en construction. Une douzaine de maisons neuves sont visibles depuis la route. Elles ont été alignées plus ou moins sur une petite ligne de crête. La petite route de desserte d'un bâtiment agricole a servi de point d'ancrage. Au-dessus, la forêt de conifères est entrecoupée de prés pâturés par un troupeau de moutons. En-dessous, des prairies sont plus ou moins quadrillées de manière hétérogène et entrecoupées par des haies, des bosquets, des reliques d'alignements de haies ou des parcelles en friche... La juxtaposition de ces éléments : implantation d'habitat en série, petit sommet recouvert de conifères, interstices de prairies au niveau de la forêt pâturées par les moutons, prairies ouvertes en partie basse décomposées par des reliques de présence d'un système de haies de feuillus, quelques parcelles en friche... est une illustration d'un état d'évolution actuel de ces territoires. Le caractère insidieux de l'urbanisation du plateau de Laschamp participe de la disparition progressive des terres agricoles...

Parking d'accueil du panoramique des Domes (en construction)

1

LES HAUTES TERRES

02

MONTS DORE

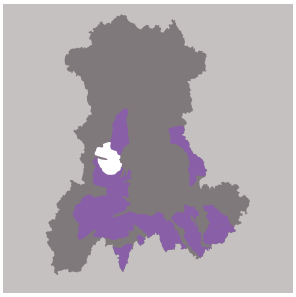

Le massif des Monts Dore s'inscrit dans une ellipse allongée du nord au sud et s'intercale (se mêle sur les franges) entre le Cézallier (1.03), le Plateau de l'Artense (1.04) et la Chaîne des Puys (1.01). Il se compose de plusieurs montagnes : les Monts Dore au sens strict, le massif de l'Aiguiller, celui de la Banne d'Ordanche et le Sancy.

1. SITUATION

Définir des limites paysagères précises de cet ensemble est délicat. Pourtant, même si les franges sont parfois difficiles à positionner d'un côté ou de l'autre, le massif en tant qu'entité joue un rôle déterminant dans l'image du département du Puy-de-Dôme et de la région Auvergne : image de référence dans les dépliants touristiques ou les supports de communication, appartenance forte.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysage qui composent cet ensemble : 1.02 A Versants de Chastreix / 1.02 B Versants de Picherande / 1.02 C Versants de Besse / 1.02 D Versants de la Plate / 1.02 E Crêtes du Sancy / 1.02 F Montagnes de la Croix Morand / 1.02 G Versant de la Banne d'Ordanche / 1.02 H Plateau de Laqueuille / 1.02 I Plateaux de Rochefort-Montagne / 1.02 J Versants de Pessade.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UNE STRUCTURE DE MONTAGNES PARTICULIÈREMENT COMPLEXE

Le massif des Monts Dore est un massif volcanique (strato-volcan) dont la forme est complexe, contrairement à celle de la Chaîne des Puys ou du Devès par exemple, que la vue appréhende plus facilement. C'est ce qui reste, la « ruine », de trois grands volcans dont les émissions ont duré plus de trois millions d'années. Il a été modelé ensuite par une érosion glaciaire qui l'a entaillé pour aboutir à ces formations de cirques et de vallées aux formes spécifiques. L'érosion fluviale a fini de sculpter les formes du relief actuel du massif.

2.2 DES ESPACES RÉSULTANTS SINGULIERS, RESSOURCES NATURELLES DEVENUES RESSOURCES TOURISTIQUES.

Il a résulté de cette histoire géologique des sortes d'espaces de très grande qualité naturaliste et esthétique dont la diversité sur un territoire de montagne relativement confiné et facile d'accès a favorisé l'attractivité et l'exploitation des ressources dès l'avènement du

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1.02

Ensemble thermal du Mont-Dore

tourisme au 19e siècle :

- Les nombreux lacs d'origine volcanique dont la densité est très importante dans le massif (maars d'explosion comme celui du lac Pavin accolé au Puy de Montchal, lac de cratère de Servières, de Montcineyre ; complexe du lac Chambon dont l'existence est due au volcan du Tartaret qui barre l'écoulement de la couze Chambon...) ;
- Les sommets quasiment tous fréquentés voire aménagés en points de vue : sommets des trois volcans originels du massif (Puy de Sancy 1885 m ; piton de basalte de la Banne d'Ordanche 1512 m ; Puy de l'Aiguiller 1547 m) et les sommets isolés (Montagne du Capucin qui surplombe la ville du Mont-Dore ; Roche Vendeix qui surplombe La Bourboule...) ;
- Les espaces issus de l'érosion glaciaire : les cirques comme celui de la vallée de la Fontaine Salée ; les vallées glaciaires comme celle de la Dordogne au Mont-Dore et celle de Chaudefour ; les sur-creusements glaciaires sur les replats accompagnés de dépôts ou de verrous comme celui du lac Guery ; les nombreuses cascades (Grande Cascade, cascades du Saut-du-Loup, du Queureuilh et du Rossignolet, cascades de la Vernière et du Plat à Barbe près du Mont-Dore et de La Bourboule...) ; les zones de tourbières (tourbières du lac Servières, tourbière suspendue du bois de la Masse, zones humides de la vallée de la Fontaine salée...).

Toutes ces richesses naturelles sont autant de destinations possibles sur lesquelles la pratique thermale et les autres pratiques touristiques par la suite ont appuyé leur développement.

2.3 L'AVÈNEMENT DU TOURISME DANS LE MASSIF DU SANCY : LA SÉRIE HISTORIQUE « THERMALISME - SPORT D'HIVER - TOURISME-NATURE »

On peut saisir une histoire de l'exploitation des ressources du massif au travers de l'enchaînement historique de ces trois pratiques touristiques. Cette histoire relativement classique du développement intensif et d'aménagement d'une montagne a fait du massif du Sancy l'une des Hautes-Terres les plus artificialisées d'Auvergne.

Étape 1. Le thermalisme ou un début d'exploitation économique des ressources paysagères ?

Le 19e siècle a vu l'avénement des grandes stations thermales comme Le Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Nectaire... dans le massif. L'eau était utilisée depuis longtemps en thermes mais l'exploitation commerciale à grande échelle de ces derniers a été alors réalisée de manière organisée en faisant l'objet d'aménagements progressifs.

Maupassant, en séjournant dans la ville thermale de Châtelguyon en 1886, a écrit un roman-reportage, *Mont-Oriol,* dans lequel il montre la vie quotidienne des habitants temporaires d'une ville thermale au 19e siècle. À sa lecture, on comprend que la vie thermale s'organise à l'intérieur d'un complexe spatial qui va bien au-delà de la ville elle-même. Autour de la station thermale, il y a un ensemble de lieux qui font l'objet de « promenades » (les plus proches) ou « d'excursions » (les plus éloignés). L'ensemble constitue « le système de lieux de la station thermale » auquel on peut ajouter les grandes villes d'origine de la clientèle depuis lesquelles des lignes de trains sont spécialement mises en place. Chaque station thermale a son complexe de lieux. Pour Le Mont-Dore et La Bourboule par exemple, le massif du Sancy et tous les espaces pittoresques et naturels listés ci-dessus font office de destinations de promenades ou d'excursions...

Étape 2. Les sports d'hiver

Le paysage thermal est considéré par Maupassant comme *un paysage commercial et industriel.* Le thermalisme a généré la construction de lignes ou raccords ferroviaires de la même manière que l'industrie est le principal dé-

Le Sancy depuis la vallée du Mont-Dore

clencheur de construction ou, aujourd'hui, de maintien d'une ligne. Le développement du thermalisme a eu un effet sur le désenclavement général du nord de l'Auvergne par le train dans la deuxième moitié du 19e siècle. Cela a eu des conséquences sur les développements territoriaux ultérieurs. Par exemple, la reconversion de la station thermale du Mont-Dore en station de sports d'hiver dans les années 1930 / 1950 n'a été pensable que parce que la ligne de train Paris/Le Mont-Dore existait grâce au développement de la station thermale cinquante ans plus tôt. Dans les années 1930, la station du Mont-Dore se reconvertit selon les évolutions du monde contemporain en station de sports d'hiver profitant de certaines infrastructures existantes, en construisant d'autres dans la perspective d'un accueil beaucoup plus conséquent. Les vagues d'aménagements se succèdent jusqu'à aujourd'hui (remontées, pistes, routes d'accès, parkings, bâtiments d'accueil, résidences pour locations temporaires, bassins de rétention des eaux, parcs...) modifiant très largement l'occupation de l'espace, les pratiques et l'apparence de la vallée, du bourg au Sancy.

Étape 3. Le tourisme-nature

Depuis les années soixante-dix, le tourisme des sports d'hiver s'est doublé d'un nouveau genre de tourisme : le *tourisme-nature* ou *tourisme estival*. Les infrastructures sont toutes en place pour faciliter l'accès et l'hébergement d'un visiteur attiré par les paysages singuliers du Sancy. Les aménagements importants liés aux pratiques touristiques précédentes (architectures des villes thermales de La Bourboule et du Mont-Dore, très parisiennes ; installations mécaniques diverses des stations de ski, développement résidentiel pour les sports d'hiver, sur-développement des routes d'accès aux stations et des infrastructures de stationnement...) donnent une opportunité de prendre le contre-pied de leur propre développement en favorisant une forme de tourisme moins consumériste, orienté plutôt vers un état initial, « pré-touristique », des ressources de la montagne.

Les espaces naturels encore préservés, n'ayant pas encore subi la série d'aménagements nécessaires aux pratiques précédentes, sont l'occasion de rapports parfois conflictuels qui illustrent clairement que le processus touristique s'apparente à un phénomène de « conquête » de l'espace. Les deux Réserves Naturelles Nationales créées sur le massif sont une conséquence parlante du phénomène, d'autant plus marqué que les aménagements précédents ont été intensifs dans certains secteurs (Stations thermales de la Bourboule et du Mont-Dore, Vallée du Sancy, station de Chastreix-Sancy, station de Super-Besse...)

2.4 PETITE HISTOIRE MOUVEMENTÉE DE LA NAISSANCE D'UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

La *Réserve Naturelle Nationale* de Chastreix-Sancy de 1854 hectares est créée en 2007. Elle se juxtapose à celle de la vallée de Chaudefour et intègre au sud du massif du Sancy des hauts lieux botaniques subalpins, les tourbières de pente de la vallée de la Fontaine Salée, la hêtraie et les tourbières du Bois de la Masse. Elle abrite trente cinq plantes protégées au niveau national ou régional. Tout un cortège de plantes reliques de l'époque glaciaire s'y trouve réuni.

L'histoire de la création de cette réserve naturelle est assez éloquente. C'était un endroit oublié, même par les botanistes et les naturalistes jusqu'aux années cinquante-soixante, du fait de son accès difficile, en altitude, « de l'autre côté du Sancy ».

C'est au moment de l'apparition d'un projet de station de ski en 1975 que les regards se sont dirigés vers ce lieu. Le projet n'aboutit pas du fait d'une opposition virulente notamment d'origine associative. Une manifestation est organisée sur les lieux. En 1978, la vallée de la Fontaine Salée est protégée au titre des *Sites Classés*. Un premier projet de transformation en *Réserve Naturelle* échoue en 1982 devant les intérêts de liaison entre les domaines skiables de Super-Chastreix et Super-Besse. Le projet d'une

1.02

réserve plus étendue allant jusqu'aux tourbières du Bois de la Masse apparaît dans les années quatre-vingt-dix sous l'impulsion de la DIREN (*Direction Régionale de l'Environnement*) et du *Parc Naturel régional des Volcans d'Auvergne*. L'enquête publique aboutit favorablement en 2003. La réserve est créée seulement quatre ans plus tard, du fait notamment des divers freins générés par les intérêts contradictoires d'extension du domaine skiable du Sancy.
Le tracé du périmètre de la réserve est une marque de cette histoire : il fait apparaître une sorte de « canal » (non soumis à la protection) entre la réserve de Chaudefour et celle de Chastreix-Sancy, rendant possible les travaux de liaison entre les stations de ski.

2.5 AMÉNAGEMENTS POUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE CHAUDEFOUR

Si la Réserve de la Fontaine Salée reste préservée de par sa localisation, la situation de la Réserve de Chaudefour, très accessible depuis le site touristique estival du lac Chambon, a dû faire l'objet d'aménagements.
Un grand parking planté et une auberge au bord de la route indiquent que l'entrée de la *Réserve Naturelle Nationale de la Vallée de Chaudefour* n'est pas loin. Elle a été créée en 1991, sur 820 hectares. C'est aussi un site classé protégé par la politique des sites de l'État. Une *maison de la réserve naturelle*, équivalent d'une *maison de site*, a été construite. Elle forme une sorte d'entrée à la promenade qui permet aux visiteurs de s'enfoncer dans la vallée. Des informations y sont données sur les espèces animales et végétales présentes, les modes de gestion et les comportements à adopter par le visiteur pour ne pas déranger ni abîmer les milieux.
Des visites guidées sont organisées en saison, des panneaux d'information ludiques jalonnent le chemin principal de la vallée et forment des arrêts pour voir. La promenade très facile fait de la vallée une destination très fréquentée en été.

2.6 LA CONCENTRATION D'AMÉNAGEMENTS QUI RÉSULTENT DE LA SUPERPOSITION DES LOGIQUES TOURISTIQUES DANS CERTAINS ENDROITS : L'EXEMPLE DU COL DE GUÉRY

Au passage du col de Guéry, à l'articulation entre la vue sur le lac et une autre vue célèbre, celle des roches Tuillère et Sanadoire, un grand parking et une promenade belvédère ont été aménagés. Des arbres d'alignement ont été plantés sur le parking pour faire de l'ombre. Un grand panneau d'information présente une image de la vue célèbre à l'endroit même où on peut la voir. Le parking sert aux visiteurs qui viennent voir la vue, aux usagers de la station de ski de fond et aux promeneurs qui, après avoir admiré les roches, se dirigent vers la *Maison de la Flore*, descendent vers le lac, vont jusqu'à la cascade en longeant le lac puis à travers bois.

2.7 LES VESTIGES : LE PHÉNOMÈNE DE CONSTRUCTION DE « RUINES MODERNES »

Les différentes exploitations de la montagne ne vont pas sans laisser des vestiges modernes divers qui font aujourd'hui partie du paysage ou de la mémoire de certains espaces et entrainent parfois des pratiques de « désaménagement » probablement amenées à s'accélérer. On peut se demander dans quelle mesure les pratiques modernes n'ont pas fabriqué rapidement des formes de ruines.
Depuis la station de ski de Chastreix par exemple, la vue est imprenable : un vaste panorama sur le plateau de l'Artense. La proximité des sommets du Sancy, de la barrière d'éboulis et de falaises du Bois de la Masse et la vue plongeante sur le village de Chastreix créent une atmosphère surprenante. Mais les aménagements de la station contrastent et semblent renier la grande qualité du lieu : de grandes surfaces de parking bitumées, les talutages, le bâtiment d'accueil métallique, la disposition de chalets et de bâtiments divers... Tout contribue, en dehors des périodes de fonctionnement, à donner une impression de station-fantôme, de ruine.
Dix-huit canons à neige ont été installés récemment pour pallier le manque de neige et prolonger artificiellement la saison. Étant donné les évolutions climatiques actuelles, on peut penser que la durée de vie de cette installation sera courte.
C'est un cas caractéristique de ruines en construction, c'est-à-dire d'aménagements réalisés sur une vision à court terme et sans relation avec la nature du lieu et sa dynamique, voués dès leur réalisation à être démolis ou reconvertis rapidement et à grands frais. Il y en a de nombreux cas dans les zones d'altitude, notamment liées aux activités de ski alpin. Sont démontées certaines infrastructures des stations qui ont cessé leur activité : exemples isolés du démontage du remonte-pente du lac de Guéry, des remontées sous le col de Serre du côté de la vallée de la petite Rhue (Cantal), du projet de déplacement du parking construit dans les prairies sous le Mézenc (Haute-Loire), de l'effacement des installations du Chambon-des-Neiges dans le massif du Sancy...
Mais cela ne touche pas seulement les stations de ski. Des aménagements réalisés dans le souci du développement local ou de la préservation de l'emploi peuvent également se trouver à l'abandon lorsque leurs objectifs ne sont pas atteints.

Station de ski de Chastreix

2.8 L'OCCUPATION TRADITIONNELLE DU SOL SE CALE ÉTROITEMENT SUR LA TOPOGRAPHIE, L'EXPOSITION, L'ALTITUDE ET LES POSSIBILITÉS DE MISE EN VALEUR

Les étagements de la montagne sont bien marqués.

L'étage subalpin : ici le hêtre et le sapin ne dépassent pas l'altitude de 1500 mètres, même si des arbustes comme le sorbier ou le saule des lapons montent au-dessus de 1550 mètres. C'est aussi un espace d'estives.

L'étage montagnard qui regroupe formations forestières (hêtraies, hêtraies-sapinières, chênaies-hêtraies, pinèdes de substitution), espaces cultivés (parcours, prairies de fauche, pelouses) et landes.

De vastes espaces boisés forment de grandes plaques continues sur les reliefs : versants ouest, Bois de Domais, Bois de Gayme, Massif au sud de la vallée de la Dordogne (La Tour, Bois de Charbonnières, Montagne de Bozat...).

Les vastes espaces ouverts ont des physionomies très différentes.
En partie haute : les estives et les landes d'altitude sont des espaces ouverts et continus où se côtoient herbages, landes, et zones humides. Pourtant ces espaces ne sont jamais homogènes et de subtiles nuances de couleurs et de textures animent les surfaces.

En partie basse, dans les grands terroirs agricoles, on retrouve plusieurs modes d'organisation et de structure selon les types d'exploitation et de gestion du parcellaire :
1. des secteurs où persiste une trame bocagère qui limite les parcelles (nord de Picherande, Vernines...) ;
2. des secteurs où au contraire les structures du parcellaire ont été remembrées et où les clôtures électriques et les prairies artificielles se substituent aux formes de bocage ;
3. des terroirs où la forêt et les espaces agricoles s'imbriquent plus intimement (Murat le Quaire, nord-est de Murol, Vernines...). Les parcelles restent petites et limitées par des haies qui s'épaississent donnant une apparence très boisée à l'ensemble. Dans ces réseaux s'intercalent de petits boisements, des friches ou des landes.

Versants du puy de la Tache

Estives du col de la Croix-Morand

Vallée du Chambon depuis le rocher de l'Aigle

1.02

3. MOTIFS PAYSAGERS

LA DOMINANTE DE FERMES BLOCS

Les fermes blocs ont une volumétrie imposante, avec des toitures pentues, souvent avec des coyaux (éléments de charpente qui adoucissent la pente en bas de versant du toit au niveau de l'égout). Elles sont pour la plupart couvertes en lauzes ou en ardoises (souvent en remplacement du chaume.)

LES BURONS

Cet habitat d'estives présente une typologie caractéristique : rez-de-chaussée avec peu d'ouvertures, fenil sous toiture, toits à deux pans. Il ponctue les estives de signes de présence humaine, de plus en plus souvent laissés à l'abandon.

LES « OBJETS NATURELS »

Les crêtes, les cascades, les roches (Roche Vendeix, Capucin...), les cirques glaciaires (Fontaine salée, Chaudefour..), les lacs (Servière, Guéry, Chambon, Pavin...) et les tourbières, les cols (Col de la Croix Morand, col de Guéry, col de la Croix Saint-Robert...), les rivières... sont autant d'événements naturels qui marquent à tout moment l'expérience que l'on peut avoir de l'ensemble de paysage de montagne. Leur caractère plus ou moins visible, accessible, célèbre en fait des destinations singulières ou des points de repères partagés.

LES CROIX ET SYSTÈMES DE REPÉRAGE

Les croix sont nombreuses et particulièrement visibles dans les territoires ouverts de montagne. Si leur signification est perdue pour une grande partie de la population, leur présence est marquante et en fait un motif paysager. Leur fonction était multiple : croix de chemins, croix des rogations et de processions, croix de limites, croix de villages et de cimetières, croix des ponts, des sommets, des sources et des fontaines, croix de mémoire.

- Historiquement, la première fonction des croix a été de christianiser des lieux et d'y faire reculer les cultes anciens. Elles sont des indicateurs de l'avancée et de la présence du christianisme dans le territoire (les croix sur les sommets ou petits reliefs sont très nombreuses en Auvergne et assurent cette fonction de manière très visible).
- Elles ont permis de faire reculer la peur de certains endroits, notamment aux croisements des chemins.
- Elles ont servi et servent encore aujourd'hui de repères, notamment dans les zones à intempéries variables et périlleuses.
- Certaines croix de chemins sont aussi des croix de procession funéraire. Le cortège funéraire s'arrêtait au pied de chaque croix se trouvant entre la maison du mort et l'église.
- Certaines croix servaient aux rogations, fête rurale oubliée durant laquelle le prêtre à la tête d'une procession bénissait les champs et les cultures durant les trois jours précédant l'Ascension pour garantir aux villageois la prospérité et les protéger contre diverses agressions (maladies...). Les croix étaient placées dans des endroits stratégiques dans la campagne.
- Les croix pouvaient servir de limites ou de bornages (entrées de villages, marquage de territoire d'une sauveté au Moyen Âge...).
- Les croix peuvent être mises en place pour assurer la mémoire d'un événement brutal (comme la récente croix mémorial à Louis Randon) ou d'un malheur collectif comme une épidémie (les croix de peste) ou encore d'un conflit (croix de batailles)... Certaines croix (croix de mission) ont été édifiées à l'occasion d'une collecte au moment où un missionnaire de l'église séjournait pendant le temps d'une mission dans les lieux.

Le système, devenu discret, des croix qui jalonnent encore les territoires du massif du Sancy est à mettre en relation d'une part avec nos systèmes actuels de bornage, balisage, signalisation des routes (repérage) et d'autre part avec les divers systèmes de conquête des sommets ou éminences, comme les constructions défensives anciennes mais aussi les systèmes de télécommunication ou de production énergétiques actuels sur l'ensemble des territoires auvergnats...

LE MOTIF PAYSAGER DU CARREFOUR DE MONTAGNE

L'intersection entre les routes départementales 36 et 618 est plantée de quatre panneaux : un panneau de signalisation et d'orientation routière, un panneau de signalisation et d'orientation de randonnée et deux panneaux d'information concernant des productions locales aux environs (producteur de miel et producteur de produits fermiers). La densité des panneaux à l'angle des routes est accentuée par les piquets en bois de la clôture du terrain. Ce genre de densification très localisée au niveau d'un croisement ou d'une fourche de route est très répandu. Les panneaux ont une présence d'autant plus forte qu'ils se trouvent souvent à terrain découvert au milieu de prairies et de pâturages. Au point que l'on peut en parler comme d'un « motif paysager des routes de moyenne montagne ». Le croisement de routes dans les campagnes a depuis toujours fait l'objet d'aménagements : du lieu choisi pour l'emplacement d'une auberge au lieu d'emplacement d'une croix ou d'une vierge, ce sont des endroits toujours très marqués qui ont eu un statut particulier à chaque époque : repérage, christianisation, séjour... Notre époque en fait souvent un lieu d'information et d'orientation.

Un autre exemple : le croisement entre la route qui mène à Espinasse depuis Saulzet-le-Froid et la route départementale 74. Entouré de prairies, l'angle des routes est marqué par la présence d'un panneau de signalisation de croisement, un panneau d'orientation routière, un poteau de ligne électrique un peu en retrait, quelques arbustes qu'on laisse pousser le long de la clôture et... le cheval qui occupe le champ. De l'autre côté du croisement, une croix a été scellée dans une grosse pierre au milieu du pré.

LE MOTIF ET LA LOGIQUE DES PIQUETS DE NEIGE

Sur la plupart des routes du massif du Sancy, des piquets de neige sont installés de manière saisonnière, plus ou moins en bordure. Leur présence récurrente crée un paysage routier singulier, notamment en l'absence de neige. Deux grandes sortes de piquets : les piquets en PVC et les piquets en bois. Les piquets en bois tendent à disparaître au bénéfice des premiers. Exemple de descriptions par des fournisseurs : « *piquets balises en polycarbonate teinté dans la masse et traité anti-UV* » ; « *piquets en PVC rigide, antichoc grand froid* » ; « *piquets en PEHD (polyéthylène haute densité)* »... Les piquets en bois sont généralement en châtaignier. Une marque de peinture rouge luminescente les rend très visibles. Pour les autres, des autocollants luminescents sont rajoutés pour assurer cette fonction de visibilité. Les machines de déneigement induisent la distance d'implantation du piquet par rapport à la route.

La tourbière suspendue du Bois de la Masse

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

LES INSTALLATIONS DE SPORT D'HIVER

Les stations de Super-Besse, de Chastreix-Sancy comme du Mont-Dore sur les flancs du Sancy, avec leurs installations de remontées mécaniques et de gestion hydraulique sont des événements du massif très visibles. L'été, l'envers du décor de ces infrastructures apparaît plus clairement, donnant à ces endroits un petit air de désolation squelettique. C'est particulièrement le cas pour les stations les plus à l'écart du tourisme estival comme celle de Chastreix-Sancy par exemple. Certaines stations sont en voie de démantèlement et de reconversion comme celle du Chambon-des-Neiges. En dehors de l'hiver, les stations en attente, à l'arrêt, sont des espaces à l'atmosphère quasi « industrielle ».

LES LACS ET LEURS AMÉNAGEMENTS RÉCENTS

Le lac Pavin, le lac Chambon et le lac de Guéry sont des sites classés, protégés par la politique des sites de l'État. Leur intérêt paysager et/ou de villégiature (cas du lac Chambon) a généré une succession d'aménagements ou de projets sur leurs rives (Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés du département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

LES SITES DU THERMALISME ET LEUR « COMPLEXE DE LIEUX DE PROMENADES »

L'expérience des grands sites thermaux du Mont-Dore, de la Bourboule et de Saint-Nectaire ne s'arrête pas aux seules thermes, ni aux infrastructures de la ville thermale qui les entourent, mais se prolonge jusque dans les alentours « naturels » de la ville vers lesquels les curistes ou touristes, historiquement, font des excursions « paysagères ».

LA VUE DEPUIS LES SOMMETS FACILEMENT ACCESSIBLES

Les sommets de cet ensemble montagneux ont été tous relativement aménagés au fil du temps, plus ou moins sobrement, et sont pour la plupart facilement accessibles. Le Sancy avec son téléphérique, la Banne d'Ordanche avec ses escaliers. Le Capucin et la Roche Vendeix ont longtemps été des destinations célèbres pour accéder à une vue panoramique de proximité sur les vallées...

LE BOURG COMMERCIAL MÉDIÉVAL DE BESSE-EN-CHANDESSE

L'atmosphère actuelle du bourg compact de Besse-en-Chandesse, avec ses maisons noires en pierre de lave et ses diverses places à fontaines, laisse apercevoir l'importance commerciale et stratégique que le bourg a eu par le passé, bien que situé à 1000 mètres d'altitude.

L'EXPÉRIENCE DES GRANDS COLS

Les trois grands cols du massif du Sancy, le col de Guéry (Roches Tuillières et Sanadoire), le col de la Croix-Saint-Robert et le col de la Croix-Morand sont des entrées spectaculaires sur les vallées de coeur du massif.

LES VALLÉES GLACIAIRES DE CHAUDEFOUR ET DE LA FONTAINE SALÉE

Ces deux vallées situées sur la périphérie du Sancy, sont réputées pour leur intérêt naturalistes et sont de ce fait toutes deux devenues réserves naturelles nationales. Leur localisation, un peu à l'écart des activités thermales et hivernales, les ont préservées d'aménagements touristiques intensifs.

LA « TOURBIÈRE SUSPENDUE » DU BOIS DE LA MASSE

Depuis le hameau de La Morangie, un chemin mène à l'immense « tourbière suspendue » du bois de la Masse. Une coulée basaltique a créé une sorte de cirque isolé, surélevé par rapport au plateau en contrebas, constitué d'éboulis sur les versants recouverts d'une forêt dense de hêtres (Bois de La Masse) et d'une vaste zone de tourbières plane au centre. Un relief recouvert d'un bois de hêtres forme une île singulière au milieu de la tourbière. L'endroit est tellement isolé et inaccessible que *le fugitif* de Christian Bouchardy en a fait un refuge pour échapper

à ses poursuivants (Bouchardy C., *Le fugitif de la Saint-Jean*, éd. De Borée, 2007). La loutre y a aussi élu domicile. Une épreinte toute fraîche sur une grosse pierre plate au bord d'un ruisseau indique sa présence. La présence de coquilles de crustacés dans l'épreinte indique le menu de la loutre et la présence d'écrevisses dans la zone. La multitude de trous d'eau servent aux amphibiens pour se reproduire.
Le terme métaphorique de « tourbière suspendue » souligne sa situation singulière et correspond à l'atmosphère qui s'en dégage. Elle rapproche l'espace naturel de l'idée de « jardin suspendu » dans le sens des « jardins suspendus lointains, merveilleux et perdus de Babylone ». La dénomination crée une ambiance.

LA PETITE HISTOIRE DES ROCHERS POINTS DE VUE : EXEMPLE DU ROCHER DE L'AIGLE

Le *Rocher de l'Aigle* est un belvédère qui domine la vallée de la couze de Chaudefour en amont du lac Chambon. Le point de vue est panoramique. Le belvédère a été déplacé : *l'ancien Rocher de l'Aigle* était au bord de la route un peu plus loin, légèrement en contrebas par rapport au nouveau. Un écart du parapet de pierre par rapport à la route isole un emplacement en surplomb de la vallée et marque l'endroit. La dangerosité de l'arrêt situé en pleine ligne droite en descente, suite aux évolutions du tourisme de masse et de l'usage de la voiture, a poussé au déplacement du point de vue. Le nouveau belvédère a été aménagé légèrement. Un petit chemin d'accès, quelques bancs, qui ne sont pas scellés et peuvent être déplacés au gré du désir des visiteurs et de la course du soleil. C'est un rare exemple actuel d'aménagement touristique qui n'est pas fixe et définitif. Les abords côté pente sont entretenus pour éviter leur enfrichement et la fermeture progressive de la vue. Deux poubelles ont été placées au bord de la route un peu à l'écart. À l'entrée du chemin d'accès au belvédère, il y a un transformateur électrique. Il corrobore la relation entre installations fonctionnelles et beau point de vue. Depuis le rocher, on peut voir : les rochers dressés au fond de la vallée de Chaudefour, le sommet du Puy de Dôme, le château de Murol sur son rocher, les silhouettes des installations mécaniques des stations de ski sur les crêtes du Sancy, le plateau de Durbize qui surplombe la vallée de l'autre côté, les constructions d'hébergement de la station de ski fermée du Chambon-des-Neiges installées sur un petit plateau intermédiaire, le village de Chambon-sur-Lac en bout de vallée et le cours de la couze bordé d'arbres...

LA VUE SUR LA CHAÎNE DES PUYS DEPUIS LES ESTIVES DU LAC DE SERVIÈRE

Depuis les pâturages qui bordent le lac de Servière à l'est se dégage une vue peu connue, en enfilade, sur la chaîne des Puys. C'est dans ces parages que se trouve la source de la Sioule.

LES TRAS : VESTIGES DE L'HISTOIRE AGRICOLE AU LAC SERVIÈRE

Le lac de Servière est apparemment sans histoire. Pourtant, qui s'aventure dans la pâture à l'est du lac peut y découvrir d'étranges traces, des sortes de longs sillons étranges dans la prairie qui, ponctués de tas de pierres, s'étendent jusqu'au buron plus à l'est. Ces « Tras » sont les traces d'une organisation pastorale ancienne datant du Moyen Âge. La présence d'une activité agricole laissée apparente sur le sol même de la prairie est un fait rare, contrairement aux constructions. Ces Tras sont un peu un équivalent patrimonial et populaire des étangs du Livradois aménagés au Moyen Âge par les moines. Ils ne sont pas les seuls vestiges du Moyen Âge présents aux alentours du lac. Les ruines d'un château ou d'une maison forte sont enfouies dans la forêt sur les pentes du Puy de Combe-Perret. Le puy porte d'ailleurs le nom de la zone des tras. Ces présences témoignent de l'importance de l'occupation du site au Moyen Âge dans l'aire d'influence d'Orcival.

LE CIRCUIT-MOTOS DE MONTAGNE

Sur le plateau de la Durbise, la route qui monte au col de la Croix Saint-Robert est utilisée pour une course de côte. Elle a servi au moto-tour en 2008 et au tour de France cycliste. Le revêtement impeccable, la largeur de la route, les glissières, la passerelle indiquant le lieu de départ, l'aire d'atterrissage pour hélicoptère, les multiples dégagements et les motocyclistes qui la fréquentent régulièrement donnent une ambiance d'infrastructure sportive de circuit de montagne. La vue panoramique en direction de la Limagne et des Monts du Forez jusqu'à la Montagne Bourbonnaise et la vue en contre-plongée sur le lac Chambon et le château de Murol finissent d'en faire une forme d'aménagement hors du commun.

LES PARCS DE MONTAGNE

Le parc Fenestre à la Bourboule, parc historique destiné aux enfants malades, et le parc plus récent au-dessus du Mont-Dore en direction du Sancy sont deux exemples de parcs de montagne réalisés sur un modèle de parc urbain, qui contraste étrangement avec le cadre montagnard alentour.

LES ROUTES PANORAMIQUES

Comme par exemple, la route départementale 27, au niveau du château de Cordes, qui passe à flanc de versant ; ou encore la montée vers le col de la Croix-Saint-Robert surplombant le lac de Chambon et le château de Murol.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

DES MUTATIONS IMPORTANTES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME HIVERNAL OU ESTIVAL :

- Dégradation des crêtes (terrassements, pistes de ski, fréquentations piétonnes...).
- D'importants travaux de cicatrisation ont été entrepris et l'image des crêtes se requalifie peu à peu. Celles-ci ont longtemps souffert d'une fréquentation intensive, notamment aux alentours du Sancy, avec pour conséquence un tassement du sol et une disparition de la végétation herbacée.
- La démultiplication des unités d'hébergement : chalets bois (isolés ou groupés en lotissements).
- L'évolution de l'architecture touristique : après une suite de constructions aux références modernistes, de nouvelles formes architecturales sont mises en œuvre qui recherchent une filiation avec des formes plus traditionnelles (exemple de la maison de la réserve de Chaudefour).
- Stations d'épuration. Au niveau des lacets que fait la route avant d'arriver au Mont-Dore en redescendant du col de la Croix Saint-Robert, dans une prairie, une petite station d'assainissement des eaux usées d'un camping (situé de l'autre côté de la route) a été aménagée. Deux zones d'épandage de 15 m x 15 m ont été recouvertes de pouzzolane. Des blocs de pierre ont été alignés le long d'une des zones pour éviter les intrusions depuis le chemin qui longe la zone. La zone d'épandage est connectée à la route

par une aire bitumée allongée qui sert de parking temporaire. La prairie autour de la station d'assainissement et du parking, à l'intérieur du lacet de la route, est en friche. Les genêts et les saules dominent. Un peu plus loin en contrebas, la prairie d'estive.

LA MODERNISATION AGRICOLE

- Agrandissement des parcelles, élargissement des trames, disparition des talus et banquettes, dérochements, élargissement des chemins...
- Une ségrégation plus forte dans l'exploitation des parcellaires : tendance à une exploitation des parties planes jusqu'aux limites des massifs forestiers ou des zones rocheuses et sous-exploitation des parcelles les plus pentues qui évoluent en landes.
- Sous-entretien des limites de parcelles où s'installent des genêts.

LES DIVERS PETITS AMÉNAGEMENTS ISSUS DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES QUI FONT ÉVOLUER L'APPARENCE DU MASSIF :

Les couvertures de silos à lisier

À Courbanges, un peu à l'écart du bourg, au bord d'un pré, une fosse à lisier a été installée. Une aire bitumée allongée aménagée depuis la stabulation permet d'y accéder. La fosse a été recouverte d'une bâche verte tendue en forme de chapiteau. Les intempéries et le brassage brisent la croûte flottante du lisier (croûte naturelle, paille hachée, copeaux de bois, billes d'argile expansée, etc.) ce qui génère des émissions d'ammoniac. Afin de limiter ces émissions, les nouveaux silos sont équipés de bâches de protection.

Les maisons d'agriculteur et les toitures solaires

En plongée sous le Rocher de l'Aigle, sur un petit plateau de la rive droite de la couze, l'agriculteur a fait construire sa maison sur le site de son exploitation. Un peu plus loin, les toitures d'un bâtiment agricole sont entièrement recouvertes de capteurs solaires. Deux formes d'aménagements types d'exploitations agricoles contemporaines.

La scarification des estives

Sur les versants des reliefs autour du col de la Croix Saint-Robert, certaines prairies d'estive paraissent comme «scarifiées». Des mesures agro-environnementales poussent à la conservation de la diversité des estives. C'est pourquoi, certaines se faisant « grignoter » progressivement par la bruyère, les éleveurs utilisent un girobroyeur afin que l'herbe revienne mieux. Les troupeaux peuvent alors circuler et brouter plus facilement.

Château de Murol et lac Chambon sur fond de crêtes du Forez

GR clôturé en estives

Le col de la Croix Saint-Robert est un lieu d'attraction particulier : c'est le point de départ vers les sommets alentours. Des stationnements ont été sommairement aménagés par une couche de gravats concassés. Le chemin qui mène au Puy de l'Angle (GR4) fait passer les marcheurs entre deux clôtures d'estives.

L'extension d'un hameau par de nouvelles stabulations

La narse d'Espinasse, cratère d'explosion, est à quelques enjambées du hameau d'Espinasse. L'extension du hameau est un cas d'école qui illustre un mode d'extension particulier des bourgs de campagne. À l'origine, c'est un hameau de bâtiments accolés, de fermes qui forment des alignements singuliers. Un ensemble complexe de bâtiments agricoles a été construit autour en différents points, très légèrement à l'écart du village sans pouvoir toutefois être identifiés de manière autonome, en prolongement, donc. Ils sont soit encore isolés, soit aujourd'hui regroupés en agglomérats qui en préfigurent d'autres pour l'avenir. Un agglomérat de bâtiments dans la partie sud-est du hameau, construit au cours des trente dernières années, a fait progresser la perception que l'on en a par rapport à la narse : le hameau s'étend ; une première stabulation a été construite ; puis un tunnel ; puis, dans les années quatre-vingts, la maison de l'agriculteur proche de ses installations ; puis, d'autres hangars, une extension de la stabulation vers une plateforme récente sur un gros talutage. L'extension du village prend l'apparence d'une extension périurbaine d'un modèle apparenté à celui d'une « zone d'activité agricole ». L'implantation des autres grands bâtiments agricoles, pour le moment isolés, dont certains ont le toit recouvert de capteurs solaires et les abords plantés des mêmes haies de conifères horticoles qu'autour des zones d'habitations périurbaines, contribue également à faire le rapprochement entre ce développement rural de bourg et les formes visibles dans les univers périurbains.

Un mode d'abandon d'une parcelle

Au milieu du versant d'un relief pâturé près de Mareuge, une parcelle de forme géométrique, presque carrée, est en friche. Son apparence est très « graphique ». La présence des genêts à des stades d'évolution différents sur certaines zones de la parcelle et la présence d'une petite zone boisée donnent une idée du mode d'évolution de la parcelle vers la friche : environ 50 % de la parcelle est reprise par végétation, les espaces restants sont pour les deux tiers en phase de reconquête. Comme les bêtes sont moins nombreuses à l'hectare que sur les terrains voisins, elles privilégient naturellement les meilleures zones d'herbes de la parcelle. Les variations de qualité du sol et de l'herbe d'habitude imperceptibles de loin sont dans ce cas rendues visibles par l'état d'avancée de l'enfrichement.

1

LES HAUTES TERRES

03

CÉZALLIER

En forme de grand rectangle orienté nord/sud, l'ensemble de paysages du Cézallier couvre une surface entre l'ensemble de paysages des Monts Dore au nord (1.02), celui de la Vallée et des gorges de l'Alagnon au sud (9.05), ceux des Pays coupés des Volcans à l'est (3.01) et du Massif du Cantal à l'ouest (1.05). Le Cézallier est donc à cheval sur le département du Cantal et du Puy-de-Dôme. À une altitude moyenne d'environ mille deux cents mètres, il fait partie de la famille de paysages des Hautes-Terres, singularité de la région auvergnate.

1. SITUATION

Du point de vue géologique, les monts du Cézallier correspondent à un enchevêtrement de coulées de basalte issues du volcan cantalien et des Monts Dore qui ont recouvert un socle plus ancien. De ces rencontres a résulté un vaste entablement, retouché par l'érosion glaciaire du quaternaire. Le relief général est celui d'un plateau bosselé, animé d'ondulations lâches et constitué d'une succession de creux et de bosses doucement arrondies, de points hauts et de points bas, les dénivelés pouvant tout de même atteindre 200 mètres.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.03 A Massif du Luguet / 1.03 B Plateau de Landeyrat / 1.03C Plateau d'Allanche / 1.03 E Vallons de Marcenat / 1.03 D Plateau de la Jarrige / 1.03 F Plateau de la Godivelle / 1.03 G Plateau de Chassagne + 1.04 E Plateau d'Egliseneuve-d'Entraigues (Transition avec 1.04 Plateau d'Artense) et 1.05P Bois de la Pinatelle (Transition avec 1.05 Massif du Cantal).

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 L'ATMOSPHÈRE DU CÉZALLIER

La plus grande composante de l'ensemble du Cézallier est sans aucun doute son atmosphère très singulière de «désert vert d'altitude» que l'on pourrait rapprocher dans certains lieux d'une image des plateaux mongols ou écossais. Elle résulte très certainement de la combinaison de trois éléments : l'altitude et la rudesse du climat ; le caractère ondulé relativement uniforme de ces monts qui donne au ciel une présence très importante ; le désert vert d'été ou blanc d'hiver (faible présence des installations humaines, absence notoire de l'arbre...).

2.2 UNE MONTAGNE D'ESTIVE PRIVÉE

L'altitude est de 1100 à 1300 mètres environ. La quasi totalité des plateaux est vouée aux estives. La montagne d'estive est privée. Elle appartient en grande partie à des exploitants agricoles qui ne sont pas originaires des lieux. Les propriétés sont très grandes en superficie : de cinquante à cent hectares. Ce sont des troupeaux de transhumance qui occupent

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1.03

ces estives. Ils les pâturent du mois de mai au mois d'octobre puis repartent d'où ils sont venus (Aveyron, Cantal...). Le 25 mai, à Allanche, a lieu « la fête des estives ». Les gens se réunissent pour suivre les troupeaux qui se dirigent vers les estives.

2.3 TROIS GENRES DE PRAIRIES D'ESTIVES

Les estives sont des pâtures. Les parcelles sont très grandes. Quand on s'approche des villages ou des bourgs, comme à Allanche, apparaissent des prairies de fauche de proximité qui viennent ponctuellement s'intercaler au sein des pâtures. Trois genres de prés constituent l'image des prairies d'estives : la prairie de fauche de proximité ; la pâture de proximité ; la pâture d'estive.

2.4 LES ROUTES DES VALLÉES PÉNÈTRENT SUR LES PLATEAUX

Si ailleurs, les vallées pouvaient potentiellement représenter, compte tenu de leur encaissement, des obstacles physiques aux déplacements, elles ont ici au contraire servi de support aux routes qui permettent d'accéder aux plateaux.

2.5 LES TOURBIÈRES ET ZONES HUMIDES OMNIPRÉSENTES

De nombreuses formes de surcreusements glaciaires ponctuent la surface des plateaux. Comblés par des sédiments glaciaires imperméables, ils ont donné naissance à de très nombreuses zones humides et tourbières aux apparences caractéristiques. Certains de ces paysages ont été bouleversés par l'exploitation de la tourbe. Au sein des tourbières en voie d'assèchement se développe, par reconquête naturelle, une végétation arbustive à base de saules et de bouleaux dont les feuillages offrent des tons de verts, plus argentés.
L'ensemble de ces tourbières et zones humides fait l'objet d'un zonage Natura 2000 : *les zones humides du nord-est Cantalien.*

Vallée herbeuse au cœur des terres d'estive de la Godivelle

2.6 PRÉSENCE RARE ET PRÉCIEUSE DE L'ARBRE

Dans le Cézallier, les parcelles sont de grande superficie, délimitées par des clôtures en barbelé et ponctuées par les barrières de contention. C'est seulement aux abords des villages ou en fond de vallons que subsiste quelquefois un réseau de haies ou des alignements d'arbres, qui s'effilochent et disparaissent très rapidement. L'arbre est extrêmement rare sur le territoire, au point de rendre sa présence d'autant plus perceptible et précieuse.
Quatre exemples de formes de présence de l'arbre : 1. la Pinatelle, 2. les bosquets de pins, 3. des alignements de frênes, 4. un alignement d'épicéas.

Secteur de pré-bois pâturé dans les bois de la Pinatelle

1. Le bois de la Pinatelle
Le boisement le plus important et le plus emblématique est le bois de la Pinatelle, qui couvre la partie sud du Cézallier au contact de la vallée de l'Alagnon. Constitué majoritairement de pins sylvestres présents à l'état naturel, il est le massif forestier le plus important du plateau. Il apparaît comme une forêt aérée du fait de la faible densité du peuplement et de son sous bois peu fourni. La présence de clairières naturelles accentue cette impression d'ouverture. La pinède (environ cinq kilomètres sur cinq) est une grande enclave forestière au milieu du plateau. Elle a la particularité d'être pâture (pré-bois).

2. Les bosquets isolés de pins
Sur certaines éminences, qui correspondent généralement à des points d'écoulement de lave ou à des lambeaux de coulées de basalte dégagés par l'érosion, des boisements constitués de résineux (pin sylvestre) jouent un rôle visuel particulièrement important dans ce territoire d'estives.

Pâturages aux environs de Landeyrat

3. Des alignements de frênes et hêtres
Avant d'arriver à Marcenat, un alignement de frênes et de hêtres de plus d'un kilomètre de long marque le bord de la route. À la sortie de Marcenat, de nouveau un long alignement de frênes se dresse le long de la route départementale 36.

4.Un alignement d'épicéas
Le long de la voie ferrée vers Landeyrat, les agriculteurs ont planté des alignements d'épicéas (deux à trois rangées) qui servent à la fois d'abris pour les animaux et de pare-congères pour la ligne de train. L'effet de ligne sombre est très marquant dans ces paysages horizontaux de prairies rases.

2.7 QUATRE SIGNES PLUS OU MOINS PERCEPTIBLES MAIS ENCORE TRÈS PRÉSENTS DES PRATIQUES VARIÉES D'UNE ÉCONOMIE RURALE D'ALTITUDE : VAINES PÂTURES, INSTALLATION SUR COUDERC, DÉPLACEMENT DES FRUITIERS SAUVAGES, POTAGERS VIVRIERS

1. Les « vaines pâtures »
Les terrains sectionnaux, dans cette zone, sont des « pâturages communs ». Ce sont en général des terrains où le sol est peu profond et que l'on ne peut pas faucher. Certains terrains étaient dits de vaine pâture. C'étaient les anciens saltus, réservés à ceux qui n'avaient pas de terre pour faire pâturer une ou deux bêtes, les chevaux par exemple. Ils ne font pas l'objet d'une gestion privée et sont en général, des endroits plutôt favorables à la biodiversité et plutôt en diminution.

2. S'installer sur le couderc
Un couderc en Auvergne est un pré communal proche ou dans le village. Sur le couderc de la Boissonnière, quelqu'un cultive un potager individuel. Le motif est devenu rare de nos jours mais c'était, par le passé, une pratique courante. Elle est issue d'une ancienne coutume envers les plus pauvres à qui la possibilité était donnée de s'installer sur le couderc, sur la place publique. On pouvait lui construire un toit et il pouvait disposer d'un peu d'espace public pour faire un potager pour se nourrir.

3. Le déplacement des fruitiers sauvages
On retrouve, dans des sites anciens du Moyen Âge comme celui de la chapelle de Fortuniès au bord du plateau de Chalinargues, une présence élevée de fruitiers sauvages comme les pommiers, néfliers, pruniers... Elle est le résultat d'une forme d'aménagement aussi singulière que simple : les gens greffaient autour des habitations des fruitiers sauvages qu'ils trouvaient le long du parcours des bêtes qu'ils gardaient. Une simple connaissance de la plante et un simple petite geste suffisait à augmenter la présence utile de fruitiers sur un site. De même, une nappe de gaillets caille-lait (Gallium verum) y témoigne d'un rapport ancien entre les hommes et les plantes. La plante s'installait spontanément près des constructions et les habitants la protégeaient pour pallier aux pannes de présure.

4. Les potagers vivriers encore exploités
Dans le bourg d'Allanche, des habitants cultivent des potagers très diversifiés en variétés. Allanche est un exemple de bourg isolé où la question de l'autonomie vivrière s'est toujours posée au point de générer un « trait culturel local » qui peut se lire encore dans la nature des jardins potagers qui s'y trouvent. La fonction du potager y est encore vivrière comme dans les endroits d'altitude où on vit encore toute l'année.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES BLOCS ROCHEUX, LES MURETS ET LES PRÉS À CAILLOUX

Les nombreux blocs rocheux abandonnés par les glaciers au milieu des parcelles apportent une identité et des ambiances toutes particulières. Cette spécificité est accrue par la pauvreté des sols squelettiques, à l'origine d'une vé-

1.03

Potager à l'entrée du bourg d'Allanche

gétation composée de landes à genévriers, rare ailleurs. Cette forte présence de la pierre dans les paysages s'exprime également au travers des très nombreux murets de pierres sèches issues de l'épierrement des terres agricoles, qui délimitent les parcelles. En sortant du bois de la Pinatelle, sur la route départementale 23 en direction de Fortuniès, sur les versants d'un petit vallon, on peut voir un bel exemple de « bocage lithique », constitué de nombreux murets qui ont été construits après épierrement des champs. La quantité de murets indique la quantité de pierres retirées dans ces terrains caillouteux. Plus les terrains sont caillouteux, plus il y a de linéaire de murets montés, plus les parcelles sont exigües. Quand les prés sont encore couverts de pierres, « prés à cailloux », c'est qu'ils étaient la plupart du temps des terrains communaux.

3.2 LES PIERRIERS

Pierrier est le nom que l'on donne souvent aux éboulis dans les montagnes auvergnates. L'un des plus beaux exemples de pierrier est celui dit de *la roche de Landeyrat* (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007). À Landeyrat, l'éboulis, le pierrier, est protégé au titre de la politique des sites et des paysages de l'État. Une route le traverse. Une maison avait été construite au bord de la route dans le pierrier. Le bas de l'éboulis est recolonisé par une végétation pionnière de saules et de bouleaux. Au pied, une tourbière. Les zones humides alentours ont été drainées pour rendre les terrains exploitables en prairies. Dans l'éboulis, des traces d'habitats du Moyen Âge ont été découvertes. Le village de Landeyrat est construit à quelques centaines de mètres en face.

3.3 LES FOIRAILS ET COUDERCS...

Un foirail est un emplacement qui était jadis réservé aux foires aux bêtes dans les villes et les villages. Chaque bourg important avait son foirail qui a eu un destin relativement différent selon les situations. Il devenu *Place du Cézallier* devant le lycée d'Allanche. Il est toujours sous une forme ancienne accueillant un jardin potager à la Boissonnière ou accueillant une grande foire annuelle en été à Brion... De manière générale, et contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres régions d'Auvergne, les coudercs et foirails du Cézallier n'ont pas été transformés en espaces banals de place publique sur un modèle urbain importé d'ailleurs.

3.4 LES BURONS

Les densités de population sur ces plateaux d'altitude situés à plus de mille mètres sont excessivement faibles. L'habitat se répartit sous forme de bourgs et de hameaux dispersés, le plus souvent en situation d'abri sous un repli de terrain ou sur le flanc d'un versant. En altitude, l'habitat permanent cède la place à de nombreux *burons* disséminés sur l'ensemble des plateaux et qui correspondent à l'habitat d'été des éleveurs dans lequel ils fabriquaient le fromage d'été. Ils se signalent dans le paysage par des arbres et un bâtiment simple, en pierre, souvent enfoncé dans la pente et au toit à double pentes en lauzes.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE DU VIDE, DE L'ÉCART

L'impression du « vide », de « l'écart » est une forme d'expérience type des Monts du Cézallier. Soumis à des conditions climatiques rigoureuses, les paysages offrent, en fonction des saisons, des ambiances contrastées, mais toujours placées sous le signe de la solitude et de l'immensité, qu'amplifient les variations des jeux de lumière que projettent les ciels nuageux. Le « désert blanc », noyé sous la neige succède au « désert vert », qu'animent au printemps et en été les touches colorées des différentes floraisons. Cette expérience de l'isolement s'illustre

dans le choix d'implantation d'un monastère orthodoxe au bord de la zone centrale du Cézallier, la plus « vide ». Le *lac d'en haut* à la Godivelle en hiver est un autre exemple parmi les nombreux endroits où la sensation du vide est fortement exacerbée.

4.2 LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA GODIVELLE : LE LAC D'EN HAUT ET LE LAC D'EN BAS

Le village de la Godivelle est positionné sur un léger versant pris entre deux lacs appelés *le lac d'en Haut* et *le lac d'en Bas*. Le lac d'en haut est un lac volcanique. Le lac d'en Bas est un lac glaciaire. L'atterrissement du lac d'en Bas a généré une zone humide de tourbière de grande superficie. La zone a été classée *Réserve Naturelle Nationale*. Un conservateur a été nommé. Il travaille en collaboration avec les agents du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Un *plan de gestion* des milieux de la réserve a été établi. Il est suivi par un *comité de gestion*.

4.3 LE SIGNAL DU LUGUET

C'est le point culminant du Cézallier (1551 m).

4.4 LE SOMMET DU MONT CHAMAROUX

Le Mont Chamaroux près de Marcenat (1476 m), est un beau point de vue panoramique sur le Cézallier.

4.5 LA CASCADE DE VEYRINES

Sur la commune d'Allache, au milieu des estives à plus de mille mètres d'altitude, la cascade de Veyrines est plus large que haute. Son caractère énigmatique est accentué par la présence d'un site archéologique à proximité.

4.6 LE POINT DE VUE PANORAMIQUE DEPUIS LA CHAPELLE DE FORTUNIÈS

La chapelle est perchée au bord du plateau de Chalinargues.

4.7 LA FOIRE DE BRION

L'atmosphère qui se dégage de la foire de Brion (commune de Compains) à 1200 m d'altitude donne une idée de la vie sur les hautes terres auvergnates.

4.8 LE VILLAGE DE MONTGRELEIX

Le village est à 1235 mètres d'altitude. C'est la commune la plus haute du Cantal. Elle peut être mise en correspondance avec les autres communes auvergnates les plus hautes comme Les Estables par exemple en Haute-Loire, sur le plateau du Mézenc à 1350 mètres. Les habitants y affrontent encore des conditions climatiques extrêmes difficiles à imaginer par les habitants des contrées plus basses et plus clémentes.

4.9 LE BOURG DE VOYAGEURS DE MARCENAT

Marcenat était un bourg de marchands de toile au 19e siècle. Ses habitants voyageaient jusqu'en Hollande ou en Espagne. Les maisons dans le bourg sont des maisons « urbaines », assez grandes. Le bourg donne une impression d'opulence au milieu d'une sorte de désert.

4.10 VÉLO-RAIL ET « GENTIANE EXPRESS »

Il y a quinze ans, la ligne de chemin de fer de Neussargues à Riom-ès-Montagnes a été reconvertie en vélo-rail. Elle n'a pas été démontée et sert à faire découvrir le territoire aux visiteurs. Une partie est utilisée par un train touristique appelé « Gentiane express » qui emmène les touristes jusqu'à Bort-les-Orgues.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA DÉSAFFECTION DU RAIL POUR LA TRANSHUMANCE AU PROFIT DES CAMIONS

Le long de la route départementale 21, à proximité de Landeyrat, une gare avait été construite au beau milieu des estives, à l'écart de toute zone habitée. Elle a servi de gare pour vaches en transhumance. Les bétaillères les menaient jusqu'à cette gare d'altitude qui était un « noeud de transhumance » important. Il y a une vingtaine d'années, la ligne de train a été fermée et la gare désaffectée. Les camions ont remplacé le train pour amener les troupeaux en estive. Il a fallu aménager des chemins renforcés assez larges pour que les camions puissent accéder depuis les routes jusqu'aux estives et réorganiser les pistes pastorales en fonction de cette évolution de mode de déplacement des troupeaux : l'étalonnage des pistes a évolué des troupeaux aux camions.

Ambiance brumeuse sur le plateau du Jolan

1

LES HAUTES TERRES

04

ARTENSE

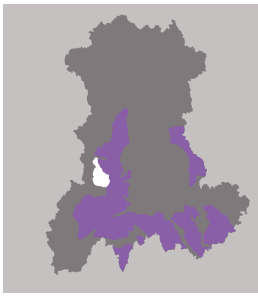

L'Artense constitue la partie sud-ouest du département du Puy-de-Dôme entre les Monts Dore (1.02) et le Cézallier (1.03). De nature essentiellement métamorphique, cet ensemble de paysages surplombe les Pays coupés d'Artense, de Sumène et de Xaintrie (3.03) basculant sur la vallée de la Dordogne (9.07).

1. SITUATION

L'érosion a organisé le territoire en gorges profondes et spectaculaires difficiles à franchir et à découvrir : pays coupés (3.03), et en plateaux bombés qui portent l'essentiel des activités humaines : le plateau d'Artense.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.04A Plateau de Saint Genès / 1.04B Plateau de Montboudif / 1.04C Plateau d'Egliseneuve-d'Entraigues (Transition avec 1.03 Cézallier) / 1.04D Plateau de la Tour-d'Auvergne.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UNE «HAUTE-TERRE» : L'EXPÉRIENCE D'UN PLATEAU D'ALTITUDE AU RELIEF PEU PRONONCÉ

L'Artense est essentiellement un plateau d'élevage en altitude entre 900 mètres et 1200 mètres au relief très peu prononcé. Ce plateau fait partie de la famille des Hautes-Terres, très caractéristique des paysages auvergnats.
Les terrains y sont en grande partie granitiques ou métamorphiques, mais des phénomènes volcaniques, périphériques au massif du Sancy, ont laissé des traces qui apparaissent localement comme les pointements basaltiques de la Tour-d'Auvergne par exemple. L'érosion glaciaire a remodelé le territoire en créant notamment une suite de buttes et de cuvettes et en laissant sur place une série de blocs erratiques typiques.

2.2 S'Y RENDRE PREND DU TEMPS

C'est peut-être, parmi les Hautes-Terres de l'Auvergne, avec le Cézallier son voisin, l'ensemble de paysages d'Auvergne qui parait le plus isolé et le plus éloigné par rapport aux grands axes de communications et aux grandes agglomérations urbaines. S'y rendre prend du temps, et ce n'est ni un axe de passage, ni une réelle destination sinon pour ses habitants. D'où la sensation d'éloignement qui peut accompagner celui qui s'y rend aujourd'hui.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1.04

Dans la tourbière du bois de la Masse

Boisement résineux entre Saint-Genès-Champespe et Picherande

Épierrement et fougères sur le plateau de Saint Genès

Sous l'averse

2.3 LE CONTRASTE ENTRE L'IMPRESSION D'UNE FORTE PRÉSENCE HUMAINE DONNÉE PAR LA RÉPARTITION ANCIENNE DU BÂTI ET LA RÉALITÉ D'UNE TRÈS FAIBLE DÉMOGRAPHIE.

C'est un territoire très peu habité. Cependant, la répartition relativement homogène et éparpillée de l'habitat y donne une impression trompeuse de forte présence humaine. En effet, il y a une nuée de fermes sur le plateau de l'Artense, parfois isolées parfois groupées par deux ou trois. Dans le secteur de la Tour-d'Auvergne notamment, l'habitat s'organise en grosses unités agricoles dispersées qui renforcent cette impression. La plupart du temps largement dégagés sur des lignes de relief, les bourgs de petite taille, aux couleurs qui se fondent à celles de la roche, dominent. Leur silhouette sert de point de repère. Mais la présence du bâti dans ces territoires à la vue dégagée est trompeuse et ne correspond pas aux évolutions récentes de la démographie.

2.4 LA PRÉSENCE DES PIERRES DISPOSÉES PAR L'HOMME : MURETS ET BLOCS DE PIERRES ENTASSÉS

L'impression de présence humaine est accentuée encore par celle de la pierre organisée et travaillée par l'homme. Comme en Margeride, des murets de pierres bordent souvent les routes sur les deux côtés. L'Artense est un *bocage d'altitude* avec beaucoup de murets surmontés de frênes et de noisetiers. Mais aujourd'hui, les fougères recouvrent beaucoup de prairies et les murets disparaissent. De plus, des plantations d'épicéas ont réduit considérablement et depuis plus longtemps l'emprise des prairies.
Comme en Margeride aussi, des blocs de pierres issus d'un épierrement à la machine sont rassemblés au milieu des prés. Très souvent, des prunelliers se sont installés dans les amas et forment des petits bouquets de végétation isolés. Ces amas de pierres et bouquets d'arbustes sont aujourd'hui un motif paysager du plateau.

2.5 L'EXPÉRIENCE DE LA MONTÉE SUR LE PLATEAU PAR L'OUEST

1. Le L'abandon des prairies
Dès que l'on s'extirpe des gorges du réseau d'affluents de la Dordogne, entièrement boisées, et

que l'on progresse vers le bord du plateau de l'Artense, on commence à prendre conscience de ce qui se passe aujourd'hui sur le plateau. Au bord de la route, dans un vallon de prairies ouvertes entourées de forêts mixtes de résineux et de feuillus le long de la Mortagne (affluent du Chavanon), une parcelle est colonisée progressivement par les fougères et les genêts. L'Artense est un îlot non volcanique entre les massifs, à l'écart et peu couru. La terre n'y est pas de grande qualité. La zone de transition entre les gorges et le plateau est en grande partie boisée. Les espaces de prairies sont de plus en plus laissés à l'abandon.

2. Panorama en voie de simplification

C'est au moment où l'on sort de la forêt de versant que l'on aperçoit clairement que le plateau granitique relativement plat de l'Artense est érodé par la Dordogne et ses affluents. À ce moment précis s'opère le basculement effectif du paysage des gorges de la Dordogne et de ses affluents au paysage de plateau qu'est l'Artense. Au bord du plateau, alors que la forêt de feuillus recouvre les versants des gorges, les prairies restantes et ponctuelles ont tendance à être plantées d'épicéas. La plantation des parcelles de prairie en forêt génère une simplification du paysage, accentuée par l'extrême simplicité visuelle du plateau à découvert, creusé nettement par les rivières. La vue panoramique depuis la route départementale 73 en direction de Larodde est une vue assez synthétique du pays. L'Artense a un air de famille avec la Margeride dans ses évolutions récentes. La forêt, principalement celle des épicéas plantés, encercle les hameaux comme celui du Mont par exemple. Une seule prairie reste ouverte au bord du village. À côté d'un bois d'épicéas, la couleur de l'herbe d'une prairie indique une forme d'intensification de son exploitation.

2.6 « LA MAISON À VENDRE FAIT PARTIE DU PAYSAGE »

À l'entrée du bourg d'Aulnat par la route départementale 25, une haie de noisetiers pousse sur un ancien muret de pierres qui délimitait des parcelles agricoles. Une maison est à vendre. La présence des maisons à vendre dans l'Artense aujourd'hui est telle qu'on peut dire que « la maison à vendre fait partie du paysage » et que c'est un motif paysager actuel de l'Artense. Les jeunes quittent l'Artense et les personnes âgées

Versant pâturé ou pas à proximité de Saint-Genès-Champespe

meurent. Les terres ne sont pas aussi favorables que sur les plateaux volcaniques et l'éloignement de la ville, la difficulté d'accès en hiver se font plus sentir que par le passé. Le plateau de l'Artense et sa « désertification progressive » illustre les conséquences actuelles de *l'enclavement* de certains territoires auvergnats. Les maisons à vendre en sont un symbole.

2.7 SCÈNES-TYPES DE DÉPRISE AGRICOLE

Le long de la route départementale 129 en direction de Saint-Donat, un petit relief est recouvert de fougères. Un grand hêtre se dresse presque à son sommet et abritait les animaux. Des genêts et quelques arbustes ont poussé à travers la nappe de fougères. Un chemin a été maintenu au girobroyeur pour traverser les fougères et atteindre le sommet. Le coteau est abandonné presque entièrement à la friche. Les rares endroits où la prairie est encore maintenue créent un contraste net avec la fougère. En bas, des prairies humides sont envahies par les joncs. La scène est typique de la déprise agricole de l'Artense. Au bout de quinze ans, la fougeraie deviendra bosquet. Au bout de vingt cinq ans, un bois. Sur les estives du Cézallier et du Cantal, les prix montent jusqu'à six mille euros l'hectare. Mais ici, les terres sont à moindre prix et ne se vendent pas. Les éleveurs du plateau font majoritairement un *élevage extensif* de vache allaitante. Plus on s'aventure dans les espaces les plus isolés de l'Artense, plus ces espaces s'enfrichent et tendent à se fermer. Les grandes prairies maintenues ouvertes côtoient les zones en partie à l'abandon, pâturées par quelques vaches au milieu des genêts, ce qui reste de prairie étant le chemin qu'elles tracent en pâturant. Le nombre de bêtes à l'hectare est insuffisant pour maintenir les prairies ouvertes.

2.8 L'EAU : LACS, MILIEUX HUMIDES ET ZONES DE TOURBIÈRES

L'une des plus belles particularités de l'Artense est sa richesse en eau : lacs (lac Pavin, lac de La Landie, Lac d'Esclauze, Lac Chauvet, complexe de Lacs de la Crégut...), zones humides et tourbières...

L'Artense est un massif riche en tourbières. C'est un motif paysager à l'aspect variable en fonction du degré d'atterrissement, d'enfrichement et de drainage artificiel. Les tourbières ont joué un rôle important dans le passé pour la vie ordinaire des habitants de ces zones. En 1992, il y avait encore un habitant à Espinchal qui était le dernier à se chauffer à la tourbe. La « tourbière suspendue » du Bois de la Masse est peut-être le plus beau site de tourbière du plateau (*cf. Expériences et endroits singuliers : « la tourbière » suspendue du Bois de la Masse*).

2.9 LA DISPARITION D'UN MODE DE VIE POSSIBLE SUR LES HAUTS PLATEAUX : CUEILLETTE ET PIÉGEAGE

Il y a trente ans, au marché de la Bourboule, on pouvait encore rencontrer un homme qui ne vivait que de cueillette et de piégeage. Il vivait de la cueillette des bourgeons de sapins, des champignons, du houx, de la gentiane, des

1.04

têtes de narcisses et de jonquilles pour la parfumerie, des crocus... Il vendait son miel et des peaux au pelletier.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES BLOCS ERRATIQUES

L'érosion glaciaire a laissé des suites de blocs erratiques, qui émergent d'un substrat au modelé doux, occupé par des prairies, ou des landes à genêts et à bruyères.

3.2 LES MURETS ET AMAS DE BLOCS DANS LES CHAMPS

cf. Grandes composantes des paysages : la présence de pierres disposées par l'homme

3.3 LES TOURBIÈRES ET ZONES HUMIDES PLUS OU MOINS IMPORTANTES

cf. Grandes composantes des paysages : L'eau... + Expériences et endroits singuliers : la « tourbière suspendue » du Bois de la Masse

3.4 LES ARBRES DES BORDS DE VILLAGES (TILLEULS, FRÊNES), LES ARBRES ISOLÉS ET LES ALIGNEMENTS D'ARBRES EN BORD DE ROUTE

3.5 LES « MAISONS À VENDRE »

cf. Grandes composantes des paysages : « la maison à vendre fait partie du paysage »

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE DES ROUTES AVEC VUES PANORAMIQUES SUR LES MONTS DORE

Exemple depuis la route départementale 25 en direction d'Aulnat depuis Larodde : panorama sur les Monts Dore. La présence récurrente des Monts Dore accompagne l'expérience du plateau de l'Artense.

4.2 L'EXPÉRIENCE DES POINTS DE REPÈRES RELIGIEUX

Exemple de Notre-Dame-de-Natzy, perchée sur une colline voisine de La Tour-d'Auvergne, au bord de la route de Tauves. La Vierge domine la région, postée sur une petite chapelle en pierre de lave noire. On devine à sa situation et sa taille imposante, l'importance qu'elle a pu avoir dans le pays.

4.3 LA « TOURBIÈRE SUSPENDUE » DU BOIS DE LA MASSE

Depuis le hameau de La Morangie, un chemin mène à l'immense « tourbière suspendue » du Bois de la Masse. Une coulée basaltique a créé une sorte de cirque isolé, surélevé par rapport au plateau, constitué d'éboulis sur les versants recouverts d'une forêt dense de hêtres (Bois de la Masse) et d'une vaste zone de tourbières plane au centre. Un relief recouvert d'un bois de hêtres forme une île singulière au milieu de la tourbière. L'endroit est tellement isolé que la loutre y a élu domicile. Une épreinte toute fraîche sur une grosse pierre plate au bord d'un ruisseau indique sa présence. La présence de coquilles de crustacés dans l'épreinte indique le menu de la loutre et la présence d'écrevisses dans la zone. La multitude de trous d'eau servent aux amphibiens pour se reproduire.
Le terme métaphorique de « tourbière suspendue » souligne sa situation singulière et correspond à l'atmosphère qui s'en dégage. Elle rapproche l'espace naturel de l'idée de « jardin suspendu » dans le sens des « jardins suspendus lointains, mystérieux et perdus de Babylone ». La dénomination crée une ambiance.
La tourbière se trouve en limite entre l'ensemble de paysages du plateau de l'Artense et celui des Monts Dore (1.02).

Depuis les hauts de Chastreix en direction de l'Artense

4.4 L'EXPÉRIENCE DU «PÔLE MULTI-SERVICES»

À Saint-Genès-Champespe, l'église a été construite sur un affleurement rocheux un peu au-dessus du village. Un escalier permet de descendre depuis l'église au «pôle multiservices» du bourg. L'endroit est tel qu'on s'imagine qu'il devait y en avoir dans toute la région il y a une cinquantaine d'années. L'enseigne au-dessus de la porte indique : «*BAR, TABAC, PRESSE*». C'est aussi une quincaillerie, une droguerie, un commerce de souvenirs, un magasin de jouets... Un autre panneau qui a l'air plus ancien au-dessus d'une fenêtre indique : «*TABAC, BRICOLAGE, TABAC, QUINCAILLERIE*». Devant la maison, un espace bétonné au sol fait office de terrasse de café et de station service. Un vieux poste à essence semble toujours en fonction. Deux panneaux d'affichage mobiles disposés sur le trottoir, un banc ancien légèrement oblique près de la porte et quelques pots de géraniums sur le sol ou suspendus au balcon en fer forgé au-dessus de la porte d'entrée du commerce finissent de donner à l'endroit le charme de l'atmosphère d'une époque un peu révolue.

4.5 LE «JARDIN DES ORGUES» DE LA TOUR-D'AUVERGNE

Au centre du bourg, l'église a été construite au pied des orgues basaltiques (formations rocheuses d'origine volcanique dont la forme évoque celle d'un orgue). Le motif paysager auvergnat des orgues fait partie intégrante de la petite place de l'église. Les orgues servent de fond à une ancienne croix. La statue du monument au mort a été placée au centre de la place. C'est un rare exemple de présence naturelle forte sur une place publique. Les orgues sont recouverts de mousses, de lichens et de quelques herbes... Un arbuste a trouvé sa place. C'est un jardin vertical naturel au milieu d'une place publique. Des plantations plus horticoles ont été faites sur un petit espace à leur pied.

4.6 LE COMPLEXE DE LACS DE LA CRÉGUT ET LASTIOULLES

Le lac d'origine glaciaire de La Crégut est entouré de lacs de barrage : le lac de Lastioulles, le plus grand de ce complexe de lacs ; le lac du Tact ; le lac du Taurons ; et un peu plus loin, le lac de Laspialade. Il se trouve au centre d'un complexe hydraulique entre la Tarentaine et la Rhue qui alimente à la fois l'usine d'Auzerette au niveau du barrage de la Rhue et Bort les Orgues, par de longues conduites d'amenées. Les rives très découpées des lacs, notamment celles de Lastioulles, les îlots émergeant, les presqu'îles, les petites falaises tombantes dans les eaux (du lac de La Crégut par exemple) et le caractère doucement vallonné des environs génèrent une atmosphère singulière et unique en Auvergne que certains rapprochent des «ambiances scandinaves».

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA DÉPRISE AGRICOLE sur le plateau et sa désertification *(cf. Grandes composantes de paysages : scènes types de déprise agricole et autres).*

DES BOISEMENTS EN RÉSINEUX à la périphérie de quelques boisements existants.

1

LES HAUTES TERRES

MASSIF DU CANTAL

05

« Dans les monts d'Auvergne, le massif du Cantal a une place toute spéciale. Avec deux mille sept cents kilomètres carré, plus de cinquante kilomètres de diamètre, c'est le plus vaste édifice volcanique unitaire de toute l'Europe... Sans compter d'autres plateaux qui forment comme des satellites de la montagne principale : le Cézallier, l'Aubrac ».

Guy BOUET et André FEL, Atlas et géographie de la France moderne, LE MASSIF CENTRAL, Flammarion, 1983

1. SITUATION

L'ensemble de paysages du Massif du Cantal occupe la partie centrale du département auquel il a donné son nom. Il correspond à la zone centrale du volcan et aux vallées qui l'ont disséquée et en partie démantelée. Même s'ils ne sont pas directement « lisibles » sur le terrain, rien n'imposant dans les paysages l'image que l'on se fait habituellement d'un volcan, les phénomènes volcaniques sont à l'origine des formes de relief et des paysages du massif : brèches volcaniques (80 % du volume total des matériaux), roches issues des montées ou des épanchements de lave (Les brèches volcaniques sont des conglomérats de roches détritiques, c'est-à-dire issues de la dégradation mécanique de roches volcaniques, constitués de fragments liés par un ciment naturel). Le Massif rassemble les paysages qui semblent être les plus « naturels » du département, sans doute du fait de leur caractère extrêmement spectaculaire. Ces paysages très typés constituent la vitrine du département du Cantal, construisent son image.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.05 A Crêtes du Cantal / 1.05 B Planèze de St-Flour / 1.05 C Planèze de Cézens / 1.05 D Plateau de Noalhac / 1.05 E Plateau de Pailherols / 1.05 F Plateau du Coyan / 1.05 G Montagnes de Saint Jean-de-Dône / 1.05 H Plateau de Girgols / 1.05 I Plateau de Legal / 1.05 J Plateau de Malgorce / 1.05 K Volcan du puy Violent / 1.05 L Planèze de Salers / 1.05 M Planèze de Trizac / 1.05 N Plateau de la Font-Sainte / 1.05 O Planèze du Limon / 1.05 P Bois de la Pinatelle (Transition avec 1.03 Cézallier).

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 EXPÉRIENCE DE MASSIF MONTAGNARD

L'ensemble du massif cantalien fait partie de la famille des paysages des Hautes-terres. Si cette famille traduit une expérience paysagère caractéristique des territoires auvergnats, la nature de cette expérience diffère selon les ensembles. Seuls deux d'entre eux peuvent être assimilés à des expériences de « massifs montagnards » à proprement parler : le massif du Sancy et le massif du Cantal, de par la quantité de sommets qui les constituent, l'altitude des

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1.05

Haute vallée du Mars, Hêtraie du Falgoux sous le Roc d'Hozières

sommets culminants (au-delà de 1800 mètres pour le Plomb du Cantal et le Sancy) et les différentes vallées profondes qui les traversent...

2.2 LES SOMMETS

Les parties sommitales sont constituées de roches volcaniques plus massives et plus résistantes (trachytes et trachyandésites), issues de laves qui, du fait de leur viscosité, ne se sont écoulées que sur de faibles distances pour donner naissance aux crêtes, ou sont restées au point d'émission pour donner naissance aux principaux sommets (Puy Mary, Puy Griou, Roc d'Hozières...). Depuis la fin de l'activité volcanique (environ trois millions d'années), le massif, déjà légèrement disséqué, a eu à subir l'action continue des agents d'érosion, et en particulier celle des glaciers qui, au cours des différentes périodes glaciaires du quaternaire, en retouchant des formes de relief préexistantes, ont structuré le relief actuel.
Le Plomb du Cantal, de ses 1855 mètres, domine un ensemble de points presque aussi élevés que lui (Puy du Rocher = 1813 m ; Puy Brunet = 1806 m ; Puy Mary = 1785 m...).

2.3 LE SYSTÈME DE VALLÉES DIT « EN ÉTOILE »

C'est dans les roches les plus sensibles à l'érosion (*brèches*) qu'ont été creusées les vallées qui entaillent le massif. Les vallées s'organisent de façon radiale, à l'image des rayons d'une roue de bicyclette, autour des sommets du Puy Mary, du Puy de Peyre Arse et du Plomb du Cantal, point culminant de l'entité. Elles présentent, à des degrés plus ou moins marqués selon les vallées, parfois même dès leur partie amont, un *profil en auge* caractéristique des vallées glaciaires : fond plat dominé par des versants raides, cirque glaciaire en forme d'amphithéâtre, succession de verrous et d'ombilics...
Le système en étoile caractéristique du massif est constitué d'une quinzaine de vallées creusées par au moins autant de rivières. Dans le sens des aiguilles d'une montre : Vallée de l'Epie, vallée du Brezon, vallée du Sing, vallée du Goul, vallée de la Cère, vallée de la Jordanne ou vallée de Mandailles, vallée de la Doire, vallée de la Bertrande, vallée de l'Aspre, vallée du Rat, vallée de la Maronne, vallée du Falgoux, vallée de la Petite Rhue, vallée de la Santoire ou vallée de Dienne, vallée de l'Alagnon.
Loin d'être uniformes, les formes de présence humaine dans les vallées ont entre elles des variations importantes. Notamment en termes de plus ou moins grande importance des masses forestières sur leurs versants et de plus ou moins grande pression humaine. On peut regrouper ces vallées en trois groupes :

- Vallées de la Cère et de la Jordanne ;
- Vallées du Brezon, du Mars, de l'Aspre, de l'Alagnon et du Lagnon, avec une forte perception des masses forestières dans les paysages ;
- Vallées de l'Impradine, de la Santoire, de la Petite Rhue, de la Petite Rhue d'Eybes, de la Maronne, de la Bertrande et du Rat, beaucoup plus ouvertes.

2.4 UN DISPOSITIF D'HORLOGE NATURELLE « DIFFÉRENCIANT » QUI FAIT EXISTER CHAQUE VALLÉE DE FAÇON AUTONOME

En automne, le changement de couleur des feuillages et la tombée des feuilles suivent la variété d'orientations et de situations des vallées. Le massif du Cantal fonctionne comme une sorte « d'horloge naturelle » : des différences entre vallées, liées au climat et aux phénomènes naturels, génèrent des contraintes ou des qualités perceptives qui varient en intensité selon les vallées et l'époque de l'année. Le système en étoile du massif favorise une perception très différenciée des espaces et accentue le sentiment d'appartenance à chacune d'entre elles.
Les habitants du Cantal, même s'ils n'habitent pas une vallée du massif, ont leur avis propre ou collectif sur la vallée ou les vallées qu'ils

Départ des vallées de la Rhue et de la Santoire depuis le massif

préfèrent, en termes soit pratiques, soit esthétiques, soit saisonniers...

2.5 LES PLANÈZES ET PLATEAUX

« Puis vient le Cantal des planèzes, au relief adouci et progressivement élargi en forme de triangle, entre les vallées. Telle est la grande planèze de Saint-Flour entre l'Alagnon et le Goul, mais il en existe bien d'autres, de taille variée : plateau du Limon, planèze de Trizac, planèze de Salers. Ce sont là les plus beaux terroirs au plan de l'agriculture. » (source : Henri POURRAT, *En Auvergne*, Éditions Arthaud, 1966).

Entre les vallées, prolongeant leur système en étoile vers les ensembles de paysages adjacents, comme une sorte de grand « socle » du massif, les plateaux et planèzes (plateaux de laves anciennes) sont peut-être les espaces parmi les plus curieux que l'on puisse rencontrer en Auvergne. C'est la partie de cet ensemble de paysages qui s'apparente le plus à d'autres territoires de Hautes-terres moins « montagnardes » d'Auvergne comme les plateaux du Devès, le Cézallier, l'Aubrac... Une des grandes caractéristiques et singularités de l'Auvergne et plus largement du Massif Central, ce sont ses plateaux d'altitude plutôt que ses sommets. L'expérience de tels espaces pour un nouvel arrivant est du même ordre et de la même intensité que celle de quelqu'un qui voit la mer pour la première fois.

2.6 UN SYSTÈME DE PASSAGES HISTORIQUES, D'UNE CERTAINE COMPLEXITÉ : DE VALLÉE À VALLÉE PAR LES COLS OU EN FAISANT LE TOUR ; DES VALLÉES AUX PLATEAUX D'ESTIVES ; DES PLANÈZES AUX ESTIVES

Le système en creux des vallées en étoile ne va pas sans son corollaire de plateaux d'estives ou crêtes plus ou moins larges qui les séparent et les rendent plus ou moins connectées ou isolées les unes par rapport aux autres. Au fil du temps, un système complexe de voies de passages et d'échanges s'est mis en place entre les planèzes alentours et les vallées, entre les vallées elles-mêmes, entre les vallées et les plateaux d'estives...

1. Les passages de cols routiers

Les cols routiers sont pour certains d'entre eux des espaces célèbres du massif : le Pas de Peyrol, articulation centrale entre trois vallées ; le Col de Serre entre la vallée de la petite Rhue et la vallée de la Santoire ; le Col Saint-Georges ; le Col du Pertus entre la vallée de Mandailles et la vallée de la Cère ; le Col de Curebourse entre la vallée de la Cère et le Carladèz... Certains font l'objet d'aménagements pour l'accueil des touristes : Pas de Peyrol pour l'*Opération Grand Site du Puy-Mary* ou plus modestement le Col de Curebourse, départ de l'accès au point de vue panoramique du Rocher des Pendus au-dessus de la vallée de la Cère... Ceux qui passent les cols de manière journalière savent bien que leur fermeture une partie de l'année a un impact sur leur vie quotidienne et les oblige à « faire le tour » comme c'est le cas pour certains écoliers qui empruntent les cols du Puy-Mary tous les jours.

2. Les passages de cols piétons

Les cols piétons, très nombreux, sont moins célèbres pour l'étranger mais ces passages comme les chemins des plateaux souvent enneigés ou dans le brouillard ont fait l'objet de diverses formes d'aménagement au cours de l'histoire. L'exemple des pierres dressées sur le plateau du Limon est très parlant et fait partie d'une culture de l'aménagement montagnard. Sur la zone désertique du plateau du Limon, dont la pointe surplombe la vallée de la Santoire, un chemin célèbre a été aménagé au 17e siècle, pour éviter que les hommes qui empruntaient ce chemin ne se perdent sur le plateau dans la neige ou la brume. Des pierres ont été dressées par les éleveurs locaux. Ce sont des sortes de « cairns » (amas artificiel de pierres pour marquer des chemins en montagne). Elles ont été disposées tous les

1.05

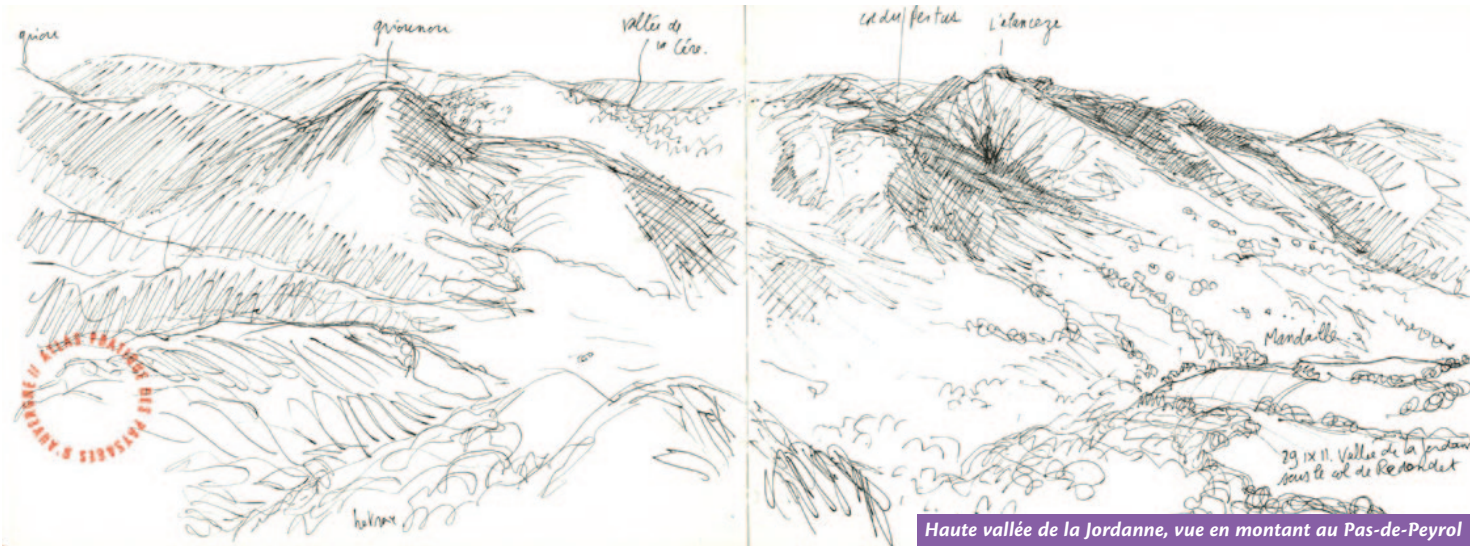

Haute vallée de la Jordanne, vue en montant au Pas-de-Peyrol

dix pas. Leur hauteur fait de 50 centimètres à 2,16 mètres, en fonction des hauteurs de neige possibles. Le chemin permettait le passage entre deux vallées, de Dienne à Cheylade, à travers le plateau. Il y avait, à l'époque, beaucoup de relations entre les vallées. Le chemin a un nom : le « *chemin des Quirous* »...

3. Les routes de crêtes et les routes des estives

Une autre forme de passage sont les routes de crêtes ou routes des estives. Elles étaient anciennement des voies pour acheminer le bétail aux estives depuis les planèzes. Elles se perdent dans le massif.

4. Les passages des vallées aux estives

Un exemple : on passe sur le plateau au-dessus de la vallée du Mars par le col d'Aulac. Sur le plateau, 60 kilomètres de pistes ont été tracées sur 5000 hectares. Elles permettent une exploitation facile du plateau qui contraste avec la difficulté d'exploiter la vallée. Toutes les exploitations de la vallée sont reliées à des surfaces en estive. Le système a été aménagé au 12e siècle par les moines. Les estives sont de bonne qualité. Elles sont exploitées quatre mois de l'année. Les huit autres mois sont plus difficiles pour les exploitants.

2.7 LE RECUL DE L'HOMME SUR LA FORÊT DANS LES VALLÉES : L'EXEMPLE DE LA VALLÉE DU FALGOUX (VALLÉE DU MARS)

Depuis un virage-belvédère sur la route qui descend du Pas de Peyrol dans la vallée du Mars, la vue imprenable permet d'appréhender l'évolution de ces territoires de vallées. L'organisation spatiale de la vallée y est clairement perceptible. En fond, sur les zones les plus plates, c'est un espace de prairies bordées de haies plus ou moins épaisses. Sur les bas de pente, ce sont des pâtures intermédiaires. Suit un étage de forêt hêtraie-sapinière et enfin, sur les parties supérieures, les estives. Les parcelles relativement petites de la zone de fond de vallée sont délimitées par des haies plus ou moins entretenues. Les haies ont plusieurs fonctions. Au-delà de la séparation des propriétés, elles procurent de l'ombre aux bêtes, jouent un rôle dans la gestion de l'eau et fournissent du bois.

Vu de haut, le fond de vallée s'apparente à une forme bocagère. Son apparence a changé. Auparavant, les zones intermédiaires dans les pentes étaient moins couvertes de bois. Les haies de fond de vallée prennent de l'épaisseur au point de devenir des sortes de bosquets, qui, à certains endroits, tendent à s'épaissir encore et recouvrent une partie des anciennes prairies.

L'enfrichement gagne progressivement. Une partie des agriculteurs, très sensible à cette « fermeture des paysages », tente de lutter contre l'enfrichement et agit pour maintenir des paysages ouverts. L'état actuel de la vallée illustre cette lutte.

Depuis le col d'Aulac, la vue est panoramique sur la vallée du Mars. C'est plus particulièrement un point de vue pour saisir clairement le recul de l'emprise de l'homme par rapport aux bois. Le phénomène a commencé il y a une cinquantaine d'années, dans les années soixante. L'agriculture a marqué un début de recul. Les parcelles d'herbe ont commencé à disparaître dans la forêt. Aujourd'hui, la progression de la forêt dans la vallée du Mars peut s'expliquer notamment par l'effet d'une exploitation différenciée des terrains agricoles. Il y a d'un côté les exploitants locaux : ils habitent sur place, leurs prairies de fauche et leurs pâtures sont bien entretenues ; et d'un autre côté les exploitants qui exploitent à distance, depuis l'Aveyron ou même le Tarn-et-Garonne. Les parcelles de l'un d'entre eux sont situées autour du village et le village commence à disparaître dans les bois. Les haies s'épaississent progressivement du fait d'un manque de gestion. Les ronces se développent puis un taillis épais. « Plus l'exploitant est loin, plus la haie a de l'embonpoint ». Ce processus est d'autant plus vrai selon l'altitude. Plus on est bas, plus la végétation se développe vite. Au Valmier, la pression est plus forte. La forêt descend des étages supérieurs dans le fond de vallée, des terrains sont progressivement grignotés, gagnés depuis les haies.

Ce phénomène trouve son explication dans le changement d'orientation des exploitations, qui sont passées de systèmes locaux producteurs de fromage (notamment avec les vaches Salers) nécessitant un soin et un travail quotidien, donc favorisant le maintien de la main d'œuvre sur place, à un système de type allaitant (avec une reconversion des mêmes vaches Salers) où le couple vache-veau profite au maximum de la pousse estivale de l'herbe pour produire de la viande à moindre coût. La

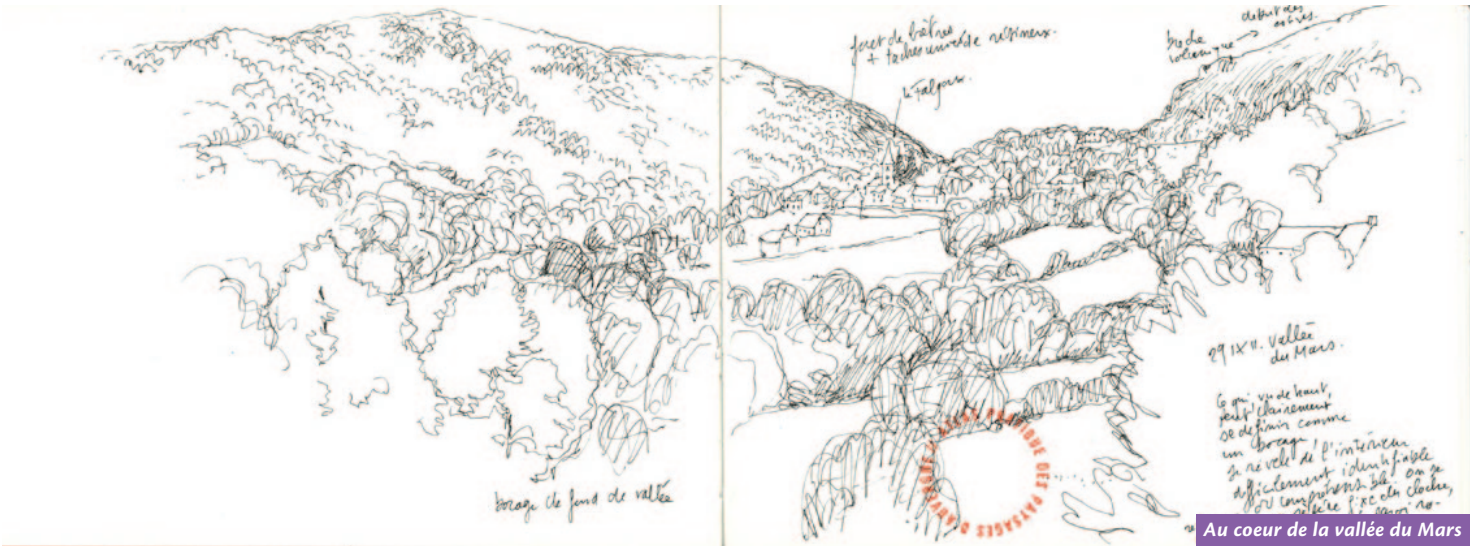

Au coeur de la vallée du Mars

surveillance hebdomadaire de ces troupeaux est suffisante et permet une délocalisation de main d'œuvre. D'autre part, des départements comme l'Aveyron, soucieux de maintenir leur population agricole mais contraints par leurs disponibilités foncières, ont favorisé l'acquisition de terres d'estives dans les départements limitrophes dont le Cantal. Privées de ces surfaces d'estives, permettant de libérer les fonds de vallées pour constituer le stock hivernal de fourrage, les exploitations locales ont du mal à se maintenir et à assurer leur autonomie fourragère. Depuis quelques années, beaucoup d'agriculteurs partent à la retraite. Aujourd'hui, une dizaine de jeunes agriculteurs s'installent en agriculture dans la vallée et doivent lutter contre les effets de « l'exploitation à la jumelle ». Cette délocalisation a notamment deux grandes conséquences pour la vie locale. La première est que le fruit du travail local est exporté de la vallée. La seconde est une question d'emploi du temps au cours de l'année : quand les animaux divaguent, ce sont les locaux qui doivent les récupérer, d'où l'importance donnée aux clôtures.

La problématique agricole de la vallée a été traitée comme ailleurs, sans prendre en compte le fait que très peu de surfaces étaient mécanisables et que les modes d'exploitation devaient forcément être différents de ceux pratiqués dans des situations plus aisées. Ailleurs, comme en Suisse, l'agriculture a été territorialisée pour différencier les zones en fonction de la difficulté de les exploiter. La différenciation se fait au travers de la notion de handicap qui porte notamment sur la pente, l'enclavement, l'altitude... La progression en performance des exploitations est limitée dans la vallée. Les limites physiques et topographiques sont vite atteintes. De plus, il n'y a pas eu de remembrement des parcelles. Il faut donc déplacer les animaux de parcelle en parcelle en permanence, veiller à l'état d'un grand linéaire de clôtures et augmenter la surveillance.

2.8 L'UTILISATION TOURISTIQUE ET SPORTIVE DE LA MONTAGNE ET LES CONSÉQUENCES SUR SON APPARENCE

Le développement touristique et sportif a de fortes conséquences sur les manières d'aborder le massif du Cantal. Par exemple, la création récente de la route du Puy Mary depuis Salers a remplacé, « déclassé », le mode d'accès ancien aux hautes terres qu'étaient les routes d'estives. Elle a modifié le rapport touristique au massif. Le Puy Mary a pris une importance qu'il n'avait pas auparavant. *L'opération Grand Site du Puy Mary* est l'aboutissement de ce processus de développement récent d'exploitation touristique du massif, dans la mesure où elle a pour but d'apporter des solutions qualitatives face à une surfréquentation touristique mal maîtrisée.

La présence de la station de ski du Lioran a provoqué elle-aussi une mutation des paysages.

Domaine skiable du Lioran au col de Prat-Bouc

1.05

Estives et burons au col d'Aulac

L'apparence de cette zone se démarque du reste des crêtes et des sommets par des motifs spécifiques : les ouvertures linéaires dans les massifs forestiers, les remontées mécaniques (gares, pylônes, câbles...), l'urbanisation induite sur le site et dans ses environs, les routes d'accès aménagées pour un accueil massif... Au col de Prat de Bouc, des aménagements ont été réalisés récemment pour améliorer l'accueil des skieurs. La station fait partie du grand domaine de ski du Lioran. Des parkings ont été conçus sous la forme de « poches », petites zones séparées, plus ou moins grandes en superficie, et entourées de murets bas. Des barrières à neige en bois ont été installées. En été, elles contribuent à générer une ambiance de « ranch ». Les prairies à ski sont pâturées par des vaches. Un contrat entre les agriculteurs et la station a été conclu pour la gestion et l'usage des prairies durant l'été.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES LANDES ET PELOUSES D'ALTITUDE

Landes et pelouses d'altitude sont à la base des paysages des hautes estives. Ce couvert doit son existence, sa relative stabilité et ses limites en grande partie à la pression que l'homme exerce.

Loin d'être homogènes, pelouses et landes présentent, selon les conditions du milieu (exposition, ensoleillement ou degré d'hydromorphie des sols...), une composition floristique variée (landes à myrtille et à callune en exposition nord et nord-ouest, à genêt purgatif en exposition sud et ouest).

3.2 LE CIRQUE GLACIAIRE

Les vallées débutent par des cirques glaciaires, particulièrement typiques pour les vallées du Mars, de la Petite Rhue et de la Petite Rhue d'Eybes, de l'Impradine, de la Santoire et de l'Alagnon, de la Jordanne. Par leur forme en amphithéâtre, ces cirques sont à l'origine de paysages particulièrement spectaculaires (parois abruptes, lignes très pures, dénivelés importants...).

3.3 LE SON DES CLOCHES DES VACHES EN ÉTÉ

Qui n'a pas entendu le son des cloches des vaches sans voir les vaches, au soleil couchant, sur un col du massif ?

3.4 LES ALIGNEMENTS DE FRÊNES LE LONG DES ROUTES

C'est un motif paysager récurrent notamment sur les planèzes et plateaux qui forment le « socle » du massif. Exemple des grands alignements de frênes le long de la route départementale 22 depuis Anglards-de-Salers en direction de Tougouse et Salers, serrés tous les deux mètres environ.

3.5 LES ZONES HUMIDES DES PLANÈZES : EXEMPLE DE LA PLANÈZE DE SAINT-FLOUR

Après Paulhac, le long de la route départementale 44, se situe une grande zone humide d'un kilomètre de diamètre environ : la narse de Lascols. La planèze de Saint-Flour est d'une manière générale parsemée de zones humides, parmi lesquelles de nombreuses mares de chaux remarquables. Si l'on a constaté un phénomène de drainage de ces zones ces dernières années, le rôle de la planèze en matière de préservation de zones humides reste important.

4. EXPERIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE DES PLATEAUX D'ALTITUDE

cf. Grandes composantes des paysages : les planèzes et plateaux

4.2 L'EXPÉRIENCE DU COL

cf. Grandes composantes des paysages : un système de passages historiques d'une grande complexité...

4.3 VISION DE CARTE POSTALE

Après le hameau de Restivalgues, sur la route départementale 35, en longeant l'Aspre, vision de carte postale cantalienne.

4.4 PROMONTOIRE PANORAMIQUE SUR LA VALLÉE DU BREZON

Près de Cézens, à Méjaneserre, depuis un promontoire très en hauteur appelé «Vidèche», vue en plongée sur la vallée du Brezon, vallée glaciaire en auge issue de l'époque où toute l'Auvergne était recouverte de glaciers. (Seule la Margeride a échappé à la dernière glaciation.) Des reliques végétales témoignent de ces époques glaciaires, comme le bouleau nain par exemple. Certains disent que « c'est peut-être la plus belle vallée du Cantal ». Elle fait partie de l'ensemble des nombreuses vallées creusées dans le massif du Cantal. Au départ du chemin qui permet d'accéder au petit sommet qui sert de point de vue, une ferme en activité et ses abords peuvent faire douter de l'accessibilité du lieu. Au sommet, une antenne, encadrée d'un grillage, a été installée pour une compagnie de téléphonie mobile. À son pied, une cabane (ou plutôt un local) en parpaing et tuiles a été construite. À une trentaine de mètres, une autre antenne se dresse. Force est de constater qu'il y a assez souvent des antennes sur les plus beaux points de vue.

4.5 POINT DE VUE PANORAMIQUE SUR LA PLANÈZE DE SAINT-FLOUR

Avant Paulhac, sur la route départementale 44, point de vue panoramique sur la planèze de Saint-Flour.

4.6 POINT DE VUE PANORAMIQUE DEPUIS LE CHÂTEAU EN RUINE D'APCHON

À Apchon, les hauts murs du cimetière, l'alignement médiéval des maisons le long d'une rue quasi unique, l'importance des jardins potagers et la présence des ruines du château sur sa butte volcanique (orgues) créent une ambiance de bourg très singulière. Le site est classé au titre de la politique de protection des sites (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal,* Diren Auvergne, février 2007).

4.7 VUE PANORAMIQUE SUR LE PUY MARY DEPUIS LE PETIT PLATEAU AU-DESSUS DU CLAUX

Le petit plateau s'avance comme une presqu'île dans la vallée. De là, visions panoramiques en plongée sur la vallée et en contreplongée sur le Puy Mary.

4.8 «MÉGAPHORBIAIE DE PIQUE-NIQUE»

Au Col de Serre, à 1364 mètres d'altitude, une aire de pique-nique avait été aménagée, il y a longtemps. Aujourd'hui, les quelques tables en bois sont altérées. Des lichens fruticuleux et foliacés s'y sont installés en grand nombre. Les plantes typiques, très fleuries en été, d'une petite «mégaphorbiaie» se sont installées sur l'aire de pique-nique. C'est devenu «la plus belle aire de pique-nique du Cantal», dotée d'une certaine fragilité. La vue est panoramique depuis cette «mégaphorbiaie de pique-nique». Les petites barrières basses qui délimitent symboliquement le lieu contribuent à créer une ambiance stéréotypée de «cimetière indien»...

4.9 DÉCLIN D'UN CHEMIN

Le moulin à eau de Drils dans la vallée de Dienne a été rénové par un homme qui le fait visiter. Un chemin creux passe derrière le moulin. C'est, semble-t-il, un ancien bout de route du sel. Mal entretenu, le chemin est en passe d'être déclassé. Il risque de devenir de plus en plus inaccessible. Le déclin des chemins passe souvent inaperçu.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ENFRICHEMENT DES VERSANTS DES VALLÉES

cf. Grandes composantes des paysages : le recul de l'homme sur la forêt dans les vallées, l'exemple de la vallée du Falgoux

LA SURFRÉQUENTATION TOURISTIQUE ET LA CRÉATION D'UN «MASSIF À DEUX TÊTES»

La quantité d'aménagements réalisés pour la mise en valeur ou l'exploitation touristique des ressources du massif sont de deux très différentes : l'une est axée sur le tourisme estival (zone du Puy Mary) quand l'autre exploite plutôt les ressources hivernales (zone du plomb du Cantal). Le développement parallèle des deux zones du massif selon des modalités quasi-antagonistes (OGS côté Puy Mary et infrastructures de sports d'hiver côté Plomb du Cantal) génère l'image curieuse d'un massif à deux têtes qui étrangement met en exergue une tête en hiver et l'autre en été.

L'ABANDON DES BURONS DANS LES ESTIVES

Sur trente mille hectares d'estives dans le Cantal, plus de mille burons sont en ruine. C'est un patrimoine et un potentiel non exploité aujourd'hui. Sur le plateau au-dessus du col d'Aulac, un a été restauré en ferme-auberge. Sur les mille burons écroulés, une centaine seulement a été mise hors d'eau. Une vingtaine a été restaurée.

REMONTÉE MÉCANIQUE DÉMONTÉE

En montant au col de la Serre par la route départementale 62, une remontée mécanique

Buron dans la vallée de Mandailles

1.05

Au col du Pas-de-Peyrol, sous le sommet du puy Mary

d'une petite station de ski a été démontée à la suite de l'arrêt du fonctionnement de la station. Souvent, les équipements sont laissés sur place. Le démontage coûte cher. Le dossier de démontage a été établi par les techniciens du *Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne*. Une station entière a été démontée de la même manière au Chambon-sur-Neige. Cinq ou six remontées avaient été laissées à l'abandon.

L'ABANDON DE « IO » : LE SCÉNOPARC

Les tentatives de développement touristique sont relativement nombreuses de nos jours. Particulièrement dans des territoires plus ou moins à l'écart des grands flux touristiques qui sont à la recherche d'une certaine forme d'attractivité. L'histoire du Scénoparc « Io » est en ce sens éloquente. Dans la campagne, un petit « parc d'attraction » a été aménagé près du bourg de Valette. Le thème du parc est approprié aux paysages du Cantal : faire voir des vaches de diverses parties du monde. Des enclos ont été délimités et accueillent les bovins que des sentiers permettent au visiteur de découvrir. À l'entrée, un bâtiment d'accueil en béton, d'apparence contemporaine, a été construit sur le flanc d'un grand rocher. Sa façade courbe est recouverte de branches de châtaigniers tressées. Le bâtiment est un espace scénographique dans lequel le visiteur accède par des images fixes, des commentaires et des films sur les univers agricoles du monde, dans lesquels la vache occupe une place prédominante. Ouvert en 2006 avec des infrastructures et constructions de qualité, il a cependant fermé ses portes en 2009.

1

LES HAUTES TERRES

06

AUBRAC

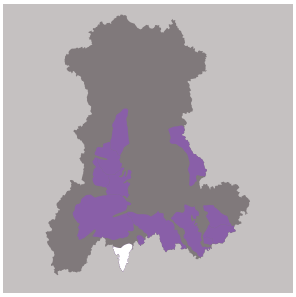

L'Aubrac couvre une zone géographique qui dépasse largement les limites du département du Cantal, puisqu'elle s'étend du plateau granitique au Sud des gorges de la Truyère jusqu'au Lot. La partie cantalienne ne représente environ que le tiers de la superficie totale, partagée avec les départements voisins de l'Aveyron et de la Lozère (régions administratives : Auvergne, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Ce découpage administratif qui scinde une entité géographique et culturelle en trois parties ne suffit cependant pas à en masquer l'homogénéité paysagère.

1. SITUATION

«Par ses hauts plateaux et ses paysages, l'Aubrac n'est pas sans rappeler le Cézallier, dont il diffère toutefois sensiblement. Le relief est celui d'un vaste plateau vallonné et doucement ondulé en larges plans successifs. Dans ce territoire haut perché et au relief peu accidenté, le regard porte très loin, aucune barrière visuelle majeure ne venant masquer la vue jusqu'à des horizons lointains» (source : *Atlas départemental des paysages du Cantal*).

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.06 A Plateau de St-Urcize / 1.06 B Plateau de Trinitat / 1.06 C Caldagès.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UN PLATEAU D'ALTITUDE TRÈS PEU HABITÉ, À LA MARGE DE L'AUVERGNE

Le plateau de l'Aubrac, entre 1000 et 1400 mètres d'altitude, appartient à la famille d'ensembles de paysages des Hautes-terres dont l'expérience est typiquement auvergnate. Une des grandes caractéristiques et singularités de l'Auvergne, plus largement du Massif Central, ce sont ses plateaux d'altitude, plutôt que ses sommets. L'expérience de tels plateaux pour un nouvel arrivant est du même ordre et de la même intensité que l'expérience de quelqu'un qui voit la mer pour la première fois. La localisation de l'Aubrac sur une marge de la région, à cheval avec deux autres régions (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) et deux autres départements (l'Aveyron et la Lozère), très éloignée de Clermont-Ferrand, son caractère très inhabité (c'est la partie d'Auvergne qui, après la Margeride, a la plus faible densité de population), très directement lié aux conditions rigoureuses du climat (certaines années, le plateau peut disparaître longtemps sous la neige) et sa renommée à l'échelle nationale lui confèrent une dimension d'espace «désertique» de plateau d'altitude éloigné et «marginal», à l'écart des grandes activités des plaines.

2.2 LES VACHES QUI PORTENT LE NOM DE L'ENSEMBLE DE PAYSAGE

L'existence de la vache Aubrac, motif paysager du plateau, joue certainement un rôle impor-

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

Portrait de vache Aubrac

tant dans la large renommée de ce territoire.

2.3 DES TERRES D'ESTIVES PAR EXCELLENCE

Du fait de son altitude, le plateau connaît des conditions climatiques sévères et contraignantes et n'autorise quasiment aucune autre culture que celle de l'herbe. Le plateau est essentiellement voué aux pâturages et aux prairies de fauche. Les parcelles, sur les secteurs plats, constituent de grandes étendues d'herbages. Issu de très anciennes traditions d'élevage, d'abord ovin puis exclusivement bovin, le plateau d'Aubrac ne doit son paysage actuel qu'à la présence de nombreux troupeaux en période d'estive. Le morcellement de la propriété, mais surtout le passage du système fromager au système allaitant a provoqué l'apparition de clôtures en barbelés ou en fils électriques, supplantant le berger devenu inutile. Les évolutions qu'a connu l'activité agricole n'ont pas provoqué de profondes transformations des paysages. La surface agricole utile est en effet restée quasi exclusivement constituée de *surfaces toujours en herbe*.

2.4 DEUX VARIATIONS DE L'AUBRAC CANTALIEN

- La partie nord de l'Aubrac est plus basse en altitude et plus boisée. Le plateau granitique se démarque par son origine géologique et les morphologies qui y sont associées. Issu d'une intrusion de granite, il a subi les effets très perceptibles de l'érosion qui se traduisent par un moutonnement de ses lignes aux courbes atténuées, des vallons latéraux au creusement peu prononcé, des blocs épars de granite en boule... De nombreux ruisseaux (Remontalou, Levandès, ruisseaux de Maleval, de Nazat...) ont entaillé sa surface, multipliant les vallons et les gorges. Les perspectives visuelles y sont courtes. Le regard heurte sans cesse les versants abrupts. La forêt recouvre les pentes des vallons. Le hêtre y est majoritaire. (Source : *Atlas départemental des paysages du Cantal*).
- La partie sud de l'ensemble de paysages est plus élevée en altitude et moins boisée. Les plateaux sont le domaine des prairies et de quelques cultures de céréales. La rupture de pente entre les versants abrupts et la surface plane du plateau est souvent brutale, soulignée par une végétation qui se démarque très nettement à ce niveau. (Source : *Atlas départemental des paysages du Cantal*).

2.5 « PAYSAGE ARCHÉTYPIQUE »

Les prairies caillouteuses pâturées de manière extensive sont un «archétype» de l'image de l'Aubrac. Les prairies sont parfois traversées par des drayes, chemins entourés de murets de pierres pour guider les troupeaux. La grande taille des terrains donne l'impression d'un parc gigantesque parcouru par le bétail. Il y a beaucoup d'espace par rapport à la taille du cheptel si bien que la végétation naturelle ne subit pas une forte pression. Le genêt est installé mais progresse peu. Certains prés sont couverts de gentianes selon un espacement et une densité typique. Cette partie de l'Aubrac est l'archétype d'un territoire exploité de manière extensive.

2.6 LES PRÉS-BOIS DE PINS SYLVESTRES

Certaines parcelles, clôturées, sont découpées clairement en plusieurs zones : des prés à herbe rase et genêts et un sous-bois de pins clair. Le bois pâturé apporte un complément alimentaire au troupeau. Parfois, de plus grandes forêts de pins sont plus ou moins pâturées. Les prés-bois de pins sylvestres sont un motif paysager historique de l'Aubrac. Ils tendent à disparaître progressivement du fait de la perte du savoir faire qui favorisait la régénération naturelle des pins. Traditionnellement, comme en Margeride, un système de rotation trentenale était utilisé pour gérer les bois et bosquets de pins sylvestres exploités en prés-bois. Pendant dix ans, le pré-bois était parcouru par les bêtes. Ces dix années précédaient l'arrivée à maturité des pins sylvestres. On coupait alors les pins matures et on dessouchait le terrain. On laissait repartir les nouvelles pousses pendant dix ans. On plantait du seigle pendant les dix années suivantes. Pendant ce temps, le pin se développait. Puis, on gérait de nouveau le bois en pré-bois...

2.7 LA COULEUR DES BOULEAUX ET DES GENÊTS

Sur le plateau dans sa partie nord, la présence des boisements de bouleaux exploités supplante et contraste avec celle des forêts de hêtres des gorges qui le limitent (gorge de la Truyère et du Bès). La couleur des bouleaux au printemps et à l'automne, comme celle des genêts en fleurs, contribue à marquer nettement le passage bref des saisons.

2.8 UNE PLACE POUR LES GENÊTS... ET POUR LES RAPACES

Les genêts occupent souvent la bande étroite de terre au pied des clôtures qui séparent les prés de la route. À tel point que l'agencement clôture-bande étroite de genêts devient progressivement un «motif paysager» de l'Aubrac. Les piquets de clôture sont en bois. Les rapaces les utilisent volontiers comme postes d'observation. À noter que dans la planèze de

Saint-Flour plus au nord, le DOCOB (Document d'Objectifs) du site Natura 2000 incite les agriculteurs à poser des clôtures en plantant des piquets en bois qui sont accueillants pour les rapaces et participent d'un environnement qui leur est favorable.

2.9 L'OMNIPRÉSENCE DISCRÈTE DU MINÉRAL

Cette présence prend une forme naturelle issue de l'érosion (boules, chaos), ou résulte d'une utilisation par l'homme, souvent très ancienne :

- blocs de granite souvent imposants érodés en boules et dispersés sur le plateau ;
- murets de pierres sèches délimitant les parcelles ; les pierres sont issues de l'épierrement des sols et matérialisent les limites de propriété ;
- piquets de clôture constitués de colonnes de granite fichées en terre, supportant plusieurs rangées de barbelés ; les colonnes situées à l'angle ou en bordure de l'entrée des parcelles possèdent des encoches taillées destinées à assurer le maintien des fils. De plus en plus, les piquets de bois remplacent ce matériau ;
- murs des bâtiments d'habitation et d'exploitation, constitués de blocs de granite pouvant atteindre des volumes considérables, en chaînage d'angle ou en appareillage d'ouvertures. La perception que l'on a de ces bâtiments est souvent surprenante en particulier lorsqu'ils jouxtent des chaos naturels.

2.10 HABITAT ET INSTALLATIONS HUMAINES EN POSITION DOMINANTE TRÈS VISIBLES DE LOIN

Les hameaux et les bourgs se répartissent presque systématiquement en position dominante : rebord de plateau, tête de vallon, revers de colline... On y a recherché une exposition au sud ou au sud-est. Ils sont, de ce fait, très visibles de loin. D'autres formes d'installations humaines occupent aussi les légers reliefs, les petits promontoires, les légères ondulations du relief qui parsèment le plateau. Ici quatre grands tilleuls avaient été plantés autour d'une croix installée sur un petit promontoire. Là une pierre « commémorative » a été installée dans un bosquet de pins sur un léger relief... Ces signes religieux ou mémoriaux contribuent au système de repérage très

Pré-bois de bouleaux vers Saint-Urcize

Blocs erratiques de la haute vallée du Bès

Tas d'épierrement récent et haie de frênes à Saint-Urcize

Réhabilitation / extension sur les hauts de Chaudes-Aigues

élaboré constitué au fil du temps par les habitants du plateau pour ne pas s'y perdre par mauvais temps.

2.11 TROIS SIGNES DE RURALITÉ : LA FAUCHE VERTICALE, LE HAMEAU RURAL, LE SON DE L'ÉPICIER

1.La « fauche verticale »

Autour d'une grande stabulation, au bord de la route départementale 13 qui permet de remonter les gorges du Bès en direction de Saint-Rémy-de-Chaudes-Aigues, de longs alignements de frênes ont été émondés. L'émondage des frênes est appelé fauche verticale. C'est une pratique encore largement répandue dans les zones agricoles d'altitude comme l'Aubrac et la Margeride.

2. Des hameaux qui gardent leur caractère rural

Requistat est un hameau rural. C'est-à-dire, un hameau qui a conservé une forme, une organisation et un dimensionnement d'origine rurale. C'est encore très perceptible dans le caractère très distendu des espaces du village. C'est un hameau de fermes dont les espaces extérieurs ont des dimensions qui reflètent l'usage agricole qui en est encore fait. Cet « étalon rural » de l'espace des hameaux a disparu dans beaucoup de parties de l'Auvergne.

3. Le son de l'épicier

Le son du camion de l'épicier qui, en klaxonnant, signale sa présence aux habitants de la campagne est un signe qui se raréfie à notre époque. Il existe encore en Aubrac. La disparition de tels sons a changé l'environnement ordinaire des habitants de ces campagnes depuis une quarantaine d'années. Il persiste ou « réapparaît » par nécessité dans des zones très à l'écart. Ce genre de sons a scandé le quotidien d'un passé qui n'est pas si lointain de la même manière que les cloches de village ont scandé durant longtemps les journées des travailleurs des champs, il y a bien plus longtemps (cf. Corbin A., *Les cloches de la terre ; paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX^e^ siècle*, Albin Michel, 1994).

2.12 LES CHAUDES EAUX DE « CHAUDES-AIGUES »

À Chaudes-Aigues, une trentaine de sources fournissent de l'eau chaude dont la température est comprise entre 45°C et 82°C. Les habitants de la petite ville ont exploité cette particularité depuis longtemps. Le site est une station thermale. Le réseau de chauffage du bourg est entièrement alimenté par les sources d'eau les plus chaudes. Les eaux sont réservées au chauffage des habitations en hiver et canalisées dès le printemps vers l'établissement thermal. C'est un exemple qui constitue une singularité dans l'arsenal de nos aménagements de production d'énergie. C'est aussi un rare exemple parmi ces derniers pour lequel une particularité du milieu a un effet direct sur la vie des habitants, à savoir l'exploitation locale d'une source énergétique sur le lieu de sa production.
La simplicité de cette situation met clairement en évidence la complexité de processus qui sous-tend à l'inverse les autres formes d'aménagement du territoire qui visent à produire de l'énergie (recherche d'un terrain, implantation d'équipements « chez les habitants », acheminement de l'énergie hors site pour la revendre, logiques de compensation...).
Chaudes-Aigues est sur la route des villes d'eau. Comme dans toute ville thermale, de nombreuses infrastructures ont été construites pour accueillir les visiteurs qui, du curiste, a évolué en touriste. Un centre aqualudique a été construit.
Les terrasses sur les versants qui entourent la ville sont toutes à l'abandon.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 CINQ SIGNES RÉCURRENTS DE LA PRÉSENCE HUMAINE SUR LE PLATEAU : LES DRAILLES (« DRAYES »), LES PIQUETS EN PIERRE, LES ALIGNEMENTS DE FRÊNES ÉMONDÉS, LES BURONS, LES SORBIERS AU CONTACT DES FERMES ET DES VILLAGES

De nombreux chemins délimités de part et d'autre par des murets de pierres sèches, les drailles, sillonnent les plateaux pour l'acheminement des troupeaux aux estives. Leur niveau de présence contribue fortement à l'atmosphère minérale singulière de l'Aubrac. Idem pour les piquets des clôtures traditionnellement érigés en granite. Les alignements de frênes émondés le long des voies de communication parfois combinés avec des murets de pierres sèches constituent un troisième élément-motif des pratiques agricoles locales.
Comme les signes religieux sur les légers reliefs, les burons accrochent le regard, lorsqu'ils sont vus en contreplongée. Bâtis en blocs de basalte, ils sont aussi de rares éléments de référence à la présence de l'homme dans les estives. Enfin, autre signe, près des fermes, les sorbiers sont encore très fréquents. Leur pouvoir attractif pour les oiseaux était connu des chasseurs de grives.

3.2 LES SAGNES

Des zones humides appelées sagnes occupent les dépressions où s'accumulent les eaux de ruissellement. Ces vallons, s'ils offrent peu d'intérêt agricole, recèlent par contre une

grande richesse floristique liée aux zones humides, que le drainage ou le reboisement feraient disparaître. Des aides à l'agriculture (mesures agri-environnementales) en garantissent la pérennité.

3.3 LES BOIS DE HÊTRES

Ces bois de hêtres sont le témoignage relictuel de l'ancienne *forêt d'Aubrac*, qui couvrait tout le plateau avant sa mise en valeur agricole.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE DU SEUIL DU PLATEAU EN VENANT DU NORD : ON « ENTRE » SUR LE PLATEAU

À Maurines, en direction d'Anterrieux, on passe progressivement sur le plateau de l'Aubrac. Les bouleaux apparaissent. Des landes aussi, parsemées de bois pâturées.

4.2 L'EXPÉRIENCE SONORE

La vie quotidienne est marquée par une ambiance sonore dont la présence est accentuée par l'apparence relativement dénudée du plateau. Comme dans une grande partie des espaces de ce genre, une sorte d'équivalence sensible entre le visible et le sonore s'établit.

4.3 LE VILLAGE MARTYR D'ANTERRIEUX

Anterrieux est un village *martyr*. Les constructions y ont été incendiées par les allemands lors de leur déroute de 1944 par la même division qui a commis le massacre d'Oradour-sur-Glane. Le désastre est lisible dans la manière dont les fermes ont été reconstruites ou réhabilitées. Elles se démarquent des fermes blocs anciennes du plateau par des ajouts de parties modernes en parpaings... Un musée dans le village conserve la mémoire de ce jour. Le village fait partie des paysages importants de lieux de mémoire de la deuxième guerre mondiale en Auvergne.

Pâturages des environs de Saint-Urcize

4.4 L'EXPÉRIENCE DES VARIATIONS NETTES DE COULEUR SELON LES SAISONS

Selon les saisons, les paysages sont très changeants : à l'enneigement hivernal très monotone succède une explosion de couleurs au printemps, lorsque la végétation redémarre. En période de fenaison, à partir de la mi-juillet, l'Aubrac se teinte d'un camaïeu de verts et de jaunes et révèle, pour une courte période, un aspect jardiné rare dans les massifs voisins à cette altitude.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ÉPIERREMENT MÉCANIQUE DES PÂTURAGES

Les besoins de la mécanisation et les moyens techniques de destruction tendent à faire disparaître peu à peu les chaos naturels.

L'ABANDON DE L'ENSILAGE

L'ensilage est progressivement abandonné. Une préférence est donnée aux techniques plus traditionnelles de fourrage à sec (foin).

L'APPARITION DE CONSTRUCTIONS ET DE RESTAURATIONS CONTEMPORAINES DU BÂTI, LA MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

La modernisation disséminée du bâti donne au territoire de l'Aubrac un nouveau visage. La rareté du bâti rend toute évolution très évidente et apparente.

Herbage et averses orageuses dans les environs de Requistat

1 LES HAUTES TERRES

07 DEVÈS

« On ne s'étonnera pas que le Devès soit une des plus vieilles « campagnes » du Massif Central, au moins bimillénaire, et sans doute davantage. C'est en tout cas le pays où la marque du vieux peuplement est la moins contestable. Le nom des villages est évocateur de cette ancienneté : Solignac, Sanssac-l'Église, Chaspuzac. Les grandes voies romaines (pour une fois) sont certaines. Les villages sont nombreux - souvent quatre à cinq lieux habités pour 10 km². »

Guy BOUET et André FEL, Le Massif Central, Géographie de la France, 1983, Flammarion, p 127-128-129

1. SITUATION

Ce plateau de Haute-Loire s'étend du nord au sud entre la ligne Vazeilles-Limandre, Saint-Paulien au nord marquant une frontière graduelle avec le plateau granitique de la Chaise-Dieu et la pointe de Pradelles au sud, créant une limite progressive avec la « montagne ardéchoise ». La vallée de l'Allier apporte une limite franche sur toute la bordure ouest. À l'est, le plateau du Devès est successivement bordé par le ruisseau de la Méjeanne, la vallée de la Loire, le bassin du Puy et la vallée de la Borne.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.07 A Chaîne du Devès / 1.07 B Plateau de St-Jean-Lachalm / 1.07 C Plateau de Cayres et de Loudes / 1.07 D Plateau du Bouchet-Saint-Nicolas / 1.07 E Plateau des maars de Landos / 1.07 F Plateau de Saint Paul-de-Tartas / 1.07 G Plateau suspendu de Rougeac / 1.07 H Monts de la Durande / 1.07 I Plateau de Siaugues / 1.07 J Plateau d'Allègre et Darsac / 1.07 K Plateau de St-Paulien / 1.07 L Plateau d'Alleyrac.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 L'INFILTRATION DE L'EAU

Il y a très peu de fossés sur le plateau du Devès. Au bord des routes, dans les champs, leur absence donne une piste pour comprendre l'apparence et l'organisation spatiale de cet ensemble paysager. Le Devès est un plateau volcanique. L'eau s'infiltre aisément dans le substrat basaltique. À tel point qu'on dit couramment que « *c'est une sorte de grand réservoir pour l'alimentation en eau de la Haute-Loire* ».

2.2 LE PLUS GRAND PLATEAU VOLCANIQUE CULTIVÉ EN EUROPE

De cette propension à s'infiltrer rapidement dans le socle basaltique résulte une légère déficience hygrométrique dans les sols. Associée d'une part à la barrière de sommets (Le Devès, le Mont Recours, la Visseyre, la Durande...) qui coupe le plateau en deux selon un axe nord-ouest / sud-est et d'autre part à l'altitude (le bourg de Cayres est à 1120 mètres), il en résulte des conditions micro-climatiques particulières favorables à la culture de la lentille. En 1980, on y produisait la quasi totalité de la récolte fran-

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1.07

Plateau du Bouchet-Saint-Nicolas

çaise et depuis 1996, la production est protégée par l'AOC Lentilles Vertes du Puy. C'est le plus grand plateau volcanique cultivé en Europe.

2.3 POINTS DE MIRE : CONSTRUIRE SUR LES SOMMETS

Sur un sommet de « l'épine dorsale » du Devès a été construit le relais de Vazeilles-Limandre. Un peu plus loin a été érigée la tour de télécommunications du Devès. Ces installations relativement récentes renvoient directement à l'histoire des constructions qui, dans le territoire auvergnat, ont colonisé les sommets depuis les romains : du temple sur le sommet du Puy-de-Dôme jusqu'aux relais de télécommunication actuels, en passant par les installations religieuses (croix, chapelles...), par les constructions de contrôle visuel du territoire (châteaux, tours...), ou par les installations scientifiques d'observation du ciel ou des données climatiques... La tour de télécommunication au sommet du Devès est un point de mire, un point de repère visible depuis une grande partie du département au même titre que le Mézenc ou le Mont Bar.

2.4 OÙ LES CINQ POSITIONS DE L'ARBRE SUR LE PLATEAU RENSEIGNENT SUR SON ORGANISATION SPATIALE SCHÉMATIQUE

À partir de cinq positions de l'arbre, très clairement perceptibles sur le plateau, on peut dessiner schématiquement son organisation spatiale. Si la forêt, en partie domaniale, donne son apparence homogène à la crête des « Monts du Devès » qu'elle recouvre (position 1), l'agencement des pratiques agricoles donne clairement son apparence au « plateau du Devès » : une combinaison de champs de lentilles et de céréales dans les terrains les plus riches, en pied de reliefs, et de prés pâturés ou prairies de fauche dans les terrains les plus bas. Des bosquets de pins sylvestres recouvrent les sommets de la plupart des gardes qui parsèment le plateau (position 2). Des bosquets plus petits se retrouvent parfois sur de légers reliefs où affleurent la roche. Là où les pelouses sèches à genévriers ne sont pas parcourues par les moutons, les pins sylvestres se développent (position 3). Quelques prés-bois (prairies boisées en bouquets qui font l'objet d'une exploitation sylvopastorale) sont encore visibles à certains endroits comme le long de la route qui remonte du Nouveau Monde vers le Bouchet-Saint-Nicolas. La plupart des parcelles du plateau sont délimitées par des murets de pierres qui sont très souvent accompagnés d'arbres (position 4). La présence de ces arbres utiles et alignés, à dominance de frênes, associés aux murs, sur un vaste espace de plateau qu'ils révèlent par contraste, participe très clairement de l'impression d'exotisme que décrit Julien Gracq lorsqu'il parle des plateaux de hautes terres auvergnates (Gracq J., *Carnets du Grand Chemin*, José Corti, 1992). Autour des villages, des hameaux et des fermes isolées, cette présence a tendance à s'étoffer, du fait de la quasi disparition d'un mode de gestion adapté à l'utilisation qu'on faisait de ces arbres (position 5).

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES GARDES

Un motif propre à l'ensemble paysager du Devès résulte d'une particularité de relief : la présence de cônes volcaniques formés de scories

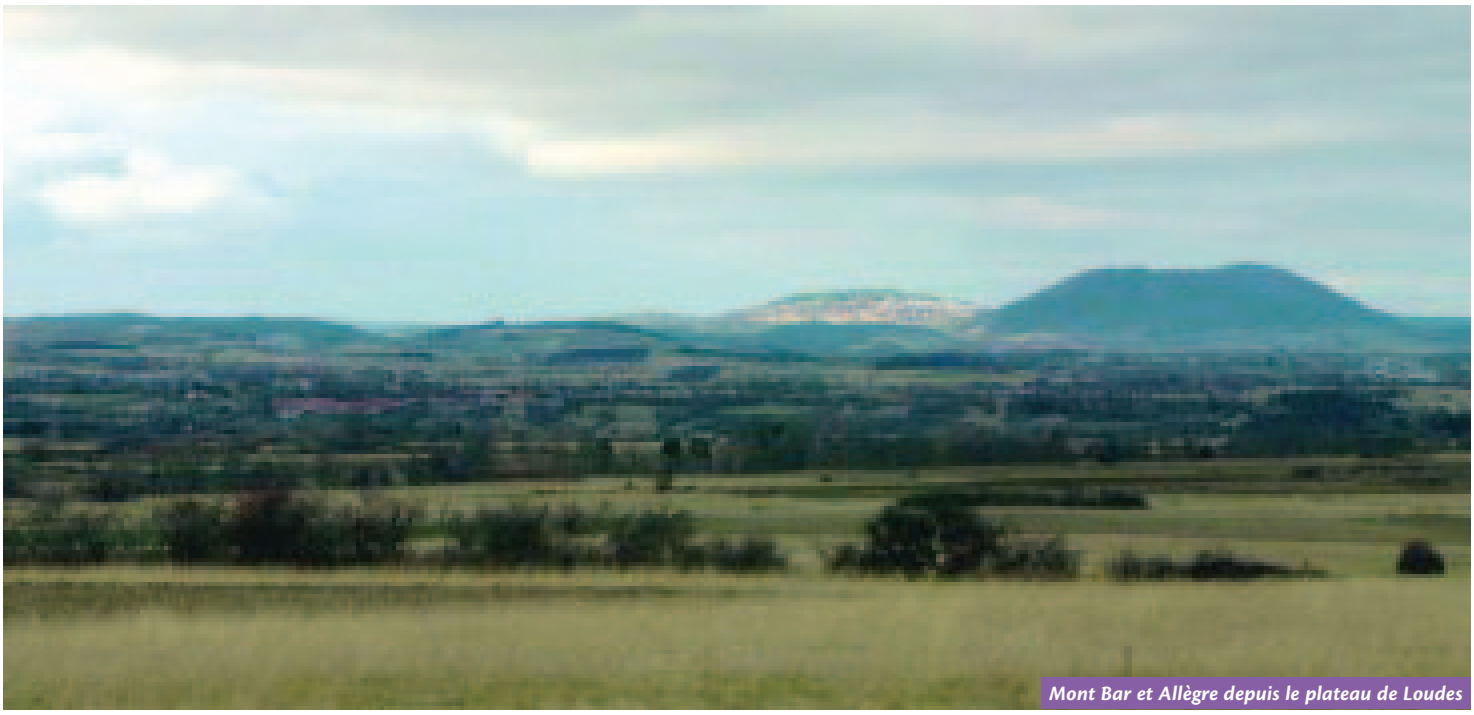

Mont Bar et Allègre depuis le plateau de Loudes

noires ou rougeâtres appelés « gardes ». Près de cent cinquante gardes aplaties sont plus ou moins bien perceptibles sur l'ensemble du plateau. Sur son axe nord-sud, les « gardes » sont réunies comme une chaîne de petits monts recouverts de forêts. Ailleurs, les autres gardes, très nombreuses, « émergent » plutôt comme des objets au milieu des champs du plateau. La plupart ont été cultivées, au moins dans leur partie basse où la terre est plus épaisse et plus riche. Leur sommet est souvent occupé par des bosquets de pins ou des affleurements rocheux. L'association d'une garde et du bois de pin qui la coiffe est très particulière au Devès.

3.2 LES MAARS

Un deuxième motif résulte encore d'une particularité de relief : la présence de cratères d'explosion circulaires appelés « maars » qui accidentent le plateau. La plupart sont des dépressions occupées par une végétation spontanée adaptée aux milieux humides : le maar de Landos, le maar de la Sauvetat... Ils sont le plus souvent inventoriés comme Espaces Naturels Sensibles par le Conseil Général et référencés comme sites naturels d'intérêt communautaire. C'est un motif paysager qui pourrait être qualifié de discret parce qu'il résulte d'un relief en creux, un négatif, et que de par leur nature humide, ils sont le plus souvent en retrait par rapport aux usages et à l'occupation majoritaire des sols du plateau.

3.3 LES MURETS DE PIERRES

Les murets de pierres qui délimitent les parcelles sont, au-delà de l'habitat ancien, les éléments construits les plus caractéristiques du Devès. Ils sont le résultat de l'épierrement progressif des sols depuis des siècles par les habitants du plateau pour les cultiver où les rendre pâturables. La hauteur des murs peut y atteindre deux mètres. Des abris, sortes de cabanes de pierres intégrées, ont parfois été construits dans ces murs. C'est un motif paysager d'un genre particulier. Ils sont tout simplement l'expression d'une culture résultant d'un mode difficile de relation au milieu (nécessité d'épierrer les sols et de s'abriter de la rigueur du climat sur le plateau).

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE PLATEAU D'ALTITUDE

Une des grandes caractéristiques et singularités de l'Auvergne, plus largement du Massif Central, ce sont ses vastes plateaux d'altitude plutôt que ses sommets. L'expérience qu'on peut avoir du Devès a quelque chose à voir avec celle de la planèze de Saint-Flour par exemple, ou des plateaux basaltiques du Cézallier... Pour un nouvel arrivant, qui découvrirait l'Auvergne, l'expérience de ces plateaux perchés est du même ordre et de la même intensité que celle de voir la mer pour la première fois. Julien Gracq a décrit la découverte de ces paysages en soulignant le « sentiment d'exotisme » qu'ils procurent (« *Tout ce qui subsiste d'intégralement exotique dans le paysage français me semble se cantonner là : c'est comme un morceau de continent chauve et brusquement exondé qui ferait surface au-dessus des sempiternelles campagnes bocagères qui sont la banalité de notre terroir* ». Gracq J., *Carnets du Grand Chemin*, José Corti, 1992).

4.2 LE LAC DU BOUCHET

Le plus beau cratère d'explosion du plateau du Devès abrite l'un des lacs les plus profonds et les plus mystérieux d'Auvergne : le lac du Bouchet. C'est un espace étrange entouré en partie d'une hêtraie. Il a pour singularité mystérieuse qu'aucune source, aucun cours d'eau ne l'alimente apparemment. Un épisode célèbre du récit de l'écrivain anglais Robert Louis Stevenson (Stevenson R.L., *Voyage avec un âne dans les Cévennes*, 1879) a lieu au lac du

1.07

Relais de Vazeilles-Limandre

Bouchet. Le récit de son cheminement a été transformé en itinéraire qui traverse le plateau du Devès du lac du Bouchet à Pradelles.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA DISPARITION D'UNE GARDE

La garde de Bizac a progressivement disparu du fait de son exploitation en carrière pour la pouzzolane. Ce que l'on peut voir : les «restes» d'un relief. La disparition intégrale d'un relief est un événement rare assimilable par exemple à ce que peut produire la mise en eau d'un barrage.

LA DISPARITION PROGRESSIVE DES MURETS ET DE LA CULTURE DONT ILS SONT L'EXPRESSION

L'abandon de cette culture est perceptible dans certains signes : certains murs sont doublés par des barbelés quand les parcelles sont dédiées à l'élevage ; certains murs résultent d'un épierrement mécanique ; beaucoup de murets s'affaissent et s'effacent lentement...

LA DENSIFICATION DE LA PRÉSENCE DES ARBRES AUTOUR DE CERTAINS HAMEAUX AGRICOLES

Petit-à-petit, les arbres (essentiellement des frênes) autour des hameaux, qui autrefois étaient utilisés pour des raisons diverses (fourrage, bois...) le sont moins aujourd'hui. De fait, moins entretenus, leur feuillage se développe, de nouvelles pousses sont laissées, et leur présence est plus grande.

L'ENFRICHEMENT DE CERTAINS PETITS VALLONS

Trop éloignés des villages, ils ne sont plus entretenus par les vaches laitières. L'implantation d'un village en tête de vallon garantit encore son entretien contre l'enfrichement.

LE RÔLE DU LAC DU BOUCHET

Le lac du Bouchet devient une véritable «infrastructure naturelle de proximité» pour l'agglomération du Puy-en-Velay.

L'APPARITION DES ÉOLIENNES

Un «champ» d'éoliennes a été «planté» vers Saint-Jean-Lachalm. Elles émergent de la forêt.

LA PRISE DE CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE DES MAARS ET ZONES HUMIDES COMME ÉLÉMENTS DISCRETS DE RICHESSE NATURELLE.

La préservation naturaliste des maars comme celui du marais de Limagne ou celui du Pechay à Costaros tend progressivement à rendre évident l'importance identitaire de ces formation volcaniques singulières.

LA DISPARITION QUASI COMPLÈTE DES PRÉS-BOIS

Forme plus ordinaire que les formes géologiques de maars, résultant d'une pratique ancestrale, les prés-bois pourtant peu courant en Auvergne et largement associés aux systèmes sylvopastoraux des plateaux d'altitude, disparaissent progressivement sans éveiller l'attention.

LES EXTENSIONS DES BOURGS, VILLAGES ET HAMEAUX

Ce phénomène s'accentue à proximité de l'agglomération du Puy-en-Velay.

1

LES HAUTES TERRES

08

MARGERIDE

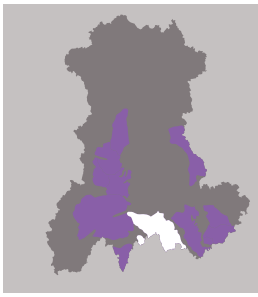

La Margeride est peut-être avant tout une appellation administrative et politique, certains locaux préférant le terme de Gévaudan. Faisant partie des hautes terres de l'Auvergne, la Margeride est séparée du plateau du Devès par la vallée et les gorges du Haut-Allier. Dans le Cantal, elle se frotte à la vallée et aux gorges de la Truyère et au massif du Cantal.

1. SITUATION

Elle est avant tout un large plateau granitique à trois étages. Le premier correspond à la vaste clairière de la ville de Saugues, sorte de « bassin », très cultivé et ouvert. À l'arrière plan, les deux étages suivants : un piémont constitué par une multitude de boisements, de champs et de pâtures ; ensuite une crête très érodée, essentiellement forestière ou de lande. L'enchaînement des monts constitue cette longue échine montagneuse qui court en direction de la Lozère.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.08 A Echnine de la Margeride / 1.08 B Plateaux de la Margeride / 1.08 C Bassin de Saugues / 1.08 D Plateau de Rézentières / 1.08 E Plateau de Ruynes + 4.03 E Plateau de Rageade et Lastic (Transition avec 4.03 Contreforts de Margeride).

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 LE MOTIF PAYSAGER DES ALVÉOLES GRANITIQUES, ILLUSTRATION D'UNE CERTAINE COMPLEXITÉ DE L'ORGANISATION AGRICOLE

Sorte de petite plaine légèrement concave, l'alvéole granitique est un événement géologique récurrent sur le plateau de Margeride. C'est un motif paysager margeridien dont la décomposition donne une image schématique de l'organisation agricole du territoire. On y trouve les six éléments suivants :

- un ensemble de prairies dont certaines sont naturelles et d'autres semées. Les prairies semées présentent des espèces peu variées (moins de cinq) quand les prairies naturelles peuvent en compter plus de dix, voire jusqu'à une trentaine ;
- des prés qui incluent des bosquets de pins sylvestres le plus souvent associés à des zones d'affleurement de blocs de granite ;
- des prés-bois de pins parfois encore pâturés, parfois aux sous-bois plus ou moins abandonnés (cf. *ensemble des paysages de l'Aubrac, paragraphe 2.6. Les prés-bois de pins sylvestres*) ;

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

Pré de fauche et pâturage humide dans une alvéole granitique non loin de Thoras

- des champs de cultures de seigle ;
- des monticules de blocs de granite rassemblés le plus souvent sous un arbre au milieu des prés, fruits de l'épierrement des terrains agricoles ;
- des groupes de pierres au milieu des champs appelés *Tors*. Pendants naturels des monticules artificiels issus de l'épierrement, ces tas de pierres se sont dégagés, au cours des temps géologiques, des couches de sable qui les englobaient.

2.2 LES TERRITOIRES MIXTES : PRÉS-BOIS DE PINS SYLVESTRES

Les prés-bois de pins sylvestres et les parcours des troupeaux relèvent d'un degré élevé de complexité des modes d'utilisation et de gestion du territoire. Les systèmes mixtes où plusieurs fonctions se superposent étaient fréquents et engendraient des formes spatiales courantes dans les campagnes et même dans les villes autrefois. Ils ont disparu progressivement, supplantés par les standards des pratiques spatiales développées au 20e siècle dont le modèle tend à la juxtaposition systématique des espaces et des fonctions.
Les espaces mixtes d'aujourd'hui sont notamment les prés-bois en Margeride ou les prés-vergers ailleurs (agro-foresterie). Dans ces espaces à la fois agricoles et forestiers, la simple superposition logique des pratiques est considérée comme favorable à la biodiversité. Les prés-bois tendent à disparaître. Leur préservation a été rendue difficile par les évolutions des pratiques agricoles des dernières décennies.

2.3 DES PARCOURS À MOUTONS À LA DOMINANCE DE LA VACHE LAITIÈRE

Une partie des richesses et particularités paysagères de la Margeride réside dans ses prairies naturelles et ses landes à moutons. De-ci de-là, les prairies artificielles apparaissent, apportant avec elles toute une logique de simplification des éléments du territoire agricole. Les vaches laitières occupent le terrain.

2.4 LES «SAISONS» : UNE CULTURE LOCALE DE LA CUEILLETTE

Le territoire de la Margeride est en grande partie recouvert de forêts. Les pratiques de cueillette y sont toujours répandues. Le fait qu'elles aient encore un nom, les saisons, témoigne de leur implantation dans la culture des habitants de ces contrées. Étaient ramassés jadis, en grande quantité, les champignons, les myrtilles, les lichens sur les pins (pour la fabrication des parfums), les narcisses...

2.5 LES FORÊTS SECTIONNALES

Les forêts sectionnales sont nombreuses en Margeride. Beaucoup ont été plantées en épicéa au moment de la grande politique de replantation encouragée par le Fond Forestier National dans les années 1950, ou sont issues de l'abandon des parcours et la reconquête spontanée par les pins sylvestres. Ces forêts apportent un revenu aux habitants. Il y a une quinzaine d'années, on pouvait entendre que c'était le revenu des sectionnaux qui permettait à une partie des habitants de rester sur le territoire. Comme dans d'autres territoires auvergnats de forêts d'altitude, on ne peut comprendre leur fonctionnement sans saisir cette particularité foncière.

2.6 UN PAYSAGE DE COMMUNAUTÉ VILLAGEOISE

Le paysage de Margeride fait figure de symbole quand on veut parler de *communauté villageoise*. Les motifs de la vie collective sont nombreux et ont modelé le paysage margeridien plus qu'ailleurs. Les sectionnaux et les communautés des bois de pins fournissaient les coupes d'affouage (L'affouage est le droit qu'ont les habitants d'une commune forestière de prélever du bois dans la forêt communale à des fins domestiques). Les landes, elles aussi terres communes, servaient au parcours d'un seul troupeau de village sous la conduite d'un seul berger. Cueillette, vaine pâture, irrigation manuelle des prairies, four à pain, tout était pensé pour la communauté agro-pastorale. De toutes ces pratiques collectives perdurent ça et là le parcours de quelques troupeaux et l'exploitation collective de la forêt.

2.7 UNE MULTITUDE DE VALLÉES

Derrière son apparence de haut plateau, la Margeride est découpée par de nombreuses vallées seulement occupées par quelques exploitations agricoles ouvrant de petites clairières au milieu des denses forêts de pente. La Seuge, particulièrement, prend parfois les allures d'un torrent impétueux. Ses berges sont taillées à pic et, par intervalles, des dykes effilés s'élancent dans le vide. L'Ance du sud, la Virlange, le Suéjols, le Panis qui descend de Vazeilles arrosent de leur côté des paysages granitiques, un peu uniformes mais qui ne sont pas sans beauté. De nombreux châteaux-forts que l'on trouvait autour de Saugues vers 1300, n'existent plus qu'à titre de souvenir, à l'état de ruines ou transformés.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ALVÉOLES GRANITIQUES, LES BOSQUETS DE PINS SYLVESTRES SUR AFFLEUREMENTS GRANITIQUES, LES AMAS NATURELS OU ARTIFICIELS DE PIERRES

cf. les grandes composantes des paysages

3.2 L'ALIGNEMENT DE FRÊNES ÉMONDÉS : « FAIRE LA FEUILLE »

Plus ou moins aux abords des bourgs et hameaux, les frênes en alignement le long des parcelles agricoles ou des chemins sont encore émondés pour « faire la feuille ». La pratique qui n'a jamais vraiment cessé a repris plus fortement lors de la sécheresse de 2003. L'émondage des frênes aujourd'hui relève d'une logique d'appoint de fourrage temporaire qui suit les aléas climatiques. Ils sont des signes indicateurs devenus de plus en plus rares d'un mode de relation au végétal induit par les aléas du climat.

3.3 LA CLÔTURE DE PIERRES

Les clôtures qui ferment les champs relèvent du motif paysager : soit des poteaux de pierres, soit des murs de pierres dans lesquels sont fichés des pièces métalliques pour passer des fils. Les rapaces affectionnent ces « perchoirs-observatoires » en limite de champs.

3.4 LA COIFFURE PAR EN-DESSOUS DES HÊTRES SOULIGNE LA RELATIVE ABSENCE DES FORÊTS DE CE TYPE EN MARGERIDE

La *forme coiffée* par en-dessous des hêtres est un motif paysager. Les « coiffeurs-jardiniers » sont les vaches. La forêt de hêtres est rare malgré sa capacité à se régénérer à cette altitude et malgré sa qualité énergétique.

3.5 LA CARRIÈRE VILLAGEOISE

On rencontre parfois une excavation de moins de dix mètres de large sur trois mètres de profondeur à peine, bricolée, creusée au bord des routes. C'est une ancienne carrière à usage individuel ou villageois. Ce genre d'exploitation pour des besoins très locaux est récurrent en Margeride.

3.6 LA RUINE ET LE SUREAU

De nombreuses fermes anciennes sont en ruine. Sans toiture, des bosquets de sureaux poussent entre les murs. L'association d'une ruine et du sureau noir est un motif paysager récurrent et actuel dans une partie des territoires ruraux.

Vaches pâturant sous un pré-bois de pins au-dessus de Chazeau

Prés-bois de pins sylvestre

Parc à moutons sous le mont Mouchet

1.08

3.7 L'ALISIER BLANC ET LE PIN SYLVESTRE

Les alisiers blancs isolés sont très répandus en Margeride au point qu'on puisse dire que c'est « l'arbre de la Margeride ». Il est en concurrence symbolique, en quelque sorte, avec le pin sylvestre très présent qui, en bosquet au milieu des prés notamment, génère de nombreux motifs paysagers caractéristiques.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE DES CRÊTES DE MARGERIDE

Peu des crêtes de la Margeride sont aujourd'hui encore à découvert. Celles qui le sont, encore couvertes de landes, se voient de loin. L'expérience de vision à 360 degrés depuis les crêtes, de plus en plus rare, donne une impression de « flottement ». Au sommet du Mont Mouchet, sur un espace de landes enclos par la forêt, un belvédère panoramique surélevé a été construit pour en faire ponctuellement et artificiellement l'expérience.

4.2 L'EXPÉRIENCE D'UN « PAYSAGE AUSTÈRE », FORTEMENT SOUMIS AUX ALÉAS CLIMATIQUES HIVERNAUX

Un qualificatif vient à la bouche quand on traverse ce genre de territoire de montagne de Margeride. C'est un paysage « austère ». Le sentiment d'austérité est peut-être provoqué par le caractère binaire de son organisation : forêts denses de conifères, assez sombres, et parcelles pâturées très simplifiées de grandes dimensions. Il résulte sûrement aussi de divers signes indicateurs de « pays éloigné », encore relativement enclavé, et contraint par la rudesse des aléas climatiques. L'un d'entre eux est une forme d'aménagement singulière : à Sistrières, le dédoublement d'une voie principale en *route d'hiver* encore praticable quand la neige s'est accumulée sur la première. Ce sentiment d'austérité résulte peut-être encore de la physionomie de ce coin de terre qui est totalement différente suivant les saisons. D'un aspect grisâtre et monotone en automne ou en hiver, durant les chaudes journées d'été, au contraire, le contraste des moissons dorées et des bois sombres impressionne singulièrement.

4.3 L'EXPÉRIENCE DE L'ÉTALON AGRICOLE

Dans de nombreux endroits en Margeride, l'étalonnage de l'espace est encore établi sur la base de l'animal, et non de l'automobile comme c'est le cas dans beaucoup d'autres territoires contemporains. Un exemple est le gabarit « anormal » des espaces publics de Ruynes-en-Margeride : les rues et les places sont très largement dimensionnées. L'étalon est clairement animal. Le bourg était le site d'un marché. Comme à Fay-sur-Lignon sur le plateau du Mézenc, des hôtels ont été construits en densité importante.
Le hameau de Pompeyrin est aussi un exemple de hameau dans lequel l'étalon spatial agricole a été préservé. Les « espaces publics » n'y sont pas colonisés par une forme d'aménagement urbain mais ont conservé leur organisation et fonction agricole. Une certaine ambiance en résulte du fait que l'espace est en partie utilisé pour le stockage ou pour garer les outils agricoles...
Ce sont des exemples d'une culture autre de l'espace public, en voie de disparition, rappelée au souvenir par les foires qui se déroulent encore dans certains villages.

4.4 L'EXPÉRIENCE D'UN ALIGNEMENT DE HÊTRES DE SEPT KILOMÈTRES

Après Pinols, la route est bordée d'un alignement de hêtres encore conséquent. Ils sont relativement âgés. Certains résistants du Mont Mouchet auraient inscrit les messages que l'on peut lire sur leur tronc. Certains hêtres ont été coupés pour élargir la route. Ils sont parfois à découvert, parfois pris dans la forêt que traverse la route.

4.5 UN TERRITOIRE DE LA RÉSISTANCE : SAUGUES ET LE MONT MOUCHET

Un ensemble de formes d'aménagements constitue aujourd'hui une sorte de « paysage de la Résistance » dans le territoire de Haute-Loire et d'Auvergne en général. La Margeride, dans ce réseau de sites de mémoire, prend une place importante du fait des événements célèbres qui s'y sont déroulés. La « montagne mémoriale » du Mouchet, centrée sur les ruines de la maison forestière, et la Vierge de Saugues en sont les témoignages les plus aisément visibles.

4.6 LES SITES QUI JALONNENT LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE : SAUGUES, LE SAUVAGE...

La ville de Saugues a une économie orientée sur l'accueil touristique des pèlerins du chemin de Saint-Jacques : plus de quatre cents lits. La présence de commerces actifs au centre du bourg indique cette orientation : vente de chaussures de marche, par exemple, de livres dont le sujet est le chemin de Saint-Jacques...

Vallée forestière de l'Ance du sud

Scène de fauche à Bugeac

Le domaine isolé du Sauvage est une halte le long du chemin. La ferme a été aménagée en gîte. Jadis, elle appartenait à l'Hôpital Général du Puy-en-Velay. Elle lui fournissait des produits alimentaires. Il y a eu pendant longtemps des liens étroits de nécessité entre les grands équipements urbains et la campagne.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

SIMPLIFICATION DE L'OCCUPATION AGRICOLE ET PRÉDOMINANCE DES VACHES LAITIÈRES AU DÉTRIMENT DES OVINS

On peut trouver en Margeride un grand nombre d'exemples de mouvement de simplification de l'occupation agricole. Un exemple caractéristique est celui de grands bâtiments agricoles construits sur un promontoire, deux exploitations se partageant la croupe entre deux vallées. L'usage des sols se simplifie par suite de la construction de grandes stabulations. La culture de l'ensilage se développe remplaçant certaines pâtures. L'agriculteur transforme çà et là le vieux terroir : il nivelle les murettes, comble les « rases » des prairies (fossés, canaux de drainage), arrache quelques frênes, défriche les bruyères au girobroyeur. Les clôtures électriques se font plus nombreuses autour des prairies les mieux soignées. Une économie laitière semi-intensive prend place.

L'ABANDON DES ZONES DE PARCOURS ET L'ENFRICHEMENT DES PRÉS-BOIS

DRAINAGE DES PRAIRIES HUMIDES

Depuis longtemps, les prairies ont été drainées pour la pâture ou la culture. Le drainage des prairies humides est une forme de modification du milieu qui oppose aujourd'hui les agriculteurs aux exigences naturalistes.

ÉPIERREMENT MÉCANIQUE DES PRAIRIES

Les nouveaux tas de pierres issus de l'épierrement des prairies à la machine, entassements plus grossiers, diffèrent visuellement des anciens tas issus de l'énergie animale et humaine.

ABANDON DE L'ÉLEVAGE DE CHEVAUX À VIANDE

La Haute-Loire a été le premier département français pour l'élevage du cheval à viande de boucherie. Si dans les années 1990, il y avait encore des chevaux, ils ont aujourd'hui disparus du paysage. Leur élevage était un système extensif. Il y avait dans les bourgs des boucheries chevalines qui ont disparu. Aujourd'hui, rares sont ceux qui mangent encore du cheval. C'est la disparition d'un élément de culture culinaire.

INSTALLATION DE « CHAMPS SOLAIRES » ET DE « BÂTIMENTS PHOTOVOLTAÏQUES »

Un projet de huit hectares de panneaux solaires est prévu au lieu dit « le Sauvage », espace actuellement utilisé en estives. Le pré est situé sous une ligne d'acheminement de l'électricité. La notion de « champ » solaire ne doit pas masquer le caractère industriel d'une telle installation de production d'énergie.
Les agriculteurs, de leur côté, ont constitué des groupements solidaires pour organiser l'installation de panneaux solaires sur les toitures des bâtiments agricoles. Cela a permis, en réponse aux incitations gouvernementales, un développement rapide de ces « toitures énergétiques ».

RÉACTIVATION DE L'ÉMONDAGE DE FRÊNES POUR FAIRE LA FEUILLE

Depuis les dernières sécheresses, la pratique de l'émondage des frênes redevient d'actualité pour le fourrage des animaux. L'apparence des campagnes où la pratique revit est marquée par les alignements étranges de frênes émondés près des hameaux.

1

09

LES HAUTES TERRES

MÉZENC

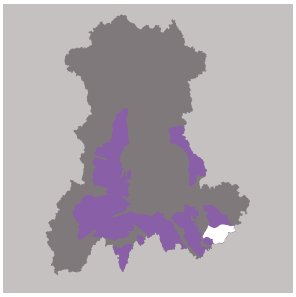

Le Mézenc est « la montagne de Haute-Loire », élément de repère et d'orientation visible en de nombreux points du département, il domine une région paysagère dont les particularités s'apparentent à celles des hautes terres du Massif Central (Aubrac, Cézallier, Cantal, Haut-Forez) sans y ressembler tout à fait (cf. Inventaire des Paysages de Haute-Loire, 2001).

1. SITUATION

Cet ensemble paysager occupe la partie sud-est du département de la Haute-Loire. Il est limité à l'ouest par la vallée de la Loire, au sud et sud-est par la ligne de partage des eaux Atlantique/Méditerranée, au nord, par le Meygal, région contrastant de par son maillage bocager et ses sucs phonolitiques pointus.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.09 A Monts du Mézenc / 1.09 B Plateau de Saint Front / 1.09 C Plateau des Vastres / 1.09 D Plateau de Freycenet-Latour / 1.09 E Plateau de Présailles et de Freycenet-Lacuche / 1.09 F Bassin de Lantriac.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UN PLATEAU D'ALTITUDE

Les hauteurs du Mézenc sont impressionnantes par l'immensité de leurs pâturages partout piquetés de fermes isolées jusqu'à 1500 mètres d'altitude. « *Nulle part dans le Massif central, on ne voit la maison permanente installée aussi haut* » (Fel A., Bouet G., *Atlas géographique de la France moderne, Le Massif Central*, Flammarion, 1983). Dans ces pâtures, parsemées de croix en pierre (croix de Boutière, croix de Peccata...), le climat reste rude et hostile. Les températures moyennes très basses (entre 5° et 7°C) et les minima d'hiver dépassant parfois -20°C expliquent d'une part la présence de bâtiments traditionnels longs et très bas, à la toiture de lauzes descendant presque jusqu'au sol, sans aucune ouverture du côté du nord, et d'autre part la présence de nombreux dispositifs pour l'hiver : anti-congères, plantations, garages de bord de route, piquets rouges de signalisation...

2.2 DES DISPOSITIFS D'HABITAT POUR SE PROTÉGER DES CONDITIONS CLIMATIQUES

En ce qui concerne l'habitat, si certaines grandes fermes subsistent çà et là, la règle était celle de petites maisons groupées au sein d'un village. On était chez soi, entre le pré et le carré de pommes de terre, abrité par un bouquet de hêtres du côté de la *burle*, nom que l'on donne au vent froid hivernal dans ces

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1.09

Depuis Moudeyres, basculement sur le plateau du Mézenc

pays d'altitude. On hérite d'une forme d'architecture de cueillette : utilisation des pierres pour les murs de construction et des lauzes pour les toitures ; utilisation des murets et des lauzes dressées pour les aménagements privés ou publics. Il reste des toitures traditionnelles de chaumes dans certains hameaux comme à Bigorre, aux Maziaux, à La Roche, à Vachères... mais la plupart ont été remplacées par des toits de tôles.

2.3 DES SOMMETS ET DES DÉPRESSIONS

Le massif du Mézenc est formé par des coulées de basalte relativement planes qui lui ont donné une haute altitude de 1200 à 1300 m. De nombreux sommets aux formes diverses (dômes, coupoles, pyramides, crêtes, pointements rocheux) dominent les vastes étendues de prés en contrebas. Certains sommets sont artificiellement boisés. D'autres accueillent des landes subalpines au caractère exceptionnel du fait d'une part de la rareté de ce genre de milieu en Auvergne, l'étage subalpin étant très peu représenté, et d'autre part de la présence singulière de l'anémone printanière (Pulsatilla vernalis) que l'on ne trouve ailleurs que sur le Plomb du Cantal. Au plus creux du plateau existent quelques dépressions marécageuses, anciens cratères d'explosion (maars). Sur les sommets des appareils volcaniques, les roches affleurent. Sur les pentes, de longues processions d'éboulis se décrochent des rochers et dévalent les pentes : on les appelle des chiers, chirats ou clapiers.

2.4 NARCES, LACS, TOURBIÈRES DE PENTES ET SOURCES...

La montagne est génératrice de sources. Sur les flancs des versants apparaissent des zones humides (souvent des tourbières de pente) d'où s'échappent les ruisseaux vers l'aval. Ces formes sont encore plus marquées lorsqu'il s'agit de cratères d'explosion : les narces de Chaudeyrolles, le lac d'altitude de St-Front. Après les mouillères de pente et les cirques, les vallées s'enfoncent plus vigoureusement dans le relief et rejoignent de nombreuses et profondes vallées (L'Orcival, La Gagne, Le Lignon, La Gazeille, L'Aubepin et La Veyradeyre).

2.5 UN PAYSAGE DE BÉTAIL ÉTROITEMENT DÉPENDANT DE LA QUALITÉ DE L'HERBE

Ce qui étonne le plus sur le Mézenc, c'est le caractère d'une « région toujours en herbe ». Jadis la polyculture ou plutôt le système agro-pastoral s'étendait à ce plateau élevé. Les productions céréalières et légumières vivrières atteignaient des altitudes défiant toute logique agronomique et permettaient aux nombreux habitants des fermes de vivre dans une certaine autarcie. Des troupeaux transhumants venaient, depuis les régions méridionales, au plus chaud de l'été, profiter de l'herbe encore verte de la montagne. Les terrains de parcours, « biens communaux », étaient reliés par de vastes chemins appelés drayes. Certaines demeurent dans le paysage : la Draye de Soutrou sous le Mont d'Alambre par exemple. Depuis l'ouverture des marchés et la baisse démographique, les surfaces en cultures se sont considérablement réduites. Le plateau du Mézenc constitue aujourd'hui la région la plus herbagère du département. Plus de 90 % de la surface agricole utile est « toujours en herbe ». Cela s'explique en partie par le fait que dans les années 90, les élus du plateau et exploitants, pour sauver l'agriculture ont choisi de faire renaître le savoir-faire local autour de l'engraissement des bovins aux foins du Mézenc. Ainsi est née l'association de producteurs du « Fin gras du Mézenc » qui en 2006 a obtenu une AOC pour un terroir et une production originale vivaro-vellave. La qualité de la viande de boeuf du Mézenc est étroitement liée à la qualité de l'herbe des prairies, notamment à la présence du Fenouil des Alpes (Meum Athamanticum) localement nommé *cistre*. Le système de gestion des prairies par les agriculteurs favorise traditionnellement la présence d'un cortège floristique riche et particulier, qui

Épierrement en murets dans le cirque des Estables

est le secret du goût de la viande.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ZONES HUMIDES ET LES ÉBOULIS : DEUX MILIEUX NATURELS RÉCURRENTS

Les zones humides (prairies humides, tourbières et mégaphorbiaies) et les éboulis, ou pierriers (« chiers »), sont les motifs paysagers naturels de l'ensemble des paysages du Mézenc. Bien que ne présentant aucune parenté écologique ou visuelle, ils ont le point commun de receler une grande diversité de plantes ou d'animaux rares (tulipes des dents du Diable, lys martagon de la Grosse Roche, séneçon leucophile des phonolites du Mézenc....).

3.2 LES « TIMBRES POSTES »

De très petits boisements de résineux, en timbres postes, ont été plantés par-ci par-là de façon sporadique au milieu des prairies en réponse à une forme de déprise agricole. S'ils se ressemblent, il faut cependant différencier deux grands types : les petits boisements en bord de routes, qui les protègent de la neige en hiver, et les petits boisements loin des routes, qui n'assurent pas de fonction particulière.

3.3 LES PLACES DE FOIRE AUX BESTIAUX

L'exemple de la place pour la foire aux chevaux de Fay-sur-Lignon illustre bien ce motif. Elle a une grande dimension par rapport au bourg. Elle est entourée d'hôtels en quantité surprenante qui témoignent de l'importance de la foire qui se poursuit aujourd'hui encore chaque automne. Le cheval a étalonné le rapport entre espace construit et espace public du bourg. Le bourg est relativement isolé et les participants devaient, pour s'y rendre, affronter les conditions climatiques très rudes du plateau du Mézenc. Difficile et aléatoire de faire le trajet pour la foire en un jour.

3.4 LE FRÊNE

Les alignements principalement de frênes et parfois de sorbiers donnent les seuls signaux verticaux au milieu des prairies du plateau du Mézenc. Au-delà de ces alignements, le frêne est partout et accompagne la vie rurale depuis longtemps. C'est « l'arbre du monde rural » en Auvergne.

4. EXPERIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE SINGULIÈRE D'UN « PAYS DE CONFINS »

« Le massif du Mézenc est un autre pays de confins et d'isolement », écrivait André FEL (Fel A., Bouet G., *Atlas géographique de la France moderne, Le Massif Central*, Flammarion, 1983). Certains disent que « la vue s'égare en arrivant sur le plateau du Mézenc », que « l'air frais, parfois un voile de brouillard, nous signifie que nous sommes en altitude ». Et que « nous sommes arrivés à LA montagne de la Haute-Loire sur le massif du Mézenc ». L'expérience des confins se traduit non seulement dans ce que l'on voit ou ce que l'on vit, du fait de l'éloignement, de l'altitude et de la rudesse du climat, mais aussi par la manière dont les habitants y vivent et y pensent. C'est une culture encore forte qui renvoie à tout visiteur temporaire son identité d'étranger.

4.2 L'EXPÉRIENCE DU LEVER DE SOLEIL DEPUIS LE SOMMET DU MÉZENC

Une forme de tradition s'est instaurée : la montée sur le Mézenc pour assister au lever du soleil. C'est au travers de ce genre de traditions locales que l'on peut saisir le prestige et l'importance symbolique d'un tel lieu pour les habitants. Augustin Berque parle d'*écosymbole* à ce sujet (Berque A., *Du geste à la cité ; Formes urbaines et lien social au Japon*, Gallimard, 1993). Les coutumes des pays d'Extrême-Orient favorisent encore beaucoup ce

1.09

genre de traditions qui lient un point de vue singulier à un événement naturel comme le lever du soleil ou une floraison particulière à une époque de l'année. Cette association rend ces lieux très célèbres.

4.3 L'EXPÉRIENCE ALTILIGÉRIENNE DE LA VUE SUR LE MONT-MÉZENC

La silhouette caractéristique du Mont Mézenc en forme de « félin couché » est visible d'une grande partie du département de la Haute-Loire. La présence ordinaire et quasi permanente de cette montagne dans le champ de vision en fait l'une des composantes naturelles les plus symboliques pour les habitants du département de la Haute-Loire. Les projets éoliens viennent s'immiscer dans ce champ de vision modifiant potentiellement la valeur et la singularité de ce rare symbole naturel collectif. C'est le cas par exemple des éoliennes de Freycenet-la-Tour, visibles depuis la RN88 traversant le plateau du Devès...

4.4 LES NARCES DE CHAUDEYROLLES ET LE LAC DE SAINT-FRONT

« Les narces de Chaudeyrolles dominées par le Mont-Signon, un volcan phonolitique, sont bien connues pour leur tourbe qui servait encore de combustible il y a quelques décennies. Elles s'étendent au fond d'un cratère d'explosion, un maar. Ce cratère mesure 1500 mètres de diamètre environ. Sur le flanc sud-ouest, un pierrier de blocs phonolitiques descend du Suc de Faux. Un ruisseau qui prend sa source au pied du Mézenc traverse le maar ; il a creusé dans le basalte une gorge profonde qui remonte jusqu'à la cascade de Chantemerle. » (J. Passeron et M.Tort, extrait des *Cahiers du Mézenc*, N°3, 1991, revue entièrement consacrée à la connaissance du Massif du Mézenc).

4.5 LE SITE CLASSÉ DU MÉZENC ET LA FORÊT DOMANIALE RTM

Le site du Mézenc est protégé par un classement au titre de la politique des sites dont la Dreal Auvergne (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) est en charge. Un périmètre de protection a été établi en 1997. Il intègre Le Mont Mézenc, le Mont Alambre, le Chaulet, la Grosse Roche, les Roches du Diable, l'Aiglet... grosso-modo au-dessus de la ligne de niveau des 1400 mètres d'altitude. Les narces de Chaudeyrolles n'en font pas partie. Un cahier de gestion a été établi en 2009 dont l'objectif a été de rechercher et formuler un état d'esprit et une méthode pouvant servir de référents communs aux habitants, acteurs locaux, collectivités locales en charge de la gestion, du développement et de l'aménagement des lieux... L'ambition de ce genre de démarche, avant la rédaction d'un « cahier » qui donne des orientations et méthodes d'aménagement, est de rassembler les acteurs autour de leurs projets de manière à élaborer en commun le meilleur projet pour un tel site.
La forêt domaniale du Mézenc a un caractère historique. Dans le sens où elle recèle en partie la mémoire de l'histoire des manières employées par l'*Office National des Forêts* pour mettre en place et gérer au cours du temps les forêts domaniales. Le cas de la forêt du Mézenc est représentative d'une forêt dite *RTM* (de Restauration des Terrains de Montagne), plantées à la fin du 19e siècle. Elle en est représentative dans la mesure où son histoire a toujours été difficile : 1. du fait des conditions climatiques peu favorables à une exploitation forestière ; 2. du fait du climat social de rapport de force entre l'État et les populations locales que sa plantation a pu générer à l'époque. La forêt a pris la place de pâturages pour l'élevage. Le chemin de ronde des gardes forestiers autour de l'Alambre, témoigne par le nom même du caractère difficile de cette histoire.

La présence d'une petite installation de ski (alpin et fond) aux Estables rend aujourd'hui le dialogue obligatoire entre les collectivités gestionnaires du domaine skiable et l'ONF, gestionnaire forestier. La multiplication des activités, (raquettes, chiens de traînaux, snowkyte...) nécessite une coordination avec le gestionnaire forestier pour éviter la multiplication des cheminements et des infrastructures.

4.6 LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 26

La route départementale 26, rectiligne sur une dizaine de kilomètres, est une entrée-traversée du plateau du Mézenc avec vue panoramique de très grande qualité.

4.7 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

L'écrivain anglais Robert Louis Stevenson commence son *Voyage avec un âne dans les Cévennes* au Monastier-sur-Gazeille à la fin du 19e siècle. Le Monastier est un archétype de « bourg en balcon » accroché à un versant de vallée. L'expérience de profonde vision en plongée que l'on peut y faire s'apparente à celle que l'on peut faire à Pradelles, installé en balcon sur la vallée de l'Allier (autre étape de Stevenson), ou bien à celle de certains hameaux au rebord du plateau du Mézenc

Petite mouillère

comme Bigorre et les Maziaux à quelques kilomètres de là...

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

DYNAMIQUE D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES POUR RESTAURATION DE MILIEUX ET/OU EXPLOITATION DE LA FORÊT

Le projet récent (2011) de réouverture des rives du cours du Lignon au niveau de sa source, près de la Croix de Peccata, en est un exemple.

LA CONSTRUCTION DE STABULATIONS RÉCENTES

Les stabulations de grande taille ont un impact important sur le paysage de prairies du plateau.

L'APPARITION DE PROJETS ÉNERGÉTIQUES DIVERS

Les territoires en marge des espaces les plus fréquentés d'Auvergne ont fait l'objet d'une certaine pression pour l'installation des éoliennes cette dernière décennie. La zone du Mézenc, en limite départementale et régionale, a accueilli trois projets d'éoliennes à Moudeyres, à Freycenet-la-Tour et à Saint Agrève (Ardèche). Un projet de « champ » photovoltaïque, non loin des Vastres est en cours d'étude (2013).

NOUVELLES MAEC (MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES)

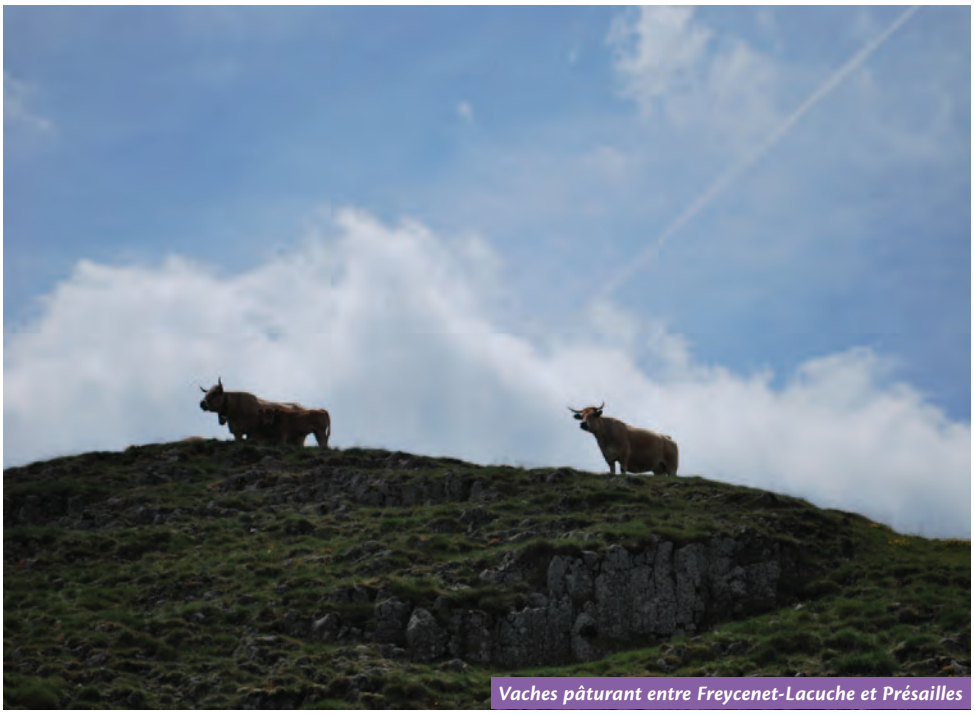

Vaches pâturant entre Freycenet-Lacuche et Présailles

Garantes de la qualité des prairies, de leur diversité floristique et s'appuyant sur les pratiques d'élevage du « Fin Gras ».

LE DÉVELOPPEMENT DE « LOTISSEMENTS DE MONTAGNE »

Leur occupation réelle est parfois très relative. Le désir d'accueillir une population plus jeune ne va pas toujours de pair avec le désir de s'installer dans des endroits parfois très isolés, sur un plateau au climat rude.

LE DRAINAGE DES ZONES HUMIDES

Le drainage des zones humides est plutôt faible sur ce secteur en comparaison à d'autres endroits. Leur sauvegarde est un enjeu important : elles assurent le maintien de la biodiversité et de la qualité paysagère mais surtout l'équilibre hydrologique de la zone.

1

LES HAUTES TERRES

MONTS DU FOREZ

10

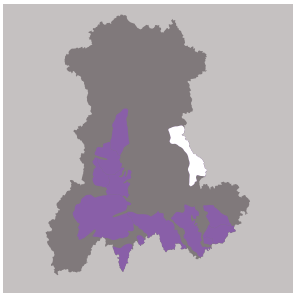

« Les monts du Forez commencent au Puy d'Oscot et au Grun de Chignore, qui a si beau profil de montagne biblique. (…) Ici commence l'antique contrée, ventilée, cristalline. La brindille de sapin qu'on y mâchonne a encore le goût qu'elle avait dans le temps « où la vie était jeune, où la mort espérait ». Non plus des monts, ici, mais la montagne : un dos de montagne qui s'en va sur des lieues, sans un champ, sans une maison. Aux flancs de ces vallées, plates de fond, parce que largement rabotées par les glaciers, partout les sapins. Au-dessus des forêts s'étendent les communaux, masse de terrain, couverts d'une laine de bruyère et d'airelles. »

Henri POURRAT, En Auvergne, Éd. Arthaud, 1966

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1. SITUATION

Cette vaste entité forme une bande orientée nord-sud d'une quarantaine de kilomètres de long qui délimite le département du Puy-de-Dôme à l'est. Elle se prolonge vers le département de la Loire au-delà de la ligne de crêtes et vers le département de la Haute-Loire au sud, en rattrapant l'ensemble de paysages des Plateaux du Forez (4.02). La Plaine du Livradois (7.02), la Vallée et les Gorges de la Dore (9.08), la Vallée et les Gorges de la Durolle (9.09) cernent cette montagne.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.10 A Hautes-Chaumes du Fore / 1.10 B Cirque de Valcivières / 1.10 C Montagne de St-Anthème / 1.10 D Plateau de Molhiac / 1.10 E Forêt des Taillades / 1.10 F Haute vallée de l'Ance / 1.10 G Plateau de la Chaulme / 1.10 H Côtes du Forez / 1.10 I Côtes de Job / 1.10 J Cirque de St-Pierre-la-Bourlhonne / 1.10 K Bassin de Brugeron / 1.10 L Plateau d'Olmet et Marat / 1.10 M Bassin de Vollore-Montagne / 1.10 N Plateau d'Augeronnes / 1.10 O Plateau de Vollore-Ville / 1.10 P Margerides Thiernoises / 1.10 Q Bassin de Viscomtat.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UNE ORIGINE GÉOLOGIQUE ET CLIMATIQUE À CONSÉQUENCE DIRECTE SUR LA DIVERSITÉ D'OCCUPATION DU MASSIF

On a affaire ici à une histoire géologique relativement complexe, dont l'originalité du massif est l'héritage. Le vieux socle cristallin, composé de roches anciennes (granites et schistes métamorphiques), a été profondément fracturé par les mouvements qui ont mis en place la chaîne des Alpes. Ces fragments de socle ont été soit relevés en *horsts*, soit profondément effondrés en *grabens* (dont la plaine du Livradois ou la vallée de l'Ance sont des exemples). L'érosion glaciaire a par la suite fortement raboté les sommets en formes douces. La calotte glaciaire était peu étendue (du Col de la Loge au Col des Supeyres) et elle a donné des formes d'altitude adoucies. Elle a laissé des placages morainiques sur les Hautes Chaumes, des têtes de vallées en cirques caractéristiques comme le vallon de Fossat et des Reblats, la vallée de l'Ancette ou les têtes de talwegs au col des Pradeaux, des vallées glaciaires ayant le profil caractéristique en U : vallées du Fossat et des Reblats, des sur-creusements localisés,

1.10

aujourd'hui occupés par des tourbières que l'on retrouve sur les plateaux d'altitude.
Il résulte de cette histoire géologique et climatique une hétérogénéité des altitudes du massif allant de 600 mètres (au pied des vallons des rivières qui se jettent dans la plaine de la Dore) jusqu'à plus de 1600 mètres (au sommet de Pierre-sur-Haute) en passant par des étagements comme la vallée de l'Ance à 850 mètres en moyenne et les Hautes-Chaumes environ entre 1200 et 1500 mètres d'altitude...
Cette hétérogénéité des altitudes des Monts du Forez couplée à une certaine douceur des reliefs, en démultipliant les situations microclimatiques et la richesse des milieux, a été propice à une exploitation et une apparence très variées de ce territoire de montagne. Cet ensemble paysager, s'il fait partie de la famille typiquement auvergnate des Hautes-Terres, se différencie très clairement de celles-ci par cette diversité des altitudes et des situations géo-morpho-climatiques. Les formes d'occupation y ont été très variées par le passé à tous les étages. Au-delà de ce qui subsiste encore, de nombreux signes et vestiges en témoignent.

Vallée descendant de Pierre-sur-Haute

Vallée suspendue de l'Ance, village d'Églisolles

« Tonsure sacramentelle » des Hautes Chaumes (J. Gracq)

2.2 SEPT SORTES D'ESPACES ET D'AMBIANCES DE LA MONTAGNE

Au sein de cette variété de situations, on peut distinguer sept sortes d'espaces qui peuvent donner une image relativement schématique des occupations du massif du Forez et des apparences et situations qu'on y rencontre.

1. Les vallons, espaces de transition entre plaine et montagne

Une frange de piémont étroite, à l'interface entre la plaine à l'ouest et les premiers reliefs, est striée de multiples vallons qui historiquement servent d'espaces de transition entre la plaine et la montagne. Ces vallons sont indissociables de la compréhension historique de l'économie d'une plaine comme celle du Livradois (cf. *notice de l'ensemble paysager du même nom*). Ce sont des espaces où l'on peut lire encore les vestiges d'une activité rurale et industrielle qui exploitait la présence et la force de l'eau (papeteries, moulins divers, petites centrales hydrauliques...). Ils jouaient un rôle « d'articulation » entre la vie de montagne et celle de plaine. Aujourd'hui, le système et l'organisation de cet espace singulier de vallons, très actif par le passé, est en voie de disparition.

2. Les bassins d'altitude

Sous 1000 mètres d'altitude, un étage relativement homogène et plat de terres agricoles forme les parties les plus habitées du massif, comme la vallée de l'Ance ou le petit bassin autour de Volore-Montagne... Le relief y détermine la répartition entre terres exploitées sur les replats et terres laissées à la forêt sur les pentes. La forêt étant omniprésente, il en résulte une organisation en « îlots agricoles », plus ou moins étendus au milieu de masses boisées. L'ambiance actuelle de ces bassins peut être illustrée par le hameau du Chomet en amont de la vallée de l'Ance : un hameau au bord de la route entouré de cultures vivrières et fourragères. Contre les murs des maisons, orientés au sud, des poirières (poiriers palissés sur les façades) sont cultivées traditionnellement. Autour du hameau, au-delà des cultures et des prés majoritaires, la forêt essentiellement de conifères recouvre les reliefs. L'occupation actuelle de ces bassins ne reflète pas entièrement celle du passé, qui peut être illustrée par l'histoire du bourg du Saint-An-

thème en vallée de l'Ance. À la fin du 18e siècle, la route royale reliant Ambert à Montbrison à travers le Forez est ouverte. Elle passe par Saint-Anthème qui voit son activité économique s'accroître jusqu'au début du 20e siècle. En 1900, la population est de plus de trois mille habitants. Quatre-vingts ans plus tard, elle a chuté de 70%, à huit cents habitants. C'est l'exemple typique et schématique de l'influence de l'histoire des infrastructures de communication sur un bourg. Le rail a laissé beaucoup de situations similaires dont les effets sont à gérer aujourd'hui. Les croisements d'infrastructures sont prisés par les installations logistiques ou industrielles. Aujourd'hui, sur la commune de Saint-Anthème qui compte huit cents habitants, il y a une station de ski et un plan d'eau. On pourrait faire une histoire des parties de territoire ayant subi l'influence temporaire d'infrastructures de communication de manière à rendre compte des modalités de leur reconversion quand elle a lieu.

3. Les vallées de montagne

Entre 1300 mètres et 1450 mètres, on peut distinguer un étage montagnard où les activités pastorales ont largement fait disparaître la hêtraie d'origine au profit de prairies d'estives mais où des zones plus protégées subsistent : les vallées à ambiance de « vallée de montagne » comme par exemple celles d'origine glaciaire du Fossat et des Reblats. Ces vallées servent de voies d'accès aux estives.

4. Les espaces liés à la pratique de l'estive : les Hautes-Chaumes, les jasseries, les chemins de liaison entre fermes et jasseries...

La pratique de l'estive s'établit dans le Forez à partir de la fin du Moyen Âge. Elle a entraîné une déforestation des sommets et un mode original de répartition et d'organisation des terroirs autour des jasseries, habitats temporaires propres aux estives. Cette construction de type « bloc allongé », de petites dimensions, à demi enterrée, est en pierre et bâtie selon un plan homogène. Les couvertures étaient de deux types : dans la zone nord (col du Béal), les toitures ont toujours été couvertes en tuiles, alors qu'au sud et sur le revers oriental, elles étaient couvertes en chaume. Elles sont directement liées à une production économique (la fabrication de la fourme) et à un mode de vie rural aujourd'hui grandement obsolètes. Les femmes s'installaient en période d'estive dans les jasseries des Hautes-Chaumes pour y fabriquer la fourme. Une gestion très adaptée aux conditions locales et à la maîtrise de l'eau a engendré toute une organisation particulière : rigoles maçonnées, réserves d'eau et vannes de répartition, prairies fumées par les déjections des animaux, potagers... Les jasseries que l'on peut retrouver parfois en ruine dans les nouvelles forêts d'exploitation, le réseau de chemins parfois empierrés et larges à travers la hêtraie qui servaient de liaison entre les fermes et les jasseries en estives témoignent de l'ampleur de la pratique pastorale et du niveau d'occupation du territoire de la montagne par le passé. Les estives ou « pâturages d'été », encore appelées *Hautes-Chaumes*, s'étendaient à partir de 1200 mètres d'altitude environ et se sont réduits comme une peau de chagrin. Les genêts, les pins, les bouleaux et les sorbiers isolés ou en bosquets denses colonisent les prairies.

5. Les cols

Quelques cols (du Béal, des Supeyres, de Baracuchet...) donnent une porosité relative

Vallée de Valcivières

Au col des Supeyres

Sommets dénudés des Hautes Chaumes, au loin Pierre-sur-Haute

à cette barrière entre Auvergne et plaine du Forez dans le département voisin de la Loire. La principale voie antique traversant le Forez d'est en ouest croisait le massif au-dessus de Vollore-Montagne évitant les gorges de la Durolle. Les cols sont des espaces à forte valeur symbolique qui ont toujours fait l'objet de formes d'aménagement singulières. Le projet de *l'association du Coq Noir* sur le col des Supeyres prolonge cette fonction symbolique d'une manière contemporaine. À 1386 mètres d'altitude, un groupe de jasseries, dont la fonction d'habitat d'estive a été abandonnée, y a été réhabilité pour la plupart pour l'accueil du public ou en maisons d'été. L'une d'entre elles a été réhabilitée par une association (*Sur les trace du Coq Noir*) en 2006. Elle a été reconvertie en boutique de produits locaux, espace muséographique, salle de spectacles, maison d'accueil pour des balades nature... L'association y propose de plus une « marmite écologique ». Elle met à disposition des cuisiniers pour confectionner des repas « écologiques » en toutes saisons. Un parking en terre a été aménagé sobrement pour l'accueil des visiteurs. Le col des Supeyres est aussi un départ de balades en raquettes et skis de fond.

6. Le jardin sauvage d'altitude, vestige des âges glaciaires

Au-dessus de 1500 mètres environ, les vastes landes couvertes d'un tapis de callunes, de genêts et de myrtilles peuvent être regardées comme un « jardin sauvage d'altitude », vestige des âges glaciaires, où pousse une multitude d'herbes, de plantes, de fleurs aux vertus médicinales reconnues : landes à airelles, myrtillaies herbeuses à benoites, pelouses naturelles et groupements humides d'altitude...

7. Le sommet de « l'unique montagne d'Auvergne »

En dessous de 450 mètres, les sommets sont en quasi totalité boisés aujourd'hui. Mais le sommet dégagé de *Pierre-sur-Haute*, à 1640 mètres d'altitude, a la particularité très singulière de pouvoir être considéré comme la deuxième « vraie montagne » auvergnate avec le Mont-Lozère, les autres sommets auvergnats étant tous des constructions volcaniques. C'est donc l'unique montagne d'origine non volcanique en région Auvergne. Sur le sommet, deux grandes tours ont été construites. L'OTAN avait établi une station de transmission durant la guerre froide. Elle s'est retirée mais le site est occupé par une station hertzienne de l'Armée de l'Air et une tour de télécommunication. Un mythe local a fait prendre la tour de l'OTAN pour une tour de radars. *La tour aux radars* s'est substituée au nom du sommet (*Pierre-sur-Haute*) dans le parler local. Ce cas particulier indique la force du jeu de transformations symboliques qui s'opèrent dans une population locale du fait d'une ou de plusieurs constructions d'importance sur les sommets.

2.3 PRÉSENCES COMPOSITES ET ÉVOLUTION DE LA PLACE PRISE PAR L'ARBRE ET LA FORÊT SUR LES TERRITOIRES DU FOREZ

La diversité des espaces que l'on rencontre dans le massif du Forez est le résultat à la fois de situations d'altitude et de relief variées et des usages pastoraux, agricoles et industriels intenses des populations passées qui ont « modelé » l'espace en fonction de leurs besoins. L'effet de la déprise démographique, qui a succédé aux diverses exploitations des ressources de la montagne, génère aujourd'hui des présences très composites de la forêt. Ce caractère composite a un effet très prenant en termes *d'atmosphères*. Voici quelques exemples de cette présence qui donnent, à travers des ambiances variées rencontrées et localisées, un aperçu des problématiques et de l'importance de l'arbre aujourd'hui sur ces Hautes-Terres.

Situation 1. Pré-verger dans les vallons

(Sur la D57 en direction du Moulin Richard-de-Bas) La route longe le cours d'eau. Dans le bas du vallon, au bord de l'eau, une plantation de peupliers. Sur les pentes, des vaches pâturent dans des prés plantés d'arbres fruitiers. Le pré-verger est un ancien *motif paysager agricole*.

Situation 2. Système prairies-moulins en voie de disparition

(Sur la D57, au-dessus du Moulin Richard-de-Bas) De petits reboisements comblent les espaces de prairie dans le vallon. Elles étaient anciennement utilisées par les meuniers et formaient avec l'espace du moulin et de la rivière un système spatial autonome. L'énergie hydraulique a de tout temps été utilisée dans les vallons du Forez pour faire tourner les moulins. Le système combiné des moulins et des prairies au bord des rivières dans les vallons meurt une première fois après la guerre de 1914-1918 puis revit un peu contraint par la deuxième guerre mondiale. Il périclite rapidement ensuite.

Situation 3. Pré-bois et poirières

(Sur la D252 en direction de Grandrif) Sur un léger relief, des feuillus ont été plantés dans un pré pour former un *pré-bois*, forme d'exploitation sylvopastorale. Une partie importante de la superficie de la prairie est colonisée par la fougère. Les exemples de replantation délibérée d'arbres dans les prés sont encore rares aujourd'hui. Sur la grande bâtisse agricole, en contrebas du *pré-bois*, trois *poirières* grimpent sur la façade orientée au sud. La juxtaposition du pré-bois et des poirières fait de cet endroit un exemple de forme ancienne d'environnement rural complexe. Les arbres ou les fruitiers n'y existent qu'en relation avec un autre élément : le pré pâturé par les bêtes pour les arbres ; le mur de maison et la taille guidée des hommes pour les poirières.

Situation 4. Accrus autour du bourg de Grandrif

(Sur la D252 en arrivant à Grandrif) Le clocher de Grandrif apparaît par-dessus un *accru* formé sur un terrain à l'entrée du bourg. Des genêts et des arbres ont colonisé le terrain. C'est un exemple de reconquête naturelle des espaces en périphérie de bourg par la forêt. Quand il y a moins d'hommes aux champs, on abandonne d'abord les terrains en pentes, les plus éloignés du village, les moins fertiles. L'absence de pression sur la forêt naturelle depuis une vingtaine d'années est telle qu'elle reprend les terrains les plus proches des villages.

Situation 5. Accrus et plantations dans les prés de fonds de vallon

(Sur la D252 après Grandrif en direction de Marsac-en-Livradois) La route longe le vallon du ruisseau de Grandrif. En fond de vallon, les prés humides s'enfrichent, colonisés par la forêt quand ils n'ont pas déjà été replantés en boisements d'épicéas et de peupliers. Un peu plus loin, une conduite forcée qui traversait les anciens prés, simplement posée sur l'herbe, traverse aujourd'hui des espaces en friche. Elle mène l'eau à la deuxième centrale hydroélectrique de Grandrif camouflée par

les arbres. Une seule prairie dans le vallon n'a pas été boisée : celle où sont alignés les puits de captage installés en ligne, entre lesquels les vaches pâturent. L'ouverture de l'espace est tellement rare que ce lieu forme maintenant une sorte de clairière allongée curieuse dans le vallon forestier.

Situation 6. Forêt composite

(En direction de Montravel) La route monte dans une forêt composite de feuillus et de conifères mélangés : une coupe à blanc, des trouées de prés bien circonscrits, de petites parcelles, des espaces sombres, des espaces clairs, quelques pins au bord de la route, une forêt de reconquête, un pré-verger isolé... En arrivant au village de Montravel, les prairies qui l'entourent sont encore dégagées. Comme au 19e siècle, elles jouent un rôle de « zone tampon » ponctuée d'arbres épars entre la forêt et le village.

Situation 7. Hêtraie sur les sommets

(D251 et D111 en direction de Viverols) Sur les reliefs, la couleur pâle de nappes de feuillages insérées dans les conifères vert-sombre indique la présence de hêtraies. Les nappes entremêlées de couleurs sombres et pâles qui recouvrent les reliefs combinées aux aléas atmosphériques jouent un rôle important dans l'atmosphère caractéristique de la vallée de l'Ance.

Situation 8. La raison symbolique du tilleul de Sully

(À Saint-Romain). Sur la petite place du village de Saint-Romain, un vieux tilleul bi-tronc est isolé sur un îlot d'herbe rond au milieu du bitume. Le caniveau en pavés cerne l'îlot. Une pancarte indique que l'arbre est un tilleul dit *de Sully*. En 1597, le roi Henri IV fait planter des tilleuls dans tous les bourgs de France. Une rétribution est offerte contre plantation, qui est une forme d'ancêtre des subventions actuelles. La subvention accompagne un projet général. Le roi veut faire planter les arbres pour une raison précise : indiquer par cet acte démultiplié que les forêts françaises sont trop exploitées et qu'il est nécessaire d'appliquer ses propres recommandations d'exploitation forestière. La plantation subventionnée avait valeur de discours. La campagne de plantation des *tilleuls de Sully* dans les villages est à rapprocher peut-être des campagnes de plan-

Prés-verger dans les pentes du Forez

Ancien moulin dans la vallée du moulin de Richard de Bas

Village de Grandrif

Centrale hydroélectrique de Grandrif

1.10

Ruine de jasserie sous une plantation d'épicéas

Coupe à blanc sur les versants du Forez

Chemin empierré sous hêtraie à proximité de Valcivières

Timbre-poste

tation plus récentes du type « méridienne verte » à haute valeur symbolique...

Situation 9. « Timbres postes »
(Sur la D281, en direction de Saint-Anthème) Un boisement isolé, pas très grand, de forme rectangulaire, a été « mis par terre » (coupé entièrement). Les boisements en *timbres postes* sont courants dans la vallée de l'Ance. Ils sont souvent le résultat des incitations à la plantation du FFN (*Fond Forestier National*) dans les années 1950 et par la suite. En général, les *timbres postes* sont des plantations de conifères à croissance rapide. Il suffisait d'avoir un hectare pour que les plants soient financés. Quand le paysan migrait à la ville, il boisait avant de partir pour éviter la friche et investir. Les *timbres postes* sont l'expression dans l'espace d'une transformation du monde paysan au cours du 20e siècle.

Situation 10. Ruine de Jasserie dans la forêt
(Le long de la D139, en direction du Col des Supeyres). Dans un bois d'épicéas, une jasserie en ruine au bord de la route témoigne de l'occupation agro-pastorale ancienne de ces terres qui a régressé progressivement au profit de la forêt naturelle (sorbiers, alisiers puis hêtres) ou de plantations comme celle-ci (épicéas). Les étendues ouvertes de landes à callune, myrtilles et de pelouses que l'on trouve aujourd'hui sur les zones sommitales du Forez sont dépendantes du niveau d'activité agro-pastorale.

Situation 11. Changement de végétation
(D139, en direction du Col des Supeyres) En montant en altitude, la végétation change. Les hêtraies apparaissent avec des accrus de sorbiers. Les genêts colonisent plus ou moins timidement les prairies. Des pins, des bouleaux et des sorbiers isolés poussent dans les estives.

Situation 12. Réseau de chemins empierrés dans la hêtraie-sapinière
(Sur la D106, après le col des Supeyres, dans la descente en direction de Valcivières) Un réseau de chemins empierrés de trois mètres de largeur environ traverse la route et s'enfonce dans la hêtraie-sapinière, connectant une grande quantité de jasseries dans les estives à Valcivières.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES TOURBIÈRES D'ALTITUDE

À plus de 1400 mètres d'altitudes, les landes subalpines des hautes Chaumes sont parsemées de tourbières accueillant une diversité floristique qui leur est propre (Sphaignes, andromèdes à feuilles de polium, potentilles des marais, grassettes et laîches...)

3.2 LES INFRASTRUCTURES LIÉES À LA GESTION ET À L'EXPLOITATION DE L'EAU

De nombreux aménagements et de nombreuses constructions pour la gestion et l'exploitation de l'eau des cours d'eau à des fins agricoles, industrielles et énergétiques parsèment les vallons du Forez. Ils témoignent souvent de l'ingéniosité passée des habitants de ces contrées.

3.3 LES JASSERIES

Sur les hautes Chaumes, les habitats temporaires appelés jasseries sont directement liés à une production économique (la fabrication de la fourme) et à un mode de vie rural aujourd'hui obsolètes (*cf. Grandes composantes de paysages : les espaces liés à la pratique de l'estive...*).

3.4 LES PRÉS-BOIS OU VERGERS DANS L'ESPACE DES VALLONS

De plus en plus rares du fait de la déprise agricole, prés-bois et prés-vergers généraient une forme de variété des espaces des vallons du Forez.

3.5 LES POIRIÈRES SUR LES FAÇADES DE LA VALLÉE DE L'ANCE

Poirière est le nom donné aux poiriers plantés au pied des façades sud des fermes dans les territoires de montagne du Forez. Ceux-ci étaient menés en espalier le long de la façade. Certaines branches peuvent atteindre une dizaine de mètres de longueur. On en trouve encore en quantité dans la vallée de l'Ance mais cette pratique vivrière est moins courante aujourd'hui (*cf. Grandes composantes des paysages : les bassins d'altitude*).

4. EXPERIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 TROIS SORTES DE VUES SINGULIÈRES DES HAUTEURS DU FOREZ

La vue lointaine depuis les sommets
La zone des sommets dénudés au-dessus de 1400 mètres d'altitude (zone de Pierre-sur-Haute, de la Montagne de Monthiallier, de Montagne des Allebasses...) marquent le passage du Puy-de-Dôme au département de la Loire. On y découvre une étendue allant des Puys jusqu'aux Alpes. On saisit en un seul coup d'oeil l'ensemble du territoire du Livradois-Forez.

Des vues lointaines depuis les replats intermédiaires
Ces replats aux environs de 1000 à 1200 mètres d'altitude, comme celui de la zone de Valcivières par exemple, constituent de véritables « balcons » sur le paysage.

Des vues rasantes sur les landes subalpines des hautes Chaumes
Sur ces espaces d'altitude ouverts sur le ciel, une impression d'espaces vastes dans lesquels tout élément vertical est immédiatement perçu.

4.2 LA BRUME

L'atmosphère brumeuse à visibilité plus ou moins lointaine qui plane autour des prairies d'estive des Hautes-Chaumes, en isolant les prairies d'altitude du ciel invisible, est une des atmosphères typiques des « Hautes Terres » d'Auvergne.

4.3 LA ROUTE 106

La route 106, qui permet de redescendre du Col des Supeyres vers Ambert dans la plaine, fait partie du « Top Ten » des *routes les plus belles de l'Auvergne*. C'est une route de vallon. La vue panoramique en légère contreplongée depuis La Moranie relève de la carte postale typique du Forez et donne un aperçu de l'atmosphère qu'on y trouve. Le hameau du Puy implanté sur le sommet d'une crête, entouré d'arbres de proximité, surplombe des pentes de prairies sur fond de vallons et de sommets forestiers. Un peu plus bas, avant l'entrée dans Valcivières, une vue panoramique en plongée s'offre sur la vallée et les hameaux suspendus en limite de reliefs.

4.4 L'OTAN SUR LES SOMMETS

cf. Grandes composantes des paysages : le sommet de l'unique montagne auvergnate.

4.5 UNE EXPÉRIENCE CONTEMPORAINE DE CROISEMENT DE ROUTES EN MONTAGNE

Exemple du croisement entre la D139 et la D106, près du Col des Supeyres. Ce croisement est représentatif de l'agencement ordinaire qui constitue actuellement un croisement de routes de montagne. Il est fait : 1. d'une grande superficie de bitume ; 2. d'un poteau routier supportant six panneaux d'information et d'orientation ; 3. de bacs de tri sélectif posés sur le bas côté en herbe près du poteau routier ; 4. d'un fossé ; 5. d'un début de chemin d'accès aux prés ; 6. d'une voie d'accès à une ferme. Des clôtures d'estives et un bosquet ouvert de quelques arbres spontanés de l'autre côté (pins, sorbiers, bouleaux...) forment l'arrière plan du « carrefour routier ».

4.6 LES COULEURS DE LA FORÊT

cf. Grandes composantes des paysages : situation 7. Hêtraie sur les sommets

4.7 LE SITE DES ORGUES DE MONTPELOUX

Le petit relief volcanique de Montpeloux, l'un des rares dans le Forez, longtemps exploité en carrière de basalte, a été de ce fait creusé formant un site au faciès très singulier d'orgues basaltiques. La carrière a été remise en eau en fin d'exploitation laissant un lac au centre du volcan au bord duquel une scène a été construite. Le site accueille un festival de théâtre, cirque et spectacles en plein air (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

4.8 LE SITE DU CHÂTEAU DE LA ROUE

Près de Saint-Anthème, depuis les ruines du château de la Roue, s'étend une vaste vision panoramique sur le Forez (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des*

1.10

Prairies naturelles des Hautes-Chaumes

sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme, Diren Auvergne, 2009).

4.9 LES VALLÉES GLACIAIRES DES REBLATS ET DU FOSSAT

Les deux vallées glaciaires des Reblats et du Fossat, séparées par le col de la Croix de Fossat, sont des sites protégés par l'État. Les falaises abruptes taillées dans un massif granitique et cachées sous la forêt, les blocs erratiques, les tourbières, les forêts de hêtres... génèrent des ambiances singulières (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

4.10 LES QUALITÉS D'AMBIANCE DE CERTAINS PEUPLEMENTS FORESTIERS

Comme celui de la Chaulme en limite de département, de Montchouvet, du Grun de Chignore...

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA RÉGRESSION DÉMOGRAPHIQUE

La « saignée démographique » commencée peu avant la Guerre de 1914 s'est amplifiée jusqu'à nos jours. On est passé d'un territoire « surpeuplé » à une densité de population relativement faible. Cela a eu de nombreuses conséquences sur les paysages :

- développement des ruines dans les villages ;
- déprise agricole et extension des friches ;
- extension de la forêt (par accrus naturels mais surtout sous l'effet de plantations résineuses...).

(*cf. Grandes composantes des paysages : présences composites et évolution de la place prise par la forêt sur les territoires du Forez*)

LES MUTATIONS AGRICOLES

Passage progressif d'un système de polyculture-élevage à un élevage orienté vers la production laitière :

- régression des terres labourées.
- construction de bâtiments agricoles imposants (hors-sol ou autres).

ÉVOLUTIONS RÉCENTES OU À VENIR DE LA FORÊT EN RELATION AVEC LE BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Bouleversement climatique et replantation forestière

La couleur forestière du Livradois-Forez est en train de changer. L'évolution du climat a des conséquences sur les modes de gestion forestière et de replantation. Les forestiers doivent composer dès maintenant les forêts du siècle prochain avec toutes les incertitudes du changement climatique. En terme de replantation, avant, on essayait facilement de planter du Douglas (Pseudotsuga menziesii) à six cents mètres d'altitude quand aujourd'hui on y réfléchit à deux fois. Les sapinières de basse altitude subissent aussi actuellement de nombreuses variations qui les fragilisent.

Les intersections nouvelles entre l'univers forestier et le développement des énergies renouvelables

L'univers forestier, dans sa fonction sociale, est en train d'évoluer sous la pression du développement nécessaire des énergies renouvelables. Dans le Forez, il devient un « espace d'interface contemporain » entre les diverses problématiques générées par ces énergies, avec la particularité difficile d'une division des propriétés foncières en multiples parcelles individuelles ou en sectionnaux qui rendent la question plus complexe et conflictuelle que dans d'autres territoires. Le développement de la problématique des énergies renouvelables induit de nouvelles formes d'aménagements (des travaux de pistes s'inscrivent dans un *schéma de desserte* mis en place à l'échelle des intercommunalités pour augmenter les débouchés de la *filière bois-énergie* par exemple) et de nouvelles stra-

tégies qui s'adaptent ou composent avec les contextes sociaux divers hérités du passé.

Filière bois-énergie

Le territoire du Parc Naturel Régional (PNR) du Livradois-Forez produit 10% de l'énergie qu'il consomme. Si les économies d'énergie peuvent réduire la consommation de 30%, il est nécessaire de développer la production. Une priorité est donnée au bois-énergie par le PNR et les collectivités locales, tant le potentiel de matière première est grand. La difficulté réside dans l'organisation très morcelée du foncier forestier à l'échelle du PNR. Il y a cinquante mille propriétaires forestiers sur le territoire du Parc pour une moyenne de superficie de deux hectares seulement. Le CRPF qui s'occupe de la gestion forestière privée est basé dans les locaux du PNR. Dans le Forez, les forêts sont en grande majorité sectionnales. La forêt publique occupe de 0% à 20% de la superficie forestière totale des communes. Il n'existe pas de grandes *forêts domaniales* dans le secteur. L'ONF (Office National des Forêts) y gère beaucoup de *forêts sectionnales*. Les forêts qu'il gère sont divisées en 284 unités forestières. Leur démultiplication pose un problème notoire de gestion du temps de déplacement d'unité en unité. Les coûts de gestion sont très élevés. L'ONF est en relation avec les communes qui ont des projets de chauffage collectif au bois pour fournir 20% à 30% de l'alimentation en bois. À l'échelle du PNR du Livradois-Forez, un *collectif d'élus Bois-énergie* a été mis en place piloté par l'ADUHME (*Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Énergie*) pour réfléchir et coordonner l'entrée dans une véritable politique énergétique basée sur la ressource en bois (L'ADUHME est plus connue sous le nom d'*agence locale des énergies et du climat*). La ressource est là. Il faut l'adapter à une vraie logistique d'approvisionnement. Douze collectivités en font partie, dont le PNR. Le collectif assure la réalisation du projet de *Pôle d'Excellence Rurale* dont un point stratégique consiste à réhabiliter la voie de chemin de fer qui traverse le territoire du parc pour acheminer le bois vers les scieries ou les lieux de son exploitation.

Les sectionaux, interfaces sociaux conflictuels

Les sectionaux cristallisent depuis le 19e siècle un certain nombre de conflits dans les territoires de montagne en Auvergne. Leur statut est très souvent ambigu. Par exemple, la plupart des sectionaux étaient des estives qui ont été boisées au 19e siècle. Des usages liés aux estives ont ainsi longtemps continué à s'appliquer à des terrains forestiers. Les paysages évoluent parfois plus vite que les mentalités ou les règles sociales qui les régissent.

Une loi a été promulguée en juin 2013 relative à « la clarification et l'assouplissement de la gestion des biens sectionaux ». Ce projet redonne à la commune plus de poids dans les décisions face à la *Commission syndicale de biens de section* pour rendre une dimension de « bien collectif » aux sectionaux. La notion « d'ayant droit » disparaît et les bénéfices issus de l'exploitation du bien de section ne peuvent qu'être réinvestis dans des projets d'intérêt public de la section - et non partagés entre les ayants droits (par exemple la restauration d'un four, d'une fontaine, d'une croix, l'entretien des voiries et chemins...).

Vue sur le Puy de Dôme depuis les sommets du Forez

1

LES HAUTES TERRES

11

MEYGAL

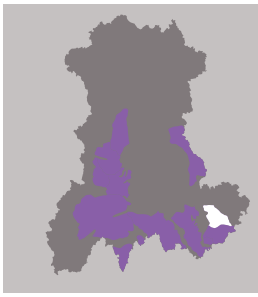

« Curieux pays, et mauvais pays, que le Meygal, qu'on associe toujours au massif du Mézenc, un peu trop vite. Son originalité vient d'un extraordinaire relief volcanique, véritablement hérissé de pitons de phonolite. Ces « sucs » sont de toutes tailles, les uns, minuscules rochers au creux d'un vallon ; d'autres véritables petites montagnes qui dominent de deux ou trois cents mètres les environs immédiats. »

Guy BOUET et André FEL, Atlas et géographie de la France moderne, LE MASSIF CENTRAL, Flammarion, 1983

1. SITUATION

À l'échelle du département de la Haute-Loire où il se situe, le Meygal reste un petit territoire aux formes de relief très particulières appartenant à la famille des hautes terres. Cet ensemble de paysage fait transition avec :

- au nord, la vallée de la Loire et son relief tourmenté ;
- au nord-est, le plateau granitique du Velay ;
- au sud, le Meygal cède la place à un paysage d'origine volcanique mais aux mouvements plus massifs et au paysage grand ouvert, le Mézenc ;
- à l'ouest, il bascule sur le bassin de Saint-Germain-Laprade puis sur le bassin du Puy-en-Velay, offrant un paysage très ouvert en rupture complète avec celui du Meygal.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.11 A Sucs et bassin de Saint Julien-Chapteuil / 1.11 B Monts du Meygal / 1.11 C Sucs d'Yssingeaux / 1.11 D Bassin d'Yssingeaux (Transition avec 4.01 Plateaux du Velay) / 1.11 E Sucs du Meygal.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 LA VISION D'UN MASSIF D'ÉTRANGES MONTAGNES

C'est hors du massif du Meygal, en prenant du recul (depuis la RN88 sur le plateau du Devès par exemple, ou depuis le sommet de l'Alambre près du Mézenc, ou encore depuis la RN88 en traversant le massif après Yssingeaux) que l'on comprend toute la singularité visuelle de cet ensemble. Celui qui vient pour la première fois en Auvergne, se retrouve face à ce qu'on pourrait qualifier de « dispositif de montagnes étranges », qu'il n'aura peut-être jamais eu l'occasion de voir ailleurs : un assemblage de reliefs isolés aux formes variées (« sucs », « dykes », « tables », « dômes », « coulées de lave »...) qui sont à tel point suggestives qu'on les a parfois nommées bizarrement : *la tortue, la huche plate*... C'est le seul massif volcanique auvergnat qui génère encore un tel effet d'étrangeté. Il échappe à toute médiatisation et reste encore très secret, c'est un secret bien gardé par sa situation géographique.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1.11

2.2 UNE FORÊT DE MICRO-PARCELLES PRIVÉES QUI RECOUVRE UNE GRANDE PARTIE DU TERRITOIRE

Les monts du Meygal émergent presque tous de «l'autre massif», le massif forestier d'altitude, dont une des particularités ne va pas sans poser des problèmes de gestion. Il est divisé en une multitude de micro-parcelles, réparties entre un très grand nombre de propriétaires qui ne savent parfois même plus qu'ils le sont.
Comment a pu naître un tel massif forestier ? C'est, entre autre, une question d'état d'esprit. Dans beaucoup de communes rurales comme le sont celles du Meygal, louer la terre quand on ne l'exploite plus prend le sens d'une forme de dépossession : «une fois qu'on a loué, on n'est plus chez nous !». Si bien qu'au lieu de louer, on a eu tendance à reboiser. La baisse progressive de l'exploitation agricole des terres du massif montagneux a donc eu pour conséquence un reboisement relativement général. Les incitations prodiguées par l'État dans les années d'après guerre ou lors des politiques de Restauration des terrains de Montagne (RTM) ont conforté le sens du mouvement.

2.3 FORMES DE LA FORÊT

Les bois de pins
Les anciens bois de pins du Meygal étaient utilisés essentiellement pour les mines de Saint-Étienne (bois d'étayage) qui étaient alimentées par les forêts alentours dans un rayon de proximité pratique (forêts du plateau de Craponne, forêts du Meygal...). Dans les pays de pins, on a l'habitude d'exploiter la forêt par des coupes à blanc. La plantation est serrée.

Les bois de sapins
Les bois de sapins, essence d'ombre, sont gérés de manière moins dense. La sylviculture est plus «jardinée» car le sapin ne peut pas être planté «à découvert».

Les bois de feuillus et de hêtres
Là où l'agriculture est abandonnée, lorsqu'on ne replante pas des arbres, le pin et le bouleau s'installent spontanément. Ce sont des essences colonisatrices. Les hêtres et les sapins qui ne germent et ne grandissent pas à découvert les suivent, profitant du couvert pour se développer. Quand la forêt de pins disparaît progressivement lorsqu'elle a atteint naturellement une soixantaine d'années, la forêt de hêtres ou de sapins s'y substitue.
Parfois, on peut voir dans le Meygal un suc recouvert de feuillus. C'est en général le résultat des incendies passés. L'incendie ouvre un espace pour le reboisement naturel en feuillus. La place du hêtre sur le massif du Meygal évolue très lentenent. Les hêtres ont une manière d'occuper le terrain beaucoup plus lente que les pins car leur graine est lourde et ne vole pas.

Les bois d'épicéas en bord de cours d'eau
Au bord des cours d'eau, on trouve parfois des boisements de résineux, notamment d'épicéas. Le SICALA (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Loire et de ses Affluents) mène des actions afin de freiner le processus et de faire reculer l'enrésinement des berges des cours d'eau. Les boisements de résineux, en se substituant à la ripisylve naturelle, favorisent une érosion plus grande des berges et réduit la biodiversité qui leur est associée.

Les alignements d'arbres au bord des routes
Au bord des routes, une autre forme de présence des arbres est très courante dans le Meygal. On y voit des alignements de frênes, d'érables sycomores et de hêtres. Certains d'entre eux participent à la qualité visuelle des entrées de bourg. Étant donné les variations de relief, ils sont parfois associés à de petits ouvrages routiers plus ou moins anciens, soutenant les terres ou surélevant la route au-dessus d'un pré humide...

2.4 UN SYSTÈME DE «CLAIRIÈRES RAPPROCHÉES»

Aux alentours d'Araules, on peut avoir un aperçu clair de la répartition traditionnelle de l'agriculture et de la forêt dans le Meygal. Les forêts occupent les sommets. Les parcelles agricoles, sur des terrains moins en pente, sont séparés de haies. Ils forment un système qui s'apparente à des «clairières rapprochées» plutôt qu'à un bocage. Les haies s'épaississent plus ou moins en bosquets. Elles sont composées de frênes, d'épineux, de noisetiers... Le frêne a été planté pour la qualité de son feuillage qui permet à la fin de l'été, quand l'herbe vient à manquer, d'apporter un complément frais au bétail avant de rentrer à l'étable pour l'hiver.

2.5 LA FORÊT RÉCENTE DES ALENTOURS DE BOURGS ET DE VILLAGES

Jusqu'où peut avancer la forêt ? Car elle avance. Elle gagne du terrain. Où peut-elle avancer encore ? Où doit-elle être contenue ? L'avancée est particulièrement lisible en limite de certains villages. Les terrains agricoles y sont peu à peu délaissés et plantés en forêt. Les espaces ouverts autour des villages deviennent de plus en plus étroits. On pourrait faire des cercles concentriques représentant l'avancée progressive de la forêt autour de certains villages ou hameaux (quarante ans, trente ans, vingt ans...).

2.6 DISSÉMINATION DE L'HABITAT

Autour de Queyrières, on peut saisir le caractère dispersé de l'habitat sur le massif. Il se développe de manière « éclatée » et « éparpillée ». Les maisons nouvelles ont tendance à être implantées à côté de groupes de maisons isolés, au lieu de prolonger le bourg. Des petits groupes de maisons se constituent progressivement. Cette évolution « nébuleuse » rend difficile la mise en place d'une stratégie d'urbanisme calquée sur le modèle type de développement de l'habitat groupé.

Ce mode de dissémination atypique se retrouve un peu partout autour des bourgs du Meygal et semble contrecarrer une certaine logique originelle mise en place par la loi Montagne (*art. L145-3 III du code de l'urbanisme*). En effet, avant 2003, cette loi indiquait que « l'urbanisation [*devait*] se réaliser en continuité avec les bourgs, villages et hameaux existants ». Mais à partir de 2003, la loi *urbanisme et habitat* élargit ce principe de continuité de l'urbanisation aux « groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations existants ». La taille et le type d'organisation des groupes de constructions dépendent très largement des traditions locales. Ces dispositions sont donc volontairement interprétatives, pour qu'il puisse en être fait une application pertinente au cas par cas. La jurisprudence, peu abondante sur ce sujet, tend à adopter une acception assez restrictive qui n'autorise pas la constructibilité en continuité de groupes trop petits. Toutefois, quand l'habitat a traditionnellement suivi un mode dispersé, cette base disséminée devient un ensemble de points d'accroche d'un nouvel habitat contemporain.

1.11

2.7 LA SUPERPOSITION DE DEUX CULTURES : LA CULTURE DE LA FORÊT ET LA CULTURE DE LA PIERRE

Le long de la RD35, une carrière de lauze a été réouverte pour servir à la réhabilitation des toits anciens locaux (projet de la Communauté des Communes du Meygal). La carrière occupe tout le flanc de la montagne. Elle témoigne de l'ancienne culture locale de la pierre, qui a été remplacée dans le courant du 20e siècle par la culture de la forêt. À la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle, il faut imaginer que tous les sucs étaient à nu. Autrement dit, que la pierre était apparente partout. À cette époque, 2% seulement des sucs étaient recouverts de forêts. Aujourd'hui, c'est 50%. Une phrase écrite dans une lettre par un habitant parti du pays pour la guerre de 1914 souligne l'importance de cette culture : « Mon tas de pierres me manque ». La culture de la forêt a succédé à la culture de la pierre. Plutôt, elle s'y est superposée. Il en résulte des formes de résurgence comme la réouverture de cette carrière et un ensemble conséquent d'éléments et de motifs paysagers directement liés à la pierre plutôt qu'à l'univers forestier, comme par exemple : les murets de pierres que l'on retrouve sous les forêts, les pierriers naturels parfois déblayés pour dégager un passage pour les troupeaux, les maisons avec leur toit de lauzes...

2.8 UNE ARCHITECTURE TRADITIONNELLE DE CUEILLETTE

En raison des difficultés de transport, le souci de proximité était hier primordial dans le choix des pierres à bâtir. Dans les éboulis, on a pu prélever directement des matériaux de construction. À la diversité des matériaux se lie celle des caractéristiques texturales et structurales des roches. Ainsi les lauzes, dalles plates idéales pour couvrir les toits, sont issues d'un débit particulier de la phonolite. Cette lave visqueuse est riche en cristaux, la disposition à plat de ces cristaux permet un débit en dalle. Les dalles se détachent sous l'effet de la fragmentation par le gel ou par choc mécanique dans les éboulis ou encore par la taille du lauzeron (qui ne fait qu'accélérer les phénomènes naturels). La trachyte, de teinte claire est facile à travailler. Taillée, elle a pu servir d'encadrement de porte ou de fenêtre, de

Carrière de lauzes au Pertuis

linteau ou de décor. Les prismes basaltiques des orgues ont souvent été utilisés tels quels, leurs sections hexagonales et le fait qu'ils dépassent des murs les rendent bien visibles. Enfin, les tufs, arkoses, basaltes ont été travaillés, taillés ou choisis pour leurs formes dans les éboulis (surtout pour le basalte et la phonolite). La forme des matériaux est dépendante du lieu de prélèvement, certaines maisons, proches des rivières, sont construites avec des « galets ovales » de toutes les couleurs : cette polychromie reflète la diversité des roches transportées par les cours d'eau.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES SUCS

Le massif du Meygal est constitué de dizaines de sucs, reliefs volcaniques aux formes étranges vieilles d'une dizaine de millions d'années. Quel que soit l'endroit où l'on se trouve, on aperçoit forcément au moins l'une de ces formes caractéristiques non dénuées d'étrangeté.

3.2 LES PIERRIERS OU CHIRATS

Ici, peut-être plus que partout ailleurs en Auvergne, une lutte farouche semble avoir opposé les torrents pierreux dévalant les pentes et les hommes aménageurs, soucieux de tirer parti des maigres richesses du sol. Les éboulis ne se comptent plus, ils sont systématiques dès qu'un suc s'érige. Ils sont partout : aux sommets, certains monts sont chapeautés d'une toison grisonnante ; sur les pentes, ce sont des rivières de pierres et carrières de lauze ; on les trouve aussi dans les champs...
Certains pierriers du Meygal sont traditionnellement « aménagés » pour faire passer les troupeaux. L'aménagement repose sur une technique simple n'impliquant aucun ajout de matériau ni aucune destruction ou évacuation. Les bergers déplaçaient les pierres une à une pour ouvrir un chemin progressivement recouvert par l'herbe. Ce sont des indices d'un rapport ordinaire au milieu.

3.3 LES MURETS

De nombreuses pentes, trop fortes et trop pierreuses sont impropres à la culture. Lorsque la pente se radoucit, elle n'en reste pas moins encombrée d'éboulis et sujette aux glissements. Alors, l'espace agricole a été aménagé dans le but d'éviter ces désagréments : la construction de murets de pierres sèches témoigne de l'épierrage des champs ; les plantations, fréquentes au pied des murets, ont servi à retenir la terre mais aussi à ralentir le vent, retenir l'eau et abriter bétail et espèces sauvages.

3.4 LES MURETS ABANDONNÉS SOUS LA FORÊT

Parfois, de longs murets de pierres traversent la forêt. Ils ont été construits après épierrement des terrains pour le pâturage, bien avant que la forêt ne recouvre ces derniers. Plusieurs

attitudes des forestiers ont cours par rapport à ces murs. Certains font tout pour les conserver, pensant qu'ils ont valeur de témoignage du passé. Mais ils posent problème pour l'exploitation de la forêt. Si bien que d'autres les démolissent pour pouvoir faire passer les engins d'exploitation. La présence de ces murets et les manières dont ils sont abordés par les forestiers expriment très clairement l'état de transition d'une culture à une autre, le mouvement de succession-superposition des deux cultures : culture de la pierre puis de la forêt.

3.5 LA ZONE DE DÉPÔT DES TRONCS D'ARBRES

Le stockage de troncs le long des bords de route est un motif paysager des grandes zones forestières de Haute-Loire (Meygal, plateau de Craponne). Les tas de bois allongés, bâtis par empilement comme des sortes de « murs », peuvent atteindre des dimensions monumentales. C'est un motif paysager intermittent : les tas se font, se défont, disparaissent en fonction des aléas de l'activité forestière. Ils sont peut-être, avec le camion de grumes et les coupes à blanc, les signes le plus évidents de cette activité pour les habitants.

3.6 LA LIGNE SOMBRE DES LISIÈRES APRÈS UNE COUPE À BLANC

Derrière un bourg, une lisière de forêt a été coupée pour élargir une piste. De ce fait, les troncs qui forment la nouvelle lisière sont devenus apparents. La coupe a transformé l'apparence de la lisière et a généré une ligne sombre très perceptible. Les suisses ont pallié au problème en travaillant avec plus de précision les coupes en lisières de parcelles afin d'obtenir un effet plus naturel.

4. EXPERIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE RÉDUITE DE LA COULEUR

Dans le champ pictural, la forêt est généralement associée à la diversité des couleurs, à leurs variations. Si on les regarde sous cet angle, celles du Meygal, qui sont en grande partie des forêts de conifères de couleur sombre, ont plutôt à voir avec un monochrome.

4.2 LE RAPPORT ÉTROIT ENTRE INSTALLATION HUMAINE ET RELIEF OU ROCHES

L'association entre un petit relief volcanique et un bourg ou une installation humaine génère certaines des plus belles expériences visuelles du massif du Meygal. Le village troglodyte de Couteaux et le site du village de Queyrières adossé à un neck de basalte en sont deux exemples singuliers.

4.3 L'EXPÉRIENCE DES SOUPES

Deux plantes sauvages sont encore relativement utilisées dans le Meygal et le Mézenc pour la consommation et font toujours l'objet d'une cueillette : la bouline (Renouée bistorte, *Polygonum bistorta*), une plante sauvage dont les jeunes feuilles sont ajoutées à la soupe de pomme de terre, et la Raiponce en épi (*Phyteuma spicatum*) également utilisée en cuisine.

« La Galoche », ancienne voie ferrée à Rosières

4.4 L'EXPÉRIENCE DE SOMMETS EN SOMMETS

Le GR40 passe au Pertuis. Il fait le tour du Velay, de sommets en sommets (Mont Bar, Mézenc, Meygal...). Cela fait dire à certains : « *C'est un des plus beaux sentier de randonnée de la Haute-Loire* ».

4.5 LE GRAND TESTAVOYRE

C'est le suc le plus élevé du Meygal (1446 mètres d'altitude) d'où la vue panoramique est imprenable.

4.6 LA « TORTUE » DE MONTUSCLAT

La forme de carapace de tortue du Mont lui a valu son appellation populaire de *Tortue*.

4.7 LA GALOCHE, ANCIENNE VOIE FERRÉE

Près de Rosières, l'ancienne voie ferrée, appelée « la Galoche », est restée dans le domaine public et a été transformée en chemin carrossable pour se rendre au ravin de Corbœuf, site classé au titre du code de l'environnement depuis juin 2013. Le chemin passe sur un viaduc qui sert de point de vue à l'entrée du ravin.

4.8 LE COL ET LE PANORAMA DEPUIS LE PERTUIS

Le col du Pertuis, passage important, offre soudainement des vues dominantes en direction du Puy-en-Velay et du Devès avant de replonger au pied des reliefs du Meygal vers le village de Saint-Hostien.

4.9 LA LAITERIE COMME UNE ÉGLISE

À Araules, un grand bâtiment industriel a été construit dans les années 1970 au bord du bourg : la laiterie des monts Yssingelais. Peinte en jaune, elle est visible de loin. L'expérience qu'on en fait est la même que celle que l'on peut faire d'une église qui signale la présence d'un village. Ici, la laiterie est beaucoup plus grande que l'église. Les deux signes, industriels

1.11

Pierriers ou « chirats »

et religieux, sont juxtaposés de manière inhabituelle.

4.10 L'ÉGLISE ET LE VILLAGE DE MONEDEYRES

Sous Queyrières et le col de Raffy, dans le cirque donnant naissance à la Sumène avant qu'elle ne s'encaisse dans la Combe noire et ses moulins, est bâti le petit village de Monedeyre. Le site entouré par les sucs du Mont Chabrier, du Mont Rouge, du Montivernoux, de la Peyre de Bard, et encore du Mont Chanis, revêt un caractère très pittoresque rehaussé par l'architecture traditionnelle. Ce lieu à l'histoire peu commune, inspira Louis Farigoule (alias Jules Romains) pour sa pièce de théâtre : Cromedeyre-le-Vieil.
En effet, le village de Monedeyres dépendait à l'origine, tant du point de vue administratif qu'ecclésiastique, de Saint-Julien-Chapteuil, mais les habitants, se plaignant de l'éloignement, obtinrent de dépendre d'abord de la paroisse, puis de la commune de Queyrières. Jugeant Queyrières encore trop distante, les habitants, en dépit des réticences de l'évêché à élever le village en paroisse autonome, prirent eux-mêmes l'initiative en 1887 de faire construire une église. Celle-ci, achevée en 1914, ne fut cependant jamais consacrée et ne vit jamais un prêtre y célébrer la moindre messe ; elle fait actuellement office de salle des fêtes.

4.11 LE PANORAMA DE RAFFY

Depuis Raffy, vers le sud-ouest s'ouvre un panorama que l'on retrouve dans de nombreuses brochures touristiques de la région. Il est l'illustration privilégiée du Meygal avec ses échappées sur les lointains cadrées par quelques sucs aux formes singulières.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LE RAJEUNISSEMENT DE LA FORÊT
La modernisation des techniques de production et d'exploitation de la forêt a pour conséquence son rajeunissement progressif.

L'ABANDON DU HÊTRE
Le hêtre autochtone est progressivement abandonné au profit d'essences résineuses à croissance rapide (Douglas, Mélèze, Épicéa).

L'AVANCÉE DE LA FORÊT, NOTAMMENT VISIBLE AUX ABORDS DES VILLAGES
Le déclin agricole a pour conséquence une occupation de plus en plus importante de la forêt dans le massif.

L'ENRÉSINEMENT DES RUISSEAUX
Des actions sont menées pour éviter les plantations de résineux en bord de cours d'eau et favoriser au contraire le développement naturel d'une ripisylve.

LE DÉVELOPPEMENT ISOLÉ DE L'HABITAT
L'habitat traditionnellement dispersé a tendance à générer un développement en isolats.

LE NOUVEAU TRACÉ DE LA RN 88
Autour du Pertuis et de Saint-Hostien.

LA DISPARITION DES MURETS
Les anciens murets agricoles de pierre tendent à disparaître notamment pour faciliter l'activité forestière

LE RAPPORT ENTRE CULTURE DE LA FORÊT ET CULTURE DE LA PIERRE
L'histoire du siècle dernier dans le Meygal est celle du passage d'une culture de la pierre à une culture forestière. Aujourd'hui, l'équilibre tend à se rétablir.

LA CONSTRUCTION DES MAISONS EN BOIS
Depuis quelques années apparaissent dans le massif des constructions neuves en bois, contrastant avec l'habitat traditionnel massif en pierre.

2

LES MONTAGNES BOISÉES

01 BOIS NOIRS ET MONTAGNE BOURBONNAISE

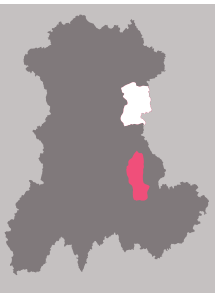

L'ensemble des paysages des Bois Noirs et de la Montagne bourbonnaise est un massif orienté Nord-Sud situé en limite des départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier et de la Loire. Son relief morcelé est constitué en grande majorité de granites et sépare les deux fossés d'effondrement que sont la Limagne et la plaine de la Loire. Ce sont des reliefs importants constitués de longues lignes de crêtes et dont le sommet principal culmine à 1287 m d'altitude (Puy de Montocel). De nombreux cours d'eau ont sculpté le paysage, formant des vallées plus ou moins étroites, qui offrent une grande variété d'ambiances et qui s'enfuient vers la Durolle, l'Allier et la Besbre qui prend naissance dans le massif.

1. SITUATION

Le massif granitique est constitué de deux entités : la Montagne bourbonnaise au nord et les Bois Noirs au sud. Ils forment, au nord-est du département du Puy-de-Dôme et au Sud-Est de celui de l'Allier, le prolongement d'un massif montagneux situé plus au sud, les Monts du Forez (1.10).

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 2. Les montagnes boisées.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 2.01 A Monts de Lachaux / 2.01 B Vallée de la Credogne / 2.01 C Monts de Palladuc / 2.01 D Cotes de Paslières et Chateldon / 2.01 E Coteaux de Creuzier-le-Vieux / 2.01 F Plateau d'Isserpent / 2.01 G Vallée du Jolan / 2.01 H Plateau du Mayet / 2.01 I Vallée du Sichon / 2.01 J Coteaux de Busset / 2.01 K Massif de la Ligue / 2.01 L Haute vallée de la Besbre / 2.01 M Haut massif de la Madeleine / 2.01 N Vallée du Barbenan / 2.01 O Collines de Lapalisse.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UN PAYSAGE DE BASSE MONTAGNE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Cet ensemble de paysages se démarque fortement du reste du département de l'Allier par son originalité. En effet, il offre un paysage typique de basse montagne qui sort des clichés, présentant l'Allier comme un pays "plat". La Montagne bourbonnaise s'incline progressivement vers le Nord pour finir sur ce que l'espace de plateau vallonné que l'on appelle "les basses marches du Bourbonnais» (5.05).
Dès les premiers soulèvements de la Montagne bourbonnaise, les vastes étendues de cultures de Limagne disparaissent au profit de vallées et vallons de prairies délimitées par un bocage plus ou moins disparu, laissant à nu des fragments d'alignements d'arbres. Les ruisseaux en creux de vallon sont aussi plus ou moins bordés d'arbres. Sur les flancs et sur les crêtes les espaces forestiers prennent le dessus sur les espaces ouverts.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

2.01

En balcon sur le bourbonnais bocagé non loin du Breuil

Sous le Ray Dadieu

Au coeur du massif forestier des Bois Noirs

Hêtraie des Bois de l'Assise

2.2 TROIS SORTES DE MILIEUX CARACTÉRISTIQUES ET CLAIREMENT IDENTIFIABLES

Le massif est recouvert en grande partie de forêts de montagne appartenant essentiellement au cortège floristique de la hêtraie-sapinière. Un deuxième type de milieu résultant de l'exploitation agricole est constitué essentiellement de pâturages et de prairies de fauches. Il est limité aux vallées, notamment la vallée de la Besbre et la vallée du Sichon. Le troisième type de milieu a un intérêt botanique particulier : ce sont les milieux humides des vallées forestières, comme les bois de bouleaux à sphaignes et les tourbières bombées. Le caractère peu fréquenté et un peu secret du massif laisse ces milieux dans un état de très bonne conservation. La majeure partie de ces zones humides se répartit dans la haute vallée de la Besbre et de l'Étui, l'un de ses affluents près du Puy de Montoncel. *(Source : site internet du PNR Livradois-Forez)*

2.3 TROIS ESPACES AGRICOLES DE VALLÉES BIEN DIFFÉRENCIÉS, CLOISONNÉS PAR LES CRÊTES PARALLÈLES

Le fort cloisonnement provoqué par les hautes lignes de crêtes forestières quasi parallèles (selon un axe quasiment orienté sud-nord) laisse apparaître trois espaces agricoles différenciés très largement dédiés à l'élevage :

- la haute vallée de la Besbre ;
- les vallées de Barbenan et du Douanon ;
- les vallées du Sichon et du Terrasson.

La vallée du cours supérieur de la Besbre marque une fracture importante entre les Bois Noirs et la Montagne bourbonnaise. La D7 qui la remonte en fait un axe de communication entre l'Allier et le sud-ouest de la Loire. Elle distribue et organise le reste du territoire regroupant sur ses flancs les communes les plus importantes des Monts du Bourbonnais.

2.4 UNE SUPERPOSITION DENSE DE FORMES D'AMÉNAGEMENT DANS LES VALLÉES DU SICHON ET DE LA BESBRE

Dans la Montagne bourbonnaise, la vallée du Sichon et la haute vallée de la Besbre ont depuis longtemps été le lieu de multiples installations et aménagements humains d'importance. C'est leur densité, leur concentration et leur nature qui donnent à cette partie de

territoire un caractère particulier. Leurs traces se sont accumulées, avec une accélération durant le 20e siècle, à tel point qu'il en résulte une atmosphère paradoxale de ce territoire, beaucoup plus habitée qu'il ne l'est en réalité, où se mélangent des formes d'aménagement très anciennes à d'autres plus récentes et peu communes comme l'exploitation des mines d'uranium et les immeubles de béton de Laprugne. On peut en faire une liste non exhaustive qui parle d'elle-même :

- château de Montgibert,
- site du Glozel (au moins Moyen Âge),
- sites clunisiens d'Arronnes et de Châtel-Montagne,
- souterrains annulaires énigmatiques du haut Moyen Âge,
- installations et itinéraire d'excursion liés au tourisme thermal (guinguette de l'Ardoisière désaffectée, belvédère du Rocher Saint-Vincent...),
- installations liées à la l'exploitation minière en amont de la vallée (mines d'uranium, mines d'étain, HLM de montagne à Saint-Priest-Laprugne et Laprugne),
- reconversion des HLM en village de vacances,
- voie de chemin de fer désaffectée avec ses gares et ses ouvrages d'arts,
- projets éoliens, horloge à eau,
- adaptation des ouvrages d'art pour les gîtes à chauves-souris (tunnel de Ferrières...),
- restauration des milieux ouverts de la vallée du Sichon,
- forêt domaniale des Assises
- station de ski de la Loge des Gardes...

Ce territoire de vallées laisse percevoir une histoire complexe des variations des relations des hommes au milieu et des reconversions d'aménagements et d'usages. En somme une histoire complexe des transferts d'héritages entre générations qui continue aujourd'hui avec la construction d'un héritage contemporain lié à la production énergétique (nucléaire et éolien). Ce territoire peut servir d'exemple à la compréhension de bien d'autres...

2.5 L'ESPACE DES FORÊTS

Massif forestier par excellence, où dominent les bois noirs aux sapinières historiques, ce pays est aujourd'hui peu habité dans son cœur. La pauvreté des sols, la rudesse des hivers et la difficulté d'accessibilité ont conduit à un abandon progressif de l'habitat sur les hauteurs. Les masses boisées recouvrent une grande partie du territoire. Les forêts découpées en de nombreuses propriétés sont mixtes et présentent de nombreuses espèces selon l'altitude :

- ***À l'étage collinéen*** (inférieur à huit cents mètres d'altitude) : essentiellement le chêne rouvre, mais aussi le châtaignier et le sapin qui ont fait l'objet de reboisement. On y trouve aussi le pin sylvestre, des épicéas et le douglas ;
- ***À l'étage montagnard*** : le hêtre et le sapin se partagent les sommets. La place des hêtraies dans ce territoire est très forte, plus qu'ailleurs. Les bois noirs se distinguent du reste car la proportion des sapins y est très importante et génère une atmosphère très singulière.

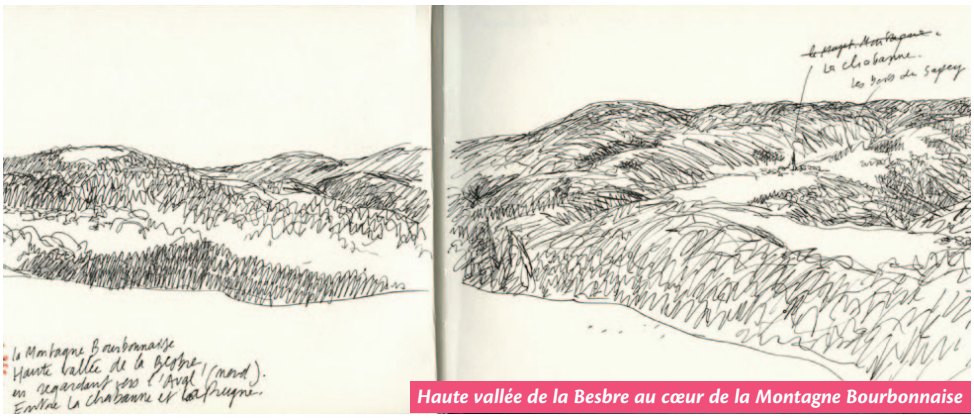

Haute vallée de la Besbre au cœur de la Montagne Bourbonnaise

2.6 LA PLACE ANCIENNE TENUE PAR LE HÊTRE

La présence des forêts de hêtres comme celle encore plus spectaculaire de grands alignements de hêtres tortueux et âgés dans certains secteurs de la Montagne bourbonnaise nous rappellent aujourd'hui à quel point le hêtre a pu faire partie de la vie quotidienne des habitants de ces contrées par le passé. À l'époque où l'élevage était plus important, de nombreux espaces aujourd'hui boisés étaient occupés par des prairies bocagères. La pratique du plessage des hêtres (technique traditionnelle de formation de haie vive visant à courber les troncs et branches d'arbustes vivants et à les souder entre eux) était largement utilisée pour border les chemins et les prairies. Le hêtre était une ressource de première importance dans ces montagnes et fût fortement exploité pour divers usages. (cf. *Expériences et endroits singuliers : Les alignements de hêtres tortueux de la Montagne bourbonnaise*)

2.7 LE SYSTÈME DE CLAIRIÈRES AGRICOLES HABITÉES SUR LES ESPACES DE FAIBLE PENTE

Les parcelles agricoles, essentiellement des prairies, occupent les zones de faible pente. Leurs formes sont variables et leur superficie reste limitée. Elles sont encadrées par les forêts et possèdent une trame bocagère lâche et très irrégulière. Les arbres les plus communs pour les haies sont le frêne et le chêne. En ce qui concerne les arbustes, on y trouve essentiellement le noisetier, le fusain et l'aubépine. L'ensemble paysager est marqué par une très faible densité bâtie. Il est constitué de hameaux isolés regroupant le plus souvent une dizaine d'habitations seulement dans de petits espaces ouverts de clairières agricoles.

2.8 LES BOIS NOIRS : PREMIER DOCOB DE FRANCE

Les Bois Noirs ont été désignés dans le réseau européen des Sites Natura 2000. C'est le premier site Natura 2000 à avoir été doté d'un DOCOB (Document d'Objectifs) en France en 1996. Il a été choisi dans une liste de trente sites pour tester la procédure de conception de tels documents de gestion. Le PNR du Livradois-Forez (Parc Naturel Régional) en a été le maître d'ouvrage. Le site des Bois Noirs est devenu *Site d'Intérêt Communautaire* en 2012. Il est fragmenté en une quinzaine d'unités qui correspondent essentiellement à des tourbières, des prairies humides et des forêts.

2.9 LE QUALIFICATIF NOIRS

Il est souvent dit que les Bois Noirs sont une

2.01

Éoliennes et rocher Saint Vincent

sapinière primaire. C'est certainement une formation forestière très ancienne. La légende dit que c'est une des plus vieilles forêts d'Europe. La couleur sombre des sapins mais, plus encore, l'ombre particulière qu'une telle forêt génère, ont donné, comme dans beaucoup d'endroits, le qualificatif de *noirs* à ces bois. C'est un équivalent en termes toponymiques des lieux dits *Peyranères* (pierre noire) dans d'autres régions. Les toponymes de couleur sont fréquents et ont en général un grand pouvoir évocateur de par la simplicité et l'unicité de leur référent perceptif. Ils traduisent sobrement la fascination que ce genre de territoire peut exercer sur quiconque y pénètre.

2.10 L'ORIGINALITÉ DE LA VALLÉE DE LA CREDOGNE

La vallée de la Credogne, tient une place toute particulière dans le massif par son couvert végétal original (chênaie, hêtraie), sa profondeur qui pénètre au cœur du massif, les nombreux vestiges d'anciens moulins et d'anciens ateliers, son isolement malgré les routes tortueuses et son poids légendaire qu'évoquent les nombreux chaos granitiques. Une grande partie de la vallée fait partie du *Site d'Intérêt Communautaire* des Bois Noirs. Une route sinueuse, avec parapet de pierre, permet de suivre la rivière en descendant la vallée dans la forêt de feuillus. Expérience typique et « pittoresque » des gorges avec quelques particularités locales. Un événement naturel ponctue la descente : la cascade du Creux Saillant annoncée par un gros bloc rocheux au pied duquel un panneau a été installé. Dans la partie basse de la vallée, à l'endroit où les gorges s'élargissent, des clairières plates ont ponctuellement permis quelques cultures, comme ce champ de maïs (à usage cynégétique ?) au milieu de la forêt, ou l'installation d'habitations qui donnent une impression forte d'isolement.

2.11 HUIT ÉLÉMENTS QUI CONTRIBUENT À ALIMENTER L'IMPRESSION D'UN TERRITOIRE MYSTÉRIEUX ET SECRET

- ***L'ambiance des bois noirs, sombre et ombrageuse***
- ***Le caractère historique de la forêt***
- ***L'ambiance de la vallée de la Credogne***
- ***Le trésor naturel des tourbières et milieux humides, caché et dispersé dans l'univers forestier opaque***
- ***L'ambiance mélancolique de la vallée du Sichon, au travers de multiples ruines d'aménagement comme par exemple celle de la guinguette de l'ardoisière.***
- ***L'exploitation de l'uranium près des sources de la Besbre et la curieuse barre de logements en pleine montagne à Laprugne***
- ***Le mystère des souterrains annulaires de la montagne bourbonnaise, éléments singuliers et mystérieux de l'histoire rurale de l'époque médiévale. Ils datent environ du 4e au 8e siècle après J.C.*** *(cf. Expériences et endroits singuliers)*
- ***Les alignements de hêtres tortueux, silhouettes géantes dans la Montagne bourbonnaise, résultat de l'abandon de la pratique rurale du plessage*** *(cf. Expériences et endroits singuliers)*

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES CIMETIÈRES DE MOYENNE MONTAGNE

Les cimetières installés dans la pente, isolés à l'écart des bourgs ou hameaux sur les bas de versants de vallée, entourés de prairies et souvent rattrapés par la forêt sont un motif paysager de ces moyennes montagnes.
Entre Lavoine et Cusset, dans la vallée du Sichon, un de ces cimetières peut servir d'illustration pour tous les autres. Il est entouré de prairies. Au-dessus des prairies, assez proches, il y a les bois. La dimension importante du cimetière (cent mètres de côté environ), sa forme géométrique carrée, son inclinaison qui suit la pente, son rapport au Sichon et son

isolement, en font une vision d'archétype de cimetière de bourg de moyenne montagne. Ici, les éoliennes, visibles depuis la D995 dans l'alignement du cimetière au-delà de la ligne de crête de la vallée ajoutent un signe énigmatique au tableau.

3.2 LES PETITES CLAIRIÈRES HABITÉES

L'habitat est réparti la plupart du temps en hameaux au sein de clairières agricoles. (*cf. Grandes composantes des paysages : le système de clairières agricoles habitées sur les espaces de faible pente*)

3.3 LES CROISÉES DES CHEMINS D'AUJOURD'HUI

L'agencement des micro-aménagements qui constituent aujourd'hui l'intersection entre deux routes de montagne, une croisée des chemins contemporaine, peut être considéré comme un motif paysager actuel « par défaut ». Par exemple, sur la D7 en direction du Mayet-de-Montagne, aux environ du Breuil, une croix faisait office de point de repère. Aujourd'hui, la route se divise en patte d'oie pour des raisons de rayon de braquage des voitures, un bac de tri sélectif est installé devant la croix sur l'espace d'herbe dessiné par la patte d'oie routière, un panneau d'arrêt de bus est accroché à un poteau téléphonique à côté d'un pylône électrique en béton...

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LA VALLÉE DE LA CREDOGNE

L'expérience typique du pittoresque d'une vallée de feuillus qui contraste avec les boisements de l'ensemble de paysages, par une route sinueuse ponctuée de chaos granitiques... (*cf. Grandes composantes des paysages : l'originalité de la vallée de la Credogne*)

4.2 LE POINT DE VUE DE SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX

L'aménagement récent à Saint-Victor-Montvianeix met en avant le point de vue panoramique sur les Bois noirs.

Clairière habitée de la haute vallée du Sichon

4.3 LE POINT DE VUE DU ROCHER SAINT-VINCENT

Le rocher, promontoire au bout de la vallée du Sichon visible de loin, a longtemps été le but d'excursion du tourisme thermal de Vichy. *(cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier, Diren Auvergne, décembre 2005)*

4.4 LA GUINGUETTE DE L'ARDOISIÈRE

Au bord du Sichon, non loin de Cusset sur la D995, dans une zone encaissée, fraiche et ombragée de la vallée, avait été construite une guinguette au moment de l'apogée du thermalisme. Facile d'accès depuis Cusset, au bord de la route qui remonte la vallée. Il fallait traverser un petit pont de bois au-dessus d'un bras du Sichon pour accéder au lieu d'amusement. Sur un portique métallique, à l'entrée, était inscrit : « L'ardoisière ». Le site est aujourd'hui dans la végétation, à l'abandon.

4.5 LE « TACOT » ET LES CHAUVES-SOURIS

La ligne de chemin de fer qui traversait la Montagne bourbonnaise, construite en 1912, a été abandonnée en 1949 dès l'avènement de l'automobile. Elle reliait Vichy à Boën dans le département de la Loire, en desservant Ferrières-sur-Sichon et Laprugne par le col du Beau Louis. La ligne permettait le transport des personnes mais aussi et surtout des matériaux. Elle a permis le remplacement des chars à bœuf pour le transport du bois et du granite (la montagne bourbonnaise a fait l'objet d'une exploitation de granite importante des années 1880 jusqu'à la deuxième guerre mondiale).
Il reste les gares (Cusset), les bâtiments ferroviaires vendus à des particuliers et des ouvrages d'art, ruines de cette époque (viaducs des Peux à Saint-Priest-Laprugne ; viaduc du moulin neuf près de Ferrières-sur-Sichon ; tunnel de Ferrières-sur-Sichon). La ligne avait pour surnom le Tacot.
Aujourd'hui, le tunnel de Galizan, à Ferrières-sur-Sichon, est un site d'hibernation de chauves-souris affectionnant les sites froids (Myotis myotis, Barbastella barbastellus et Eptesicus serotinus...). Le tunnel était utilisé jusqu'à récemment comme chemin par les piétons et les quads... Son entrée a été protégée pour éviter le dérangement des chauves-souris.

4.6 URBANISME DES MINES EN MONTAGNE

À Charrier, à un kilomètre à vol d'oiseau de Laprugne, une mine d'étain a été exploitée de 1925 à 1953. Les communes voisines sont, elles, riches en uranium. En 1956, un gisement

2.01

à Saint-Priest-Laprugne, à trois kilomètres dans le département de la Loire, est exploité par le Commissariat à l'énergie atomique. Sept cents ouvriers travaillent à la mine. Une cité HLM est construite à Laprugne pour en loger une partie : dans la montagne, sont bâtis trois immeubles de quatre étages offrant 138 logements aux employés des sites industriels. Les mines d'uranium ferment en 1980.

4.7 LE MYSTÈRE DES SOUTERRAINS ANNULAIRES DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Dans la Montagne bourbonnaise, on a découvert une trentaine de souterrains appelés « souterrains annulaires ». Ils sont formés de galeries creusées entre un mètre cinquante et cinq mètres de profondeur qui dessinent un ou plusieurs anneaux. Leur présence dans le centre de la France et dans l'est de l'Europe en font un élément singulier et mystérieux de l'histoire rurale de l'époque médiévale. Ils datent environ du 4e au 8e siècle après J.C. Les souterrains sont progressivement découverts depuis la fin du 19e siècle mais n'ont pas livré leur secret. Leur découverte est souvent fortuite : à Chatel-Montagne en 1952, une vache en passant sur la voûte de l'un d'entre eux l'a fait s'écrouler. Ils sont constitués en règle générale d'une partie rectiligne d'une dizaine de mètres sur une hauteur d'un mètre soixante environ puis d'un anneau d'une vingtaine de mètres de long. Personne ne sait à quoi ils servaient : pas d'usage économique, pas d'usage de cachette, pas d'usage religieux... La plupart ont été découverts murés. Ils ont été creusés dans du schiste ou du « gore » (arène granitique en décomposition). À ce jour, on a trouvé quatorze souterrains sur la commune d'Arfeuilles, cinq sur le Breuil, trois sur la Chapelle, deux sur Laprugne, le Mayet-de-Montagne et Nizerolles... Il en existe également en Combraille bourbonnaise, notamment à La Celle et Arpheuilles St-Priest. Les noms d'Arfeuilles et Arpheuilles pourraient provenir du verbe latin « fodiculare », signifiant fouiller, creuser. Cette étymologie situerait donc effectivement la création de ces souterrains à une époque lointaine *(cf. Maurice Piboule, Mémoire des communes de l'Allier : La Combraille, 1988)*

Vallée de la Credogne

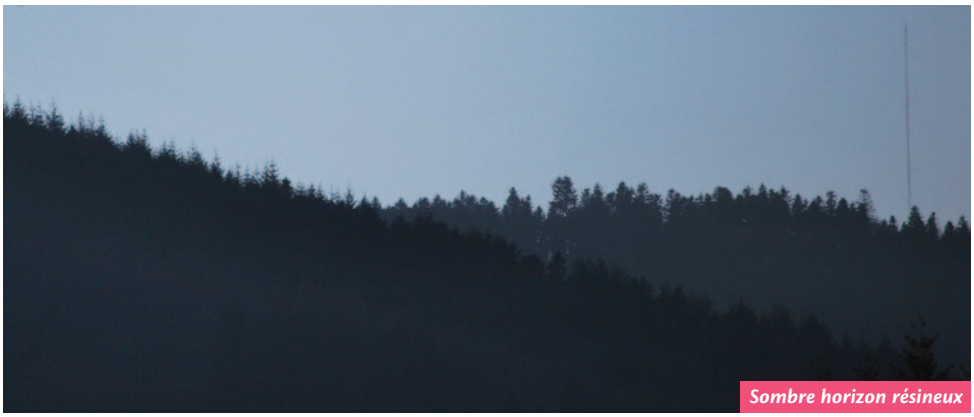

Sombre horizon résineux

4.8 VUE PANORAMIQUE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Sur la route départementale 478, du plateau de la Verrerie en direction de la station de ski de la Loge des Gardes, on assiste à un basculement visuel sur le département de la Loire, beaucoup plus abrupt que le versant situé côté Allier. Ce basculement offre une vue plongeante sur Roanne.

4.9 LES ALIGNEMENTS DE HÊTRES TORTUEUX

Une autre curiosité de la Montagne bourbonnaise : les alignements de hêtres tortueux qui y subsistent encore. Leurs formes étranges qui s'apparentent facilement à des silhouettes de « géants », leur âge (ils sont vieux de plusieurs siècles) et leur isolement, pour peu qu'on les découvre un jour de brume, génèrent une atmosphère étrange de légende et de mystère.
Ils ne sont pourtant que le résultat de l'abandon d'une pratique rurale très ordinaire : le plessage. Les jeunes arbres, alignés en haie, étaient rabattus régulièrement et pliés pour servir de clôtures vivantes pour le bétail.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'APPARITION DE PANORAMAS ÉOLIENS

En direction de Laprugne, un village posté sur une crête autour de son clocher au milieu des vallonnements forestiers de hêtres et de conifères donne à la vue un air de carte postale. Des éoliennes et un mat de mesure émergent des crêtes un peu plus loin. En premier plan, une croix métallique plantée dans les genêts, peinte en vert, sur laquelle ont été accrochés des outils (marteau, échelle, pinces) a été installée au départ d'un chemin d'exploitation, à l'angle de la route. Les outils semblent rappeler le passé industriel de cette montagne (exploitation ancienne du granite, de l'étain et plus récente de l'uranium). Les signes de mondes différents se superposent étrangement dans un paysage de moyenne montagne forestière. Les éoliennes sont les dernières venues.

LES MUTATIONS AGRICOLES

Un passage s'est fait progressivement d'un système de polyculture élevage à un élevage orienté vers la production laitière. L'intensification est visible dans le paysage :

- régression des terres labourées.
- construction de bâtiments agricoles imposants (hors sol ou autres).

LA RÉGRESSION DÉMOGRAPHIQUE

- Développement des ruines dans les villages
- Déprise agricole et extension des friches et de la forêt
- Extension de la forêt par accrus naturels, mais surtout sous l'effet de plantations résineuses qui ont bouleversé les paysages.

2

LES MONTAGNES BOISÉES

02

HAUT-LIVRADOIS

« C'est un enchantement qu'une promenade sans guide à travers ces sapins aux dimensions prodigieuses dont les fortes ramures se dressent ainsi que des bras tendus pour interdire le passage. Les pas enfoncent dans la mousse épaisse, on aspire à pleins poumons devant les merveilleux coloris peints comme à la gouache sur la capuche d'un champignon, on découvre une merveille architecturale dans l'entrelacement délicat des branches, on se perd dans un fourré où la lumière se fait confuse pour déboucher bientôt dans une clairière aux perspectives infinies... »

Georges et Pierre PAUL, Le Pays de Velay et Le Brivadois, édition U.S.H.A, Aurillac, 1930

1. SITUATION

Le Haut-Livradois, situé dans le département du Puy-de-Dôme et à l'extrémité septentrionale du département de la Haute-Loire, fait partie de la région du Livradois-Forez à l'identité géographique forte. Il est composé de vastes plateaux et de hauts sommets qui dominent, sur son versant occidental, la plaine du Livradois (7.02) . Il fait face aux monts du Forez (1.10), situés plus à l'est, de l'autre côté de la vallée de la Dore (9.08). Les paysages du Haut-Livradois s'apparentent à ceux des autres plateaux granitiques de l'Auvergne : horizons vallonnés, maisons de granite, petites parcelles de culture, prairies humides, sapinières et pinèdes... mais ils s'en distinguent par une grande dominante forestière et une organisation des lieux de vie en clairières agricoles. Seuls quelques fonds de vallées plus ou moins larges demeurent plus ouverts, pâturés ou cultivés.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 2. Les montagnes boisées

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 2.02 A Plateau de la Chaise-Dieu / 2.02 B Plateau de Saint Germain-l'Herm / 2.02 C Plateau de Mons et de Virennes / 2.02 D Vallée de la Dolore / 2.02 E Haute vallée de la Dore / 2.02 F Vallée de la Dorette / 2.02 G Cotes du Livradois / 2.02 H Bassin de Saint Amant-Roche-Savine.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 FORÊTS ET FORÊTS...

Sur ces plateaux granitiques d'altitude (1000 mètres en moyenne), l'agriculture n'est pas à son aise, contrairement aux forêts de hautes futaies. L'épais manteau forestier est omniprésent sur le Haut-Livradois. C'est le caractère premier de ce grand paysage. Les ambiances forestières y sont remarquables. Les taux de boisement atteignent des valeurs que certains considèrent comme « maximum vital » avec une moyenne de 60 % sur le canton de La Chaise-Dieu. C'est tout autour de la commune de La Chaise-Dieu, sur cette forme de croissant ou de « fer à cheval », que s'établissent des records de taux de boisement (74 % à La Chapelle-Geneste, 75 % à Berbezit...).
Deux grandes formes forestières sont l'expression de deux modes très différents de relation de l'homme au milieu :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

2.02

Ambiance brumeuse sur une lisière du Haut-Livradois

- les futaies de hêtres et de sapins, grands boisements dits « historiques » ;
- les futaies régulières monospécifiques de résineux.

2.2 LES GRANDS BOISEMENTS « HISTORIQUES »

Les boisements historiques (Bois grand, Bois noirs, Taillades, forêt de Lamandie...) marquent de leurs futaies de hêtres et de sapins les sommets de ce plateau granitique. Ils sont à l'image de l'idée que l'on se fait d'une forêt « naturelle », en opposition à une forêt plantée d'exploitation. Ces forêts sont gérées en futaie jardinée, très rare en Auvergne : essences diversifiées de feuillus et résineux, arbres d'âges différents. Le sous-bois présente des strates de végétation arbustive et herbacée. Les clairières sont nombreuses. L'exploitation est sélective pour favoriser le développement de tel ou tel sujet, souvent par coupe manuelle. Les milieux sont d'une grande richesse, notamment avec la présence de zones humides de pentes. Ces boisements ont un caractère « magique ».

2.3 LES MASSIFS FORESTIERS DU « SAPIN ROI » ET AUTRES RÉSINEUX

Les conditions écologiques favorisent l'implantation et le développement du sapin dans les secteurs les plus élevés mais aussi de nombreuses plantations d'épicéas et de sapins douglas (plus bas en altitude) traitées en futaies régulières très serrées (densité initiale 2500 pieds/ha) et peu éclaircies. Le pin sylvestre est présent dans les secteurs plus secs, notamment dans les versants sud des petites vallées.

2.4 PHYSIONOMIE DES FORÊTS ET AMBIANCES

La physionomie de ces peuplements dépend du rapport entre feuillus et résineux et de leur répartition au sein du peuplement (aléatoire, organisée, soulignant les vallées...). Elle dépend aussi du dessin du parcellaire.
Les ambiances paysagères au sein de ces massifs dépendent en particulier de la nature des peuplements. Par exemple, de nombreux secteurs forestiers monospécifiques plantés trop serrés et ne bénéficiant d'aucun entretien sont impénétrables et se transforment en no man's land (pas de lumière, très peu de vie végétale et animale en dehors des résineux plantés). Au contraire, d'autres secteurs plus diversifiés forment des paysages forestiers grandioses avec des arbres immenses, majestueux, des ambiances de sous-bois montagnards tapissés de myrtilles, et de champignons. Entre ces deux modèles de sylviculture domine une multitude d'intermédiaires, où des futaies régulières ou irrégulières peuvent tout à fait présenter un mélange d'essence, un sous-étage et une luminosité suffisante pour permettre l'expression d'une strate herbacée diversifiée.

2.5 DIVERSITÉ MYCOLOGIQUE ET CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS

L'une des richesses écologiques de ces bois est d'ordre mycologique. La cueillette privée et la revente aux usines de Saint-Alyre-d'Arlanc sont des pratiques communes. Les pratiques de cueillette sont devenues rares dans le courant du 20e siècle. Aujourd'hui réglementées, elles subsistent encore sous des formes isolées sur les plateaux forestiers d'altitude auvergnats où elles ont été durant longtemps l'une des ressources majeures, particularité de ces territoires (Haut-Livradois, Margeride...).

2.6 UNE HYPOTHÈSE POUR EXPLIQUER LE TAUX DE BOISEMENTS ÉLEVÉ DU HAUT-LIVRADOIS

Une hypothèse pour expliquer le taux très élevé de boisements des plateaux granitiques du Haut-Livradois serait le départ des enfants d'agriculteurs du Livradois vers les pôles industriels d'Issoire, Saint-Étienne, Thiers et Clermont-Ferrand.
Il existait par ailleurs une « culture » du bois très marquée sur ce territoire pauvre où les hommes partaient l'hiver pour travailler dans les grandes forêts de l'est de la France (et notamment dans la Meuse). Ils revenaient au printemps et en été pour travailler dans leurs petites exploitations (semis, récolte des fourrages...). Cette « culture du bois » a favorisé le développement des plantations sur ce massif pendant l'exode rural.

2.7 LE JEU HISTORIQUE DE L'HOMME ET DE LA FORÊT : LES « CLAIRIÈRES HABITÉES »

Les clairières habitées sont un motif paysager et écologique du Haut-Livradois. C'est la forme qu'a pris au fil du temps l'occupation humaine sur ce territoire où la forêt regagne régulièrement de l'espace. Les clairières habitées sont souvent nées de l'implantation des sites casadéens (prieurés ou abbayes rattachées à la Chaise-Dieu) qui ont, pendant des siècles, défriché, exploité et rendu habitable cet univers austère et clos. Si les plus importantes sont

celles de la Chaise-Dieu, de Saint-Germain-l'Herm, de Fournols, le Haut-Livradois est parsemé de clairières beaucoup plus petites, habitées et composées de hameaux et de fermes agricoles. Associées aux constructions d'étangs et à la maîtrise de l'eau, le système des clairières cernées de forêts que l'on rencontre en Haut-Livradois est la résultante paysagère d'un monde organisé « en réseau » né au 11e siècle sur le plateau de La Chaise-Dieu et aujourd'hui révolu : le monde casadéen.

La diversité des clairières est liée à trois critères fondamentaux :

1. Leur taille : elle varie entre des ensembles d'une ou deux parcelles (à peine un hectare) à des centaines d'hectares pour la clairière de La Chaise-Dieu. Les grandes clairières sont souvent communicantes entre elles. Cependant lorsqu'elles sont gagnées de l'intérieur par des boisements dits en *timbre-poste*, l'espace y est fragmenté et les bénéfices des vues très anciennes à travers l'espace de la clairière est bloqué. C'est le cas de la clairière de La Chaise-Dieu où le système visuel complexe centré sur l'abbaye est très clairement appauvri par ces plantations.

Les très petites clairières sont isolées à l'intérieur de la « mer de sapins ». Elles sont parfois visibles, mais les plus petites passent souvent inaperçues.

2. Leur position topographique : elle conditionne la façon dont elles sont perçues dans le paysage. Une clairière de versant est visible dans l'axe de la vallée, elle semble vaste, ouverte sur d'autres paysages ; une clairière plane sans correspondance visuelle apparaît comme un îlot à l'intérieur des bois, la lisière y tient un rôle particulier, elle paraît plus petite, fermée ; une clairière située en rebord de plateau offre une vue lointaine sur d'autres paysages, une clairière de bassin met en valeur le paysage de vallée, les bords de la rivière.

3. La présence d'une route, d'un village, d'un site : ces différents événements renforcent la clairière dans son rôle d'espace habité et lui donnent une grande valeur.

2.8 GAGNER ET REGAGNER DU TERRAIN SUR LA FORÊT : PÉRIODICITÉ DU NIVEAU D'OCCUPATION FORESTIER

Les plateaux d'altitude du Haut-Livradois ont été jadis très fortement peuplés. Les périodes de fort peuplement (première moitié du 19e siècle) ont vu les terrains les plus médiocres défrichés, ouverts et utilisés (les buges, terrains très en pente qui étaient pacagés). Le système agricole était constitué de petites exploitations en polyculture-élevage, assurant une certaine autosuffisance alimentaire. Rapidement l'exode rural s'est imposé à cette population trop nombreuse et ces terrains ouverts sont retournés à la friche ou ont été boisés. Les exploitations qui se sont maintenues se sont spécialisées dans l'élevage laitier et les progrès techniques se sont traduits par un abandon progressif des céréales, peu productives sur ces terres pauvres d'altitude, remplacées dans la ration alimentaire par des aliments concentrés produits ailleurs, beaucoup plus équilibrés (les carences en oligo-éléments étaient nombreuses sur ces terres granitiques de faible valeur agronomique) et livrés par camions. Les parcelles labourables, faciles à travailler sur ces sols plutôt sableux, ont continué à être retournées pour y implanter des prairies temporaires. D'un point de vue paysager, on a donc vu disparaître les champs de céréales au profit de prairies artificielles.

La mise en place des quotas laitiers (1984) a constitué un frein au développement de l'élevage laitier et beaucoup de petits exploitants que l'industrie laitière ne souhaitait plus collecter à cause des coûts de déplacement (en particulier des doubles actifs) continuent d'entretenir leurs parcelles avec des petits troupeaux allaitants. La part de ces acteurs du territoire dans le maintien de l'ouverture des clairières est loin d'être négligeable.

La période actuelle est une période d'occupation maximale de la forêt sur l'espace ouvert. Les terrains forestiers naturels ou plantés se voient parfois jusqu'aux portes des hameaux et des bourgs et encombrent les clairières. Certains hameaux réagissent et un mouvement de réouverture semble voir le jour. Le bourg de Saint-Éloy-la-Glacière, par exemple, compte une soixantaine d'habitants. Sur un terrain autour du bourg, un bois d'épicéas a été coupé à blanc et remis en prairie au pied d'une zone humide. Saint-Éloy-la-Glacière est la première commune à avoir mené une action volontaire pour regagner de l'espace sur la forêt. Par le biais de la réglementation des boisements, la commune propose de reprendre les terrains pour l'intérêt collectif.

2.9 UNE COMPOSANTE SOUVENT OUBLIÉE : L'EAU

Quand on décrit le territoire du Haut-Livradois, on parle souvent de la forêt et des clairières, leur négatif, mais on oublie parfois l'importance d'une troisième composante paysagère

2.02

Étang de Marchaud

très liée aux deux premières : la présence importante de l'eau de par le caractère naturel des plateaux granitiques et le long développement historique de sa maîtrise étroitement liée aux clairières. Au Moyen Âge, les travaux d'ouverture des clairières par le défrichage s'accompagnent de travaux que l'on peut facilement qualifier d'infrastructures pour la maîtrise de l'eau. La construction d'étangs étant le témoignage le plus visible de ces aménagements à grande échelle.

Les sources

Le Haut-Livradois est un grand paysage de sources. Y prennent naissance de nombreuses rivières (le Doulon, la Sénouire, la Dore, la Dolore...). Les sources naissent dans les cuvettes (parfois tourbeuses) dont elles irriguent les bas fonds avant de s'échapper pour rejoindre des cours d'abord tortueux puis plus simples, engagés dans de profondes coupures qui rejoignent la Senouire, le Doulon et ses affluents dans les Limagnes, et la Dore dans la plaine du Livradois. Les rivières accompagnées de leur ripisylve (frange forestière de bord de cours d'eau) sont occupées par de nombreuses scies et moulins (quarante environ sur la Senouire). Nombre d'entre eux sont aujourd'hui en ruine.

Les étangs, exemples d'une maîtrise de l'eau datant du Moyen Âge

Les sols sur granite ou roche métamorphique sont en général peu fertiles, sauf dans les vallées argileuses. Les cuvettes creusées dans les plateaux sont tapissées d'une arène (produit de la désagrégation du granit) reposant sur une faible couche d'argile : les pâturages sont humides, de faible valeur et nécessitent des opérations de drainage. Au Moyen Âge, ces situations ont été exploitées à d'autres fins. Les Casadéens y ont aménagé des étangs qui parsèment aujourd'hui encore le territoire et que l'on discerne parfois assez facilement par leur taille imposante des nombreux étangs ou mares plus récentes. Le Livradois est un pays d'étangs, de zones humides et de mares (les serves par exemple, qui est le nom donné aux mares en Livradois). La complexité historique des aménagements en rapport avec la maîtrise de l'eau est une particularité paysagère de ce territoire.

L'étang de Marchaud entouré de prairies humides et de boisements est un exemple de construction casadéenne de dix hectares au fond d'une cuvette à pente très douce. L'étang de La Fargette, à quelques kilomètres au nord près de Saint-Germain-l'Herm, est un autre étang du Moyen Âge, construit pour assurer l'approvisionnement en poissons des habitants de Saint-Germain-l'Herm pendant le carême. On ne s'aperçoit concrètement de l'ancienneté de l'étang de Marchaud que sur la digue, en regardant les pierres de seuils.

Une forme plus contemporaine de maîtrise de l'eau

À quelques centaines de mètres du bourg de Saint-Germain-l'Herm, une station d'épuration a été implantée dans un vallon. Le système utilisé est le lagunage aéré. Plusieurs bassins fonctionnent en maintenant les particules en suspension. La dimension de l'ensemble des bassins et la forme de l'installation aquatique apparentent l'aménagement à des fonctions différentes de celles qui déterminaient dans le passé l'aménagement des étangs ou mares du Livradois. Il est intéressant de regarder cet historique d'étangs et de plans d'eau sous l'angle de la liste des fonctions, des nécessités qui ont poussé les hommes à les construire et à les gérer : fournir le poisson pour le carême, faire tourner les moulins, abreuver les bêtes sur les coudercs, lutter contre l'incendie, se baigner et pêcher (tourisme et loisir des « plans d'eau »), épurer les eaux usées... ces diverses nécessités correspondent à des formes, dimensions et localisations d'étangs très différentes...

2.10 L'EFFET DES CONDITIONS CLIMATIQUES RIGOUREUSES ET DE L'ÉLOIGNEMENT : UN TERRITOIRE D'ACCUEIL POUR DES INITIATIVES ALTERNATIVES

Déjà, à la naissance du monde casadéen, les conditions climatiques ont poussé les moines

à développer des façons de faire différentes et adaptées à la rigueur des lieux. Aujourd'hui, des exemples très localisés d'expérimentations de modes de vie communautaire poursuivent cette tradition. Dans les villages de Baffour et de Malvières par exemple, des familles ont fait le choix de s'installer à plusieurs autour de projets professionnels ou associatifs comme une exploitation agricole d'élevage, un bureau d'étude technique ou encore une pépinière et une production de variétés anciennes de légumes.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ÉTANGS ET LES MARES

Le Haut-Livradois est parsemé d'étangs et de mares soulignant à la fois la nature du sous-sol et l'ingéniosité historique de maîtrise de l'eau que les habitants de ce territoire ont su développer. *(cf. Grandes composantes des paysages)*

3.2 LES CLAIRIÈRES, UN MOTIF PAYSAGER ET ÉCOLOGIQUE

L'organisation de l'occupation humaine du Haut-Livradois en clairières est le résultat d'une organisation ancienne mise en place par le monde casadéen au Moyen Âge. Dans un territoire très largement forestier, elles apparaissent comme des îlots agricoles ensoleillés accueillants pour la faune et la flore. *(cf. Grandes composantes des paysages)*

3.3 LES MOTIFS LIÉS AU COMPLEXE INDUSTRIEL DE L'EXPLOITATION DU BOIS ET DE SON ACHEMINEMENT PAR LA VOIE FERRÉE :

La voie ferrée et les gares abandonnées
La voie ferrée utilisée aujourd'hui par un train touristique saisonnier a une apparence de « jardin » un peu spécial traversant les forêts du haut-Livradois et qui apparaît sporadiquement aux endroits où la voie croise une activité humaine. Sa gestion plus relâchée que les voies ferrées en fonction laisse venir les plantes spontanées comme sur une lisière.
Les gares abandonnées ont été pour la plupart reconverties en plateforme d'activité.

Tas de bois
Au bord des routes, sur des plateformes plus ou moins étroites, les tas de bois d'exploitation sont un motif paysager temporaire très récurrent comme dans le Meygal.

Les gares abandonnées aux scieries
Sembadel-Gare est un village organisé autour d'une grande plateforme ferroviaire. Une grosse scierie occupe l'ensemble des espaces publics. La route départementale 906 traverse ce village au coeur de la forêt du Haut-Livradois. Il ressemble à un village du far-west. Le quartier de la gare va faire l'objet d'un aménagement avec deux problématiques principales : la sécurité de la départementale (trafic des grumiers) et l'exploitation des bois (scierie).

Les clairières à scieries
Certaines petites clairières sont entièrement occupées par une scierie. C'est le cas entre Fournols et Saint-Germain-l'Herm où une clairière entourée de bois noirs est occupée par une scierie en activité. Au bord de la route, un vieux transformateur électrique est toujours en fonction. Sur une plaque de béton est inscrit le nom de la Compagnie Hydro-Electrique d'Auvergne avec un numéro de téléphone à trois chiffres. Un ensemble de signes qui génère une atmosphère particulière à ces lieux.

L'étalon spatial du grumier des scieries
Le hameau de Marlanges, sur la commune de La Chapelle-Geneste, est un exemple de mutation de l'activité des scieries. La scierie occupe une grande partie du village avec ses entrepôts, ses bancs de scie et ses zones de dépôts. Placée le long de la voie ferrée, elle n'utilise malheureusement plus ce moyen de transport. Les zones de retournement des grumiers ont donc transformé l'entrée du village. L'étalon standard des espaces publics est devenu celui des camions.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LA SILHOUETTE DE LA CHAISE-DIEU VUE DEPUIS LES MULTIPLES POINTS DE VUE DE LA CLAIRIÈRE

La grande clairière de la Chaise-Dieu est le prototype même du système de clairières habitées du Haut-Livradois. La vue de la silhouette de l'abbaye surplombant la clairière est sans doute la vue la plus célèbre de l'ensemble de paysages.

4.2 L'ANCIENNE ROUTE NATIONALE 106

La route D906 est l'ancienne route nationale 106 qui reliait Nîmes dans le Gard à Saint-Gérand-le-Puy dans l'Allier en traversant le Haut-Livradois au niveau de la Chaise-Dieu.

4.3 L'ÉTANG DE MARCHAUD

Seules les pierres de la digue permettent de prendre conscience de l'ancienneté de cet étang aménagé au Moyen Âge par les casadéens.

4.4 LES TOURBIÈRES FORESTIÈRES

Le complexe tourbeux de Virennes, constitué d'un ensemble d'habitats de zones humides, est le plus représentatif des tourbières d'altitude du Haut-Livradois.

Clairière devant une sapinière

2.02

Bassins de lagunage sous le bourg de Saint Germain-l'Herm

4.5 «L'AMBIANCE DE FAR-WEST» DU QUARTIER DE LA GARE DE SEMBADEL-GARE

L'activité de stockage du bois et de sciage occupe la presque totalité des espaces extérieurs du quartier de la gare. Il en résulte, au milieu d'un univers forestier d'altitude au climat rude, une ambiance permanente et caractéristique de «far-west».

4.6 «LE JARDIN FANTASTIQUE» AU PLAN D'EAU DE LA TOUR, LE LONG DE LA RD906

Au plan d'eau de la Tour, le long de la RD906 en descendant de La Chaise-Dieu, une sorte de «jardin fantastique» a été aménagé par un habitant. Sur des rocailles, une multitude de petits personnages en céramique est mise en scène (nains, animaux, humains...). Cela ressemble au palais idéal du facteur Cheval (*Palais Idéal* réalisé par J.F. Cheval de 1879 à 1912 à Hauterives dans la Drôme). Cette idée de jardin utopique, sorte de paradis individuel se retrouve en plusieurs lieux du Haut-Livradois sous des formes diverses (ranch entouré d'un jardin de roues en bois, caravane isolée au milieu d'un «jardin-récup», maison de garde-barrière et son jardin basse-cour...). Ce motif paysager singulier renforce l'idée que ce territoire puisse accueillir l'ensemble des rêves de chacun.

4.7 «LE JARDIN FANTASTIQUE» AU PLAN D'EAU DE LA TOUR, LE LONG DE LA RD906

Au plan d'eau de la Tour, le long de la RD906 en descendant de La Chaise-Dieu, une sorte de «jardin fantastique» a été aménagé par un habitant. Sur des rocailles, une multitude de petits personnages en céramique est mise en scène (nains, animaux, humains...). Cela ressemble au *Palais Idéal du Facteur Cheval*. Cette idée de jardin utopique, sorte de paradis individuel se retrouve en plusieurs lieux du Haut-Livradois sous des formes diverses (ranch entouré d'un jardin de roues en bois, caravane isolée au milieu d'un «jardin-récup», maison de garde barrière et son jardin basse-cour...). Ce motif paysager singulier renforce l'idée que ce territoire puisse accueillir l'ensemble des rêves de chacun.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LES CHANGEMENTS DANS LES PRATIQUES AGRICOLES

En particulier, la mécanisation a eu de profondes conséquences sur les paysages : abandon progressif des terres non mécanisables ; spécialisation vers l'élevage laitier bovin aujourd'hui en forte diminution ; retour depuis 10-15 ans des ovins et des troupeaux gardés; nécessité d'élargir les chemins pour le passage des machines ; diminution de l'entretien des haies ; forte poussée des plantations résineuses.

LA DYNAMIQUE D'EXPLOITATION FORESTIÈRE DUE À L'ÂGE DES BOISEMENTS

(maturité des plantations d'épicéas)

Cette dynamique a pour conséquences : des coupes à blanc ; des replantations ; des créations de chemin d'exploitation. Après la grande vague de plantations des années 1970, le couvert forestier semble aujourd'hui se stabiliser. Néanmoins, des évolutions concernent encore les lisières des clairières habitées et le lit des rivières où l'on note parfois une pression marquée par des jeunes plantations. Les modalités de gestion du manteau forestier affectent l'apparence des paysages. La gestion en futaie jardinée est reconnue pour sa stabilité, sa biodiversité et ses sous-bois vivants. La gestion en futaie régulière d'essences monospécifiques conditionne en revanche une variabilité et un changement assez radical du paysage lors des coupes à blanc, une accessibilité souvent difficile et un amoindrissement de la diversité biologique. *(cf. 2.4 Physionomie des forêts et ambiances)*

L'ABANDON DES CŒURS DE VILLAGE

Le phénomène se généralise notamment dans les territoires relativement éloignés des grands centres urbains comme le Haut-Livradois. Il touche par exemple le bourg de Saint-Germain-l'Herm qui a fait l'objet d'un travail d'étudiants de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand sur ce thème avec cinq autres bourgs au sein du PNR Livradois-Forez. *(plaquette, Habiter autrement les centres-bourgs en massif central, l'exemple du Livradois-Forez, PNR Livradois-Forez, 2014)*

Pépinière et maraîchage au hameau de Balfour

3

LES COTEAUX ET PAYS COUPÉS

01

PAYS COUPÉS DES VOLCANS

Ce très vaste ensemble est compris entre les massifs des Monts Dore (1.02) et du Cézallier (1.03) à l'ouest, le Défilé du Val d'Allier (9.01) et les Limagnes du Brivadois (6.04) à l'est. Il s'étend jusqu'aux franges de la Chaîne des Puys au nord (1.01) et à l'agglomération clermontoise.

1. SITUATION

Il désigne un ensemble de rivières coulant vers l'Allier (et leurs affluents), qui descendent du Sancy ou du Cézallier, globalement orientées ouest-est jusqu'à la vallée et les gorges de l'Alagnon (9.05) : Sianne, Voireuse, Ruisseau d'Auze, Couze d'Ardes, Couze de Valbeleix, Couze Pavin, Couze Chambon, Monne, Veyre, Auzon. Cet ensemble paysager est une zone de transition entre les Hautes-Terres et la plaine. Il fait écho aux Pays coupés du Livradois (3.02).

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 3. Les coteaux et pays coupés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 3.01 A Plateau de Massiac / 3.01 B Plateaux et vallons de Blesle / 3.01 C Plateau de Lempdes / 3.01 D Plateau de la Chapelle-Marcousse / 3.01 E Plateaux de Vodable et du Lembron / 3.01 F Plateau de St-Diéry / 3.01 G Plateau d'Olloix / 3.01 H Plateau de Cournols / 3.01 I Montagne de la Serre.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 PAYS COUPÉS PAR LES COUZES ET LEUR VALLÉE

Les pays coupés sont des endroits «marginaux», dans le sens où ils forment les marges de deux territoires bien distincts, un plateau et une plaine. Ce sont des «espaces entre», qui tiennent à la fois du plateau et de la plaine sans en être entièrement. On pourrait dire aussi que ce sont des «franchissements» ou des «seuils». Ces espaces ont suffisamment d'épaisseur pour être identifiés de manière singulière, ceci au travers de la caractéristique pratique suivante : coupés par les rivières et les vallons (ou creusés par ces rivières), il est plus compliqué qu'ailleurs de les traverser perpendiculairement à ces traits de coupe. Il en découle, dans ces pays, un sens particulier et contraint de l'usage du territoire. Certains «pays coupés» auvergnats ont plus d'épaisseur que d'autres, ou sont géographiquement localisés de manière plus favorable que d'autres. C'est par exemple le cas pour la partie nord des pays coupés des Volcans près du bassin d'activité de Clermont-Ferrand. Les reliefs des «coupes» sont parfois plus doux aussi, ce qui a pour corollaire la quantité de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

3.01

Plateau herbagé dominant Blesle entre la Voireuze et la Bave

vallons ou de gorges. Ces quatre composantes basiques (épaisseur, localisation géographique, force du relief, nombre des coupes) sont les quatre niveaux d'indication du type de pays coupé dans lequel on se trouve.

2.2 DES FORMES GÉOLOGIQUES MARQUANTES

Cet ensemble de paysages offre une succession de bassins d'effondrement et de défilés séparés par des reliefs souvent d'origine volcanique. Il en résulte une morphologie très complexe relevant de deux temps différents :

1. Un socle ancien métamorphique recouvert par les coulées volcaniques, les sédiments ou au contraire dégagé par l'érosion fluviatile. Les vallées creusées dans le socle s'orientent suivant des lignes de faille, des pans rocheux qui pointent dans les versants, des blocs surélevés (horsts) ;
2. Des phénomènes volcaniques très étalés dans le temps, adoptant de nombreuses formes, qui ont recouvert les formations plus anciennes, les masquant et orientant les formes d'érosion ultérieures : coulées anciennes aujourd'hui dégagées par l'érosion qui forment des coulées inversées particulièrement caractéristiques (plateau de Bergonne, chaux de Ternant, Chaux de Fromental...), coulées récentes non encore dégagées par l'érosion (coulée du Tartaret au fond du lit de la Couze Pavin, coulée du Puy-de-Montchal dans le lit de la Couze Pavin à St-Diéry...), cônes récents aux formes massives (Puy des Paroux, Puy de Sarran...)...

2.3 UNE GRANDE DIVERSITÉ DE SITUATIONS PAYSAGÈRES LIÉE À LA GÉOLOGIE ET AU CLIMAT

Cette complexité géologique, et celle des sols qui en résultent, ajoutée au large étagement en altitude de 500 mètres à 1200 mètres et une certaine sécheresse du climat (le secteur est protégé par les reliefs du Sancy des influences venant de l'ouest) engendrent une très grande variété des terroirs, des potentialités agronomiques et types de mise en valeur, et donc des paysages.

2.4 PLUSIEURS TYPES DE TERROIRS

On peut distinguer schématiquement plusieurs types de terroirs qui correspondent à des modes de mise en valeur différents parfois complémentaires.

Les fonds de vallée dans la partie haute : les cours d'eau s'encaissent dans le substrat et forment des gorges profondes. La vallée elle-même est peu exploitée. Prés et pacages étroits laissent à peine deviner le cours d'eau. Ces espaces ont tendance à disparaître. Les cours d'eau ont été longtemps utilisés comme force motrice et de nombreux moulins ponctuaient leur cours. Aujourd'hui, ce patrimoine architectural et technique tend à disparaître ne laissant visibles que des corps de bâtiments souvent imposants.

Les fonds de vallée dans la partie moyenne ou basse : ce sont des fonds de vallée recouverts d'alluvions récentes où l'exposition et la qualité du sol ont permis le développement d'une arboriculture très largement mêlée à des prés ou petits champs.

Sur les flancs de vallée en partie haute : les pentes fortes sont laissées exclusivement à la forêt. On a alors des peuplements qui diffèrent selon leur mode d'exploitation et l'exposition.

En altitude, on observe : des formations où domine le hêtre, parfois en mélange avec le sapin (qui supporte mal les climats trop secs) ou le pin ; une chênaie pubescente (jusqu'à huit cents mètres d'altitude sur versants bien exposés), parfois entrecoupée de cordons d'érables ou de frênes dans les talwegs plus humides et de peuplements de pins sur les sols les moins épais ; des plantations d'épicéas qui suivent les découpages du parcellaire et qui forment des trouées dans ce couvert de feuillus dominants.

Les plateaux : sur sols maigres et caillouteux parfois hygromorphes, ces terroirs ingrats ont été peu cultivés. Lorsqu'ils l'ont été, la nécessité de les épierrer a entraîné la constitution de pierriers en cordons aujourd'hui encore très visibles, mais envahis par des ronciers et broussailles. Ils étaient surtout parcourus par des moutons. Ils ne font plus guère l'objet aujourd'hui d'exploitation agricole sauf dans certains secteurs particuliers où on a alors de grandes parcelles en cultures ou des prairies (plateau de Pardines...).

Les pentes des coteaux bien exposés sur formation argilo-calcaire : sous bonne exposition, ils sont des terroirs privilégiés pour la viticulture. Le vignoble a autrefois couvert l'ensemble des pentes moyennes. La partie haute, où les terres étaient plus fortement chargées en éboulis basaltiques, était plus souvent laissée à la forêt. La présence du vignoble ancien est attestée par les tonnes de vignes (petit abri viticole situé en pleine parcelle de vigne). Après la forte régression du vignoble, la structure du parcellaire en bandes étroites et les terrasses restent visibles. Là où les pentes sont trop fortes pour permettre la mécanisation, ces terroirs ont évolué vers la friche : fourrés de prunelliers, églantiers... Les bas de pentes où la topographie est moins forte, ont souvent été repris par des cultures céréalières en champs ouverts.

Les "plaines" et « fonds » des bassins : ce sont des lieux de grandes cultures en champs ouverts qui aujourd'hui encore sont largement exploités (bassin du Lembron).

2.5 LES VALLÉES FRUITIÈRES

Le département du Puy-de-Dôme était, dans les années soixante, le deuxième département français en terme de production fruitière. L'importance de cette production est encore visible dans les paysages des vallées des Pays Coupés. En Auvergne, c'est dans cet ensemble de paysages que cette pratique paysagère reste la plus vivante.
Les plus beaux exemples se trouvent dans la vallée de l'Auzon, sur le versant entre Chanonat et Le Crest (pommiers, cerisiers...), dans la vallée de la Monne près de Saint-Amand-Tallende et Saint-Sandoux. Plus vers le sud, à certains endroits comme vers Champeix, les versants

Bourg médiéval de Blesle

recouverts de terrasses en friche témoignent de l'importante activité viticole qui reste encore très active aux environs de Boudes. Une vision plus large fait apparaître à l'échelle de l'Auvergne une sorte de « bande fruitière » allant de Vieille-brioude jusqu'au nord de Clermont-Ferrand sur les coteaux de Limagne où la culture de la production fruitière est encore perceptible bien qu'à l'état de vestige.

2.5 DIVERSES FORMES D'INSTALLATIONS HUMAINES AU COURS DE L'HISTOIRE DANS LES VALLÉES

Contrairement aux autres ensembles de paysages appartenant à la famille des *Pays coupés*, les vallées des *Pays coupés des volcans*, du fait essentiellement de leurs caractéristiques climatiques et de leurs assez grandes dimensions n'ont pas été des obstacles aux déplacements humains. Elles ont fait d'ailleurs l'objet d'installations multiples depuis les grottes troglodytiques (sur le coteau de Perrier, de Jonas, de La Roche Blanche...), en passant par une forte occupation au Moyen Âge que traduit la présence des vieux ponts médiévaux (Neschers, Saint-Amand-Tallende, Saint-Floret, Champeix...) et les bourgs médiévaux célèbres comme Blesle, Saint-Saturnin et Saint-Amand-Tallende, jusqu'au développement actuel important de l'habitat résidentiel qui remplit rapidement les coteaux de Chanonat, de Tallende, de Perrier du fait de la proximité des agglomérations de Clermont et d'Issoire et de la rapidité d'accès aux entrées de vallées qu'a généré la construction de l'Autoroute A75.
L'alignement et l'étalement des zones d'habitats individuels de Tallende et du Crest, sous le coteau de la Montagne de la Serre, sont peut-être les plus spectaculaires tant ils donnent l'impression que tout le territoire est recouvert par une urbanisation monocorde. Emerge de la « nappe » de maisons la tour du Crest qui domine le vallon et l'autoroute A75.
Les propositions du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand-Clermont visent à maîtriser le phénomène avec l'objectif d'accueillir 75% des nouveaux habitants dans les « cœurs urbains ». 15% de l'accueil est réservé à sept « pôles de vie » identifiés en fonction du développement et de l'organisation des transports. Les 15% qui restent se répartissent entre toutes les autres communes.

2.7 UN PROCESSUS DE RETOUR AUX DYNAMIQUES NATURELLES D'UNE ANCIENNE VALLÉE EXPLOITÉE : LA VALLÉE DE LA MONNE

Parmi ces formes de présence humaine dans ces vallées, l'une des plus singulières est peut-être celle disparue des paysans qui descen-

3.01

daient moudre le grain au bord de la Monne et qui habitaient les maisons en ruine du village de Riberolles. Le pont du Moyen Âge, le village abandonné sous la végétation, la nature des chemins... confèrent au lieu une atmosphère étrange.
La vallée de la Monne, en amont de Saint-Saturnin jusqu'à Monne, bien qu'aussi accueillante que les autres vallées et aussi proche de Clermont-Ferrand, a été préservée de toute installation résidentielle par son *classement au titre de la politique des sites de l'État* en 1979. Deux projets de construction ont déclenché la prise de conscience de la fragilité de cette vallée encaissée de la Monne : un très vaste monastère sur le rebord nord de la rupture de pente réalisé en 1977 et un projet de micro centrale hydraulique qui n'a pas été réalisé du fait du classement du site.
Il a résulté de ce classement que l'apparence de la vallée est redevenue quasiment « sauvage » : une végétation de qualité s'y est tranquillement développée. La richesse de la flore et l'évolution des dynamiques naturelles ont été étudiées précisément dans le périmètre du site. Un article de *la Revue des Sciences Naturelles d'Auvergne* (vol. 70, 2006) en rend compte. Il s'intitule *Flore et dynamique des végétations des gorges de la Monne en 1996-2006. Éléments pour leur gestion patrimoniale* (par Michel Frain) : « Le site classé des gorges de la Monne est d'une grande richesse floristique et écologique : environ cinq cents plantes vasculaires ont été recensées en 1996 et 2003 ; trente-et-une sont des espèces remarquables dont cinq sont protégées en France ou en Auvergne. Avec des versants contrastés nord et sud, des variations notables de l'altitude et un contexte mésoclimatique d'abri, les végétations sont très variées et certains habitats sont reconnus d'intérêt prioritaire comme les *ravins à tilleuls* et l'*aulnaie ripisylve*. Durant la période 1996-2003, l'évolution du milieu est principalement due au passage de la tempête de décembre 1999 : les pinèdes et des chênaies ont souffert ; la régénération se fait naturellement au profit d'une strate herbacée riche en espèces ; des fourrés se constituent sous les pins couchés et non exploités rendant le milieu impénétrable. Le versant sud occupé par des pelouses, des landes et des fourrés évolue suivant une dynamique naturelle lente et perceptible : en sept ans, des landes sont devenues sénescentes et des genêts à balais se sont desséchés ; de plus, la callunaie a parfois supplanté une landine à armoise champêtre ; la diversité élevée sur ce versant méridional est liée notamment au maintien d'un pâturage ovin libre près de Randols [...] ».

2.8 L'ORIGINALITÉ DU BASSIN DU LEMBRON

Le Lembron est un espace très typé et porteur d'images fortes. Ce bassin encore très agricole est fermé par des reliefs volcaniques. Ces coulées inversées dégagées par l'érosion fluviatile restent sous forme de plateaux qui dominent le site.

2.9 LES VILLAGES QUI DOMINENT AVEC DES VUES SPECTACULAIRES

De nombreux villages ont été construits en hauteur et sont issus de situations défensives comme Dauzat, Lavelle, Saint-Diery, Bergonne, Vodable, Villeneuve, Lembron, Chalus, Crest, Pardines. Ils dominent les vallées, plaines et plateaux et offrent des panoramas spectaculaires. La perspective depuis la tour du Crest sur la plaine de l'Allier et la vallée de la Monne en direction de Saint-Saturnin avec en enfilade le bourg de Saint-Amand-Tallende, l'église médiévale de Saint-Saturnin et le massif du Sancy est l'un des meilleurs exemples de la qualité de ces points de vue.
Cette forme d'installation, d'origine militaire, est d'ailleurs à rapprocher voire à mettre en commun avec l'ensemble de paysages voisin des Défilés du Val d'Allier (9.01).

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ANCIENNES TERRASSES ET MAISONS DE VIGNE

3.2 LES COTEAUX DE CHAMPS DE FRUITIERS

Village de Leyvaux

Couleurs d'automne sur les versants des couzes

3.3 LES JARDINS VIVRIERS DES BOURGS LES PLUS ANCIENS

Par exemple, à Saint-Saturnin, Saint-Amand-Tallende (au bord de la Monne), Champeix, etc. Ces trois sites de jardins s'organisent autour de ponts médiévaux.
(*cf. Exemples de projets locaux : la réhabilitation des terrasses et jardins de Champeix. + cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme, Diren Auvergne, 2009)*

3.4 LES PONTS

De toutes les époques (du Moyen Âge aux années soixante-dix), la diversité et la quantité de ponts liées à l'occupation humaine importante des nombreuses vallées, font de cet élément architectural un « écosymbole » (élément symbolique de notre relation à l'environnement naturel) de cet ensemble de paysages. L'existence des habitants s'est organisée et s'organise encore par rapport à certains d'entre eux qui ont été ou sont des points de jonction et de repère importants à l'intersection entre nature et culture.
(cf. Grandes composantes de paysages: diverses formes d'installations humaines dans les vallées au cours de l'histoire)

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 VUES PLONGEANTES ET PANORAMIQUES

- Vues plongeantes sur de vastes espaces et des points de vue exceptionnels : un très beau panorama lointain sur Perrier depuis le route départementale 32 à Malbattu permet une approche de ces paysages ;
- Vues plongeantes très intéressantes sur l'ensemble de la vallée de la couze Pavin depuis la montée de Chidrac à Lavelle ;
- Vues en contre-plongée sur les pentes de Lavelle, de Pardines et de Chidrac montrant toute la sensibilité de ces groupements de pente en secteur dégagé ;
- Vues panoramiques depuis les bourgs construits sur les hauteurs comme celui du promontoire du Crest par exemple ;
- Vue depuis le puy d'Ysson près de Solignat par-dessus les plateaux avec en ligne de mire la tour de Montpeyroux.

4.2 LES SILHOUETTES DES VILLAGES SUR PENTE OU EN CRÊTE

Les exemples sont nombreux et l'on peut citer aussi bien des bourgs que des villages isolés : Solignat, Vodable, Le Crest, Augnat, Mazoire, Ardes, Brugelot...

4.3 LES GROTTES ET INSTALLATIONS TROGLODYTES DE PERRIER ET LA ROCHE BLANCHE

Les coteaux des pays coupés orientés au Sud ont été propices à l'installation d'habitat troglodytes aujourd'hui nettement visibles depuis les bas de vallées. *(cf. Grandes composantes des paysages : diverses formes d'installations humaines dans les vallées au cours de l'histoire)*

4.4 LA VALLÉE DES SAINTS, LE CIRQUE DES MOTTES, LA SOURCE DE BARD

Les roches ocre-rouges de la vallée des Saints érodées par l'eau et le vent en cheminées de fée de couleur génèrent un paysage étonnant, peut-être le plus « exotique » de l'Auvergne.

4.5 L'EXPÉRIENCE DES GORGES

Les gorges de Rentières creusées par la couze d'Ardes et les gorges de Courgoul dans la vallée de la Couze de Valbeleix sont les exemples les plus célèbres.

4.6 LES COTEAUX VITICOLES DE BOUDES

La vigne domine le village de Boudes et oc-

3.01

Depuis Vichel, vue sur le Lembron

cupe une partie du coteau orienté au sud. La coulée de lave au sommet du coteau et la forme en cuvette au pied participent d'un microclimat favorable à la culture de la vigne.
(cf. Grandes composantes des paysages : les vallées fruitières + plusieurs types de terroirs.)

4.7 LA VALLÉE DE LA MONNE

La vallée de la Monne anciennement habitée et cultivée, est aujourd'hui recouverte de forêts de feuillus. La présence des habitations enfouies sous la végétation au bord de la Monne lui donne une apparence de « vallée fantôme ».
(*cf. Grandes composantes des paysages : un processus de retour aux dynamiques naturelles d'une ancienne vallée exploitée, la vallée de la Monne*)

4.8 LE PARC DE LA BATISSE PRÈS DE CHANONAT

C'est un témoignage célèbre de l'histoire des jardins au 18e siècle.
(cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme, Diren Auvergne, 2009)

4.9 LE HAMEAU DE RANDOLS DANS LA VALLÉE DE LA MONNE

Le hameau est un îlot habité par les religieux sur un versant de la vallée de la Monne entièrement boisé. La gestion des alentours par les religieux, exerçant un faible niveau de pression sur le milieu est exemplaire. L'atmosphère du hameau s'en ressent.
(cf. Exemples de projets locaux : la gestion des alentours du hameau de Randol + Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme, Diren Auvergne, 2009)

4.10 L'EXPÉRIENCE DU CIEL ET L'OBSERVATION DES OISEAUX

La montagne de la Serre et le plateau de Pardines sont des lieux réputés pour l'observation des oiseaux. La richesse des espaces, en partie agricoles et en partie abandonnés à la reconquête végétale spontanée est propice à la présence de nombreuses espèces. Ils forment de plus un belvédère privilégié sur le goulet topographique situé en fond de Limagne pour observer les oiseaux migrateurs en automne.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

Les secteurs bénéficiant de la proximité du bassin d'Issoire subissent des **EXTENSIONS RÉCENTES SOUS FORME PAVILLONNAIRE** qui constituent de nouveaux pôles d'urbanisation.

UNE FORTE DIMINUTION DE LA SUPERFICIE EN VIGNOBLE

Les coteaux exposés à l'est sur substrat calcaire ont été largement exploités en vignobles jusqu'à une époque récente, postérieure à la crise du Phylloxéra. Leur forte régression a laissé des pans entiers de coteaux en friches où l'on décèle encore les trames du parcellaire.

LA RÉGRESSION RAPIDE DE LA CULTURE DE LA POMME

Dans les vallées, à l'aval, les vergers ont là aussi largement régressé. Ils ont été le plus souvent arrachés, laissant la place à de grandes cultures, à des prairies ou à des friches.

LA MÉCANISATION DES GRANDES CULTURES ET L'AGRANDISSEMENT DES TRAMES PARCELLAIRES

UNE EXTENSION DES BOISEMENTS ET PLANTATIONS SYLVICOLES SUR LES PENTES DES VALLÉES

3

LES COTEAUX ET PAYS COUPÉS

02

PAYS COUPÉS DU LIVRADOIS

« La région montagneuse et des plus accidentées, comprise entre le Doulon et la Sénouire, cache dans ses replis des sites qui ne manquent ni d'originalité ni de mystère. Tels : La Chapelle Geneste, Connangles, Berbezit au milieu de noires forêts de sapins, avec son château remanié au XVIII[e] siècle, possédé entre autres par les Langeac et les Vichy, vaste bâtisse encadrée d'un quinconce de hêtres séculaires, au-dessus d'un petit étang et d'un vallon de belles pairies. »

Georges et Pierre PAUL, Le Pays de Velay et Le Brivadois, édition U.S.H.A, Aurillac, 1930

1. SITUATION

Ce qui caractérise les Pays coupés du Livradois, c'est la succession de vallées profondes séparant de minces plateaux, quelques croupes souvent ponctuées d'un ensemble de villages à la rupture de la pente. Si les sommets demeurent ouverts, cultivés, les vallonnements sont propices à l'implantation forestière. C'est là que la dynamique de transformation paysagère est la plus prononcée : ces pentes utilisées jadis comme terrains de parcours à moutons en relation avec un système agricole où les différentes productions étaient liées, ont radicalement changé d'aspect lors de l'abandon de ces pratiques et l'évolution vers des systèmes plus spécialisés conduisant à la déprise des terrains difficilement ou non mécanisables.
Les Pays coupés du Livradois sont situés principalement en Haute-Loire et débordent au nord sur le département du Puy-de-Dôme. Ils dominent les Limagnes du Brivadois à l'ouest et servent de contreforts au Haut-Livradois à l'est.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 3. Les coteaux et pays coupés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 3.02 A Contreforts de Saint Hilaire / 3.02 B Crêtes de Chassignoles / 3.02 C Contreforts de Chaniat / 3.02 D Contreforts de Collat / 3.02 E Bois de Fix.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 PAYS COUPÉS PAR DES VALLONS ET RIVIÈRES

Les pays coupés sont des endroits « marginaux », dans le sens où ils forment les marges de deux territoires bien distincts, un plateau et une plaine. Ce sont des « espaces entre », qui tiennent à la fois du plateau et de la plaine sans en être entièrement. On pourrait dire aussi que ce sont des « franchissements » ou des « seuils ». Ces espaces ont suffisamment d'épaisseur pour être identifiés de manière singulière, ceci au travers de la caractéristique pratique suivante : coupés par les rivières et les vallons (ou creusés par ces rivières), il est plus compliqué qu'ailleurs de les traverser perpendiculairement à ces traits de coupe. Il en découle, dans ces pays, un sens particulier et contraint de l'usage du territoire.
Certains « pays coupés » auvergnats ont plus d'épaisseur, ou sont géographiquement localisés de manière plus favorable que les pays

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

3.02

coupés du Livradois (par exemple, la partie nord des pays coupés des Volcans près du bassin d'activité de Clermont-Ferrand). Les reliefs des « coupes » sont parfois plus doux aussi, ce qui a pour corollaire la quantité de vallons ou de gorges. Ces quatre composantes basiques (épaisseur, localisation géographique, force du relief, nombre des coupes) sont les quatre niveaux d'indication du type de pays coupé dans lequel on se trouve.

2.2 AU FOND (VALLÉE) ET EN HAUT (ÉPAULEMENTS, BALCONS) : UN SYSTÈME PAYSAGER DOUBLE

Les rivières ont découpé les « balcons » du Livradois sur sa façade ouest en donnant l'image précise d'un réseau en forme de peigne. Une dizaine de petites vallées encaissées et courtes déchirent ses pentes boisées en débouchant à proximité de l'Allier (ruisseau d'Auzon, de Bois d'Arbioux, de Chaniat...). Les ruisseaux coulent parallèlement d'est en ouest en isolant les épaulements cultivés, les uns par rapport aux autres. Ces épaulements, ce sont les « pays coupés ».

2.3 LA VIE "EN HAUT"

La vie humaine, si l'on excepte les moulins, a fui les fonds frais et étroits pour s'installer sur les rebords du plateau granitique en balcon et sur les têtes de vallées. Taches claires autour de fermes isolées, hameaux ou villages, les « poches » habitées, organisées en clairière, se répondent de clocher en clocher. Plus qu'ailleurs, du fait de la contrainte d'éloignement créée par les vallées, le système traditionnel du village et de son clocher est encore une expérience visuelle importante. Les « poches » habitées accueillent une activité agricole encore dynamique favorisée par les influences climatiques de la Limagne. Ces alvéoles cultivées, aux parcelles étendues et aux belles silhouettes villageoises contrastent avec la profondeur des vallées encaissées à la nature luxuriante et aux richesses patrimoniales dissimulées.

2.4 LA VIE "EN BAS"

Seules les vallées du Doulon et de la Sénouire ont en amont une course nord-sud. Les vallées les plus ouvertes ont accueilli dans leur fond l'activité agricole. Des langues de pelouse, de tout petits prés et des arbres de bord de rivière signalent le lit du ruisseau. Les versants trop abrupts sont couverts d'une végétation mélangée entre les pins, les chênes et les hêtres selon leur altitude et leur exposition. De nombreux affleurements rocheux sont marqués par des lieux de vie où se sont accrochés les châteaux pittoresques et certains hameaux et villages.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES GORGES ET VALLONS

La succession des vallons plus ou moins prononcés, parfois se transformant en gorge, dessine un motif bien propre à ce genre d'ensemble de paysages.

3.2 LES CLAIRIÈRES ET LES CLOCHERS

Sur les hauteurs, chaque clairière habitée est marquée d'un clocher très visible.

3.3 L'ARCHITECTURE EN PISÉ

On la retrouve dans les vallées au contact du bassin de Paulhaguet.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 UN DISPOSITIF D'ÉCHANGE VISUEL ENTRE LES VILLAGES

Entre les villages situés sur les épaulements, l'échange visuel est souvent très direct bien que l'accès ne le soit pas toujours. On peut parler ici d'un système d'échange visuel bien marqué où chaque village aurait son voisin en ligne de mire.

4.2 L'EXPÉRIENCE DE LA VUE SUR LES CONTREFORTS DU LIVRADOIS DEPUIS L'A75 ET LA RN102 ENTRE LEMPDES ET BRIOUDE

C'est la vision que l'on peux avoir des pays coupés en dehors des pays coupés. On peut la qualifier de *vision géo-morphologique* dans la mesure où le relief des pays coupés, de loin, se dessine très clairement. C'est un des rares ensembles de paysages, du fait de sa situation de marge de relief étroites, que l'on peut appréhender réellement quasiment dans une sorte de globalité géo-morphologique.

Clairière jardinée et clairière habitée sur des épaulements vers Champagnac-le-Vieux

4.3 L'EXPÉRIENCE DES ROUTES BELVÉDÈRES DE CRÊTE AVEC LEURS VUES PLONGEANTES SUR LES LIMAGNES DU BRIVADOIS

En montant sur Saint-Hilaire, on pense dire *adieu* à la plaine, lorsque la route serpente dans le creux des vallons, mais c'est pour la retrouver toute entière, au gré des aperçus, des promontoires, des terrasses accessibles depuis les rebords des pays coupés du Livradois (sur la RD52, la RD24 ou la RD161 par exemple).

4.4 L'EXPÉRIENCE D'UNE ÉPOQUE DE TOURISME RÉVOLUE

À Saint-Pal-de-Sénouire, un grand hôtel est en phase de construction depuis plus de cinquante ans. Il n'a jamais été terminé. Le projet s'ajoutait à une série importante d'hôtels sur les territoires de moyenne montagne pour accueillir une clientèle de touristes à la recherche d'un air sain. Le « climatisme » avait apporté, à la fin du 19e et au début du 20e siècle, à l'ensemble du territoire du Livradois un essor important de l'hôtellerie. L'hôtel de Saint-Pal-de-Sénouire n'a pas eu le temps d'accueillir le grand nombre de vacanciers que la taille du bâtiment présageait.

4.5 LA VALLÉE DU DOULON ET SAINT-DIDIER-SUR-DOULON

La vallée du Doulon, au cœur des pays coupés, est un monde en soi. L'impression « d'un monde englouti ». Le village de Saint-Didier-sur-Doulon est implanté de part et d'autre d'un double méandre de la rivière, sur les versants rocheux en fond de vallée, au niveau de la confluence avec le ruisseau de Souvy. De nombreux jardins sont cultivés dans le lit de la rivière et les premières pentes sont occupées par des pré-vergers. Sur les pentes au-dessus du village on peut apercevoir les restes d'anciennes terrasses agricoles parfois dissimulées sous la forêt. Quelques unes viennent néanmoins d'être rouvertes par pâturage de troupeaux de moutons.

4.6 LE VILLAGE DE LAVAUDIEU

Lavaudieu a été construit au bord de la Sénouire. Une abbatiale de style roman occupe son sommet. Elle dépend de l'abbaye de la Chaise-Dieu. C'est un site casadéen installé au bord d'un gué. Lavaudieu a obtenu le label « *plus beau village de France* » et est protégé au titre de la politique des sites de l'État, ainsi qu'une partie de la vallée de la Sénouire autour du village. Car c'est le mode de relation des habitants au milieu naturel de la vallée qui est intéressant. Cette relation est clairement perceptible au travers des jardins combinés des habitants et des services de la mairie dans le bourg, au travers des jardins potagers cultivés sur une bande au bord de la Sénouire, à l'entrée et au pied du bourg, et au travers de la richesse écologique des bords rocheux de la rivière en aval...

4.7 LE VILLAGE D'AUZON

Le village d'Auzon est construit à la sortie du ruisseau du même nom sur les contreforts du Livradois. Un château et une église ont été installés au sommet d'un éperon rocheux. Le village s'organise autour, par de nombreuses maisons accolées et desservies par un réseau de venelles-escaliers.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'INTENSIFICATION AGRICOLE SUR LES « CLAIRIÈRES SUSPENDUES »

L'agriculture est concentrée en « poches ». Certaines clairières, sur les épaulements au relief moins hostile que dans les vallées, ont vu leurs exploitations se moderniser. Les éléments du paysage agricole traditionnel comme les haies, les fossés, les murets et les chemins creux ont tendance à disparaître. La perception de ces territoires complexes a tendance à s'épurer. Au-delà de l'intérêt contribuant à diversifier les éléments du paysage, tous ces éléments ont un intérêt écologique, agronomique, hydrographique important.

L'OUVERTURE SOUDAINE DU PAYSAGE PAR L'EXPLOITATION DES FORÊTS EN COUPE À BLANC

Dans la vallée boisée du Doulon, les pentes accessibles depuis la route sont en train d'être exploitées pour leur bois. Des parcelles entières sont coupées à blanc ouvrant de larges vues sur le fond de la vallée. Le phénomène de déboisement semble s'accentuer depuis trois ans car la plupart des forêts plantées dans les années soixante-dix arrivent à maturité. Il s'explique également par le développement de plusieurs grosses scieries qui cherchent du bois à proximité. Même si certaines parcelles sont replantées en fonction des règlements de boisement des communes, on assiste à une sorte d'inversion paysagère dues aux coupes de parcelles forestières.

Château de Servières dans la vallée du Doulon

L'ENTRETIEN DES ARBRES ISOLÉS AUTOUR DES HAMEAUX

Ce qui a le plus changé depuis une trentaine d'années, c'est certainement l'entretien des arbres isolés autour des hameaux. Auparavant l'accompagnement végétal des hameaux était contenu (espace jardiné). Aujourd'hui, on pourrait dire que le végétal envahit. Notre intention vis-à-vis des arbres a changé. Avant, c'était une intention d'exploitation pour le bois et les feuilles. Aujourd'hui, c'est peut-être plus le potentiel naturel qui nous intéresse. Le point de vue sur la forêt est plus ou moins négatif, car les plantations sont associées à la déprise démographique. Les arbres, dans l'imaginaire contemporain de ces contrées, semblent prendre la place des hommes.

3

LES COTEAUX ET PAYS COUPÉS

03 PAYS COUPÉS D'ARTENSE, DE SUMÈNE ET DE XAINTRIE

En limite ouest du département du Cantal et du Puy-de-Dôme et au contact de la région Limousin, l'ensemble de paysages des Pays coupés de l'Artense, de la Sumène et de la Xaintrie correspond aux « contreforts » du Massif du Cantal (1.05) et des Monts Dores (1.02).

1. SITUATION

Pays coupés par une multitude de rivières, toutes affluentes de la vallée (coulant grosso-modo d'est en ouest) de la Dordogne, cet ensemble de paysages présente une succession de vallées, collines et plateaux bordant les franges ouest des Hautes-terres des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et allant des Gorges de la Dordogne (9.07), au nord, aux Gorges de la Cère (9.06) et au Bassin d'Aurillac (7.03) au sud.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 3. Les coteaux et pays coupés

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 3.03 A Plateau de Mauriac / 3.03 B Collines de Pleaux / 3.03 C Plateau d'Allé / 3.03 D Collines de Saint Cernin et Saint Illide / 3.03 E Collines de Saint Santin-Cantalès / 3.03 F Bassin de Ydes et Saignes / 3.03 G Plateau de Champagnac / 3.03 H Vallons de Saint Étienne-du-Chomeil / 3.03 I Plateau du Monteil / 3.03 J Plateau de la Tarentaine / 3.03 K Plateau de Lanobre / 3.03 L Plateau de Larrode / 3.03 M Plateau de Tauves.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 DES PAYS COUPÉS PAR DES RIVIÈRES ET LEURS GORGES

Toutes les rivières qui découpent ces pays selon, *grosso-modo*, un axe est-ouest sont des affluents de la Dordogne. Profondément encaissées et boisées, les vallées qui entaillent les plateaux sont inaccessibles et ont conservé un aspect sauvage qui contraste avec les paysages agricoles des plateaux. Le contraste entre les vallées intégralement boisées, dépourvues de toute occupation humaine, et les plateaux, mis en valeur par l'agriculture et sur lesquels l'habitat a été implanté, est très net. Du nord au sud, sur une distance à vol d'oiseau de soixante dix kilomètres, pas moins d'une quinzaine de cours d'eau, formant des gorges pour la plupart, découpent l'ensemble de paysages en fragments difficilement connectés. Les basculements fréquents d'une situation de plateau à celle de gorge, les apparitions et disparitions qui les accompagnent, sont une expérience caractéristique de ces territoires dits *coupés*.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

3.03

Vue sur les pays coupés et le massif du Sancy au loin depuis le plateau de Trizac

- La Mortagne (affluent de la Dordogne) / Artense
- La Burande (affluent de la Dordogne) / Artense
- La Panouille (affluent de la Dordogne) / Artense
- La Tialle (affluent de la Panouille) / Artense
- La Tarentaise (affluent de la Rhue) / Artense
- La Rhue (affluent de la Dordogne) / Artense
- La Sumène (affluent de la Dordogne) / Sumène
- Le Marilhou (affluent de la Sumène) / Sumène
- La basse vallée du Mars (affluent de la Sumène) / Sumène
- Le Labiou (affluent de la Dordogne) / Sumène
- L'Auze et ses affluents (affluent de la Dordogne) / Xaintrie
- Le ruisseau d'Encon (affluent de la Maronne) / Xaintrie
- La Maronne (affluent de la Dordogne) / Xaintrie
- La Bertrande (affluent de la Maronne) / Xaintrie
- L'Eize (affluent de la Maronne) / Xaintrie

2.2 UN ENSEMBLE «CORRIDOR ÉCOLOGIQUE»

Cet ensemble de paysages, bien que non inclus dans le périmètre du *Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne* (la limite du Parc est la limite est de l'ensemble), est d'une grande importance écologique dans la mesure où les cours d'eau relativement préservés de l'activité humaine par des gorges profondes, forestières et à l'abri des regards, facilitent les transits faunistiques de la vallée de la Dordogne aux massifs du Cantal, du Sancy et du Cézallier...

L'exemple de la progression de la loutre, mise à jour par les naturalistes, de la vallée du Chavanon (au nord de l'ensemble de paysages, au-delà de la Dordogne) vers le Cézallier en empruntant les gorges de la Rhue et un de ses affluents, la Santoire, est éloquent. Dans les années 1930, 4000 loutres étaient tuées par an. Elles ont progressivement disparu pour finalement être protégées depuis 1972. Seulement un signalement ou deux étaient alors faits en France par an. Aujourd'hui, douze loutres ont été écrasées en une année sur la route nationale 122 dans le département du Cantal.

À l'époque, un noyau de population s'était maintenu en amont du Chavanon dans la Creuse. La première épreinte de loutre a été observée dans les gorges du Chavanon en 1964. En un an, la loutre avait progressé de dix kilomètres vers l'aval. Puis elle a été bloquée par le barrage de Bort-les-Orgues. Elle a ensuite remonté la Rhue puis un affluent de la Rhue, la Santoire. Elle a ensuite fait la connexion avec la vallée de l'Alagnon en empruntant les «trous d'eau» à batraciens, les lacs et les zones humides des montagnes du Cézallier. De là, elle a atteint l'Allier.

Le Chavanon, la Rhue, la Santoire, comme les terres humides du Cézallier, ont servi de *corridor écologique*. Un corridor écologique sert à faire le lien entre deux cœurs de *nature*, deux milieux propices au développement des espèces qui l'empruntent. La forme de ces liens, dans le cas du déplacement de la loutre, est très instructive sur la nature d'un tel corridor. Il faut qu'ils soient relativement peu visibles. Les sites choisis par la loutre sont ceux où elle a pu passer relativement inaperçue, comme le *fugitif* du livre de Christian Bouchardy qui remonte le même corridor pour échapper aux hommes qui le poursuivent. Le Chavanon ne présente pas un caractère très grandiose. Il est relativement à l'écart. C'est une « petite sauvagerie ». Les zones humides, les trous à grenouilles ou mares du Cézallier, qui offraient à la loutre un grand choix de nourriture, sont des paysages très ordinaires qui, d'une certaine manière, «n'existent pas» pour qui-

Vacherie, après Freix-Anglards en direction de Saint-Cernin

conque ne les habite pas. Pour fonctionner au mieux, un corridor écologique doit échapper le plus possible à la pression des regards. Favoriser la présence de ces paysages ordinaires comme les réseaux de mares et de zones humides est très efficace en termes de *flux écologiques*.
(*cf. Lemarchand C., Bouchardy C., La Loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde, Catiche Production, 2011*)

2.3 VUES SPECTACULAIRES ET OMNIPRÉSENTES SUR LES PAYSAGES VOISINS

Les paysages agricoles des pays coupés relèvent de paysages ordinaires de campagne ayant la particularité d'être à une altitude relativement élevée (entre six cents et huit cents mètres). Ce qui y est marquant, ce sont les vues spectaculaires que l'on peut avoir des grands ensembles adjacents, la vallée de la Dordogne d'un côté et les massifs montagneux du Cantal et du Sancy de l'autre. Les pays coupés ne sont ni la vallée imposante de la Dordogne, ni ces massifs montagneux non moins imposants, à tel point omniprésents que chacune de leurs apparitions spectaculaires rappelle les limites de l'ensemble. Cette omniprésence fait prendre conscience de la singularité territoriale des pays coupés qui sont foncièrement des *espaces de transition* dans lesquels s'estompent les ensembles qui les bordent.

2.4 TROIS FORMES DE TRANSITION AVEC LES MASSIFS MONTAGNEUX

Transition marquée par des signes : l'apparition de vacheries et d'alignements de frênes et de hêtres

Une vacherie est une construction d'altitude en pierres un peu plus grande qu'un buron. Quand on en découvre, les bosquets de chênes, châtaigniers et pins, les cultures de la Xaintrie ont disparu au profit des prairies. Les arbres sont des arbres isolés. La vue s'ouvre en panorama sur les monts du Cantal. Au bord des routes apparaissent des alignements de hêtres mélangés avec des frênes, motif paysager qui signale l'entrée dans un pays de montagnes.

Transition marquée par un site naturel et les voies de communication : le site de la cascade de Salins

La cascade de Salins est un site très prisé. Il est facile d'accès. Il suffit de marcher quelques dizaines de mètres à partir de la route départementale 922 pour accéder au pied de la cascade. Le saut de l'Auze fait une trentaine de mètres de hauteur sur un affleurement basaltique. Le cours d'eau quitte la planèze de Salers pour s'engager dans une vallée qui rejoint la Dordogne à vingt kilomètres à l'ouest. La particularité du site est l'agencement singulier entre ce saut naturel et la présence de la route, doublée de la voie ferrée construite sur un viaduc. Cet agencement singulier marque clairement la transition entre les ensembles de paysages du Massif du Cantal et des Pays coupés.

Transition identifiée par un changement d'ambiance végétale : les limites de la Xaintrie et le châtaignier

La vallée de l'Auze est la limite naturelle de la Xaintrie. La fin de la coulée de lave marque l'entrée dans la Xaintrie. La végétation change avec la nature du sol. Les terrains sont acides et d'origine métamorphique. C'est un pays à châtaigniers. Les pins apparaissent. L'assemblage pins/bouleaux y est typique. Les cultures aussi apparaissent (maïs) favorisées par une altitude plus basse (650 mètres en moyenne environ). Les pierres de construction ne sont plus en basalte. La ressemblance de la Xaintrie avec l'ensemble voisin de la Châtaigneraie cantalienne (4.06) n'est pas que visuelle ou liée à une ambiance, mais a eu, par le passé, une dimension sociologique puisque des échanges de main d'oeuvre s'opéraient en fonction des tâches saisonnières entre ces deux parties de territoires.

2.5 LES PARADOXES D'UN TERRITOIRE DE

3.03

Ancienne voie ferrée à Parieu-Bas

MARGES

Par son éloignement des grands axes de communication, cet ensemble de paysages diffère grandement des autres *Pays coupés* de l'Auvergne : les Pays coupés des volcans (3.01) et ceux du Livradois (3.02). Contrairement à ces derniers, il n'est pas facilement accessible et peut être considéré comme « un territoire de marges » avec toutes les singularités de développement et de non développement que cela a pu et peut induire aujourd'hui. Les territoires de marges sont nombreux en Auvergne. Plus ou moins enclavés, plus ou moins dynamiques et habités, ils sont à observer notamment au travers de certains paradoxes de leur évolution. L'enclavement, les baisses d'activité qui mènent à l'abandon certaines parties de territoire comme c'est le cas dans la partie Artense ou pour le secteur industriel de la mine vers Ydes, ont eu et ont pour conséquences des réactions et des comportements d'aménagement parfois excessifs qui prennent le contrepied de ces états de fait et tendent à vouloir rendre compte d'évolutions inverses. L'impression d'étrangeté produite par l'abandon de certains territoires (prairies reprises par les genêts ou replantées de forêts, maisons à vendre, lignes de chemin de fer désaffectées, sites industriels...) est contrecarrée par les travaux récents d'aménagement autour de l'axe routier qui traverse l'ensemble, la route départementale 922.

2.6 LE PAYSAGE EN ÉVOLUTION LE LONG DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 922

Un observatoire photographique serait utile pour apprécier les transformations qui s'opèrent le long de cette route et aux alentours, d'Aurillac à Bort-les-Orgues. Dans le sud de l'ensemble de paysages, l'influence d'Aurillac et le désir des communes d'urbaniser leur image par un développement à tout prix génèrent un « paysage en mouvement » de travaux d'aménagements de routes à vocation à la fois sécuritaire et d'accueil des nouveaux habitants de lotissements fraichement construits, de zones commerciales ou de zones d'activités...
(cf. Exemples de projets locaux : Saint-Illide, exemple de développement actuel)

2.7 L'ORIGINALITÉ DU PLATEAU DE CHAMPAGNAC : AGRICULTURE RELATIVEMENT INTENSIVE ET PASSÉ MINIER

Le plateau de Champagnac constitue la partie nord-ouest des pays de Sumène. En forme de triangle, il est limité sur deux de ses côtés par des frontières naturelles, qui correspondent à des vallées encaissées (Dordogne et Sumène). Géologiquement, le plateau de Champagnac correspond à une zone d'affleurement des roches anciennes du socle (gneiss et granite). Présentant de faibles contraintes et une relative fertilité, il fait l'objet d'une mise en valeur agricole qu'on peut qualifier, toute proportion gardée, de relativement intensive. Le réseau bocager se caractérise par son maillage très lâche et souvent incomplet, en particulier dans sa partie nord. Les parcelles, de grande taille, sont vouées aux prairies et à la culture du maïs ou du blé. Les forêts subsistent de façon relictuelle, leur présence se limite aux versants des vallées encaissées (Dordogne, Sumène), qu'elles couvrent intégralement et aux puys qui ponctuent la surface du plateau. Les sites industriels miniers liés à l'extraction du charbon et de l'uranium (site de Saint-Pierre) marquent encore les paysages de ce plateau.

2.8 L'ANCIEN BASSIN MINIER DE YDES

Le bassin de Ydes apparaît dans le paysage comme une dépression topographique en forme d'amande, dominée de part et d'autre par des plateaux (dénivelés pouvant atteindre trois cents mètres).
Il atteint, dans sa plus grande largeur, environ trois kilomètres, pour huit kilomètres de longueur. Il se situe dans une zone de transition géologique. Les formations volcaniques issues du massif cantalien trouvent ici leur terminaison occidentale et cèdent la place aux roches cristallines du socle. Entre les deux s'intercale le sillon houiller, sur lequel vient s'appuyer un jeu de failles.
L'extraction du charbon a constitué une des spécificités du secteur. Les niveaux houillers ont en effet été exploités par de petites mais nombreuses mines, groupées autour d'Ydes et de Vendes.
Si l'activité d'extraction du charbon proprement dite ne marque aujourd'hui les paysages que de façon très marginale, elle est par contre à l'origine d'un bâti à caractère industriel bien spécifique, qui s'oppose au bâti rural des secteurs environnants. Malgré l'interruption de l'extraction du charbon, les paysages ont conservé leur caractère industriel, d'autres industries ayant pris le relais (usines Lapeyre à Ydes).

2.9 ANCIENNE VILLE MINIÈRE

Ydes est une ancienne petite ville minière, constituée des maisons construites pour les ouvriers de la mine de charbon. L'agencement du bâti s'organisait selon une logique hiérarchique : les ouvriers occupaient les maisons en position basse et les ingénieurs celles construites à flanc de coteaux de manière à dominer le carreau de la mine. La mine est aujourd'hui abandonnée. L'ancienne voie ferrée a été démontée et son

emprise a été reconvertie en piste cyclable. Une maison ouvrière, à l'angle d'un carrefour, a été récemment détruite pour ménager un espace de parking vers le centre du bourg. L'argument sécuritaire de visibilité routière induit l'effacement progressif des signes et de la mémoire de l'activité passée.

2.10 LE BARRAGE D'ENCHANET ET LE COMPLEXE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LASTIOULLES ET CRÉGUT

L'ensemble de paysages des Pays coupés de l'Artense, la Sumène et la Xaintrie se trouve au centre du plus grand complexe hydro-électrique (à cheval sur l'Auvergne et le Limousin). Le Cantal est autonome en énergie électrique. Une grande quantité de barrages a été construite au cours du programme énergétique des années trente et quarante pour pallier le déficit saisonnier de production des barrages de montagnes des Alpes et des Pyrénées. Une grande partie des grands barrages a été construite dans le département du Cantal : Barrages de l'Aigle, de Marèges et de Bort-les-Orgues sur la Dordogne ; barrage d'Enchanet sur la Maronne ; barrage d'Enchanet à Saint-Étienne-Cantalès sur la Cère ; barrages de Grandval et de Lanau sur la Truyère. De très vastes plans d'eau sont nés de ces travaux, bouleversant les milieux naturels existants, transformant des paysages de vallées profondes et encaissées en vastes lacs qui sont désormais soumis à la réglementation de la Loi littoral pour certains (Granval, Bort-les-Orgues). Les problématiques d'aménagement de ces espaces récents s'apparentent aujourd'hui à celles des lacs d'Auvergne, principalement d'exploitation touristique. S'ils ont été jusqu'à présent préservés d'aménagements touristiques lourds, la tentation des promoteurs d'utiliser un « front de lac » au foncier plus accessible est malgré tout présente. Cette tentation nécessitera une grande vigilance sur ces projets qui devront rester mesurés et discrets. Par ailleurs, le fonctionnement hydro-électrique de ces retenues situées en amont des bassins versants en font des réserves d'eau – et donc d'électricité facilement mobilisable – très importantes. Ce fonctionnement lié au marché du kilowatt/heure entraîne des variations saisonnières importantes du niveau des retenues et des marnages qui peuvent parfois atteindre des valeurs importantes (jusqu'à 20 m). Ces contraintes techniques ainsi que la morphologie en gorges rendent les aménagements touristiques délicats et les éventuelles plages bien rares.

La présence des barrages s'accompagne d'un arsenal de constructions plus ou moins visibles qui occupent une partie importante du territoire et constituent un paysage spécifique de l'énergie : systèmes hydrauliques de canalisations parfois complexes ; postes de relai plus ou moins importants ; autoroutes de lignes à haute-tension...

Dans l'ensemble de paysages des Pays coupés, deux barrages ont été réalisés :

- La construction du barrage d'Enchanet en Xaintrie a généré la naissance d'un lac d'une quinzaine de kilomètres dans les méandres de la rivière. Non loin du barrage d'Enchanet, la lande d'Enchanet est le nom d'un site protégé par l'État au titre de la *politique des sites*. Une ligne de transport de l'électricité la traverse. La lande était un lieu de pèlerinage. Une procession la traversait. Elle partait de l'église d'Enchanet, rejoignait la croix au point le plus haut de la lande, près du pylône électrique et plongeait dans le versant des gorges de la Maronne vers son but : une petite chapelle aujourd'hui cachée dans un sous-bois moussu. (*cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal, Diren Auvergne, février 2007*)
- La construction du complexe hydro-électrique de Lastioules et La Crégut dans l'Artense connecté à la vallée de la Rhue, de la Tarentaine et à l'usine hydro-électrique du barrage de Bort-les-Orgues a généré la construction de kilomètres de conduites forcées traversant le territoire.

Ces aménagements hydro-électriques ont modifié profondément les paysages de gorges qu'ils ont utilisé pour s'installer. L'urgence énergétique des années d'après-guerre a fait que ces aménagements ont été menés de façon assez systématique à l'échelle des bassins versants (à l'exemple de la Dordogne, de la Truyère et de leurs affluents). La continuité piscicole, la transparence sédimentaire, la préservation des corridors et des trames vertes et bleues sont des préoccupations actuelles qu'il faut intégrer, autant que faire se peut, dans la gestion de ces ouvrages hydrauliques.

Ancienne ville minière de Ydes

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES VILLAGES ET HAMEAUX EN CUL-DE-SAC SUR LES VALLÉES EN BOUT ET REBORD DE PLATEAUX

3.2 LES ROUTES PANORAMIQUES QUI SOUVENT PERMETTENT D'ACCÉDER À CES VILLAGES EN CUL DE SAC

3.3 LES LOTISSEMENTS DES FOYERS CANTALIENS

Dans la partie cantalienne de l'ensemble, il est assez fréquent d'apercevoir en bord de bourgs des lotissements d'une facture très reconnais-

3.03

"Foyers cantaliens" de Mauriac

sable et de grande qualité. Par exemple, à la sortie de Mauriac en direction de Chalvignac, le long de la route départementale 678, on peut voir une trentaine de pavillons identiques qui ont été construits dans les années soixante-dix. Ces maisons modernes sont les équivalents des barres HLM construites dans les grandes villes à la même époque pour répondre à l'exode rural et loger les populations qui quittaient la campagne pour la ville. Augustin Chauvet, député-maire de Mauriac à l'époque, conseillé par un ingénieur subdivisionnaire de l'Equipement, M. Forgereau, a créé une coopérative départementale, le *Foyer Cantalien*, qui avait pour vocation de développer l'accession sociale à la propriété en favorisant la construction de petites cités en pavillons HLM de ce genre. De tels lotissements aux pavillons tous identiques ont été construits partout dans le département. Au point d'être devenus un *motif paysager urbain* très repérable. Les maisons, qui à leur construction apportaient tous les avantages de la modernité à leurs habitants, ont vieilli. Les pièces à vivre sont au premier étage. Les premières construites avec des matériaux de qualité étaient toutes en pierre. Elles sont très prisées et se vendent très bien aujourd'hui. Autre exemple, une cité du même ordre a été construite à l'entrée de Pleaux.

3.4 MONTADES ET TOURS DE GRANGES

L'accès aux anciennes granges se fait par une pente appelée montade. La montade permet d'accéder à l'entrée de la grange, située en hauteur, par les deux côtés de la façade. En haut des deux pentes, au centre de la façade, une petite tour est souvent construite pour servir d'entrée. Le dispositif est un motif paysager de la Xaintrie.

3.5 LES CHÂTAIGNIERS DANS LES HAIES DE XAINTRIE

En bordure de certaines parcelles, des alignements de châtaigniers, sans sous-étage arbustif, remplacent les haies.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LA PETITE VILLE DE MAURIAC

Mauriac est l'une des plus anciennes villes du Cantal avec des traces remontant à l'âge de bronze. Un bourg s'est constitué au bord d'un ruisseau appelé *riau Mauri*, affluent de l'Auze, au 1er siècle, en bordure d'une voie romaine nord-sud. Cette ville réputée pour ses foires et ses marchés possède un patrimoine historique et architectural exceptionnel. La majeure partie du territoire communal appartient au bassin versant du ruisseau Saint-Jean qui a encaissé le site en forme d'amphithéâtre avant de se jeter dans l'Auze.

4.2 LE SITE MINIER DE SAINT-PIERRE SUR LE PLATEAU DE CHAMPAGNAC

L'extraction de l'uranium, débutée dans les années 1960, est aujourd'hui terminée, même si cette activité marque encore le paysage.

4.3 PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT SELON LA TECHNIQUE DU CONTRASTE RETARDÉ

La technique du *contraste retardé* a été observée par le paysagiste Bernard Lassus lors d'une étude des jardins des habitants paysagistes *(Lassus B., Jardins imaginaires, collection Les habitants paysagistes, Paris, Presses de la Connaissance, 1977)*.
La traversée de Vebret, de l'église jusqu'au pont, sur une distance de cinq cents mètres environ est une *expérience de la couleur rouge* et un exemple de contraste retardé. Les grands lampadaires urbains, les bégonias du monument aux morts au milieu de la route, les poubelles, les barrières, les rosiers, les rambardes du parapet du pont, les chaises du café sont de couleur rouge. Le panneau *stop* au croisement finit l'enchainement. Chaque élément

de l'espace public contient au moins un élément nettement visible qu'un autre contient. En l'occurrence la couleur rouge qui passe d'un élément à un autre comme un fil conducteur. Une ambiance particulière est créée par ce procédé simple, pas toujours volontaire.

4.4 LA LANDE D'ENCHANET

4.5 LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-CHÂTEAU SURPLOMBANT LA MARONNE

À Saint-Christophe-les-Gorges, sur la commune de Pleaux, la chapelle surplombe la Maronne de manière vertigineuse. Le chemin de pèlerinage descend vers le promontoire, mettant en scène l'accès au lieu. *(cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal, Diren Auvergne, février 2007)*

4.6 LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DU-ROC-VIGNONNET PERCHÉE SUR UNE TABLE BASALTIQUE

La chapelle construite au sommet du roc Vignonnet, à un kilomètre d'Antignac, domine la vallée de la Sumène. *(cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal, Diren Auvergne, février 2007)*

4.7 « LE PLUS GRAND TROUPEAU DE BÊTES À CORNES DU CANTAL » VERS SION PRÈS DE MAURIAC

Entre Mauriac et Anglards-de-Salers, un élevage d'escargot a été dénommé *le jardin aux escargots* par les héliciculteurs. Les escargots sont en liberté dans un « dispositif-jardin » adapté de 1000 mètres carrés.

4.8 SAINT-ILLIDE, EXEMPLE DE DÉVELOPPEMENT ACTUEL

Le bourg de Saint-Illide se développe vers le sud-ouest, en arc de cercle orienté à peu près vers le sud. Des maisons ont été construites le long de la route sur les parcelles offrant une vue panoramique sur le massif cantalien. Le bourg est rapidement accessible, à une dizaine de kilomètres de la route départementale 922 qui relie Aurillac à Mauriac. Les rues du bourg ont été aménagées sobrement. On a recouvert de bitume la totalité de la rue. La nappe de bitume rejoint les deux murs de propriété sans laisser d'espace. Le « tout bitume » a été utilisé comme méthode d'aménagement de certains centres-bourgs durant des années. L'apparence de propreté et la simplicité de mise en œuvre a motivé cette manière d'aménager. Les opérations *cœur de bourgs* ont permis de mettre en œuvre une autre qualité d'aménagement des centres des bourgs et des villages.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LES TRANSFORMATIONS LE LONG DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 922

La route départementale 922 est l'axe qui relie Mauriac à Aurillac. Au-delà des travaux d'aménagements sécuritaires, des travaux plus importants d'entrée de ville ou de bourg transforment rapidement l'apparence de ce paysage ordinaire routier, comme c'est le cas par exemple de la zone commerciale à l'entrée de ville de Mauriac, des nouvelles zones d'habitations pavillonnaires comme à Saint-Charmant ou de la reconversion des voies ferrées en vélorail vers Drugeac :

Naissance d'une zone commerciale

Au bord de la route départementale 922, juste avant d'entrer dans la ville de Mauriac, un supermarché, sa station service et son parking ont été construits. Trois ronds-points ont été aménagés sur une distance de cinq cents mètres sur la route départementale. Une voie de desserte a été construite en dédoublement de la route. Une « entrée de ville » commerciale est née. Elle a remplacé « l'entrée de ville » plutôt champêtre et rurale qui était celle de Mauriac il y a quelque temps. L'entrée de ville commerciale est de type standard. Elle ressemble à celle d'autres villes. Elle est une réponse politique au désir de rendre apparent une forme de dynamisme économique local.

Pour aménager la nouvelle zone, une grange a dû disparaître, un grand alignement de frênes et de chênes a dû être arraché, un calvaire a dû être déplacé. Une grande superficie de terrain a été creusée et aplanie. L'implantation de la zone commerciale se superpose en partie à la ZPPAUP (*Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager*) récemment établie. Le calvaire déplacé et l'alignement d'arbres étaient mentionnés comme éléments patrimoniaux importants à préserver.

À cinq cents mètres de là, plus proche du centre de Mauriac, une zone commerciale existe déjà. Deux zones commerciales successives constituent l'entrée de la petite ville de campagne.

Projet de zone pavillonnaire

À la sortie du bourg de Saint-Charmant, une zone pavillonnaire est projetée. La situation est très attractive, à vingt minutes en voiture d'Aurillac et de Mauriac près de la route départementale qui relie les deux villes importantes du département. Ce genre de développement des bourgs correspond, encore aujourd'hui, au modèle dominant de l'habitat individuel et à la suprématie des déplacements automobiles.

Reconversion de voies ferrées en vélorail

Au niveau de Drugeac, une ancienne ligne de chemin de fer longe plus ou moins la route départementale jusqu'à Mauriac. Le train ne vient plus à Mauriac depuis les années 1980. La ligne est désaffectée sur une soixantaine de kilomètres entre Bort-les-Orgues et Saint-Étienne-Cantalés. Sous l'impulsion de la *Communauté de communes de Salers*, elle a été reconvertie en partie en « produit de découverte touristique du territoire » : le vélorail. La ligne a été nommée *les draisines du Cantal*. Des sites de gares ont été réaménagés pour servir de points de départ du vélorail. Ce nouveau mode de locomotion permet aussi de redécouvrir les infrastructures ferroviaires anciennes. Un nouveau fragment vient d'être ouvert au niveau de Nieudan vers Laroquebrou.

IMAGE D'AUJOURD'HUI

Sur la route départementale 160 en direction de Saint-Cernin, au niveau de Labrunie, à côté du hameau, une très grande stabulation a été construite. Elle paraît visuellement de la même dimension que le village. Sa toiture est entièrement recouverte de panneaux solaires. Non loin de là, en contrebas dans le vallon, une autre vacherie avait été construite indiquant qu'il y avait des estives dans cette zone. Les prairies d'estive sont devenues des prairies de fauche. La différence de taille des deux bâtiments agricoles est très suggestive. Derrière l'ensemble vacherie-prairies-village-stabulation énergétique, une ligne à haute tension traverse la vision panoramique sur les monts du Cantal.

3

LES COTEAUX ET PAYS COUPÉS

04 COTEAUX ET FAILLE DE LIMAGNE

« On avait planté de la vigne partout voici une centaine d'années jusque dans la plaine parfaite, au mépris des gelées et en chaque Limagnais il y avait un petit viticulteur. »

Guy BOUET et André FEL, Atlas et géographie de la France moderne, LE MASSIF CENTRAL, Éditions Flammarion, 1983

1. SITUATION

Cet ensemble qui recouvre les premiers coteaux de la chaîne volcanique et les rebords de la faille de Limagne est l'interface entre le plateau des Dômes (la Chaîne des Puys 1.01), les Combrailles (4.05) et l'ensemble de paysages de la Grande Limagne et des plaines des Varennes (6.01). Il ferme la plaine à l'ouest et s'étend de l'agglomération clermontoise aux limites du département du Puy-de-Dôme vers le nord.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 3. Les coteaux et pays coupés

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 3.04 A Vallée de l'Auzon / 3.04 B Plateau de Gergovie / 3.04 C Coteaux d'Aubière et de Beaumont / 3.04 D Ville de Clermont-Ferrand / 3.04 E Côtes de Clermont / 3.04 F Plateau de Mirabel et Lachaud / 3.04 G Coteau de Riom / 3.04 H Buttes de Combronde / 3.04 I Côtes de Combrailles.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 LA CHAÎNE DES PUYS ET LA FAILLE DE LIMAGNE : UNE GÉOLOGIE ORIGINALE PROPOSÉE AU CLASSEMENT DE L'UNESCO

Le projet d'inscription de la Chaîne des Puys et de la faille de Limagne sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO a été lancé à l'initiative du Conseil général du Puy-de-Dôme et construit conjointement avec le *Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne* (PNRVA) et le soutien de la *région Auvergne*, de l'*agglomération clermontoise* et des *services de l'État*. Pour accéder au *label Unesco*, la collectivité doit montrer dans son dossier de candidature, la *Valeur Universelle Exceptionnelle* (VUE) du site en question. Le concept de *VUE* développé par l'Unesco met l'accent sur le fait que chaque site élu doit avoir « une valeur pour tous les peuples de la terre ».
La VUE, en ce qui concerne le site de la Chaîne des Puys et de la faille de Limagne, repose sur deux aspects : un aspect géologique et un aspect tectonique. La Chaîne des Puys présente de nombreuses formes de volcanisme qui sont de plus alignées et très lisibles. En terme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

3.04

La faille vue de Cournon-d'Auvergne

de paysage, cet alignement et sa lisibilité sont une originalité. Une autre originalité est la naissance des volcans en retrait de la faille de Limagne quand habituellement failles et volcans coïncident. (*cf. site officiel de candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO : www.chainedespuys-failledelimagne.com*)

L'ensemble paysager des coteaux de Limagne correspond en grande partie à la faille de Limagne et à son originalité géologique. Il constitue la limite des coulées volcaniques venant des volcans qui se sont épanchés en laissant des plateaux basaltiques de forme tabulaire (Plateau de Lachaud, plateau de Gergovie, Côtes de Clermont). Des horsts rocheux ont été coupés du socle et avancent vers la plaine (le horst d'Ébreuil qui se prolonge par le massif de Champs Jozerand), tandis que des bassins secondaires s'intercalent dans le relief, remplis progressivement par des sédiments comme la plaine de Combronde.

2.2 LE RÉSULTAT DE L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE A GÉNÉRÉ UNE DENSITÉ D'INSTALLATIONS ET DE PRATIQUES PAYSAGÈRES SUR LA FAILLE

L'espace des coteaux de Limagne, s'il est allongé d'une vingtaine de kilomètres environ, est une bande étroite de trois à quatre kilomètres qui a fait l'objet d'une installation dense au cours du temps avec une accélération ces trois dernières décennies. C'est la zone la plus peuplée d'Auvergne.

L'histoire géologique de la faille a eu quatre grandes conséquences paysagères que l'on peut difficilement dissocier les unes des autres : 1. l'implantation de l'habitat du fait du microclimat qui y règne, 2. la culture fruitière ; 3. le développement thermal ; 4. un développement du tourisme étroitement lié au précédent ainsi qu'aux visions pittoresques que génèrent les reliefs singuliers de la faille et sa position par rapport à la chaîne des Puys et à la plaine de Limagne.

2.3 LES COTEAUX ET LA FAILLE, UN ENSEMBLE GÉOLOGIQUE ACCUEILLANT

La faille de Limagne fait partie de la catégorie des « ensembles volcaniques qui rassemblent », que l'on peut opposer à d'autres « ensembles volcaniques qui séparent ou isolent » (*cf. ensemble 1.01 Chaîne des Puys*). Avec la concentration d'installations humaines et de pratiques paysagères qui la caractérise, l'accueillante faille de Limagne peut être rapprochée du Caldeira du Mont Aso, site complexe d'installations humaines et de pratiques paysagères célèbre au Japon. La chaîne des Puys (division en deux côtés peu liés) et le massif du Cantal (division des vallées orientées de manière centrifuge) sont des exemples de territoires volcaniques qui au contraire s'apparentent au second cas.

2.4 LA VIGNE ET LES VERGERS : LE MICROCLIMAT QUASI « MÉDITERRANÉEN » DES COTEAUX

Ces coteaux bien exposés ont été largement occupés par la vigne, des vergers et des petits champs sur un parcellaire très découpé. La vigne a considérablement régressé depuis le phylloxera. Elle ne s'est maintenue d'une manière importante que sur Châteaugay et Saint-Bonnet. Ailleurs, elle s'est peu à peu réduite à des îlots. On trouve encore une ambiance de vergers près de Durtol qui donne une idée de ce que cela a pu être jusqu'aux années 1960.

La végétation des coteaux évolue aujourd'hui soit vers la friche (exemple de la fruticée sous *le site inscrit de la Pierre Carrée* qui domine Clermont-Ferrand), soit vers de grandes cultures sur des parcelles agrandies par des aménagements fonciers, quand la topographie le permet, en bas de pente essentiellement ou sur les replats. En une cinquantaine d'années, la forêt est devenue majoritaire dans les pentes (reboisements au-dessus de Combronde, coteaux au-dessus de Volvic par exemple, vallées près de Chatel-Guyon (Sans-Souci, des Prades), coteaux au niveau de Clermont-Ferrand comme la Montagne Percée par exemple...). Il s'y développe une forêt de feuillus où le châtaignier est fortement représenté. La forêt a remplacé dans la deuxième moitié du vingtième siècle un paysage renommé de la culture fruitière.

2.5 UNE SUCCESSION DE BELVÉDÈRES PANORAMIQUES SUR LA PLAINE DE LIMAGNE

La faille a généré un ensemble singulier de belvédères qui sont autant de points de vue panoramiques sur la plaine de Limagne, singulier par la quantité impressionnante de ces points de vue qui sont plus ou moins célèbres et qui ont plus ou moins périclité du fait de la recrudescence de la forêt sur les coteaux : point de vue célèbre de la Pierre Carrée (site classé et ins-

crit) au-dessus de Clermont-Ferrand qui a fait l'objet d'un aménagement par le Conseil Général ; point de vue moins connu aujourd'hui de la Montagne percée au-dessus de Clermont-Ferrand (site inscrit) ; point de vue désaffecté de l'éperon basaltique du Monument au morts de Royat (site inscrit) ; point de vue du parc Bargoin à Royat, très célèbre au début du 20e siècle (site inscrit) ; point de vue du plateau de Gergovie (site inscrit) ; point de vue des côtes de Clermont, du plateau de Lachaud ; point de vue de Tournoël et de son château (site inscrit) ; esplanade moins connue de Chanat-la-Mouteyre ; point de vue du mamelon de Longpuy et de la montagne du Chalusset à Châtelguyon (sites inscrits)...

2.6 LE THERMALISME ET L'EXPLOITATION COMMERCIALE DES PAYSAGES

Dans la seconde moitié du 19e siècle, le thermalisme a profité pour son développement, non seulement de la présence abondante des eaux de grande qualité filtrées par le plateau basaltique et de leurs résurgences multiples au niveau de la faille de Limagne, mais aussi de la multiplicité de ces sites exceptionnels de points de vue le long de la faille, associés à la proximité et l'accessibilité des petites montagnes de la chaîne des Puys et de l'agglomération de Clermont-Ferrand, l'installation d'un établissement thermal à l'époque étant très largement liée à la possibilité d'excursions touristiques dans ses environs et aux infrastructures. L'agencement singulier entre sites d'eaux et possibilités d'excursions touristiques a fait la renommée et la clé du développement de l'activité thermale sur la faille.

Un certain nombre de stations thermales célèbres ont profité de la situation pour se développer et prospérer : Châtel-Guyon, Volvic, Royat... Maupassant a séjourné dans la ville thermale de Châtel-Guyon en 1886. Il y a écrit ce roman-reportage, *Mont-Oriol*, qui décrypte les mécanismes qui aboutissent à la naissance d'une station thermale à la fin du 19e siècle. On y comprend l'agencement entre la présence initiale des sources d'eau minérale, le développement de l'urbanisation thermale, le monde médical, le monde commercial et le monde industriel qui développe les infrastructures ferroviaires nécessaires à la venue de clients riches dans les stations. En d'autres termes, il démonte la logique des mécanismes capitalistes de construction d'un paysage. Les quelques lignes suivantes donnent un aperçu du ton sur lequel il décompose la logique de cette grande forme d'aménagement territorial du 19e siècle qu'est la station thermale :

« *La grande question moderne, Messieurs, c'est la réclame ; elle est le dieu du commerce et de l'industrie contemporains. Hors la réclame, pas de salut [...] il faut attirer l'attention publique et, après l'avoir frappée, il faut la convaincre. L'art consiste donc à découvrir le moyen, le seul moyen qui peut réussir, étant donné ce qu'on veut vendre. Nous autres, messieurs, nous voulons vendre de l'eau. C'est par les médecins que nous devons conquérir les malades.* »

« *Voici comment je suis arrivé à réaliser cette conception. Nous avons choisi six lots de terre de mille mètres chacun. Sur chacun de ces six lots, la Société Bernoise des Chalets Mobiles s'engage à apporter une de ses constructions modèles. Nous mettrons gratuitement ces demeures aussi élégantes que confortables à la disposition des médecins. S'ils s'y plaisent, ils achèteront seulement la maison de la Société Bernoise ; quant au terrain, nous le leur donnons... et ils nous le paieront... en malades. Donc, Messieurs, nous obtenons ces avantages multiples de couvrir notre territoire de villas charmantes qui ne nous coûtent rien, d'attirer les premiers médecins du monde et la légion de leurs clients, et surtout de convaincre de l'efficacité de nos eaux les docteurs éminents qui deviendront bien vite propriétaires dans le pays. Quant à toutes les négociations qui doivent amener ces résultats, je m'en charge messieurs, et je le ferai non pas en spéculateur, mais en homme du monde* ».

2.7 LE COMPLEXE DE LIEUX THERMAL

Le roman de Maupassant *Mont-Oriol* montre la vie quotidienne des habitants saisonniers d'une ville thermale au 19e siècle. À sa lecture, on comprend que la vie thermale s'organise à l'intérieur d'un « complexe de lieux » qui va bien au-delà de la ville elle-même. Autour de Châtel-Guyon, il y a un ensemble de lieux qui font l'objet de « promenades » (les plus proches) ou « d'excursions » (les plus éloignés). L'ensemble constitue « le système de lieux de la station thermale » auquel on peut ajouter les grandes villes d'origine de la clientèle depuis lesquelles des lignes de trains sont spécialement mises en place. Par exemple, le complexe de lieux de Châtel-Guyon est fait du château de Tournoël, du Gour de Tazenat, du Puy de la Nugère, de la vallée des Prades et du château de Chazeron, de

Belvédère sur la Limagne depuis Chanat-la-Mouteyre

3.04

Complexe immobilier à proximité des établissements thermaux de Châtel-Guyon

la vallée de Sans Souci, de Volvic, de la colline et du bois de Chalusset...
Chaque station a son complexe de lieux. Vichy a l'hippodrome et la vallée du Sichon par exemple. Royat, la vallée de la Tiretaine, le Puy-de-Dôme, l'arboretum, la colline point de vue du Monument aux Morts...

2.8 DE L'EAU PUBLIQUE À L'EAU INDUSTRIELLE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le site des sources de Volvic est touristique. Un espace d'information a été construit pour l'accueil du public à l'entrée, dans le vallon du Goulet. Des parkings plantés, un circuit de promenades, une exposition, des panneaux d'information, des bancs pour se reposer... font découvrir la source et son exploitation sans pouvoir la voir. On ne peut voir que l'arrivée de la galerie de captage en forme de tunnel. Celle-ci a été creusée dans les années 1920 sur une distance de sept cents mètres pour pouvoir rejoindre une rivière souterraine dans la faille de Limagne qui alimente le site en eau de source.
L'origine de la construction est publique. Elle a été réalisée à l'époque pour alimenter en eau potable Volvic et les communes alentours. Un autre forage a été réalisé au Puy de la Nugère dans les années 1960 pour créer une autre source, la source Clairvic. Depuis 1938, l'eau de Volvic est vendue en bouteille, son exploitation est devenue industrielle. L'ensemble des installations s'étend aujourd'hui sur sept hectares. Onze kilomètres de voies ferrées ont été construites. Dix-huit quais de déchargement permettent d'emporter le milliard de bouteilles remplies chaque année et exportées dans de nombreux pays.
Une épidémie de poliomyélite et une mauvaise qualité de l'eau publique de Volvic ont été le déclencheur, il y quatre-vingts ans, de ce processus industriel d'exploitation des ressources du sous-sol. L'eau est parfois désignée comme « une roche ». Dans ce cas, les exploitations de sources sont des formes de « carrières ».
À l'entrée du bâtiment d'origine de sortie de la galerie de captage, tous les éléments propices à la fabrication d'un « mythe moderne industriel » ont été mis en place : le bâtiment d'origine est toujours là, en fonctionnement; sur la façade, un portrait fantomatique taillé dans la pierre du « promoteur du captage des eaux », l'ancien « maire et médecin de Volvic » entre 1912 et 1938 ; des panneaux d'information racontant une histoire ; l'élément émergé de « l'iceberg » liquide (arrivée du tunnel) qui relève comme aurait pu dire Bachelard d'une poétique de l'espace tant la préciosité de l'eau se manifeste à travers ce trou au fond inaccessible dans les entrailles de la terre... Tout est organisé pour mettre en scène la présence fantasmatique de l'élément mystérieux auquel personne n'a accès car il est bien gardé. Une fontaine a été construite en pierre de Volvic au centre de l'espace, devant le bâtiment d'exploitation d'origine. Sur une plaque en céramique bleue, une inscription devenue rare de nos jours indique, au-dessus du robinet :

EAU POTABLE
Cette eau n'est pas issue
de la source d'eau minérale de VOLVIC

L'étrangeté de l'inscription ne va pas sans ajouter quelque chose à la dimension mythique du lieu.

2.9 LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL

L'exposition, le microclimat, la proximité de l'agglomération de Clermont-Ferrand et de petites villes comme Riom et Châtel-Guyon rendent le territoire des coteaux de Limagne très convoité pour la résidentialisation. La pression sur les terres agricoles ou les terres abandonnées est très grande. L'habitat individuel s'y est développé très rapidement durant les trente dernières années générant une sorte de « nappe urbanisée » en dentelle sur une quinzaine de kilomètres le long de la faille au nord de Clermont-Ferrand. Au processus de résidentialisation s'est mêlé depuis longtemps déjà celui du développement des installations industrielles qui sont suffisamment conséquentes aujourd'hui, spatialement, visuellement et socialement, dans l'ensemble de paysages des coteaux de Limagne pour être considérées comme l'une de ses caractéristiques (sites des usines Michelin à Montferrand et dans la plaine de Gerzat, sites d'exploitation de la pierre de Volvic, site d'exploitation de l'eau de Volvic...). Tel est l'exemple de l'îlot médiéval de Montferrand, pris au centre d'un complexe industriel qui s'est renforcé au cours du temps et qui accueille aujourd'hui, au-delà des anciennes usines Michelin, du stade et des lotissements ouvriers, au-delà d'autres industries, zones commerciales ou zones d'entrepôts, le nouvel hôpital dont l'architecture et la localisation reflètent très largement l'évolution contemporaine industrielle du traitement de la santé... La forme urbaine de Montferrand et ses alentours est une forme très singulière de paysage urbain.

Usine d'embouteillage de Volvic

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES BANCS DANS LES STATIONS THERMALES, MOTIF PAYSAGER DU THERMALISME

3.2 LES POINTS DE VUE BELVÉDÈRES SUR LA PLAINE DE LIMAGNE

3.3 LA CULTURE FRUITIÈRE : VERGERS, VIGNES...

3.4 LES BUTTES OU TABLES BASALTIQUES

3.5 LES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 EXPÉRIENCE DES POINTS DE VUE PANORAMIQUES SUR LA LIMAGNE

Beaucoup d'entre eux sont des sites classés ou inscrits, protégés par l'État au titre de la *politique des Sites* (Tournoël, site de la Pierre Carrée et de la Montagne percée, sites de Châtelguyon, château de Chazeron, butte du Monument aux morts de Royat, parc Bargoin à Royat...).

4.2 L'EXPÉRIENCE DES VILLES THERMALES ET DES FORMES DE PRÉSENCE DE L'EAU MINÉRALE EXPLOITÉE

La forme urbaine des villes thermales, construites autour des thermes, de grands hôtels, de casinos et la plupart du temps offrant des points de vue panoramiques sur les alentours, couplée avec une atmosphère à la fois

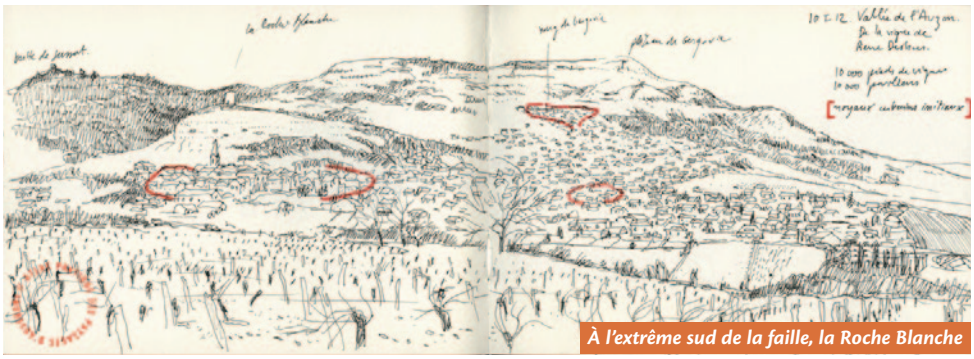

À l'extrême sud de la faille, la Roche Blanche

dilettante, de tourisme et de soin, est source d'une expérience caractéristique et bien particulière à ce genre de villes.

4.3 LES CHÂTEAUX

La faille de Limagne a généré une position stratégique en surplomb, idéale pour l'implantation de châteaux comme ceux de Tournoël, Chateaugay, Jozerand, Chazeron...

4.4 LES VILLAGES VIGNERONS DE PROMPSAT, CHATEAUGAY, YSSAC...

L'atmosphère de ces villages témoigne de l'importance ancienne de la culture de la vigne sur les coteaux de Limagne.

4.5 LES VALLONS D'EXCURSIONS PITTORESQUES POUR REMONTER LA FAILLE

Près de Chatelguyon et de Royat, la vallée de Sans-Souci, la vallée des Prades, le vallon d'Enval, le vallon de la Tiretaine... permettaient aux clients des villes thermales de s'infiltrer dans l'espace géographique de la faille en remontant les cours d'eau. Ces passages sinueux et encaissés fonctionnaient comme des «seuils», à la découverte de la zone volcanique de la chaîne des Puys.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL autour des bourgs anciens et le long des axes de circulation sur les coteaux
(cf. Grandes composantes de paysages : le développement résidentiel et industriel...)

UNE FORTE RÉGRESSION DE LA VIGNE et des coteaux qui aujourd'hui évoluent vers la friche
(cf. Grandes composantes de paysages : la vigne et les vergers...)

L'EXTENSION DES GRANDES CULTURES remontant sur les premières pentes

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORÊT sur les coteaux

Pâturages dominant la haute vallée du Sardon

4

LES CAMPAGNES D'ALTITUDE

07

CARLADEZ

« Sans doute les géographes regardent comme appartenant au massif même du Cantal, le canton du Carladès ; cette rive gauche de la Cère, depuis Thiézac, Vic, Polminhac, Yolet, jusqu'aux limites de l'Aveyron. Mais par le Carladès, la Châtaigneraie de Maurs, la Xaintrie de Laroquebrou, puis la Limagne d'Aurillac, il convient de faire le tour du massif. Et alors nous nous trouverons au pied de « notre père à tous », comme disait Gandilhon Gens-d'Armes : le volcan, le Cantal ! »

Henri POURRAT, En Auvergne, 1966, éd. Arthaud

1. SITUATION

Limitrophe de l'Aveyron, l'ensemble de paysages du Carladez se situe à la limite de celui du Massif du Cantal (1.05). Pays de transition, il occupe une position de contact avec, au sud et à l'est, la Châtaigneraie (4.06) de laquelle il s'isole par de profondes vallées entaillées dans les terrains anciens du socle. Au nord, c'est le rebord de la Vallée de la Cère (9.06) qui le délimite. Seule la limite est, qui s'appuie sur la frontière administrative avec l'Aveyron, apparaît plus artificielle.

Le pays de Carlat marque la limite d'extension des terrains volcaniques, constitués de brèches volcaniques et de basaltes. Au sud d'une ligne reliant Carlat à Cros de Ronesque, ils laissent en effet la place aux roches métamorphiques. Les coulées basaltiques issues des monts du Cantal qui viennent y mourir les recouvrent et ont redonné de la vigueur au relief. Dégagées par l'érosion, ces coulées couronnent aujourd'hui les sommets des versants (processus typique d'inversion de relief). Elles sont très visibles dans les paysages par leurs silhouettes caractéristiques et par leurs rebords, qui prennent l'aspect de falaises rocheuses (Carlat, Cros de Ronesque). Ces reliefs donnent sa spécificité à cet ensemble paysager.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 4. Les campagnes d'altitude.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 4.07 A Collines de Carlat et de Raulhac / 4.07 B Plateau de Barrez.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 COMPOSANTE SOCIOLOGIQUE AYANT DES CONSÉQUENCES SUR CE QUE L'ON VOIT : LE CARLADEZ ET LES CANTALOUS DE PARIS

La petite région dont le territoire s'étire entre Carlat et Raulhac, "coincée" entre le volcan cantalien et le département de l'Aveyron répond au doux nom de Carladez. Comme d'autres parties du département du Cantal, sa population a connu une saturation du nombre d'actifs agricoles lors de son pic de population (deuxième moitié du 19e siècle). Alors, tandis que les aînés conservaient l'exploitation agricole familiale sans la diviser, les autres enfants ont émigré vers Paris. Assez rapidement, ces derniers ont prospéré dans le domaine de la gastronomie et certains sont aujourd'hui à la tête de grandes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

4.07

Falaise basaltique à Carlat

brasseries et restaurants parisiens parfois de grande renommée.
Au fil du temps, le patrimoine familial a été conservé générant le schéma d'organisation suivant : une partie de la famille reste au pays sur des domaines agricoles de tailles importantes leur permettant de développer des exploitations d'élevage bovin compétitives, l'autre partie de la famille développe une activité florissante à Paris (souvent doublé d'investissements immobiliers). Aujourd'hui, chose étonnante, alors que les questions de transmission d'exploitations agricoles se posent dans le Carladez, ce sont les "cousins" parisiens qui reprennent le flambeau. Ces reprises ne se font pas sur le schéma traditionnel auvergnat mais selon un système d'entreprise où le chef d'exploitation est à la tête d'une équipe d'ouvriers agricoles en charge de l'exploitation. Ainsi sur le territoire, aucune trace de déprise visible.
La capacité d'investissement de ces familles est parfois très importante. Aussi, de la même manière qu'il n'y a pas de terres agricoles à l'abandon, aucun bâti n'est en ruine, des maisons de village aux maisons de maîtres des domaines agricoles. Pour autant, aucun signe extérieur de richesse ne distingue ces propriétés. Seules quelques voitures de luxe croisent sur les routes départementales du Carladez et parfois, dit-on, quelques vols d'hélicoptère faisant se rassembler la famille pour le weekend ou les vacances.

Ce schéma est comparable sur d'autres secteurs du Cantal.

2.2 LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DENSE

Un réseau hydrographique dense, qui converge pour grossir le Goul, a abondamment disséqué le substratum métamorphique et donné naissance à une morphologie complexe, constituée d'une juxtaposition de collines et de petits plateaux tabulaires, reliés par des lignes de crête et séparés par des vallées très encaissées. Ces collines et ces plateaux constituent autant de petites cellules bien individualisées, qui dominent les vallées et offrent de nombreux points de vue panoramiques, souvent remarquables.

2.3 LES TABLES BASALTIQUES ET LEUR ATMOSPHÈRE SINGULIÈRE

La table basaltique est typique du Carladez. La région a été recouverte de basalte par des coulées issues des volcans du Cantal. L'érosion a fragmenté la cuirasse, épargnant seulement quelques îlots, quelques tables, qui dressent, au sommet de versants abrupts, leurs rebords verticaux.
La montée, l'accès au plateau d'une table, à chaque fois singulier, met en scène la découverte d'un univers étrange, plat et perché, en contact avec le ciel, de dimensions suffisamment grandes pour donner une impression d'immensité et suffisamment faibles pour que le regard en saisisse aisément les limites, souvent couvert de prairies rases, pâturées, ponctuées d'une forêt très clairsemée de chênes ou bien nues. L'expérience que l'on peut faire de ces tables est un moment unique en Auvergne.

2.4 UNE MISE EN VALEUR AGRICOLE

La mise en valeur agricole du Carladez est en grande partie déterminée par le relief et les contraintes qu'il occasionne. En tête de vallée, sur les plateaux, les paysages sont très ouverts. La surface des plateaux et une grande partie des versants des vallons sont en effet voués aux prairies d'estives. Les parcelles sont de grande taille, délimitées par un réseau bocager altéré. Seules les haies perpendiculaires aux courbes de niveau ont généralement été conservées mais de façon très lâche. Les boisements naturels, composés de feuillus (hêtre et chêne), colonisent les fonds de vallée les plus encaissés. Ces forêts en partie exploitées pour la production de bois sont, du fait de leur position,

Campagne à proximité de Carlat

Pâturages du Carladez

très visibles et offrent une forte sensibilité aux déboisements (notamment par rapport à l'impact des chemins d'exploitation).

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ALIGNEMENTS D'ARBRES LE LONG DES ROUTES

Les alignements d'arbres (chênes, sorbiers) le long des routes, des chemins et dans les prés sont à tel point présents qu'ils forment un motif paysager récurrent de l'ensemble.

3.2 LES ARBRES, ISOLÉS OU EN BOUQUETS DISPOSÉS AU SEIN DES PARCELLES

À l'intérieur de parcelles, la présence des arbres peut prendre plusieurs formes : quelques sujets alignés résultant d'un alignement ancien plus grand ; de grands sujets isolés ; des bouquets de quelques sujets.

3.4 LES FALAISES BASALTIQUES

L'inversion de relief dont les tables basaltiques du Carladez sont le résultat a généré une présence singulière et récurrente de ces falaises. Ce motif paysager est une marque de fabrique de l'ensemble de paysages.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE ROCHER DE CARLAT

« Sur ce rocher, immense et inaccessible, s'élevait jadis un château fort. […] Il ne reste rien de cette immense forteresse (rasée par Louis XIII) […] De cette plate-forme (plate-forme basaltique de 80 mètres de large sur 250 mètres de long et à 40 mètres au-dessus du village) on jouit d'une vue grandiose et fort intéressante sur le massif du Cantal … […] Sur le rebord nord du rocher, une faille contient l'escalier de la Reine, taillé dans le roc et d'où nous avons entre les murs abrupts de pierre, une vue remarquable sur le massif du Cantal […] » (source : *rapport d'inspection des sites en vue de son inscription*). La table basaltique qui se découpe dans le paysage abrite le village de Carlat. L'endroit est d'une qualité exceptionnelle : l'implantation du village joue avec le phénomène géologique spectaculaire de la coulée de lave en s'abritant sous les falaises à bonne exposition. (*cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal, Diren Auvergne, février 2007*)

4.2 LA CARRIÈRE APRÈS FEYNEROLS

La découverte de la carrière est spectaculaire.

4.3 COULÉE BASALTIQUE DE CROS DE RONESQUE

Depuis la table basaltique du rocher de Ronesque, à partir du rebord de coulée, le point du vue est panoramique sur le Goul, le Carladez aveyronnais...

4.4 LE CHÂTEAU DE MESSILHAC

« Devant l'imposante façade s'étend une terrasse soutenue par un mur crénelé. Au fond du ravin que tout ceci domine coule le Goul. Le château est caché de toutes parts par de grands arbres garnissant les collines élevées qui l'entourent. C'est un site sauvage et curieux du Carladez qu'il faut connaître et préserver » .
(cf. fiche bilan de protection du site inscrit du château de Messilhac par la Dreal Auvergne)

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ÉLARGISSEMENT DES ITINÉRAIRES ROUTIERS

Ces aménagements induisent la disparition progressive des arbres d'alignement.

5 LE BOCAGE

01 FORÊTS ET BOCAGE BOURBONNAIS

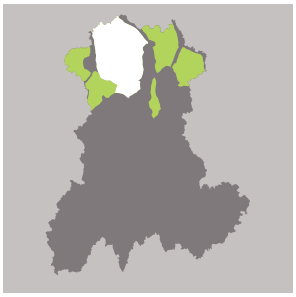

« Les géographes enfin, ont remarqué combien le paysage champêtre du Bourbonnais était différent de celui de Limagne. Au nord de Gannat, les bouqueteaux se multiplient, puis les forêts. Autour des prairies et des champs, les haies vives et les chênes du bocage dessinent des mailles au dessin irrégulier. La plus vaste région agricole de l'Allier porte justement le nom de « bocage » bourbonnais, mais la plupart des campagnes bourbonnaises ont, peu ou prou, cet aspect. La forme des champs est irrégulière, déconcertante. On a pu à leur propos parler de dessin en « puzzle ». Les derniers champs géométriques et ouverts sur de vastes horizons disparaissent avec la Limagne auvergnate. Ici chacun s'enferme dans « ses héritages », dans ses « bouchures ».

Guy BOUET et André FEL, Atlas et géographie de la France moderne, LE MASSIF CENTRAL, Éd. Flammarion, 1983

1. SITUATION

C'est de loin l'ensemble de paysages le plus vaste d'Auvergne. Il occupe environ un tiers du département de l'Allier. Il est limité à l'ouest et au sud par les ensembles de la vallée du Cher (8.03), du Bocage du Bas-Berry (5.02) et de la Combraille Bourbonnaise (5.03). Le Val d'Allier (8.01) coupe le département en deux sur un axe sud-nord et constitue la limite est de l'ensemble.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 5. Le bocage.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 5.01 A Forêt de Tronçais / 5.01 B Plaine d'Ainay-le-Château / 5.01 C Plaine de Lurcy-Lévis / 5.01 D Plateau de Cérilly / 5.01 E Forêt de Civrais / 5.01 F Vallée de la Bieudre / 5.01 G Collines d'Ygrande et Franchesse / 5.01 H Vallons de Bourbon-l'Archambault / 5.01 I Vallon de Vieure / 5.01 J Forêt de Dreuille / 5.01 K Forêt des prieurés Gros-Bois / 5.01 L Plateau de St-Menoux et d'Autry / 5.01 M Collines de Gipcy et Buxières-les-Mines / 5.01 N Côtes Matras / 5.01 O Vallée de la Queune / 5.01 P Plateau de Treban et Cressanges / 5.01 Q Monts de Tronget et du Montet / 5.01 R Plaine de Voussac / 5.01 S Plateau du Theil / 5.01 T Plaine de Laféline / 5.01 U Forêt de Château-Charles / 5.01 V Plaine de Vernusse / 5.01 W Vallée de l'Aumance / 5.01 X Collines de Villefranche-d'Allier / 5.01 Y Forêt de Lespinasse / 5.01 Z Plaine de Cosne-d'Allier / 5.01 AA Plateau de Commentry / 5.01 AB Forêt des Colettes / 5.01 AC Gorges de la Bouble / 5.01 AD Buttes de Naves et Charroux / 5.01 AE Bassin de Chantelle / 5.01 AF Forêt des prieurés Bagnolet / 5.01 AG Coteaux de Saint Pourçain / 5.01 AH Coteaux de Besson / 5.01 AI Forêt des prieurés Moladier.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.0 LE BOCAGE BOURBONNAIS ET LA NOTION D'ENSEMBLE DE PAYSAGES

L'ensemble de paysages du bocage bourbonnais, de très grande superficie, a été déterminé par souci de simplification mais en réalité, il est loin d'être homogène. Les bocages ont des physionomies différentes en fonction de leur localisation, des situations de relief, de proximités ou d'éloignements des zones habitées, de l'histoire sociale des lieux... L'ensemble est de type « hétérogène ». C'est-à-dire que, contrairement

5.1

Disparition totale du bocage, non loin de Meillard

à ceux qui rassemblent des territoires homogènes, il englobe une multitude de variations. Il est à envisager plus sur la base d'un système de variations autour d'un bloc de pratiques d'aménagement du territoire (agricoles, forestières et industrielles). C'est ce qui fait son grand intérêt. On peut le résumer de la manière suivante : un grand ensemble de paysages dominé par un système bocager, truffé de forêts et de petites originalités naturalistes ou industrielles : zones humides, anciennes carrières, terrils, ruines de chemins de fer... Les forêts pour la plupart domaniales, très importantes et de grandes superficies, sont une unité paysagère fragmentée de cet ensemble de paysages.

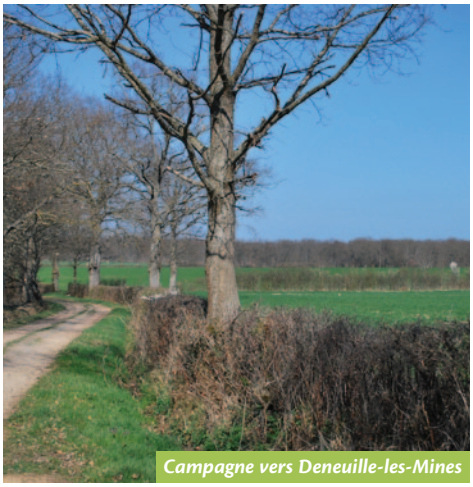

Campagne vers Deneuille-les-Mines

2.1 LES ARBRES HORS-FORÊT : BOUCHURES, ARBRES ISOLÉS, ALIGNEMENTS DE BORD DE ROUTE

2.1.1 LA DISPARITION DES BOUCHURES

La *Bouchure* est un terme vernaculaire du centre de la France utilisé pour parler de la haie vive qui enclôt une pâture. Le terme de *bouchure* est employé pour les haies du bocage bourbonnais. Il se transforme en trasse du côté de la Sologne bourbonnaise. Le terme de trasse vient de tressage. Le bocage bourbonnais était constitué de haies surmontées de chênes et de chênes isolés en plein champ. En cinquante ans, près de soixante-dix pour cent des haies ont disparu de nos campagnes pour deux grandes raisons : les remembrements et l'intensification des pratiques agricoles. Les bouchures du bocage bourbonnais disparaissent progressivement. Il ne reste parfois que des séries de chênes isolés ou alignés au pied desquels la haie à disparu, donnant à la campagne vue de loin une vague impression de « savane » plutôt que de bocage.

2.1.2 LES FONCTIONS DES BOUCHURES

Les haies bocagères avaient et ont toujours plusieurs fonctions. Elles ont une action brise-vent et constituent un abri pour les troupeaux et les cultures. Si elles sont bien gérées, elles fournissent du bois de chauffe. Dans les pentes, elles servent à la rétention des sols, à lutter contre l'érosion, à la régulation de l'eau, à limiter les crues. Au bord des rivières, elles retiennent les berges... Elles participent à la qualité du cadre de vie. Elles favorisent la biodiversité en servant d'habitat, de garde-manger et de corridor biologique.

2.1.3 CE QUI INFLUE SUR LA PRÉSENCE OU L'APPARENCE DES HAIES DU BOCAGE

Les outils

Le paysage du bocage a beaucoup à voir avec les outils utilisés pour tailler les haies et leur histoire. Aujourd'hui, trois machines-outils sont utilisées : l'épareuse (appelée aussi *broyeur*), le lamier à couteaux et le lamier à scies. L'épareuse, en déchiquetant les branches et en les mutilant, favorise le développement de maladies et de champignons. Le lamier à couteaux est plus adapté car il tranche net même des branches de petit diamètre (plus petit que trois centimètres). Le lamier à scies est utilisé pour les grosses branches de quinze à dix-huit centimètres.

Tailler les bouchures pour éviter leur « fuite »

Ces dernières années, les bouchures sont souvent taillées au carré. L'instrument le plus utilisé, l'épareuse, rabat toute la haie à un mètre de hauteur sans faire de détail sur ce qu'elle

contient, mais permet d'effectuer le travail de taille rapidement. Cinq à trente kilomètres de haies sont à entretenir par exploitation et nécessitent une semaine à un mois de travail d'entretien tous les ans. Les évolutions du monde agricole ont progressivement rendu difficile la bonne taille d'entretien des haies.
Comme les haies sont « fuyantes », la manière traditionnelle de les tailler nécessite sept passages. Trois opérations à reproduire des deux côtés : 1. passage au sol ; 2. coupe verticale ; 3. coupe oblique vers la partie haute de la haie, auxquelles s'ajoute une coupe horizontale sur le sommet de la haie.
Les exploitants essayent de réduire ce temps d'entretien nécessitant sept passages en n'en effectuant que trois. Mais la haie est écrasée. Sous ce traitement, les aubépines et les noisetiers disparaissent. Auparavant, les haies avaient des hauteurs variables, basses, hautes ou moyennes. Le paysage de l'Allier s'uniformise progressivement.

La déchiqueteuse et l'exploitation des haies
Autrefois, on taillait les haies basses pour faire des fagots. Un homme pouvait produire cent fagots par jour par l'exploitation des haies. Aujourd'hui, grâce à la déchiqueteuse, 30 m^3 peuvent être produits en une heure. Les haies peuvent trouver une nouvelle jeunesse d'exploitation et devenir une source de revenus pour les agriculteurs. Elles peuvent être revalorisées en granulés pour le chauffage et en plaquettes pour les chaudières à bois. La biomasse d'une haie est très importante : 50 m^3 par kilomètre.

Des parcelles d'élevage et de cultures plus grandes... et moins de haies
Le secteur de Noyant-d'Allier est symptomatique de l'évolution actuelle du paysage agricole de l'Allier, notamment dans sa partie plus au nord : de plus grandes parcelles d'élevage mélangées à des cultures de blé ; moins de haies et d'arbres isolés après les divers remembrements. Dans certains secteurs, le bocage est devenu zone de grande culture. Il a quasiment disparu.
Dans d'autres, le mode d'élevage des bovins s'oriente vers « le plein air intégral ». Le plein air s'impose progressivement sous l'effet de la décroissance progressive des capacités d'investissement des éleveurs, alors que les cheptels augmentent. Laisser les animaux dehors toute l'année, sans bâtiment d'élevage, devient une solution simple. Avantage notoire de *l'intégral* : pas de construction de nouveaux bâtiments. Par contre, les points d'eau accessibles aux bêtes peuvent devenir une question stratégique pour l'exploitant, source d'aménagements qui entraînent parfois des dégradations (durcissement des sols des abords de points d'eau, préservation difficile des berges de cours d'eau, piétinement hivernal autour des râteliers,...). Dans ce système, les haies peuvent retrouver un intérêt aux yeux des éleveurs grâce à leur rôle de brise vent.

L'élargissement des routes : exemple de la route départementale 73
La route départementale 73 près de Meillers a subi des travaux d'élargissement. Le service des routes du Conseil Général a élargi l'emprise de quelques mètres au moyen de grands accotements, pour des questions de sécurité. En 2011, quatre ou cinq kilomètres sont aménagés. Les haies ont été arrachées. De gros chênes ont été coupés des deux côtés de la route. Des arbres ont été replantés en alignement à quelques mètres en contrebas de la chaussée surélevée.
À d'autres endroits, le Conseil Général travaille à la préservation de zones de bocage. Cet aménagement est significatif de l'enjeu de la cohérence des politiques publiques et témoigne de la difficulté à concilier des intérêts parfois concurrents.

Les secteurs de haies de buis
Sur certains secteurs, des haies de buis remplacent les haies d'aubépines et de noisetiers. Ce sont des zones sur sol « hypergranitique » acide, zones à châtaigniers. L'habitué peut reconnaître une odeur âcre caractéristique sur ces secteurs. Les haies de buis ont toujours été communes sur ces terrains. La toponymie en rend compte très simplement avec le nom donné au bourg de Buxières-les-Mines, ou bien le hameau du Bouis par exemple.

L'hiver
La particularité de garder ses feuilles en hiver donne à la haie de chêne une couleur en hiver. Elle se distingue de la plupart des haies de feuillus à feuillage caduque et est très perceptible dans le paysage.

2.1.4 LA FORÊT DISTENDUE ET ÉTRANGE DES ARBRES HORS FORÊTS (AHF) DU BOCAGE BOURBONNAIS

Les formes des arbres du bocage
Une situation peut servir d'exemple. En fond de parcelle, dans une haie, un chêne isolé a une forme singulière. Un arbre semble pousser sur le tronc d'un autre arbre. C'est pourtant le même arbre que l'on a laissé pousser selon la technique du tire-sève. Un peu plus loin, un arbre est émondé. Il a la forme d'un « tronc-totem » sur lequel se succède jusqu'à la cime une série de bourrelets. Un peu plus loin encore, un arbre isolé est taillé en *têtard*. Ce sont trois techniques d'exploitation du bois des arbres dans le bocage. La récolte servait et sert encore au fourrage de feuilles pour les animaux, au bois de chauffe et au bois fertile (broyage). Le paysage du bocage de l'Allier est marqué par ces trois formes d'arbres récurrentes qui constituent un motif paysager facilement repérable. Isolées dans les prés, les silhouettes

Plantation récente d'arbres le long de la D73

5.1

Alignement de platanes à l'entrée de Lurcis-Lévis

de ces arbres contribuent largement à l'atmosphère qui se dégage du bocage.
Dans certains secteurs, les techniques d'exploitation des arbres du bocage se perpétuent en respectant les savoirs-faire traditionnels, comme dans le secteur de Cressanges. Il y a encore une tradition des « arbres à bois », des « arbres à planches ou à poutres » (chênes), de la pratique de « tomber les arbres » pour faire des poutres alors qu'elle s'est arrêtée ailleurs.

ABR, subdivision des AHF

- ***Le renouvellement des arbres de bord de route (ABR)***
  Les *Arbres de Bord de Route* (ABR) sont une catégorie du grand ensemble qui réunit tous les *Arbres Hors Forêt* (AHF). Depuis une cinquantaine d'années, le renouvellement des alignements d'arbres le long des routes n'est plus systématiquement assuré. Il existe pourtant un réel enjeu à réfléchir au remplacement de ces éléments très structurants dans le paysage. C'est par exemple le cas de l'alignement de frênes âgés de plus de 200 ans qui périclite au bord de la route départementale 945, près de Tronget : ils sont creux pour la plupart et risquent de tomber en cas de tempête. Pour autant, leur présence majestueuse apporte une vraie identité à cette portion de voie. Souvent, les arbres existants se situent sur des terrains privés. Il serait bénéfique de mettre en œuvre, à l'échelle du département, un plan de gestion qui permettrait de faire un bilan de l'existant et d'établir les possibilités de gestion de ces arbres et leur renouvellement progressif en fonction des situations et des propriétaires... La problématique du renouvellement des ABR dans l'Allier est souvent étroitement liée à celle du renouvellement des arbres dans les haies du bocage. De manière globale, on peut dire que les AHF (arbres isolés dans les prés, arbres de haies, arbres d'alignement au bord des routes...) constituent un des motifs paysagers les plus importants de l'Allier.

- ***Les abattages des arbres de bords de route pour raison de sécurité routière***
  Des questions de sécurité routière amènent souvent les services gestionnaires à demander la coupe des arbres de bord de route aux propriétaires des parcelles sur lesquelles ils se situent. La qualité des espaces routiers gagnerait pourtant à envisager de manière concertée des solutions de sécurisation alternatives qui permettraient le maintien et le renouvellement des arbres, comme cela se fait dans d'autres pays. Les alignements d'arbres de bord de route, comme les haies, disparaissent progressivement mais selon des logiques différentes : les premiers pour des questions de sécurité routière ; les secondes pour des raisons de remembrement et de gestion.

- ***Les alignements d'arbres d'entrée de villes ou de bourgs***
  Certains alignements spectaculaires d'arbres en entrée de villes et de bourgs dans l'ensemble de paysages du bocage bourbonnais contribuent à fabriquer une grande qualité de ces « entrées » comme à Lurcy-Lévis ou aux Deux-Chaises par exemple...

  1. L'entrée du bourg de Lurcy-Lévis, en arrivant par le sud, est un alignement de platanes, taillés en demi couronne faisant voûte, de plus d'un kilomètre de long. L'alignement accompagne la route bordée de maisons jusqu'au centre du bourg

Entrée de Deux-Chaises

sur la place de l'église. Cette alignement est peut-être le plus long d'Auvergne et rappelle l'alignement de platanes le long de la route qui relie Brioude à Lamothe, coupé par des aménagements routiers en deux tronçons de huit cents mètres de long chacun. Le long de la route venant du nord-est, au-delà du cimetière, une voie piétonne a été aménagée pour relier le bourg au stade de foot. Elle a été plantée d'un nouvel alignement d'arbres d'environ quatre cents mètres de longueur. Cette plantation est à mettre en relation avec un projet d'aménagement similaire entre Le Montet et Tronget dans l'Allier. Le très long alignement de platanes de Lurcy-lévis a une particularité au-delà de sa longueur devenue rare. Il commence hors de la ville et s'achève en son centre. En somme, il traverse l'entrée de ville sans pouvoir y être associé uniquement. C'est peut-être un exemple qui peut permettre de reconsidérer la façon dont on aborde la question des entrées de villes.

2. Un alignement de chênes a été planté il y a longtemps sur le bas-côté de la route départementale 945 avant d'entrer dans le bourg de Deux-Chaises. Il est séparé d'une haie bocagère par un fossé. Elle est taillée au carré. Au-delà : les prés. Dans la haie, on a laissé pousser des chênes depuis longtemps aussi. L'espacement des chênes de la route est homogène. Celui des haies est plus aléatoire. Deux systèmes d'alignement de chênes se côtoient, décalés d'un mètre. Quatre lignes de chênes dont deux régulières et deux aléatoires sur une haie rectiligne forment l'entrée de bourg. C'est un rare exemple d'aménagement urbain où le système agro-pastoral se combine au système routier. Cette combinaison récurrente dans la partie bocagère de l'Allier peut être considérée comme un motif paysager routier. Une variante étant l'alignement d'arbres en bord de route associé à une présence proche d'arbres isolés dans les prés adjacents.

2.2 LA FORÊT

2.2.1 LES FORÊTS DE L'ENSEMBLE DE PAYSAGES DU BOCAGE BOURBONNAIS

Le bocage bourbonnais, entre le Val d'Allier et la plaine du Cher, est un territoire ponctué de grandes forêts dont beaucoup sont domaniales: Forêt de Tronçais, des Colettes, de Lespinasse, de Dreuille, des Prieurés Gros-Bois, de Civrais, des Prieurés Moladier, de Balaty, du Quartier... L'importance de ces forêts, au-delà de leur qualité propre d'exploitation forestière, tient aussi à la dimension sociale de leur histoire et à son articulation avec le monde rural et industriel.

2.2.2 L'EXEMPLE DE TRONÇAIS

La futaie de Tronçais

La forêt domaniale de Tronçais a une superficie de plus de dix mille hectares. Elle est constituée en grande partie de chênes sessiles et considérée comme l'une des plus belles futaies de chênes d'Europe. C'est en quelque sorte un « trésor » de l'ONF (Office National des Forêts) qui l'exploite et le gère. La forêt fait l'objet de beaucoup de convoitises et a été depuis longtemps le lieu d'usages et d'activités humaines multiples. Au 17e siècle, Colbert décide de constituer dans les forêts royales des réserves de bois de batellerie pour l'avenir. La futaie du même nom est aujourd'hui l'un des derniers témoins de cette histoire politique et forestière. En 1976, il reste soixante-treize hectares de la célèbre « futaie Colbert », âgée de trois cents ans. Aujourd'hui, il reste treize hectares des plus vieux arbres. Le reste étant en régénération. La futaie Colbert a été classée en *Réserve Biologique Dirigée* par l'ONF (office National des Forêts). Elle n'est plus exploitée en sylviculture de manière à favoriser la biodiversité importante liée aux vieux peuplements. L'enjeu de biodiversité fait entrer dans la forêt des intérêts qui diffèrent de ceux de l'exploitation purement forestière. L'ensemble du massif a été identifié comme ZNIEFF de type 1 (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique). Un peu plus d'1/10ème de la superficie du massif a été inscrite au réseau *Natura 2000* (environ mille trois cents hectares). Enfin, une centaine d'hectares a été placée en *Réserve Biologique Intégrale* à l'occasion de l'aménagement forestier de 1994. Au-delà de la pure exploitation de la forêt, l'histoire des pratiques liées à la forêt hors sylviculture et la dimension de milieu favorable à la biodiversité sont en train de modifier la manière dont on regarde la forêt de Tronçais et, progressivement, les visées que la collectivité peut en avoir pour l'avenir.

Le Pas de la Mule

Le « Pas de la Mule » et les légendes forestières autour des rochers en limite de forêt

Au bord de la route départementale 28, près de Braize, les alentours immédiats d'un caillou d'un mètre de longueur sur cinquante centimètres de largeur et trente de hauteur ont fait l'objet d'un petit aménagement : une dalle pavée bordée de bordures-voiries en béton classiques vient sceller la pierre et deux marches permettent de se rendre devant un panneau d'information protégé par une barrière de bois. Font partie involontairement de l'aménagement un poteau électrique et un panneau indiquant la direction de l'église. Le rocher porte une marque creuse étrange qui ressemble à un sabot de cheval. Il a un nom : « le pas de la mule ». Une mule aurait sauté du clocher de l'église à une centaine de mètres de là et aurait fini son bond en laissant une trace dans le rocher. Le rocher à lui seul, du fait de cette légende et de son caractère « pittoresque », est un site classé (protégé au titre de la politique des sites de l'État). Son classement date de la première moitié du 20e siècle. Un autre rocher est classé pour des raisons identiques, de l'autre côté du massif forestier sur la commune du Brethon. Isolé dans une parcelle forestière mais au bord d'un chemin, il faisait l'objet d'un pèlerinage en raison des eaux qui y stagnaient dans une excavation de forme étrange et auxquelles on prêtait des pouvoirs magiques. Toute forêt a ses légendes. La forêt de Tronçais en a d'autant plus qu'elle est vaste et relativement ancienne.

5.1

Forges de l'étang de Tronçais

Les Forges, les étangs, les sources, les fontaines...

Au milieu de la forêt de Tronçais, une cheminée d'usine ancienne, en brique, apparaît au dessus des arbres et signale la présence du village de Tronçais et des anciennes forges, implantés dans une légère dépression du relief au bord de l'étang. Le massif forestier est parsemé d'éléments qui témoignent d'usages moins directement sylvicoles de la forêt au cours de l'histoire. Beaucoup sont liés à l'eau et au réseau hydraulique. Deux rivières traversent le massif et une centaines de sources y ont été inventoriées. Une quarantaine de fontaines ont été aménagées au cours du temps selon des modalités très variables. Cinq étangs ont été construits. Le plus grand, l'étang de Pirot, a été créé en 1848 pour alimenter le canal de Berry, via un autre étang hors forêt, l'étang de Goule. L'étang de Tronçais a été créé en 1789 pour fournir de l'énergie aux forges de Tronçais. Celles-ci ont été alimentées en charbon de bois de la forêt jusqu'en 1932, date de leur fermeture. La forêt actuelle est le résultat d'une histoire complexe. Le site des forges de Tronçais, à l'abandon, a été racheté récemment par la Communauté des Communes de Tronçais pour y faire un projet de plateforme bois et de valorisation touristique. Une partie des bâtiments industriels est très ancienne. Ils ont été construits contre la digue-route de l'étang. Une autre partie comprend des entrepôts plus modernes. Le site est en cours de dépollution. Un projet de musée de la merranderie est évoqué.

Génie civil : le système des routes de la forêt de Tronçais

Le système des routes qui permet de traverser la forêt de Tronçais est en forme de quadrillage, soumis aux aléas du relief, linéaire et fonctionnel, marqué par un système de signes végétaux au niveau des croisements de routes, qui sert au repérage et à la localisation. Ce réseau routier est un témoignage de l'histoire de l'aménagement des infrastructures forestières à l'époque des anciens corps d'états : Eaux et Forêts, Ponts et Chaussées...

Système de signes de la forêt d'exploitation

Le principe qui régit l'aménagement d'un carrefour forestier dans les grandes forêts domaniales de l'Allier s'apparente à celui qui était utilisé pour aménager l'approche d'une écluse le long des canaux.

Au niveau du carrefour forestier (ou « rond »), des conifères isolés étaient plantés pour servir de repères, comme des « panneaux de signalisation ». À l'origine, l'aménagement de ces « ronds » fut pensé pour faciliter la circulation lors de la pratique de la chasse à courre dans ces grands massifs royaux. Au fil du temps, des essences particulières, souvent exotiques et ornementales - tout spécialement des résineux, ont été utilisées pour marquer les carrefours. Ces aménagements sont assez typiques des grands massifs domaniaux de plaine.

De manière analogue, le long des canaux, on ne rencontrait pas les mêmes arbres selon qu'on arrivait sur une écluse ou sur une ville par exemple. La mise en place d'un code organisé de signalisation par le biais des essences plantées a été, pendant longtemps, un outil d'aménagement des infrastructures territoriales à grande échelle et le fait des différents corps d'ingénierie aménageurs.

Les « enclaves »

Au-delà des arbres remarquables, des fontaines, des sources, du système de routes, des étangs et forges, etc., il existe des espaces très singuliers dans la forêt de Tronçais : les enclaves. Ce sont de rares espaces ouverts de prairies d'élevage dégagés à l'intérieur même de la forêt. Si les enclaves jouent un rôle important pour la faune des habitats forestiers alentours, leur statut d'enclos ouvert les a toutes fortement chargées d'histoires humaines. C'est le cas par exemple de l'enclave de la Bouteille (*cf. Expériences et endroits singuliers : l'Enclave de la Bouteille*).

Les bornes de pierre

Le massif de Tronçais a une longue histoire de

relations plus ou moins conflictuelles entre la société agricole et les sociétés industrielles et forestières. Colbert avait fait installer une série de 1072 bornes de pierres pour délimiter visuellement la futaie. Il voulait lutter ainsi contre l'envie des éleveurs de grignoter sur la forêt. Il en reste deux cents aujourd'hui.

Sur Tronçais, voir aussi : *« Étude diagnostique et propositions en vue de la valorisation du paysage et du patrimoine du massif forestier de Tronçais »*, Géo Scop, Cabinet Paliard, DREAL Auvergne, 2010.

2.3 DEUX COMPOSANTES ORDINAIRES DU BOCAGE BOURBONNAIS

2.3.1 LES « LOCATERIES » DU BOURBONNAIS

Souvent en situation isolée au bord d'une route étroite, entourée d'arbres et de prés, on trouve des maisons relativement modestes et typiques de l'histoire agricole de l'Allier : *les maisons des locateries*. Le département de l'Allier a été marqué par le métayage. Dans une structure agraire traditionnelle de grands « domaines », les locateries étaient des micro-exploitations de journaliers et de métayers à la retraite, les maisons de la main d'œuvre agricole ou des petits exploitants qui avaient réussi à racheter leur maison et une petite surface de terres autour. Elles sont disséminées dans le territoire agricole. Cette dispersion, caractéristique du bâti rural bourbonnais, est une forme singulière d'urbanisme rural. C'est le résultat d'une organisation particulière de la société agricole en système de division pyramidale où « de grands propriétaires faisaient exploiter leurs terres par des fermiers et des métayers. Eux-mêmes contrôlaient à leur tour des paysans encore plus modestes et des ouvriers agricoles » (Source : *Charte architecturale et paysagère de la communauté des communes en bocage bourbonnais*, 2006).
Elles sont aujourd'hui souvent utilisées comme maisons de campagne. Ce sont des « témoins de l'organisation rurale » du bocage bourbonnais (source : *Ibid.*). Leurs dimensions sont modestes. Un escalier métallique extérieur sur le mur pignon, très fin, permet d'accéder aux combles. Elles font partie des quatre grands types de bâtiments agricoles du Bourbonnais dans le passé : la grande ferme, la petite métairie, la petite ferme et la locaterie.

2.3.2 L'OMNIPRÉSENCE DES MARES ET DES ÉTANGS

De nombreux étangs et mares ont été aménagés au fil du temps. Ils constituent l'une des composantes ordinaires essentielles du bocage bourbonnais. Les mares, plus particulièrement, occupent différentes situations dans le bocage, près des hameaux ou isolées dans les prés. Elles sont inégalement conservées et utilisées. Plus ou moins en voie de disparition, la forme d'élevage en plein air intégral pourrait la faire réapparaître... On peut parfois, encore aujourd'hui, tomber à l'angle d'un pré sur une mare toujours en état. Elle aura été positionnée de manière à profiter de l'ombre des arbres de la haie. La mare fait partie de l'agencement spatial traditionnel du bocage : une combinaison de haies parsemées d'arbres exploités aux formes plus ou moins étranges, d'arbres isolés dans les prés qui font de l'ombre et de mares ou zones humides. La mare récurrente, au même titre que les arbres isolés, est un motif paysager du bocage.

2.4 LES LIEUX ET SIGNES DISSÉMINÉS D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE

Des formes de présence industrielle sont disséminées de façon prégnante dans l'ensemble de paysages de la forêt et du bocage bourbonnais. Elles sont de natures diverses mais toujours étroitement liées à l'exploitation des richesses du sous-sol : soit directement comme les sites d'exploitation que sont les carrières ou les mines ; soit indirectement, comme des résultantes de cette exploitation (terrils, réseaux ferrés abandonnés, étangs ou pollutions actuelles...). La plupart du temps ces produits-vestiges de l'activité industrielle marquent de façon étrange et évolutive l'apparence du territoire aujourd'hui. En voici quelques exemples :

Terril

En arrivant vers Buxières-les-Mines par la D136, depuis la route, vue panoramique sur le bocage assez préservé. Un terril pointe. Des moutons pâturent dans les prés.

Étang de mines

À l'entrée de Buxières-les-Mines, par la route départementale 136, on peut voir un étang qui appartenait à *Charbonnage de France*. C'était une infrastructure sociale aménagée et mise à disposition du personnel des mines.

Voie ferrée désaffectée

La ligne qui reliait Commentry à Moulins par Noyant-sur-Allier est reprise par le taillis. Bien qu'enfrichés, les rails n'ont pas été démontés. Des tronçons de cette ligne ont été reconvertis en vélorail touristique.

L'étang de Goule

Après Valigny, la route D14 passe à travers le bras d'un étang. Les parapets sont en pierre. Depuis la route, on peut apercevoir, sur une

Petite mare dans la campagne de Cressanges

5.1

bande de saules immergés, hérons et aigrettes. L'étang de Goule a été construit au 19e siècle pour alimenter les eaux du canal de Berry en même temps que l'étang de Pirot dans le massif de Tronçais. Une grande partie de l'étang se trouve dans le département du Cher. Après le déclassement du canal de Berry dans les années 1950, l'étang a été racheté par le Département du Cher qui en a fait un ENS (Espace Naturel Sensible). Au niveau de sa digue, une base de loisir a été aménagée.

Carrière en site Natura 2000

Depuis la route départementale 73 près de Meillers, on aperçoit une carrière de quartzite à flanc de colline. L'Allier en est un grand producteur. Elle est utilisée dans la métallurgie. Les cristaux les plus purs sont envoyés par fret ferroviaire de Souvigny jusqu'en Savoie. Les cristaux les moins purs sont utilisés pour la construction des routes. Le site de la carrière est une dent creuse dans la forêt domaniale de Messarges qui a été inventoriée comme ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique). La carrière est pour partie insérée dans un site Natura 2000 et un Espace Naturel Sensible. Elle est aujourd'hui dans une *démarche de projet environnemental.*

Carrière désaffectée

À moins d'un kilomètre de Deneuille-les-Mines, depuis la route départementale 607, on peut apercevoir une carrière désaffectée. Le chemin d'exploitation légèrement en descente donne une image en plongée du site : deux grands plans d'eau entourés de terrains de sable, d'une grande roselière et d'une friche armée. Divers monticules de nature différente, plus ou moins désertiques, plus ou moins recouverts de végétation spontanée, des formes végétales variées et disparates qui se sont installées en fonction des qualités diverses du milieu, la forme des plans d'eau plus ou moins géométrique et la couleur claire de l'eau font du site une expression accentuée de notre capacité d'abandon. Cet abandon est profitable aux animaux. La carrière se trouve en limite de forêt.

Carrière de Meillers

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES MARES

Les mares font partie des éléments ordinaires les plus récurrents dans les paysages du bocage bourbonnais. Si elles sont tombées en désuétude du fait des évolutions des modes d'élevage, elles reviennent au goût du jour de diverses manières : 1. Elles font l'objet d'un intérêt croissant pour les naturalistes (petits havres de biodiversité ordinaire) ; 2. Elles redeviennent utiles à l'élevage quand il prend des orientations de plein air intégral par exemple ; 3. Elles sont un patrimoine ordinaire affectif pour les habitants... À l'intersection de multiples intérêts à composantes naturelles, agricoles et culturelles, elles jouent le rôle d'écosymbole.

(cf. Grandes composantes des paysages : l'omniprésence des mares et des étangs)

3.2 LES CHEMINS ET ROUTES ENCADRÉS DE DEUX BOUCHURES TAILLÉES BASSES SURMONTÉES DE QUELQUES CHÊNES

L'expérience répétée de ce genre de situation paysagère ordinaire est caractéristique du bocage.

3.3 LES LOCATERIES

La vision de ces petites maisons dispersées et souvent cachées est une entrée dans l'urbanisme rural singulier du bocage bourbonnais.

(cf. Grandes composantes des paysages : les «locateries» du bourbonnais)

3.4 LES POULAILLERS DE L'ALLIER : LE PAYSAGE DES FEMMES

« Les poulaillers, c'est vraiment l'Allier ! », pourrait-on dire. Si l'élevage des bovins en Auvergne a toujours été une activité menée par les hommes, les femmes se sont de tout temps consacrées à celui des volailles : canards, oies, poulets... Les marchés aux volailles étaient importants dans le département de l'Allier. Associée à la Limagne où l'on cultive les céréales qui alimentent les poules (maïs et orge), l'activité de production de volailles a prospéré. Un *Syndicat des Volailles Fermières d'Auvergne* a vu le jour dans les années 1960 pour valoriser la filière et a obtenu la création d'un Label Rouge «Volailles fermières d'Auvergne». Trois abattoirs sur les cinq régionaux qui commercialisent ces volailles de qualité sont installés dans l'Allier. Une race ancienne réapparaît : *le poulet du Bourbonnais.*

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LA ROUTE DES CÔTES MATRAS ET LE BELVÉDÈRE AMÉNAGÉ

La route des Côtes Matras (D106) mène à des points de vues panoramiques sur la partie la plus à l'est du bocage bourbonnais. Elle culmine à 465 mètres à l'endroit où un belvédère a été aménagé. Un panneau routier indique la présence du belvédère à quelques pas de la route. Un chemin longe un terrain repris par les genêts et un bois de résineux mène à une table d'orientation, un banc et un panneau d'information. Le belvédère, à découvert, est entouré de plantations de résineux à distance suffisante pour épargner la vue en partie. Le coteau de Matras s'est couvert au cours des dernières décennies de bois de Douglas. L'espèce est rentable à court terme. La route panoramique des crêtes s'est peu à peu fermée. Compter les verticilles d'un pin (couronnes de branches) permet d'avoir une approche de l'âge de la plantation (un an par rangée, soit quinze à vingt ans pour les arbres près du belvédère). L'exploitation se fait quand les arbres atteignent une quarantaine d'année.

Les côtes de Matras sont, en terme de point de vue et de célébrité pour les habitants de l'Allier, l'équivalent du Puy-Saint-Amboise de

Enclave de la Bouteille

l'autre côté du Val d'Allier. C'était l'un des plus beaux points de vue du département avant les plantations. Dans une vingtaine d'années, l'exploitation des Douglas restituera la vue panoramique. L'avenir dira ce qui leur succédera.

4.2 L'ENCLAVE DE LA BOUTEILLE

(cf. Grandes composantes de paysages : les « enclaves » dans la forêt de Tronçais)

Le hameau de la Bouteille est au bord d'une grande clairière plane appelée : *Enclave de la Bouteille*. Une stèle, à l'entrée de l'enclave la rend d'emblée accueillante : « Ici est venu atterrir en catastrophe un bombardier de la Royal Canadian Air Force engagé dans le bombardement de l'usine Dunlop la nuit du 15 au 16 septembre 1943 ». Un chemin encadré par deux bouchures basses permet de longer le hameau et les prés. Dans les haies et près des maisons, les essences d'arbres (fruitiers et conifères) accentuent l'effet de présence humaine que produit le bâti. Le chemin mène vers une chapelle du Moyen Âge, puis se poursuit en creux et en descente, à l'ombre des haies, vers une ancienne fontaine : un trou d'eau de deux mètres de diamètre bordé de pierres disposées. La légende dit que ces eaux seraient « miraculeuses ».

Les terrains autour de la fontaine, éloignés du hameau et du centre de l'enclave, sont en voie de reconquête par une végétation pionnière de la forêt. Le *Document d'Objectifs* (DOCOB) du site Natura 2000 de la forêt de Tronçais indique qu'il faut chercher à conserver l'enclave en milieu ouvert de manière à varier les biotopes et les territoires de chasse des différentes espèces animales qui peuplent l'espace forestier alentour. La route qui permet de rejoindre la route départementale 110 en direction de Le Brethon surplombe des parcelles de prairie dans lesquelles s'écoule le ruisseau de la Bouteille. À un endroit précis, un banc moussu invite à contempler la vue en plongée sur l'enclave, vue qui semble entretenue par un trou dans le rideau d'arbres. La légende dit que le maréchal Pétain s'y serait assis. L'atmosphère qui se dégage de l'enclave, sa complexité paysagère, les enjeux naturalistes et culturels, poussent le Conseil Général à faire de cet endroit un Espace Naturel Sensible.

4.3 L'URBANISME SPORTIF AGRICOLE DE LURCY-LÉVIS : FOIRAIL-VÉLODROME, CIRCUIT AUTOMOBILE EN RASE CAMPAGNE

La petite ville de Lurcy-Levis, équipée d'un vélodrome, d'un circuit automobile et d'un anneau hippique (à quelques centaines de mètres du bourg, une piste en anneau d'environ mille mètres de longueur a été aménagée au haras du Petit Villers) en plein milieu du bocage est un cas singulier d'urbanisme superposant un passé rural à une époque sportive. Ajoutés à cela la singularité de la présence du château, de son parc, la proximité des étangs, le long alignement de platanes en bord de route, le grand foirail et la grande dimension des espaces de la rue, cela fait de Lurcy-Lévis un exemple d'urbanisme complexe.

Dans le bourg, le vélodrome a été construit en 1897 entre la place du foirail et le cimetière. C'est un des plus vieux vélodromes de France. Cette présence sportive surprend par sa localisation, juxtaposée à deux espaces traditionnels et par la petite dimension du bourg. On est loin d'y soupçonner l'existence de ce genre d'infrastructure. Le vélodrome accueille toujours des courses. Il est ombragé par une rangée de platanes sur sa limite avec le cimetière et par les platanes du foirail de l'autre côté. La dimension du foirail s'apprécie avec la quantité des platanes qui ont été plantés pour l'ombre : quatre-vingts arbres en port libre. Les foires de Lurcy-Lévis concurrençaient les très grandes foires de Sancoins à quelques dizaines de kilomètres au nord dans le département du Cher.

Le circuit automobile a été construit en plein bocage, à l'écart du bourg. Au-delà de sa localisation, il a plusieurs particularités. Il est modulable et peut être utilisé selon cinq configurations de circuit. Sa ligne droite de près d'un kilomètre et demi de long est rare et a été utilisée par des écuries de formule 1 pour faire des essais d'aérodynamisme.

5.1

L'Aumance à Hérisson

4.4 UN SON CÉLÈBRE DE LA FORÊT DE TRONÇAIS

La forêt de Tronçais est célèbre par l'entremise d'un son : le brame du cerf. À la saison, il crée un véritable événement populaire. L'ONF (Office National des Forêts) et les associations de chasse s'organisent pour aller faire entendre le brame aux visiteurs et aux habitants de la région.

4.5 PANORAMA CÉLÈBRE À HÉRISSON

Au-dessus d'Hérisson, sur la route départementale 39, une esplanade-belvédère a été aménagée au bord de la route pour faire un arrêt sur la vue panoramique la plus célèbre du bourg de Hérisson, posé dans le léger creux de la vallée de l'Aumance. La terre au sol a été compactée avec le temps. Une barrière de sécurité routière en rondins de bois sur structure métallique fait office de délimitation. Des blocs de pierres taillées, vestiges d'une construction ancienne démantelée, ont été alignés pour servir de bancs. Un panneau d'information du Pays de Tronçais a été scellé dans un petit espace délimité par des bordures de voiries usagées. Une poubelle d'aire de pique-nique finit d'achever la dimension routière de l'aménagement. C'est un exemple d'aménagement de bord de route « par défaut » bien que le point de vue soit célèbre.

4.6 L'ESPACE DE LA FOLIE À AINAY-LE-CHÂTEAU

Ainay-le-château a une particularité spatiale : « l'hôpital » y a une superficie équivalente à la superficie du vieux bourg (environ huit hectares). C'est un « centre hospitalier spécialisé », créé aux environs de 1900, dans une ancienne manufacture de porcelaine.
Ainay-le-château est une petite ville avec une histoire singulière. À la fin du 19e siècle, elle devient une « colonie familiale ». Pour désencombrer les asiles parisiens, la petite ville rurale est choisie pour accueillir les « fous » expatriés de la grande ville. Ainay accueille les hommes. Une première colonie familiale, pour les femmes, a été créée auparavant à Dun-sur-Auron dans le Cher. Une forme d'économie s'organise autour de l'accueil, contre rémunération, des pensionnaires dans les fermes alentours, chez les habitants. Tout un courant de la psychiatrie encourage alors ce type d'accueil et cette prise en charge à domicile des personnes souffrant de maladie mentale, insérées dans une structure familiale. Les malades participent aux travaux des exploitations, s'occupent des potagers... et vivent dans de petites maisons construites dans les jardins des familles d'accueil (les « nourriciers »). Le document d'urbanisme de la commune prévoit la possibilité de ce genre d'extensions. À la fin des années 1960, il y a mille deux cents patients à Ainay-le-Château dont cinq cents placés en famille. Le centre hospitalier devient aussi une véritable petite usine à services : en 1950, y sont inaugurés une imprimerie, un atelier de reliure, une cordonnerie, une bibliothèque et un cabinet dentaire...
L'idéologie générale qui sous-tend cette forme d'organisation spatiale, sociale et économique à l'échelle d'une petite communauté rurale est de faire en sorte que le malade ne soit plus relégué aux franges de la collectivité et puisse vivre librement dans la société.
Ainay-le-château fait partie du réseau d'espaces bien particuliers en Auvergne, générés par l'évolution de nos conceptions médicales comme par exemple : l'hôpital Sainte-Marie au Puy-en-Velay avec ses espaces agricoles et vergers alentours ; ou encore, à peine au-delà de l'Auvergne, en Margeride, le célèbre village de Saint-Alban-de-Limagnolles...
La cohabitation de la « colonie » (c'est le terme habituellement employé pour décrire cette présence exogène au sein de la collectivité) avec les habitants a généré une atmosphère sociale singulière depuis un siècle.

4.7 L'ÉTANG DE BILLOT

L'étang de Billot, situé sur la commune de Lurcy-Lévis, est entouré d'une longue roselière

cernée de chênes et de charmes comme si on avait voulu planter une haie autour du lac. Il est relié à l'étang des deux Bruyères à quelques centaines de mètres. L'ensemble a été identifié comme ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique). L'assemblage des milieux diversifiés qui bordent leurs rives et qui les relient (Jonchaies hautes, communautés à grandes laîches, bois marécageux d'Aulnes, de Saules et de Myrtes des marais, petite Aulnaie...), la proximité du bocage et du massif forestier de Champroux, en font un endroit très accueillant notamment pour les oiseaux.

4.8 L'ÉGLISE COMME UNE GRANDE « CABANE À OISEAUX » À AUTRY-ISSARDS

Les hirondelles tournent autour de l'église d'Autry-Issards, mais les habitants tentent d'empêcher qu'elles y entrent. Un petit mot plaqué à la porte demande de la fermer rapidement après être entré. Les hirondelles s'installent dans l'église à chaque printemps. Elle a été fermée « pour cause d'hirondelles ». Une brochure de journal présentée dans l'église pose le problème: « Elles (les hirondelles) laissent derrière elles un amas d'excréments qui nuit à l'image de la commune ». Une feuille manuscrite invite aussi les habitants à aller voir l'église de Verneix, près de Montluçon, où ont été installés des filets de chantier verts pour empêcher les hirondelles et les tourterelles de s'installer.

4.9 LES VÉLOS

Le bourg d'Autry-Issards est aujourd'hui connu notamment pour son aménagement public : des vélos usagés y ont été installés un peu partout pour servir de bacs à fleurs : contre le mur de l'église, contre celui d'une maison de bourg. Deux autres ont la roue prise dans un ancien parking à vélo en métal comme s'ils allaient être utilisés de suite... Tout support est prétexte à fleurissement. La façade du café est recouverte de rosiers grimpants. Le fleurissement équilibre la sécheresse de l'aménagement très minéral du bourg. De grandes zones de graviers recouvrent les larges espaces qui ne servent pas de voirie.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA DISPARITION DES HAIES ET LE TRAVAIL DE LA MISSION HAIE

Les haies du bocage sont dans des états relativement variés. Quand elles n'ont pas disparu, arrachées pour étendre les parcelles, elles sont parfois entretenues selon des modalités qui empêcheront leur renouvellement. Quand les agriculteurs conservent un mode de fonctionnement dans lequel la haie joue son rôle, ceux-ci n'ont pas forcément le temps de l'entretenir selon les règles de l'art. La « Mission Haie » aide à la préservation des haies, à leur renouvellement et aux évolutions techniques pour leur entretien de manière à en faire un élément clé rentable au sein du système agricole qui l'a fait naître. *(cf. Exemples de projets locaux : la « Mission Haies »)*

LES PRAIRIES RETOURNÉES

Dans certains secteurs, on peut voir de grands champs de cultures au milieu du bocage. En l'espace de cinq ans, on a retourné de nombreuses prairies pour faire des céréales. L'évolution et la transformation de l'apparence du territoire est très rapide. L'agriculteur passe avec un très gros tracteur. Les haies, les arbres sont retirés. Les terrains sont mis à nu. Les problèmes d'érosion commencent et témoignent alors de l'importance de la haie et des arbres pour la tenue des sols.

LE « PLEIN AIR »

Le plein air intégral est un mode d'élevage où les bovins sont toute l'année à l'extérieur, ne nécessitant pas de grands bâtiments d'élevage. Le choix entre un élevage intensif et un élevage de plein air se fait de plus en plus actuel aujourd'hui du fait des évolutions et des difficultés que rencontre le monde agricole aujourd'hui. *(cf. 2. Grandes composantes des paysages : des parcelles plus grandes d'élevage et de cultures... et moins de haies 2.1.1 Les fonctions des bouchures)*

Panorama au-dessus du village de Hérisson

L'APPARITION DE FORMES D'AMÉNAGEMENT QUI PEUVENT DESSERVIR L'IMAGE DE L'ENSEMBLE DES PAYSAGES DU BOCAGE BOURBONNAIS :

Haies horticoles

La bascule sur la place devant l'église de Deneuille-les-Mines est bordée d'une haie horticole taillée. La ville est entourée du bocage. Un peu plus loin, en limite de bourg, le jardin d'un maison individuelle est cerné d'une haie de thuyas bien taillés. Le terrain surplombe une perspective sur le bocage. L'habitude des haies de lotissements prend un sens particulier ici, au milieu d'une région où la haie vive constituée d'essences indigènes a été et est toujours un élément culturel.

Places de bitume

Exemple de la grande place de Cosne-d'Allier qui est un parking. Le bitume encercle le mo-

5.1

Terril de Buxières-les-Mines

nument aux morts et les arbres. Une petite bordure routière sépare le parking de la voirie qui l'entoure. Au pied des lampadaires, des protections en métal anti-choc contre les voitures. Si l'on peut comprendre le côté pratique de ce type de choix d'aménagement, on ne peut que constater qu'il donne naissance à des espaces d'une grande uniformité et d'une grande pauvreté paysagère, peu propices à la qualité du cadre de vie.

« Entrée de ville » de Montmarault

Montmarault est à l'intersection entre la RCEA (Route Centre-Europe Atlantique) et l'A71 (Autoroute 71 qui relie Orléans à Clermont-ferrand) qui traversent le département de l'Allier et partagent leur tracé entre Montmarault et Montluçon. Elle occupe une position stratégique. La zone située entre le nouveau nœud autoroutier et le centre-ville, éloignés d'environ un kilomètre et demi, est progressivement aménagée et se remplit d'activités commerciales et industrielles. L'espace, qui sera occupé à terme par les infrastructures autoroutières (péage, nœud de sortie-entrée...) et les nouvelles infrastructures économiques, s'étend sur une superficie presque équivalente à celle de la petite ville (environ 85 hectares et 100 hectares). La surface urbaine aura donc doublé en moins de trente ans, du fait de l'arrivée de ces infrastructures routières. La population s'élève à 1500 habitants en 2012, essentiellement répartis dans de l'habitat individuel.

La nouvelle zone urbaine, agencée le long d'une voie rectiligne large, l'ancienne route nationale, fait office « d'entrée de ville » principale de Montmarault. Cette *entrée de ville* est aussi longue en distance que la traversée de *l'ancienne ville*. La mairie a obtenu le label « village-étape » en 2012. Pour cela, la voie qui mène de l'autoroute au centre bourg (« l'entrée de ville ») a fait l'objet d'un aménagement paysager. La mairie, aidée d'un bureau d'étude, le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) et le paysagiste-conseil du département de l'Allier ont travaillé de concert pour concevoir le meilleur aménagement et obtenir le crédit du « 1% paysage et développement » lié à la route nationale.

5

LE BOCAGE

BOCAGE DU BAS-BERRY

02

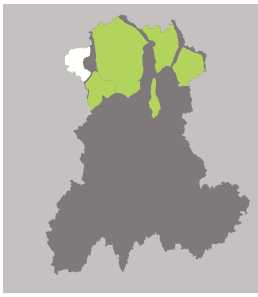

Ce territoire de bocage est constitué de deux plateaux d'altitudes différentes. À leur jonction, une ligne de relief formée de coteaux en pentes douces. Cette rupture dessine un arc de cercle partant de Montluçon, passant par la Chapelaude, pour finir sur Épineuil (département du Cher) et forme un palier intermédiaire le long de la vallée du Cher au nord de Montluçon. Comme beaucoup de territoires de marges, celui-ci s'apparente déjà aux paysages du département voisin du Cher.

1. SITUATION

Situé à l'extrémité ouest du département de l'Allier, le Bocage du Bas-Berry est limité au nord-ouest par le département du Cher et au sud-ouest par le département de la Creuse. À l'est, c'est la vallée du Cher (8.03) qui forme sa limite. Cette vallée présente un profil très différent au sud et au nord de Montluçon : au sud, elle adopte un profil en gorges étroites et un cours sinueux et au nord, elle est très ouverte et large. Ces variations induisent des variations frontalières avec l'ensemble des paysages du Bocage du Bas-Berry.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 5. Le bocage.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 5.02 A Plaine de Chazemais / 5.02 B Vallée de Sidiailles / 5.02 C Plateau de la Chapelaude / 5.02 D Vallée de la Magieure / 5.02 E Plateau de Quinssaines / 5.02 F Collines de Prémilhat.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 L'ANCIEN "PAYS DES CHÂTAIGNIERS"

L'atlas départemental des paysages de l'Allier appelle cette région : «le Pays des châtaigniers», du fait qu'au siècle dernier, on rencontrait dans cette zone un nombre important de châtaigniers. Aujourd'hui, leur présence est plus relative et modeste, signe de l'évolution des pratiques agricoles.

2.2 LES RESTES DU BOCAGE

Si les prairies de fauche ou les pâtures couvrent une grande partie de cet ensemble de paysages, de grandes cultures ont été introduites. Selon les secteurs, le bocage a été démantelé en partie. Près des bourgs et hameaux, et sur les pentes les plus fortes de cet espace vallonné, le maillage est encore dense. Les haies sont constituées d'une strate arbustive continue et régulièrement entretenue qui ferme les parcelles. Elles sont taillées basses, accompagnées d'alignements d'arbres d'espacement variable. Le chêne est de loin l'essence dominante. Il présente des silhouettes très différentes selon l'âge et le mode de taille (têtard, émondé, écorné) des arbres.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

5.2

Aux alentours de Saint-Désiré

Bocage résiduel sur le plateau de Saint-Désiré

Vue d'ensemble de bocage du Bas-Berry jusqu'à la vallée du Cher depuis Sainte-Agathe

2.3 LES SECTEURS OÙ LES HAIES ONT ÉTÉ LES PLUS ARRACHÉES

Certains secteurs de l'ensemble de paysages ont fait l'objet d'arrachages en masse des haies du bocage. C'est le cas par exemple de la zone du ruisseau de la Vallas près de Saint-Désiré. Dans le bocage non loin du cours d'eau, les haies ont en grande partie disparu. Les alignements de chênes ont été laissés sur les limites de l'ancien découpage des parcelles. Il ne reste qu'une prairie d'élevage très étendue, ponctuée et ombragée d'alignements de chênes. Les haies au bord des routes ont été conservées. Certaines sont des vestiges de haies plessées. Le long d'un fossé a été planté un alignement de saules. Il délimite une parcelle d'exploitation de peupliers déjà hauts.

2.4 DE PETITS HAMEAUX DISPERSÉS ET DES VILLAGES OU BOURGS DE PETITE TAILLE

Les hameaux dispersés regroupent rarement plus d'une dizaine d'unités. Le maillage très dense des bocages aux abords des groupements bâtis masquent les silhouettes. Les principaux villages sont de taille réduite (de cent à mille habitants).

2.5 DES FORMES DE BOURGS DÉNOTANT UNE IMPORTANTE ACTIVITÉ RURALE ANCIENNE

La singularité des trois places d'Audes

Le bourg d'Audes s'allonge le long de la route départementale D70. Sa particularité est le nombre de ses espaces publics. Trois places qui constituent des élargissements de la route lors de son passage à travers le bourg : place de la croix, place centrale du monument aux morts, place allongée de l'église. Sur chacune, il reste quelques platanes. Sur la place centrale, une bascule ancienne dans un coin témoigne de l'usage de marché aux bêtes de ces espaces publics.

Le pré de Chazemais

Chazemais est un bourg-église au carrefour de plusieurs routes. Autour du carrefour, les espaces publics réaménagés sont d'une superficie importante pour le bourg. Un pré permet de rejoindre l'église sans passer près de

la voirie. Il est séparé des places par un muret ancien. Un lampadaire communal éclaire le petit sentier la nuit. L'espace est singulier. Sur l'espace devant l'église, un jeune arbre a été planté. Pour protéger ses abords, trois pierres cubiques ont été posées en triangle à ses pieds.

2.6 UNE FAIBLE DENSITÉ BOISÉE

Le bois de la Loeuf (L'Alloeuf), près de Chambérat, qui était la destination des héros du roman de Georges Sand, *Les maîtres sonneurs*, a entièrement disparu de la zone entre Mesples et Chambérat. Un projet éolien prend presque sa place. Il ne reste des anciens bois qui parsemaient le paysage de bocage que de petits bosquets de formes géométriques variées, dispersés sur l'ensemble du secteur. Des bois de plus grande importance occupent les parties hautes des plateaux et restent aisément identifiables : les bois Riants et de Malleret sur la ligne de relief au sud-ouest de l'ensemble de paysages, les bois de Suggère et de Lombost au nord-ouest de la vallée de la Magieure, les bois du Delat et d'Audes au nord-est à proximité de la vallée du Cher, les forêts de Saint-Éloy-d'Allier au nord.

Place du village d'Audes

Prés de Chazemais

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ARBRES DES HAIES

cf. Grandes composantes des paysages : les restes du bocage + les secteurs où les haies ont été les plus arrachées

3.2 LES FORMES ANCIENNES DE PLACES DANS LES BOURGS ET VILLAGES

cf. Grandes composantes des paysages : des formes de bourgs dénotant une importante activité rurale ancienne

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 VUE PANORAMIQUE DE LA CHAPELLE SAINTE-AGATHE

La chapelle Sainte-Agathe, visible de partout, a été construite sur un léger relief au milieu du bocage. On y accède par un chemin rectiligne cadré par deux bouchures taillées au carré. Le chemin arrive perpendiculairement à l'axe de la chapelle. Dans cette mise en scène de la façade perçue légèrement en contreplongée, la cloche apparaît clairement dans son clocher et rappelle de manière cinématographique l'importance du son des cloches dans ces campagnes.

Depuis la chapelle, la vue est panoramique à trois cent soixante degrés. En direction du sud-est, on aperçoit au loin, l'agglomération de Montluçon dans le creux de la plaine du Cher. La campagne alentour est une campagne d'élevage extensif parsemé de quelques parcelles de cultures et de bois. Une table d'orientation a été installée sur le pré qui entoure le bâtiment religieux. Un vieux chêne creux a été conservé avec un tire-sève. Quelques rares arbres vivent encore par-ci par-là dans les haies. Dans la zone, dix-neuf des vingt-six espèces de chiroptères auvergnates ont été observées.

Le secteur est propice au développement des énergies renouvelables, comme à Mesples-Viplaix-Courçais. Cela fait de ce point de vue « un observatoire local des installations éoliennes ».

4.2 LA RETENUE DE SIDIAILLES

cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier, Diren Auvergne, décembre 2005

5.2

Bocage du Bas-Berry, non loin de Saint-Désiré

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA PRESSION RÉSIDENTIELLE GRANDISSANTE SUR LA LIMITE EST DE L'ENSEMBLE DE PAYSAGES

On relève aujourd'hui une pression urbaine croissante à la périphérie de Montluçon (communes de Domérat, Prémilhat et Huriel). De nombreux lotissements et zones industrielles colonisent progressivement les coteaux à l'ouest de Montluçon le long des axes routiers principaux (D943, N145, D916...). La colonisation tend à s'étendre un peu plus loin aux villages du bocage du Bas-Berry.

Plus au nord, à l'entrée d'Audes, un peu à l'écart du bourg, à l'instar de la manière dont on a pu positionner les cimetières au 19e siècle, on a aménagé une zone pavillonnaire selon un modèle caractéristique d'organisation de voiries, imperméable à la singularité des espaces publics du petit bourg.

LA RN145 TRANSFORMÉE EN 2X2 VOIES

Les travaux de transformation de la RN145 en 2x2 voies sont achevés depuis 2011 dans cette portion de l'Allier. La RCEA (Route Centre-Europe Atlantique), qui traverse la France d'est en ouest, en passant par le département de l'Allier est considérée comme un axe est/ouest majeur.

5

LE BOCAGE

03 COMBRAILLE BOURBONNAISE

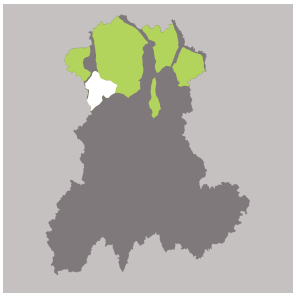

Les Combrailles sont un vaste un plateau cristallin de collines et de vallons, parsemé d'étangs, de bosquets, de forêts et de bocages, creusé par les vallées boisées du Cher, de la Tardes, de la Voueize, de la Sioule et de leurs affluents, traversé par un sillon houiller du sud au nord. Elles sont à cheval entre trois départements et deux régions (Creuse en Limousin ; Puy-de-Dôme et Allier en Auvergne). Bien que l'ensemble des Combrailles (4.05) présente un caractère relativement homogène en termes d'apparence et d'utilisation du territoire par les hommes, une partie, l'ensemble de paysages de la Combraille bourbonnaise (5.03), a été différenciée du fait de la différence d'altitude et de son rapport étroit avec l'ensemble paysager du Bocage bourbonnais (5.01).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1. SITUATION

Au nord des Combrailles (4.05), la Combraille bourbonnaise se situe à cheval entre le département de l'Allier et le département du Puy-de-Dôme. Les transitions entre cette « basse » Combraille et les ensembles de paysages adjacents sont progressives.... Au nord avec l'ensemble du Bocage Bourbonnais (5.01), au nord-ouest avec la vallée du Cher (8.03) et le Bocage du Bas-Berry (5.02). Les gorges de la Bouble constituent approximativement la limite de l'ensemble de paysages à l'est. De moins haute altitude que l'ensemble paysager des Combrailles, mais plus haut que les différents ensembles de bocages de l'Allier, il tient de tout ce qui l'entoure tout en ayant un caractère propre très marqué.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 5. Le bocage.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 5.03 A Bocage de Pionsat / 5.03 B Bois de Pionsat / 5.03 C Bassin de St-Éloy / 5.03 D Plateau et vallée de Néris / 5.03 E Plateau de la Petite-Marche / 5.03 F Plateau de Durat-la-Requille / 5.03 G Bocage de Marcillat.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UN « PAYSAGE ENCHANTEUR »

Le paysage de la Combraille Bourbonnaise est un « paysage enchanteur ». Le relief est un peu plus prononcé qu'ailleurs dans le Bocage Bourbonnais. Il y a plus de petites mares et de zones humides en fond de vallons où courent des petits ruisseaux. Les vallons sont plus nombreux car le réseau de petits cours d'eau est plus dense. Les arbres sont plus grands et de tailles variées. Il y a plus de bosquets et de petits vergers. Des forêts forment des arrière-plans plus souvent. Le chemin encadré de deux bouchures y est un véritable motif paysager. Le réseau des haies est encore maintenu en bon état. Ce qui peut faire penser à celui qui entre en Combraille Bourbonnaise depuis l'ensemble de paysages du Bocage Bourbonnais en pleine mutation que les habitants des Combrailles, plus que ceux du bocage, ont envie de garder leurs bouchures. On peut faire l'expérience de cette différence entre Bocage Bourbonnais et Combraille Bourbonnaise sur la route départementale 68, aux environs de Vernusse à quelques kilomètres de Montmarault, où on entre dans la partie « Combrailles » de l'Allier.

5.3

Paysage enchanteur aux alentours de Blomard

2.2 UN CHARME BASÉ SUR CERTAINES VARIATIONS ET DIFFÉRENCES

La couleur de la campagne

Loi visuelle testable en Combraille Bourbonnaise : « quand il y a beaucoup de haies, la campagne est beaucoup plus verte ».

L'indice des buis et des murets

La présence des buis, des châtaigniers, des noyers, des pommiers, des houx, des murets... indique que l'on entre dans le pays granitique de Marcillat-en-Combrailles. Il y a aussi plus de frênes que dans le Bocage Bourbonnais du fait de la montée en altitude (600 mètres contre 450 mètres dans le Bourbonnais). L'atmosphère générale devient plus « intimiste ». Les noms de lieux reprennent les terminologies liées au buis : Buxières-sous-Montaigut, Les Bouis Vélard...

La hauteur des haies

Parfois, dans certains secteurs et de façon très ponctuelle, les haies sont taillées très hautes, à plus de deux mètres. Plus on écrase la haie, plus il y a de ronces. Schématiquement, on peut observer que sur le plateau des Combrailles aux altitudes plus hautes (ensemble de paysages 4.05), on taille les haies plus hautes et que sur l'ensemble de paysages de la Combraille bourbonnaise, plus bas en altitude, elles sont taillées basses. Ce qui n'empêche pas des variations selon les secteurs.

Le pays de la noisette

La Combraille, de Montluçon au Sancy, est le pays de la noisette. Le terrain est granitique et les noisetiers s'y plaisent. Ils sont partout dans les haies. Les noisettes font partie de l'environnement ordinaire saisonnier des habitants. Avec les frênes et les chênes, les noisetiers produisent aussi du bois d'élagage.

« La pommière »

Parfois, près des hameaux ou des bourgs, on laisse traditionnellement pousser de vieux pommiers dans la haie bocagère. On l'appelle « la pommière ». C'est un élément typique du paysage ordinaire du pays de Marcillat-en-Combrailles par exemple. La pommière servait à la production familiale. La « poirière » que l'on cultivait sur la façade de la ferme orientée au sud en particulier dans la vallée de l'Ance dans le Forez (Puy-de-Dôme) en est un équivalent.

2.3 UN RÉSEAU DE VOIES SECONDAIRES TRÈS DENSE RÉSULTANT DE LA DISPERSION DE L'HABITAT

Ces voies qui reprennent le tracé des chemins faîtraux permettent une grande pénétration et une découverte approfondie du territoire. Le développement des activités liées à la randonnée leur confère un enjeu paysager certain.

2.4 DES SIGNES ÉVIDENTS DE L'IMPORTANCE CULTURELLE DE L'EAU

Au-delà de la présence généralisée de l'eau en Combrailles sous forme d'étangs, de petites mares, de ruisseaux et petites zones humides en fond des multiples vallons, certaines formes d'aménagements plus ou moins modestes en dimension, plus ou moins visibles, plus ou moins actuels ou anciens, sont autant de signes de l'importance culturelle de l'eau dans ce territoire. Par exemple :

Le béal refait près de Vernusse

Le long de la route départementale 68 avant Vernusse, un béal vient d'être recreusé dans la partie haute d'un pré en pente. La rigole mène l'eau pour irriguer les prairies en contrebas. Creuser des rigoles d'irrigation pour arroser des prairies de fauche dans des zones vallonnées montagneuses était une pratique agro-pastorale répandue. Il en reste des témoignages encore actifs dans certaines parties de l'Auvergne (Combrailles, Châtaigneraie du Cantal). Ces rigoles font partie, au même titre que les mares, des éléments qui constituent l'environnement ordinaire et le rapport vital à l'eau des habitants des campagnes par le passé. Certaines rigoles pouvaient faire des centaines de mètres, voire des kilomètres dans certaines régions.

Le plan d'eau de la gare de Lapeyrouse

Une base de loisir a été aménagée autour d'un plan d'eau artificiel qui relie la partie de la gare de Lapeyrouse au centre du bourg. La base de loisir, les plages et le lac ont été aménagés il y a une vingtaine d'années. La combinaison entre les deux parties de bourg reliées par un plan d'eau est étrange. L'étang est artificiel mais une colonie de roseaux s'est développée sur ses rives non touristiques, près de la route. Le lac ressemble à une mouillère au milieu du bocage (une mouillère est une zone de prairie souvent inondée après de fortes pluies ou crues). Les prairies ponctuées de chênes isolés descendent en pente douce dans le lac sans aucune transition.

Étang de Lapeyrouse

L'étang fantôme

Au bord de la route départementale 92, près de Celle, un étang a été asséché. Le chemin passe sur la digue qui bloquait les eaux de l'étang. Aujourd'hui, l'étang est un pré en cuvette traversé par un fossé rectiligne dans lequel s'écoule un ruisseau. Des bouchures sur tous les côtés forment les limites de l'ancien étang. Les étangs sont nombreux dans les Combrailles du fait du caractère granitique et argileux des sols. Ils disparaissent parfois sous la forme de prés.

Petite mare et béal restauré sous Vernusse

2.5 LES MARQUES DU MONDE INDUSTRIEL MINIER

L'Auvergne est une région très industrielle mais n'est pas connue comme telle. La Combraille Bourbonnaise est traversée par le sillon houiller auvergnat. Entre les grands sites industriels de Saint-Éloy-les-Mines et de Commentry, et autour de ceux-ci, de multiples petits sites miniers désaffectés parsèment le territoire. Les traces plus ou moins apparentes de ce passé (abandons ou reconversions) génèrent une atmosphère de campagne post-industrielle singulière, propre aux Combrailles.

2.6 L'HÉRITAGE CACHÉ

Les terrils abandonnés

Sur la route départementale 155, après les Tilleuls, en arrivant aux Ferrières, de chaque côté de la route, à environ cinquante mètres, deux terrils apparaissent au-dessus et à travers les arbres. L'un est entièrement recouvert d'un bois de frênes ou de chênes déjà grands, signe de son long abandon. N'est perceptible que sa

Étang asséché non loin de Montaigut

5.3

silhouette derrière les arbres. L'autre est entouré d'un bosquet d'arbres pionniers déjà grands (bouleaux, saules...). Seul un petit sommet dépasse. Sans y faire attention, on peut manquer leur présence. Une atmosphère de ruines bientôt ensevelies dans les bois.

La voie ferrée devenue chemin

En arrivant à Commentry par la route départementale 455, une grande allée bordée d'un taillis de feuillus longe la route sur plus d'un kilomètre. L'allée est la reconversion de l'ancienne voie ferrée qui menait droit aux terrils de Ferrières. Le territoire minier est parsemé d'aménagements « résultants », dont on ne comprendra bientôt plus l'origine et qui restera pour beaucoup une série d'énigmes au même titre que les souterrains annulaires de la Montagne Bourbonnaise par exemple.

Les dessous des territoires miniers

Le patrimoine minier de l'Allier est très important. Commentry est peut-être le symbole de l'époque industrielle de la mine bien que, depuis 1750, c'est une grande partie des sous-sols de l'Allier qui a été exploitée (Bassin de Bert-Montcombroux à l'est, de Doyet-Bézenet-Montvicq, de Souvigny-Noyant-Le Montet, de Buxières-les-Mines à l'ouest...). L'exploitation du charbon a laissé de nombreuses traces : terrils, carreaux et chevalements mais aussi, galeries souterraines qui subissent aujourd'hui des « aléas ». Un *inventaire des risques d'aléas* suite aux arrêts d'exploitation des mines a été réalisé récemment dans le département. Des cartes d'aléas ont été dressées par l'État. Les aléas peuvent porter sur : des mouvements de terrains (effondrements, tassements, glissements, fontis = affaissements localisés...) ; des ouvrages miniers (puits et galeries) ; les terrils ; des émanations dangereuses de gaz ; des zones détrempées. Différents aléas ont été recensés sur différents secteurs. Parfois des découvertes imprévues peuvent être faites comme ça a pu être le cas à Monistrol-sur-Loire en Haute-Loire où trois puits de mines oubliés ont été découverts en zone industrielle. Ailleurs, une rupture de tête de puits (voûte) sur un ancien local minier réhabilité en maison d'habitation... Ailleurs encore, un terril est encore en combustion et fait l'objet d'une surveillance. Les services de l'État font l'inventaire des aménagements miniers abandonnés de manière à en conserver la mémoire en vue d'usages futurs des terrains et à orienter l'urbanisation des zones de bassins en fonction des risques éventuels.

Voie ferrée devenue chemin à Commentry

Sous le pré de l'entrée de ville

À Commentry, près du rond-point de l'ancienne porte des forges, un grand pré héberge encore des chevaux et marque l'entrée de la ville. La zone située sur un réseau de galeries de mines est interdite de toute construction. En arrière plan du pré, les usines.

2.7 EXEMPLE D'URBANISME INDUSTRIEL : COMMENTRY

La Cité des Brûlés, à l'entrée de Commentry, a été construite sur le modèle des corons. Une cinquantaine de maisons toutes mitoyennes. Chaque maison a un jardinet devant et derrière, sur le principe des cités jardins du début du siècle, réadapté à des dimensions plus étriquées. Une maison de mineur était plus étroite que celle d'un contremaître. Une rue principale rectiligne dessert une grande partie des maisons. Le plan de la cité est orthogonal.

La ville de Commentry est un exemple d'urbanisme industriel, organisé autour des voies ferrées et des usines. Un tiers de la superficie urbaine est occupé par le rail, les zones d'entrepôts, les usines chimiques, les forges, les bassins, les zones de dépôts et les terrains de friches minières... Une autre cité, au sud de la ville (Cité Léon Lévy), plus grande que celle des Brûlés, est organisée en plan quadrillé autour d'un espace vert central carré. En limite de la cité, le stade des sports...

2.8 LE RÔLE DE NÉRIS-LES-BAINS AU TEMPS DES MINES

Néris-les-Bains est une station thermale réputée à quelques encablures de Montluçon. Son rôle à l'intérieur du monde industriel minier est moins connu. La plupart des ingénieurs des forges de Montluçon et de Commentry y habitaient. La ville offrait tous les services d'une ville thermale bien équipée pour la vie quotidienne, les loisirs : Casino, thermes, grande gare... Le style des maisons de la Belle Époque se différenciait des quartiers des cités ouvrières.

2.9 LE BASSIN DE SAINT-ÉLOY-LES-MINES

Le bassin houiller de Saint-Éloy-les-Mines a été un grand bassin de l'ouest auvergnat. Dans la ville et les bourgs alentour, il reste des vestiges de l'histoire locale. Les plus apparents sont les quelques chevalements qui parsèment le territoire, les bouts de voie ferrées désaffectées et les cités des mineurs à l'urbanisme caractéristique. Sur la commune de Youx, le chevalement Montjoie sert à commémorer la mémoire des anciens mineurs. Un bouquet de fleurs a été posé à son pied. Le chevalement est rattrapé par la vie urbaine. Un petit square entouré de bouleaux borde l'esplanade sur laquelle une statue de mineur en train de pousser un wagonnet a été installée. Un terrain de tennis a été aménagé derrière le chevalement. Sur le portail de clôture, l'inscription « chaussures de tennis obligatoires » semble vouloir affirmer un caractère ordinaire du lieu. Elle répond curieusement à l'inscription sur la stèle de marbre installée au pied du chevalement : *Hommage à nos mineurs.*

2.10 LA RECONVERSION INDUSTRIELLE DES ANCIENS GRANDS SITES HOUILLERS : L'EXEMPLE DE SAINT-ÉLOY-LES-MINES

La ville de Saint-Éloy-les-Mines s'est développée autour de l'activité minière du début du 19e siècle jusqu'à 1978, date de sa fermeture. Le problème majeur des villes de ce genre a été de réussir leur reconversion. Depuis la fermeture des mines, pendant une période d'une trentaine d'années, les vestiges de l'histoire minière ont été très largement effacés. L'usine Rockwool s'est installée aussitôt après sur le site du Puits du Manoir. Elle occupe un site de quarante-deux hectares en plein centre-ville. Par ailleurs,

un plan d'eau a été réalisé, ennoyant une zone de dix-sept hectares suite à l'arrêt des pompes qui permettaient d'évacuer l'eau dans les mines. L'eau a rempli une immense étendue en plein centre-ville, qui est devenue le plan d'eau touristique de Saint-Éloy. En 2011, le processus local d'effacement des vestiges de la mine semble s'arrêter. Une maison de la mine est inaugurée, dont le but est de raconter l'histoire minière de la ville.
L'usine Rockwool est le plus grand fabricant mondial de laine de roche. Il emploie aujourd'hui environ six cents personnes localement. C'est le plus grand employeur du secteur. L'histoire industrielle de Saint-Éloy-les-Mines continue.

2.11 PAYSAGE OLFACTIF RÉCENT : RECONVERSION DE L'INDUSTRIE MINIÈRE À COMMENTRY

Une odeur accompagne la vie des habitants de la ville industrielle de Commentry : celle de l'usine de fabrication d'additifs pour le bétail, fondée en 1939. On y fabrique aujourd'hui des produits à base de méthionine (acide aminé) et de vitamine A, d'où une mauvaise odeur sporadique qui peut générer un climat d'inquiétude à chaque apparition. Les odeurs industrielles sont l'équivalent symbolique des cloches de nos campagnes du 19e siècle. Elles prennent des sens qui peuvent être singuliers : météorologique en fonction de l'orientation du vent; marque rythmique du temps qui s'écoule; signe d'inquiétude et de danger insoluble, qui s'incarne dans l'incompréhension des changements réguliers du nom de l'usine... Les odeurs caractéristiques accompagnent les paysages industriels. Le site est classé Seveso.

Ancien bâtiment thermal à Néris-les-Bains

Cité minière à Commentry

Site classé SEVESO de Commentry

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES CHEMINS BORDÉS DE HAIES

La plupart des chemins bordés de haies, plus ou moins sinueux, forment un motif qui invite le regard à les suivre.

3.2 LES MARES ET LES ÉTANGS

La présence de l'eau en Combrailles est dominée par les étangs, les petites mares et les petites zones humides en fond des multiples val-

5.3

Terril et logements miniers en arrivant à Commentry

lons. *(cf. Grandes composantes des paysages: Des signes évidents de l'importance culturelle de l'eau)*

3.3 LE SYSTÈME DE HAUTEURS DES HAIES

Les variations de hauteurs de haies en fonction des secteurs et des conditions locales génèrent un motif paysager particulier.

3.4 MODE DE SÉCHAGE DU BOIS

Traditionnellement, on appose les branches coupées à la verticale autour des troncs pour les faire sécher. C'est le meilleur système pour faire sécher le bois plus vite.

3.5 LA DENSITÉ DE BOISEMENTS DE FEUILLUS CONTRIBUE AU CARACTÈRE DE L'ENSEMBLE

cf. Grandes composantes des paysages : un paysage enchanteur

3.6 LES BERGES CLÔTURÉES POUR LA PRODUCTION DU BOIS DE LA RIPISYLVE

Au fond d'un vallon, les berges d'un ruisseau sont clôturées pour empêcher que les bêtes n'abîment les arbres qui produisent mieux au bord des rus. Un kilomètre de rivière produit le bois nécessaire au chauffage annuel d'une maison. (Source *Mission Haie d'Auvergne - URFA*)

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE VIADUC DE LA BOUBLE

Le viaduc de la Bouble a été construit en 1871 lors de la mise en service de la ligne de chemin de fer Commentry-Gannat. Il enjambe la vallée de la Bouble sur une distance de trois cents mètres, à une cinquantaine de mètres d'altitude. Le viaduc de la Bouble a servi de modèle pour trois autres viaducs de la ligne (viaduc du Belon, viaduc de Rouzat et viaduc de Neuvial). Une étude pour la mise en valeur patrimoniale des viaducs de la Bouble et du Belon est menée par les élus et l'association « *Les amis des viaducs du Val de Bouble* », acccompagnés par la DREAL et son paysagiste-conseil. *(Cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier, Diren Auvergne, décembre 2005)*

4.2 LES HÊTRAIES ET LA FORÊT DES COLETTES

La forêt des Colettes est une grande forêt domaniale qui s'étage de 350 mètres à 700 mètres d'altitude. À partir de 500 mètres environ, les hêtres dominent. En deçà, c'est le chêne rouvre. La forêt et la hêtraie des Colettes sont célèbres et anciennes. Leur histoire est chargée, du Moyen Âge où elle servait de refuge aux vagabonds et aux faux-sauniers jusqu'aux camp de maquisards de la 2e guerre mondiale.

4.3 L'URBANISME CIRCULAIRE DE MALICORNE

Le village de Malicorne est organisé autour d'une place circulaire, la place de l'église, et s'apparente à un ensemble de bourgs de l'Allier conçus sur le même modèle cadastral ancien : Mirebeau-d'Allier, Charroux... On appelle ces formes d'aménagement, qui vont bien au-delà parfois de l'aire strictement urbanisée, *terroirs circulaires* ou *parcellaires circulaires*. Ils ont des formes particulières de cadastres radioconcentriques, ou ovoïdes ou elliptiques. Il y en a deux variétés : les petits terroirs bien délimités qui ont parfois une forme de cercle parfait et qui englobent ou non un village (certains sont composés de plusieurs cercles concentriques comme à Malicorne, qui sont pour partie d'origine médiévale) ; les grands terroirs beaucoup plus vastes sont composés de champs, parfois de bois, avec ou sans village au centre.

Marcillat en Combraille

4.4 L'ÉTALON HISTORIQUE DE L'ESPACE ROUTIER TRAVERSANT LES BOURGS

La traversée des bourgs sur l'axe routier entre Montmarault et Montluçon (Doyet, Bèzenet...) donne une impression d'étalonnage historique de l'espace selon des modalités très différentes de celles qui sous-tendent les dimensions de nos espaces urbains contemporains (quartiers d'habitats récents, zones d'aménagement concerté, zones industrielles et commerciales, routes...). Un espace disproportionné des bas-côtés de la route allant jusqu'aux maisons jumelées alignées sans faille... L'étalon ne semble pas être celui, contemporain de la voiture... La route, ancienne, est indiquée comme grand axe principal (route empierrée bordée d'arbres) sur la carte de Cassini datant de la fin du 18e siècle. Comme à Riom-ès-Montagnes dans le Cantal où *l'étalon vache* est issu de l'histoire économique du territoire, l'étalon de ce genre d'espace urbain est sans doute à chercher dans l'histoire économique de cette partie de l'Allier.

Ces dimensions spatiales urbaines sont devenues rares et précieuses tant elles ont été transformées au cours du temps et réadaptées aux nouvelles conditions de vie largement dépendantes de l'automobile, l'étalon majeur des espaces publics de l'époque actuelle.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

INFLUENCE D'UNE ÉPOQUE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LA DÉCHIQUETEUSE ET L'AVENIR DES HAIES

Autrefois, on taillait les haies basses (environ soixante centimètres) pour faire des fagots. Un homme pouvait produire cent fagots par jour. Grâce à la déchiqueteuse, trente mètres cubes peuvent être produits en une heure. Grâce à elle, les haies peuvent trouver une nouvelles jeunesse d'exploitation et devenir une source de revenu pour les agriculteurs. Elles peuvent être revalorisées en granulés pour le chauffage et en plaquettes pour les chaudières à bois. La biomasse d'une haie est très importante : cinquante mètres cubes par kilomètre. (Source *Mission Haie d'Auvergne - URFA*)

INFLUENCE D'UNE ÉPOQUE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : 3D AGRICOLES = DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE ET DURABLE

Aux abords d'un hameau ancien, près de Marcillat-en-Combraille, a été construite une stabulation moderne surmontée d'une toiture photovoltaïque de grande taille. Le bâtiment est très visible. Il n'est entouré d'aucune haie. Ce genre de toitures s'est développé très vite dans les campagnes du fait des incitations gouvernementales sur l'énergie solaire. C'est le processus de production du bâtiment qui est particulier ici. Il est le résultat d'une stratégie d'entreprise organisée. Des agriculteurs se sont réunis en association pour produire de l'énergie et investissent dans des toitures photovoltaïques. Les jeunes agriculteurs trouvent un moyen, en s'organisant autour de la question de la production d'énergie solaire, de faire évoluer leur activité et leurs revenus. Les démarches agricoles de production d'énergie solaire favorisées par les aides gouvernementales, au départ individuelles, ont évolué pour devenir parfois des activités mixtes entreprenariales.

L'association comprenant une cinquantaine de membres s'est nommée *Énergie 3D* (*Développement Dynamique et Durable*). Elle s'appuie sur des questions de développement durable pour expliciter son action. Elle affiche comme objectifs de « favoriser le développement des énergies renouvelables sur le territoire des Combrailles, par le biais de technologies comme le photovoltaïque, l'éolien, la méthanisation ou encore le bois déchiqueté ».

5

LE BOCAGE

SOLOGNE BOURBONNAISE

04

« La Sologne bourbonnaise, entre Loire et Allier, est assurément une des plus pauvres terres de France, comparable aux Landes de Gascogne. Il faut ici amender les terres, drainer, chauler pour obtenir quelque rendement.... « La terre facile et calme » est une image bien peu réaliste. »

Guy BOUET et André FEL, Atlas et géographie de la France moderne, LE MASSIF CENTRAL, Éditions Flammarion, 1983

1. SITUATION

Cet ensemble de paysages se situe au nord-est du département de l'Allier sur le vaste plateau qui sépare à l'ouest la vallée de l'Allier (8.01) dont les coteaux de faible amplitude, quarante mètres en moyenne, aux pentes très douces restent très peu lisibles de celle de la Loire bourbonnaise (8.02).
La formation géologique qui fonde les caractères originaux de ce pays déborde largement ses frontières mais l'ensemble de paysages se démarque par une très forte densité boisée, constituée de forêts parfois de grande superficie : la forêt des Mouzières, le bois de la Feuillade, les bois de Leyde, le bois de Chapeau, les bois de Pommay, et enfin la forêt de Munet.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 5. Le bocage.

Les unités de paysages qui composent cet ensembles : 5.04 A Plateau de Gennetines / 5.04 B Plaine de Chevagnes / 5.04 C Vallée de l'Acolin / 5.04 D Plaine de Thiel / 5.04 E Bois de Leydde / 5.04 F Plaine de St-Gérand-le-Vaux / 5.04 G Coteaux de Trévol / 5.04 H Coteaux de Toulon.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UN PAYS D'EAU : MULTITUDE DE PETITS COURS D'EAU ET D'ÉTANGS

Le réseau hydrographique très dense sur l'ensemble du territoire, est constitué d'une multitude de petits cours d'eau très sinueux et faiblement encaissés. Une des caractéristiques essentielles de ce type de paysage est l'importante concentration d'étangs due à son substrat argilo-sableux. D'où la dénomination de *Sologne Bourbonnaise* en rapprochement avec la véritable *Sologne*. Le sous-sol, le plus souvent imperméable, a permis leur création. Ils sont de superficie et de formes variables et se succèdent en chaîne le long des ruisseaux. Ces étangs abritent, bien souvent, une densité importante d'espèces animales (tortue aquatique, râle d'eau, héron, grèbe à cou noir, canard...), ainsi qu'une flore très variée qui diffère d'un étang à l'autre.

2.2 LES MARES

Les mares sont un signe distinctif des paysages de l'Allier. Dans certains secteurs, elles sont présentes en telle densité qu'on peut fa-

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

5.4

Étang à proximité de la D779 entre Dompierre et Chevagnes

cilement parler dans ce cas de *motif paysager*. Une action du Conservatoire des Sites de l'Allier (CSA) porte sur ces mares et leur remise en état compte tenu de leur abandon progressif.
Les mares sont des espaces qui échappent à l'idée de « site majeur ». Ce sont de petits espaces qui participent de l'environnement ordinaire des habitants. Si elles sont ordinaires, les espèces qu'on y trouve ne le sont pas. Malgré la multiplicité de leurs atouts, en particulier de leur fonction écologique, la culture des mares a été peu à peu abandonnée. Certaines ont été comblées. « *Une étude menée en 2000, sur la commune de Bourbon l'Archambault dans le Bocage Bourbonnais (5.01) a permis de mettre en évidence la disparition de près de la moitié des mares communales en l'espace de cinquante ans.* » (Source : *La lisette*, lettre d'information annuelle du Conservatoire des Sites de l'Allier, avril 2011 + mai 2012).
Le CSA a demandé aux maires de l'Allier s'ils désiraient conserver et restaurer leurs mares communales. Trente-quatre maires ont répondu favorablement. Des travaux ont été réalisés pour redonner vie à ces sites. Des espèces rares ont pu s'y réinstaller comme le Triton crêté ou le Sonneur à ventre jaune.

2.3 UN PLATEAU AGRO-FORESTIER

La Sologne Bourbonnaise repose sur un plateau très vaste et faiblement vallonné. Le relief de très faible amplitude (de 240 à 280 mètres d'altitude) n'en reste pas moins un élément déterminant dans l'organisation des différents types d'occupation des sols :

- les espaces forestiers sont sur les parties sommitales du plateau où le relief est le moins accusé ;
- les zones agricoles, au contraire, profitent des faibles pentes où le drainage du sol humide devient plus aisé.

Le plateau présente des sols constitués de sables et argiles du Bourbonnais, acides et battants (à faibles réserves minérales et organiques). Assainissement et fumure s'avèrent le plus souvent indispensables. De ce fait, il est constitué de prairies et de bois et le mode d'exploitation agricole reste donc essentiellement lié à l'élevage.

2.4 UNE PLUS GRANDE RARETÉ DES HAIES BOCAGÈRES

Les prairies sont constituées de grandes parcelles ouvertes. Les haies bocagères sont assez rares et marquent une nette différenciation de l'ensemble de la Sologne Bourbonnaise avec les autres ensembles de paysages de l'Allier où le bocage tient une part importante dans l'organisation comme dans le mode de perception.

2.5 « BOUCHURES » ET « TRASSES »

Le terme de bouchure est employé pour les haies du bocage bourbonnais. Il se transforme en trasse du côté de la Sologne bourbonnaise. Le terme de trasse vient de tressage.

2.6 L'ENCADREMENT DES ZONES AGRICOLES PAR LES FORÊTS

Les forêts couvrent une surface importante de cet ensemble. De taille et de forme très différentes, elles offrent une grande variété d'ambiances. Les grandes masses boisées, citées précédemment *(cf. 1. Situation)*, découpent l'ensemble du territoire. Elles sont constituées essentiellement de feuillus avec une nette prédominance du chêne. Leur forme très irrégulière offre un linéaire de limites très important qui encadre les zones agricoles. Malgré l'importance des masses boisées, les zones agricoles restent cependant très présentes. Au XIX^{e} siècle, ont été entrepris de grands travaux d'assainissement afin de vaincre l'humidité des terres, les amendements calcaires et les apports d'engrais permettant la production de céréales nobles et le développement des prairies naturelles pour l'élevage des boeufs charolais.

2.7 LA PRÉSENCE DU VAL D'ALLIER ET LA BANDE DE TRANSITION ENTRE LA SOLOGNE ET LE VAL D'ALLIER

À l'ouest, le long de la vallée de l'Allier, les bois deviennent très rares, laissant place à de grandes parcelles agricoles. Cette bande de deux à trois kilomètres de large, forme un espace transitoire entre la Sologne et la vallée de l'Allier.

2.8 UN PAYS TRADITIONNELLEMENT PEU HABITÉ DANS SON CENTRE

De par le mode d'exploitation et la présence de l'eau, la Sologne Bourbonnaise est très peu habitée. Les exploitations isolées sont en effet plus rares ici que dans le reste de la région. Le groupement le plus répandu est le hameau, de structure très lâche, qui regroupe quatre à six exploitations. Ces hameaux sont bien souvent accompagnés d'un environnement végétal constitué d'arbres et d'arbustes. Les villages, quant à eux, sont assez importants et situés au centre des espaces découverts. Ils ont été implantés aux abords des vallées les plus marquées et près de cours d'eau importants : Neuilly-le-Réal sur la vallée de la Sonnante, Saint-Ennemond sur la vallée de l'Abron, Montbeugny sur la vallée de l'Huzarde...

2.9 PLUS ON S'APPROCHE DE MOULINS, PLUS S'ANNONCE LA SOLOGNE BOURBONNAISE QUE L'ON PEUT QUALIFIER DE « PÉRIURBAINE »

Étape 1 : confrontation du système des zones agricoles entourées de forêts et parsemé d'étangs au système de monoculture céréalière

Le long des routes départementales à l'approche de Moulins par Chezy, Gennetines et Trévol, une succession rapide de situations paysagères indiquent en quelques minutes de parcours la complexification récente de cette partie de territoire, proche de l'agglomération de Moulins, en pleine évolution : le système de prairies d'élevage avec cultures de céréales nobles entourées des bois se juxtapose à de vastes cultures de céréales avec rampe d'arrosage en redescendant dans la plaine alluviale... Des fragments (étang et bocage) correspondent encore à la Sologne Bourbonnaise d'il y a cinquante ans.

Ambiance solognote, en direction de Mercy

Ambiance solognote, en direction de Thiel-sur-Acolin

Campagne de la Sologne Bourbonnaise entre Lusigny et Montbeugny

5.4

Étape 2 : les composantes d'une campagne périurbaine aux abords de Moulins

La campagne périurbaine au nord et à l'est d'Yzeure est constituée d'un ensemble d'éléments et de fonctionnements dont l'agencement constitue le nouveau cadre de vie des habitants. On peut en faire une liste non exhaustive : route départementale devenant un axe de circulation quotidien des populations pour leur travail ; zones pavillonnaires greffées sur la route à partir de hameaux déclencheurs ; zones d'infrastructures industrielles le long de la route côtoyant des zones d'habitat (centre d'enfouissement des déchets, zone industrielle...) ; occupation importante des terrains agricoles par les grandes cultures ; augmentation des systèmes de clôtures «artificielles» ; expansion des gros bourgs qui rattrapent leur cimetière ; développement des services de proximité (supermarchés, écoles...) et évolution de l'apparence des centres des bourgs ; présence de signes urbains (du type tour de télécommunication, traitements des routes et abords, aménagements de centre-bourgs sur des modèles urbains)...

château des Fougis

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES LOTISSEMENTS DANS LA CAMPAGNE EN PROLONGEMENT DES HAMEAUX

Le long de la route départementale 779 en direction de Lusigny, depuis Yzeure, un lotissement a été construit, isolé dans la campagne. Un hameau préexistant de quelques maisons a servi de prétexte d'accroche à son installation. C'est un des motifs paysagers des processus actuels d'étalement progressif de la ville sur la campagne.

3.2 LES CHÂTEAUX

La Sologne bourbonnaise abrite de nombreux châteaux accompagnés de parcs bien souvent magnifiques :

- château du Riau,
- château d'Aurouer,
- château d'Avrilly,
- château de Mirebeau,
- château des Demorets,
- château de Segange,
- château de la Cour,
- château de Saint-Gérand,
- château de Royer,
- pavillon de chasse d'Henri IV,
- château de Chapeau,
- domaine de la Pierre,
- château de la Fin,
- château de Varenne,
- château des Fougis,
- château d'Orvallée,
- château de Lusigny,
- château des Gouttes,
- château de Saint-Voir,
- château de Pannessière,
- château de Paray-le-Fresil,
- château du Pommay...

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 TAPIS DE NUPHAR LUTEA : L'ÉTANG DE TREFFOUX

Au bord de la route départementale 164, derrière un rideau de vieux aulnes, l'étang des Treffoux est recouvert en partie d'un tapis de nénuphars en été. L'étang est au milieu des prés pâturés. Il a été inventorié comme ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, faunistique et floristique). Les habitats les plus intéressants sont les gazons amphibies qui sont émergés ou immergés au cours de l'année. La Cistude d'Europe est présente dans l'étang.

4.2 LE PAL : PARC DE LOISIRS

À Dompierre-sur-Besbre, un parc d'attraction animalier a été construit en 1973 sur près de trente-cinq hectares. Cinq cents animaux des cinq continents y évoluent (en semi-liberté) dans leurs milieux naturels reconstitués.

4.3 VUE EN PLONGÉE DOUCE SUR LA VALLÉE DE L'ALLIER

La D481 en direction de Chézy offre une plongée douce et longue vers la vallée de l'Allier. L'agglomération de Moulins apparaît avec en arrière-plan les reliefs au-delà de l'Allier. Au premier plan, des maisons individuelles en cours de construction au milieu de prés clôturés par des barbelés illustrent l'évolution en cours de la campagne périurbaine de Moulins.

4.4 LES GRUES DE L'ALLIER

(Sur la D105 en direction de Montbeugny) Au loin, par-delà les champs de grandes cultures, au-dessus de la forêt émergent les grues du site industriel où elles sont construites. Les grues de l'Allier, signalement du monde industriel et du monde du bâtiment, sont visibles de loin comme des signes religieux, des mâts d'éoliennes ou des antennes de télécommunication...

4.5 PARC DE SCULPTURES MONUMENTALES

(Sur la D161, en direction de Thionne, au niveau de la Charmille Faisanderie) Une longue allée bordée d'un alignement serré de grands feuillus mène au château des Fougis. Deux sculptures monumentales en métal fondu dans la masse, représentant deux personnages armés d'une épée, ont été installées à l'entrée de l'allée. Elles annoncent le parc de sculptures monumentales et de land-art de la fondation personnelle du château. Un peu plus loin, les sculptures dans le parc sont très visibles depuis la route.

Parc de château, prairies, champs et forêts à proximité de Chapeau

4.6 LE PLAN D'EAU DE CHAPEAU

La route qui relie le bourg au château borde le plan d'eau communal de Chapeau. Ce dernier a une superficie plus importante que le bourg. Il a vocation de base de loisirs. Les berges sont très dégagées. Peu de végétation de rive. Quelques arbres un peu en retrait font de l'ombre. Des pelouses entretenues accueillent les visiteurs. Sur les rives, du côté du bourg, ont été aménagés les terrains de sport communaux. Une petite station d'épuration a été construite dans l'alignement, bordée sur un côté seulement d'une haie de thuyas et d'un chêne. L'ensemble des aménagements autour du plan d'eau relève plus d'un modèle de complexe sportif et de parc public que d'un étang de campagne dédié à la pêche.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

CAMPAGNE REMEMBRÉE DE PÉRIPHÉRIE DE VILLE

En sortant d'Yzeure, sur la route départementale 779 en direction de Lusigny, un grillage « urbain » a été installé entre la zone de stationnement le long de la route départementale et le pré où pâturent des moutons. Les haies ont disparu. Dans le pré aussi. Quelques chênes alignés rappellent d'anciennes limites. Les grands champs sont le résultat du remembrement dans les zones périphériques de Moulins. Un peu plus loin, par-dessus les arbres, une tour de télécommunications. Bien que l'on soit encore « à la campagne », tous les éléments confirment le lieu de basculement du territoire dans un univers routier et périurbain.

LES BOURGS EN EXPANSION : L'EXEMPLE REPRÉSENTATIF DE LUSIGNY

Les communes autour de Moulins subissent une forte pression d'urbanisation. Les terrains sont relativement bon marché et la proximité de l'agglomération en fait un lieu d'installation privilégiée un peu à l'écart de l'univers urbain. Lusigny est un bourg en expansion comme beaucoup d'autres. À une dizaine de kilomètres de l'agglomération de Moulins, c'est un cas typique et représentatif de développement périurbain actuel. On peut le prendre pour exemple de ce qui se passe ailleurs.

Volet 1 : lotissements

Des lotissements pavillonnaires se construisent d'une part le long des routes en étoile qui se rejoignent au centre du bourg et d'autre part le long de la route départementale qui le dessert. Une zone a été aménagée en « lotissement industriel » (rapport de proximité important entre la zone d'activité et le lotissement) à un kilomètre du centre. Un lotissement pavillonnaire d'une quarantaine de maisons a été construit entre le bourg et la zone d'activité, au niveau du cimetière. Si les cimetières ont été rejetés hors des bourgs au 19e siècle, celui de Lusigny change de position compte tenu de ces extensions urbaines. Il « revient » à l'intérieur des zones habitées. La position du cimetière peut être considérée comme un indicateur de développement urbain pour ces bourgs.

L'apport de population a des conséquences sur l'apparence du bourg. Les services sont maintenus et développés. Une « petite surface » rénovée, la place de l'église réaménagée, des capteurs solaires installés sur les toits de l'école, sont autant de signes de vitalité et d'investissements locaux. .

Volet 2 : aménagements paysagers

Un panneau près de l'église indique la teneur des travaux à venir : « *Aménagement de la rue et place du Commerce, de la route 405 et des liaisons piétonnes* ». Un plan présente l'importance de l'aménagement d'un parking et des trottoirs.

Volet 3 : élargissements de voirie

À l'entrée de Lusigny, en provenance du lotissement industriel sur la route départementale 405, la voirie a été élargie au niveau du nou-

5.4

veau lotissement pavillonnaire. L'élargissement s'étend jusqu'au panneau d'entrée du bourg. La route, entre le lotissement industriel et le lotissement d'habitation, a encore une apparence de route de campagne. Les haies agricoles ont été plus ou moins maintenues des deux côtés avec quelques grands chênes. Cette apparence change dès l'entrée de bourg. La voirie a été réalisée sur un modèle urbain (lampadaires, gabarits avec trottoirs et bordures, bas côtés herbus jusqu'aux murs de clôture des pavillons...). Elle contribue à donner une image «d'entrée de ville» pour le bourg en expansion.

LES BOURGS EN EXPANSION : L'EXEMPLE DE MONTBEUGNY

Comme Lusigny, le Bourg de Montbeugny est bien situé à quelques kilomètres d'Yzeure, au bord de la ligne de chemin de fer et de la RCEA (Route Centre-Europe Atlantique), près du futur projet local de plateforme logistique. Le bourg est en expansion.

Une zone pavillonnaire d'une trentaine de logements a été construite très récemment dans le prolongement du bourg face au terrain de foot. Une partie de la zone en maisons jumelles est une opération HLM. Les voiries sont largement dimensionnées, le mobilier est urbain, les plantations de voirie sont protégées des mauvaises herbes et de l'évaporation par des bâches plastiques de couleur verte, les toitures sont en tuile et des murets surmontés de grillages cernent les jardins autour des maisons. La zone pavillonnaire est un motif paysager à l'état pur. Le clocher du bourg, à deux cents mètres à vol d'oiseau, est visible depuis la zone.

Terres agricoles à l'approche de Moulins vers Trévol

Village rue de Châtel-de-Neuvre

5 LE BOCAGE

05 BOCAGE DES BASSES MARCHES DU BOURBONNAIS

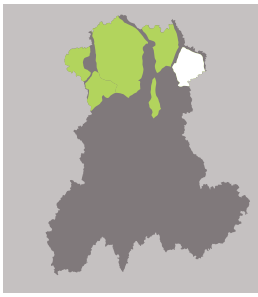

1. SITUATION

Cet ensemble de paysages se situe à l'extrême est du département de l'Allier. Il est encadré par la vallée de la Besbre (9.11) à l'ouest, par la Loire Bourbonnaise (8.02) au nord et à l'est, et par la Montagne Bourbonnaise (2.01) au sud. C'est l'endroit où se termine le Massif Central dans l'Auvergne du nord-est.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 5. Le bocage.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 5.05 A Collines du Donjon / 5.05 B Collines de Montcombroux-les-Mines / 5.05 C Plateau du Bouchaud / 5.05 D Collines de Barrais-Bussolles / 5.05 E Collines de Saligny / 5.05 F Côtes de Molinet / 5.05 G Côtes de Luneau.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 LES CULTURES CÉRÉALIÈRES MÉLANGÉES AUX PRAIRIES D'ÉLEVAGE SUR LE PLATEAU QUI BORDE LA VALLÉE DE LA BESBRE

En remontant les reliefs doux qui bordent la vallée de la Besbre, on arrive sur un plateau légèrement vallonné de cultures de céréales mélangées à des prairies d'élevage. Quelques « maisons de vignes » abandonnées au milieu des champs de céréales donnent le ton de ce bord d'ensemble de paysages. Aux alentours, des coteaux calcaires de prairies sèches forment quelques reliefs ponctuels plus marqués. Quelques fermes anciennes sont isolées au milieu des champs. Quelques grandes maisons récentes sont elles-aussi isolées au milieu des champs. Leurs jardins sont entourés de murs ou de haies de conifères qui les démarquent clairement dans le paysage presque dénué d'aspérités verticales.

2.2 DE MANIÈRE PLUS GÉNÉRALE, LE PLATEAU VALLONNÉ DES BASSES MARCHES EST UN BOCAGE PARSEMÉ D'ARBRES ISOLÉS ET DE BOIS

Les routes sont souvent encadrées par deux haies basses taillées. Le plateau est de plus en plus vallonné au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la Besbre. Les champs de céréales deviennent minoritaires et les haies, les arbres isolés et les bois apparaissent de manière relativement importante. Les clochers des villages se dessinent sur les crêtes des reliefs. Au milieu de grands champs séparés de haies basses ayant conservé parfois de grands chênes, les longues rigoles creusées pour drainer, colonisées par des touffes de plantes de milieux humides, acquièrent une présence très claire.

2.3 UNE « MONTAGNE ISOLÉE » : LE PUY-SAINT-AMBROISE

Une petite route monte jusqu'au sommet du Puy-Saint-Ambroise, sur la commune de Saint-Léon. Le long de la route ont été construites quelques maisons individuelles dans les années 1970/1980. La « montagne » est protégée au titre de la politique des sites (site inscrit) depuis 1998 pour éviter notamment les constructions sur ses flancs et pour souligner la qualité paysagère du bocage. C'est le dernier contrefort du Massif Central et par temps clair on peut apercevoir le Morvan. Au sommet, un prieuré a été construit dès le Moyen Âge. Le caractère isolé du puy et son altitude de 442

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

5.5

Dans les environs de Jaligny

mètres offrent une très large et lointaine vision panoramique. Une table panoramique a été installée en direction de la Sologne Bourbonnaise au nord. Deux bancs ont été posés sous un vieux marronnier. Les visiteurs peuvent accéder au sommet en voiture. Une aire de pique-nique a été aménagée à quelques dizaines de mètres sous un bois de conifères. À l'échelle du département de l'Allier, les points hauts de ce genre sont toujours spectaculaires du fait de leur rareté. Le pendant de cette « montagne panoramique » dans le bocage bourbonnais est le point de vue depuis les côtes Matras près de Noyant-d'Allier.

2.4 LA COULEUR DU GRÈS

Sur la D21, en direction de Liernolles, dans un vallon, trois ensembles de maisons ont été construits il y a longtemps en pierre rouge. La couleur est très localisée. À quelques centaines de mètres de là, au bord de la route se trouve une petite carrière de grès rouge à l'abandon. Le front de taille forme une petite falaise rouge au milieu de la végétation spontanée largement développée. Le Bourbonnais est riche en grès de couleurs différentes qui se retrouvent ponctuellement sur l'habitat, sur des monuments ou sur des croix : grès blond de Bourbon ; grès jaune de Buxières ; grès rose de Saulzet ; et grès rouge de Liernolles.

2.5 AU-DELÀ DU BOCAGE, LES SIGNES D'UNE AMBIANCE LOCALE DE « FRANCE PHOTOGRAPHIABLE PAR RAYMOND DEPARDON

Au-delà de l'apparence générale des paysages du bocage des Basses Marches Bourbonnaises, c'est peut-être au travers de certains signes ponctuels mais répétés que l'on peut saisir une certaine qualité d'ambiance, notamment celle qui correspond à ces territoires rencontrés en Auvergne, relativement à l'écart des grands axes de circulation, et où n'ont pas encore disparu les éléments ordinaires qui composaient le cadre de vie des anciens. Sur ces éléments toujours en place se sont ajoutés certains plus récents sans pour autant les faire disparaître. Ce sont ces confrontations répétées de petits éléments ordinaires anciens et nouveaux qui donnent à cet espace de bocage vallonné un air de « *France photographiable par Raymond Depardon* ». Cela crée dans le territoire des situations d'accumulation parfois non dénuées d'étrangeté qui peuvent être considérées comme des *motifs de paysage*. En voici quelques exemples :

Les chemins d'anciennes voies ferrées

Depuis Chavroches, en arrivant à Sorbier, la route croise perpendiculairement l'ancienne voie de chemin de fer démantelée. D'un côté, elle a été reconvertie en chemin d'exploitation agricole. Elle traverse un talus en déblai avec des murs de soutènement. C'est une entrée de champ peu habituelle. De l'autre côté de la route, elle a été reconvertie en voie d'accès à un parking qui a été construit sur son tracé.

Les panneaux devant les volets

Près de la place de l'église du Donjon, à l'intersection des routes départementales 994 et 989, des panneaux d'orientation (routière) ont été installés devant les fenêtres d'une maison au premier étage, au-dessus de la supérette. Les volets sont fermés. Dix panneaux disposés en deux séries verticales. Sur le trottoir, devant la porte d'entrée de la maison, huit autres panneaux d'orientation (de services) ont été installés sous forme de deux autres séries verticales.

Panneaux d'information à affichage électronique

Un panneau d'information électronique a été installé sur la place de l'église du Donjon, sur un poteau à quatre mètres de hauteur. Le modèle de panneau très urbain surprend dans l'univers de la place. Par sécurité, un aménagement urbain a été réalisé autour du pilier qui soutient le panneau d'information. Un muret construit en enclos d'une cinquantaine de centimètres de hauteur constitue une première protection. Des barrières et plots métalliques « anti-voitures » peints en vert constituent un deuxième

Ferme agricole

enclos autour du premier. Entre les deux, une poubelle urbaine a été installée.
À quelques mètres, un autre assemblage constitue un aménagement un peu plus ancien : un petit bâtiment de toilettes publiques a été construit au pied d'un poteau électrique sur le trottoir. Une borne incendie et de nombreux panneaux l'entourent. Un bac de poubelle mobile est calé dans un espace résiduel entre les panneaux, la construction et le poteau.
L'aménagement plus ancien qui accumule des éléments fonctionnels est un procédé d'aménagement utilisé pour éviter leur trop grande dispersion dans l'espace public. L'accumulation d'éléments de protection du premier est une forme plus récente d'aménagement qui ne relève pas de la même logique.

Accumulation autour d'une croix de campagne
À l'intersection de la RD989 et de la RD169, une croix montée sur un piédestal rouge a été installée au croisement de deux routes importantes dans la campagne. Si originellement, à la période de christianisation des campagnes, des croix ont été installées aux carrefours des chemins parce que les croyances populaires situaient ces lieux comme étant des lieux de rendez-vous avec le diable et que l'église a voulu étendre sa protection à ces carrefours, elles sont devenues au fil du temps des points de repère évidents pour les populations rurales. Plus récemment, deux panneaux doubles d'orientation routière et un panneau de signalisation ont été installés sur le même terre-plein au niveau du croisement. Les deux techniques symboliques de signalisation s'accumulent et se superposent sur le même espace sans conserver de lien. L'une a une composante religieuse. L'autre a une composante sécuritaire.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ÉLÉMENTS DU BOCAGE

Les éléments classiques qui constituent le bocage sont les motifs paysagers ordinaires de cet ensemble de paysages : les bouchures taillées basses surmontées de quelques chênes ; les arbres isolés et les mares...

3.2 LES PETITS VALLONS

Le plateau est parsemé de petits vallons qui constituent l'une des particularités de l'ensemble de paysage.

3.3 LES ACCUMULATIONS DE CAMPAGNE

cf. Grandes composantes de paysages : les signes d'une ambiance locale de « France photographiable par Raymond Depardon »

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE PUY-SAINT-AMBROISE

cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier, Diren Auvergne, décembre 2005

4.2 MONTCOMBROUX-LES-MINES

C'est un exemple d'organisation spatiale d'une petite bourgade minière pour laquelle le relief a joué un rôle déterminant et qui aujourd'hui, après l'arrêt des mines, restitue de différentes façons les signes de mémoire du passé.

Le « Village-rue »
Le bourg installé sur une crête est un « village-rue ». Les maisons sont alignées, jumelées au bord de la voie quasi unique qui le traverse.

Un alignement de maisons mitoyennes
En descendant sur la D213, un peu à l'écart du bourg, dans un vallon agréable, trois grosses maisons de maîtres avaient été construites en alignement. Chaque maison est divisée en deux habitations mitoyennes.

5.5

L'aire de pique-nique mémorial

Une aire de pique-nique d'un genre particulier a été aménagée à l'entrée du bourg. Des tables de pique-nique en bois et des poubelles ont été installées. L'endroit est protégé du vent par une rangée de grands conifères. Un peu plus loin, une table de ping-pong d'extérieur, des balançoires et un terrain de tennis. L'allée est bordée de Prunus à fleurs. En premier plan de ces installations, un espace triangulaire délimité par une haie basse a été aménagé avec des éléments qui rappellent la mémoire de l'activité minière locale : un wagonnet sur des rails, un mini chevalet de mine... Une cabane de jardin en bois a été installée pour servir d'accueil et de pièce d'exposition. Un banc domine la scène du « jardin de mémoire ». L'aménagement-mémorial sert « d'entrée de bourg ».

4.3 LES ROUTES QUI TRAVERSENT LE PLATEAU SUR DES CRÊTES PANORAMIQUES

C'est le cas par exemple de la route départementale 989 en direction de Montcombroux-les-Mines.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LES PAVILLONS DES ANNÉES 1970-1980 À SAINT-LÉON

À Saint-Léon, beaucoup de pavillons ont été construits dans les années 1970 et 1980. L'apparence de la commune en a été marquée fortement. Ses zones construites sont très distendues. L'entrée du lotissement du Moulin à vent est bordé de haies de thuyas qui délimitent les jardins des habitants. La vue panoramique que l'on a de la commune en prenant un peu de recul montre la présence importante de conifères au niveau des zones d'habitations et du cimetière. L'image générée par ce motif paysager que constitue le couple habitat pavillonnaire / thuyas s'est substituée à une image plus ancienne du bourg. C'est un exemple de transformation ordinaire mais radicale de l'image des bourgs de campagne en paysage urbanisé moderne que l'on considèrera peut-être un jour comme un héritage des années 1980.

Vue d'ensemble du bocage des Basses Marches du Bourbonnais depuis le Puy Saint-Ambroise

Carrière de grès rouge à proximité de Liernolles

Ancienne voie ferrée depuis Chavroches en arrivant à Sorbier

5 LE BOCAGE

06 FORÊTS ET BOCAGE DU VAL D'ALLIER VICHYSSOIS

1. SITUATION

Cet ensemble de paysages est un léger relief en forme de bande orientée nord-sud, longue d'une trentaine de kilomètres et large de moins de dix kilomètres, qui sépare la Limagne de Gannat (6.02) du Val d'Allier (8.01) au niveau de Vichy. C'est une forme « d'îlot bocager » séparé des grandes étendues de bocage du département par deux ensembles de limagnes.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 5. Le bocage.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 5.06 A Coteau de Randan / 5.06 B Collines de Vendègre / 5.06 C Forêts de Montpensier et de Randan / 5.06 D Vallée du Sarmon / 5.06 E Coteau de Vendat / 5.06 F Forêt de Marcenat.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 VARIATIONS BOCAGÈRES

L'image prédominante de l'Allier, celle de la plaine de grandes cultures de Limagne ou d'un bocage stéréotypé, est très orientée par une vision depuis les grands axes routiers. Mais l'espace est plus complexe. Le relief léger entre la plaine de Gannat et la vallée de l'Allier vers Vichy par exemple est occupé ponctuellement par un terroir mixte de cultures et d'élevage. C'est une des multiples variations du bocage dans le département de l'Allier. Il faut pouvoir identifier ces diverses variations locales du bocage actuel pour se donner les moyens d'appréhender plus efficacement les paysages de ce département. Le département de l'Allier, en termes de paysage, nécessite une attention sur les nuances, que n'implique pas toujours la lecture des paysages plus franchement différenciés des autres espaces auvergnats.

Une enclave bocagère

La situation de cet ensemble est très singulière en Auvergne. C'est une enclave bocagère dans un univers de limagnes et de plaine alluviale (Val d'Allier). La singularité de cette localisation a amené à différencier cet espace comme un ensemble de paysages à part entière.

Le rapport espace forestier (chênes et hêtres) / espace bocager différencie cet ensemble de paysages des autres ensembles de bocages de l'Allier

Les espaces forestiers sont des composantes habituelles des différents bocages de l'Allier *(cf. par exemple l'ensemble Forêt et Bocage Bourbonnais 5.01)*. Mais dans le cas de celui du Val d'Allier Vichyssois, le rapport équilibré entre la composante *forêt* et la composante *bocage* est tel que cela devient une de ses principales caractéristiques paysagères. L'importance de l'occupation de l'espace par la forêt (entre quarante et cinquante pourcents) déforme, voire renverse, les critères perceptifs habituels du bocage.

Le découpage forestier est relativement complexe : Forêt domaniale de Marcenat, Forêt de Montpensier, Bois Saint-Géat, Bois de Randan, Bois du Puel Chauvin, Forêt de la Boucharde... Les toponymes de bourgs ou hameaux indiquent clairement la composante culturelle forestière de ce territoire : Bois de l'Eau, Saint-Didier-la-Forêt, Villeneuve-les-Cerfs... La proximité de Vichy peut expliquer qu'une partie de ces forêts soit issue de propriétés aristocratiques.

5.6

La proximité de Vichy génère une « présence urbaine » dans le bocage

La composante d'urbanisation est une particularité de cet ensemble bocager. La proximité de Vichy et son influence « péri-urbaine » génère une densité et de nouvelles formes d'urbanisation qui, couplées à la présence importante de la forêt donne une image inhabituelle du territoire de bocage.

Forme de présence de l'eau

La caractéristique géomorphologique de l'ensemble de paysages, un léger relief allongé le long du Val d'Allier, induit une forme de présence particulière de l'eau : de très nombreux petits cours d'eau, une douzaine environ, naissent sur le relief et viennent alimenter l'Allier après un parcours qui ne dépasse que rarement les dix kilomètres. Ils sont tous orientés globalement sud-ouest/nord-est et participent d'une ambiance de légers vallons qu'illustre bien celui de Brugheas dans lequel s'écoule le Sarmon et cinq ou six de ses petits affluents. L'importance que ces minicours d'eau ont pu jouer dans l'histoire pour les habitants de ce territoire peut se lire dans les infrastructures anciennes d'étangs que l'on trouve dans l'espace forestier. La proximité des bois couplé à la présence des cours d'eau et à l'élevage a, par le passé, permis une grande activité de tannerie (exemple de la tannerie de Maringues et de celle de la sœur du roi Louis-Philippe au 19e siècle sur le cours du Buron à Mons près du domaine royal de Randan).

En aval de Brugheas

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LE RÉSEAU DES PETITS COURS D'EAU

Le long des cours d'eau, le chapelet d'étangs (la plupart du temps enfouis dans l'espace forestier), les diverses infrastructures maintenant discrètes d'activités anciennes dans les vallons (moulins, tanneries) sont indicatrices d'une certaine richesse de ce relief bocager-forestier à proximité directe de Vichy. *(cf. Grandes composantes de paysages : forme de présence de l'eau)*

3.2 LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Sur la rive gauche de l'Allier à Vichy, se sont développées les infrastructures sportives liées entre autres à la villégiature thermale (zone de l'hippodrome de Bellerive-sur-Allier). Plus à l'Ouest, les coteaux forestiers ont servi comme une sorte d'extension « naturelle » à ces infrastructures. Les forêts servaient de domaines de chasse pour les riches aristocrates et la famille royale (19e) séjournant à Vichy. Un golf a été construit récemment au coeur de la forêt de Montpensier qui double celui plus ancien de Bellerive-d'Allier... On peut considérer cet espace forestier comme une extension en apparence plus naturelle des infrastructures sportives et des parcs de Vichy aménagés pour la clientèle thermale (exemple des parcs de l'Allier créés par Napoléon III en gagnant sur la rivière grâce à la construction d'une digue) qui « furent au premier rang de l'équipement français » (Source : *guide vert du pneu Michelin*, 1958).

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE CHÂTEAU DE RANDAN, SON PARC ET LE DOMAINE ROYAL

Le château de Randan a été réhabilité dans les années 1820 par l'architecte néoclassique Fontaine. Il a aménagé le parc du domaine royal formé de bois, de prés, d'étangs et de landes au sein du domaine forestier de 8000 hectares. (*Cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier, Diren Auvergne, décembre 2005*)

4.2 L'ENTRÉE SOUS LA FORÊT DU TUNNEL QUI PASSE SOUS LHÉRAT

La ligne de train qui relie Vichy à Riom entre en plaine de Limagne par une rampe et un long tunnel qui passe sous le village de Lhérat près de Randan. Le tunnel est un seuil entre la forêt et la plaine de Limagne.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA TENDANCE À FAIRE ÉVOLUER LE CARACTÈRE DE CET ESPACE D'ÉLEVAGE ET DE FORÊTS PAR L'APPARITION ET LE DÉVELOPPEMENT DE « FORMES PÉRIURBAINES » STANDARDISÉES : EXEMPLE DES « GATED COMMUNITIES »

À cinq minutes en voiture du centre du bourg de Vendat, dans le quartier de Champoux, à l'écart, un quartier résidentiel a été construit sur le modèle des « gated communities » américaines. Le terme signifie littéralement *communauté fermée par des portes.* L'accès y

Vallonnement du Sarmon entre Brugheas et Bellerive

est contrôlé par un grand portail sécurisé et par des caméras de télé-surveillance. L'espace commun du quartier est privatisé. Un grillage métallique rigide, de couleur verte et de deux mètres de hauteur fait office d'infrastructure de sécurité pour éviter les intrusions.
Le quartier nommé Le Clos de Boulaise reprend le nom d'un espace champêtre protégé et calme (le clos). Les couleurs des maisons sont de tonalités provençales.
Le système résidentiel de « gated community » se développe de façon visible dans le département de l'Allier depuis ces dernières années. C'est une forme nouvelle d'aménagement de zones d'habitat individuel, issue d'un modèle directement importé de l'étranger : une sorte « d'immeuble horizontal », occupant plus de surface au sol. Elle est symptomatique d'une évolution des formes de sociabilité et de leur occupation du territoire. La petite agglomération de Vendat est située à une quinzaine de minutes en voiture de l'agglomération de Vichy.
Les formes nouvelles d'aménagement de l'habitat en campagne, basées sur un modèle de reproductibilité et sur des formes de sociabilité refermées sur elles-mêmes, sont l'objet d'un film, *Un monde pour soi*, produit par la *Fédération des Parcs Naturels Régionaux*, outil de débat pour les élus et les techniciens sur l'étalement urbain et « l'entresoi » (film de 26', réalisé par Y. Sinic et écrit par N. Combe, L'Harmattan+Fédération des Parcs naturels régionaux+Parc naturel régional du Morvan, 2010).

L'ÉVOLUTION DES LISIÈRES FORESTIÈRES ET PLUS GÉNÉRALEMENT L'ÉVOLUTION DE LA FORÊT VERS UNE FORÊT D'AMBIANCE « PÉRIURBAINE »

La forêt de cet ensemble est partie prenante de l'agglomération de Vichy. La proximité urbaine lui donne une dimension particulière, où les aménagements forestiers côtoient les infrastructures qui accompagnent le développement urbain. Aujourd'hui, le développement résidentiel et celui des infrastructures routières avec notamment le projet de contournement de Vichy accélèrent l'évolution d'apparence et d'occupation des contours de la forêt, en modifient les espaces de lisières.

LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE VICHY

L'ensemble des forêts et bocages du Val d'Allier Vichyssois est entièrement concerné par le projet de contournement de l'agglomération vichyssoise. La voie de contournement traversera la quasi totalité des cours d'eau et la plupart des espaces boisés qui constituent les composantes de l'ensemble de paysages dont pour grande part la Forêt de Montpensier. La construction de cette voie, associée aux développements connexes qui l'accompagneront comme lors de toute construction d'infrastructure nouvelle de ce genre, aura donc un impact décisif sur l'avenir et le sens paysager de l'ensemble.

LA PERTE DE VISIBILITÉ DU SYSTÈME HYDRAULIQUE, DES ÉTANGS ET COURS D'EAU DES VALLONS FORESTIERS OU HABITÉS

Deux phénomènes concourent à rendre le système hydraulique des étangs et cours d'eau de moins en moins perceptible : la localisation d'un certain nombre d'étangs dans les forêts et l'urbanisation progressive des vallons.

6

LIMAGNES & TERRES DE G^DES CULTURES

01

GRANDE LIMAGNE ET PLAINES DES VARENNES

« La grande Limagne, c'est la Limagne de Clermont, calcaire, plane et nue, cette mer de moissons dont parlèrent les anciens. Une opulence qu'on touche de la main et le vide des horizons. La carte ici n'est plus noire de hachures. Les lignes de la voie, des routes y mènent leurs traits rectilignes sur la plaine sans rides. »

Guy BOUET et André FEL, Atlas et géographie de la France moderne, LE MASSIF CENTRAL, Éditions Flammarion, 1983

1. SITUATION

Cet ensemble de paysages, situé dans le département du Puy-de-Dôme, occupe une vaste dépression qui s'étend entre les Coteaux de Limagne (3.04) et l'agglomération clermontoise à l'ouest, le Billomois-Comté (6.03) et le Bas Livradois (4.04) au sud-est. La vallée de l'Allier (8.01) vient le traverser et distinguer la Grande Limagne des plaines de Varennes. La Limagne se prolonge au nord sur le département de l'Allier. Cet ensemble de paysages, bien que présentant des caractéristiques globalement homogènes, peut se concevoir en plusieurs parties, séparées par des reliefs amples et peu affirmés et par la confluence de la Dore et de l'Allier.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 6. Les Limagnes et terres de grandes cultures.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 6.01 A Limagne d'Ennezat / 6.01 B Plaine de Lezoux / 6.01 C Limagne d'Esprit / 6.01 D Plaine de Bort-l'Etang / 6.01 E Plaine d'Orléat / 6.01 F Plaine d'Aulnat et de Gerzat / 6.01 G Plaine du Bédat / 6.01 H Plaine de Riom / 6.01 I Vallée de la Morge / 6.01 J Limagne d'Aigueperse.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 LE SOL DE LA LIMAGNE

LA GRANDE LIMAGNE : UNE RICHESSE AGRONOMIQUE DE PREMIER ORDRE

La terre de Limagne est réputée pour être une des « meilleures terres agricoles d'Europe ». C'est un ancien marais drainé, enrichi par des cendres volcaniques (étymologiquement, le terme *limagne* semble définir un marais, une terre humide, un grand lac...).

Dans les fonds des bassins se sont accumulés des sédiments et des formations complexes donnant les fameuses « terres noires de Limagne », à l'aptitude agronomique exceptionnelle. Une fois drainées, notamment suite au Plan Limagne de 1968, ces terres ont bâti la richesse de ces terroirs. L'agriculture, autrefois essentiellement basée sur une petite *polyculture-élevage*, s'est spécialisée vers une *céréaliculture intensive* aujourd'hui en grande partie irriguée. L'adaptation du parcellaire à ces modes de production s'est faite en plusieurs étapes marquées par une géométrisation du dessin des parcelles, le creusement et la rectification des rases (nom donné aux fossés de drainage), l'agrandissement des parcelles, et la disparition des élé-

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

6.01

Terres agricoles à proximité de Aulnat

ments arborés qui ponctuaient les paysages.
Les coteaux étaient autrefois traditionnellement occupés par une mosaïque de petits champs, vergers, jardins, vignes selon l'exposition. Aujourd'hui les grandes cultures ont tendance à remonter sur les pentes et l'on observe des juxtapositions de types de parcellaires où les grands champs viennent découper à l'emporte pièce des parcelles de vignes et de vergers qui évoluent vers la friche *(cf. la butte de Lasparellas).*

2.2 LA LIMAGNE ET L'EAU

UNE VALORISATION AGRICOLE ANCIENNE POUR LE CONTRÔLE ET L'USAGE DE L'EAU

Ces paysages de plaines très ouverts portent la marque de travaux anciens qui ont commencé par les drainages gallo-romains (cf. Martin D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne*, éd. Créer, 2002) et qui sont devenus particulièrement importants depuis le début du 20e siècle avec la spécialisation de la production et le passage d'une polyculture à la culture céréalière exclusive. Ce sont principalement : 1. des travaux de drainage en fossés qui découpent la plaine en formes géométriques ; 2. des remembrements successifs qui ont éliminé toute la végétation résiduelle et agrandi les parcelles ; 3. l'irrigation qui exige des parcelles de forme très standardisée et introduit des objets particuliers qui marquent le paysage.

PROMENADE POUR UN INVENTAIRE NON EXHAUSTIF DE FORMES DE PRÉSENCE DE L'EAU EN GRANDE LIMAGNE

Quelques signes du contrôle et du rapport à l'eau dans une zone de terres cultivées dites *les plus riches d'Europe,* proches d'une grande agglomération :

1 - Rampe d'irrigation
(À Aulnat, sur une piste pour rejoindre la route départementale 54). Une très longue rampe d'irrigation agro-industrielle a été installée dans un champ. Elle peut être considérée comme un « motif paysager » de l'agriculture industrielle de Limagne.

2 - Une rase de roseaux
(À Aulnat, sur une piste pour rejoindre la route départementale 54). Issues des travaux de drainage de l'ancien territoire de marais, les fossés linéaires appelés localement *rases,* colonisées par les roseaux, sont des éléments d'accueil rares et très importants pour le vivant en Limagne (faune et flore). Les kilomètres de rases traversant la limagne permettent les jonctions entre zones humides (marais, bords de rivières).

3 - Rivières busées
(À Aulnat). L'Artière ressort après Aulnat. Elle a été busée pour construire une route. Elle longe une zone d'habitat pavillonnaire pour traverser ensuite la plaine de Limagne à ciel ouvert en partie en tranchée de canal jusqu'à sa confluence avec l'Allier, une quinzaine de kilomètres plus loin. Auparavant, elle a été canalisée sous l'univers urbain comme la Tiretaine et le Bédat. Elle prend sa source près de Saint-Genès-Champanelle et s'écoule encore à ciel ouvert à Beaumont... Le tubage des rivières a été une pratique violente d'aménagement durant le 20e siècle qui, pour gagner du terrain ou résoudre des questions d'hygiène, a coupé la vie des habitants urbains du rapport à leurs petits cours d'eau. Les évolutions récentes de réflexions en termes de « trame verte et bleue » remettent en avant la présence oubliée de ces cours d'eau.

(À Entraigues). Dans le bourg d'Entraigues, entre des terrains plantés d'arbres fruitiers, le Bédat est canalisé par une construction de soutènements en béton. Un muret sépare le cours d'eau en deux. De l'autre côté du bourg, au Nord, l'Ambène est busée à son passage dans le bourg. Bédat est un bourg qui avait la chance de se trouver à la confluence entre deux petits cours d'eau.

4 - Les galets de l'Allier
(À Joze). La présence de la rivière Allier se détecte par la présence de galets dans les murs de certains villages comme à Joze par exemple.

Rampe d'arrosage des grandes cultures de la Limagne

5 - Recyclage des eaux et combinaison d'intérêts
(À Aulnat, le long de la route départementale 772a). La Limagne est une des zones les moins arrosées de France en terme de *pluviométrie* : « La pluviométrie est faible en hiver. La plaine de limagne orientée nord-sud est abritée des perturbations atlantiques par la chaîne des Puys » (Source site internet Météo France, *pluiesextremes.meteo.fr*). Un projet pilote « Limagne noire » a été lancé à partir de 1996 pour recycler et réutiliser les eaux usées des habitants de Clermont-Ferrand afin d'irriguer une partie des terres de Limagne. La station d'épuration se situe à quelques centaines de mètres du bourg d'Aulnat et de l'aéroport, entre l'usine de sucre de Bourdon et l'autoroute A71. À côté de la station d'épuration classique, huit bassins de lagunage permettent aux eaux usées, après un séjour d'une quinzaine de jours, d'être renvoyées dans le réseau d'irrigation d'une soixantaine de kilomètres pour arroser, par aspersion, sept cents hectares de terres. Ces eaux font l'objet d'un épandage classique au printemps et ne sont pas rejetées dans les rivières. Les agriculteurs, en période de sécheresse, n'utilisent ni l'eau des cours d'eau, ni l'eau des nappes phréatiques. Le système est encore quasiment unique en France. C'est un rare exemple de recyclage combinant des installations industrielles, des installations agricoles et des installations d'habitat urbain. Les cas de combinaisons et de superpositions de problématiques d'aménagements qui trouvent des solutions au travers d'intersections d'intérêts ne sont pas si communes. Au bord des bassins de lagunage, une végétation de rive se développe. Des ragondins, batraciens et libellules occupent les bassins, à l'abri des regards. (cf http://www.eau-loire-bretagne.fr/agriculteurs/exemples_a_suivre/LB73_Clermont-Ferrand.pdf)

6 - Eau et odeurs
(À Aulnat, le long de la D772a) Au niveau de la station d'épuration, les odeurs sporadiques s'ajoutent aux nuisances sonores de l'aéroport pour générer une combinaison sensorielle singulière qui supplante largement la perception visuelle relativement neutre de ce genre d'espaces et leur donne une caractéristique paysagère inédite.

7 - Vestiges de réseau d'égouts
(À Aulnat, sur une piste pour rejoindre la D54 à travers le début de Limagne). Au milieu d'un champ, gît un vestige en béton d'anciennes canalisations d'égouts de Clermont-Ferrand inutilisées aujourd'hui. Elles n'ont été utilisées que durant la guerre mais abandonnées pour des raisons de mauvaise dénivellation. Il est rare de voir ce genre de ruines laissées par une époque antérieure peu lointaine.

8 - Odeur et couleur de l'eau
(Près de Joze). Les sources de l'Ours (ou Le Gros Bouillon) forment des sortes de mares d'eau odorante (soufre) et rougeâtre. L'eau ferrugineuse s'écoule d'un petit aménagement ancien en pierre de taille incrusté à même le sol. Dans la petite rigole qui la mène vers la « boire », l'eau coule entièrement rouge tant les minéraux se sont déposés sur le fond. Un aménagement sommaire, fait de grosses pierres rougeâtres alignées, empêche les voitures de s'avancer dans la prairie de la source .

9 - Gens du voyage
(À Pont-du-Château). Les gens du voyage se sont installés au bord de l'Allier, en face du centre de formation RDF, le long de l'Allier. La zone est inondable. En Limagne, leur présence ponctuelle au bord de l'eau, à proximité d'une ville, illustre un mode d'implantation ancien pour lequel la proximité de l'eau de la rivière jouait un rôle primordial. Aujourd'hui, le Schéma Départemental des Gens du Voyage définit plus précisément les modes et lieux d'installation.

10 - Baisse de la nappe phréatique
(À Pont-du-Château). Sur le plateau de Plantade, dans les années 1970, il y avait des vignes et des vergers. Pas d'habitants. Dans les années 1990, l'urbanisation a gagné. Les terrains sont

6.01

argileux et posent des problèmes aux constructions. Depuis une quinzaine d'années, la nappe phréatique a baissé d'un à deux mètres.

11 - La rareté des vallées discrètes : exemple de la vallée de la Morge.

Entre Artonne et Maringues, le lit majeur de la rivière, qui adopte un cours très méandreux, apparaît comme une cassure topographique surcreusée dans la plaine, calée latéralement soit par d'anciennes terrasses, soit par des formations argilo-marneuses. Jusqu'à la Côte Rouge (Maringues) où elle est canalisée, la vallée apparaît globalement comme un ruban boisé et la rivière elle-même est très peu visible. Une ripisylve épaisse (saules, frênes, aulnes, chênes, peupliers) enserre des prairies et pâturages. Cette vallée n'est pratiquement pas cultivée et les espaces ouverts sont laissés en prés. La vallée de la Morge qui recoupe cette plaine de Limagne, soulignée par un cordon boisé affirme sa présence dans les paysages.

2.3 LE SOL ET L'EAU DANS LES PLAINES DES VARENNES

L'ORIGINALITÉ DES PLAINES DES VARENNES : UN SOL ET UNE PRÉSENCE DE L'EAU DIFFÉRENTE

Au nord, la nature du substrat géologique est fortement liée aux divagations anciennes de l'Allier et de la Dore. À proximité de la confluence, les alluvions (provenant majoritairement de la Dore) sont déposées en terrasses successives, sur un substrat argilo-sableux qui subsiste en lanières. Ces formations alluviales sont de qualités différentes. Des placages marneux modifient la qualité des sols et les aptitudes agronomiques.

En partie centrale, côté est, le substrat sédimentaire est affleurant ou recouvert par plaques de matériaux sableux donnant des sols peu fertiles. Côté ouest : trois terrasses alluviales anciennes successives orientées nord/sud. La terrasse la plus ancienne est recouverte de placages marneux.

Sur ces varennes peu productives (le terme *varenne* désigne des terrains incultes fréquentés par le gibier et quelquefois pâturés), c'est la production herbagère qui domine et l'on retrouve des paysages très différents du reste du secteur : prairies, haies arborées qui laissent des transparences au niveau des troncs, forte présence du chêne, vues cloisonnées.

À l'ouest et au nord, ce secteur s'organise en grandes plaques, où alternent boisements (feuillus dominants avec sous-bois et taillis) et îlots agricoles, regroupant cultures et prairies en proportions variables. L'absence ou la présence de haies (remembrements) conditionnent fortement la nature du paysage. Parmi ces îlots agricoles, persistent des zones de bocage dense (Bassinet, Robillon), mais la majorité est toutefois en espaces ouverts.

Une culture de l'eau très différente de la Grande Limagne : deux exemples parlants de présence de l'eau.

1 - Zone de roseaux dans le village

(Sur la route départementale 85 en direction d'Orléat, vers les Mondaniaux) Un exemple rare d'une roselière qui a recouvert un étang en milieu urbanisé. Les limites de l'étang sont très construites : deux routes et un mur l'encadrent.

2 - Les étangs anciens de la zone d'Orléat

(Sur la route départementale 85 en direction d'Orléat, vers les Mondaniaux). Orléat se trouve près de la confluence de la Dore et de l'Allier. La zone est parsemée d'étangs anciens construits en chapelets le long de tous les petits cours d'eau. La construction de ces étangs date pour une partie d'entre eux du Moyen Âge. La campagne des Varennes prend une forme de semi-bocage.

2.4 URBANISATION

2.4.1 SOUS-COMPOSANTES URBAINES DE LA GRANDE LIMAGNE ET DE LA PLAINE DES VARENNES

Depuis un demi-siècle, le mouvement d'urbanisation des terres agricoles de la Grande Limagne et de la plaine des Varennes est enclenché et s'est accéléré jusqu'à aujourd'hui. Le travail réalisé pour le SCoT du Grand-Clermont (Schéma de Cohérence Territoriale) tend à mettre en place des outils visant à limiter ce mouvement.

Quatre grandes formes d'aménagements constituent des indicateurs très visibles de ce développement et sont l'expression de ce phénomène complexe d'urbanisation progressive de la plaine : 1. les infrastructures de transport ; 2. l'habitat résidentiel ; 3. les zones d'activités ; 4. et ce qu'on appelle les « entrées de ville » mais qui se décline maintenant au niveau des bourgs et villages. Ces formes génèrent toutes une plus ou moins grande disparition de terres agricoles. Bien qu'on dise que la terre de Limagne est la plus riche d'Europe, il a été constaté qu'environ cent hectares de cette terre sont consommés chaque année pour le développement urbain.

Ce sont des sous-composantes de plus en plus importantes des paysages de ces plaines.

2.4.2 JOURNAL DE PHÉNOMÈNES PÉRIURBAINS DES PLAINES DE LIMAGNE ET DES VARENNES

1 - Les lotissements « le nez sur les champs »

Certains lotissements ont « le nez sur les champs ». Aucune marge n'a été laissée entre les champs et les maisons. La *Mission haies d'Auvergne* conseille de planter une haie sur cette limite pour filtrer les intrants poussés par le vent des champs vers les maisons. Cette suggestion ne s'est pas encore concrétisée. La conciliation est difficile entre des logiques de territoires à vocation économique agricole forte et les aspirations à un cadre de vie agréable des habitants des nouveaux lotissements.

2 - Rond-Point : signe avant coureur de l'urbanisation

(Au Sud de Pont-du-Château, sur la route départementale 1) Un rond-point supplémentaire vient d'être construit. Le développement de l'urbanisation en France commence par la création de nouvelles voies et carrefours prévus par les documents d'urbanisme. L'apparition de carrefours giratoires, utiles à la gestion des flux et à la sécurité routière, précède ainsi l'extension urbaine et semble l'annoncer dans le paysage parfois plusieurs années avant l'apparition des constructions.

3 - Entrée de ville « western »

(Sur la RN89 en traversant Chignat, près de Vertaizon) Une zone d'activité a été aménagée des deux côtés de la route nationale. Les zones d'habitat individuel s'intercalent entre les bâtiments commerciaux, industriels ou de loisirs. Les terrains d'implantation des bâtiments le long de la route ne sont pas tous clôturés. Le jeu des clôtures (leur présence ou absence, leur couleur, leur nature, etc.) marque ce paysage d'entrée de ville. Une boîte de nuit a été construite dans une forme architecturale par-

ticulière de château. Dans les années 1970, des architectes et urbanistes américains avaient appelé ce genre de construction des «*canards*», c'est-à-dire que le bâtiment prend la forme d'un symbole extérieur sans lien direct avec sa nécessité fonctionnelle intérieure (R. Venturi, D.S. Brown, S. Izenour, *L'enseignement de Las Vegas ou le Symbolisme Oublié de la Forme Architecturale, Mardaga,* Liège, 1977). Ce jeu disparate des clôtures ou limites et les canards sont deux motifs paysagers d'entrée de ville. Des derricks miniatures colorés ont été disposés des deux côtés de la route et fonctionnent comme signes de porte ou de passage. Les entrées de villes commerciales ou industrielles sont un univers dans lequel les signes d'identification et enseignes sont implantés dans une logique d'accumulation visuelle. Ils se superposent ou se fondent souvent avec les enseignes et signalétiques routières dont l'implantation relève d'une logique relativement similaire et simple : *être vu*. Ces enseignes ou formes architecturales très particulières ainsi que l'échelle des voiries et espaces, plus déterminé par le camion que par la voiture, donnent une impression générale de « scène de western » où tout peut arriver.

Entrée de ville «western» (suite) : la gare agricole

(Sur la RN89 en traversant Chignat, près de Vertaizon) La zone de la gare en limite de zone d'activité participe de «l'effet western». Près de la gare, de l'autre côté des voies de chemin de fer, une dizaine de silos de la coopérative agricole émergent des parkings qui recouvrent les espaces publics. Les éléments «architecturaux» qui émergent sont destinées au stockage (silos). L'étalon spatial, c'est-à-dire, l'objet ou la pratique qui donnent sa dimension à l'espace, n'est pas celui de la voiture mais celui du camion et du chemin de fer (étalon spatial lié au transport de marchandises).

Entrée de ville «western» (suite et fin) : le «cordon pavillonnaire»

(Sur la RN89 en traversant Chignat, près de Vertaizon) Un « cordon pavillonnaire » relie maintenant Chignat et la gare à l'ancien bourg de Vertaizon. De chaque côté de la route sur une distance de 500 mètres environ, une simple épaisseur de terrain d'une dizaine de mètres est utilisée par un cordon de maisons individuelles qui empêchent la vue et privatisent l'accès à la campagne alentour.

L'Artière retrouve l'air libre à Aulnat

Bocage de la plaine des Varennes

Étalement urbain dans la plaine à Pont-du-Château

6.01

Lagunages de la sucrerie de Bourdon

4 - Agriculture périurbaine

Des actions pilotes sont menées par le CAUE (*Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement*) en ce qui concerne l'agriculture périurbaine. Une des menaces actuelles, conséquence directe du développement de l'urbanisation dans le territoire du Grand Clermont, est que le prix de la terre même de faible valeur agronomique augmente trop. Cela rend la transmission et surtout la reprise de plus en plus problématique.

5 - Développement urbain

(À Pont-du-Château). L'exemple de Pont-du-Château illustre l'évolution des pratiques d'aménagement pavillonnaire des quarante dernières années. Un indicateur d'évaluation du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Clermont consiste à mesurer le nombre d'hectares bâtis ou inversement laissés en zone non construite. La superficie urbanisée de Pont-du-Château a augmenté de plus de 30% ces vingt dernières années. La population a été multipliée par trois depuis les années 1960. C'est le développement le plus important d'urbanisation en Auvergne. Celui de la commune de Cournon d'Auvergne, à moins de dix kilomètres, avait été précurseur dans les années 1960/1970. Le développement se fait en zones d'habitat individuel et zones d'activité. Il impacte fortement l'espace agricole. La vue que l'on a depuis l'arrêt de gare de Pont-du-Château permet de constater le front de l'habitat individuel sur le territoire agricole. Un seul champ au bord d'un grand giratoire sépare aujourd'hui l'extension de l'urbanisation entre Pont-du-Château et Lempdes. Deux zones d'activité font la jonction entre les deux villes.

Un bout de route en prévision d'une urbanisation future

(À Pont-du-Château, dans le quartier de la Pradelle). Derrière la gendarmerie, une rue de desserte a été aménagée à travers champs. Une vingtaine de pavillons ont été construits ensuite. La ligne haute tension passe au-dessus de la nouvelle zone pavillonnaire. À partir d'un rond-point central a été pré-aménagé un bout de voie qui s'arrête nettement contre un champ. Il prépare le développement de la zone et l'urbanisation à terme du champ jusqu'à la voie de chemin de fer et la gare.

6 - Reconversions urbaines

(Sur la route départementale 2, après Malintrat) Un délaissé routier bordé de cyprès est utilisé comme circuit d'essai par une école de conduite pour les motos.

(À Pont-du-Château) Un centre commercial a été reconverti en concessionnaire automobile mais le parking est surdimensionné.

(À Chauriat) Une église a été reconvertie en cave à vin.

(Dans un bourg, près de Billom) Une église a été revendue et sert à des événements culturels.

7 - Gares de «campagne» – abandons – reconversions – remises en service

(À Pont-du-Château). La gare de Pont-du-Château est un simple arrêt SNCF à l'apparence d'un arrêt de gare de banlieue de grande ville sur un quai élevé. Un parking aménagé le long de la voie au bord d'un champ sert de «place de la gare». La fréquentation de la ligne de chemin de fer qui relie Clermont à Thiers augmente et est vouée à augmenter avec le développement urbain. La ligne est à voie unique. Dans le même temps, certains choix sont faits concernant les gares dont la desserte a été abandonnée. La gare de Billom vient d'être reconvertie en centre de soin. Le Conseil Général y a installé depuis 2010 l'unité territoriale d'action médico-sociale de Billom/St-Dier. Au même moment, une association (Collectif de Défense et de Développement des Services Publics) lance l'idée d'étudier la remise en état de la ligne de chemin de fer pour pouvoir rejoindre Clermont-Ferrand depuis Billom, identifiée comme pôle de vie au sein du «Grand Clermont» (SCoT du Grand Clermont).

8 - Ville historique et extension - ou « la deuxième ville »
(À Thiers, le long de la route départementale 2089 qui relie Thiers à Clermont-Ferrand). La ville de Thiers s'étend depuis les années 1960 le long de la route départementale dans la plaine, au pied de l'ancienne ville. La construction de cette « deuxième ville », la ville moderne, a été rapide et sa position très autonome par rapport à l'ancienne en fait un exemple type de nos conceptions urbaines des quarante dernières années. Sur trois ou quatre kilomètres jusqu'à la Dore et Pont-de-Dore, sur une bande de six cents mètres de largeur, se succèdent zones commerciales, bâtiments industriels, bâtiments de logistique, vaste tapis d'habitats pavillonnaires, gendarmerie, terrains de sports, ronds-points, boulangeries... Une « deuxième ville » est née par le biais d'une deuxième zone industrielle, plus facile d'accès en voiture, « adaptée aux modes de vie actuels » et aujourd'hui « branchée » sur l'autoroute A72. Un échangeur a été aménagé pour desservir ce deuxième pôle de la ville de Thiers. Près de l'échangeur, une nouvelle zone industrielle a été aménagée...

9 - Reconversion d'une voie romaine
(Sur la voie romaine en direction de Rapine et Pont-de-Dore). Les romains avaient construit une route entre Lezoux et Pont-de-Dore, une ligne droite d'environ dix kilomètres de long à travers une zone marécageuse à l'époque. La route actuelle emprunte le tracé de la voie romaine sur une distance de deux kilomètres puis s'en éloigne en zigzaguant jusqu'à Pont-de-Dore. La voie romaine est alors une route très secondaire ou un chemin d'exploitation longé par la ligne électrique, des bois, des champs, des étangs et des clôtures grillagées... Après Pont-de-Dore, le tracé de la voie romaine est repris par la route et constitue l'axe de l'extension de la ville de Thiers (« deuxième ville »). Le long de la voie romaine ont été construits des bâtiments industriels, commerciaux, des bâtiments de stockage, la gendarmerie, des stades, des parkings, des ronds-points, un relais électrique, des pavillons... Un archétype d'entrée de ville (« ville émergente ») en ligne droite de plus de deux kilomètres et demi le long du tracé d'une ancienne voie romaine.

10 - « L'effet échangeur » : « Parc d'activité intercommunal » entre Dore et Allier
(Près de Lezoux) L'échangeur de l'autoroute A72 met la ville de Lezoux dans une situation idéale. Placée sur la route départementale entre Thiers et Clermont-Ferrand, au bord de l'autoroute et de la voie ferrée. Un *Parc d'Activité* a vu le jour et est en voie de commercialisation entre Dore et Allier : cinquante-trois hectares destinés à accueillir des entreprises artisanales, industrielles et tertiaires. À terme, il est prévu que le parc d'activité intercommunal « entre Dore et Allier » fasse plus de soixante hectares. Cinq hectares sont aménagés aujourd'hui. Voiries, réseaux, éclairages, plantations d'arbres en alignement... Le panneau de chantier indique que « la réalisation intègre un Programme d'Action Labellisé pour la Maîtrise de l'Environnement ».

Terres noires de Limagne

11 - Un « territoire de marge » au beau milieu d'un autre
(Sur la route départementale 1 en direction de Pont-du-Château) Au sud de Pont-du-Château, dans la plaine alluviale sur la rive droite de l'Allier, les grandes carrières d'extraction de sable et de graviers ainsi que les sites de retraitement des matériaux pour le béton sont rattrapés par l'urbanisation pavillonnaire. La zone d'activité est en limite de la Communauté de Communes de Mur-ès-Allier. C'est une petite Communauté de communes de six mille habitants et trois mille hectares environ (cinq communes). La zone d'activité se trouve en limite, à l'intérieur de cette Communauté de communes. Elle est très visible depuis les terrasses de Pont-du-Château qui dominent la plaine et cela interpelle. C'est un cas intéressant de situation de marge parmi beaucoup d'autres rencontrés en Auvergne, avec la particularité ici que la marge est en plein cœur d'un autre territoire, celui d'une agglomération en expansion récente : Pont-du-Château. Les divergences de stratégies d'aménagements, d'un côté comme un coeur d'agglomération et de l'autre comme une marge lointaine, apparaissent clairement et peuvent devenir des sources éventuelles de conflits entre collectivités voisines.

12 - « Biopôle »
(Sur la route départementale 2, passage sous l'autoroute A71). Une zone d'activité est fraîchement aménagée et construite. Elle héberge le *biopôle Clermont-Limagne*. « Il représente la concrétisation de l'interaction Recherche-Entreprises, Biotechnologie, Microbiologie, Nutrition, Pharmacie, Conseils, etc... » (source : site www.bioparc.com). Une vingtaine d'entreprises sont installées sur le site qui sert aussi d'incubateur pour de jeunes projets innovants en termes de *biotechnologies*. La zone d'activité est aménagée comme une zone d'activité traditionnelle. Une grande place est donnée à l'automobile qui joue le rôle d'étalon spatial. Des arbres ont été plantés en alignement le

6.01

Plaine des Varennes depuis les piémonts du Forez

long de la voirie largement dimensionnée et bordurée de manière très urbaine. Une piste cyclable (ou trottoir piéton) longe les arbres des deux côtés de la route. Les bâtiments industriels sont d'architecture quelconque, en forme de « boîtes à chaussures ». Seul signe extérieur d'une activité singulière, le panneau aux montants verts à l'entrée de la ZAC sur lequel il est indiqué que la pépinière d'entreprises est « un biopôle » constitué d'entreprises aux noms évocateurs : *Biofilm Control, Biosens, Carbios, Cereales vallees, Metabolic explorer, Nutravita...*

Ancienne roue à aube dans la limagne d'Ennezat

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES BEAUX CHÊNES QUE L'ON DÉCOUVRE AU DÉTOUR DES BOISEMENTS DANS LES VARENNES

3.2 LES VESTIGES DE NOYERS OU D'ARBRES ISOLÉS DANS LA PLAINE CÉRÉALIÈRE

3.3 LES RASES DE LA PLAINE CÉRÉALIÈRE, COLONISÉES PAR LES ROSEAUX

3.4 LES SILOS À GRAIN

3.5 DE TRÈS BELLES SILHOUETTES BÂTIES SUR LES RELIEFS : ÉGLISENEUVE, REIGNAT, MOISSAT MONTAIGUT

3.6 LES MOULINS, PIGEONNIERS, TONNES À VIGNE

3.7 LES GROSSES FERMES LIMAGNAISES

3.8 LES RONDS-POINTS

3.9 LES RAMPES D'IRRIGATION AGRO-INDUSTRIELLES

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES BORDS DE L'ALLIER, PARTOUT

Traversant la Limagne, contrastant avec ses grandes cultures monospécifiques et les évolutions périurbaines, la rivière Allier apparaît comme une grande oasis d'espaces moins maîtrisés par l'homme.

4.2 LES DUNES DES "GIRAUDS-FAURES" (À ORLÉAT)

« Les sables des « Girauds-Faures correspondent à un site profondément original sur les plans biologiques et géologiques. Ils ont été reconnus d'intérêt européen dans le cadre du réseau Natura 2000. Ce site Natura 2000 « plaine des Varennes » contient plusieurs îlots dont un correspondant aux sables et se situant sur le territoire des communes de Bulhon et d'Orléat. Il s'agit d'un site atypique, unique en Auvergne formant une dune de sable continentale d'une superficie de 27,26 hectares... Elles occupent une situation originale à mi-chemin entre la Dore et l'Allier. Elles correspondent à leur ancienne confluence. Le site se caractérise par une importante accumulation de sables alluviaux anciens, sur près de 20 mètres d'épaisseur » (G. Thibaud, N.

Confluence du Sardon et du Bédat en aval d'Entraigues

Boussuge, *Le site des sables des Girauds-Faures, Flore, Végétation et Gestion Patrimoniale*, www.shnao.net, Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny, Février 2007)

4.3 LA MINE DES ROIS DE DALLET : LE « PÉTROLE » DE LIMAGNE

La zone de Pont-du-Château et de Dallet est connue pour les gisements de schistes bitumineux. On a exploité les produits bitumineux jusqu'en 1986 à Pont-du-Château. Les ressources en pétrole de la plaine de Limagne sont connues depuis longtemps. Une prospection importante a été faite dans les années 1920 pour y trouver des gisements liquides mais sans grand succès. L'épisode du *Geyser des Martres-d'Artière*, dont le terrain de sport a gardé le nom, est le plus célèbre. Les industriels, dés la fin du 19e siècle, ont commencé à s'intéresser aux gisements pour les revêtements de routes et de trottoirs. La route nationale 9 de Clermont-Ferrand à Perpignan a été l'une des premières routes à servir de test pour le nouveau matériau à base de pétrole exploité à Dallet : le *macadam*.
La *Mine des Rois de Dallet* est le site le plus célèbre. La SMAC (*Société des Mines d'Asphalte et de Bitume du Centre*) a exploité la mine de calcaire bitumineux de 1884 à 1984 (l'asphalte est un mélange de bitume et de poudre de calcaire). La zone souterraine d'exploitation couvre huit hectares. Un problème important se pose aujourd'hui concernant le devenir de ces anciennes mines : simple mise en sécurité par obstruction des accès, comblement des galeries, comme cela se fait pour de nombreuses mines, ou prise en compte comme patrimoine industriel et merveille paléontologique comme les études récentes le montrent ?

4.4 LE CIMETIÈRE DEVENU « POINT DE VUE SUR LA ROUTE »

À Malintrat, près du nouveau cimetière, depuis le sommet d'une petite butte recouverte d'une végétation de friche, les habitants viennent profiter d'une vue panoramique étrange sur la Limagne avec en fond les montagnes et en premier plan la déviation neuve qui fait éviter le bourg. Dans la pelouse, au pied d'une ruine, des iris, des pervenches et des orchis bouc. L'espace de végétation spontanée entouré des champs de grandes cultures est une chose rare.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ensemble de la Grande Limagne et de la plaine des Varennes, entre deux agglomérations dont une très grande (Thiers et Clermont-Ferrand), parsemé de petites villes en expansion, traversé par des axes de circulation importants qui les relient, est en pleine mutation. Cette mutation a commencé dans les années 1970 et s'accélère aujourd'hui (*cf. Grandes composantes de paysages : journal de phénomènes périurbains de la plaine de Limagne et des Varennes*). Elle se traduit spatialement et visuellement par des phénomènes très variés et tous azimuts qui sont décrits notamment dans l'étude paysagère *Clermont au loin, chronique périurbaine* menée par les Parcs Naturels Régionaux du Livradois-Forez et des Volcans et le pays du Grand Clermont (K. Guez, P&R Janin, A. Pernet, H. Receveur, S. Gilet, *Clermont au loin, chronique périurbaine*, Fûdo éditions, 2011).

6

LIMAGNES & TERRES DE G^DES CULTURES

02

LIMAGNE DE GANNAT ET SAINT-POURÇAIN

1. SITUATION

La Limagne de Gannat et de Saint-Pourçain, située dans le département de l'Allier, est l'ensemble de paysages qui prolonge vers le nord celui de la Grande Limagne et des plaines des Varennes (6.01). Cet espace de grandes cultures céréalières est inséré entre des zones de reliefs légers mais de natures paysagères très variées. Il s'étire en s'effilant jusqu'au Val d'Allier (8.01) dans sa limite nord, occupant l'espace en triangle délimité par la Bouble puis la confluence de la Sioule avec l'Allier. Entre cet espace de limagne et l'Allier à l'est s'insère un petit ensemble de forêts et bocages : Forêts et bocages du Val d'Allier vichyssois (5.06).

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 6. Les Limagnes et terres de grandes cultures.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 6.02 A Plaine de Gannat / 6.02 B Plaine de Brout-Vernet / 6.02 C Plateau d'Etroussat / 6.02 D Vallée de la Bouble / 6.02 E Plaine de Saint-Pourçain.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 LE POINT DE VUE DU PROMONTOIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-RADEGONDE

Un bon moyen de saisir l'ambiance et l'agencement des composantes simples de l'ensemble de paysages est de se rendre sur le site de la vieille église Sainte-Radegonde près de Cognat-Lyonne. De là, on a un point de vue panoramique sur la Limagne près de Gannat avec en fond les coteaux qui la surplombent. L'église a été construite sur une colline où se trouvait le village originel de Cognat. On peut balayer du regard la Limagne agricole plutôt plane, aux pentes douces. Elle est ponctuée de bois rares, de longs chemins visibles de loin, de zones de fermes réhabilitées en maisons d'habitation autour desquelles ont été construites des maisons récentes, de pylônes de lignes électriques et au loin, sur les coteaux, d'une éolienne isolée.

2.2 LES FOSSÉS DE LIMAGNE

La Limagne plate est traversée par des fossés rectilignes où coulent de petits cours d'eau colonisés par les roseaux qui forment une ligne de plumeaux. Bien qu'*a priori* d'un faible impact visuel, la présence de ce seul élément vertical sur la Limagne relativement dénudée prend de l'importance au point d'en faire une composante singulière de ces paysages.

2.3 LA VARIÉTÉ DES PAYSAGES BORDANT CETTE LIMAGNE

Cet espace de grandes cultures céréalières est inséré entre des zones de reliefs légers dont l'occupation principale du terrain diffère de l'une à l'autre : les coteaux de Saint-Pourçain avec leur composante viticole ; les coteaux de Gannat avec leur réseau de pelouses sèches thermophiles (dont la présence est liée à des températures atmosphériques ou édaphiques élevées au moins durant la période de végétation) ; la zone de bocages et forêts du Val d'Allier, zone d'élevage qui subit l'influence résidentielle de Vichy ; les gorges de la Bouble et de la Sioule qui offrent un rapide dépaysement. La variété des paysages bordant cet ensemble, étant donné sa petite dimension, est une particularité par rap-

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

6.02

Panorama sur la Limagne depuis la chapelle de Sainte-Radegonde

port à d'autres ensembles de Limagne et génère des changements rapides d'atmosphère selon l'endroit où l'on se trouve.

2.4 L'IMPORTANCE NATURALISTE ET PAYSAGÈRE DES COTEAUX CALCAIRES : L'EXEMPLE DU MONT LIBRE

Les coteaux calcaires du Mont Libre surplombent Gannat vers le sud-ouest. Ils font partie du réseau des sites de pelouses calcaires mis récemment en évidence par le *Conservatoire Botanique National du Massif Central* (CBNMC) et le *Conservatoire des Espaces Naturels* (CEN) : Mont Libre et coteaux des Chapelles près de Gannat et pelouses des Diagots près de Jenzat et Saulzet. Les pelouses calcaires du Mont Libre sont reliées à d'autres coteaux thermophiles à l'ouest de Gannat. L'ensemble forme un espace fragmenté favorable aux métapopulations de l'Azuré du Serpolet. Mais aujourd'hui, en raison de la dégradation des milieux et des couloirs biologiques, les connexions entre les pelouses sont compromises.

Le Mont Libre est un *Espace Naturel Sensible* du Conseil Général de l'Allier. L'accès se fait par une ancienne carrière abandonnée où l'on exploitait le calcaire, comme au Puy Clermont voisin. Après l'abandon du coteau par les arboriculteurs, les services techniques de la commune de Gannat y ont planté un bois de pins. Les habitants de Gannat y sont attachés et viennent s'y promener. Le coteau est un espace naturel de proximité très facile d'accès.

Les méthodes d'intervention des CEN sont calquées sur les principes du *Conservatoire du Littoral* qui visent à conserver les sites, en relation avec les pratiques et usages de leurs habitants, dans le but de conserver les espèces. Il faut donc s'attacher à la compréhension du contexte local. Sur le Mont Libre, le CEN Allier, n'a pas proposé une coupe radicale du bois de pins mais une dédensification progressive, de manière à en conserver le bénéfice paysager pour les habitants. Les espaces ouverts ont été remis au pâturage des moutons et des ânes selon un cahier des charges établi en collaboration entre l'éleveur et le CEN.

2.5 TROIS SORTES DE POINTS DE REPÈRES DE L'ENSEMBLE DE PAYSAGES

- Une éolienne privée a été installée sur une butte thermophile au-dessus du bourg de Jenzat. Elle a été construite avant que les politiques sur le développement éolien ne soient mises en place. Les éoliennes solitaires sont très rares et ont un autre statut paysager que les « parcs éoliens » qui voient le jour aujourd'hui. D'une certaine manière, loin de l'écrasement visuel des champs d'éoliennes actuels, elles s'insèrent, dans le *système de repères* des territoires, au même titre sans doute qu'une croix posée à découvert sur une pente visible de loin ou qu'une église comme Sainte-Radegonde à découvert sur une butte.
- Le panache de fumée permanent provenant de la zone d'activité des Bouillots (Bayet), dû à l'unité d'incinération du SICTOM et de l'usine d'équarrissage, est un élément visuel fort du paysage local. Ce panache, visible de loin même de nuit du fait de l'éclairage abondant du site, est un repère local (notamment en fonction de l'orientation des vents).
- La nouvelle centrale de production électrique (centrale à cycle combiné de Bayet) constitue un élément marquant du fait de son implantation sur un territoire plat et de l'intensité de son éclairage nocturne (*cf. ci-dessous : CCG - Cycle de Gaz Combiné*).

2.6 L'IMPORTANCE DE LA COMPOSANTE ÉNERGÉTIQUE

Les espaces agricoles de l'ensemble de paysages sont traversés d'un réseau d'acheminement de l'électricité d'un dimensionnement qui ne laisse pas indifférent. Ses pylônes peuvent être considérés comme des motifs paysagers de cette Limagne (cf. ci-dessous : *motifs paysagers*). L'éolienne solitaire de Jenzat, cas rare parmi

Coteaux viticoles de Saint-Pourçain

les formes d'aménagement de l'énergie, prend une dimension plus marquante du fait de la présence très perceptible de ce réseau. Mais c'est la présence du relais de Bayet posé sur la plaine et très visible, augmentée récemment de celle de l'imposante centrale « high-tech » 3CB (Centrale à Cycle Combiné de Bayet), qui fait comprendre à quel point ces dispositifs sont les signes évidents d'un paysage qui évolue vers un *agencement paysager agro-énergétique*.

2.7 CCG (CYCLE COMBINÉ GAZ)

À côté du poste électrique relais de Bayet, le long de la route départementale 2009, près de Saint-Pourçain-sur-Sioule, une centrale de production électrique d'un genre nouveau a été construite : une centrale à Cycle Combiné Gaz (CCG). La technologie du cycle combiné au gaz naturel associe deux turbines (à gaz et à vapeur) pour produire de l'électricité. L'usine est présentée comme offrant une haute performance énergétique et environnementale. Elle s'inscrit dans une logique de modernisation du parc de production électrique du pays. Les grands éléments techniques de l'usine ont été amenés par voie fluviale jusqu'à Digoin et par transport routier jusqu'au site en convoi exceptionnel. La route a été réaménagée. Depuis la route toute neuve et élargie, en premier plan, il y a l'espace agricole. En deuxième plan, le relais électrique avec ses grands pylônes métalliques. En troisième plan, la nouvelle usine avec ses tours similaires à des bâtiments agro-industriels. Au passage devant le relais, une ferme s'interpose entre les champs et les installations de production et d'acheminement électriques.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES FOSSÉS DE LIMAGNE

Issues des travaux de drainage, les fossés linéaires appelés localement *rases*, colonisées par les roseaux, sont des éléments d'accueil rares et très importants pour le vivant en Limagne (faune et flore). Le linéaire de rases traversant la Limagne, est un motif paysager particulièrement apparemment en saison hivernale. Leur présence est relativisée durant les autres saisons, dans la mesure où elles sont en grande partie cachées par les cultures *(cf. Grandes composantes des paysages : les fossés de Limagne)*.

3.2 LES PYLÔNES D'ACHEMINEMENT ÉLECTRIQUE DANS LES CHAMPS DE CÉRÉALES

Il est rare que les pylônes puissent être considérés comme des motifs de paysage en Auvergne. Mais, étant donné d'une part l'étroitesse de l'ensemble paysager que constitue cette Limagne prise entre de légers reliefs, et d'autre part la densité des lignes qui se rejoignent au poste relais très apparent de Bayet, ils constituent des éléments visuels très prégnants et récurrents au point de pouvoir être considérés, comme dans les plaines céréalières de la Beauce, comme des motifs singuliers du paysage agricole.

Les fossés humides de la Limagne

6.02

Éolienne privée au-dessus du bourg de Jenzat

ENS du Mont Libre

La centrale à cycle combiné gaz

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 VILLAGE DE CHARROUX

Le village de Charroux est un village à la structure médiévale, à l'habitat groupé relativement rare dans l'Allier. Construit sur un relief, on y domine la plaine alentour. La production de moutarde que l'on y fait est célèbre. La présence des arbres fruitiers dans le village et dans les terres alentours (noyers, noisetiers...), les places et les plantations d'arbres alignés le long des routes qui y mènent en font un exemple d'aménagement de petit bourg de qualité. Il a été classé parmi les *Plus beaux villages de France* (Cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier*, DIREN Auvergne, décembre 2005).

4.2 POINT DE VUE PANORAMIQUE DE L'ÉGLISE SAINTE-RADEGONDE

L'église Sainte-Radegonde a une position dominante sur la Limagne. Son esplanade et son accessibilité au bord de la route principale reliant Vichy à Gannat en fait l'un des points de vue panoramique les plus célèbres de cet ensemble *(cf. Grandes composantes des paysages : le point de vue du promontoire de l'église Sainte-Radegonde).*

4.3 LES CIMETIÈRES COMME MILIEUX À PLANTES RARES : EXEMPLE DU CIMETIÈRE DE L'ÉGLISE SAINTE-RADEGONDE

Quand on est botaniste ou naturaliste, il faut toujours jeter un coup d'oeil entre les murs des anciens cimetières. Dans celui de Sainte-Radegonde, les botanistes du *Conservatoire Botanique du Massif-Central* (CBNMC) ont recensé une espèce de Gagée qui y a trouvé à la fois un refuge et les conditions nécessaires à son développement. Les cimetières ne sont pas traités au «round-up» et le substrat est plutôt composé de sables et de cailloux. La plante est rare et protégée au niveau national.

4.4 LE SITE DE LA CENTRALE DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE À CYCLE COMBINÉ GAZ À BAYET PRÈS DE SAINT-POURÇAIN

L'expérience que procure la présence en rase campagne d'une telle usine à haute technologie produisant de l'énergie s'apparente à celle que procure une centrale nucléaire, toute proportion gardée *(cf. Grandes composantes des paysages : CCG - Cycle Combiné Gaz).*

4.5 LE PANORAMA DEPUIS LE MONT LIBRE AU-DESSUS DE GANNAT

La montée sur les pelouses calcaires du Mont-Libre ouvre une vue panoramique en surplomb sur Gannat et sa campagne. On y perçoit la présence du système des buttes thermophiles auquel le Mont Libre appartient *(cf. Grandes composantes des paysages : l'importance naturaliste des coteaux calcaires...).*

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'IMPORTANCE GRANDISSANTE DE LA COMPOSANTE ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉVOLUTION VERS UN «AGENCEMENT PAYSAGER AGRO-ÉNERGÉTIQUE»

La présence de nouvelles infrastructures contemporaines de production énergétique comme la centrale CGC et son caractère d'infrastructure de pointe en la matière donne une tonalité nouvelle à l'ensemble de paysage *(cf. Grandes composantes des paysages).*

L'ÉVOLUTION DU SECTEUR SUD DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

Ce secteur est en cours d'industrialisation et d'occupation commerciale déjà très marquante.

6

LIMAGNES & TERRES DE GDES CULTURES

03

BILLOMOIS-COMTÉ

« Lucien Gachon nous expliquait le canton de Billom : une Limagne encore, que commandent les volcans à forteresse de Montmorin et de Mauzin. Mais une Limagne moins isolée, qui n'est séparée de la grande Limagne, au couchant que par les deux Turluron, et au nord que par le montagne de Courcour. Un vestibule où la terre noire se marie à la rousse terre calcaire. Chaux, tuiles, et vins, la montagne livradoise venait demander tout cela à Billom. Ici le bâtiment étroit, vu le peu de bétail, au rez-de-chaussée servant de cuvage, au toit en auvent sous lequel sécheront les haricots, est bien celui qu'il faut à des vignerons cultivateurs de légumes. »

Henri POURRAT, En Auvergne, Éditions Arthaud, 1966

1. SITUATION

Le Billomois-Comté (département du Puy-de-Dôme) est le début du relief du Livradois. Il fait partie de la série dégressive d'ensembles de paysages qui va, du sud vers le nord, des plateaux du Haut-Livradois à la plaine de Limagne en passant par l'étage du Bas-Livradois et du Billomois-Comté. Les limites de l'ensemble sont relativement floues. Elles se superposent assez facilement à celles des ensembles voisins comme celui des Défilés du Val-d'Allier (9.01) et celui du Bas-Livradois (4.04) notamment dans sa partie sud. Il faut donc, pour avoir un aperçu complet de l'ensemble, lire aussi les descriptions de ces deux derniers ensembles de paysages.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 6. Les Limagnes et terres de grandes cultures.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 6.03 A Bassin de Vic-le-Comte / 6.03 B Buttes de Saint-Julien / 6.03 C Forêts de la Comté / 6.03 D Limagne de Lignat et de Billom / 6.03 E Buttes d'Orteil / 6.03 F Buttes de Ravel et de la Mure.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 LA « LIMAGNE DES BUTTES », UN SYSTÈME DE POINTS DE VUE - POINTS DE MIRE

Près de Billom, au moment où l'on passe de la Limagne à la « Limagne des buttes », la terre change de couleur. Le Billomois est un espace de Limagne singulier. À vingt-cinq kilomètres à l'est de Clermont-Ferrand, la ville de Billom est située au centre d'un paysage ouvert sur la Limagne, mais encore mouvementé par de nombreuses buttes volcaniques qui se rattachent à la Comté, hérissées de ruines féodales (Grand Turluron, Busséol, Coppel, Montmorin, Mauzun), ou portant des oratoires (Petit Turluron, Notre-Dame de la Roche).
La densité de points de vue élevés (les buttes) dans cet ensemble de paysages génère une sorte de « dispositif de vision » particulier où chaque point haut est à la fois un point de vue vers d'autres points hauts et un point de mire depuis les autres points hauts, qui s'apparente (bien que sur un registre différent) à celui du bassin du Puy-en-Velay (*cf. tableau de l'ensemble paysager 7.01 - Bassin du Puy*). À la différence notoire qu'il ne s'agit pas ici d'un

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

6.03

Les deux Turlurons

Le Billomois depuis les contreforts du Bas-Livradois

Plantation récente de vignes à proximité de Pérignat-sur-Allier

territoire urbain mais d'un espace essentiellement agricole.

2.2 LA DIVERSITÉ DES CULTURES : LÉGUMES, CÉRÉALES ET FRUITIERS

Des champs d'ail et d'oignon côtoient des espaces de céréales, auxquels succèdent des vignes et des vergers. L'ensemble est parsemé d'alignements partiels de noyers qui se font de plus en plus rares en bordure des champs. Des cultures de noisetiers et de noyers ont été plantées par endroit, par exemple dans les pentes près de Busséol à proximité du Val-d'Allier. Les noix sont souvent des compléments pour les producteurs d'ail et d'oignon à la ferme. Du côté de Saint-Babel, un verger de pommiers sert d'entrée de village. La présence des fruitiers prend des formes qui peuvent être très disparates.

2.3 LES CHAMPS COMPLANTÉS DU BILLOMOIS ET LA DISPARITION DES ARBRES : LE NOYER

Par le passé, l'apparence du Billomois était largement dépendante de la présence importante des noyers, plantés en bord de champs et de chemins. La Limagne ressemblait alors à un « grand bois clair ». Cela, associé aux ondulations du relief et des buttes, avait tendance à susciter un rapprochement entre les paysages du billomois et ceux de la Toscane. Le 20e siècle a vu la disparition progressive des noyers dans le paysage. À l'occasion des remembrements, on a abattu les arbres qui longeaient les champs. Autrefois, le noyer était considéré comme un bois noble et un arbre utile (huiles, noix...). Au moment d'un grand mariage, on avait coutume d'abattre un noyer pour en tirer un bénéfice qui servait à régler des frais. Les noyers étaient des réserves d'argent, des sortes de tirelires.

2.4 LES SIGNES DE PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE CLERMONT-FERRAND : LA RECONVERSION DES VIGNES VERS LA MÉCANISATION

Au bord des routes, on peut voir des champs de vignes reconvertis pour une adaptation à une exploitation mécanisée : un rang sur deux a été retiré, les espaces centraux ont été engazonnés, des piquets en aluminium sont utilisés

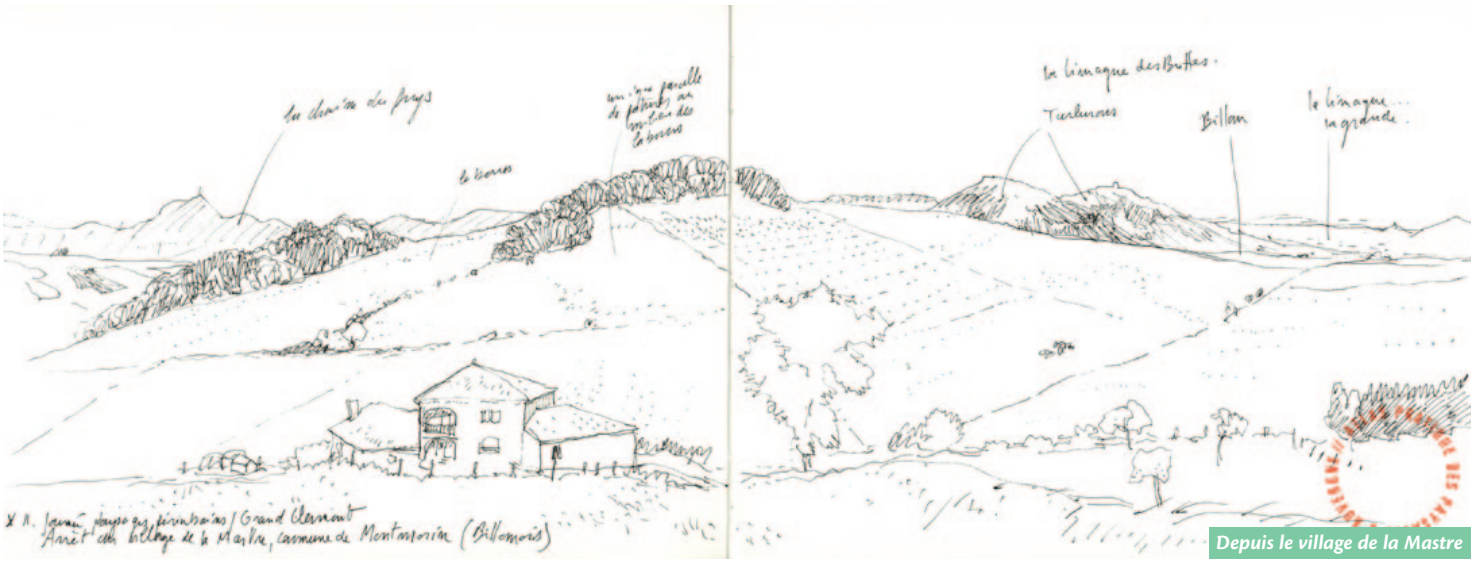

Depuis le village de la Mastre

pour tutorer les ceps. L'apparence des champs de vignes « se rationalise ». Une des menaces actuelles, conséquence directe du développement de l'urbanisation dans le territoire du Grand-Clermont, est que le prix de la terre des coteaux, de faible valeur agronomique, augmente trop sous la pression immobilière. Cela rend la transmission inter-générationnelle de plus en plus problématique, voire impossible. D'où un risque pour l'agriculture périurbaine future, et notamment l'activité viticole, de voir disparaître une forme de savoirs et de savoir-faire liés au sens du terroir et de l'eau.

2.5 LE MASSIF FORESTIER DE LA COMTÉ

La forêt de la Comté est une forêt ancienne de chênes, de charmes, de tilleuls... Dans les années 60, avec le déclin de l'utilisation locale du bois pour le chauffage et sous la pression du Fonds Forestier National (F.F.N.), des enrésinements important ont eu lieu, notamment dans les forêts publiques (300 ha de plantations résineuses).
Cette forêt a une très longue histoire. Au 17e siècle, elle était considérée comme l'une des plus belles forêts de France. C'est un vestige historique progressivement grignoté par l'expansion du territoire agricole. Au-delà de sa qualité naturelle actuelle en terme de faune et de flore (habitats Natura 2000, ZNIEFF), c'est aussi le massif volcanique le plus ancien d'Auvergne. Une mission naturaliste a eu lieu entre 2008 et 2010 avec le célèbre « radeau des cimes » pour inventorier la flore et la faune, du sol de la forêt à la canopée.
Une partie de la forêt a été acquise par le *Conseil Général du Puy-de-Dôme* en 2000 (moins de six cents hectares pour une superficie totale du massif forestier de 1500 hectares), qui en a fait un Espace Naturel Sensible (ENS). Un ENS est un site « naturel, menacé, rendu vulnérable par des perspectives d'urbanisation, de développement économique, par des risques de pollution, voire par une fréquentation touristique importante ou, au contraire, fragilisé par une absence d'entretien, un état d'abandon ». Il fait à ce titre l'objet d'une gestion particulière de préservation. Un comité de pilotage a été mis en place entre 2001 et 2003 pour définir des modalités de gestion et d'accueil du public en concertation entre autres avec les élus des communes concernées et l'Office National des Forêts (*ONF*). De 2003 à 2005, six aires de stationnement ont été aménagées, la maison forestière a été réhabilitée en « poste de gardiennage », un arboretum des essences locales et une mare à vocation pédagogique ont été créés, trois chemins de découverte pédagogique et une structure d'accueil du public ont vu le jour, etc.
La protection et la gestion de l'ENS s'accompagnent d'une communication très importante du Conseil Général et des offices de tourisme sur ces espaces.

2.6 LE SYSTÈME DES BUTTES QUI BORDENT LE VAL-D'ALLIER

L'ensemble de paysages du Billomois-Comté borde celui des Défilés de l'Allier à l'Ouest et partage avec lui une partie du système de buttes et petits puys qui surplombent le val d'Allier de plus ou moins près, presque toujours associés à une installation humaine (par exemple Buron, les buttes de la communes de Saint-Babel, Busséol, le Puy de Saint Romain...) *(cf. Ensemble de paysages des Défilés du Val-d'Allier (9.01) : Grandes composantes des paysages, le système de buttes et de points hauts associés à des villages).*

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ALIGNEMENTS DE NOYERS OU CE QU'IL EN RESTE

Vestiges du passé, les noyers plantés dans les cultures en bordure des champs, quand ils ont été préservés, rappellent une « ambiance en voie de disparition » du Billomois : celle qui permettait un rapprochement paysager avec la Toscane italienne (*cf. Grandes composantes des paysages : les champs complantés du billomois et la disparition des arbres, le noyer*).

3.2 LES ESPACES DE FRUITIERS VARIÉS

La récurrence des fruitiers sous des formes diverses doit être considérée comme un motif paysager propre à cet ensemble : plantations de noisetiers et vergers de pommiers, alignements de noyers, vignes... La culture du fruitier se retrouve jusque dans les jardins individuels... (*cf. Grandes composantes des paysages : la diversité des cultures, légumes, céréales et fruitiers...*)

6.03

3.3 LES BUTTES, SURMONTÉES OU NON DE CHÂTEAUX OU DE TOURS...

Cet ensemble de paysages de grandes cultures est parsemé de petits reliefs qui constituent un motif de paysages (*cf. Grandes composantes des paysages : la Limagne des buttes*).

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES VUES PANORAMIQUES DEPUIS LES NOMBREUX POINTS HAUTS, NOTAMMENT SUR LA VALLÉE DE L'ALLIER ET LA LIMAGNE

La présence de multiples points hauts génère la possibilité permanente d'une vue panoramique sur les ensembles de paysages adjacents.

4.2 L'EXPÉRIENCE DES SILHOUETTES DES ÉDIFICES CONSTRUITS SUR LES POINTS HAUTS

Inversement, ces multiples points hauts, surmontés pour beaucoup de constructions anciennes, génèrent une expérience récurrente de découpage de silhouettes en fonction de la lumière du jour.

4.3 LE CENTRE ANCIEN DE BILLOM

L'ensemble urbain de Billom reflète ses heures de gloire du Moyen Âge à l'époque où y fut installée une université (Cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

Le Bois de la Comté

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA DISPARITION QUASI-ACHEVÉE DE LA TRAME DE NOYERS ET LE CHANGEMENT ASSEZ RADICAL D'APPARENCE DU BILLOMOIS

(*cf. Grandes composantes des paysages : les champs complantés du Billomois et la disparition des arbres, le noyer*)

LA TRANSFORMATION DES MODES DE CULTURE LIÉE AUX MODIFICATIONS DU FONCIER SOUS LA PRESSION DE L'AGGLOMÉRATION DE CLERMONT-FERRAND

L'augmentation du prix du foncier agricole sous la pression des développements périurbains du Grand Clermont pourrait avoir pour conséquence une difficulté de transmission des modes culturaux actuels.

(*cf. Grandes composantes des paysages : les signes de proximité de l'agglomération de Clermont-Ferrand*)

LA FRÉQUENTATION NOUVELLE DE LA FORÊT DE LA COMTÉ

La forêt de la Comté devient une destination de tourisme-nature récente sous l'impulsion du Conseil Général qui en a acquis une partie en l'an 2000 (Espace Naturel Sensible).

(*cf. Grandes composantes des paysages : le massif forestier de la Comté*)

6

LIMAGNES & TERRES DE G^DES CULTURES

04

FORTERRE

1. SITUATION

Situé dans le département de l'Allier entre le Val d'Allier (8.01) à l'ouest et la Vallée de la Besbre (9.11) à l'est, cet ensemble de paysages forme du sud au nord, une petite succession de paliers d'altitude, de morphologies différentes en descendant des Bois Noirs et Montagne bourbonnaise (2.01) vers la Sologne bourbonnaise (5.04). L'ensemble du territoire, quoique peu homogène, présente des caractéristiques communes. La région traditionnellement appelée Forterre n'en représente qu'une partie, mais étend son influence sur tout l'ensemble de paysages. Elle est appelée ainsi pour la qualité de ses terres fertiles favorables aux grandes cultures.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 6. Les Limagnes et terres de grandes cultures.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 6.04 A Coteau de Billy / 6.04 B Plateau de Montaigu-le-Blin / 6.04 C Plateau de Saint Gérand-le-Puy.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UN TERRITOIRE DE TRANSIT ENTRE DEUX VALLÉES

Cet ensemble constitué d'un plateau fertile draine une quantité importante d'axes de liaison entre les deux vallées qui l'encadrent, celle de de l'Allier et celle de la Besbre (entre Varenne-sur-Allier et Saint-Germain-des-Fossés à l'ouest et Lapalisse à l'est). Les principaux axes routiers et la voie ferrée reliant la vallée de la Besbre à celle de l'Allier ont profité d'un large couloir à l'est de Saint-Germain-des-Fossés pour traverser le plateau.

2.2 LE BON POTENTIEL AGRONOMIQUE DES TERRES A FAIT LA RÉPUTATION DE CETTE RÉGION

L'absence de relief sur une vaste surface permet à l'agriculture d'être le principal gestionnaire de l'espace de la Forterre. Une grande partie est occupée par de grandes cultures en champs ouverts. Les pentes, en général très douces, sont mécanisables. En raison de la nature des sols (sables et argiles du Bourbonnais) que l'on retrouve dans la Sologne bourbonnaise plus au nord, le mode d'exploitation agricole reste encore très lié à l'élevage sur une partie du territoire. Exploitées en prairies (fauche et pâturage), de grandes parcelles sont entrecoupées d'une trame bocagère très lâche et incomplète. Les zones d'herbage restent encore présentes. Concentrées dans le fond des vallons humides, elles occupent les espaces intermédiaires en périphérie du plateau, principalement sur les pentes accentuées des coteaux.

2.3 UN CONTRASTE FORT AVEC LA MONTAGNE BOURBONNAISE

L'absence de reliefs prononcés et d'éléments structurants majeurs sont les principales caractéristiques de cet ensemble de paysages. Il contraste en ce sens fortement avec les reliefs de la Montagne bourbonnaise qui le dominent.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

6.04

2.4 L'IMPORTANCE TRANQUILLE DE L'EAU SUR LE PLATEAU

Le plateau s'incline insensiblement au sud-ouest, et oblige les cours d'eau à se frayer un chemin dans les formations calcaires à l'ouest pour se jeter dans l'Allier. Recouvert de sables et d'argiles du Bourbonnais, il présente des sols souvent battants. Le réseau hydrographique très dense sur l'ensemble du plateau s'écoule lentement et de façon très diffuse. Les ruisseaux sinueux s'encaissent peu et sont ponctués de nombreux étangs.

2.5 UN RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE PLUS SPECTACULAIRE À L'OUEST VERS LE VAL D'ALLIER

À l'ouest, le paysage est marqué par une forte érosion fluviatile. De nombreux cours d'eau sinueux (par exemple le ruisseau du Valençon, le ruisseau de Charnay, le ruisseau du Moulin Verne...) ont tailladé de part et d'autre le plateau pour se jeter dans l'Allier. Les vallées larges et très ouvertes adoptent un profil dissymétrique à fond plat. Les pentes accusées en partie convexe contrastent avec la morphologie générale du paysage. Les revers de ce plateau encadrent de façon irrégulière la vallée de l'Allier. Érodés et échancrés, ils restent très lisibles dans le paysage.

2.6 LA VÉGÉTATION ARBORÉE, DE PAR SA RARETÉ SUR L'ENSEMBLE DU PLATEAU, JOUE UN RÔLE IMPORTANT ET MARQUANT

Elle se présente sous différentes formes :

- cordon végétal qui borde les ruisseaux, constitué de nombreuses essences d'arbustes et d'arbres qui dessinent une silhouette linéaire très marquée et très découpée ;
- de petites masses boisées tapissent les fortes pentes et le sommet des buttes ;
- quelques forêts tapissent les rebords du plateau face à la Besbre ;
- arbres isolés qui ponctuent le paysage...

N7 entre la vallée de l'Allier et la vallée de la Besbre

Ferme agricole du Forterre

Terres agricoles du Forterre

Petit affluent du ruisseau de Redan se jetant dans l'Allier

Rare sujet arboré

Plantation et constructions récentes entre Créchy et Langy

3. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

3.1 LA PLACE ARBORÉE DE MONTAIGU-LE-BLIN

cf. fiche bilan du site protégé de Montaigu-le-Blin par la DREAL Auvergne
L'un des plus beaux exemples auvergnat de places arborée (ancien foirail).

3.2 LES NOMBREUX CHÂTEAUX

De nombreux châteaux attestent de l'importance de la Forterre au cours de l'histoire :

- Château de Puy-Fol,
- Château de Rax,
- Château de Gondailly,
- Château de Beaumont,
- Château de Beaupoirier (Le Breuil),
- Château de Périgny,
- Château de la Chapelle et son allée bordée d'arbres.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES ÉTANGS ET LE PETIT PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

Il y avait beaucoup plus d'étangs dans le passé sur le plateau de la Forterre. De nombreuses terres marécageuses ont dû être asséchées pour être mises en culture. Le long des multiples cours d'eau qui jalonnent la Forterre, les étangs en série et les moulins témoignent de l'importance qu'ont jouées les diverses formes de présence de l'eau par le passé.

6

05

LIMAGNES & TERRES DE G^DES CULTURES

LIMAGNES DU BRIVADOIS

« Benigna Brivas, Brioude-la-douce, comme l'appelle Sidoine Apollinaire, est admirablement située sur un entablement dominant le vaste bassin où l'allier s'élargit et se repose après les nombreuses convulsions qui ont marqué sa course. La campagne est riche et riante. Au printemps surtout, lors de la floraison des pêchers et des pommiers, le paysage est ravissant. En toutes saisons, le décor est ample, d'une beauté à la fois sévère et simple. L'horizon est barré par les monts du Livradois qui se déploient « telle une draperie contrastant avec les formes plus rudes des monts volcaniques d'où descendent les couzes ». De la terrasse de l'Hôtel de Ville, par une belle matinée d'été, la vue est incomparable. »

Georges et Pierre PAUL, Le Pays de Velay et Le Brivadois, éd. U.S.H.A, Aurillac

1. SITUATION

Les Limagnes du Brivadois (départements de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme) correspondent aux premières plaines de la vallée de l'Allier, au sens géographique du terme. En Auvergne, elles prennent le nom de *Limagnes* comme l'ensemble du système de « *Limagnes* » qui se déploie sur plus de cent kilomètres du nord au sud de la région le long de la basse vallée de la rivière Allier. Celles du Brivadois correspondent aux vastes étendues de terres planes exploitées en grandes cultures céréalières et parfois en terres d'élevage organisées sur deux ou trois terrasses alluviales autour de la ville de Brioude jusqu'à Issoire. Ces plaines se définissent au sein d'un système, en opposition à ce qui les borde : à l'est, les Pays coupés du Livradois et le Bas-Livradois et à l'ouest, les contreforts de la Margeride et les Pays coupés des Volcans.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 6. Les Limagnes et terres de grandes cultures.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 6.05 A Limagne de Brioude / 6.05 B Val de Senouire / 6.05 C Bassin de Paulhaguet / 6.05 D Bassin minier de Brassac et Sainte-Florine / 6.05 E Plaine du Lembron / 6.05 F Plaine du Broc et d'Issoire / 6.05 G Plaine des Pradeaux.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UN SYSTÈME DE TERRASSES DE GRANDES CULTURES

Les Limagnes du Brivadois sont des plaines à vocation de grandes cultures, dont le relief est loin d'être insignifiant. Elles s'étagent ainsi sur deux ou trois paliers, que l'Allier a progressivement

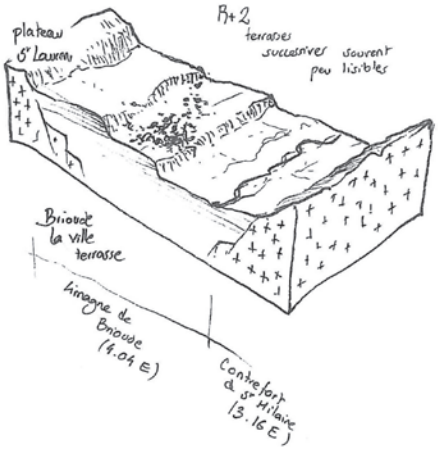

6.05

Buttes témoins des Limagnes depuis Beaumont

creusés. La déviation de la RN102, au-dessus de Cohade, révèle ces gradins successifs, tout comme le font les implantations anciennes de l'habitat au bord de ces terrasses en surplomb de la Limagne : c'est le cas de la ville de Brioude ou du bourg de Lamothe qui se font face, implantés de chaque côté de la plaine.

2.2 LES BUTTES TÉMOINS

Les Limagnes sont parsemées de buttes volcaniques, pitons émoussés, ou tables plates. Des dizaines de petites collines sont surmontées de villages perchés, d'un château, d'une ruine ou d'une antenne. Sur les flancs de chaque butte, selon l'exposition et l'altitude, on retrouve des prairies et des forêts au nord et des pelouses sèches au profil méditerranéen au sud, entremêlées d'anciennes vignes et de quelques vergers de fruitiers. La plupart de ces buttes témoins tendent aujourd'hui à s'enfricher. On y décèle différentes strates sédimentaires, dont de belles terres rouges longtemps exploitées pour de la tuile et de la brique. Cette pratique se lit encore aujourd'hui dans l'architecture locale où l'on retrouve parfois l'association du pisé et de la brique. L'importante carrière d'argile rouge de Vergongheon et ses fours à tuiles traduisent l'histoire de cette relation au sous-sol.

2.3 L'AXE DE L'ALLIER

Si l'implantation historique des bourgs et villes s'est faite autour et en fonction de l'Allier et de sa plaine, le développement du 20e siècle tend à isoler la rivière à l'intérieur d'un « fuseau » de divagation relativement étroit, abandonné à la végétation naturelle de milieux humides et inondables (ripisylves, prairies humides, boires abandonnées...). La forme allongée sur un axe nord-sud d'une trentaine de kilomètres de long sur moins d'un kilomètre de large que les naturalistes ont porté au site Natura 2000 du Val d'Allier est symptomatique d'un changement d'intérêt envers la rivière en un siècle. Les réseaux de transports divers qui se sont développés dans la Limagne ont contribué à une certaine séparation entre l'Allier et la vie des habitants du territoire, voire même à une forme de disparition. Lignes de trains, autoroute, routes principales... ont été construites selon l'axe nord-sud, le plus souvent à l'écart de la rivière. À tel point qu'on peut aujourd'hui traverser la Limagne de Brioude sans s'apercevoir qu'il y a une rivière. Celle-ci a été progressivement mise à distance par les activités humaines durant le 20e siècle.

2.4 LES BASSINS MINIERS

On trouve dans le bassin minier de Brassac-les-Mines / Sainte Florine les marques d'un paysage industriel parfois sous forme de vestiges. Le terme de « bassin » est très utilisé par les habitants locaux. Même si l'exploitation minière s'est arrêtée dans les années 1975, un sentiment d'appartenance au bassin minier

Jardin potager le long de la voie ferrée à Arvant

L'Allier à Lamothe

semble encore très fort. Un musée de la mine existe à Charbonnier. Un ensemble divers de vestiges témoigne plus ou moins clairement du passé minier de la Limagne du Brivadois : terrils et anciens carreaux de mines recolonisés par la végétation spontanée aux abords de la zone urbaine de Brassac-les-Mines et Sainte-Florine, chevalets et « corons » (cités de mineurs), importance ferroviaire du bourg d'Arvant et de ses quartiers de cheminots...

2.5 ARVANT, UN EXEMPLE DE BOURG RÉSULTANT D'UNE ACTIVITÉ FERROVIAIRE

Arvant est une intersection ferroviaire où se rejoignent le « Cévenol » et « l'Aubrac », trains reliant respectivement Clermont-Ferrand à Marseille et Clermont-Ferrand à Béziers. Grâce à la voie ferrée, le bourg est devenu un site géographiquement stratégique, traversé de plus par la RN102 qui mène à l'autoroute proche. Le village s'est donc naturellement développé autour de la voie ferrée et notamment de la gare.

L'activité ferroviaire est encore relativement importante aujourd'hui. Toute la vie du village s'est organisée autour de cette activité et s'est construite à proximité des voies et de la route nationale. Par exemple, au sud de la voie ferrée, on avait construit un quartier d'habitat collectif pour les cheminots. Le frêt étant aujourd'hui moins important et la cadence du passage des trains de voyageurs réduite, les cheminots ne logent plus sur place et les logements sont devenus des immeubles collectifs sociaux. Quelques jardins sont encore utilisés et d'autres sont à l'abandon. Sur ces mêmes parcelles, un nouveau lotissement est prévu. L'évolution et les transformations du village d'Arvant font penser à l'histoire récente d'autres villages du frêt comme Saint-Georges-d'Aurac, Neussargues ou Saint-Germain-des-Fossés où les hôtels, les restaurants et les hangars sont aujourd'hui pour la plupart à l'abandon. À Arvant, la déviation de la route nationale risque de modifier de nouveau l'organisation et la vie du bourg. C'est un exemple de bourg dont l'histoire a directement été induite par l'histoire des infrastructures de transports.

2.6 LA DIMENSION DE « PAYSAGE INDUSTRIEL » DES LIMAGNES DU BRIVADOIS

Sur le territoire des Limagnes du Brivadois, les vestiges d'une exploitation intensive ancienne des ressources du milieu se juxtaposent avec des formes actuelles d'exploitation intensive. Les activités ou formes d'aménagement qui y occupent la plus grande partie du territoire relèvent soit d'un degré élevé de pression exercé par l'homme sur le milieu (agriculture intensive, sablières, sites industriels et miniers, exploitation de l'eau avec les stations de pompage le long de l'Allier...), soit d'un grand détachement vis-à-vis de ce milieu (grandes infrastructures de communication : voies ferroviaires ; autoroutes ; routes principales ; extensions des grandes villes commerciales et industrielles comme Issoire, Brioude, Sainte-Florine/Brassac...). Il se dégage, sur les Limagnes, une atmosphère industrielle implicite généralisée qui renvoie les vestiges de l'activité minière abandonnée au rang du banal.

2.7 UN « PAYS DE JARDINIERS »

Les Limagnes du Brivadois sont « un pays de jardiniers ». De leur histoire plus ou moins récente a résulté une présence importante et variée de formes de jardins potagers. Ils sont encore largement cultivés aujourd'hui.

Jardins de cheminots

À Arvant, des logements ont été construits à l'origine pour loger les cheminots de la plateforme ferroviaire. Le quartier se compose de quatre immeubles de quatre étages et d'une couronne de jardins ouvriers au pied. Cette organisation témoigne d'une vie ouvrière particulière qui permettait à chacun des cheminots de vivre sur leur lieu de travail et de cultiver leur jardin.

6.05

Quartier minier des «enfants de la Leuge» à Sainte-Florine

Logements des «cheminots» à Arvant

Plaine de Vézézoux

Quartiers d'ouvriers dans le bassin minier
À Arrest, dans le bassin minier, la rue des enfants de la Leuge demeure un témoignage intéressant de forme urbaine construite sur le mode de l'habitat ouvrier. La rivière sépare les groupes de maisons mitoyennes d'un ensemble de jardins potagers. Ses rives, bien qu'abruptes, font partie d'un espace public. Les robiniers taillés en boule, les haies de troènes... participent de cette relation entre la rue et la rivière.

La «couronne» potagère de Brioude
À Brioude, la couronne de jardins potagers témoigne d'une organisation ancienne de la ville où les jardins alimentaient les habitants de la ville et faisaient partie à part entière du système «urbain».

Verger au bord de l'Allier
À l'embouchure de chaque petite vallée affluente et dans le Val d'Allier des Limagnes du Brivadois, l'irrigation naturelle entretient encore un chapelet de quelques prés-vergers chargés de pommiers. On retrouve aussi des traces de noix, de pêches et d'amandes rappelant la vieille époque paysanne et sa polyculture vivrière.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 PIGEONNIER ISOLÉ

On rencontre dans cette partie du territoire auvergnat de nombreux pigeonniers isolés au milieu des champs. Leur présence nous rappelle que les villageois avaient une économie complexe visant à l'autonomie dans laquelle le pigeon prenait une place importante (viande, œufs, fientes...).

3.2 LES TONNES DE VIGNE

Petite construction placée au milieu des vignes, la tonne servait essentiellement à l'entrepôt du matériel nécessaire au paysan vigneron, qui pouvait y passait la nuit. La présence de ces édicules est souvent due à la distance parfois très importante qui séparait les terres du village. Celles qui se trouvent à proximité des groupements bâtis sont utilisées comme abris de jardin. Les beaux jours venus, certaines jouaient le rôle de résidence secondaire.

Vignoble à Salzuit

Très répandues sur les coteaux de la Ribeyre, on retrouve des tonnes tout le long de la vallée de l'Allier où la culture de la vigne était possible. Les rebords de la Limagne de Brioude en sont clairsemés. L'architecture de ces édifices reprend les techniques et matériaux des maisons du pays. De la même manière, ils reçoivent parfois un traitement particulier avec une toiture à quatre pans, des génoises, des encadrements, un enduit, des peintures murales comme signe de distinction sociale.

3.3 LES ALIGNEMENTS D'ARBRES LE LONG DES ROUTES DE PLAINE

Dans la plaine on retrouve de nombreux alignements d'arbres le long des routes principales. On pense aux platanes de Lamothe et de Brioude mais aussi aux frênes et aux hêtres dans le bassin de Paulhaguet. Longtemps délaissés par les gestionnaires locaux (parfois même coupés), de nouveaux alignements d'arbres recommencent à être plantés aujourd'hui.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 DES VOIES MYTHIQUES PRESQUE ABANDONNÉES

L'ancienne voie ferrée Paris-Nîmes traverse la première terrasse de Brioude. Une autre voie, l'ancien axe Brioude / St Flour, est désaffectée aujourd'hui et utilisée en partie comme chemin. Les Limagnes ont longtemps été traversées par des voies ferrées mythiques comme le Paris-Nîmes (le Cévénol) et le Paris-Béziers (l'Aubrac) qui acheminaient une horde de voyageurs et de vacanciers au bord de la mer alors que les grands axes routiers n'existaient pas. On retrouve dans les archives des posters promotionnels de la compagnie du *Réseau Ferré de France* représentant les paysages traversés par le train. Le trajet était à l'époque perçu comme une étape du voyage, un moyen de découverte. Alors que le réseau de chemins de fer était important sur ce territoire, aujourd'hui, les cadences ont considérablement diminué.

4.2 LA CARRIÈRE DE VERGONGHEON

Le village de Vergongheon est accolé au hameau d'Arvant. Il est d'ailleurs un village plus conséquent avec un centre facilement identifiable construit autour de son église. La particularité de ce village tient dans la présence d'une importante briqueterie-tuilerie avec sa carrière d'extraction à deux pas de la place centrale. L'activité (carrière, bâtiments, zone de stockage) occupe une partie importante du village et a généré pendant longtemps de nombreux emplois.

4.3 LE MUR DE CLÔTURE LE LONG DU RUISSEAU DE COUTEUGES AU HAMEAU DU MARCET

La route nationale 102, avant d'arriver au hameau du Marcet, traverse la voie ferrée et un petit affluent de la Sénouire, le ruisseau de Couteuges. À cet endroit, des agriculteurs ont construit, il y a plusieurs décennies, un mur de clôture en pierres sèches qui longe parfaitement le cour de la rivière en une forme très sinueuse.

4.4 LE BASSIN DE PAULHAGUET

Paulhaguet, Chavagnac-Lafayette, Saint-Georges-d'Aurac s'inscrivent dans une vaste cuvette légèrement en marge des Limagnes principales et arrosée par la rivière La Sénouire venant des pays coupés du Livradois. À la différence de la dominance céréalière des Limagnes du Brivadois, l'élevage y occupe une place importante, à l'intérieur des parcelles closes par de hauts arbres (chênes et frênes). Le substrat volcanique de la zone ne laisse pas beaucoup de place à l'eau mais permet l'exploitation de carrières (basalte et argile) à l'origine de briqueteries et aujourd'hui d'une usine de carrelage renommée.

4.5 LE VILLAGE DE CHAVAGNIAC-LAFAYETTE

Chavagniac-Lafayette est le village natal du marquis de la Lafayette, célèbre général de la guerre d'indépendance américaine de 1775-1783. Son château le surplombe. La présence de cette bâtisse et son histoire génère une relative attractivité touristique. Cela se traduit par une signalétique, du mobilier important et un aménagement excessif du village.

4.6 LES CHEVALETS DE MINES DU BASSIN MINIER

Le bassin minier du Brivadois s'identifie facilement par une concentration de toponymes qui rappelle l'importance qu'a pris cette industrie localement : Brassac-les-Mines, Frugères-les-Mines, Charbonnier-les-Mines... Des signes extérieurs en sont encore visibles comme les chevalets de mines ou les terrils en cours de recolonisation par le végétal dont les dimensions et les formes ne passent pas inaperçues.

4.7 LE VILLAGE ET SITE DE LAVAUDIEU

Le village de Lavaudieu appartient au réseau de sites d'abbayes et prieurés casadéens

6.05

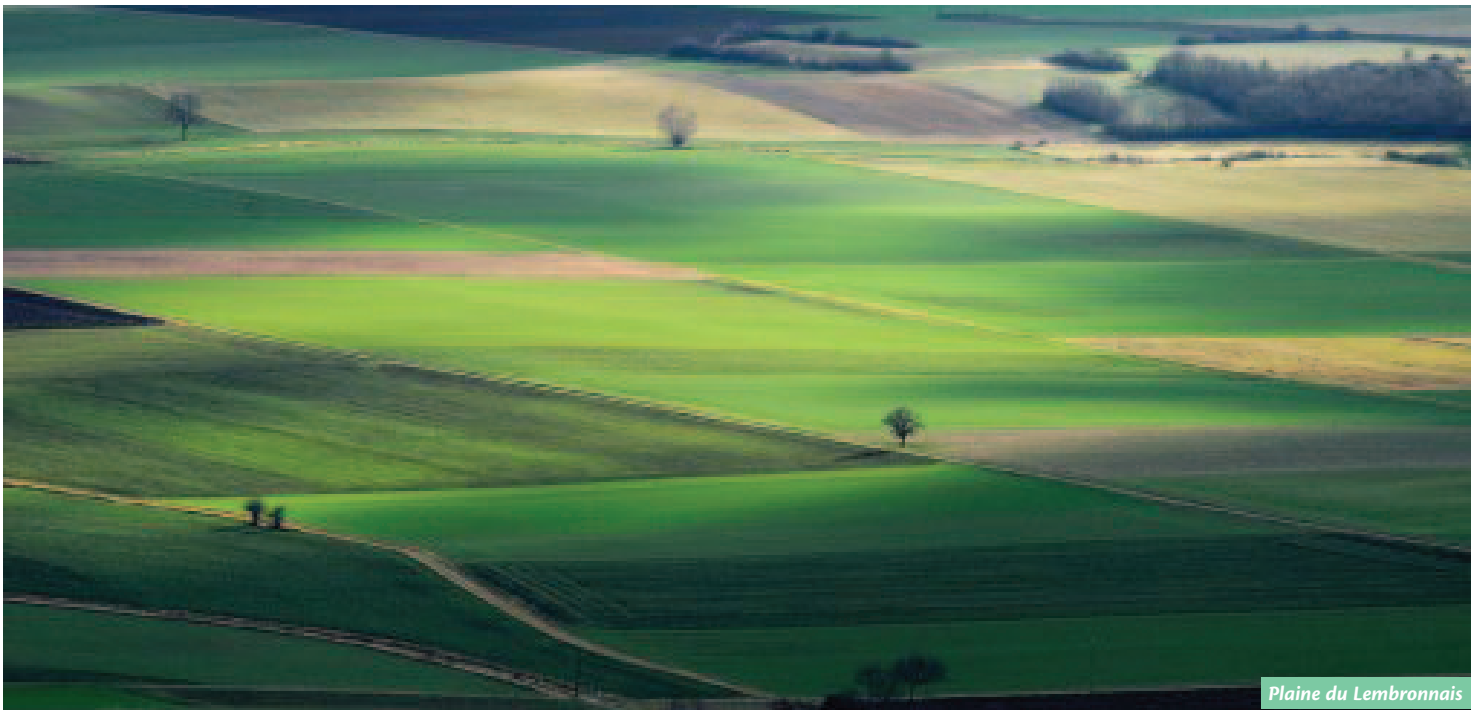

Plaine du Lembronnais

développés dés le 11e siècle à partir de La Chaise-Dieu. Son implantation au bord de la Sénouire, la présence de jardins potagers et d'agréments, la relation de proximité avec une zone d'intérêt floristique et faunistique à quelques dizaines de mètres en aval (défilé de la Sénouire avant de rejoindre l'Allier), en font un site remarquable (Cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de la Haute-Loire*, Diren Auvergne, septembre 2008).

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ENFRICHEMENT DES BUTTES TÉMOINS ET DES VERSANTS DÛ AU DÉLAISSEMENT DES PENTES POUR LES TERRES PLANES

Le relief calcaire unique appelé Montlaizon a un sommet recouvert d'un pré-bois de pins et de feuillus. Sur les pentes, des parcelles se sont enfrichées récemment, alors que celles qui sont autour sont encore très parcourues. Dans les années 2000, un éleveur avait installé ses cochons sur les pentes. Il s'est délocalisé au pied du viaduc de la Vendage pour de meilleures terres. Le délaissement des terres en pente pour de meilleures terres planes faciles à exploiter est un phénomène récurrent, en Limagne comme ailleurs. À cela s'ajoute l'abandon des parcours pour les élevages caprins et ovins.

LE PROJET DE LIAISON A75-BRIOUDE

La modernisation de l'axe Le-Puy-en-Velay/Clermont-Ferrand (RN102) va toucher la section comprise entre l'autoroute A75 et Brioude, en comprenant notamment la déviation d'Arvant.
L'itinéraire de la future déviation d'Arvant (qui n'est qu'un hameau de la commune de Bournoncle-Saint-Pierre) doit passer par le sud, entre le hameau et l'école à l'extérieur du village. La déviation d'Arvant franchira la vallée de la Leuge par un viaduc enjambant la voie ferrée Paris-Nîmes et la rivière. Elle franchira également le ruisseau du Gizaguet et la voie ferrée Paris-Béziers.
Les mouvements de terre (déblais-remblais) seront importants. L'itinéraire de cette déviation entourera la couronne de jardins du village.

EXTENSION DES BOURGS SUR LES CRÊTES ET DES HAMEAUX AGRICOLES DANS LA PLAINE, DÉVELOPPEMENT URBAIN À PARTIR DES ROUTES DE TRANSIT ET DES GARES (POINT DE FIXATION)

Exemple 1 : Le village de Balzac, à l'origine très groupé avec une organisation à la fois parallèle et perpendiculaire à la pente et des volumes très divers, s'étire le long de la crête en plusieurs nouvelles maisons individuelles. L'accessibilité évidente depuis la route de crête et la facilité de raccordement ont été les éléments déclencheurs de l'extension linéaire de ce petit bourg. Le cloisonnement de l'espace agricole par le mitage résidentiel et le recul de l'activité agricole induit d'une part le fait que les parcelles en contrebas semblent ne plus être exploitées et d'autre part le fait que la végétation arbustive s'y développe (enfrichement).

Exemple 2 : Le village de Vézezoux est implanté sur le versant de la crête descendant depuis le suc de la Grive, face à la vallée de l'Allier. À l'origine, il est fait de quelques hameaux agricoles et du petit centre-bourg avec l'église, l'école et quelques maisons de notables. Entre, s'étalaient des prés et des cultures. Le village s'est récemment développé en zone résidentielle. Plusieurs lotissements ont été construits en-dessous jusqu'à la route départementale. Malgré l'arrivée de nombreux habitants, il n' y a plus de commerces dans le village. Les gens travaillent pour la plupart à Issoire, Brioude, et Clermont. Ils achètent des terrains à Vézezoux car d'une part le terrain est moins cher et d'autre part la voie ferrée (à Sainte-Florine) permet de se rendre au travail rapidement. Dans la plaine, autour d'une ancienne

Verger palissé à Bournoncle-Saint-Pierre

centrale à charbon, un nouveau lotissement a été construit jusqu'à la route départementale. Celle-ci, axe de transit important, sert de point de fixation pour le développement de zones résidentielles autour du village-gare de Brassac-les-Mines / Sainte-Florine.

SUPPRESSION DES HAIES ET MODERNISATION DES EXPLOITATIONS

Dans la plaine, les parcelles sont dénudées de toute haie. Conséquence : érosion importante des sols sur les pentes des buttes, mais aussi lessivage sur les parcelles planes, sans compter la perte de lieux refuges pour la faune. Les haies sont parfois perçues par les agriculteurs comme une contrainte sur leur exploitation car elles compliquent le calcul de surface dans le remplissage des dossiers de demande d'aide au titre de la Politique Agricole Commune (PAC). À l'inverse, le maintien des haies et de certains éléments de biodiversité constitue une condition à l'obtention de certaines primes liées aux mesures agri-environnementales. La préservation de haies et d'arbres dans les parcelles tient avant tout à la fois de la sensibilité des agriculteurs à l'environnement et de la taille de leurs parcelles.

L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La ferme du Buisson à Vieille-Brioude, depuis une trentaine d'années pionnière en agriculture biologique, et l'association d'insertion dont le support est la production maraîchère bio (*Le jardin des Estreys*) sont liées à la présence d'une AMAP installée dés depuis 2007 (*ABSOLU*). C'est en somme cette culture de l'agriculture biologique localement développée qui peut expliquer une installation importante d'agriculteurs en bio autour de Brioude.

L'INSTALLATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

En extension de la zone d'activité de Paulhaguet, le long de la RN 102, une centrale photovoltaïque de grande superficie a été construite sur d'anciens prés. Ce projet s'est réalisé sur des parcelles d'une zone d'activité, qui n'est occupée que par quelques usines depuis des années. La production d'énergie est ainsi perçue comme un bâtiment d'entreprise comme les autres. C'est cependant la première centrale photovoltaïque au sol de la Haute-Loire («*parc photovoltaïque*» ou «*parc solaire*»). À proximité, un élevage de moutons noirs du Velay en agriculture biologique. Au projet de parc solaire s'ajoute un volet agricole par la mise à disposition de surface de pacage pour les moutons de l'éleveur. Un nouveau motif paysager que l'on pourrait qualifier de «techno-pastoral» est en train d'apparaître avec les parcs solaires.

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DES ENTRÉES DE VILLES

L'ouverture de l'autoroute A75, traduction de la modernisation des infrastructures de transport, a pour corollaire, le développement de l'activité commerciale et industrielle aux abords des villes (exemple de l'entrée de Brioude par le nord sur plusieurs kilomètres). Cette évolution est à rapprocher des développements urbains à partir des axes de transit et des gares.

Une zone d'activité à vocation logistique, portée par le Sydec Allier-Allagnon sur la commune de Lempdes sur Allagnon, est en projet entre Arvant et l'autoroute A75. Elle a été conçue pour être compatible avec la future déviation d'Arvant. Sa surface (environ 40 ha) et sa proximité avec des axes de déplacement importants, en font un projet un fort enjeu en matière de consommation d'espace agricole et de paysage.

7

LES BASSINS

01

BASSIN DU PUY-EN-VELAY

Formé par la confluence vers la Loire de plusieurs rivières et ruisseaux venus des plateaux alentours, le bassin du Puy-en-Velay est une dépression brutale, un "creux", un "puits"... La toponymie reflète toute la complexité du site. Le terme Puy (podium en latin) désigne une éminence : le creux du Puy est encombré de pics, promontoires et autres rochers saillants. Magnifiés par l'architecture ou laissés à la nature, ils concourent à la mise en scène du paysage.

1. SITUATION

Au coeur du département de la Haute-Loire, le bassin du Puy-en-Velay constitue le pivot de plusieurs grands ensembles paysagers. Faisant géographiquement partie de la vallée de la Loire en lien étroit avec le bassin de Brives-Charensac, les passages avec les paysages voisins sont relativement francs et marqués. Au nord et à l'ouest, c'est le Devès qui offre sur ses hauts rebords aux versants abrupts, des percées sur la ville et ses monuments. Au-delà de la vallée et des gorges de la Haute-Loire, c'est le Mézenc et ses hautes terres qui occupent la frange est, ainsi que le Meygal et ses sucs éminents et boisés.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 7. Les bassins.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UN PAYSAGE EMBLÉMATIQUE DE HAUTE-LOIRE ET DE L'AUVERGNE

Une "cuvette", remplie d'alluvions lacustres, creusée dans des plateaux basaltiques et ponctuée de cheminées volcaniques dégagées par l'érosion autour desquelles ont été bâtis des bourgs puis des villes et sur lesquelles ont été édifiés des monuments à haute valeur symbolique (Chapelle Saint-Michel sur le rocher d'Aiguilhe, statue de la Vierge sur le rocher Corneille au Puy-en-Velay ou forteresse de Polignac), c'est ce qui constitue le paysage célèbre du bassin du Puy-en-Velay. Quiconque n'est jamais venu en Auvergne en connaît au moins deux grandes vues : celle du Puy-de-Dôme et de la chaîne des Puys et celle du bassin du Puy-en-Velay. La deuxième est un paysage urbain emblématique non seulement en Haute-Loire, mais dans toute l'Auvergne. C'est l'un des rares sites urbains à avoir fait l'objet d'une protection de grande ampleur au titre de la politique des sites et des paysages, associée à la mise en place d'un des plus grands Secteurs Sauvegardés (protection au titre du patrimoine historique).

2.2 UNE AGGLOMÉRATION DANS UNE DÉPRESSION

Avec le temps, l'agglomération du Puy-en-Velay a recouvert les fonds du bassin jusqu'aux coteaux qui le cernent. D'où une impression étrange de "remplissage" ou de "comblement" par les constructions humaines. Contraire-

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

7.01

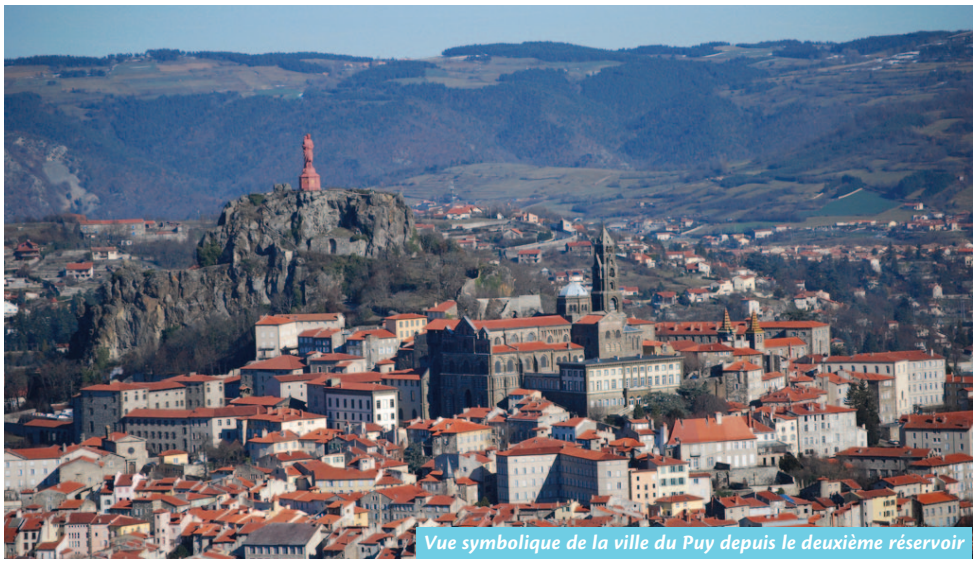

Vue symbolique de la ville du Puy depuis le deuxième réservoir

Entrée sur le bassin du Puy par la vallée de la Borne

Rocher Saint-Michel d'Aiguilhe et jardin ouvrier au bord de la Borne

ment à d'autres agglomérations qui peuvent s'étaler sur une plaine, celle-ci donne l'impression d'avoir des limites naturelles claires et marquées encore plus ou moins respectées.

2.3 LE SYSTÈME PAYSAGER DES "POINTS DE VUE - POINTS DE MIRE"

Le site du bassin du Puy-en-Velay a une qualité paysagère singulière. Au-delà du patrimoine religieux et bâti, le véritable trésor de l'agglomération est *le système complexe de points de vue – points de mire* qui résulte de sa géographie étrange. Il est difficile de trouver un équivalent de ce système paysager dans une autre agglomération française de taille similaire. Il est d'ailleurs étonnant qu'à ce jour peu de discours, de systèmes d'images vantant les qualités de l'agglomération, mettent l'accent sur cette qualité d'expérience extrêmement évidente et exceptionnelle, que chaque habitant reconnaît et vit en partie au quotidien et qui est pourtant la vraie richesse de l'agglomération.

Il repose tout d'abord sur une multiplicité naturelle de points hauts, promontoires ou belvédères, qui constituent des *points de vue* exceptionnels, le plus souvent panoramiques dont une simple liste rend compte de manière explicite : Rocher Corneille, Rocher d'Aiguilhe, Rocher des orgues d'Espaly, Mont Denise, Mont Ronzon, Roche Arnaud, Rocher Polignac, Route belvédère de la plaine de Rome, Côteaux de Ceyssac, Belvédère de la vallée des gorges du Dolaizon, Mont Croustet, Garde de Mons, Garde d'Ours, Roches de Treyssac, Plateau de Chambeyrac, Plateau de Sainte-Marie, Mont Brunelet, Plateau de Lachaud, Garde de Doue, Promontoire de Saint-Quentin…

Ces points de vue ont une autre qualité qui complexifie le système d'une manière peu commune. Ils sont tous *réversibles*. C'est-à-dire qu'ils sont aussi, du fait de la forme en cuvette du site du bassin du Puy-en-Velay, des *points de mires* remarquables qui ponctuent les larges vues panoramiques qu'offre le système.

Un troisième élément vient le complexifier. C'est la présence, dans ces grandes vues panoramiques, de points de mire plus éloignés et à forte dimension symbolique locale : le Mont Mézenc par exemple, visible à la fois de la plaine de Rome, du belvédère en surplomb du Dolaizon, du plateau de Sainte-Marie, de la Denise… ; par exemple encore, le Mont Bar et le Devès, visibles en de nombreux points aussi,

Jardin Henri Vinay en forme de «fer à cheval»

participant au jeu des points de vue - points de mire du bassin du Puy-en-Velay en s'associant régulièrement à d'autres points de mire pour former des expériences très spectaculaires.
La quantité de points de mire est telle qu'il en résulte une dernière caractéristique qui finit de donner à ce *système paysager* une complexité inédite : la plupart du temps, ils «*s'alignent*». On les perçoit en enfilade, avec une forte teneur esthétique et symbolique, parfois de manière très spectaculaire comme par exemple l'alignement trois fois symbolique de Saint-Michel d'Aiguilhe, du rocher de Polignac et du Mont Bar qui se présente depuis le rocher Corneille…

2.3 UN «SYSTÈME DE PARCS» EXISTANTS OU POTENTIELS, «RÉSERVOIR» DE NATURE EN VILLE

Les techniciens urbanistes de grandes villes américaines au début du 20e siècle avaient identifié et délimité des espaces de parcs existants ou pouvant devenir des parcs, reliés entre eux par des corridors naturels, préfigurant les corridors écologiques actuels, comme les rivières et leurs végétations spontanées de rives. Ils ont appelé ces réseaux "verts" ou réseaux de "différentes natures" (parcs artificiels, parcs naturels, espaces naturels…) un « *système de parcs* ». En somme, un parc en fragments disparates, reliés entre eux par des couloirs écologiques.
Dans l'agglomération du Puy-en-Velay existe déjà, malgré les évolutions du monde contemporain, un *système de parcs* de grande qualité qui marque la présence de la nature dans la ville et contribue à l'amélioration à la fois du cadre de vie des habitants et à l'image de marque de l'agglomération. Ils s'organisent selon deux grands axes qui forment deux grands enchaînements d'espaces.
Le premier axe s'étend du Jardin Henri Vinay au centre du Puy-en-Velay jusqu'à la plaine de Polignac : Parc Vinay + Rocher Corneille + Bois du Grand Séminaire + Rocher d'Aiguilhe + Jardins autour du rocher d'Aiguilhe + Jardins ouvriers dans le méandre de la Borne + Bords de Borne à la végétation spontanée naturelle + Zones de terrains de sport très artificiels mais néanmoins « espaces verts » + Le pré privé à chevaux en direction d'Espaly + La zone agricole de l'autre côté de la Borne sur le secteur de l'Hermitage (site classé) + La montée sur les orgues d'Espaly et sa végétation de petite montagne naturelle ayant recolonisé un ancien secteur à vignes + La Denise avec sa carrière en attente d'un projet et l'inscription de certaines zones au réseau Natura 2000 + Bois des Seigneurs sur le flanc nord + La connexion à la plaine agricole de Polignac avec ses restes de vergers…
Le même type de réseau d'espaces naturels ou de parcs en relation entre eux existe selon un autre axe, le long du Dolaizon, avec moins d'évidence aujourd'hui mais un fort potentiel dans la mesure où le Dolaizon en traversant la ville du Puy-en-Velay a longtemps été considéré comme un arrière urbain sans importance : La confluence de la Loire et de la Borne + La promenade aménagée récemment en zone inondable le long de la Borne + Les prés de Sainte-Marie + La confluence entre le Dolaizon et la Borne + Le cours du Dolaizon canalisé sous le Puy-en-Velay mais bordé de jardins au niveau de Vals + Le cours du Dolaizon remontant dans l'espace naturel et agricole exceptionnel de la vallée et gorges du Dolaizon où l'on peut voir à quelques enjambées du centre du Puy une falaise spectaculaire de plus d'un kilomètre de long…
Contrairement à de nombreuses agglomérations françaises, dans lesquelles la présence de la nature n'est pas si probante ou a été tellement freinée et contrainte qu'il n'est pas évident, aujourd'hui, de faire marche arrière, l'agglomération du Puy-en-Velay détient pour son site urbain des atouts d'avenir de première importance.
(cf. Marlin C., Miramand V., Baret M., *Réflexion sur la mise en cohérence des périmètres de protection sur le bassin du Puy-en-Velay*, DREAL Auvergne, 2011)

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES BOIS DE PINS DE BOULANGE

Au sommet de la Denise, sur le plateau d'Ours et de Mons, dans la vallée du Dolaizon, sur les coteaux du Zouave en surplomb de la Borne, on trouve encore des bois de pins de boulange. Les pins y ont des formes tortueuses et torturées qui en font des "forêts de signes étranges". Ces forêts, explicitement artificielles, sont une particularité de la Haute-Loire. Elles résultent de l'exploitation ancienne et du mode de taille des bois de pins pour alimenter les fours des boulangers.

7.01

3.2 FALAISES, ORGUES BASALTIQUES ET PANS ROCHEUX DIVERS

Où que l'on soit dans le bassin du Puy-en-Velay, on a affaire aux "roches" : dykes (rocher Corneille, rocher d'Aiguilhe..), tables (Rocher de Polignac), orgues (Espaly), roches diverses (roche de Treyssac, roche Arnaud), jusqu'aux falaises (vallée du Dolaizon)... Cette omniprésence minérale est une particularité de la vie urbaine dans le bassin. Les hommes ont dû composer et composent encore avec elle. Ce motif paysager qui lie étroitement l'installation humaine à la présence de roches ou de reliefs va d'ailleurs bien au-delà du seul espace du bassin du Puy-en-Velay. C'est un motif paysager auvergnat qui ici, du fait de la géographie du bassin, est sur-représenté.

3.3 LES PLAINES AGRICOLES D'AGGLOMÉRATION URBAINE

Se mêle au paysage urbain un ensemble de plaines ou petits plateaux agricoles plus ou moins cernés par le développement construit : la plaine de l'Hermitage au pied des orgues d'Espaly, la plaine de Rome, le petit plateau-verrou du couvent de Sainte-Marie, la plaine de Polignac, le plateau de Mons, le plateau de Chambeyrac et le vallon de Ceyssac... Ces espaces agricoles encore préservés et fortement identifiables constituent un motif paysager singulier dans le territoire de l'agglomération urbaine que beaucoup d'autres agglomérations françaises pourraient envier à l'avenir.

3.4 LE MOTIF DU PARC URBAIN

S'il y a très peu de parcs en tant que tels dans l'agglomération du Puy-en-Velay, un parc, le Parc Vinay suffit à lui seul à rappeler le motif paysager patrimonial urbain du jardin public.

3.5 LES RUES ET PLACES PLANTÉES D'ALIGNEMENTS D'ARBRES

Deux grandes rues stratégiquement importantes illustrent ce motif encore présent dans l'agglomération. Elles correspondent à deux entrées de ville anciennes :

- la route entrée de ville qui descend en belvédère depuis le col d'Espaly plantée d'arbres sur plus d'un kilomètre de long ;
- la route entrée de ville qui relie Vals-près-le-Puy au Parc Vinay dont il ne reste que quelques fragments d'alignements d'arbres.

Enfin, les alignements de platanes du boulevard et de la place du Breuil au bord de la vieille ville constituent un très bon exemple de "l'urbanisme végétal" du 19e siècle dont l'apogée se situe au moment où de nombreuses villes françaises se sont équipées de préfectures, de théâtres, de grandes places militaires et représentatives, de jardins publics...

Neck d'Aiguilhe et rocher Corneille depuis la route de la plaine de Rome

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE ROCHER SAINT-MICHEL ET SA CHAPELLE À AIGUILHE

Depuis les orgues d'Espaly à l'Ouest du Bassin du Puy, la vue qui s'étend en direction du centre du bassin du Puy est peut-être la plus célèbre : en premier plan, la plaine sédimentaire encore agricole d'Espaly, puis le rocher volcanique d'Aiguilhe avec sa chapelle construite à son sommet au Moyen Âge, et le rocher Corneille avec la statue de la Vierge construite au 19e siècle. La chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe, qui a été construite de telle manière qu'il est difficile de la différencier du rocher, est souvent utilisée comme image-symbole du Puy-en-Velay.
(cf. Les grandes composantes des paysages : Le système paysager des «points de vue - points de mire»)

4.2 LE SITE DE LA FORTERESSE DE POLIGNAC

Le rocher Polignac est une table basaltique. C'est un reste de coulée volcanique qui plus résistant que la roche sédimentaire a été dégagé par l'érosion. Les restes de la célèbre forteresse de la famille Polignac construite sur le rocher surplombent, inaccessibles, les alentours.
(cf. Les grandes composantes des paysages : Le système paysager des "points de vue - points de mire")

4.3 DES ENTRÉES D'AGGLOMÉRATION EN FORME DE POINTS DE VUE

Le développement de l'agglomération en creux de bassin a généré une expérience d'entrées de ville très différente de celles qu'on rencontre ailleurs. C'est une expérience subite de basculement sur une vue urbaine en plongée panoramique. Trois grandes entrées sont de ce genre : le basculement de Blavozy à l'est sur la RN88 (vue sur le plateau-verrou de Sainte-Marie), le

basculement des Baraques au sud sur la RN88 (vue générale sur le bassin jusqu'à Polignac et au-delà jusqu'au Mont Bar), le basculement du col entre les orgues d'Espaly et la Denise (vue la plus célèbre du Puy-en-Velay).
Ces expériences actuelles sont dans la droite ligne d'une généalogie ancienne : l'expérience du Montjoie, que faisaient les pèlerins en arrivant sur une étape du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il existe encore un lieu où cette expérience très ancienne peut être revécue précisément : sur l'ancienne route venant du nord-ouest par laquelle on entrait depuis Polignac dans le bassin du Puy (en longeant la face nord de la Denise).

4.4 LA «VIERGE FLOTTANT AU-DESSUS DES NUAGES»

Depuis les différents points de vue haut perchés autour du bassin, on peut apercevoir la statue de la Vierge émerger de la nappe de brume qui le remplit parfois en totalité le matin. Les plus beaux points de vue sur ce phénomène atmosphérique sont le Mont de la Denise, Le Croustet et les bords du Ronzon...

4.5 VUE ARCHÉTYPALE DE VILLE ANCIENNE

Le point de vue du Mont-Ronzon en direction de la ville ancienne du Puy-en-Velay (Rocher Corneille, Hôtel Dieu, Cathédrale, quartier d'habitation du Moyen Âge...) offre une vision archétypale d'une ville du Moyen Âge.

4.6 LE DÉPART DES CHEMINS CULTURELS

Une particularité symbolique du site du bassin du Puy-en-Velay est que l'on peut y faire *une expérience du départ*. C'est en effet le lieu de démarrage de trois grands chemins itinéraires à forte connotation symbolique : le Chemin de Saint-Jacques, le chemin de Stevenson et la Regordane.

4.7 LA ROUTE-BELVÉDÈRE DE LA PLAINE DE ROME

Une sorte de "promenade" méconnue, une *route-belvédère* de plus d'un kilomètre de long au bord de la plaine de Rome (*route de la Météo* et *chemin de Hurlevent*). C'est une promenade paysagère panoramique, d'une rare qualité, est en plein cœur de l'agglomération et facile d'accès.

Place du Breuil avec ses allées plantées

4.8 LE MARCHÉ DU PUY-EN-VELAY ALIMENTÉ PAR UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

Le marché du Puy-en-Velay a une particularité spatiale qui le différencie de beaucoup d'autres marchés. Comme un élément liquide, il occupe tous les espaces publics de la ville basse (de la place du Martouret jusqu'au marché couvert en passant par la place du Plot et les rues riveraines). Un jour par semaine, il fait le lien entre les trois grandes places de la ville ancienne. Il est une parfaite expression de ce qu'on appelle « un espace public ». Une autre caractéristique renforce cette expression : on y trouve essentiellement des producteurs et des produits venant des alentours. En somme, le marché est l'espace public qui fait le lien avec une agriculture de proximité. Il faudrait comparer ce marché avec d'autres marchés d'agglomérations équivalentes pour en saisir l'importance.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

COLONISATION PAR L'HABITAT DES VERSANTS DU BASSIN
Les versants du bassin du Puy, notamment ceux orientés vers le sud, ont durant longtemps été exploité en vignes ou arbres fruitiers. Le 20e siècle a vu disparaître la vigne et apparaître leur colonisation par l'habitat. Le côteau ensoleillé sous la plaine de Rome est l'exemple le plus représentatif.

CONTOURNEMENT DU PUY-EN-VELAY
www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/rn88-contournement-du-puy-en-velay-r844.html

DÉVELOPPEMENT URBAIN EN SECONDE COURONNE (Espaly, Chadrac, Polignac...)

RENOUVELLEMENT URBAIN en centre historique et en périphérie (Guitard)

L'AVENIR DES « ESPACES DE NATURE » OU « DES ESPACES AGRICOLES » AUX PORTES DE L'AGGLOMÉRATION DU PUY comme la vallée du Dolaizon (en cours de classement au titre de la politique de protection des sites menée par l'État), le vaste espace agricole au pied des orgues d'Espaly (préservé depuis quelques décennies de l'urbanisation par son *classement* au titre de la politique des sites), la plaine de Rome, le plateau de Chambeyrac ou la plaine de Polignac...

7

LES BASSINS

02

PLAINE DU LIVRADOIS

« Mais le pays est si beau ! Un bassin étroit, allongé sur une vingtaine de kilomètres est comme pris au piège entre les bois du Livradois (1200m) et les montagnes du Forez (1640m). C'est de ces dernières montagnes que dévalent les torrents les plus actifs : val de Grandif, vallée de Lagat, rivière de Valcivières et c'est sur cette rive orientale de la Dore que la petite cité industrielle s'est implantée. Au sud, les deux massifs se rejoignent dans les hautes terres boisées de la Chaise-Dieu. Au nord, c'est la même fermeture, et la Dore doit parcourir une quarantaine de kilomètres dans les rochers avant d'atteindre la Limagne. Il est difficile d'imaginer un bassin intramontagnard plus enclavé. L'isolement est physique et pour quitter le bassin d'Ambert on doit affronter ou des gorges ou des cols montagnards. Mais cet isolement s'est prolongé dans le retard des techniques : la gare d'Ambert ne s'ouvre qu'en 1885 alors que la situation économique est déjà fort compromise. »

Guy BOUET et André FEL, Atlas et géographie de la France moderne, LE MASSIF CENTRAL, Éditions Flammarion, 1983

1. SITUATION

Au sud de son cours, la Dore traverse une plaine encadrée par deux reliefs dissymétriques : les monts du Forez (1.10) et les monts du Haut-Livradois (2.02). C'est la plaine du Livradois. Elle est comme le "trait d'union" entre les deux montagnes. Cette longue plaine alluviale d'une trentaine de kilomètres du nord au sud et quatre ou cinq kilomètres d'est en ouest, qui s'étend d'Ambert à Arlanc (département du Puy-de-Dôme), est un vaste bassin d'effondrement où coule sinueusement la Dore. Celle-ci prend sa source sur le Haut-Livradois et rejoint la Dolore après Arlanc. La plaine est recouverte de dépôts sédimentaires dont le sable et les graviers ont été, durant une longue période, les matériaux locaux privilégiés pour la construction. La topographie de ce type de bassin qui s'est asséché progressivement est caractéristique. Il a été drainé par une rivière principale (la Dore) et de multiples ruisseaux s'y ramenant.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 7. Les bassins.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 7.02 A Plaine d'Ambert / 7.02 B Plaine d'Arlanc.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UNE PLAINE AGRICOLE CLAIREMENT DÉLIMITÉE

La plaine alluviale du Livradois est un vaste espace agricole où l'on trouve des herbages dans les zones les plus humides et des terres labourées sur les meilleures terrasses. On y trouve à la fois des espaces cernés par des

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

7.02

Mosaïque d'espaces agricoles entre prairie, boisement de pins, d'épicéas, cultures et bocage

haies (très beaux chênes), parcourus de chemins creux, et de grands espaces ouverts. Elle fait partie de la famille d'ensembles de paysages appelée bassins qui comprend le bassin du Puy-en-Velay, le bassin de Maurs et le bassin d'Aurillac. Elle a une particularité qu'elle partage avec le bassin du Puy-en-Velay : une délimitation extrêmement claire et schématique du fait de son orientation parfaite nord-sud et des montagnes qui la bordent entièrement à l'est et à l'ouest.

2.2 L'IMPRESSION DE VALLÉE ET DE BASSIN

C'est en prenant un peu de hauteur sur les contreforts qui bordent la plaine qu'une impression forte de bassin devient clairement perceptible. Quatre points de vue peuvent servir d'exemples :

1. la vue "intégrale" (parfois la mer de nuages) depuis les rebords des Hautes-Chaumes sous le Mont Chouvé dans le secteur de la Croix de Fossat ;
2. la vue depuis la route départementale 906 en descendant du plateau de la Chaise-Dieu en direction de Dore-l'Église ;
3. les vues plus circonscrites et plus aléatoires depuis les montées dans les vallons du Forez ou du Livradois, comme par exemple l'ouverture panoramique sur Arlanc depuis la route de Beurières à Montravel ;
4. et enfin les vues qui deviennent de plus en plus hypothétiques (avec la poussée des arbres) depuis les bords des contreforts où sont installés certains bourgs comme par exemple celle - qui est en train de disparaître - depuis Beurières...

2.3 LA SITUATION SINGULIÈRE DE PLAINE ENTOURÉE DE MONTS

La plaine du Livradois est une sorte d'enclave géographique. Elle présente les seules terres, à des dizaines de kilomètres à la ronde, planes et richement cultivables à moins de six cents mètres d'altitude. C'est une singularité territoriale en Auvergne : la seule partie de territoire qui ne soit entourée que de "Hautes-terres". Cette situation peu commune a certainement généré une forme de richesse par le passé alliant à la fois l'auto-dynamisme propre à un pays enclavé et les conditions de terres d'altitude relativement clémentes et bénéficiant de la proximité des ressources de montagne.

2.4 LA PLAINE EST ENCORE PRÉSERVÉE DE LA « PASSIVITÉ FONCTIONNELLE »

C'est peut-être la raison pour laquelle la plaine de la Dore est différente encore aujourd'hui des autres plaines auvergnates. Elle reste préservée d'une attitude passive de "laisser faire" face à la propagation des aménagements uniquement fonctionnels (infrastructures, zones économiques...) consommateurs d'espaces agricoles, que l'on peut constater sur de nombreux paysages de plaine.

2.5 L'INDISSOCIABILITÉ PASSÉE DE LA PLAINE ET DES VALLONS DE PROXIMITÉ DESCENDANT DU FOREZ ET DU HAUT-LIVRADOIS

Les vallons et les cours d'eau qui descendent dans la plaine depuis le Forez ont joué par le passé un rôle important dans le développement économique et social de la plaine : cas rare, c'est entre autres "la qualité de l'eau" qui

La plaine, bassin d'effondrement entre Livradois et Forez

Extension de la ville d'Ambert dans la plaine

a permis le développement de l'industrie très ancienne du papier. Un sujet qui redevient d'actualité aujourd'hui et que pourraient envier bien d'autres territoires. L'importance de ces vallons est telle, qu'ils font partie intégrante des paysages de la plaine du Forez, bien qu'ils soient en périphérie. La disposition d'un ensemble de bourgs en sortie de vallons et l'état actuel de ces vallons, les vestiges d'anciens systèmes agricoles (système prairies-moulins, pré-vergers) associés aux infrastructures de production industrielle du papier, d'électricité ou autres, témoignent de cette activité passée et d'un "génie ancien" qu'on pourrait nommer *ruralo-industriel* concernant notamment la conduite et l'exploitation de l'eau et des pentes. Ces vallons sont aujourd'hui en pleine évolution vers une fermeture spontanée ou artificielle totale. Les petits reboisements, notamment, comblent les espaces de prairie qui étaient anciennement utilisés par les meuniers et formaient avec l'espace du moulin et de la rivière un système spatial autonome.

2.6 L'AMBIANCE INDUSTRIELLE RÉACTIVÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS ET DE SES NOUVEAUX SIGNES EXTÉRIEURS

La plaine du Livradois est entourée d'univers forestiers. Le développement de la filière bois y est actif. Il est rendu apparent par un ensemble de signes nettement perceptibles dans la vallée comme :

1. la construction de bâtiments utilisant le bois comme matériau (réhabilitation-extension de la maison de retraite d'Arlanc par exemple...) ;
2. la présence des scieries ;
3. et le nouveau repère de la cheminée de l'usine de fabrication de granulés bois qui, très visible, peut être considérée comme un *écosymbole* actuel dans la plaine...

Moins perceptibles, les réseaux de chaleur utilisant des chaufferies au bois sont amenés à se développer (exemple de la chaufferie au bois de la piscine d'Ambert couplée au collège...).

2.7 LA D906

La présence des axes de communication est, et a toujours été, déterminante pour la plaine : RD906 (en rive gauche), RD38 (en rive droite) et voie ferrée. La route départementale 906 oriente aujourd'hui largement la vie sociale, les usages et les échanges non seulement dans la plaine mais au-delà à l'échelle du parc naturel régional du Livradois-Forez, du nord au sud. Elle a comme singularité d'être, entre Ambert et Arlanc, l'un des plus longs tronçons de route en ligne droite d'Auvergne (seize kilomètres).

2.8 UNE LIGNE DE TRAIN POUR L'AVENIR

La voie ferrée qui traverse la vallée de la Dore, à cheval sur l'ensemble de paysages de la Plaine du Livradois et celui de la Vallée et des Gorges de la Dore (9.08), a structuré le territoire au 19e siècle. Elle pourrait restructurer le territoire au 21e siècle. Plus de quatre-vingts kilomètres de voies ferrées sont en état de marche entre Courpière et Sembadel. Le SIVU (*Syndicat Intercommunal à Vocation Unique*), constitué de presque toutes les communes traversées par la ligne, s'est rendu propriétaire d'une partie, entre Arlanc et Sembadel. Elle y fait circuler un train touristique. L'association AGRIVAP (à l'origine créée pour la préservation du matériel agricole à vapeur) gère pour le Syndicat et pour RFF (*Réseau Ferré de France*) le fonctionnement de la ligne. Le bon état des infrastructures (ouvrages d'arts...) l'a sauvée. Des passages à niveau ont été créés. Les traverses ont été changées. Des travaux de débroussaillage, de renforcement des ballasts, de remplacement d'aiguillages ont été réalisés. C'est la plus grande longueur de ligne de chemin de fer en France non gérée par RFF.

2.9 LA QUALITÉ DES ENSEMBLES URBAINS

De gros bourgs-centres ponctuent la vallée. Leur histoire (notamment religieuse), leur

7.02

Pâturage de vache laitière sur la commune de Beurières

Brume matinale sur la plaine du Livradois depuis la descente du plateau de la Chaise-Dieu

D906 dans la plaine

richesse et leur densité de population au 19e siècle a généré une architecture et une organisation spatiale de qualité qui leur donne un caractère particulier. L'usage du pisé comme matériau de construction a certainement joué un rôle de premier ordre pour cela (cf. ci-dessous). Les exemples les plus frappants sont certainement Ambert, Marsac, Arlanc, Dore l'Église qui forment une "chaîne" le long de la route départementale 906 au milieu de la plaine. Le reste du bâti est rejeté sur les premiers reliefs (Beurrières, Chaumont, Mayres et leurs hameaux). Les implantations villageoises et leurs formes urbaines compactes tiennent compte des contraintes géographiques du site. En balcon, sur un éperon rocheux, à la confluence de ruisseaux, les silhouettes des villages créent des points de repère dans la plaine.

2.10 UN MATÉRIAU DE CONSTRUCTION SPÉCIFIQUE : LE PISÉ

Le pisé, système constructif en terre crue souvent en argile, a été largement employé dans la vallée. Il donne aux constructions une texture et une volumétrie particulières. Beaucoup de maisons de bourg sont en pisé caché par les enduits. À Arlanc, le réseau de murs en pisé qui servent d'enclos aux jardins vivriers est unique en son genre. Les rues et chemins curvilignes, encadrés de murs des deux côtés, la démultiplication des places, la présence de l'histoire contenue dans les murs... créent une atmosphère et un système urbain identiques à ceux que décrivait Camillo Sitte dans son livre *L'art de bâtir les villes,* référence dans le domaine de l'urbanisme, prenant le contre-pied à la fin du 19e siècle des théories modernes de l'urbanisme (C. Sitte, *L'art de bâtir les villes, l'urbanisme, selon ses fondements artistiques,* Points essais, Seuil, 1996) .

Au cours du printemps 2012, des « chantiers participatifs » ou « chantiers citoyens » ont été organisés par le *Parc Naturel Régional du Livradois-Forez* en collaboration avec sept communes autour de la technique de construction du pisé. Différents projets ont servi concrètement de support : restauration des murs d'enceinte du jardin Saint-Fiacre à Ambert ; construction d'un muret pour l'accueil de composteurs publics et restauration d'un four à pain à Volore-Ville ; restauration des façades des vestiaires du club de football

de Sermentizon ; restauration du mur pignon d'une grange à Néronde-sur-Dore ; restauration d'un mur d'enceinte à Châteldon. À Marsac-en-Livradois, un mur d'enceinte a été restauré. L'avantage du matériau est que tout ce qui sert à sa production est local. Les chantiers citoyens sont une nouvelle façon d'aborder des chantiers de construction, de rénovation ou d'aménagement qui introduit une relation concrète, "en faisant", entre le monde de l'entreprise et celui des habitants. (Source : PNR Livradois-Forez, *Rénover & construire en pisé*)

2.11 LE SECRET DE LA PLAINE DU LIVRADOIS

L'ondulation de la Dore, très sinueuse à travers la plaine, soulignée par sa ripisylve dense, contraste avec les axes de communication rectilignes le long desquels ont été implantés les bourgs. La Dore dessine de ses méandres les parcelles agricoles. Peu accessible, elle reste aujourd'hui un secret de grande qualité naturelle au beau milieu de la plaine (inscription à l'inventaire des ZNIEFF, et au réseau Natura 2000).

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES JARDINS VIVRIERS CLOS DE MURS EN PISÉ

Les jardins en couronne autour des villages et des hameaux constituent un patrimoine construit en pisé et une richesse agronomique considérable *(cf. Grandes composantes des paysages : un matériau de construction spécifique, le pisé).*

3.2 LES SILHOUETTES DE VILLAGE

Les implantations villageoises compactes qui tiennent compte d'une situation géographique propre sont encore clairement lisibles *(cf. Grandes composantes des paysages : la qualité des ensembles urbains.).*

3.3 LES CHÊNES ISOLÉS ET LES HAIES DANS LA PLAINE

Les chênes isolés et les haies composent le maillage bocager de la plaine du Livradois à valeur écologique reconnue.

La voie ferrée à Marsac

Silhouette du village d'Arlanc sur son éperon schisteux

Ferme bloc en pierre de pays et pisé

7.02

L'église d'Ambert depuis le point de vue de Boisseyre

3.4 LE SYSTÈME DES ESPACES OUVERTS JOUXTANT LES MOULINS, EN VOIE DE DISPARITION DANS LES VALLONS DE PROXIMITÉ

Les espaces encore ouverts dans la forêt des vallons sont souvent associées à la présence d'un moulin. Le complexe encore visible de vie locale associant la rivière, le moulin et les terrains agro-pastoraux adjacents est en voie de disparition, colonisé par les dynamiques forestières *(cf. Grandes composantes des paysages : indissociabilité passée de la plaine et des vallons...).*

3.5 LE MOTIF DU BÂTIMENT INDUSTRIEL ISOLÉ DANS LES VALLONS DE PROXIMITÉ

Par exemple, trois grands bâtiments jalonnent le vallon de Grandrif : la centrale hydroélectrique, la papeterie de la Grand'Rive devenue minoterie au 19e siècle et biscuiterie par la suite, la ruine de l'ancienne usine désaffectée de Chadernolles... Leur présence rend compte de l'importance de l'activité industrielle directement liée à l'eau depuis plus de trois siècles dans ces vallons des flancs du Forez et des reconversions que cette activité a dû subir pour survivre...

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES JARDINS BORDÉS DE MURS DANS LE SECTEUR D'ARLANC ET D'AMBERT

La quantité des murs de pisé qui suivent la courbe des chemins ou au contraire délimitent un espace géométrique dans un pré donne une idée de la production fruitière vivrière ancienne des habitants de la plaine du Livradois.

4.2 LE SITE D'ARLANC

Arlanc est une "ville-site", que l'on ne peut pas encore détacher de son site. C'est-à-dire que la perception que l'on en a est encore très fortement marquée par son rapport à la géographie à l'origine de son implantation. Trois points de vues peuvent illustrer Arlanc sous cet angle :

- celui éloigné depuis lequel la silhouette de la ville se dégage clairement au-dessus du relief ;
- celui éloigné en plongée depuis la route 906 descendant du plateau de La Chaise-Dieu ;
- celui de l'intérieur du réseau de murs des jardins qui suivent les courbes des chemins autour du centre.

4.3 LES VUES SUR ET DEPUIS LES MASSIFS ADJACENTS

Les vues panoramiques plongeantes que l'on a depuis le bord des hautes chaumes, comme par exemple vers la Croix de Fossat, permettent de saisir de manière spectaculaire la géomorphologie de la vallée et l'impression de bassin de montagne *(cf. Grandes composantes des paysages : l'impression de vallée et de bassin).*

4.4 L'EXPÉRIENCE DU BASSIN DEPUIS LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 906 EN DESCENDANT DU PLATEAU DE LA CHAISE-DIEU

De la même manière, l'expérience de bassin apparait clairement depuis la route 906 en descendant du plateau de La Chaise-Dieu (*cf. Grandes composantes des paysages : l'impression de vallée et de bassin*). Aujourd'hui, la tour de l'usine de production de granulés de bois d'Arlanc apparait comme un point central (cf. ci-dessous).

4.5 LE NOUVEAU REPÈRE DE LA CHEMINÉE DE L'USINE DE FABRICATION DE GRANULÉS BOIS

L'usine de granulés de bois d'Arlanc a été mise en route en 2009. La tour de l'usine, visible de très loin au centre du bassin, est devenue de fait un repère ordinaire pour les habitants de la plaine. Elle symbolise aussi les évolutions actuelles du territoire en matière de production énergétique (*cf. Grandes composantes des paysages : l'ambiance industrielle réactivée...*).

4.6 LA TRANSITION PAYSAGÈRE BRUTALE ENTRE LES VALLONS FORESTIERS ET INDUSTRIELS EN RUINE ET LA PLAINE DE PRAIRIES

L'expérience de ces passages brutaux se joue sur plusieurs registres de contrastes entre ces

La Dore dans la plaine d'Arlanc

deux sortes d'espaces : registre de l'activité et de l'occupation du sol, registre du relief, de la lumière, registre de la fréquentation... Cette expérience marque les seuils d'entrée dans l'un ou l'autre des deux espaces.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA MODERNISATION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 906

L'amélioration de la route départementale 906 permet une grande mobilité. L'élargissement de la route, la suppression des fossés, la rectification des carrefours, les ronds-points modifient radicalement le paysage et les perceptions que l'on a depuis la route. Pendant longtemps, la gestion moderne des bords de route (fauchage, désherbage, girobroyage des haies) a réduit la biodiversité des « écosystèmes routiers » mais ces pratiques tendent à disparaitre pour être remplacées par des techniques d'entretien plus respectueuses de l'environnement.

LA DISPARITION VISUELLE DE LA RIVIÈRE

« La Dore aujourd'hui semble de plus en plus tomber dans l'oubli. Bien qu'elle structure la plaine, elle fait l'objet de peu d'attention pour sa mise en valeur et sa découverte. De même, la disparition de certains ruisseaux sous les plantations de résineux dans les vallées est un risque majeur pour l'érosion des berges, la qualité des eaux et leur accessibilité » (V. Miramand, M. Barret, A. Misse, P. Bienvenu, *Un schéma paysager pour le Livradois-Forez*, PNR Livradois-Forez, 2008).

LA DÉGRADATION DU PATRIMOINE BÂTI EN PISÉ

Le patrimoine en pisé est peu reconnu. L'activité pédagogique et active du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez contribue à sa réactualisation.

LA DISPARITION DU SYSTÈME BOCAGER, L'INTENSIFICATION DES SYSTÈMES AGRICOLES

« La modernisation de l'agriculture a engendré un certain dynamisme de l'élevage avec une tendance à l'agrandissement des exploitations et des parcelles. Ce phénomène met sous pression le maillage bocager et sa diversité écologique et laisse souvent à l'abandon certaines parties du territoire moins mécanisables » (V. Miramand, M. Barret, A. Misse, P. Bienvenu, *Un schéma paysager pour le Livradois-Forez*, PNR Livradois-Forez, 2008).

L'ENFRICHEMENT DES VERSANTS ET DES VALLONS DE PROXIMITÉ DE LA PLAINE

Une conséquence de cet abandon est l'enfrichement des versants et vallons de proximité de la plaine.

LE DÉVELOPPEMENT DES ENTRÉES DE VILLE

Dans la mesure où chaque ville ou bourg est clairement inscrit dans la géographie locale, les développements artisanaux et commerciaux, dépôts, constructions récentes... (notamment à Ambert) sont en première ligne paysagère.

L'ABANDON DES CENTRES-VILLAGES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DANS LA PLAINE

Perte de dynamisme commercial et résidentiel des centres. On préfère aujourd'hui s'installer en maison neuve en périphérie des bourgs. « Le nouveau développement urbain, notamment sur la zone des balcons en limite de plaine, occupe des espaces autrefois consacrés à l'agriculture, et contrarie très souvent la compacité et la silhouette originelle des villages (développement pavillonnaire le long des axes, en chapelet) » (V. Miramand, M. Barret, A. Misse, P. Bienvenu, *Un schéma paysager pour le Livradois-Forez*, PNR Livradois-Forez, 2008).

7

LES BASSINS

03

BASSIN D'AURILLAC

« Ce bassin d'Aurillac serait une limagne, sœur germaine de celle d'Issoire-Brioude, si elle n'était deux fois plus arrosée. En dépit des averses, à côté des jardins maraîchers, on y voit des pentes de vignes. On y voyait autrefois des tuileries, des fours à chaux. Territoire prospère, quatre fois plus peuplé que la moyenne du département. »

Henri POURRAT, En Auvergne, 1966, édition ARTHAUD

1. SITUATION

Bassin alluvial de la vallée de la Cère, le bassin d'Aurillac est à la confluence du Massif du Cantal (1.05), des Pays coupés d'Artense, Sumène et de Xaintrie (3.03) et de la Châtaigneraie Cantalienne (4.06). La plaine alluviale, issue de la confluence de différentes rivières (Cère, Authre, ruisseaux des Quitiviers et d'Antuejoul...) offre des paysages qui contrastent avec ceux plus en amont. Très large, la Cère "prend ses aises" et perd l'aspect encaissé qui était le sien plus en amont. Cet ensemble de paysages subit l'influence de l'agglomération aurillacoise et du développement de l'urbanisation. Il en constitue aujourd'hui la zone verte, en périphérie immédiate de la ville.

Préfecture du Cantal, Aurillac est implantée au débouché de la vallée de la Jordanne dans la plaine de la Cère, à l'interface entre la montagne et le bassin sédimentaire. Le noyau initial (vieille ville), situé dans le fond de la vallée, en rive droite de la Jordanne, s'est développé autour de l'église Saint-Géraud. Les contraintes topographiques du site ont eu - et continuent d'avoir - une influence déterminante dans le développement de l'agglomération. Elles orientent en effet les possibilités d'extension actuelles.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 7. Les bassins.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 7.03 A Ville d'Aurillac / 7.03 B Plaine des Landes / 7.03 C Collines de Crandelles.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 L'IMPRESSION DE VILLE À LA CAMPAGNE : AURILLAC

Les pâturages viennent jusqu'aux "portes" de la ville. L'espace rural alentour est y très perceptible. Les pentes qui dominent la ville en rive gauche de la Jordanne ont gardé un caractère rural et agricole. La coexistence entre milieu urbain et milieu rural, omniprésente, est un trait de caractère de la ville d'Aurillac. La présence de fermes sur les replats, de bosquets et de haies parallèles aux courbes de niveau sur les versants, la proximité du massif du Cantal et son accès rapide par différentes routes qui partent de la ville vers l'est, la présence de la Jordanne à l'allure de rivière de montagne traversant la ville du nord au sud, la confluence entre deux rivières, la Jordanne et

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

7.03

Aurillac, une ville à la campagne (depuis la gare)

la Cère, tout concourt à créer dans cette ville pourtant très actuelle une impression singulière de *ville à la campagne*.

2.2 LES ENTRÉES DE VILLE

Une caractéristique de l'agglomération d'Aurillac : la variété de ses expériences d'entrée de villes.

L'originalité de la vallée de la Jordanne : une entrée de ville à l'atmosphère de campagne
Relativement encaissée, la vallée de Jordanne est marquée par l'agriculture. Un réseau bocager et quelques peupleraies dans le fond de vallée cloisonnent les paysages. La présence de jardins familiaux, situés en retrait de la route dans un méandre, participe pleinement de l'atmosphère de campagne de cette entrée de la ville d'Aurillac. Visibles depuis la route, ces jardins et la spontanéité des aménagements (abris, traitements des parcelles) qui les caractérisent composent des paysages particulièrement originaux. La présence de la Jordanne apporte un caractère naturel à la ville d'Aurillac. Si elle ne se voit pas en permanence, elle se signale dans le paysage par sa ripisylve bien fournie et sinueuse.

L'expérience de la route des Crêtes (par la route départementale 35
Le principal intérêt de cette entrée est lié à la topographie et à l'implantation de la route, sur la ligne de crêtes. La route départementale 35 occupe une position dominante qui permet, dans un premier temps, des vues sur le plateau et la vallée de la Jordanne, puis, dans un second temps, sur Aurillac et son bassin. La perception se fait par un effet de surprise : la ville se découvre d'un seul coup, après un virage, alors que rien ne laissait supposer sa présence auparavant. L'entrée en ville a gardé un caractère rural : prairies et pâtures, lycée et bâtiments agricoles (bâtiments d'élevage).

L'expérience de limite nette entre l'univers urbain et celui de la campagne (par la route départementale 920)
Une *transition paysagère* de premier ordre : une impression nette "d'entrer", physiquement, dans le bassin. La Cère et sa vallée constituent les premiers plans lors de l'arrivée dans Arpajon, premiers plans, constitutifs de la trame verte et bleue de l'agglomération, d'une grande richesse paysagère (eau, espace, végétation). Le front urbain, bloqué par la rivière, détermine des limites très nettes. La ville y est perçue en silhouette, de l'autre côté de la rivière. Puis, au passage de la Cère, l'univers devient rapidement très urbain.

L'expérience de mélange brutal d'ambiances champêtres, industrielles et commerciales (par la route départementale 122)
Il s'agit d'une des entrées principales d'Aurillac (route de Clermont). La route nationale 122 emprunte le petit vallon du Mamou et longe le ruisseau, en le surplombant de quelques mètres. Les paysages y prennent un aspect "naturel" et agricole. La présence des troupeaux de Salers aux portes même de la ville accentue cette ambiance. La route mène à la zone d'activité de Sistrière (artisanat, commerce, industrie...) qui a été implantée dans le fond du vallon et qui s'est développée très largement. L'entrée de ville se fait de façon assez brutale : passage rapide du milieu rural au milieu urbain matérialisé par le rond point. Les espaces agricoles et forestiers sont imbriqués. Habitations, bâtiments agricoles, commerciaux et artisanaux se mélangent en bordure de route. C'est le caractère commercial qui prend le dessus : supermarché, enseignes, panneaux publicitaires...

L'expérience d'un passage en douceur entre la campagne et la ville (par la route départementale 177)
Cette voie était, avant l'ouverture de la route nationale 122, la route d'accès à Aurillac depuis Clermont-Ferrand. Elle quitte le fond du vallon du Mamou et est implantée à mi-pente du versant situé sous le puy Courny, en surplomb par rapport au vallon et à sa zone d'activité. Les premiers plans (abords immédiats de la route) sont agricoles : parcelles de prairies pâturées, fermes et bâtiments agricoles. L'entrée en ville proprement dite se fait de façon progressive. L'approche est ponctuée par une succession de hameaux situés en bordure de la route (La Condamine, Veyraguet, Cuissy), qui enchaîne une série de courbes et de virages qui multiplient les orientations. Une succession de vues panoramiques constitue une sorte de "remontée" dans le temps : ZA du Mamou, ville récente puis noyau ancien, avec le clocher de l'église Saint-Géraud comme point d'appel visuel.

L'expérience d'une entrée de ville résidentielle (par la route départementale 120)
Un premier noyau d'urbanisation aux Quatre Chemins annonce la proximité d'Aurillac (activités commerciales et habitat). Il fait suite à la traversée de Naucelles, qui connaît un important développement périurbain (lotissements situés à l'écart de la route, mais visibles depuis cette dernière).

Une expérience d'une entrée de ville du passé : le rocher des pendus
Le *Rocher des pendus*, au-dessus de la chapelle des Alouettes à l'entrée d'Aurillac, est un équivalent un peu moins spectaculaire du *Rocher des pendus* du col de Curebourse au-dessus de Vic-sur-Cère. C'était le site de l'ancien lieu d'exécution capitale. Les criminels devaient se jeter du rocher auquel était fixée une corde afin qu'ils soient étranglés par la chute. Le condam-

né, après un dernier regard sur la vue panoramique était précipité dans le vide. Aujourd'hui, on vient admirer cette vue. Comme pour son homonyme de Vic-sur-Cère qui est devenu un site de randonnée escarpé, c'est un but de promenade. En 2010, la mairie d'Aurillac a proposé l'aménagement d'un chemin d'accès pour permettre aux habitants de s'y rendre facilement.

2.3 UN PAYSAGE DE MIGRATIONS PENDULAIRES

Du fait de son développement récent, la ville ne forme plus aujourd'hui avec la commune voisine, Arpajon-sur-Cère, qu'une seule et même entité. L'urbanisation a progressivement comblé l'espace qui séparait initialement les deux villes (zone d'activité artisanale et commerciale, habitat). L'influence de l'agglomération se fait sentir bien au-delà des limites communales. Les indices de la proximité de la ville se lisent dans le territoire avant même d'arriver à ses portes. La zone d'influence de l'agglomération aurillacoise est à l'origine du développement d'un habitat de type pavillonnaire, en périphérie des hameaux et des bourgs, et le long des axes de circulation, ce qui produit aujourd'hui un mouvement de déplacement quotidien entre les villages périphériques et la ville (bassin d'emploi). Ce paysage de migrations pendulaires (déplacements quotidiens des habitants entre leur domicile à leur lieu de travail) se traduit par les zones résidentielles et leurs cortèges d'aménagements, les équipements routiers, les parkings....

2.4 LA PRÉSENCE IMPORTANTE DE L'EAU DANS LE BASSIN D'AURILLAC

Dans la plaine alluviale du bassin d'Aurillac, aux pentes faibles, le tracé de la Cère bordée de zones humides décrit de nombreux méandres. La présence de l'eau marque fortement l'apparence du territoire sous la forme de rivières et de prairies inondables. Mais il s'agit d'une eau domestiquée et utilisée comme en témoignent les aménagements sur le cours des rivières et dans la plaine alluviale (seuils, dérivations, fossés permettant l'inondation des prairies, gravières en eau). Le fond de vallée de la Cère est le domaine des prairies inondables et des prés de fauche. Le bocage, très altéré, est fait d'un maillage lâche, souvent non fermé. Les zones inondables, inconstructibles, ont gardé une atmosphère "naturelle", tout en étant aménagées: elles accueillent des activités de loisirs (stades, équipements sportifs, camping...).
Les multiples *ruisselets*, rases (petits fossés de drainage qui traversent les parcelles), *zones d'épanchement* des eaux... se repèrent aisément sur les sols argileux, par les joncs, les carex, les fleurs colorées du populage et autres végétaux des zones humides.
Les tourbières aux alentours de Saint-Paul-des-Landes parachèvent ce cortège de formes de présence de l'eau sous des aspects relativement statiques mais à forte valeur écologique et paysagère.

2.5 PRENDS TOI GARDE AU MARAIS : LES TOURBIÈRES DU BASSIN D'AURILLAC

Une toponymie locale *Avise toi, Passe vite*, et *Prentegarde* illustre bien la perception négative ancestrale de la zone des marais de Cassan et de Prentegarde. À tel point que la zone a fait régulièrement l'objet de "projets rebus" (décharge, usine d'incinération...) jusqu'à ce que l'endroit soit proposé comme *site d'intérêt communautaire* en 2002 et intégré dans le *réseau des Sites Natura 2000*. Le *site Natura 2000 du Marais de Cassan et de Prentegarde* couvre cinq cent sept hectares d'une « zone vallonnée au relief peu marqué où les zones humides et les cours d'eau sont très présents ce qui lui donne son originalité et son caractère exceptionnel. Cet ensemble présente un potentiel biologique remarquable grâce à la présence d'une mosaïque d'habitats naturels liés à l'omniprésence de l'eau (très nombreuses zones humides, linéaires d'écoulement importants) » (Source : site web Dreal Auvergne, *Fiche de synthèse du site Natura 2000 FR8302003 Marais de Cassan et de Prentegarde*, 2013).
Le projet de décharge semble avoir été le déclencheur d'une mécanique de protection et de gestion. Une *Association pour la valorisation des camps du Cassan et du marais de Prentegarde* a vu le jour en 1998. En 2002, un SIVU (*Syndicat à Vocation Unique*) a été créé pour fédérer les trois communes concernées par la zone et assurer la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel. En 2003, quatre cents hectares du site ont été classés ENS (*Espace Naturel Sensible*) par le Conseil Général. Un *schéma directeur* sur les zones humides du SIVU a été mis en œuvre en 2008...
Les résultats concrets sont notamment :

- la transformation du regard négatif sur la zone de marais (valorisation de la richesse naturelle) ;
- le désamorçage des velléités de gros projets tels que la décharge, une centrale à béton ;
- la contractualisation de cent vingts hectares de terres (sur les deux cents hectares cultivables dans le périmètre de l'ENS) avec les agriculteurs en MAET (*Mesures agro-environnementales territorialisées*) qui ont eu pour conséquence par exemple le retard de pâturage après le 1er Juillet ;
- la création d'un sentier de randonnée à vocation pédagogique concernant la préservation des milieux...

2.6 LES BUTTES CALCAIRES

Entrée de ville, quartier des Alouettes

7.03

Butte calcaire depuis Arpajon

Vue sur la ville depuis le château de Saint-Étienne

Vue sur la ville depuis le Puy de Courny

Le chapelet de buttes calcaires et les coteaux entaillés par un chevelu hydrographique dense qui dominent le fond du bassin sédimentaire d'une centaine de mètres, sont visuellement très perceptibles et constituent une composante importante des paysages de l'ensemble paysager du Bassin d'Aurillac.

Les buttes de Saint-Paul-des-Landes sont, comme la Garenne de Saint-Santin-de-Maurs, des buttes calcaires. Elles sont inventoriées en tant que ZNIEFF (*Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique*) mais ne font pas partie du site Natura 2000 très proche du marais de Cassan et de Prentegarde. Il y a trois zones de coteaux calcaires de ce genre dans le département du Cantal dont une est un site Natura 2000 (Garenne de Saint-Santin-de-Maurs). Les buttes de Saint-Paul sont de légers reliefs très discrets qui ne se différencient pas nettement en apparence du reste de la campagne alentour.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ZONES HUMIDES ET LES ZONES DE TOURBIÈRES

Les tourbières autour de Saint-Paul-des-Landes et les zones humides générées par la Cère qui serpente dans les terres alluviales du bassin sont nombreuses et récurrentes au point de pouvoir être considérées comme un motif de l'ensemble paysager *(cf. Grandes composantes des paysages : Prends toi garde au marais : les tourbières du bassin d'Aurillac).*

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 POINTS DE VUE PANORAMIQUES

Les vues panoramiques depuis les points hauts (Château Saint-Étienne, puy Courny...) permettent de lire les différentes phases du développement d'Aurillac.

4.2 LA CARRIÈRE DE CHAUX

Sur la route départementale 59, en direction de Crandelles, au milieu d'une zone de prairies bocagères, un chemin bordé d'un côté par un bois permet d'accéder à une petite esplanade

où deux hangars rustiques ont été construits près de la carrière, un plus ancien en structure bois et l'autre en métal.
L'atmosphère est artisanale, voire «agricole». L'exploitation a commencé dans les années cinquante. Elle se faisait à la main et on transportait la chaux en wagonnets. Le petit puy où a lieu l'extraction a progressivement diminué de hauteur. Une trentaine de mètres. Une vaste esplanade fait maintenant office de sommet. La zone d'extraction s'étend progressivement sur les flancs du puy qui est en train de disparaître. La chaux est utilisée notamment pour l'amendement des terres agricoles acides défrichées dans la Châtaigneraie (4.06).

4.3 LES USINES MATIÈRE

Les usines de l'entreprise Matière ont été implantées au bord de la route nationale 122 qui mène à la confluence entre la Jordanne et la Cère à Arpajon-sur-Cère. La société Matière a été créée il y a une cinquantaine d'années pour réaliser des terrassements et travaux de canalisation pour l'adduction d'eau en zone rurale et des travaux d'irrigation. Elle a participé à la construction de l'autoroute A75, il y a une vingtaine d'années. L'entreprise a évolué depuis. Elle pose des canalisations d'eau, de gaz et de pétrole. Elle préfabrique des ouvrages d'art en béton armé, fabrique et installe des ponts métalliques et des ponts modulables à montage rapide selon un procédé qu'elle a breveté. Elle développe aussi une activité dans le secteur de l'énergie (hydroélectricité et éolien)... La présence de l'entreprise prend plusieurs formes dans le paysage.

4.4 RECONVERSION D'UNE FERME EN GOLF

Sur la route départementale 53 en direction de Lacapelle-Viescamp, après Maison-Rouge, les terrains d'une ferme ont été reconvertis en golf. Le *golf de Haute Auvergne* a été inauguré en 1997. Les terrains appartenaient aux propriétaires de l'usine Matière près d'Aurillac.

4.5 «FERME HOSPITALIÈRE»

Sur la route départementale 59, au lieu-dit *l'Hôpital*, légèrement à l'écart de la route actuelle, un ancien hôpital de campagne a été transformé en exploitation agricole. La présence de ces bâtiments, le nom du lieu, à quelques encablures d'Aurillac, témoigne comme la ferme du Sauvage en Haute-Loire de l'organisation ancienne des lieux de santé dans le territoire, notamment de la différence moins grande dans le passé entre l'espace de la ville et celui de la campagne. Cet ancien hôpital est un élément du paysage de la santé et du traitement et soin du corps en Auvergne, à mettre en relation avec les différentes formes qu'ont pris les hôpitaux psychiatriques au cours des deux derniers siècles, les formes d'installation des stations thermales et les implantations actuelles des EHPAD (*Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*) ou autres infrastructures de soin toujours en interdépendance variable avec l'espace de la campagne... (*cf. l'exemple d'Ainay-le-Château dans l'Allier, 5.01*)

La Jordanne depuis le pont du Buis

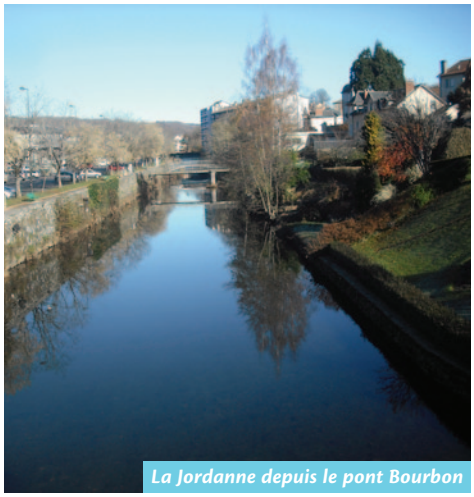
La Jordanne depuis le pont Bourbon

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ÉTALEMENT URBAIN EN COURONNE AUTOUR D'AURILLAC

À la sortie de Vézac, en direction d'Aurillac, l'influence de l'agglomération se fait sentir. Des zones pavillonnaires ont été bâties en fond de vallée sur les terrains plats.

LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL DES ENTRÉES DE L'AGGLOMÉRATION

Les entrées sur l'agglomération d'Aurillac connaissent un fort développement le long des axes de transit. À une échelle moindre, les villes et villages périphériques connaissent le même phénomène avec leurs lots d'aménagements parfois démonstratifs, comme celui du rond-point de Vézac sur lequel a été reconstitué le green d'un golf... (*cf. Grandes composantes des paysages : les entrées de ville*)

L'ENCLAVEMENT DE PARCELLES AGRICOLES PAR L'URBANISATION

7

LES BASSINS

04

BASSIN DE MAURS-LA-JOLIE

« Maurs, Maurs-la-Jolie, et l'ancienne aussi, qui était une des quatre prévôtés de Haute-Auvergne, c'est déjà le midi pour les Cantaliens : le pays où se voit la vigne. Elle y donne de petites grappes bleues, aux grains menus, serrés, fort en saveur. Et des pêches, plus grosses que le poing, veloutées, empourprées ; et des melons, des abricots, des prunes, comme le flot déversé d'une corne d'abondance. »

Henri POURRAT, En Auvergne, 1966, éditions ARTHAUD

1. SITUATION

Le bassin de Maurs, cuvette topographique qui trouve son prolongement dans le département voisin du Lot, se situe dans le Cantal, à l'extrême sud-ouest de la Châtaigneraie (4.06). Il s'inscrit dans un périmètre reliant Saint-Julien-de-Piganiol, Quézac, Bagnac sur Célé à la limite sud du département. Si la limite est relativement bien marquée à l'ouest (le versant droit de la vallée du Célé, raide et boisé, est bien visible dans le paysage), le passage avec l'ensemble de la Châtaigneraie est moins perceptible au nord car plus progressif (rupture de pente plus atténuée, boisements limités aux secteurs pentus). Au sud, c'est la vallée du Lot qui sépare le bassin du département voisin.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 7. Les bassins.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 7.04 A Bassin de Maurs / 7.04 B Vallée du Célé.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UN TERRITOIRE EN MARGE DE L'AUVERGNE TOURNÉ VERS LE DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON ET LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

La situation géographique du bassin de Maurs, en limite territoriale de la région Auvergne (la plus éloignée de la capitale auvergnate), ainsi que son appartenance à un bassin hydrographique extra-auvergnat (celui du Lot et de la Garonne) font de cet ensemble de paysages un *territoire de marges*. Les échanges et la culture sont davantage orientés vers la région adjacente que vers l'Auvergne, fait non négligeable pour la compréhension des logiques territoriales locales.

2.2 L'ORIGINALITÉ DE LA FORME DE BASSIN D'EFFONDREMENT

« Du point de vue géologique, le bassin de Maurs correspond à un bassin d'effondrement dans lequel se sont accumulées des formations sédimentaires d'origine lacustre. Les roches du socle (granites et roches métamorphiques), présentes dans le reste de la Châtaigneraie, cè-

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

7.04

dent ici la place à des calcaires, des argiles et des marnes plus ou moins sableuses, situés en contrebas de la pénéplaine post-hercynienne » (Source : *Inventaire des paysages du département du Cantal,* Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, 1998*).*

2.3 LE CHAPELET DE BUTTES TÉMOINS

« Le relief est celui d'une plaine à collines à la topographie très douce, dans laquelle l'érosion a dégagé un chapelet de buttes témoins, au sommet arrondi ou tabulaire. Couronnées par des affleurements calcaires résistants, ces buttes, aux pentes fortes, constituent les seuls éléments de relief significatifs. Elles dominent la plaine d'une centaine de mètres et, lorsqu'elles sont isolées, marquent fortement les paysages (Saint-Santin-de-Maurs). Ceci est d'autant plus vrai que le calcaire est très clair. Le moindre affleurement est donc particulièrement visible dans le paysage. Les couches calcaires se sont déposées sur des argiles. Soumises à l'érosion, ces dernières prennent une teinte rouge (due à l'oxydation), qui contraste fortement avec le blanc des calcaires ». (Source : *Inventaire des paysages du département du Cantal,* Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, 1998)

2.4 LES PELOUSES SÈCHES : DES RESSEMBLANCES AVEC LES PAYSAGES DES CAUSSES DU LOT

« Sur certaines pentes, les boisements laissent la place à des pelouses sèches. Dans les secteurs sous pâturés, une lande arbustive à base de genêts et de genévriers rappelle la végétation toute proche des causses de Figeac ». (Source : *Inventaire des paysages du département du Cantal,* Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, 1998). *« Ces milieux d'origine anthropique devenus semi-naturels se caractérisent par une période sèche plus ou moins longue et une très faible capacité de rétention en eau. Ils sont associés à une situation en altitude parmi les plus basses du département et une exposition privilégiée que souligne souvent l'absence de sol ou sa faible épaisseur. Ces conditions très particulières déterminent un micro-climat local, véritable enclave méridionale du Cantal »* (DOCOB, document d'objectifs, du site Natura 2000 *Vallées et côteaux thermophiles de la région de Maurs,* Direction Générale de l'Environnement Auvergne, CPIE de Haute Auvergne, 1999).

2.5 LA « PETITE NICE DU CANTAL »

C'est ainsi que Maurs est dénommée en raison du climat particulièrement doux qui y règne et de son orientation historique vers les départements du sud. La cité à l'allure méridionale avec ses toits rouges qui tranchent sur le vert de la campagne, a conservé la forme de cercle donnée par ses remparts, empruntés aujourd'hui par le tour de ville, boulevard implanté sur des douves comblées en 1774.

2.6 UNE ARCHITECTURE "TOURNÉE VERS LE SUD"

Le bâti confirme l'influence du sud qui en a favorisé la dispersion : beaucoup de maisons isolées se répartissent dans l'ensemble du bassin, y compris sur les flancs et le sommet des buttes. Pour implanter bourgs et hameaux, les hommes ont recherché les expositions vers le sud. Les maisons associent le calcaire au bois et à la tuile canal pour les couvertures.

2.7 LES NOMBREUX AFFLUENTS DU CÉLÉ

Le réseau hydrographique dans le bassin de Maurs s'organise autour du Célé et de son principal affluent, la Rance. Les faibles pentes, combinées à l'imperméabilité des sols, rendent difficile et hasardeux l'écoulement de l'eau. Les rivières sont peu encaissées dans des vallons aux versants évasés. Leurs cours, lents et sinueux, sont ponctués de nombreuses zones humides, dont certaines ont été drainées et aménagées par des réseaux de canaux rectilignes (par exemple le *quartier des Barthes* au sud de Maurs).

2.8 UNE "AGRICULTURE JARDINÉE"

« Le relief peu contraignant du bassin de Maurs, associé à un climat clément, a permis le développement d'une exploitation précoce par l'homme. L'activité agricole est tournée vers la polyculture et se caractérise aujourd'hui par son dynamisme, parmi les plus importants du Cantal. Dans ces paysages agricoles très habités, abondamment mis en valeur par une agriculture parfois proche du "jardinage", alternent prairies et parcelles cultivées (maïs, céréales). Viennent s'y ajouter des vergers, à proximité des habitations. Les parcelles, de taille moyenne, sont limitées par un réseau de haies assez dense, dont la spécificité est d'être, pour une partie d'entre elles, composées d'arbres fruitiers (pommiers, cerisiers). Sous l'effet du regroupement des parcelles, ce réseau de haies disparaît progressivement au profit de clôtures en barbelé ». (Source : *Inventaire des paysages du département du Cantal,* Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, 1998)

2.9 UNE FORÊT "RELICTUELLE"

La forêt, qui a subi la concurrence de l'agriculture, ne subsiste que de façon relictuelle sous forme de bosquets épars de petite taille, qui se localisent sur les pentes les plus fortes : parties encaissées des vallées (Célé, ruisseau d'Aujou) et surtout versants et sommets des buttes calcaires. Ces boisements associent trois variétés de chênes (pédonculé, sessile et pubescent). La présence du chêne pubescent à proximité de Saint-Santin-de-Maurs, en position abritée et sur des sols bien drainés, témoigne de l'ambiance méridionale du secteur. Le châtaignier, espèce calcifuge, se réfugie quant à lui dans les zones non calcaires et est donc plus rare que dans la Châtaigneraie.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES PELOUSES SÈCHES

Les buttes témoins et leurs coteaux thermophiles sont intégrés au réseau de sites européens Natura 2000. Les pelouses sèches présentent en effet une grande variété d'espèces végétales et animales. Deux communes sont concernées par le site Natura 2000 (Montmurat et Saint-Santin de Maurs), constitué de cinq zones éclatées : Garenne de Saint-Santin de Maurs, Puech de Salvageau, Puech des Roques, Ratier-Le Rozier, Garenne de Montmurat.
Dans cette zone, la récurrence des pelouses thermophiles associées à de tels relief en font un motif paysager singulier de l'ensemble de paysages.

3.2 LES VERGERS AUTOUR DES MAISONS

Les vergers autour des maisons sont à tels

point ordinaires, faisant partie de la culture locale et du quotidien qu'on s'aperçoit à peine qu'ils constituent un motif particulier de l'ensemble de paysages. *(cf. Grandes composantes des paysages : une "agriculture jardinée")*

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE DE LA DÉCOUVERTE DES PAYSAGES LE LONG DE LA ROUTE NATIONALE 122 : PORTE D'ENTRÉE DU DÉPARTEMENT

Le bassin de Maurs constitue une des entrées du département du Cantal (route de Toulouse). Il communique avec le département du Lot par la vallée du Célé qui, très encaissée et boisée, prend l'aspect de gorges étroites. Ces gorges, qu'empruntent la route nationale 122 et la voie ferrée, constituent un axe de circulation majeur et donnent à voir des paysages qui, du fait de leur confinement, contrastent fortement avec ceux du reste du bassin.

4.2 L'EXPÉRIENCE DES POINTS DE VUE SUR LE BASSIN ET DES POINTS DE MIRE SUR LES BUTTES

« Depuis les reliefs situés en périphérie du bassin, les vues sont plongeantes et permettent d'embrasser de larges espaces. En position dominante, ces buttes sont très perçues depuis le fond du bassin ». (Source : *Inventaire des paysages du département du Cantal*, Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, 1998)

4.3 LA GARENNE DE SAINT-SANTIN

La Garenne de Saint-Santin est une particularité géologique très visible. C'est une excroissance calcaire qui domine le village, une *butte témoin* qui s'insère dans un alignement de quatre émergences karstiques qui annoncent les causses du Quercy (colline du four à Chaux, Montmurat et Montredon). Le relief est entouré d'une couronne forestière de chênes pubescents et de hêtres. Elle s'insère dans un site *Natura 2000* qui comprend aussi l'émergence de Montmurat, intitulé les *coteaux calcaires de Saint-Santin de Maurs et de Montmurat : vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs*. Plus d'une trentaine d'espèces d'orchidées y ont été observées. L'endroit est utilisé comme lieu de promenade et belvédère panoramique.

4.4 SAINT-SANTIN ET SAINT-SANTIN-DE-MAURS

Le bourg de Saint-Santin est un exemple singulier de la division d'un bourg. La ligne administrative départementale le traverse. Deux clochers, deux mairies, deux maires... Les habitants d'un côté sont du Cantal dans la région Auvergne, les autres de l'Aveyron dans la région Midi-Pyrénées. La division est ancienne. La carte de Cassini au 18e siècle montre déjà deux communes : Saint-Santin-de-Rouergue et Saint-Santin-des-Morts.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ABANDON DES SYSTÈMES HYDRAULIQUES LIÉS AU CÉLÉ ET À SES AFFLUENTS

Les seuils, biefs, moulins, canaux ou autres aménagements... qui étaient l'expression d'une forme de maîtrise ingénieuse locale des eaux du Célé (irrigation, énergie, crues...) sont aujourd'hui plus ou moins désaffectés. La problématique de crue du Célé fait aujourd'hui l'objet d'enquêtes et d'études à l'échelle du bassin versant (*cf. Compte rendu du Comité Technique Rance-Célé du Programme d'Action de Prévention contre les Inondations (PAPI) d'intention du bassin du Lot, 25 Juin 2013, site web, www.valleedulot.com*).

LA PRISE DE CONSCIENCE POUR LA PRÉSERVATION DES COTEAUX THERMOPHILES

« Exploitées depuis le Néolithique pour l'élevage (bovins, ovins) et pour la culture (céréales, vignes), ces pelouse sèches connaissent deux évolutions depuis les années 1960-1970. Certaines sont abandonnées par l'agriculture. En absence d'entretien, elles s'enfrichent, se couvrant de formations buissonnantes différenciées (Genêvriers, prunelliers, chênes pubescents). Cette fermeture du milieu a pour conséquence inéluctable à terme la disparition des espèces méridionales et des Orchidées les plus xérophytes (adaptées aux situations ensoleillées). À l'inverse, les parcelles les plus plates, les mieux exposées ou présentant une épaisseur de sol suffisante, ont été fortement modifiées : labours, amendements, artificialisation du cortège floristique, afin d'obtenir des meilleurs herbages, des prairies artificielles ou des céréales avec un certain rendement. En conséquence, les coteaux thermophiles de la région de Maurs se présentent sous l'aspect d'enclaves morcelées dans des trames paysagère variées et défavorables (agriculture semi-intensive, open-field, urbanisation périphérique) » (DOCOB, document d'objectifs, du site Natura 2000 *Vallées et côteaux thermophiles de la région de Maurs*, Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, CPIE de Haute Auvergne, 1999). Des modes de gestion permettant la préservation et la restauration de ces milieux rares en Auvergne ont été récemment mis en place à l'aide de Contrats Natura 2000. Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Auvergne a par exemple mis en place :

- des actions de restauration des prairies et pelouses à orchidées ;
- une mise à disposition pour des exploitants locaux de parcs à pâturages pour entretenir les pelouses existantes.

(source : *site web CEN Auvergne, www.cen-auvergne.fr*)

8

VALS ET GDES RIVIÈRES DE PLAINE

01

VAL D'ALLIER

Le val d'Allier est l'élément naturel structurant du département de l'Allier qui porte son nom. Dans la mesure où la rivière est quasiment entièrement auvergnate (elle traverse la région sur plus de quatre cents kilomètres du sud au nord, de Langogne en Lozère, au bord de la Haute-Loire, jusqu'au Veurdre dans l'Allier), on peut considérer qu'elle est tout autant structurante pour la région Auvergne dans son ensemble. C'est un rare cas en France de grande rivière infra-régionale, caractéristique importante à prendre en compte.

1. SITUATION

À cheval sur les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier, l'ensemble de paysages du Val d'Allier correspond à la partie élargie de la rivière depuis la sortie des défilés du Val d'Allier (ensemble 9.01) jusqu'à la sortie de la région Auvergne. Il traverse la Grande Limagne et les plaines des Varennes (6.01), l'ensemble de paysages de la Forêt et bocage du Val d'Allier Vichyssois (5.06), celui des Bois Noirs et de la Montagne bourbonnaise (2.01), ainsi que le Forterre (6.04), la forêt et le bocage bourbonnais (5.01) et la Sologne bourbonnaise (5.04). Bien que présentant tout au long de son cours des caractéristiques communes, les ambiances paysagères varient sensiblement du sud au nord.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 8. Les vals et grandes rivières de plaine.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 8.01 A Allier de Pont-du-Château / 8.01 B Allier de Crevant-Laveine / 8.01 C Allier de Hauterive / 8.01 D Lac d'Allier / 8.01 E Ville de Vichy / 8.01 F Allier de Saint Germain-des-Fossés / 8.01 G Méandres de Bessay et de Châtel-de-Neuvre / 8.01 H Ville de Moulins / 8.01 I Allier de Villeneuve / 8.01 J Forêt d'Apremont / 8.01 K Allier du Veurdre.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UNE VALLÉE PLATE, ESPACE DE DIVAGATION POUR LA RIVIÈRE

Le trait marquant du paysage physique de la vallée de l'Allier est sa platitude. Son orientation correspond à la faille bordière de la Limagne dans le sens nord-sud. Sa pente est très faible sur ce tronçon : environ 0,1 %. Les cotes extrêmes sont, au sud à Vichy, 260 mètres et, au nord à Moulins, 210 mètres. Cette spécificité physique entraîne une lenteur de l'écoulement des eaux et par suite une faible force de creusement et de charriage, à l'exception des épisodes de crues. La faiblesse de la pente empêche la rivière d'entailler un lit profond et rectiligne. Elle sinue entre bancs de sable et gravières. Elle dessine de larges méandres qui progressent au gré du courant et des crues. Ces dernières coupent, dessinent, sculptent un nouveau lit à chaque épisode et abandonnent l'ancien cours : ce remaniement perpétuel et naturel constitue la richesse essentielle du paysage du Val d'Allier.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

8.01

La ripisylve de l'Allier depuis le belvédère de Chatel de Neuvre

2.2 LA DIVAGATION DE L'ALLIER ET SES VESTIGES

Les cartes de 1750 montrent que le cours de l'Allier était alors en tresses, qu'il n'était pas constitué comme aujourd'hui d'un chenal unique. À partir de 1860, le cours est devenu plutôt linéaire comme aujourd'hui. De nombreux vestiges ou situations étranges résultent aujourd'hui de cette histoire mouvante.

2.3 INDICES HUMAINS DE DIVAGATION DE L'ALLIER

Intégrer l'humain dans la nature permet de réinterroger l'histoire locale du point de vue du rapport des hommes à leur environnement. Au bord de l'Allier, à plus ou moins longue distance des rives, on retrouve de nombreux indices d'activités ou de formes d'aménagement liées à la rivière : une *rue du port* dans un bourg au milieu des champs ; les vestiges d'un port ; du petit patrimoine issu de l'histoire locale de la batellerie ; des toponymes relatifs aux *boires*, bras morts ; des boires isolées qui témoignent de la présence d'un port disparu ; des talus d'anciens bras de la rivière, éloignés de celle-ci mais que l'on peut dater avec des cartes anciennes... Un système complexe de signes, peu perceptibles pour l'oeil non averti, apparaît progressivement. Tous ces indices mis bout-à-bout, c'est tout *l'espace de mobilité de l'Allier* qui apparaît clairement. Mettre en évidence ces traces nous permet d'appréhender peu à peu la grande particularité de l'Allier : *sa divagation*.

2.4 SITUATIONS TERRITORIALES ÉTRANGES, RÉSULTANTES DE LA DIVAGATION DE L'ALLIER

Abrest coupée en deux

Au sud de l'agglomération de Vichy, Abrest est la seule commune qui s'étend sur deux côtés de la rivière. À cause de la divagation historique de l'Allier, une petite partie de la commune se trouve séparée de la partie principale. Aucun pont ne relie les deux. C'est une *situation étrange* qui rappelle celle, un peu opposée, du village de Saint-Santin dans la Châtaigneraie cantalienne, divisé en deux par la frontière entre les départements de l'Aveyron et du Cantal. «Opposée», car dans ce cas la frontière a eu un effet de démultiplication pratique : deux mairies, deux églises, etc. (*cf. 7.04*)

Créchy coupée en deux

L'église de Créchy n'est plus en croix. Une partie a été arrachée par la rivière à l'époque où l'Allier passait au pied. La limite communale d'aujourd'hui est celle de la rivière de 1800. Un bout de la commune se retrouve sur l'autre rive.

La cistude de l'aérodrome

Les *boires* sont des bras morts de l'Allier, vestiges et témoins de sa divagation au cours du temps. Ce sont des milieux humides d'eau stagnante. La boire des Carrés est un Espace Naturel Sensible (ENS) défini par le Conseil Général. C'est un vestige du cours de l'Allier tel qu'il était vers 1945. Cette boire se trouve aux portes de l'agglomération de Vichy, prise entre diverses infrastructures construites ces cinquante dernières années. Cependant sa qualité écologique est restée importante. Elle a pour particularité de servir de limite à l'aérodrome de Vichy. La Cistude d'Europe (espèce de tortue autochtone qui bénéficie à l'échelle nationale d'une protection intégrale), présente dans la boire, se reproduit dans des zones sableuses sur les bords de l'aérodrome. La présence de l'aérodrome préserve ces espaces de reproduction de la fréquentation humaine et de grandes transformations irrémédiables.

Les jardins potagers dans le bras mort du Sichon

La route départementale 558 qui permet de sortir de Vichy par le nord est bordée du côté de l'Allier par une zone commerciale (grands parkings et bâtiments en «boites à chaussures») et de l'autre côté par une grande zone de jardins potagers. Les jardins potagers ont été installés dans un espace vestige du Sichon qui

Boire et Allier à Saint-Germain des Fossés

se jette dans l'Allier un peu en amont : un bras mort comblé presque entièrement. Les jardins et le bras mort participent de l'entrée de ville.

2.5 ÉVOLUTION RÉCENTE DES RAPPORTS DES HOMMES À LA COMPOSANTE « DIVAGATION »

L'arrêté de biotope de l'Allier

L'arrêté préfectoral de protection de biotope (APB ou APPB), est un arrêté, pris par le préfet, *pour protéger un habitat naturel abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées.*

Un arrêté de biotope a été pris pour protéger les habitats sur l'espace de mobilité de l'Allier en 2011, ceci pour préserver d'une part les espèces protégées occupant ce milieu (Oedicnème criard, héron bihoreau, campagnol amphibie, cistude d'Europe, lézard des souches, cuivrés des marais, marsilée à quatre feuilles...) en lien avec la réserve naturelle nationale du Val d'Allier et d'autre part les ressources en eau potable de la nappe alluviale de l'Allier. C'est un secteur propice aux activités agricoles et forestières qui doivent désormais évoluer pour développer des *pratiques appropriées à la préservation de ces milieux* : pour le retournement des sols, le sursemis, la mise en culture de nouvelles terres, les traitements phytosanitaires, les amendements, les dépôts de gravats, de déchets végétaux ou autres, plantations forestières non autochtones, comblements des dépressions, bras morts et zones humides...

Il y a une quinzaine d'années, pour montrer l'exemple, le Conservatoire des Espaces Naturels achetait des parcelles pour les laisser à la divagation de l'Allier. Aujourd'hui, après avoir longtemps agi par enrochement et artificialisation des berges, on restaure de plus en plus les espaces de divagation.

Le principe sur lequel l'arrêté se fonde est simple : tout ce qui empêche la divagation de l'Allier accentue le creusement de son lit. Tout point dur (enrochements, piles de ponts par exemple) a pour conséquence cette accentuation. L'Allier a besoin de matériaux à transporter pour équilibrer son cours. Si on l'empêche d'éroder les rives comme elle le fait naturellement pour divaguer, elle creuse son lit et s'enfonce progressivement. Le niveau de la nappe alluviale baisse alors en même temps que les ressources en eau potable. Environ 60% de l'eau potable des bourbonnais provient des puits de captage situés le long de la rivière. L'arrêté de biotope allie donc des problématiques naturalistes à celle des ressources en eau potable.

Les gravières du bord de l'Allier : le seul espace où la divagation de l'Allier pose problème

L'exploitation des gravières dans l'espace de mobilité des cours d'eau est interdite, et les dernières en exploitation arrivent à la fin de leur autorisation. Si les plans d'eau des anciennes gravières font partie du paysage, ils n'en posent pas moins des difficultés de gestion de l'espace de mobilité. En effet la capture d'une gravière par la rivière est susceptible d'entraîner un piégeage du transport solide (sur une durée proportionnelle au volume de la fosse à combler) ralentissant le retour à un profil d'équilibre de la rivière. Ce constat ne doit pas être généralisé à l'ensemble des anciennes gravières. C'est une analyse au cas par cas qu'il faut conduire, l'objectif principal étant bien de rouvrir l'espace de mobilité chaque fois que c'est possible, une rivière mobile étant par définition une rivière en équilibre, génératrice de biodiversité et de paysages variés. C'est un des enjeux du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Allier aval.

L'Allier mobile et les infrastructures routières

L'accès difficile à ses berges est un atout pour l'Allier. Il est pourtant parfois nécessaire de pouvoir le voir pour s'approprier les problématiques qui lui sont propres.

La réalisation du contournement de Vichy est en cours aujourd'hui. L'emplacement d'un nouveau franchissement de la rivière est sujet à débat. Si un pont a une portée symbolique (reliant deux rives) ou paysagère, la mise en place d'une telle infrastructure sur une rivière mobile

8.01

Zone de captage au bord de l'Allier à proximité du Veudre

Ancienne gravière aujourd'hui en eau à Saint-Germain des Fossés, au loin la plate-forme ferroviaire

comme l'Allier, nécessite études, concertation et vigilance particulière pour garantir la divagation de la rivière. C'est en effet un parti environnemental et paysager à privilégier, qui peut également permettre une valorisation de l'ouvrage en question. (cf. exposition *Sur les traces de l'Allier*, dépliant d'information édité par le Conservatoire des Sites de l'Allier, 2008)

Les zones de ponts et les champs de puits de captage

Le site d'un pont est synonyme de renforcement artificiel des rives. C'est près de ces renforcements que sont installés les champs de captage de l'eau potable, car ils y sont protégés des divagations de la rivière. Une bonne partie de l'alimentation en eau potable des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme est dépendante de la nappe alluviale de l'Allier. Avant le pont de Veurdre par exemple, sur la rive gauche, deux puits ont été installés dans un pré. Ils sont camouflés sous de petits monticules de terre au dessus desquels dépassent des cylindres de béton d'un mètre de haut. Sur un monticule plus imposant a été construite une «maisonnette» technique. Autour du pré non pâturé, un grillage à double torsion a été installé pour éviter les intrusions. Une forme de paysage construit inhabituel résulte de ces installations techniques. À tel point que ces «zones de ponts de l'Allier» peuvent être considérées comme des motifs paysagers de l'ensemble de paysages. Les puits de captage sont répartis sur une dizaine de zones, très proches du lit actuel. L'eau prélevée en ces endroits est moins soumise aux pollutions diffuses d'origine agricole et bénéficie également d'un effet de dilution par les eaux d'infiltration de la rivière, ces deux facteurs contribuant à des eaux de meilleure qualité.

2.6 LES RARES ACCÈS VISUELS À L'ALLIER : LES BELVÉDÈRES ET LES PONTS

On ne peut pas facilement accéder au cours de la rivière, physiquement autant que visuellement. En raison de sa divagation, et depuis la fin de l'époque de la batellerie, il n'y a que peu de points de contact entre elle et les activités humaines. L'Allier n'est que rarement visible. Les points de vue spectaculaires comme ceux des belvédères de l'église de Châtel-de-Neuvre, de la forteresse de Billy ou de la ferme d'Embraud vers Château-sur-Allier par exemple (cf. ci-des-

sous : *La locaterie d'Embraud*) sont d'autant plus célèbres qu'ils sont rares.
Les ponts sont peu nombreux. La difficulté d'accès rend la rencontre avec la rivière précieuse. Le pont de Billy, le pont de Veurdre... sont de rares points de vue sur l'Allier depuis la route. Le pont de Veurdre, donne accès à l'image de « rivière sauvage » qui fait la renommée de l'Allier. Les bancs de sable qui divisent la rivière en plusieurs bras et les îles régulièrement inondées colonisées par une végétation spontanée donnent une impression immédiate d'éloignement et d'exotisme.

2.7 PONTS HISTORIQUES ET HISTOIRES DE PONTS

Les ponts sur l'Allier sont des concentrations d'histoires plus ou moins anciennes, parfois même des points de focalisation d'intérêts divergents sur le territoire. Deux exemples très différents :

Ouvrage d'art : le Pont Boutiron
Le pont qui permet la traversée de l'Allier au nord de Vichy, dit « pont Boutiron » a été construit en 1913 par l'ingénieur Eugène Freyssinet. C'est une de ses premières œuvres avec le pont de Châtel-de-Neuvre et le pont du Veurdre construit sur l'Allier en 1911-1912 et détruit en 1944. Il est fait de trois arcs en béton de 67, 72 et 67 mètres de long. Son état de conservation est parfait. Alors que beaucoup se défiaient du béton au début du 20e siècle, Eugène Freyssinet a ouvert de nombreuses voies en faisant du béton le principal matériau de construction du siècle. Le pont Boutiron, avec ses arcs qui ressemblent à des arcs métalliques, témoigne du désir de substitution par Freyssinet du métal par le béton dès ses premiers travaux.

Le pont de Moulins et le désir d'un deuxième pont
Le pont de Régemortes, unique pont de Moulins qui permet de traverser l'Allier, date du 18e siècle. Il est utilisé par les automobilistes, les cyclistes et les piétons. Un autre pont, ferroviaire, est plus récent. Dans le cadre du déclassement de la route nationale 9, le pont routier franchissant l'Allier à Moulins a quitté le domaine de l'État pour être remis à la commune. Son caractère unique et indispensable le classe dans les principaux objets de débat et de discussion de la population. D'autant plus qu'il est le lieu cé-

Pont de Billy

Pont sur l'Allier à Vichy

Nationale 7 à Yzeure

8.01

lèbre des embouteillages de Moulins.
Le désir d'un deuxième pont est grand. RFF ne veut pas se dessaisir du pont ferroviaire de l'ancienne ligne Moulins-Montluçon abandonnée depuis des dizaines d'années pour le transit des voyageurs mais réutilisée pour l'acheminement de la matière extraite des carrières de quartzite de Meillers (*cf. 5.01*). Un tronçon est utilisé pour un vélo-rail. Une hypothèse avait été émise de reconvertir la voie en voie verte.

2.8 LA « NATIONALE 7 », UNE « ROUTE 66 » À LA FRANÇAISE

La route nationale 7 est un mythe. C'est peut-être l'équivalent pour les français de ce qu'est la route départementale 66 pour les Américains. C'est l'expression « mythologique » des congés payés. Elle permettait la descente des vacanciers du nord vers la Provence et la Côte d'Azur. Beaucoup de films en montrent des images anciennes, avec les alignements d'arbres qui l'ombrageaient. L'Allier était un passage obligé le long de cette descente vers la Méditerranée. Aujourd'hui, la route a progressivement perdu son caractère légendaire. Les arbres ont été très largement abattus pour des raisons de sécurisation ou d'élargissement des voies. À l'arrivée des agglomérations, des zones d'activités ou des zones commerciales sont apparues. L'observation de ces transformations et de cette évolution dans le temps peut donner un aperçu concentré de l'évolution de nos modes d'aménagements et de nos modes de vie durant le 20e siècle. L'histoire de l'avènement des congés payés s'accompagne de celui de l'automobile qui a envahi notre mode de vie et la manière dont on conçoit et fabrique notre environnement ordinaire.
La route nationale 7, historique est progressivement mise à 2 x 2 voie, morceau après morceau, comme par exemple entre Trévol et Moulins où elle a été élargie en arrivant sur l'agglomération de Moulins puis contourne l'agglomération. Des locaux commerciaux sont à l'abandon. Au niveau de la « nouvelle » déviation, à l'entrée nord de l'agglomération, un « nouveau » pôle commercial de 38 hectares est en projet sur des terrains agricoles et naturels. L'histoire de l'élargissement de la route illustre l'impact fort des voies d'accès sur les politiques d'urbanisme des territoires desservis et traversés.

2.9 LA RICHESSE MAL CONNUE ET MALMENÉE DES ESPACES DE COTEAUX VARIÉS QUI BORDENT LE VAL D'ALLIER

L'exemple des buttons thermophiles confrontés à l'urbanisation près de Vichy

Les buttons thermophiles sont de petites buttes en bord de Limagne sur lesquelles on trouve des lambeaux de pelouses calcaires (pelouses sèches), milieux très attractifs pour un certain nombre d'espèces protégées de plantes et d'insectes. Ces milieux qui peuvent faire partie du réseau Natura 2000, ont été historiquement exploités : pour la vigne, comme celui d'Ebreuil par exemple, où le coteau sillonné d'anciens murets domine le bourg ; pour l'arboriculture comme à Gannat. La plupart de ces coteaux calcaires ont été délaissés. Ils sont entrés récemment dans la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) menée par le Conseil Général. Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de l'Allier est fortement impliqué dans la connaissance, la préservation et la gestion de ce réseau de sites.
Dans l'agglomération de Vichy, dans la zone du Creuzier, une série de buttons forme une sorte de *continuité biologique fragmentée*, favorable notamment à « l'espèce phare » des coteaux calcaires, l'Azuré du serpolet (petit papillon bleuté de la famille des Lycaenidae). L'espèce y a été observée et étudiée récemment par le CEN Allier. « Elle ne pond que sur le thym ou l'origan ». « La réussite de sa reproduction est liée à la présence sur le site d'une fourmi du genre Myrmica qui nourrit les chenilles en échange de miellat ». « Elle exige des échanges réguliers d'individus entre différents sites proches ». Elle vit donc en *métapopulation*. Il faut que certains individus puissent circuler entre chaque taches de colonisation. Sur les coteaux de Gannat, fortement urbanisés, les couloirs biologiques entre les sites ont été coupés et les populations de ce papillon sont en baisse. Sur les buttons du Creuzier, le réseau de sites fonctionne encore relativement bien. La présence du papillon dans ces milieux est importante car c'est une sorte de « clé » ou « d'indice de lecture » qui montre leur état de préservation ou leur niveau de dégradation. Cependant, à proximité directe de l'agglomération de Vichy, ils subissent aujourd'hui deux formes de pression : le développement de la culture du maïs dans les champs et l'expansion urbaine. Des préconisations pour préserver le réseau de sites ont été fournies par le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier dans le cadre du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle de l'agglomération vichyssoise. Mais la zone fait l'objet de travaux d'assainissement qui préparent une urbanisation à venir.
Par son passé agricole, l'espace de la zone du Creuzier s'est organisé en habitat dispersé. Cette dispersion est une spécificité locale. L'église de Creuzier-le-Vieux est isolée dans les vestiges du petit village, rattrapé par l'urbanisation récente. Parfois, un hameau est plus gros que le bourg lui-même. Le CEN Allier a constaté

Button thermophile à proximité de Creusier

aujourd'hui que cette forme dispersée de l'urbanisation ne gêne pas le papillon notamment parce qu'elle préserve la coexistence entre urbanisation et continuités biologiques. Les espèces les plus rares sont souvent celles qui requièrent les conditions les plus particulières. L'urbanisation rapide en cours tend à connecter les zones habitées entre elles. Entre les buttons, les zones plates sont faciles à urbaniser. Des hameaux se rejoignent. Les haies plantées à l'issue du remembrement ont disparu. Ainsi, les conditions propices pour le maintien de la métapopulation de l'Azuré du serpolet se sont dégradées. (Source : *la lisette*, lettre d'information annuelle du Conservatoire des Sites de l'Allier, avril 2011). Outre l'Azuré, espèce emblématique, l'ensemble des buttons thermophiles abrite de nombreuses espèces spécialisées et à fort enjeu patrimonial. C'est le cas par exemple des orchidacées (Epipactis microphylla ou E atrorubens – cette dernière étant en danger critique d'extinction en Auvergne). Chez les reptiles, des espèces telles que la vipère aspic – en forte régression dans le nord de la région – affectionnent particulièrement ces types d'espaces. Des cortèges d'insectes inféodés à ces coteaux secs peuvent également comprendre des espèces rares ou en régression (par exemple le marbré de vert ou certains Thècla, tel le Thécla du prunier).

Le rôle indispensable de ces continuités pour la préservation de la biodiversité est aujourd'hui connu. Le maintien de couloirs biologiques est au cœur des enjeux du SRCE (schéma régional de cohérence écologique) qui définit un maillage de « trames vertes et bleues » assurant une connexion entre les milieux. En limitant l'extension de l'urbanisation, ces coupures vertes auront aussi immanquablement un impact paysager important.

L'exemple de l'évolution récente des coteaux de Saint-Pourçain-sur-Sioule

Sur le coteau qui domine la vallée de la plaine où la Sioule se dirige vers sa confluence avec l'Allier, près de Saint-Pourçain-sur-Sioule, un agencement chaotique d'éléments constitue le paysage des coteaux : une grande culture de vignes, entrecoupée par une enclave de plantations de cèdres, est traversée par une ligne à haute tension. Sur une butte entourée de forêts, une grande demeure domine légèrement les champs de céréales au milieu desquels de gros silos ont été construits pour stocker le grain. Sur une autre partie du coteau, sèche et peu productive, une zone a été malgré tout mise en culture. Cette mosaïque disparate illustre bien le sens d'évolution de cet espace de transition entre le bocage et la plaine céréalière de Limagne.

Pacages humide le long de l'Allier à proximité du Veudre

2.10 L'OCCUPATION DES SOLS DU VAL D'ALLIER EN FONCTION DE LEUR QUALITÉ AGRONOMIQUE ET DE LEUR CARACTÈRE INONDABLE

Schématiquement, l'occupation des sols du Val d'Allier dépend de deux facteurs primordiaux :

- La qualité du sol : de très bonnes qualités agronomiques sur les sols limoneux et des aptitudes médiocres sur les dépôts fluviatiles. Si les sols récents, constitués de sable et de graviers, sont peu propices à l'exploitation agricole, ils accueillent cependant une flore spécifique ;
- Les zones urbanisées et les principales voies de communication ont été rejetées en dehors de la zone inondable.

Ces deux facteurs ont conditionné une organisation territoriale sous forme de bandes parallèles au cours de la rivière, que l'on peut schématiquement réduire au nombre de trois :

1. Un cordon boisé, de largeur variable, qui recouvre la majorité des zones de dépôts récents en zone inondable. Ces espaces boisés constitués de saules, peupliers, frênes, aulnes, constituent des masses denses opaques, accompagnées par un sous-bois impénétrable et sombre. De nombreuses peupleraies renforcent et densifient ce cordon boisé. C'est cette zone épaisse et sauvage qui constitue, sur de longs tronçons, l'image de l'Allier, vue de l'extérieur.
2. Sur l'ensemble de paysages du Val d'Allier, le mode d'exploitation et de mise en valeur agricole conditionne la variété du paysage et y participe. De grands secteurs de cultures et d'élevage sont organisés en grands champs ou en système bocager. Limités par les boisements alluviaux et par les versants des coteaux qui encadrent la vallée, ils constituent des espaces relativement ouverts. Les terrasses, selon leurs aptitudes agronomiques, présentent par alternance des prairies bordées par une trame bocagère plus ou moins dense à base de chênes et des secteurs de culture (maïs, céréales) bordés de haies, le tout entrecoupé de bosquets. C'est au-delà de Vichy, dans le secteur de Billy, que la plaine de l'Allier s'élargit et reçoit de vastes cultures céréalières. Accompagnée de ses boisements, la rivière se dissimule et disparaît des regards. Le système bocager reprend un peu plus au nord. C'est un système de production basé sur l'élevage allaitant de vaches charolaises et d'ovins de plein air qui contribue à la permanence de la prairie.
3. Les grandes voies de circulation ont été implantées de part et d'autre de la vallée sur les terrasses non inondables.

8.01

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES BOIRES

Elles correspondent à des bras morts abandonnés par le cours principal de la rivière. Poussent sur leurs bords de nombreuses plantes adaptées : joncs, saules rouges... Ces marais fréquemment recouverts par les eaux, restent en permanence humides.

3.2 LES TALUS DE RIVIÈRE

La rivière est large de cinquante à cent cinquante mètres et profonde de quatre à cinq mètres au pied des talus. Un talus peut mesurer jusqu'à trois ou quatre mètres au-dessus du niveau de l'eau. Les crues peuvent multiplier par cinq la surface des eaux (cf. exposition *Sur les traces de l'Allier*, dépliant d'information édité par le Conservatoire des Sites de l'Allier, 2008).

3.3 LES PLAGES CAILLOUTEUSES ET SABLONNEUSES

Encombrées d'épaves de bois mort charriées par la rivière, la végétation y est en général inexistante.

3.4 LES ÉTENDUES HERBEUSES

Elles se mettent en place progressivement lorsque l'érosion fluviale les a abandonnées durant quelques années. On rencontre des prairies hautes ou rases, ce qui s'explique par leur contenu floristique et par la pression des bovins.

3.5 LE VERDIAU

Le Verdiau, en patois bourbonnais, est une formation arbustive formée de petits buissons ronds et réguliers. Ce stade d'évolution correspond à l'évolution naturelle d'une prairie sans pression animale. Il se présente sous la forme d'une lande ouverte, parsemée de petits saules rouges et circulaires de deux à quatre mètres de haut.

3.6 LA FORÊT ALLUVIALE

C'est une sorte de forêt vierge des bords de rivière, généralement assez peu exploitée par l'homme. À son premier stade, l'essence arborescente principale est le saule noir. Il est accompagné par les saules argentés et blancs, et par quelques aulnes (forêt à bois tendre). Les arbres dépassent rarement une cinquantaine d'années du fait du remaniement lié aux crues. Dans un deuxième temps, les chênes et les frênes s'installent (forêt à bois dur) et stabilisent les sols. Les remaniements sont alors extrêmement rares. Le niveau arbustif devient assez dense, envahi d'orties, de ronces et de lianes. C'est le stade ultime d'évolution de la végétation.

3.7 LES GRAVIÈRES ET SABLIÈRES

L'exploitation des sables et graviers a généré un chapelet d'espaces visibles le long de l'Allier qui jouent un rôle important dans le système de divagation de l'Allier et dans l'expérience physique que l'on peut avoir de la rivière aujourd'hui.

3.8 LES AGENCEMENTS PONTS/CHAMPS DE CAPTAGE DE L'EAU POTABLE/ GRAVIÈRES/INDUSTRIES DIVERSES/SITES D'INSTALLATION DES GENS DU VOYAGE

C'est un motif paysager complexe. Chaque zone de pont produit forcément son agencement sur la base des quatre autres éléments. Si l'on prend l'exemple du pont Boutiron au nord de Vichy, voilà ce que cela donne : de nos jours, ce pont (conçu par l'ingénieur Eugène Freyssinet) se trouve entre une zone industrielle (Vichy-Rhue) et un campement de gens du voyage, installé sur l'autre rive de l'Allier, derrière une carrosserie, au bord de la rivière, à l'ombre des peupliers et des saules.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'ALLIER EN AMONT DE SAINT-YORRE

En amont de Saint-Yorre, l'Allier présente un visage qui diffère de l'aval. La rivière y dessine de nombreux méandres anastomosés (nombreuses divisions et connexions d'un cours d'eau en tresses). Ces derniers sont peu visibles car engoncés et noyés dans une large et exubérante forêt alluviale de cinq cents à sept cents mètres de large.

4.2. LES RIVES DE L'ALLIER À VICHY : LE PASSÉ THERMAL

Les rives de l'Allier dans le secteur ancien de Vichy et sur la commune de Bellerive-sur-Allier forment un complexe de parcs (autour des thermes, le parc des rives de l'Allier, le parc des Célestins...) et de zones sportives (sur la rive gauche, golf ancien, hippodrome de Vichy...). Ce complexe résulte très largement du développement passé de la ville par l'activité thermale. L'organisation résultante d'espaces ouverts et plantés autour des deux rives de la rivière fait de Vichy aujourd'hui un exemple singulier d'agglomération au sein de laquelle une rivière joue un rôle paysager des plus importants. Ces espaces historiques, illustrations de l'urbanisme thermal, ont été protégés par la politique des sites de l'État à partir de 1982 pour anticiper les développements urbains potentiels notamment sur la rive gauche. Si ces espaces ont été préservés, beaucoup de transformations très visibles ont eu cours en limite de ces zones vertes sur Bellerive, le long de l'axe routier de contournement de l'agglomération : lotissements sur les coteaux et implantations commerciales le long de l'axe, installant un rapport visuel direct entre une ceinture d'équipements de loisirs et une ceinture périurbaine plus banale.

4.3 LES ALIGNEMENTS BOISÉS LE LONG DES ROUTES : RN7 - RN9

Ces alignements encore très présents, qui participent de l'atmosphère propre à ces routes (mythe cinématographique de la RN7...), sont parfois encore menacés par les interventions d'aménagement routier ou le développement de l'urbanisation.

4.4 LA NATIONALE 9, UNE ROUTE PANORAMIQUE DE DÉCOUVERTE DU VAL D'ALLIER

Entre Moulins et Vichy, l'ex Route Nationale 9 (maintenant route départementale 2009) longe la rive gauche de l'Allier en la surplombant reliant des points de vue dont le plus célèbre est celui de l'église de Châtel-de-Neuvre.

4.5 LE PONT BOUTIRON DE VICHY

Le pont a été conçu par l'ingénieur Freyssinet, rendu célèbre par les principes de construction qu'il a mis en oeuvre, au point que cha-

L'Allier depuis le pont du Veudre

cune de ses oeuvres est aujourd'hui appelé *pont Freyssinet. (cf. Grandes composantes des paysages : Ponts historiques et histoires de ponts)*

4.6 LA CITÉ DES CHEMINOTS DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Saint-Germain-des-Fossés est un *nœud ferroviaire*. Sa Cité des Cheminots est célèbre. En 1920, la cité est choisie pour accueillir le Congrès Fédéral Socialiste de l'Allier et préparer le premier Congrès National d'après-guerre. Marx Dormoy, futur ministre du front populaire et originaire de Montluçon, jeune militant, y est présent. La cité est aujourd'hui un vestige d'une forme d'aménagement des quartiers ouvriers et de l'urbanisme social du début du siècle. Une rue unique dessert l'ensemble des petits bâtiments de trois types: onze maisons jumelées à deux niveaux, huit petits immeubles collectifs à deux et à trois niveaux... La rue dessine un rectangle avant de se reconnecter à la route principale, de telle manière que les espaces collectifs se retrouvent au centre de la cité. Aujourd'hui, c'est une grande pelouse. Au centre, une aire de jeu pour enfant est entourée d'une haie opaque de conifères. Les maisons jumelles ont des jardins potagers. Entre les immeubles, des plantations d'arbres. Sur les arrières, on trouve des cordelettes pour étendre le linge. Sur la façade d'un bâtiment «public» à l'entrée de la cité, une inscription : *CGT.*

4.7 LE POINT DE VUE DE L'ÉGLISE DE CHÂTEL-DE-NEUVRE

Près de l'église, un belvédère est aménagé pour une vue panoramique sur le Val d'Allier du Sud de Moulins. De ce point de vue localement célèbre, on embrasse la plaine alluviale de l'Allier et d'un regard la Réserve Naturelle du Val d'Allier créée en 1994. (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier,* DIREN Auvergne, décembre 2005)

4.8 LE POINT DE VUE DEPUIS LA LOCATERIE D'EMBRAUD (LA CHAVANÉE), VERS LE VEURDRE

On entre à la ferme d'Embraud par une barrière de quatre mètres de long faite du tronc brut d'un arbre. Deux masses en béton font contrepoids au niveau du pivot pour la manœuvrer aisément. Un panneau *Embraud* supporté par deux piquets de bois indique le chemin encadré de deux *bouchures* bien taillées. Dans un pré, un petit groupe de vaches étendues sous un grand chêne isolé. Le chemin mène à deux corps d'une ferme réhabilitée. Près de la ferme, de vieux arbres fruitiers sont soutenus par des piquets de bois. Sur un mur pignon, un escalier en bois permet d'accéder aux combles. Sous l'escalier, des cabanes à oiseaux ont été installées au bord d'un lierre. Un peu plus loin, une mare sous un bosquet. Des billes de bois sont entreposées sous un alignement de grands arbres. Une scène de spectacle a été construite en haut d'un champ. La vue sur le val d'Allier et l'Allier qui coule en contrebas est panoramique.
La locaterie d'Embraud a été achetée et restaurée par l'association *La Chavannée* il y a plus de vingt ans. L'habitation accueille des expositions et des éléments d'un intérieur traditionnel paysan du 19e siècle. Des fêtes et spectacles se déroulent au cours de l'année à la ferme. L'association a restauré de vieux bateaux de l'Allier : toues et futreaux. L'une des fêtes est l'occasion de les revoir naviguer sur la rivière et de se remémorer l'histoire de la batellerie locale abandonnée.

4.9 LE POINT DE VUE SUR LA PLAINE ALLUVIALE DE L'ALLIER DEPUIS LA FORTERESSE DE BILLY

Depuis le château de Billy, le point de vue offre une vision de l'exploitation agro-industrielle de la plaine alluviale de l'Allier : grandes monocultures, gravières, cimenteries. (cf. Marlin

8.01

C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier,* Diren Auvergne, décembre 2005)

4.10 LE POINT DE VUE DEPUIS LA TERRASSE DE PONT-DU-CHÂTEAU

Le bourg de Pont-du-Château domine en falaise l'Allier. La vue panoramique s'étend sur les développements urbains et périurbains de la plaine en contrebas. (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier,* Diren Auvergne, décembre 2005)

4.11 LE HLM À CIGOGNES

(Après le Veurdre, sur la D101 en direction d'Aubigny)
Du vieux chêne isolé, relique du bocage au milieu d'un grand pré, décolle une cigogne. Elle se dirige vers la ripisylve au fond du pré. Dans certains des grands arbres, plusieurs nids ont été construits par les cigognes à tous les étages. L'endroit est connu des ornithologues. La cigogne regagne du terrain en France.

4.12 L'ÉTANG RECOLONISÉ DE BEAUREGARD PRÈS DU VEUDRE

L'étang de Beauregard est situé au milieu de prairies et de bois à côté de la rivière Allier. Il a été inventorié comme ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique). Ses milieux très diversifiés sont accueillants pour la Cistude d'Europe. La partie est de l'Allier, autour du Val d'Allier et de la Sologne Bourbonnaise, est la seule zone auvergnate où la Cistude est présente. La tortue y est encore considérée comme rare. L'étang n'avait pas été curé durant longtemps. Une végétation l'a recolonisé. Après avoir été vidé en 2007, il s'est enfriché.

4.13 DES PRÉS PEU ORDINAIRES

(Au niveau d'Aubigny, au lieu-dit Le Mathé)
Une propriété agricole de cinq hectares de prairies et de friches va être placée en Espace Naturel Sensible par le Conseil Général de l'Allier. L'endroit, en apparence, paraît très ordinaire : un grand pré bordé d'une haie et de bois en friche, traversé par une ligne électrique. La zone ne fait pas partie du réseau de sites Natura 2000. Elle a échappé à tous les systèmes de recensement des milieux et habitats naturels d'importance. Elle est passée entre les mailles du filet du fait de son caractère apparemment très ordinaire. Pourtant, en y regardant bien, il s'y trouve rassemblés sur un espace réduit tous les milieux naturels emblématiques de l'Allier : une zone de prairie sèche au sommet d'une butte, une zone de prairie humide, une rare tourbière de plaine... On peut y voir dans une zone humide de touradons et de sphaignes des pieds de Drosera à feuille ronde, habituellement très présente en altitude. C'est une des dernières stations de plaine pour cette plante carnivore. La Drosera rotondifolia est indicatrice des zones à eau très pure. Elle est protégée au niveau national. Elle est accompagnée de Potamogeton x nitens.
Le Conseil Général investit dans certains travaux d'aménagement et de gestion très simples. En accord avec l'agriculteur, un platelage léger a été installé sous un bosquet pour permettre l'accès à la tourbière en traversant un petit ruisseau. Des arbustes et arbres de la friche ancienne sous laquelle la tourbière se trouve coincée doivent être retirés pour éviter son assèchement à terme et sa disparition. L'arrachage se fera à la main grâce à un chantier de jeunes. L'entretien se fera de la manière la plus écologique possible. Les bêtes pourront continuer à venir sur la zone mais sous réserve de quelques précautions. Enfin, les haies seront restaurées en poursuivant l'idée d'un *joyau caché au milieu d'un paysage ordinaire.*

4.14 LA MOUSSE ET LES HÊTRES DE LA FORÊT DOMANIALE DES PRIEURÉS BAGNOLET

La forêt domaniale des Prieurés Bagnolet est une forêt de chênes sessiles menée en futaie régulière, qui s'apparente à la forêt de Tronçais. On y trouve, disséminés, quelques vieux hêtres à écorce lisse sur lesquels a été découverte, il y a quelques années, une mousse : Dicranum viride (Dicrane vert). Cette mousse, également présente dans la forêt des Colettes et dans celle des Prieurés Gros-Bois, est rare en France. Il existe donc un enjeu à maintenir et à veiller au renouvellement d'arbres supports (hêtres anciens) dans le cadre de l'exploitation sylvicole.
(cf. *Document d'objectifs Natura 2000* disponible sur le site internet de la DREAL Auvergne)

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ARRÊTÉ DE BIOTOPE

Un arrêté de biotope a été signé en 2011 pour protéger les habitats naturels sur l'espace de mobilité de l'Allier. Cette mesure importante touche non seulement la préservation des espèces animales et végétales, mais aussi la qualité des eaux potables du département (*cf. Grandes composantes des paysages : Évolution récente des rapports des hommes à la composante « divagation »*).

Gravière à Saint-Germain des Fossés

Ancienne locaterie en aval du Veurdre

ÉVOLUTION DES COULEURS DE LA CAMPAGNE

Le bocage du Val d'Allier au nord de Moulins subit une forte pression agricole. La tendance dans la campagne du val d'Allier et dans le Bourbonnais est de retourner les terres pour les cultiver. Cette pratique, si elle n'est pas favorable au maintien du bocage (arrachage des arbres et des haies pour pouvoir passer la moissonneuse dans les champs de blé par exemple) introduit dans le bocage des variations de couleurs qu'il n'avait pas jusque là : paille jaune en été, terre nue en hiver, vert plus tendre du printemps, jaune des cultures de Colza. Ces variations ressemblent à celles que l'on peut vivre en plaine de Limagne. L'apparition de la couleur de la terre aux labours en automne donne une toute autre vision de la couleur verte du bocage.

PVR (PARTICIPATION POUR VOIRIES ET RÉSEAUX)

La *Participation pour Voiries et Réseaux*, dite *PVR*, était pour une commune un mode de financement des infrastructures nécessaires à l'implantation de nouvelles constructions. Le principe était simple : une délibération municipale «annonçait» qu'une participation pourrait être demandée pour financer les équipements publics permettant l'urbanisation du terrain. La collectivité équipait ensuite les terrains et était remboursée par les propriétaires bénéficiaires au fur et à mesure de l'urbanisation. Le retour financier de la collectivité était lié au rythme de l'urbanisation. Le principe était donc :

- d'une part de favoriser l'urbanisation en ne faisant pas peser entièrement son coût sur les finances des communes mais en le divisant entre les nouveaux occupants ;
- et d'autre part de faire en sorte que les communes, qui font des avances financières avec des perspectives de recouvrement assez lointaines, prévoient largement à l'avance, par planification, leur développement urbain en intégrant ces échéances.

C'est ce processus de financement des voiries et de leurs équipements, issu de la loi habitat et urbanisme du 2 juillet 2003, qui a accompagné l'urbanisation en périphérie des villes et des bourgs, comme sur la zone des coteaux thermophiles au nord-est de Vichy (*cf. Grandes composantes du paysage : L'exemple des buttons thermophiles confrontés à l'urbanisation près de Vichy*). Elle a été abrogée par une loi du 29 décembre 2010 avec effet au 1er janvier 2015.

ANECDOTE DU MAÏS TRANSFORMÉ EN MATÉRIAU DE CONSTRUCTION

Les castors sont de retour. Sur le Redon, affluent de l'Allier, les castors construisent des barrages avec le maïs qu'ils trouvent dans les champs adjacents.

LES DÉVELOPPEMENTS URBAINS DES VILLES AU BORD DE L'ALLIER : L'EXEMPLE DE PONT-DU-CHÂTEAU SOUS INFLUENCE CLERMONTOISE

L'exemple de Pont-du-Château illustre l'évolution des pratiques d'aménagement pavillonnaire des quarante dernières années. Un indicateur d'évaluation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Clermont consiste à mesurer le nombre d'hectares bâtis ou inversement laissés en zone non construite. La superficie urbanisée de Pont-du-Château a augmenté de plus de 30% ces vingt dernières années. La population a été multipliée par trois depuis les années 1960. C'est le développement le plus important d'urbanisation en Auvergne. Celui de la commune de Cournon, à moins de dix kilomètres, avait été précurseur dans les années 1960/1970. Le développement se fait en zones d'habitat individuel et zones d'activité et impacte fortement l'espace agricole. La vue que l'on a depuis l'arrêt de gare de Pont-du-Château permet de constater le front de l'habitat individuel sur le territoire agricole. Un seul champ au bord d'un grand giratoire sépare aujourd'hui l'extension de l'urbanisation entre Pont-du-Château et Lempdes. Deux zones d'activité font la jonction entre les deux villes. (cf. *ensemble 6.01 - Grande Limagne et plaine des Varennes*)

8

VALS ET GDES RIVIÈRES DE PLAINE

02

LOIRE BOURBONNAISE

1. SITUATION

La Loire marque la limite naturelle entre le département du même nom, celui de la Saône-et-Loire et celui de l'Allier dans sa partie la plus à l'est. Elle s'étend sur ce tronçon du village d'Avrilly, en amont, au bourg de Gannay-sur-Loire, à l'aval. La vallée est bordée à l'ouest par trois ensembles de paysages : la Sologne bourbonnaise (5.04) dans sa partie aval, la vallée de la Besbre (9.11) et le Bocage des Basses Marches du Bourbonnais (5.05) en amont. L'ensemble de paysages est constitué de la plaine alluviale (l'espace de divagation ancien de la Loire a une emprise moyenne de quatre kilomètres) où s'écoule le fleuve et dans laquelle de longues infrastructures de canaux ont été construites au 19e siècle.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 8. Les vals et grandes rivières de plaine.

Les unités de paysages de cet ensemble : 8.02 A Plaine de Beaulon et Sept-Fonts / 8.02 B Loire de Digoin / 8.02 C Plaine de Saint Yan.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 LE DÉCALAGE ENTRE LE COURS ACTUEL DE LA LOIRE ET LES LIMITES DÉPARTEMENTALES : L'ESPACE DE DIVAGATION DE LA LOIRE

Comme l'Allier, mais dans une moindre mesure, la divagation de la Loire a généré des situations locales curieuses. La limite entre le département de l'Allier et ses deux départements limitrophes à l'est (la Loire et la Saône-et-Loire), donne l'emplacement du lit du fleuve à l'époque de son tracé. Cette dernière ne se superpose plus avec le cours actuel sur une grande longueur. Certains terrains se retrouvent séparés de leur commune par le nouvel emplacement du fleuve. Un hameau, celui des Grands Verziaux en face de Bourbon-Lancy, est sur la rive gauche mais ne fait pas partie du département de l'Allier.

2.2 LES PONTS SONT DES POINTS DE CONTACT RARES AVEC LE FLEUVE

Comme dans le cas de l'Allier et à cause de la largeur de quatre kilomètres en moyenne de l'espace de divagation de la Loire, dans lequel peu de hameaux et de routes ont pu être construits, l'accès visuel au fleuve est relativement rare : cinq ponts sur quatre-vingts kilomètres de cours (le pont de Bonnant au sud, les deux ponts de Digoin dont le pont canal, les ponts près de Diou et de Bourbon-Lancy et celui de Gannay-sur-Loire) et quelques petites villes comme Saint-Aubin-sur-Loire, Diou et Digoin sont les seuls points de contact avec le fleuve.

2.3 AMBIANCE DE LA LOIRE : VISION « SAUVAGE » DE LA LOIRE DEPUIS LE PONT DE BONNANT

Le village de Bonnant est positionné entre le Canal de Digoin à Roanne et la Loire. À cet endroit a été construit le pont dit *de Bonnant*. Depuis le pont, la vision « sauvage » de la Loire côtoie une vision « idyllique » de campagne ancienne. Des vaches charolaises pâturent dans les prés plus ou moins humides. Elles s'abritent sous les bosquets de saules. Les prés

8.02

La Loire depuis le pont de Bonnand

La Loire depuis le pont de Bonnand

Canal de Roanne à Digoin

sont délimités par un long chemin encadré de deux bouchures taillées qu'empruntent les vaches pour aller au pré. Quelques arbres isolés ont été préservés le long des bouchures. Les grands peupliers au bord du canal invisible forment un deuxième alignement parallèle au chemin à double haie. Une haie en friche au pied des peupliers, fruticée de ronces et de prunelliers, sépare les prés du canal. La concentration d'infrastructures de circulation et leur dimension par rapport au village, la position de celui-ci en marge et limite du territoire administratif, le caractère très rural de ses alentours et des berges de la Loire non gagnées par les grandes cultures, et l'apparence « sauvage » de la Loire donnent à l'endroit un caractère étrange de «carrefour de voies de communication isolé». Cette impression se retrouve sur une grande partie de l'ensemble de paysages.

2.4 INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT: LE CANAL DE ROANNE À DIGOIN ET LE CANAL LATÉRAL À LA LOIRE

Ils se rejoignent à Digoin. Le canal Latéral à la Loire fait environ deux cents kilomètres et relie Digoin à Briare, deux sites célèbres de ponts-canaux. Dans le département de l'Allier, il est alimenté en eaux par le canal de Roanne à Digoin et par la Besbre à Sept-Fons. Le canal de Roanne à Digoin fait, lui, cinquante-cinq kilomètres dont une vingtaine dans le département de l'Allier. La ville de Digoin en Saône-et-Loire est un nœud de circulation de canaux. Non seulement le canal de Roanne à Digoin y rejoint le canal latéral mais le canal latéral s'y connecte au canal du Centre. La présence de ces canaux, des écluses, des ponts, des croisements, des élargissements... génère une ambiance d'infrastructure très présente sur tout l'ensemble de paysages.

2.5 LE PRÉSENT ET L'AVENIR DES CANAUX: L'EXEMPLE DU CANAL DE ROANNE À DIGOIN

Depuis 1992, le canal de Roanne à Digoin n'a plus qu'une fonction de plaisance. L'état des berges montre la difficulté de son entretien depuis la fin de son usage industriel. Le canal est propriété de l'État. Une partie a été confiée à la Région Bourgogne. Mais c'est un patrimoine qui s'écroule petit-à-petit. Des haltes

sont aménagées tout le long pour l'arrêt des plaisanciers : pontons en bois, espaces ombragés...
Le canal de Roanne à Digoin a été ouvert en 1838 en même temps que le canal latéral à la Loire dont il est le prolongement vers le sud. Il a été construit pour suppléer, à l'époque, d'une part l'insuffisance de la Loire pour répondre à la l'augmentation de la demande industrielle et pour aider d'autre part à l'alimentation en eau du canal latéral. Beaucoup de travaux ont permis son adaptation à la demande au fil du temps. La période la plus faste a été les années 1920 où il a servi d'infrastructure d'acheminement de matériaux à l'Arsenal de Roanne.
Il est partagé entre trois départements (Loire, Allier, Saône-et-Loire) qui se trouvent dans trois régions différentes (Bourgogne, Auvergne, Rhône-Alpes). D'où une certaine difficulté de prise de décision pour concevoir son avenir aujourd'hui, ce qui inquiète les collectivités locales. Le tourisme reste marginal et n'est pas considéré comme ayant suffisamment de poids pour imaginer une gestion future de l'infrastructure.

2.6 LES TERRES ENTRE LES CANAUX ET LA LOIRE

Entre les canaux et la Loire, les terres sont en majeure partie de grandes prairies grasses entourées de bouchures bien taillées. Beaucoup de chênes isolés ont été conservés dans les haies ou dans les prés. Quelques terrains isolés sont cultivés en vigne. Certaines zones sont ponctuellement ouvertes à une agriculture plus intensive.

2.7 VISION DU MONDE D'AUJOURD'HUI: UNE CAMPAGNE DE BOCAGE ET D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Depuis la petite route en direction de Digoin (après Chassenard en rejoignant Vivant) qui traverse la campagne alluviale de la Loire et permet de passer sous la Route Centre-Europe Atlantique (RCEA), on peut avoir une vision de cette campagne, qui mélange terres alluviales et infrastructures de transport anciennes et modernes. Depuis la campagne, dans cet espace entre la Loire et le canal, s'offre une vision de monde moderne, de tours de logements en béton sur le coteau à Digoin et de lignes de camions traversant l'Europe sur fond

Plaine agricole de la vallée de la Loire entre le canal et la Loire

RCEA à proximité de Molinet

Écluse à Digoin

8.02

Place de la mairie à Diou

Abbaye de Sept Fons

de fermes aux toitures de tuiles et aux corps de bâtiments anciens, d'arbres isolés plus ou moins vieux, de haies bocagères...

2.8 LES ESPACES GÉNÉRÉS PAR LA PRÉSENCE DES CANAUX

Les délaissés de canal

Au niveau du hameau de la Croix Rouge près de Chassenard, le canal a été mis en ligne droite au moment de l'une de ses modernisations. Comme pour les routes aujourd'hui, il en a résulté un délaissé («délaissé de canal») très perceptible par la présence des doubles alignements d'arbres qui le bordaient. Le délaissé a été comblé. Une entreprise a installé un hangar sur le tracé. Une maison a été construite...

Entrée de ville de Digoin

Le pont-canal de Digoin est son *entrée de ville*, non routière. Construit en 1837, il focalise l'attention et la circulation à l'entrée de la ville et sert d'infrastructure de loisir au même titre qu'un parc dans d'autres villes. Le bord du grand plan d'eau avant l'écluse, qui permet d'accéder au pont, est un lieu apprécié des pêcheurs. Des cyclistes et des promeneurs empruntent le chemin de halage du pont aménagé comme un trottoir. Des lampadaires urbains permettent de venir s'y promener le soir. Le pont à huit mètres au-dessus de la Loire est aux portes de la ville.

En contrebas du canal, sur la rive inondable, un sentier a été aménagé pour traverser les zones humides auxquelles il donne une apparence de parc. Un panneau sur le pont annonce un «sentier de découverte des zones humides: la promenade des demoiselle». L'écluse a fait l'objet de travaux de réparation financés par le Conseil Régional de Bourgogne et les fonds européens de développement régional (FEDER).

Pour créer des espaces de qualité, la question de l'aménagement des entrées de villes devrait être réfléchie sur la base des éléments singuliers dont disposent ces villes pour mettre en avant leur identité propre. Tous les exemples d'entrées de villes et de bourgs peuvent être revisités sous cet angle. Celui de Digoin est un cas surprenant qui pousse à réfléchir sur l'expérience d'entrée de ville.

L'oubli du canal pour l'aménagement de la place de la mairie

La place de la mairie de Diou a été réaménagée en espace-piéton. Elle est traversée par la route. Le sol a été entièrement refait en pavés agencés en quadrillage selon des différences de couleur. Quelques arbres ont été plantés mais l'espace est très « minéral ». Des plots de pierre délimitent la place de la voirie. La priorité est donnée au «plateau piétonnier» de la place. À cent mètres devant la mairie, il y a le canal. Il n'est pas visible. L'aménagement ne l'a pas rendu perceptible. Un parking a été réalisé entre la place et le canal. Il fait partie de l'ensemble des aménagements réalisés sous l'impulsion du 1% paysage liés aux travaux de la Route Centre-Europe Atlantique (RCEA).

« Zone industrielle de campagne » autour d'une abbaye

Un mur de près de trois mètres de hauteur et trois kilomètres de long enclot la propriété des trappistes de l'abbaye de Sept Fons entre Diou et Dompierre-sur-Besbre. Entre les murs, un linéaire de sept cents mètres de bâtiments a été bâti au fil du temps, entourés de cours, d'un étang, d'un potager et de champs de cultures. L'implantation de l'abbaye date du 12e siècle. Elle a profité du développement de Dompierre après la construction du canal latéral et des deux lignes de chemin de fer (une a disparu) au 19e siècle pour faire prospérer sa propre activité industrielle. L'abbaye était devenue une grosse brasserie au début du 20e siècle. L'activité a disparu. Une autre l'a remplacée : les moines trappistes y produisent la Germalyne (100% germes de blés), vendue en compléments alimentaires depuis 1930. Dans l'abbaye, ont aussi été réalisés les essais de

ZI à proximité de l'Abbaye de Sept Fons

fonte de fer qui sont à l'origine de l'implantation de l'usine située au bord du canal : à deux pas de l'abbaye de Sept Fons, a été installée initialement une fonderie, l'usine « Puzenat », qui fabriquait des engins agricoles. Puis, la fonderie est devenue progressivement propriété de Peugeot Citroën qui y coule des bloc moteurs. Elle a employé jusqu'à mille personnes.
Aux alentours de l'usine, le long du canal, de la ligne de chemin de fer et de la RCEA, diverses industries se sont implantées encerclant l'abbaye et ses terrains agricoles.
L'abbaye est à l'origine et au centre d'une « zone industrielle de campagne ». La production industrielle se mêle à la production artisanale de miel, par exemple, dans des ruches placées dans les friches d'acacias alentours..

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 TOUS LES ÉLÉMENTS QUI CONSTITUENT L'UNIVERS DES CANAUX

Cela concerne un ensemble d'éléments répétitifs, que l'on retrouve soit sous forme linéaire, soit sous forme ponctuelle : les alignements de peupliers ou autres qui ombrageaient les canaux, les haltes, les écluses, les maisons éclusières et autres constructions démultipliées qui rythment les canaux...

3.2 LES RARES MURS EN PISÉ DANS LES VILLAGES ET LES BOURGS

La présence de ces constructions constitue une sorte de « motif patrimonial discret » dont on fait souvent l'expérience par surprise.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES VUES DE LA LOIRE SAUVAGE DEPUIS LES PONTS

Dans cet ensemble de paysages, les ponts comme le pont de Bonnant et le pont-canal de Digoin sont des occasions rares d'accéder rapidement à la vision sauvage de la Loire qui fait sa renommée.
(*cf. Grandes composantes des paysages : ambiance de la Loire, vision « sauvage »...*)

4.2 LES VUES DE LA LOIRE DEPUIS CERTAINS BOURGS TOUJOURS AU BORD DU FLEUVE

Les larges méandres de la Loire et son espace de divagation ont dégagé, presque sur tout l'ensemble de paysages, une bande de deux à quatre kilomètres dans laquelle on trouve peu de hameaux ou de bourgs. Une sorte de tâche blanche, comme on en trouvait sur les anciennes cartes géographiques. Quand cette bande se rétracte pour des raisons géologiques, on trouve les villes et bourgs qui offrent une vue sur la Loire : Saint-Aubin-sur-Loire, Diou, Digoin...

4.3 LA VUE EMBLÉMATIQUE DE LA LOIRE DEPUIS LE BOURG D'AVRILLY

Depuis le coteau bordier, une des rares vues plongeantes sur la Loire et le canal de Roanne à Digoin.

4.4 LE PORT ET LE PONT-CANAL SUR LA LOIRE À DIGOIN

Le canal latéral à la Loire traverse la ville où il s'élargit en port. Digoin est une ville marinière, intersection de trois rivières et de trois canaux (canal latéral, canal du centre, canal de Roanne à Digoin)...

4.5 LE TUNNEL SOUS LE CANAL

(Sur la route départementale 210 en direction de Chassenard)
Le canal surplombe la campagne qu'il traverse. Il est surélevé par rapport à la route qui le longe. Un tunnel a été construit pour passer sous le canal. La route y est humide.

8.02

Au pied du pont canal sur la Loire

Les canaux sont parsemés d'événements qui modifient leur position par rapport aux territoires qu'ils traversent. Les ouvrages les plus ordinaires qu'il a été nécessaire de construire pour contenir l'eau sont rapidement regardés aujourd'hui comme des évènements relativement extraordinaires.

4.6 LES DÉLAISSÉS DE CANAL

Au niveau du hameau de la Croix Rouge près de Chassenard, des travaux de modernisation du canal ont généré un « délaissé de canal » perceptibles par la présence des alignements d'arbres qui le bordaient.
(*cf. Grandes composantes des paysages : les qualités d'espaces générées par la présence des canaux...*)

4.7 L'ABBAYE DE SEPT FONS ET SES ALENTOURS

C'est un exemple singulier de développement agro-industriel d'une abbaye en étroite relation avec les transformations du territoire depuis le 19e siècle (construction des infrastructures, développement industriel et agricole).
(cf. Grandes composantes des paysages : « zone industrielle de campagne » autour d'une abbaye)

4.8 LE PORTAIL ROUGE DU 12E SIÈCLE FRAÎCHEMENT REDÉCOUVERT

À La Croix Rouge, sur un mur de l'église, un portail roman datant du 12e siècle a été découvert en 2000 par un maçon qui travaillait sur le mur aux abords d'un vestige de tympan déjà connu depuis longtemps. Le vestige avait été classé comme mobilier à l'*inventaire historique* parce qu'on croyait qu'il était le résultat d'un déplacement ancien. Une protection aux intempéries a été construite. La rénovation a été effectuée à partir de 2008. Le portail est de couleur rouge.

4.9 LE BOCAGE DANS LES TERRES HUMIDES ENTRE CANAUX ET LOIRE

Le rôle de noeud de communications que joue la ville de Digoin, offre une vision de campagne de bocage singulière car mêlée à diverses infrastructures de transport.
(cf. Grandes composantes de paysages)

4.10 LES PRUNELLIERS EN FLEUR SOUS LES PEUPLIERS PRÈS DE LA LOIRE

Sur la rive entre le village de Bonnant et le pont du même nom, un pré humide a été transformé en plantation de peupliers. Les arbres ont grandi. Un sous-bois non entretenu s'est développé. Une nappe blanche de prunelliers en fleurs.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA DÉGRADATION PROGRESSIVE DES INFRASTRUCTURES DU CANAL DE ROANNE À DIGOIN

L'abandon de la navigation de marchandise sur ce tronçon de canal en 1992 a eu pour conséquence sa dégradation progressive. La question de son exploitation à venir et de sa gestion est une question locale actuelle.
(*cf. Grandes composantes de paysage : Le présent et l'avenir des canaux : l'exemple du cas du canal de Roanne à Digoin*)

8

VALS ET GDES RIVIÈRES DE PLAINE

VALLÉE DU CHER

03

1. SITUATION

La vallée du Cher orientée nord-sud sépare l'ensemble de paysages du Bocage du Berry (5.02) de celui du Bourbonnais (5.01) dans la partie ouest du département de l'Allier. La vallée présente un profil très différent au sud et au nord de Montluçon. Au sud, elle adopte un profil en gorges étroites et un cours sinueux et au nord, elle est très large et ouverte. Le changement de profil s'opère un peu en amont de la plaine de Montluçon.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 8. Les vals et grandes rivières de plaine.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 8.03 A Gorges du Cher / 8.03 B Ville de Montluçon / 8.03 C Plaine de Domérat / 8.03 D Coteaux de Montluçon et d'Estivareilles / 8.03 E Cher de Vallon-en-Sully / 8.03 F Cher d'Urçay.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

On peut diviser cet ensemble en trois grandes séquences qui ont chacune des caractéristiques propres mais qui sont étroitement liées par leur relation au Cher :

1. les gorges en amont de Montluçon ;
2. la zone de réseaux de communications entremêlés à l'aval de Montluçon ;
3. l'agglomération de Montluçon elle-même.

2.1 LES GORGES EN AMONT DE MONTLUÇON

2.1.1 L'EXPÉRIENCE DES GORGES

L'expérience des gorges est une des grandes particularités paysagères auvergnates. Les gorges du Cher font partie de la dizaine de gorges et de grands défilés les plus importants régionalement. Si toutes les gorges d'Auvergne ne sont pas de même nature, l'expérience que l'on y fait a des fondements communs. Roland Barthes, dans *Mythologies*, en parle de cette façon : *« Au nombre des spectacles promus par le Guide Bleu à l'existence esthétique, on trouve rarement la plaine (sauvée seulement lorsque l'on peut dire qu'elle est fertile), jamais le plateau. Seuls la montagne, la gorge, le défilé et le torrent peuvent accéder au panthéon du voyage, dans la mesure sans doute où ils semblent soutenir une morale de l'effort et de la solitude ».*

2.1.2 LES GORGES DU CHER : RELATIVEMENT SECRÈTES ET PEU ACCESSIBLES

Les gorges du Cher font partie du type de gorges dont l'accès n'est pas facile et direct. Elles sont relativement secrètes. Aucune route ne les longe comme dans les gorges de la Sioule ou de la Dore par exemple. Elles s'apparentent plutôt aux gorges du Chavanon dans les combrailles ou à la partie des gorges sauvages de l'Allier, et ceci à quelques kilomètres au sud de l'agglomération de Montluçon. On n'y accède directement qu'aux rares endroits où la route les traverse (deux routes et deux barrages). Sinon, il faut accéder à pied vers des belvédères célèbres comme les *ruines du château de l'Ours* ou *le Rocher du Lion*. Là, l'expérience de l'effort et de la solitude dont parle Roland Barthes prend tout son sens.

2.1.3 LES INSTALLATIONS HYDRO-ÉLECTRIQUES

Deux barrages ont été construits sur le Cher, le barrage de Rochebut et celui de Prat avec son usine. Un troisième projet de barrage, s'il n'a jamais vu le jour, a transformé pour longtemps

8.03

Gorges du Cher au niveau du barrage de Rochebut

Barrage de Rochebut

Logements ouvriers du barrage de Rochebut

l'équilibre social du bourg de Chambonchard, longtemps vidé d'habitants. Les installations hydro-électriques occupent une place importante dans l'espace des gorges comme dans la mémoire des quelques habitants de ce territoire.

2.1.4 LE BARRAGE DE ROCHEBUT

Le barrage de Rochebut a plus d'un siècle (construction en 1909). C'est un barrage de retenue des eaux du Cher et d'un affluent qui se jette dans le Cher à deux kilomètres en amont. Il fait une cinquantaine de mètres de hauteur. Une route permet de traverser le Cher sur sa crête. Il a été modifié au cours du temps. L'usine de production d'électricité d'origine, située un peu en aval de l'ouvrage, a été remplacée par une nouvelle, construite au pied du barrage dans les années 1960. Un déversoir de crue a été réaménagé en 1987. Un deuxième barrage en aval a été construit pour réguler les éclusées et assurer un débit normal du Cher (barrage du Prat).

La relation symbolique entre le barrage de Rochebut et l'agglomération de Montluçon, à une dizaine de kilomètres seulement, est très forte.

NB.: Un PPI (Plan Particulier d'Intervention) a été mis en place en prévention de rupture du barrage de Rochebut en amont de Montluçon. Le barrage a dépassé ses cent ans de service. L'eau potable de Montluçon comme celle qui y est utilisée par l'industrie vient du Cher.

2.1.5 URBANISME DE BARRAGE

À une centaine de mètres de l'usine électrique de Rochebut, sur la rive droite un peu en hauteur, la cité des ouvriers du barrage est abandonnée. C'est un modèle d'urbanisme des compagnies électriques. Cinq grosses bâtisses à deux ou trois étages ont été construites selon des implantations tenant compte à la fois des contraintes du relief accidenté et à la fois de la qualité des espaces qui les relient et les desservent. Un mur de soutènement permet le passage de la route qui descend vers l'usine. Un bâtiment, le seul desservi directement par la route est un garage. Les maisons sont accessibles à pied. On entre dans chacune par un porche creusé dans la base de la maison, rustique, en pierres apparentes. La densité des constructions, le positionnement du garage centralisé, la mitoyenneté en font un exemple de ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui un « éco-hameau ».

2.1.6 *«LE VILLAGE FANTÔME VEUT RETROUVER SON ÂME»* (LE JOURNAL DU DIMANCHE DU 19.08.2001)

Un projet de barrage sur la vallée du Cher jamais abouti a fait déserter les habitants de leur village de Chambonchard. Le projet de construction a duré une quarantaine d'années, depuis les années 1960 jusqu'aux années 2000. Une grande partie des habitants a été expropriée et les maisons se sont progressivement délabrées. Des études contradictoires ont été menées pour finalement aboutir à un abandon du projet. Depuis quelques années, le village renaît. La vallée du Cher est à cheval sur le département de la Creuse et le département de l'Allier. La vallée de Chambonchard et les gorges du Cher font aujourd'hui partie de programmes de valorisation du patrimoine naturel. Les Conseils Généraux incitent à la réinstallation d'habitants pour commencer la reconquête des paysages de la vallée. Une idée de «lieu de création de paysage multi-acteurs» a été lancée... Les Conseils Généraux de la Creuse et de l'Allier ont racheté, pour une valeur symbolique, les terres initialement destinées à être ennoyées. Côté Creuse, des particuliers et porteurs de projets se sont installés et font revivre le village. La mairie a regagné le bourg, face à l'église. Dans l'Allier, une partie des terres agricoles fait aujourd'hui l'objet d'une opération ENS (espace naturel sensible) portée par le Conseil Général de l'Allier.

L'histoire complexe de ce grand projet avorté est un témoignage des évolutions des politiques d'aménagement du territoire pendant la deuxième partie du 20e siècle. Elle illustre le changement de position vis-à-vis des politiques énergétiques qui ont prévalu depuis les années 1920 et ont mené à la démultiplication des barrages sur les rivières d'Auvergne. C'est aussi un témoignage de l'impact social que peut avoir un projet territorial sur le papier avant même qu'il ne soit réalisé et dans ce cas, sans aller jusqu'à sa réalisation.

2.2 LA ZONE DE RÉSEAUX DE COMMUNICATION EN AVAL DE MONTLUÇON

2.2.1 LE RÉSEAU DENSE DE VOIES DE COMMUNICATION AUTOUR DU CHER : AXE ROUTIER (D2144), VOIE FERRÉE, CANAL DE BERRY, AUTOROUTE...

Les composantes paysagères de cette partie de l'ensemble de paysages sont constituées des infrastructures de déplacement le long du Cher et des activités industrielles qui ont été à l'origine du développement de ces infrastructures. À part l'Autoroute A71 qui longe le Cher à quelques kilomètres pour le croiser vers Vallon-en-Sully, les autres sont agglomérées sur une bande de un à deux kilomètres de largeur sur plus d'une trentaine de kilomètres. Les sites de gravières, de carrières, des industries, le grand site d'exploitation forestière et anciennement industrielle de Tronçais sont aussi localisés à proximité du «réseau» aggloméré de transports. L'ensemble est un vaste dispositif industrialo-pratique aux heures de gloire passées, en voie de reconversion ou d'abandon.

Le canal du Berry à Urçay

2.2.2 LE CANAL DE BERRY DÉSAFFECTÉ

Le canal de Berry n'a été en activité que durant une centaine d'années, construit en 1840, déclassé et aliéné en 1955. Sa construction a été motivée par le transport de matières industrielles : acheminement de fûts de bois, de charbon minier de Commentry vers le nord et surtout de minerai de fer vers les usines de Montluçon. Il a très largement contribué au développement de Montluçon au 19e siècle. Depuis son déclassement, il a subi des modifications diverses résultant de projets d'aménagements locaux. À Vallon-en-Sully, comme à Montluçon, il a été décidé de profiter de son emprise abandonnée pour gagner du terrain urbain en comblant certains tronçons. Quand on arrive à Vallon-en-Sully aujourd'hui, en passant le pont sur le canal, on voit d'un côté les eaux du canal longé par le chemin de halage et de l'autre... des terrains de tennis, construits sur la partie comblée.

Ces projets de comblement, comme les quelques projets de route coupant ponctuellement et définitivement l'usage du canal, rendent compte à la fois du regard que l'on a pu poser sur ce genre d'infrastructure après leur abandon et à la fois de l'état d'esprit qui, dans la deuxième moitié du 20e siècle, a généré un certain nombre d'aménagements territoriaux irréversibles sur les bases d'une réflexion à court terme. Aujourd'hui, on commence à comprendre, sous la pression des associations et des techniciens locaux, le potentiel touristique d'une telle infrastructure traversant le territoire.

2.2.3 LA COMPOSANTE INDUSTRIELLE DE LA FORÊT DE TRONÇAIS, EN LIEN DIRECT AVEC LE CANAL DE BERRY

Le massif forestier de Tronçais est parsemé d'éléments qui témoignent d'usages moins directement sylvicoles au cours de son histoire. Beaucoup sont liés à l'eau et au réseau hydraulique. Deux rivières traversent le massif et une centaine de sources y ont été inventoriées. Une quarantaine de fontaines ont été aménagées au cours du temps selon des modalités très variables. Cinq étangs ont été construits. Le plus grand, l'étang de Pirot, a été créé en 1848 pour alimenter le canal de Berry, via un autre étang hors forêt, l'étang de Goule. L'étang de Tronçais a été créé en 1789 pour fournir de l'énergie aux forges de Tronçais. Celles-ci étaient alimentées en charbon de bois de la forêt jusqu'en 1932, date de leur abandon. Le système des étangs s'accompagne de digues qui ont servi de routes.

8.03

L'étang de Goule

La forêt actuelle est le résultat d'une histoire humaine complexe, qui s'est développée plus ou moins en parallèle à l'histoire de l'exploitation forestière *(cf. 5.01 Forêts et bocage bourbonnais)*.

2.2.4 LE SYSTÈME D'ALIMENTATION DU CANAL DE BERRY À L'ABANDON : L'ÉTANG DE GOULE

L'étang de Goule a été construit au 19e siècle siècle pour alimenter les eaux du canal de Berry, en même temps que l'étang de Pirot dans le massif de Tronçais. Une grande partie de l'étang se trouve dans le Département du Cher. Après le déclassement du canal dans les années 1950, il a été racheté par le département du Cher qui en a fait un ENS (Espace Naturel Sensible). Au niveau de sa digue, une base de loisir a été aménagée. L'étang souffre d'un manque d'eau régulier qui génère un ensemble de problèmes concernant à la fois l'accueil du tourisme et le maintien de la qualité des milieux naturels. À l'automne, la baisse du niveau d'eau peut exonder une large zone de berges sur lesquelles se développe une flore exceptionnelle.

2.2.5 LES CARRIÈRES DE NASSIGNY : HISTOIRE D'ENS (ESPACE NATUREL SENSIBLE)

Les carrières de Nassigny, dans le Val de Cher près de Vallon-en-Sully, ont été exploitées pour la construction de l'autoroute A71. Avant exploitation, la zone, en bord de Cher et de bocage, était connue de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) pour l'installation d'une colonie de Héron cendré et de Bihoreau gris. Les carrières ont très largement modifié les milieux. L'exploitation achevée, un plan d'eau a été créé. Le site a été recolonisé par une faune très intéressante. Il y a une quinzaine d'années, il a fait l'objet d'une démarche de création de Réserve Naturelle Volontaire. Après avoir été géré par le CPIE (centre permanent d'initiation à l'environnement) de Tronçais, il est depuis 2011 sous gestion de la LPO (ligue de protection des oiseaux) et est devenu un ENS du Conseil Général de l'Allier. Un plan de gestion a été élaboré qui vise à la conservation d'espaces ouverts et de certains milieux pionniers, par des actions de restauration et de gestion (fauche exportatrice, débroussaillage de prairie, pâturage extensif, réouverture de boire, création de mares...).

2.2.6 L'UN DES PLUS BEAUX TERRITOIRES PRODUCTEUR DE « TIERS PAYSAGES » D'AUVERGNE

Ce territoire, de par son fort degré d'aménagement et les abandons successifs d'installations industrielles diverses, a généré de nombreux espaces le long de la vallée du Cher qui s'apparentent à des « *tiers paysages* » dont la valeur transitoire a été mise en évidence par le paysagiste Gilles Clément : le site de Chambonchard (en cours de réhabilitation), le hameau abandonné qui jouxte le barrage de Rochebut, les ruines du château de l'Ours et toutes les formes d'aménagements d'infrastructures ou d'industries plus ou moins à l'abandon, les ruines industrielles de la forêt de Tronçais et le délaissement du canal de Berry, sans compter les nouvelles formes d'aménagement commercial qui se développent aujourd'hui autour de Montluçon...

« *Le tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme. Ces marges assemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse* », écrit Gilles Clément (Clément G., *Manifeste du Tiers paysage*, TiersPaysagistes Press, 2011). Cet ensemble de paysages est peut-être l'un des territoire auvergnats les plus complexes en termes de production de « tiers paysages ».

2.3 L'AGGLOMÉRATION DE MONTLUÇON

2.3.1 PAYSAGES URBAINS EN MUTATION RAPIDE

L'histoire du paysage urbain de l'agglomération de Montluçon doit beaucoup au passé industriel qui a fait sa renommée depuis le 19e siècle. Aujourd'hui, à une époque où l'industrie génère plus de « tiers paysages » que d'emplois, les paysages urbains de Montluçon sont en mutation rapide.

2.3.2 DUNLOP ET LA SAGEM, FRUITS ANCIENS D'UNE RECONVERSION DE L'INDUSTRIE DE L'ARMEMENT ET DE LA MÉTALLURGIE DU 19E SIÈCLE

Domérat, dans l'agglomération de Montluçon, est une commune très étendue. Deux grandes industries y ont installé leurs usines. Dunlop depuis 1920 et la SAGEM depuis les années 1930. Leur installation est le fruit d'une reconversion de l'ancienne industrie qui avait fait la renommée et l'expansion de Montluçon au 19e siècle : l'industrie de l'armement et de la métallurgie. Elle a bénéficié d'une part de l'exploitation du charbon de Commentry et d'autre part de l'arrivée du train et de la construction du canal de Berry dans le courant du 19e siècle. L'industrie sinistrée a fait chuter la population de Montluçon de près de 30 % de 1968 à 1999. La population décroit régulièrement depuis. Les principaux employeurs se trouvent aujourd'hui dans le tertiaire (hôpital, mairie).

2.3.3 CINQ GRANDES FORMES RÉCENTES DE CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTLUÇON

1. Vacance des logements et constructions nouvelles

- des lotissements se développent en périphérie d'agglomération, malgré la décroissance de la population ;
- les logements de centre-ville se vident progressivement. Près de 8% des logements de

Emprise de l'ancien canal du Berry (projet de parc)

Faubourgs de Montluçon

RCEA à proximité de Montluçon

l'OPH (Office Public de l'Habitat) de Montluçon sont vacants.

2. Équipement commercial

Près des sites des usines Dunlop et Sagem, sur la ZAC de Chataugay, un centre commercial Leclerc de 9000 m² a été construit dans les espaces restant entre la ville de Montluçon et la déviation de contournement (rocade N145).

3. Univers routier et autoroutier

La voie de contournement de Montluçon (rocade N145), élargie en 2X2 voies, devient un tronçon efficace de la RCEA qui relie les deux autoroutes A20 et A71.

4. La fuite des commerces vers la périphérie

La ville, de par son histoire industrielle et son extension fulgurante du 19e siècle sur la rive gauche du Cher, a la particularité d'avoir deux centres-villes (secteur médiéval + ville du 19e siècle). Mais au centre, une seule « moyenne surface », de moins en moins de commerces... La population de centre-ville est soit âgée, soit « captive » (sans capacité de forte mobilité).

5. La disparition du Canal de Berry

En 1963, huit ans seulement après la fermeture du canal de Berry à la navigation, le port de Montluçon est comblé avec les matériaux de la fonderie démantelée. On détruit un pont... Le quartier industriel des usines anciennes du centre de Montluçon est progressivement rasé. Une grande cheminée d'usine haute de cinquante mètres est abattue en 1979. On remplace le canal par une route et le site des usines par un centre commercial. Le cœur industriel de Montluçon qui a fait fonctionner la ville depuis la première moitié du 19e siècle et a permis son développement est effacé en deux décennies. Ici, l'effacement a prévalu sur la reconversion. Effacement et reconversion sont deux grandes procédures d'aménagement qui répondent à des logiques très différentes.

2.3.4 LES OPÉRATIONS ANRU

Démolitions et restructurations d'espaces

L'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) a été créée en 2004 afin d'assurer la mise en oeuvre et le financement du PNRU (Programme National de Rénovation Urbaine). L'objectif est de mener des opérations globales de renouvellement de l'espace urbain ; voirie, desserte en transports en commun, habitat,

8.03

aménagement commercial, mixité et insertion des habitants. Les procédures ANRU induisent généralement une quantité importante de démolitions et restructurations d'espaces, pour relier et insérer ces quartiers dans la ville. Au cas particulier, cette politique prend place dans un processus d'effacement, tel le comblement du canal de Berry dans les années 1960 par exemple.

Les opérations ANRU de Montluçon ont modifié considérablement le paysage urbain ces dernières années. Une particularité de Montluçon est que l'opération ANRU porte sur plusieurs quartiers de la ville (une seule opération à plusieurs volets d'intervention correspondant à différents quartiers) :

1. Rive Gauche (La Ville Gozet et canal de Berry) ;
2. Cité du Bien-Assis ;
3. Cité de Fontbouillant ;
4. Cité Dunlop.

La quantité de fragments d'opération a eu pour effet de modifier le paysage urbain à grande échelle. Toutes les opérations portent, sauf pour Rive Gauche du Cher, sur des ZUS (zones urbaines sensibles). L'objectif global poursuivi est une transformation complète des quartiers avec un important volet social et une prise en compte du développement durable.

1. Opération ANRU du canal de Berry (La Ville Gozet) : La disparition du Canal de Berry, épisode 2

Le long de l'avenue qui a remplacé le canal comblé, dénommée voie de l'ancien canal de Berry, les plaques de noms de rues annoncent encore : *Quai Barbès, Quai de Stalingrad, Quai de Verdun, Quai Louis Blanc*... Sur le vaste espace central, entre les « quais » de chaque côté, des immeubles de logements, un Conservatoire départemental de musique, une place avec des parkings, un immeuble commercial ont été construits. L'opération ne contient pas de démolitions mais vise à la transformation d'un lieu de passage en un lieu de vie, et à la reconquête des trames viaire et urbaine. Des logements ont été construits sur l'espace du canal et dans les anciennes friches industrielles. Des nouvelles voiries, des stationnements, et espaces publics ont été créés. Un vaste espace du canal comblé en limite nord de la zone n'a pas été construit. Un jardin d'interprétation du canal va être aménagé. Le PPR (Plan de Préven-

ANRU Canal du Berry

ANRU du quartier de Bien-Assis

ANRU du quartier de Fontbouillant

tion des Risques) a empêché toute nouvelle construction.
De l'autre côté de l'opération, dans deux rues adjacentes, perpendiculaires au canal, des alignements de maisons ouvrières donnent un exemple de forme urbaine de logement, non déterminée par l'étalonnage de l'automobile. Une forme urbaine en quelque sorte redécouverte aujourd'hui par un autre genre de programme de constructions de logements : les « écoquartiers ».

2. Opération ANRU / Quartier de Bien-Assis
Le quartier de Bien-Assis (937 logements) a été construit en deux tranches à la fin des années 1960 et à la fin des années 1970, il y a à peine une quarantaine d'années. L'objectif de l'opération ANRU est de « réunifier les différents secteurs du quartier par la mise en place de services nouveaux et un travail important sur le paysagement et les circulations douces » (source : Communauté d'agglomération de Montluçon). Si une petite résidence a été construite, il a plutôt été question de réhabilitation des immeubles de logement pour atteindre un niveau d'efficacité énergétique BBC (Bâtiment Basse Consommation), de réhabilitation et d'extension des bâtiments de services et d'aménagement espaces publics. Une tour va être détruite pour dédensifier le quartier. L'espace public dit « l'Oeuf », espace de lien entre les deux tranches du quartier constitué d'un château ancien et d'un centre commercial a été réhabilité. La poste sera requalifiée... L'ensemble des bâtiments du quartier seront « résidentialisés ».

3. Opération ANRU / Quartier de Fontbouillant
Le quartier de Fontbouillant a été construit dans les années 1970, il y a moins de quarante ans : 950 logements dont quatre « barres » de dix étages. Avant l'opération ANRU, 230 logements étaient vacants. Ses objectifs principaux dans ce quartier sont « d'améliorer la qualité de l'habitat dans un cadre de vie rénové et de relier le quartier à la ville en repensant les circulations » (Source : Communauté d'agglomération de Montluçon). Des barres de dix étages ont été démolies. D'autres bâtiments neufs ont été construits. On a reconstruit moins de logements que ce qu'on a détruit. Une maison des associations, une halte-garderie ont été créées. Un nouveau « pôle-socioculturel » a été aménagé. La chaufferie a été réhabilitée et modernisée. Les immeubles ont été « résidentialisés » par des clôtures délimitant des zones privées permettant aux habitants de chaque immeuble de garer leurs voitures. Un avenant au projet initial permettra de détruire une tour de plus. L'ouverture visuelle notoire sur la ville s'illustre par des paroles d'habitants du quartier comme celle-ci : « *Avant, on était complètement enfermé !* ».

4. Opération ANRU / Cité Dunlop
« *L'objectif était de libérer des espaces pour permettre de nouvelles constructions* » et « *d'offrir des logements sociaux en pavillons au sein de la cité* » (source : Communauté d'agglomération de Montluçon). Cinquante logements des années 1910 ont été détruits pour cause « de sécurité, d'insalubrité et de vacance ». À la place, vingt pavillons ont été reconstruits. Une trentaine d'autres logements ont été construits ailleurs. Des rénovations de chaussée, des cheminements piétons, un terrain de pétanque et des plantations d'arbres ont été réalisés.

2.3.5 DÉPLACER UNE MAISON
Dans les années 1970 à Montluçon, une maison individuelle a été déplacée sur des rails. Elle gênait la construction de la rocade. Il s'agit de la maison située au pied du quartier de Bien-Assis, près de la voie ferrée, entre la rue Beaumarchais et l'avenue Jean Nègre.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ESPACES DE TIERS-PAYSAGE

« *Le Tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme. Ces marges assemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse* », écrit Gilles Clément (Clément G., *Manifeste du Tiers paysage*, TiersPaysagistes Press, 2011). Par le passé, le développement industriel de cet ensemble de paysages a induit une quantité d'aménagements et de constructions (infrastructures) de taille plus ou moins conséquente qui, aujourd'hui, forment un réseau d'espaces abandonnés, colonisés par la flore et la faune.
(cf. Grandes composantes des paysages : L'un des plus beaux territoires producteur de Tiers paysages d'Auvergne)

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE SITE ABANDONNÉ DES RUINES DU CHÂTEAU DE L'OURS

À quelques kilomètres au sud de Montluçon, l'accès pédestre à la ruine du château de l'Ours prend une part importante dans la qualité d'expérience de ce site. Un chemin descend longuement dans les gorges du Cher vers le promontoire du château qui les domine encore (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier*, Diren Auvergne, décembre 2005).

4.2 L'HISTOIRE NON ACHEVÉE DU VILLAGE DE CHAMBONCHARD

Les projets de grandes infrastructures comme un barrage par exemple ont, comme les projets effectivement réalisés, des conséquences importantes et concrètes sur le territoire. Malgré l'absence de construction et d'aménagement, c'est le devenir et la vie sociale de tout un village qui sont réorientés par le simple risque de grand projet qui a plané sur lui *(cf. Grandes composantes des paysages : « Le village fantôme veut retrouver son âme »)*.

4.3 LE BARRAGE DE ROCHEBUT

L'âge du barrage construit en 1909 en fait une sorte de témoin technologique de l'histoire de notre exploitation des cours d'eau *(cf. Grandes composantes des paysages : Le barrage de Rochebut)*.

4.4 LES OPÉRATIONS ANRU DE MONTLUÇON

L'opération ANRU de Montluçon, divisée en plusieurs secteurs, est un exemple complexe de l'état actuel de la construction-réhabilitation de logements dans une ville moyenne en France *(cf. Grandes composantes des paysages : Les opérations ANRU)*.

4.5 LES MORCEAUX DE CANAL DE BERRY ABANDONNÉS, RECONVERTIS, ANÉANTIS...

Le canal de Berry est l'exemple d'une infrastructure dont le potentiel de reconversion a été oublié après son abandon comme mode

8.03

Tiers paysage des zones industrielles de Montluçon, ancienne friche Dunlop

de locomotion par le secteur industriel. Il illustre en ce sens un processus qui touche également d'autres formes plus actuelles d'infrastructures pour le moment toujours en exploitation comme le réseau ferré.
(cf. Grandes composantes des paysages : Le canal de Berry désaffecté)

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'AVENIR DES ESPACES DÉLAISSÉS

Une prise de conscience du potentiel des espaces délaissés par l'histoire industrielle de cet ensemble de paysage peut permettre d'imaginer un nouveau sens pour ces espaces.
(cf. Grandes composantes des paysages : l'un des plus beaux territoires producteur de « tiers paysage » d'Auvergne)

L'AGGLOMÉRATION DE MONTLUÇON

Les rénovations urbaines du programme ANRU, les développements routiers et commerciaux en périphérie de Montluçon donnent un nouveau visage à la ville qui tend à s'écarter de son image industrielle plus ancienne.
(cf. Grandes composantes des paysages : l'agglomération de Montluçon)

9

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

DÉFILÉS DU VAL D'ALLIER

01

1. SITUATION

L'ensemble de paysages des Défilés du Val d'Allier s'étend de la zone industrielle au nord d'Issoire jusqu'à Cournon d'Auvergne (département du Puy-de-Dôme) sur une distance d'une trentaine de kilomètres. À une partie de gorges au sud succède vers le nord une zone plus large qui s'ouvre progressivement en plaine à partir de Lachaux, après la butte de Montpeyroux. L'Allier y serpente en contournant les buttes qui s'échelonnent le long de son cours. L'ensemble de paysages relativement étroit, de six ou sept kilomètres de large maximum, sert de ligne de démarcation entre le Billomois-Comté (6.03) et les Pays Coupés des Volcans (3.01) et de transition étroite entre les Limagnes du Brivadois au sud (6.04) et la Grande Limagne au nord (6.01) par le biais de l'Allier.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 8.01 A Défilé de Mirefleurs et Corent / 8.01 B Gorges de Saint Yvoine / 8.01 C Paine de Plauzat.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 DE L'EXPÉRIENCE PITTORESQUE DES GORGES AU COULOIR FONCTIONNEL MODERNE DES DÉFILÉS DE L'ALLIER

L'expérience des gorges est de première importance en Auvergne. Si elles sont de nature très variée, l'expérience que l'on y fait a des fondements communs. Roland Barthes, dans *Mythologies*, en parle de cette façon : « *Au nombre des spectacles promus par le Guide Bleu à l'existence esthétique, on trouve rarement la plaine (sauvée seulement lorsque l'on peut dire qu'elle est fertile), jamais le plateau. Seuls la montagne, la gorge, le défilé et le torrent peuvent accéder au panthéon du voyage, dans la mesure sans doute où ils semblent soutenir une morale de l'effort et de la solitude* » (Barthes R., *Mythologies*, éditions du Seuil, 1957). La perte de l'horizon, le rapport de proximité aux roches et le rapport à un cours d'eau central sont trois composantes essentielles de l'expérience de la gorge.
Mais l'expérience des défilés de l'Allier entre les usines d'Issoire et Lachaux après Montpeyroux est très particulière car ceux-ci s'apparentent à la catégorie des gorges parcourues par une route. Contrairement aux gorges pittoresques de la Sioule, du même genre, ou encore à l'ambiance si singulière et active des gorges de la Dore, la route est ici une autoroute et l'expérience des gorges a été désolidarisée de celle de la rivière. En effet, le défilé a été transformé en « couloir de communication moderne et fonctionnel » depuis lequel la rivière est quasiment imperceptible ou même inabordable par endroits.

2.2 UNE SUCCESSION DE BUTTES ET DE POINTS HAUTS ASSOCIÉS À DES VILLAGES

Ce qui frappe le plus dans cet ensemble de paysages, ce sont les buttes, tables et puys clairement distincts les uns des autres et qui sont pour la plupart associés à un bourg ou un village, la plupart du temps accolé au flanc du relief : Veyre-Monton, Corent, Montpeyroux,

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

9.01

Plaine de Plauzat

Vierge blanche de Veyre-Monton

Sur les hauteurs de Cournon d'Auvergne

Saint-Babel, Buron, Sainte-Yvoine... font partie de ces bourgs entre Cournon et Issoire qui constituent, associés à leur relief respectif, un motif paysager facilement identifiable de cette partie de l'Auvergne.

2.3 L'OCCUPATION DES SOMMETS : LES SIGNAUX PAYSAGERS

Cette association relief-bourg est soulignée dans la plupart des cas par des signes d'occupations variées des sommets : bourg et tour sur le sommet de la butte de Montpeyroux, statue de la Vierge sur le relief de Veyre-Monton... Un château, une croix, une table d'orientation ont été construits sur le sommet au-dessus de Saint-Babel. Les sommets de ces reliefs ont fait l'objet de tout temps d'aménagements relevant d'un *processus de domination* sur le territoire. Il y a d'ailleurs assez peu de distance de sens entre l'expression *exercer une domination sur le territoire* et l'expression plus contemplative *dominer le territoire*. Le réseau que constitue ce motif paysager est donc aussi un réseau de signes de domination d'au moins trois ordres : religieux, militaire et touristique.

2.4 À CHAQUE SIGNE SON HISTOIRE

À chaque signe son histoire et sa complexité de sens. *Notre-Dame-de-Monton* par exemple est visible de loin, perchée au-dessus du bourg en balcon, très visible. La Vierge est un signe multiple. Comme tout aménagement de ce genre, c'est à la fois un signe religieux mais aussi un signe fort de marquage de territoire par une communauté. Quiconque remonte l'ensemble des défilés de l'Allier par le biais de l'autoroute est confronté sans le savoir à cette histoire multiple de signes dont il ne perçoit souvent que des bribes au travers des objets résultants.

2.5 LES « VILLES-CONFLUENCES »

À quatre endroits, les bords de l'Allier ont fait l'objet d'une installation humaine qui s'est développée en systèmes urbains, au niveau des quatre confluences entre l'Allier et ses affluents :

1. le complexe Montpeyroux-Coudes à la confluence de la Couze Chambon et de l'Allier ;
2. le bourg de Longues dans un méandre au pied du Puy de Corent à la confluence d'un

petit ruisseau venant du Billomois-Comté ;
3. Les Martres-de-Veyre à la confluence de la Veyre et de l'Allier ;
4. Cournon-d'Auvergne à la confluence de l'Auzon et de l'Allier.

Chaque confluence est une situation différente qui a généré un développement singulier de ces systèmes urbains.

2.6 LES INSTALLATIONS TRÈS ANCIENNES

Superposés aux systèmes des reliefs-bourgs et des villes confluences, d'autres modes d'installations plus anciens subsistent au travers de signes visibles. Les grottes dans la butte calcaire de Monton et ses constructions troglodytiques (qui appartiennent au « réseau » conséquent des installations humaines du même genre allant de Perrier près d'Issoire à La Roche-Blanche, sous le plateau de Gergovie), les vestiges historiques du plateau de Corent, indiquent à la fois l'importance stratégique et le caractère accueillant de ce territoire depuis très longtemps.

2.7 UNE AUTRE FORME D'INSTALLATION : LES FORS OU L'HISTOIRE ÉVOLUTIVE DES AXES DE COMMUNICATION ET DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

Arrêt sur image de 1947 : le village fortifié de Sauvagnat-Sainte-Marthe décrit par l'inspecteur des sites de l'époque. « *Le petit village de Sauvagnat-Sainte-Marthe occupe, à mi-chemin environ entre Coudes et Saint-Yvoine, une position extrêmement séduisante au creux d'un vallonnement, à la base de deux hautes collines dominant le cours de l'Allier [...] Situé un peu en retrait de la route nationale 9 empruntant le tracé de la vallée de l'Allier, Sauvagnat n'est plus aujourd'hui sur un lieu de passage souvent fréquenté comme il le fut très certainement jadis en un temps où la circulation se faisait par les plateaux et non comme de nos jours par les vallées. De nombreuses voies romaines y aboutissaient ; celle de Clermont à Aurillac [...] et d'autres encore qui ne sont plus aujourd'hui que de modestes raidillons entre les vignes de ce pays si justement renommé par l'excellence de ses produits viticoles* ».

Arrêt sur image de 1955 : le village fortifié de la Sauvetat décrit par l'inspecteur des sites de l'époque. « *Ce sont les Hospitaliers qui y établirent une ville forte protégée par un mur d'enceinte de 1,15 à 1,50 mètre d'épaisseur environ, flanqué de nombreuses tours rondes dont deux (l'une à l'angle N.E., l'autre à l'angle S.E.) subsistent encore et par un donjon de vingt-quatre mètres de haut qui dresse toujours sa masse imposante au milieu de cette vieille Sauvetat appelée Les Forts. On ne pouvait arriver à ce donjon qu'en traversant une série de ruelles en forme de labyrinthe et après avoir franchi deux portes fortifiées qui existent encore [...] De nombreuses portes et fenêtres du 14e, 15e et 16e siècle existent ça et là dans ce pittoresque quartier des Forts qui est peu habité. Ce fut toujours d'ailleurs un lieu de refuge plutôt que d'habitation, construit sur un rocher de grès émergeant au milieu de bancs de calcaire et où l'approvisionnement en eau se faisait par canalisations, un seul puits existant dans l'enceinte. Lieu de refuge pour les paysans mais aussi pour leurs récoltes. Or c'était jadis une région viticole plus encore peut-être qu'aujourd'hui. Aussi comprend-on l'utilité (encore actuelle pour beaucoup) des nombreuses caves existant à l'intérieur des fortifications ; à deux ou trois étages pour la plupart, elles sont voûtées en berceau et communiquent entre elles par de petites ouvertures percées dans le cintre de voûtes* ».

2.8 LE DEGRÉ ÉLEVÉ DE COMPLEXITÉ DE L'HISTOIRE DES INSTALLATIONS HUMAINES SUR CE TERRITOIRE DE PASSAGE

L'ensemble de paysages des Défilés du Val d'Allier est peut-être actuellement l'une des zones les plus parcourues d'Auvergne, ayant le niveau de complexité le plus élevé de superposition des installations humaines et des axes de déplacement au cours du temps. C'est une forme de « musée » condensé des modes d'installations humaines sur le territoire (habitats, axes de déplacement, symboles de domination ou autres...). L'archéologie visible de ces installations se perpétue avec la pression du développement résidentiel sous l'influence de l'agglomération de Clermont-Ferrand, en ajoutant aux formes anciennes les nouveaux systèmes urbains qui caractérisent notre époque.

2.9 UN ESPACE ENTRE LES PNR (PARCS NATURELS RÉGIONAUX)

Étrangement, l'ensemble ne fait ni partie du PNR des volcans, ni de celui du Livradois-Forez

Hangar viticole à proximité de Lachaux

bien que bordé par les deux. La bande étroite de sept kilomètres dans laquelle coule l'Allier a été implicitement positionnée comme un espace de « frontière » ou de « marge » extérieure par la création des Parcs Naturels.

2.10 LES RESTES D'UN TERRITOIRE DE VIGNES

Sur la route départementale 1 à Lachaux, dans les champs le long de la route, on voit encore des maisons de vigne. Un peu plus loin, sur la façade d'un hangar agricole métallique a été peint un trompe l'œil représentant la façade d'un bâtiment agricole ancien en pierre : un faux mur de pierre, de fausses portes de grange, des barriques, une vigne qui court sur la façade... Un vrai rang de vigne est planté devant. C'est un *hangar décoré* selon l'appellation de l'architecte américain Robert Venturi (Venturi R., Scott Brown D., Izenour S., *L'enseignement de Las Vegas*, collection ville architecture et paysage, Mardaga, 2008). Le hameau de Lachaux, sur les terrains alluviaux de l'Allier, est entouré de champs de grandes cultures d'un côté, de l'autre de prairies, de quelques parcelles de vignes et de parcelles en cours de reboisement spontané au bord de l'Allier. Le bourg se situe à la transition entre les grandes cultures et le reste. Depuis la route départementale 225, on a une vue sur la butte de Montpeyroux, aux terrasses partiellement replantées de vignes. Ce sont, ajoutés aux caves plus secrètes dans le calcaire (cf. ci-dessus : *arrêt sur image de 1955*), les vestiges visibles d'une activité ancienne qui organisait la vie quotidienne et l'aménagement

9.01

Sauvagnat-Sainte-Marthe dans son vallon

de ce territoire il y a plus de cinquante ans.

2.11 ET LES FRUITIERS UN PEU PARTOUT

Quatre exemples de formes actuelles de présence des fruitiers, perpétuant une donnée économique qui était bien plus importante par le passé :

Champs de noisetiers et de noyers

Sur la route départementale 117, depuis Busséol en direction de Mirefleurs, vue panoramique sur le Val d'Allier. Dans les pentes légères, une culture de noyers (sur cinq rangs de dix pieds) et une autre de noisetiers (environ sept rangs de sept pieds). Les noix sont souvent des compléments pour ceux qui cultivent l'ail et l'oignon à la ferme.

Clôture de vignes

Un peu plus loin sur la même route, un jardin potager et fruitier a été aménagé, isolé dans les champs. Il est entouré d'une clôture de barbelés contre laquelle poussent des vignes. C'est un exemple rare d'utilisation de la vigne en clôture productive. Deux cabanons sont construits sur le terrain.

Cerises auvergnates

Dans un champ, au bord de la route départementale 1 depuis Mirefleurs en direction de Vic-le-Comte, une plantation de noyers et de cerisiers. Plusieurs endroits en Auvergne sont réputés pour leurs cerises. Saint-Gal-sur-Sioule par exemple est spécialisée dans la cerise, profitant de son microclimat.

Pommiers d'entrée de bourg

Sur la route départementale 14 avant d'arriver au Théron, un verger de pommiers sert d'*entrée de village*.

2.12 L'UNIVERS DES SOURCES SALÉES DES SALADIS À SAINTE-MARGUERITE : THERMALISME, EMBOUTEILLAGE, ZONE DE CAPTAGE EN FRICHE ET PLANTES HALOPHILES...

L'usine d'embouteillage de l'eau minérale de sainte Marguerite a été construite au bord de la route, dans un endroit isolé. L'apparence est la même qu'un site industriel quelconque. Hangars métalliques, surfaces de bitume et clôtures de couleur verte. En contrebas de la route, les anciens bâtiments thermaux. Sur l'autre rive de l'Allier, la source des Saladis fait partie du *chapelet de sources salées auvergnates*. Il y a environ six cents sources minérales en Auvergne dont une vingtaine sont salées (sources du marais de Saint-Beauzire, sources du Saladis, source de Saint-Floret...). Quand on leur permet de s'écouler, le milieu alentour prend la caractéristique singulière de devenir propice au développement de *plantes halophiles*, plantes qui poussent habituellement sur les littoraux (cf. Cordonnier S.: *Sources salées d'Auvergne*, Les guides naturalistes su Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, Éd. CEN Auvergne, 2012).

Aux abords des sources, un aménagement a été réalisé pour informer les visiteurs de la particularité du lieu et permettre à la végétation halophile de se développer ; une aire de parking à une centaine de mètres, des panneaux d'information. L'endroit de la source est une sorte de «grande mare» autour de laquelle a été installé un filin métallique à une vingtaine de centimètres de hauteur, indiquant les zones à ne pas piétiner. Des rochers ont été posés le long du chemin pour les mêmes raisons. Le CREN est chargé de l'aménagement et de la gestion du site. Un entretien minimum (fauche) et des chantiers bénévoles de nettoyage sont régulièrement organisés. Quatre espèces sont emblématiques de ce genre de milieu salé : le Glaux maritime, la Spergulaire marginée, le Troscart palustre, le Plantain maritime. Des lapins botanistes semblent faire des incursions nocturnes sur les zones à ne pas piétiner (source : *panneau sur site*).

Un peu plus loin, la zone de captage des sources de Sainte-Marguerite est enfermée dans un terrain en friche entouré d'une clôture et de buissons armés. Des panneaux d'interdiction sont accrochés sur le portail métallique vert : *« Sainte-Marguerite, eau minérale naturelle gazeuse, propriété privée »* ; *« Sainte-Marguerite, accès réservé aux promeneurs, zone protégée, camping et pique-nique interdits »*...

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES PANNEAUX DE VITESSE LIMITÉE À 90 KM/H DE L'AUTOROUTE

C'est un motif paysager inattendu mais tout le monde connait ces panneaux successifs qui dans les défilés du Val d'Allier, aux ni-

Montpeyroux et Corrent

Vignoble au-dessus d'Orcet

veaux les plus étroits et sinueux, imposent au conducteur de ralentir. Ce motif paysager joue presque, aujourd'hui, un rôle d'identifiant de l'ensemble du point de vue de celui qui le traverse par l'autoroute A75.

3.2 LES BUTTES ET RELIEFS ASSOCIÉS À DES BOURGS ET SURMONTÉS DE SIGNES DE DOMINATION...

L'ensemble de paysages est ponctué d'un chapelet de petits reliefs bien marqués qui surplombent l'Allier à plus ou moins de distance. Ces reliefs attirent les regards et sont des points de référence de la vision ordinaire des habitants. L'effet d'attraction est d'autant plus grand qu'ils sont pour beaucoup d'entre eux surmontés de signes de domination comme la statue de la Vierge de Monton, la chapelle à Saint-Yvoine...
(*cf. Grandes composantes des paysages : une succession de buttes et de points hauts associés à des villages*)

3.3 LES PRÉSENCES FRAGMENTÉES ET HÉTÉROCLITES DE FRUITIERS ET DE VIGNES

Des signes divers de présence fruitière donnent une tonalité particulière à cet ensemble de paysages : vergers et cultures fruitières, organisations spatiales importantes autour de la vigne (exemple de Montpeyroux), jardins individuels où les fruitiers prennent une place très perceptible...
(cf. Grandes composantes des paysages : les restes d'un territoire de vignes + et les fruitiers un peu partout)

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LA CHAPELLE DE SAINT-YVOINE

En surplomb sur la falaise au-dessus de l'allier, elle est un point de repère très visible et spectaculaire notamment depuis l'autoroute. (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, DIREN Auvergne, 2009)

4.2 LES VUES SUR MONTPEYROUX DEPUIS LES PLATEAUX ALENTOURS

La tour de Montpeyroux cernée du village construit sur son relief est visible de très loin, donnant à chaque fois une vision archétypale de l'Auvergne qui correspond à l'image que se fait de l'Auvergne quelqu'un qui n'y habite pas. Par exemple :

- depuis la route départementale 229 en montant de l'Allier vers Parent ou depuis le village en balcon de Buron,
- depuis le plateau du Puy-d'Ysson et de Vodable. *(cf. fiche bilan du site inscrit du village de Montpeyroux par la DREAL Auvergne)*

4.3 LES POINTS DE VUE DEPUIS LES BUTTES CALCAIRES, LES GROTTES, LES BOURGS EN BALCON ET LES VIGNES EN TERRASSE PLUS OU MOINS À L'ABANDON (VEYRE-MONTON, MONTPEYROUX, BURON...)

Chaque installation humaine ancienne dans l'espace de cet ensemble de paysages, souvent à flanc de relief surplombant la vallée de l'Allier ou de ses affluents, est l'occasion d'une très belle vision souvent panoramique et ensoleillée. *(cf. Marlin C., Pernet A.,* Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme, *Diren Auvergne, 2009).*

4.4 LES QUARTIERS DES FORS DE LA SAUVETAT ET DE SAUVAGNAT-SAINTE-MARTHE

Les bourgs à quartiers de Fors comme à la Sauvetat et à Sauvagnat-Sainte-Marthe sont l'occasion d'apercevoir une autre histoire de ce territoire, plus ancienne, à l'écart du Val d'Allier et des reliefs.
(*cf. Grandes composantes de paysages : une autre forme d'installation : les Fors ou l'histoire évolutive des axes de communication...*)
(cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009)

4.5 LA CONFLUENCE DE LA COUZE CHAMBON ET DE L'ALLIER ET LE PONT DE COUDE

La position stratégique de Coudes, à la confluence de la Couze Chambon et de l'Allier, en limite de la l'influence urbaine de Clermont-Ferrand, au bord de l'Autoroute A75 et dotée d'un pont, au pied du relief de Montpeyroux... en fait un endroit de concentration étrange où les éléments naturels (rivières et buttes), les organisations spatiales anciennes

9.01

Source des Saladis de Sainte-Marguerite

Plantation de noisetiers non loin de Mirefleurs

(voie romaine, vignes...) côtoient sur un petit espace les signes du développement du 20e siècle (autoroute, pont, industrie, urbanisation...). Au point où l'on peut parler du nœud de Coudes. Il faut aller chercher cette vision de noeud au sommet de Montpeyroux.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ACCÉLÉRATION DE PRÉSENCE DE L'HABITAT RÉSIDENTIEL ET DES ZONES D'ACTIVITÉ ET LA DÉLOCALISATION DES POPULATION

Cet ensemble de paysages, sous influence de la zone urbaine de Clermont-Ferrand et au bord de l'autoroute, a subi un développement rapide de l'habitat résidentiel et des activités économiques ces vingt dernières années. Une situation contemporaine a été créée en générant l'installation de populations à la vie quotidienne relativement déconnectée du territoire dans lequel elles habitent. Par exemple, à Saint-Georges-d'Allier, 95% des habitants actifs ne travaillent pas sur la commune. Les déplacements domicile-travail de ces habitants génèrent un phénomène de «migration pendulaire» dont la manifestation est perceptible aux heures de pointe sur l'autoroute ou par la relative absence d'habitants dans les bourgs dans la journée en semaine.

LA CRÉATION D'ENTRÉES DE VILLES

L'exemple de Longues. Longues est une «nappe» de maisons individuelles construites autour de la papeterie de la banque de France et de la gare, dans un méandre de l'Allier. Un bâtiment contemporain (une piscine) vient d'être construit à la limite des champs et des pavillons. C'est l'entrée de ville.

SCOT ET CHANGEMENT DE MENTALITÉ : ÉPOQUE DE TRANSITION

Un très bon exemple de transformation progressive des manières de faire. À Mirefleurs, les élus désirent faire un *écoquartier*. Mais il est impossible de construire en extension du bourg. Le SCOT du Grand-Clermont (Schéma de Cohérence Territoriale) limite les nouvelles surfaces à urbaniser et incite plutôt au développement de la *mitoyenneté* et d'une *certaine densification de l'existant*. Pour les élus, il est difficile de prendre le contrepied de ce qui a été fait depuis une quarantaine d'années (*développement par extension*). Car le bourg est difficile d'accès et comme 70% de la population habite en dehors, il serait *a priori* plus logique de construire hors du bourg. Une étude est entreprise qui permet alors aux élus de réfléchir et de changer d'idée sur la question en abordant d'autres solutions. Un cahier des charges est établi pour réaliser des *zones pilotes d'habitat*. Quatre sites sont étudiés dont un grand champ fruitier près de la mairie. L'urbaniste propose de bâtir là mais les élus pensent que c'est un espace de loisir et qu'on doit le laisser tel quel. L'étude permet d'avancer des *scénari* en commun, de les valider ou de les invalider, de prendre le temps d'accepter, en argumentant, de nouvelles formes. La *question du temps* est très importante dans ce genre de cas où tout le monde doit déplacer ses lignes habituelles de conduite. Tout le monde se met d'accord sur le site d'intervention le plus approprié en correspondance avec les nouvelles exigences du SCOT et la réalité concrète des lieux.

9

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

02 VALLÉE ET GORGES DU HAUT ALLIER

« L'Allier, frère jumeau de la Loire, presqu'aussi important qu'elle, a déjà parcouru près de 40 kilomètres quand il pénètre dans la Haute-Loire. C'est un cours d'eau « d'idéale transparence », souvent transformé en torrent fougueux et qui, entre la chaîne du Devès aux volcans éteints, épars ou groupés, et les monts de la Margeride couverts de forêts épaisses, reflète dans son onde, d'un côté, d'énormes rochers de granit, de l'autre, des massifs de sapins, de hêtres et de chênes. Il coule d'abord dans un lit étroit et tourmenté, au milieu d'escarpements aux flancs abrupts, revêtus d'une végétation vigoureuse, puis tourne brusquement tantôt à droite, tantôt à gauche. »

« Ces gorges comptent parmi les plus belles du Massif Central. Dominées par d'immenses obélisques de basaltes, elles deviennent à peu près impraticables entre Alleyras et Monistrol-d'Allier, allant parfois jusqu'à s'élever par étages de plus de 500 mètres au-dessus du fond de la vallée. »

Georges et Pierre PAUL, Le Pays de Velay et Le Brivadois, édition U.S.H.A. Aurillac, 1930

1. SITUATION

La haute vallée de l'Allier (département de la Haute-Loire) constitue un ensemble paysager à part entière, séparant nettement deux plateaux eux-mêmes très typés d'un point de vue paysager : celui du Devès (ouvert, fertile, marqué par le volcanisme, aux teintes sombres) et le plateau de la Margeride (moins ouvert, plus rude, granitique, aux teintes claires). Marquée par bien des traits de l'un et de l'autre plateau, elle s'en distingue tout à fait par son aspect de vallée. Les confluences avec quelques rivières venues principalement des monts de la Margeride : l'Ance, la Seuge et encore la Desges créent des séquences au sein de cet ensemble. Quand il pénètre dans le département de la Haute-Loire en provenance de la Lozère, l'Allier n'est encore qu'une petite rivière de plateau. À partir du Nouveau Monde, il quitte ce rôle modeste pour s'enfoncer dans des gorges vertigineuses. Sauvages jusqu'à Prades, elles deviennent habitées et exploitées en amont et en aval du bassin de Langeac. Vieille-Brioude marque la fin de cet ensemble et le début des Limagnes.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.02 A Gorges du Haut Allier / 9.02 B Plateau de Saint Haon / 9.02 C Plateaux de Rauret et Saint Étienne-du-Vigan / 9.02 D Bassin de Langeac / 9.02 E Plateau de Saint Georges-d'Aurac / 9.02 F La Ribeyre / 9.02 G Plateau de la Chomette.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 L'EXPÉRIENCE DES GORGES

La forme générale de la vallée est celle d'une gorge plus ou moins encaissée, dominée par

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

9.02

La rivière Allier et la ligne ferroviaire du Cévenol en amont d'Alleyras

des abrupts allant parfois jusqu'à cinq cents mètres de hauteur. Le cours sinueux de la rivière s'étend sur plus de cinquante kilomètres et dessine de nombreux méandres. Sur les versants, alternent, en fonction de l'exposition, des forêts mixtes ou résineuses qui regardent vers le nord et des landes basses parsemées de genêts, des landes plus ou moins arborées et des pelouses rases en face sud. Ces milieux ouverts sont jonchés de roches affleurantes ou d'éboulis. Le territoire vertigineux du Haut-Allier, particulièrement en amont de Chanteuges, illustre sous sa forme la plus extrême l'une des grandes particularités paysagères de l'Auvergne : l'expérience des gorges. Si toutes les gorges d'Auvergne ne sont pas de même nature, l'expérience que l'on y fait a des fondements communs. Roland Barthes, dans *Mythologies*, en parle de cette façon : « *Au nombre des spectacles promus par le Guide Bleu à l'existence esthétique, on trouve rarement la plaine (sauvée seulement lorsque l'on peut dire qu'elle est fertile), jamais le plateau. Seuls la montagne, la gorge, le défilé et le torrent peuvent accéder au panthéon du voyage, dans la mesure sans doute où ils semblent soutenir une morale de l'effort et de la solitude* » (Barthes R., *Mythologies*, éditions du Seuil, 1957).

2.2 ÉLARGISSEMENTS ET RÉTRÉCISSEMENTS DE LA VALLÉE ONT INDUIT LES FORMES DE L'INSTALLATION HUMAINE

On peut appréhender le cours de l'Allier selon trois grandes unités de paysages :

- 1. en amont de Chanteuges, les gorges les plus escarpées ou « gorges sauvages » ;
- 2. l'élargissement de la « petite limagne » de Langeac ;
- 3. la Ribeyre en aval jusqu'à Vieille-Brioude.

1. Les « gorges sauvages » :

Après Chanteuges, la sauvagerie commence. Cette petite phrase, souvent utilisée pour parler de ce fragment célèbre du cours de l'Allier, dit brièvement et clairement ce dont il s'agit. Pour en saisir le sens, il faut avoir vu l'un de ses fragments les plus inaccessibles. Extrêmement difficile d'accès, la partie la plus impénétrable des gorges, entre le Nouveau Monde et Alleyras, a acquis au fil du temps une valeur quasi mythique d'espace que l'on qualifie de « sauvage ». La rivière y dessine des méandres serrés au sein de puissants abrupts. La vallée s'encaisse de deux à trois cents mètres sous la surface des plateaux. Le caractère mythique de ce fragment de gorges long d'une dizaine de kilomètres est accentué par le fait qu'on peut les voir sans les fouler, depuis la ligne de chemin de fer qui les traverse. La confrontation d'un tel aménagement humain avec un territoire escarpé et hostile cristallise l'image générale (l'imaginaire) des gorges du Haut-Allier de Chanteuges à Langogne. De Saint-Privat-d'Allier à Langogne, ce n'est qu'aux rares endroits d'élargissement de la vallée que l'installation humaine a pu être possible. Souvent très étroit, le fond de vallée s'élargit en certains points pouvant atteindre une largeur de cinq cents mètres (au Nouveau Monde, à Prades ou à Monistrol), voire même un kilomètre dans le petit bassin d'Alleyras. Chacun de ces élargissements se produit lors d'une confluence avec une rivière importante : le Chapeauroux au Nouveau Monde, le ruisseau de Malaval à Alleyras, l'Ance à Monistrol et la Seuge à Prades... Ils ont la plupart du temps généré une installation de bourg ou de petite ville. De Pont d'Alleyras à Saint-Privat-d'Alllier, les paysages de la vallée ne sont pas tout à fait les mêmes que plus en amont. *« Les gorges s'enfoncent toujours de façon vertigineuse, de deux cents à trois cents mètres pour la rive gauche et de trois à cinq cents mètres pour la rive droite, mais sans pour autant devenir plus abruptes. Les pentes s'allongent, le plateau s'éloigne. Les versants sont de puissantes croupes rocheuses ou couvertes d'une végétation plus ou moins pionnière. En rive gauche, un long éboulis cède la place à une forêt clairsemée colonisant le moindre recoin favorable entre les blocs rocheux. En rive droite, une immense lande domine le barrage de Poutès, depuis Pont d'Alleyras. Elle est relayée par une forêt mixte de résineux et feuillus. Ce n'est réellement qu'à partir de Saint-Privas d'Allier que commence progressivement la domestication de la haute vallée. Les versants de l'Allier, côté rive droite, deviennent moins abrupts. Des petites parcelles bordées d'arbres sont cultivées et pâturées autour des villages. Les maigres cultures - vergers et potagers surtout – sont parfois graduées sur des terrasses à flanc de coteau. Côté Devès, un chapelet de petits villages occupe le mi-versant profitant des replats fertiles et mécanisables. Plus large, moins pentue à certains endroits, « la vallée se rend petit-à-petit à la main de l'homme en lui offrant de longues marches et replats fertiles ». La forêt continue d'occuper les zones de plus forte pente à proximité de la rivière et dans les vallons qui la rejoignent. À partir de Prades, des bassins et des plaines apparaissent jusqu'à l'en-*

trée des gorges : Chanteuges » (extraits de *L'inventaire des Paysages de la Haute-Loire*, commandité par la DIREN Auvergne, réalisé par le CAUE de la Haute-Loire, mars 2001).

2. La « petite limagne » de Langeac :
À partir de Chanteuges, en aval des gorges, l'Allier traverse d'abord le bassin de Langeac considéré comme une « petite Limagne », la plus petite et la plus méridionale. *« Le plateau de la Margeride continue de marquer la limite de la vallée en rive gauche. Il domine le bassin houiller de Chadernac au sud-ouest de Langeac et les faubourgs de la ville. Au nord, le bassin s'interrompt peu après Langeac, à la faveur d'un étranglement de la vallée, semblable à un col, entre le Peu de Rilhac et le Pié du Roi »*. Activités industrielles, activités agricoles relativement intensives, développement d'une urbanisation importante, climat un peu singulier et enclavement relatif entre des reliefs clairement marqués, tout contribue à faire de la petite Limagne de Langeac (reliée à celle du Brivadois par l'espace curieusement peuplé de la Ribeyre) une forme de « microcosme », où est concentrée d'ailleurs une partie des problématiques contemporaines de l'occupation du territoire.

3. La Ribeyre :
Après le bassin de Langeac, l'Allier s'engage dans un autre paysage de gorges. Celles-ci ne ressemblent en rien aux précédentes : le fond est large et cultivé, les villages sont nombreux. Cette « petite Limagne encaissée » est appelée la Ribeyre. Son fonctionnement agricole ancien est orienté de manière tranversale à l'Allier (villages se faisant face de versant à versant) contrairement au fonctionnement actuel, plus orienté dans le sens de la route de desserte qui longe l'Allier et relie Brioude à Langeac. Des restes du passé viticole sont visibles sur les versants près des bourgs (Saint-Ilpize, Vieille-Brioude...). Ce « petit pays », devenu le plus grand *site inscrit* d'Auvergne (*Site du Haut Allier La Ribeyre*) a une forte dimension patrimoniale (Saint-Ilpize, Lavoute-Chilhac, Chilhac...).

2.3 L'AGENCEMENT ENTRE ROCHES ET INSTALLATIONS HUMAINES

Depuis la falaise découpée jusqu'aux éboulis des fortes pentes, en passant par les orgues et énormes rochers de basalte, les éléments rocheux, très nombreux et variés, associés à la

L'Allier à Jonchères

Le bassin de Langeac

Saint Didier-d'Allier

9.02

Le Nouveau Monde

forme très encaissée des gorges du Haut-Allier participent d'une atmosphère de «*puissance terrestre*» très différente du caractère *pittoresque* de bien d'autres vallées auvergnates... Presque à chaque événement rocheux de la vallée, en amont de Chanteuge et dans la Ribeyre, s'est combinée une installation humaine singulière : village de Saint Didier-d'Allier (photo), roche de Prades, orgues de Chilhac, falaise du Blot, défilé de Monistrol-d'Allier, rocher de Saint-Ilpize, falaise et éboulis de Thor au-dessus du Nouveau Monde... Dans les gorges, l'agencement étroit et à l'étroit entre installations humaines et éléments telluriques aux échelles impressionnantes contraste avec les développements urbains contemporains distendus des limagnes. Ce sont des témoignages précieux de formes d'installations humaines directement dépendantes et contraintes par les caractéristiques du milieu. On peut souvent extraire de ces situations curieuses certains enseignements pour un développement urbain plus contenu dans des agglomérations moins en relief.

2.4 UN PROJET DE PAYSAGE FERROVIAIRE DU XIX^{E} SIÈCLE : LE PARIS-NÎMES

Depuis la descente du plateau du Devès au Thor, la vue plongeante sur le méandre du Nouveau Monde et de Chapeauroux, renvoie à l'époque des grands travaux ferroviaires français et du chantier de construction de la ligne qui remonte la vallée sauvage de l'Allier (1870-1880), fragment du Paris-Nîmes. Le bourg du Nouveau Monde est né de la présence prolongée des ouvriers qui ont participé à la construction de la voie de chemin de fer. Lors de la construction, les ouvriers trouvant ce territoire isolé de tout le nommèrent d'eux-mêmes *le Nouveau Monde*. Du début du 19^{e} siècle à la première moitié du 20^{e} siècle, la construction des grandes infrastructures de transport (chemins de fer, canaux) ou de l'énergie (barrages) a généré une forme d'urbanisation peu connue dans les territoires reculés : celle des bourgs issus du logement temporaire des ouvriers (cf. le bourg du barrage de Rochebut sur le Cher et du barrage de l'Aigle sur la Dordogne...). La ligne de train permet aujourd'hui un accès touristique aux gorges sauvages.

2.5 LA QUALITÉ DE L'EAU : LE SAUMON DE L'ALLIER ET LE BARRAGE DE POUTÈS

Les ouvriers du chemin de fer, habitants du Nouveau Monde au 19^{e} siècle, ont fait grève pour revendiquer le droit de varier leurs repas et de ne pas manger du saumon tous les jours. Les temps ont bien changé. L'installation des grandes infrastructures hydroélectriques comme le barrage de Poutès, quelques kilomètres en aval de Chapeauroux, a fortement perturbé le développement du grand saumon de Loire dans le courant du 20^{e} siècle (60% du potentiel de reproduction se situe en amont du barrage). Le saumon est aujourd'hui redevenu un *éco-symbole* de la qualité des eaux de la rivière. Un projet de transformation du barrage en faveur du saumon est en cours. Le barrage de dix-huit mètres de haut construit en 1941 devrait être bientôt arasé et remplacé par un barrage de quatre mètres de haut équipé d'un clapet central entièrement effaçable et d'aménagements permettant la migration des saumons, tout en conservant au moins 85% de la production de l'ouvrage ancien, ce qui en fait un exemple en la matière. La question du démantèlement ou de l'adaptation de barrages vers une meilleure prise en compte de critères écologiques est posée et la *transformation du barrage de Poutès* en est une illustration.

À côté de Chanteuges, une salmoniculture a été mise en place. Un hangar a été construit surmonté d'une toiture recouverte de capteurs solaires. Le bâtiment est un «conservatoire du saumon» de la rivière Allier et de ses affluents. Pour remplir les bassins, de l'eau est pompée à la fois dans l'Allier et la Desges. Si l'une des deux rivières subit une pollution temporaire, l'autre peut fournir l'eau nécessaire au maintien des saumons.

2.6 PAYSAGE DE L'ÉNERGIE EN MUTATION

Monistrol-d'Allier est un noeud de production et d'acheminement de l'énergie électrique. Trois barrages (deux sur l'Ance et un sur l'Allier) alimentent la centrale électrique par des conduites forcées (l'une d'entre elles apparaît de manière spectaculaire sous la forme d'un pont en arc traversant à quinze mètres de hauteur la vallée de l'Ance). Des lignes à haute tension traversent la vallée de l'Allier. Les couloirs d'acheminement de l'électricité ouverts à travers les forêts sont visibles jusque sur les monts du Devès. Les installations électriques de Monistrol-d'Allier sont magnifiées par le défilé spectaculaire de grandes roches verticales dans lequel est construite la ville. Les forces énergétiques semblent se mêler aux forces telluriques. Il en résulte une ambiance «industrialo-naturelle» étrange.
À une échelle plus large, l'agencement de multiples dispositifs énergétiques (noeud de lignes électriques de Monistrol ; aménagements énergétiques de la vallée de l'Ance et de l'Allier : barrages et conduite forcée ; champ d'éoliennes de Saint-Jean-Lachalm à une dizaine de kilomètres vers l'est sur le plateau du Devès ; nouveau projet de champ solaire au Sauvage, en Margeride ; et expériences de méthanisation dans le bassin de Langeac et Siaugues...) est une illustration de ce que certains appellent aujourd'hui le «paysage de l'énergie» et de l'évolution récente des formes d'aménagement de ces infrastructures vers une diversification de la production énergétique en France. Il illustre de manière concentrée deux points qui posent questions dans la société actuelle :

1. les problématiques d'implantation et d'aménagement posées par ces diverses formes de production ;
2. leur confrontation actuelle aux problématiques environnementales.

2.7 L'EXPLOITATION ET LA TRANSFORMATION DU BOIS

Depuis le point de vue de la D590, on peut saisir clairement d'un regard le développement du bassin de Langeac. Notamment, on y voit l'importance industrielle que joue aujourd'hui la filière bois et la relation entre ce bassin d'activité et les territoires forestiers alentours. Il y a là quatre usines de transformation du bois :

Monistrol-d'Allier vu depuis la route de Saugues

1. une usine de transformation du bois en palettes ;
2. une usine de compost horticole à partir de produits de scieries et de produits de seconde transformation ;
3. une usine de collecte de rondins de deux ou trois mètres de long pour acheminement vers le sud ;
4. une usine de fabrication de buches en bois compressé.

2.8 LES LANDES DE VERSANTS SUD DANS LES GORGES SAUVAGES

Dans ces landes, les pelouses sèches sont répertoriées comme habitat à protéger par *Natura 2000*. Dans les vallons souvent sauvages, elles sont progressivement envahies par les genêts. Quelques taches de pelouses sèches y apparaissent encore. Pour préserver l'un de ces sites, une Association Foncière Pastorale (AFP) a été créée par la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles pour permettre aux agriculteurs et propriétaires de se réunir autour d'un projet de réintroduction du mouton et de la pratique du parcours. Le projet a été rendu possible par les intérêts combinés de *préservation des milieux*, de *protection face aux risques d'incendies* et de *nécessité de réintroduire une forme de sociabilité dans ces territoire par la présence des hommes.*

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES FALAISES ET ESCARPEMENTS ROCHEUX

Le long de l'Allier s'échelonnent des falaises et des rochers plus ou moins identifiables et célèbres, ayant servis et servant encore de point de points d'ancrage ou de points de repère pour les habitants de ces contrées (falaise du Blot, roche de Prades, versant de Thor, orgues basaltiques de Chilhac...).

3.2 LES JARDINS NATURELS SUSPENDUS AU PROFIL MÉDITERRANÉEN

L'apparence des zones de pelouses sèches sur des versants escarpés génère une impression de jardins naturels suspendus relevant d'un paysage végétal légèrement exotique.

3.3 LES VIEUX VERGERS ET LES VIEILLES VIGNES

La présence importance des vignes et vergers dans la partie de la Ribeyre notamment constitue un motif paysager.

9.02

Pelouses et landes à Ouïdes

3.4 LES VIGNES EN FAÇADE DANS LES BOURGS

Cette présence du passé viticole toujours d'actualité se retrouve jusqu'aux façades des maisons de bourgs qui constituent une forme particulière de « mini espace témoin » renvoyant aux espaces plus vastes des vignes de versants.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES POINTS DE VUE DEPUIS LES INNOMBRABLES PROMONTOIRES

Des points de vue depuis les innombrables promontoires se succèdent le long de la vallée du Haut-Allier : Vieille-Brioude, Villeneuve-d'Allier, Saint-Ilpize, Lavoute-Chilhac, la falaise du Blot, Volmadet, la roche de Prades, Notre-Dame Destours, Monistrol-d'Allier, Alleyras, Le Thor (Saint-Haon)...

4.2 LES BASCULEMENTS SUR LA VALLÉE DE L'ALLIER EN PASSANT LE DEVÈS

Vers Saint-Jean-Lachalm et aux Souils par exemple, on peut faire cette expérience caractéristique de la Haute-Loire du passage d'un ensemble de paysages (celui du Devès) à un autre (la vallée de l'Allier). L'expérience est à tel point rapide, surprenante et spectaculaire que l'on peut parler d'une expérience de « basculement ».

4.3 LA PREMIÈRE ÉTAPE DU CHEMIN DE SAINT-JACQUES PAR LA VOIE DU PUY-EN-VELAY JUSQU'À SAINT-PRIVAT-D'ALLIER : L'ARRIVÉE DANS LA VALLÉE DE L'ALLIER

Première étape mythique qui donne d'entrée au pèlerin ou voyageur la dimension de son voyage.

4.4 L'EXPÉRIENCE DES GORGES SAUVAGES PAR LE TRAIN

Seuls le train permet un accès facile au spectacle des gorges sauvages. L'absence de routes et chemins sur certains secteurs augmente l'expérience solitaire devenue rare aujourd'hui en France d'un espace apparemment sauvage (*cf. Un projet de paysage ferroviaire du XIX^e siècle : le Paris-Nîmes).*

4.5 LE « BOURG-HÔTEL » DE SAINT-ARCONS-D'ALLIER

Le bourg de Saint-Arcons-d'Allier a été transformé en hôtel « éclaté ». Le château, les maisons, le moulin, tout a été racheté par la commune et restauré pour en faire un « bourg-hôtel ». Auparavant, le bourg était quasiment à l'abandon. Le château est un hôtel du réseau Relais et Châteaux. Le moulin est une ferme auberge. L'hiver, le bourg-hôtel est fermé. Sa reconversion touristique a généré une situation inédite de confrontation d'usages entre les touristes qui l'utilisent comme lieu de villégiature, plutôt à la recherche de calme et d'isolement, et les touristes en visite guidée qui l'investissent et rompent le caractère d'isolement que les premiers viennent chercher.

4.6 SOLIDARITÉ AGRICOLE DANS LA VALLÉE DE LA DESGES À COMBREUIL

Dans la vallée de la Desges, à Combreuil, on peut voir les cultures diversifiées d'un jeune agriculteur, installé depuis quelques années dans un petit méandre plat : serres de fruits rouges, miel, moutons, légumes, bois... Il est soutenu par un autre agriculteur installé depuis plus longtemps à Lescoussousses, au-dessus de la vallée. Un système d'entraide s'est instauré. Le plus ancien met à disposition son laboratoire de transformation à son collègue installé plus récemment, de manière à pouvoir valoriser ses produits dans les normes (fruits rouges). L'exemple met le doigt sur la difficulté de développement d'une petite agriculture diversifiée

Barrage de Poutès

et sur la possibilité de contourner cette difficulté par un système d'entraide entre exploitants dans une forme d'esprit communautaire.

4.7 LE SITE DE SAINTE-MARIE-DES-CHAZES

Près de Saint-Julien-des-Chazes, la chapelle romane, construite au pied d'un grand rocher basaltique, est une image type du rapport entre installation humaine et roches dans cet ensemble de paysages.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LE RAPPROCHEMENT DES INTÉRÊTS SÉCURITAIRES ET DES INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX SUR LES VERSANTS SECS DE LA VALLÉE : LANDES ET PELOUSES SÈCHES EN FRICHE
Le souci de protection des espèces de pelouses sèches sur les versants rencontre celui des risques d'incendie. Les deux combinés déclenchent la mise en place de dispositifs socio-environnementaux comme celui de réintroduire des parcours de moutons.

UNE FILIÈRE BOIS EN MARCHE
La présence de quatre usines de transformation ou de collecte du bois environnant dans le secteur de Langeac est le signe d'une filière bois en marche.

LA SIMPLIFICATION AGRICOLE
Notamment perceptible dans l'évolution du système agricole du bassin de Langeac.

LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES TOITURES AGRICOLES
Comme presque partout en Auvergne, le développement des projets photovoltaïques cette dernière décennie, encouragé par l'État, a eu pour conséquence l'émergence d'un élément nouveau et prenant dans le territoire agricole.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISATION DANS LA PLAINE DE LANGEAC ET LA RIBEYRE
La proximité relative de l'autoroute et surtout la qualité de vie dans ces espaces actionnent des mécanismes d'urbanisation.

L'ENFRICHEMENT DES ANCIENNES TERRASSES ET L'ABANDON DES VERGERS
Ce sont les signes de disparition d'un monde.

LE RETOUR ANNONCÉ DU SAUMON
De grands efforts ont été faits pour favoriser le retour du saumon (projet de transformation du barrage de Poutès, salmoniculture près de Chanteuges...)

LA QUALITÉ DE L'APPARENCE DE LA ROUTE DE LA RIBEYRE, « ENTRÉE » DE LA VALLÉE

LA DISPARITION PROGRESSIVE D'UN JARDIN CONSERVATOIRE DE VARIÉTÉS POTAGÈRES ANCIENNES AU RANQUET

9

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

03 VALLÉE ET GORGES DE LA HAUTE LOIRE

1. SITUATION

La vallée de la Haute-Loire, qui a donné son nom au département qu'elle occupe, forme une bande étroite entre le Devès, à l'ouest, le Mézenc et le Meygal à l'est, le plateau du Forez au nord-ouest et le Velay au nord-est. La Loire coule du sud vers le nord. Son bassin versant draine tout l'est du département, l'ouest étant drainé par l'Allier. L'entrée dans cet ensemble de paysages est assez nette car il se matérialise par une succession de gorges dominées par des abrupts dépassant les 200 mètres et de bassins sédimentaires occupés par l'agriculture et l'urbanisation.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.03 A Gorges de la Haute Loire / 9.03 B Bassin de Coubon / 9.03 C Plaine de Brives-Charensac / 9.03 D Plaine de Saint Germain-Laprade (Transition avec 1.11 Meygal) / 9.03 E Plateau de Chaspinhac / 9.03 F Plaine de l'Emblavez / 9.03 G Gorges de Chamalières et Retournac / 9.03 H Bassin de Bas-en-Basset / 9.03 I Gorges d'Aurec.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 SEPT AMBIANCES-SÉQUENCES POUR UN FLEUVE

L'ambiance paysagère de la vallée de la Loire est rythmée par la dynamique du fleuve et par les possibilités qu'il a données aux hommes d'y accéder, de le contrôler ou de l'exploiter. On peut distinguer clairement sept ambiances-séquences dans sa traversée de la Haute-Loire. En amont, le fleuve est fortement encaissé et relativement peu habité. Les gorges sont dites « sauvages » (séquence 1). Les installations humaines d'origine sont associées à des rochers (château de Beaufort à Goudet, château et bourg d'Arlempdes...) qui dominent la gorge. La vallée « sauvage » s'ouvre juste en amont du bassin du Puy-en-Velay pour « se civiliser » (séquence 2). L'urbanisation y est beaucoup plus présente. De nombreux aménagements ont permis et permettent encore le contrôle de son cours (aménagements sécuritaires : seuils, digues, enrochements...), sa traversée (pont de Coubon, pont de Brives-Charensac...) et son exploitation à des fins diverses (aménagements pour la production énergétique, aménagements pour l'utilisation directe de son énergie (moulins), aménagements de loisirs, (baignades et campings...). Suite au défilé des gorges de Peyredeyre en aval de Chadrac (séquence 3), la Loire laisse place à une vaste plaine agricole qui s'étend de Lavoûte-sur-Loire jusqu'à Vorey : l'Emblavez, où le cours de la rivière se fait plus discret derrière sa ripisylve de saules et d'aulnes (séquence 4). La mosaïque agricole se compose d'un maillage bocager avec des alignements d'arbres, des cultures et des prairies. D'anciennes gravières ponctuent le cours de la rivière et quelques dépôts naturels d'argile verte font l'originalité de ce paysage. Le cours de la Loire s'encaisse à nouveau dans des gorges profondes sur une trentaine de kilomètres (séquence 5) jusqu'au bassin de Bas-en-Basset qui s'ouvre selon le même schéma qu'en amont (séquence 6). Enfin, le cours de la Loire sort du département et de la région dans un défilé de gorges vers la plaine du Forez (séquence 7).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

9.03

Haute vallée de la Loire en amont de Goudet

2.2 LES ÉPAISSISSEMENTS DE GORGES ET LES PETITS PLATEAUX « SUSPENDUS »

Au-delà des plaines que traverse le fleuve, quand les gorges étroites « s'élargissent » ou « s'adoucissent » un peu, dans des méandres ou sur de petits plateaux suspendus d'où la vue sur les gorges est imprenable, l'agriculture a pu se développer depuis longtemps (méandre de Lavoûte-sur-Loire, petit plateau agricole suspendu au-dessus de Salette dans les gorges sauvages près d'Arlempdes, plateau de Lachaud près du Puy-en-Velay...). La succession de ces méandres occupés et de ces plateaux suspendus forme un chapelet d'espaces de qualité, plus ou moins vastes, relativement isolés, tout le long du cours de la Loire. Leur avenir est plutôt incertain : abandon et recolonisation progressive par la forêt en ce qui concerne ceux qui sont peu accessibles, et colonisation progressive par l'urbanisation en ce qui concerne ceux qui sont proches des zones plus habitées...

2.3 LE FONCTIONNEMENT AUTONOME ANCIEN DE CES TERRITOIRES DE GORGES

La persistance sporadique d'une micro-pratique pastorale comme celle que l'on peut voir sur un petit pré au fond des gorges dans un méandre isolé et sauvage de la Loire en aval de Ribeyroux (un éleveur y met ses vaches une fois par an pour entretenir l'espace) permet parfois à certains de ces petits espaces, à l'écart de tout, de résister temporairement à la reconquête forestière et donne la clé d'un fonctionnement autonome ancien de ces territoires difficiles d'accès : l'agencement particulier entre le village situé sur le plateau avec ses cultures, un espace pastoral qui descend dans la vallée, un gué, un moulin et un chemin qui relie l'ensemble.

2.4 LA DYNAMIQUE FORESTIÈRE RENSEIGNE SUR L'ENCLAVEMENT DE LA VALLÉE ET LE FAIBLE NIVEAU DE PRESSION DES HOMMES

La dynamique de reboisement naturel est très avancée sur les versants des gorges. Les boisements naturels ont remplacé les anciens parcours d'élevage. Quand des landes des hauts de versants sont encore perceptibles, elles ne sont plus parcourues par les troupeaux. Le niveau de pression des hommes sur le milieu s'est affaibli. Dans certains secteurs, la forêt non exploitée a atteint un stade avancé d'évolution dynamique naturelle. Les pins sylvestres âgés d'une soixantaine d'années sont prêts à disparaître au profit des feuillus. En effet, dans ces espaces abandonnés par l'agriculture, la succession végétale naturelle se remet en place. Le pin sylvestre, essence de lumière, est généralement parmi les plus prompts à s'installer, en compagnie des bouleaux et des sorbiers. Plus tard, sous son couvert, d'autres essences vont prendre la relève : chêne, puis hêtre voire sapin.
Dans une plaine comme celle de l'Emblavès, une végétation spontanée dominée par les saules recolonise d'anciennes gravières. Sur les coteaux qui bordent la vallée, les anciennes terrasses sont abandonnées et en cours de colonisation par une fruticée spontanée.

2.5 LE NIVEAU DE COMPLEXITÉ DES CAMPAGNES DE PROXIMITÉ URBAINE

La campagne de Malrevers est un exemple de campagne, légèrement en retrait du cours de la Loire, qui a atteint au fil du temps un niveau de complexité tel qu'elle constitue une forme particulière d'organisation spatiale dans cet ensemble de paysage. C'est avant tout une « belle campagne » : une petite plaine de champs de céréales et de pâturages divisés par des haies de grands arbres (chênes et frênes en majorité) qui paraissent plus âgés qu'ailleurs. De nombreux arbres fruitiers ont poussé autour des maisons et dans les champs (cerisiers, pommiers, pêchers, poiriers...). De grandes demeures bourgeoises côtoient un habitat ancien et un habitat plus récent réparti de manière relativement homogène. Sa situation proche de l'agglomération du Puy-en-Velay a largement influé sur son évolution. Son acces-

La Loire à son arrivée dans la plaine de Brives-Charensac

sibilité en fait aujourd'hui un espace convoité par l'urbanisation. Le niveau de complexité de la campagne de Coubon offre des similitudes avec celle de Malrevers. Plus proche du Puy-en-Velay, elle est beaucoup plus construite. Autre campagne d'apparence complexe, celle du bassin de Polignac à côté du Puy-en-Velay. Ces "campagnes très habitées", dont l'histoire est influencée par l'urbain du fait de leur proximité d'avec la ville, illustrent une forme contemporaine de mixité entre vie urbaine et vie à la campagne.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 L'AGENCEMENT ENTRE LE FLEUVE, LE RAIL ET LA ROUTE

Les ingénieurs du passé ont fabriqué des agencements entre le cours du fleuve, les routes et les voies ferrées qui le longent en grande partie et les ponts qui permettent de le traverser, qui sont une réponse pragmatique et esthétique aux différentes situations naturelles de gorges et de plaines et constituent une sorte de motif paysager propre à cet ensemble de paysage. Ces agencements sont des témoignages d'un savoir-faire et d'une époque de l'ingénierie (deuxième moitié du 19e siècle et première moitié du 20e siècle). Un des exemples les plus flagrants se trouve dans les gorges de Vorey : le village de Chambon-de-Vorey y est installé dans une combe exposée au sud. L'agencement clair entre le village, la voie ferrée qui passe en tunnel au niveau du village et le pont qui permet de traverser la Loire dans l'espace relativement étroit des gorges, illustre la capacité qu'ont eu les ingénieurs du rail, par le passé, à venir insérer les ouvrages dans des situations exiguës de toutes sortes.

3.2 LES ÉPIERREMENTS OU LES DIVERSES « CONSTRUCTIONS » ISSUES DES ÉPIERREMENTS DES CHAMPS

Les éboulis sont un motif paysager naturel de cet ensemble de paysages. Mais plus importante et plus récurrente est la présence transformée des pierres naturelles suite aux multiples épierrements de champs auxquels les habitants cette région ont procédé pour augmenter la surface agricole exploitable. Comme dans les ensembles paysagers voisins des plateaux du Mézenc, du Devès ou des monts du Meygal, les épierrements ont permis la construction de murs de pierres mais aussi de chibottes (comme dans la petite vallée du Dolaizon ou sur les versants du plateau de Mons côté Loire...). Ils ont aussi généré de simples tas de pierres qui peuvent parfois prendre une dimension impressionnante et mystérieuse (comme celui sous le village de Chabreyres, sur un versant pentu de la Gazeille exposé au sud, très visible depuis le versant opposé).

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE SINGULIÈRE DES GORGES SAUVAGES

La gorge est un motif paysager auvergnat de premier ordre tant la région est sillonnée par des cours d'eau rapides qui ont creusé leur lit profondément dans la roche. Les séquences de gorges le long du cours de la Loire procurent une expérience de "sauvagerie" que leur relative inaccessibilité, la difficulté à y pénétrer (certains fragments ne sont accessibles que les pieds dans l'eau comme entre Goudet et Arlempdes), le microclimat des falaises et grosses roches, qui génèrent une atmosphère chaude et aride, contribuent largement à accentuer. L'image *a priori* du fleuve coulant longuement dans la plaine en aval du département, que l'on amène malgré soi en descendant dans ces gorges, accentue encore cet effet. La couleur blanche des séquences de rochers des berges, dans les gorges, très en amont, fait parfois de ces fragments de gorges perdues des espaces "fabuleux".

9.03

4.2 L'EXPÉRIENCE SINGULIÈRE DES REBORDS DE PLATEAUX ET DU BASCULEMENT DANS LA VALLÉE

Les cours de la Loire et de ses affluents sont bordés de plateaux qui ont été creusés de manière plus ou moins tranchée pour former soit des versants doux, soit des falaises abruptes. Les endroits où il est possible d'accéder à une vision en plongée de la vallée en suivant une crête, en grimpant sur une garde et un petit sommet adjacent ou en descendant vers un petit plateau, replat intermédiaire en direction des gorges, sont légions au point de générer un mode très singulier d'appréciations multiples de la vallée. Ce mode d'appréciation se double d'une autre forme d'expérience singulière, celle dite du « *basculement* », connue par tous les habitants des lieux : la rupture soudaine d'une vision de plateau à celle des gorges ou de la vallée, comme celle qui a lieu à l'arrivée sur l'agglomération du Puy-en-Velay par la RN88 entre le plateau de Lachaud et le Brunelet, véritable entrée sur l'agglomération.

4.3 DEUX VILLAGES ABANDONNÉS À FORTE VALEUR SYMBOLIQUE

- Le village de Colempce est un village abandonné, rescapé d'un projet de barrage avorté au niveau de Chadron ;
- Le hameau d'importance ancienne de Saint-Quentin (point important de la carte de Cassini) complètement abandonné dans l'oubli sur un petit plateau en surplomb de la vallée de la Loire et de la plaine de Rome en limite d'agglomération du Puy-en-Velay.

4.4 LES VOIES FERRÉES DÉSAFFECTÉES

Sur un fragment de la vallée de la Loire au niveau du Puy-en-Velay, entre Brives-Charensac et la confluence avec la Laussonne et la Gazeille, un bout de "transcévénole" désaffectée (la voie célèbre n'a jamais été achevée entre la Haute-Loire et l'Ardèche) peut aujourd'hui être utilisée en voie verte. Le danger pour cette voie qui trouve un emploi conséquent aujourd'hui est sa destruction progressive et fragmentaire, comme cela a été le cas pour le viaduc qui enjambe la Loire entre Coubon et Brives-Charensac en décembre 2011, abattu pour des questions de sécurité (fissures apparues après une crue). L'infrastructure désaffectée est une richesse à la fois physique (usages possibles) et symbolique (caractère mythique de la "transcévénole" inachevée). Elle possède aujourd'hui tous les ingrédients qui constituent un écosymbole local (voie verte, corridor écologique et imaginaire collectif).

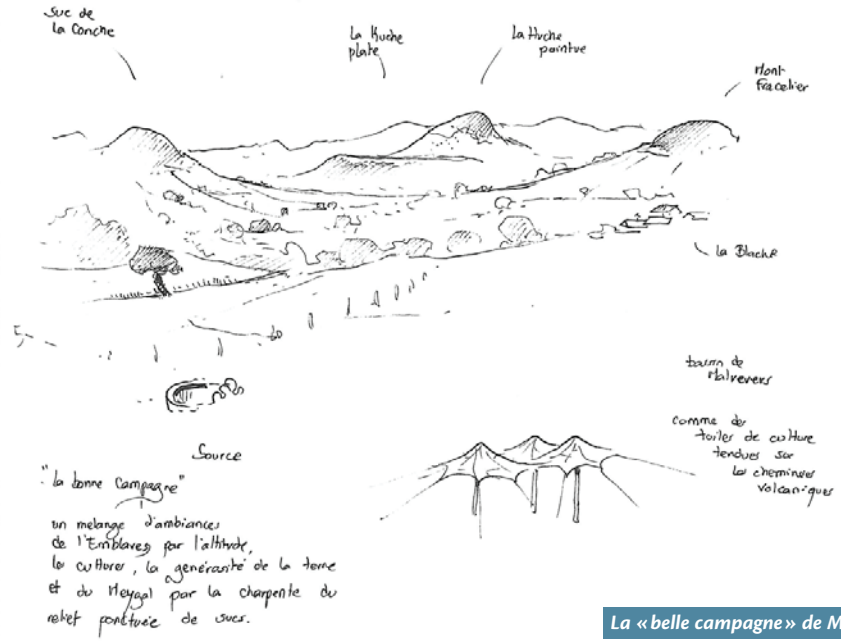

La « belle campagne » de Malrevers

4.5 LES POTAGERS ISOLÉS

Une curiosité presque anodine et invisible : les potagers isolés dans des espaces agricoles de prairies, notamment sur la plaine de l'Emblavès. Ce sont des parcelles cultivées de légumes, apparemment d'usage familial. Leur localisation, isolée au milieu des prés et souvent éloignée des fermes, pose question.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA TRANSFORMATION DE LA LIGNE HAUTE TENSION EN LIGNE TRÈS HAUTE TENSION

Le doublement de la Ligne Haute Tension entre Saint-Privas-d'Allier et Saint-Étienne provoque un élargissement de son emprise de dix mètres et une élévation de huit mètres de hauteur.

L'EFFACEMENT DU BARRAGE DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE BRIVES-CHARENSAC

En 2003, une assise en béton de plusieurs dizaines de mètres de long, qui avait été construite pour stabiliser la divagation de la Gagne, un affluent de la Loire, a été démantelée et le canal parallèle à la Loire qui servait jadis à amener l'eau à l'usine en aval a été comblé en partie. Le canal de fuite en aval de l'usine hydroélectrique a été conservé. Ce démantèlement est très symbolique car la construction de cet ouvrage a marqué l'arrivée de l'électricité au Puy-en-Velay à la fin du 19e siècle.

L'ÉLARGISSEMENT DES AXES DE TRANSIT

Les travaux de contournement du Puy-en-Velay ont une grande conséquence sur les manières d'aborder, de percevoir l'agglomération.

LE DÉVELOPPEMENT ET L'EXTENSION URBAINE

Notamment en ce qui concerne les hameaux anciens et leurs alentours. Ce développement a pour conséquence, notamment à l'est de l'agglomération du Puy-en-Velay, une accentuation de la complexité de ces campagnes par colonisation urbaine.

L'ÉLARGISSEMENT DES VOIRIES

La colonisation urbaine de ces campagnes de proximité a pour corollaire un certain nombre de travaux d'aménagement. Notamment pour favoriser un accès plus rapide.

L'ENFRICHEMENT, L'ABANDON OU LA DISPARITION DE LA MÉMOIRE DES POINTS DE VUE
L'abandon des pratiques des points hauts et des versants tout le long de sur la vallée de la Loire s'accompagne d'une forme d'oubli des points de vue parfois célèbres et d'une poursuite de l'enfrichement des landes sur les versants.

LA SUBSTITUTION NATURELLE DE FORÊTS DE PINS DE VERSANTS
Quand elles arrivent à terme, ces forêts de reconquête des versants par le pin se transforment progressivement en forêts de feuillus.

L'ABANDON OU LA COLONISATION D'UN CHAPELET DE PETITS ESPACES À SITUATIONS PAYSAGÈRES EXCEPTIONNELLES
Ce sont les petits plateaux suspendus, les espaces étroits des méandres... le long du fleuve.

DISPARITION OU MODIFICATION DE CERTAINES EXPÉRIENCES DE BASCULEMENT STRATÉGIQUES
Le "basculement paysager" est une expérience relativement typique du département de la Haute-Loire. Le terme exprime ce qu'on perçoit quand on passe d'un paysage à un autre de façon très brève et spectaculaire. Ces expériences évoluent aujourd'hui, notamment dans l'aire d'influence urbaine du Puy-en-Velay du fait de la colonisation urbaine des campagnes et des aménagements d'infrastructures (élargissement de route par exemple) qui l'accompagnent.

L'AVENIR DES VOIES FERRÉES DÉSAFFECTÉES
Transformation en voie verte pour certaines.

Gorges de la Loire entre Goudet et Arlempdes

Vallée du Langouniole sous le village de Lafarre

9

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

04 VALLÉE ET GORGES DE LA TRUYÈRE

« La Truyère a creusé, dans les plateaux granitiques de la Haute-Auvergne, des gorges étroites, profondes, sinueuses, souvent boisées et sauvages. Elles figurent parmi les plus belles curiosités naturelles de la France centrale. Des barrages, créés pour l'industrie de la houille blanche, les ont transformées ou vont les transformer en lacs sur une grande longueur, modifiant ainsi leur aspect sans nuire à leur pittoresque, sauf en période de basses eaux. »

Guides verts, Éditions Michelin, Août 1958

1. SITUATION

Cet ensemble de paysages constitue la bordure sud du Massif du Cantal (1.05), aux confins du Carladez (à l'ouest) (4.07), de l'Aubrac (au sud) (1.06) et de la Margeride (à l'est) (1.08). Zone de contact et de transition, elle représente surtout une barrière physique, dont la traversée n'est possible qu'en quelques points (ponts sur la Truyère). Elle s'individualise donc de façon évidente. Le découpage administratif coïncide d'ailleurs avec cette barrière naturelle, les limites départementales (Cantal-Aveyron) et communales s'appuyant sur les différentes rivières.

L'érosion a creusé des vallées étroites et très encaissées, dont l'axe principal est la Truyère (orientation est-ouest). De nombreux affluents d'orientation nord-sud, également très encaissés, viennent s'y jeter, tant en rive droite qu'en rive gauche. Entre chaque vallée s'individualisent des plateaux qui, du fait du rapprochement et de la sinuosité des vallées, apparaissent très festonnés et découpés.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.04 A Retenue de Garabit-Grandval / 9.04 B Gorges du Bès / 9.04 C Retenue de Lanau / 9.04 D Retenue de Sarrans.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 L'EXPÉRIENCE DES GORGES

L'expérience des gorges est de première importance en Auvergne. Si elles sont de natures très variées, l'expérience que l'on y fait a des fondements communs. Roland Barthes, dans *Mythologies*, en parle de cette façon : *« Au nombre des spectacles promus par le Guide Bleu à l'existence esthétique, on trouve rarement la plaine (sauvée seulement lorsque l'on peut dire qu'elle est fertile), jamais le plateau. Seuls la montagne, la gorge, le défilé et le torrent peuvent accéder au panthéon du voyage, dans la mesure sans doute où ils semblent soutenir une morale de l'effort et de la solitude »* (Barthes R., *Mythologies*, éditions du Seuil, 1957).

La perte de l'horizon, le rapport de proximité aux roches et le rapport à un cours d'eau central sont trois composantes essentielles de l'expérience de la gorge.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

9.04

Berges de la retenue d'eau du barrage de Grandval

Les gorges de la Truyère font partie d'une catégorie particulière de gorges qui, contrairement, par exemple, à celles de la Sioule à Chouvigny, sont plus difficilement accessibles parce qu'on ne peut pas les longer au niveau du cours d'eau. Il n'y a pas de route en fond. On reste le plus souvent à l'écart de l'eau en hauteur avec des vue plongeantes impressionnantes. Les lieux de rapprochement de l'eau sont les endroits où la traversée est possible (Pont de Lanau, pont de Tréboul, pont de Grandval, pont de Garabit sous le viaduc...).
Elles font aussi partie, à l'instar des gorges de la Dordogne, de la catégorie de gorges qui ont été "comblées" par des retenues de barrage et ont changé brutalement d'apparence et de fonctionnement local par le passé. Les populations des versants ou plateaux adjacents y ont vécu le traumatisme de la transformation radicale, voire de la rupture totale des échanges et communications entre rives. Une succession de barrages hydroélectriques sur le cours de la Truyère (barrages de Grandval, de Lanau, de Sarrans) a entrainé l'ennoyage des vallées. Ces barrages ont transformé une rivière de moyenne montagne au cours rapide en une succession de plans d'eau étagés et calmes.

2.2 PERTE DE MÉMOIRE RAPIDE

Les barrages ont "révolutionné" les gorges. Nous perdons rapidement la mémoire de ce qui se passait dans ces gorges, de leur fonctionnement humain avant la construction du barrage.

2.3 L'ÉNERGIE HYDRO-ÉLECTRIQUE : LES RETENUES DE BARRAGES

La Truyère a été transformée en "lacs" sur presque tout son linéaire cantalien, notamment par la construction du barrage de Grandval (retenue de plus d'une dizaine de kilomètres au bout de laquelle est situé le viaduc de Garabit). Le lac de barrage fait partie d'un ensemble conséquent de lacs de barrages construits dans les années 1940 en Auvergne dans la zone de la Truyère et de la Haute Dordogne. Une politique d'aménagement en vue d'une production à grande échelle d'énergie hydro-électrique a été mise en place à cette époque induisant de grands travaux. L'objectif était de pourvoir le pays en énergie électrique en hiver et de pallier le déficit de production

Barrage de Lanau

des barrages de montagne des Alpes et des Pyrénées pendant cette saison. Ces barrages, les lacs gigantesques qu'ils ont produit, les installations hydroélectriques qui ont dû être réalisées à leurs abords et les multiples réseaux d'acheminement de l'électricité hors des gorges, constituent un pan important de l'histoire de l'aménagement des cours d'eau en Auvergne.

2.4 DES RÈGLEMENTATIONS QUI ORIENTENT CES PAYSAGES : LA LOI LITTORAL ET LA LOI MONTAGNE

Parmi tous ces barrages, trois, dont deux sur la Truyère, (barrage de Granval, barrage de Sarrans, barrage de Bort-les-Orgues sur la Dordogne) ont généré des retenues d'eau ayant une superficie supérieure à mille hectares. De ce fait, ils tombent sous la réglementation de la loi Littoral. Aucune construction ne peut être réalisée sur une bande de cent mètres à partir de leurs rives. Les communes se demandent aujourd'hui comment aménager les abords pour profiter de ces masses d'eau en termes d'*accueil touristique* ou de *développement local*. La loi Montagne est plus stricte encore : aucune construction neuve dans une bande de trois cents mètres à partir des rives des plans d'eau. La proximité de la ville de Saint-Flour et de l'autoroute rend les versants de l'Ander, par exemple, particulièrement attractifs à la construction d'un nouvel habitat (*cf. exemples de projets locaux : exploiter les qualités du lac*).

2.5 INSTALLATIONS DE LOISIRS ET ACCUEIL DU TOURISME

Depuis longtemps, avant la construction des barrages, les gorges pittoresques de la Truyère attiraient les touristes. Le viaduc de Garabit et les ruines du château d'Alleuze n'y étaient pas pour rien. Une auberge avec vue plongeante sur les gorges et le viaduc le long de la route nationale 9 témoigne de ce passé touristique. Depuis la construction des barrages, les élus développent l'accueil touristique en aménageant des infrastructures de loisirs nautiques, par exemple la base installée à la confluence du Bès et des gorges de la Truyère, là où une île au milieu d'une zone d'eau très élargie accentue le caractère pittoresque du "lac de gorges".

Landes et versants boisés de la vallée de la Truyère

2.6 LANDES ET FORÊTS DES VERSANTS DES GORGES

La transition entre la surface des plateaux et les vallées est très brutale : la rupture de pente est particulièrement marquée et le passage du plateau aux fortes pentes des versants se fait d'un coup. Les versants difficilement exploitables par l'agriculture sont colonisés par des forêts et des landes. Les peuplements forestiers (hêtres, chênes, pins sylvestres et sapins) sont denses et offrent une grande variété de textures et de couleurs. Sur les versants exposés au sud, la forêt cède la place à des formations végétales plus sèches, notamment des landes à forte valeur botanique composées d'espèces (fougères, bruyères, genêts...) qui témoignent de la pauvreté et de l'acidité des sols. Ces formations végétales laissent apparaître en partie les affleurements de la roche.

2.7 LES CULTURES VIVRIÈRES DES VILLAGES DU PLATEAU VERS LE SUD ET UNE ATMOSPHÈRE DU TEMPS PASSÉ

Le verger de pommiers à l'entrée du village de Faverolles est un exemple de présence de cultures vivrières qui marque particulièrement l'atmosphère des bourgs et villages de la zone de plateau entre les gorges de la Truyère et l'Aubrac. Dans le bourg de Faverolles, une maison servait à la fois de boulangerie et de quincaillerie. L'écriteau est toujours là (*Boulangerie-Quincaillerie*) sur la devanture. Devant la maison, un jardin potager bien fourni. L'atmosphère s'apparente à celles photographiées par Raymond Depardon dans son livre sur les paysages français. L'association entre une ancienne maison de bourg ayant servi de commerce de proximité à vocation multiple et un jardin potager en devanture est un motif paysager qui n'est pas rare dans le département du Cantal.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES LANDES CLIMACIQUES DES VERSANTS AVEC LEURS AFFLEUREMENTS ROCHEUX

Le contraste entre ces espaces de roche et d'herbes et la forêt qui recouvre une grande partie des versants des gorges, leur situation caractéristique et récurrente en versant sud... les rend très facilement perceptibles (*cf. Grandes composantes des paysages : landes et forêts des versants des gorges*).

3.2 LES BARRAGES

Les barrages et aménagements hydroélectriques font à tel point partie de manière récurrente de l'expérience que l'on fait de cet ensemble de paysages qu'ils peuvent être considérés comme un motif paysager singulier (*cf. Grandes composantes des paysages : l'expérience des gorges et l'énergie hydro-électrique*).

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE DISPOSITIF DE VISION DU VIADUC DE GARABIT

Le viaduc de Garabit, comme beaucoup d'autres monuments ou ouvrages d'art spectaculaires, peut être regardé comme un *dispositif de vision* devenu complexe à force d'aménagements réalisés pour le voir. Le premier dispositif est la *mise en lumière* (voir durant la nuit). Le deuxième est *l'aire d'autoroute*. Elle est conçue comme une "aire d'arrêt" dans le paysage. La présence du viaduc détermine son emplacement : elle est entièrement aménagée pour le voir. Le troisième aménagement est la *route nationale 9* devenue « route touristique » mentionnée dans les guides. Elle est accompagnée d'installations d'accueil (auberges, cafés, points d'arrêts pour voir le viaduc...). La proposition d'un projet de réaménagement du pont qui fait traverser la route au-dessus

9.04

Base de loisirs sur la Truyère au niveau de Faverolles

de la Truyère en contrebas du viaduc s'inscrit dans cette lignée d'aménagements successifs réalisés au cours du temps autour de l'ouvrage d'art. L'élargissement des trottoirs du pont le rendrait facilement accessible par le piéton et en ferait un belvédère d'arrêt spectaculaire pour voir l'ouvrage en contreplongée. Ce serait un cas de superposition d'usages d'une infrastructure. Aucun projet d'ensemble n'a été mené pour proposer l'ouvrage d'art au regard du touriste. La zone aux alentours du pont est organisée comme une accumulation de dispositifs qui caractérisent chacun une époque.

4.2 LE DISPOSITIF GÉNÉRAL DE VISION DES GORGES

Les routes qui mènent aux barrages où l'on peut traverser les gorges, permettent de se rapprocher ponctuellement de l'eau. Ces points de rencontre quasi "tactiles" avec la rivière s'ajoutent à un ensemble de points de vue plongeant sur le spectacle des gorges depuis les hauteurs, pour constituer un dispositif visuel relativement dense à l'échelle de l'ensemble de paysages de la Truyère cantalienne. Les exemples de tels points de vue belvédères sont nombreux : le long de la route départementale 13, belvédère panoramique de Mallet ; le long de la route départementale 13, entre Faverolles et Fridefont, vue panoramique au-dessus des gorges et du lac de Grandval ; près de Lanau, point de vue à Chassagne ; près de Bessols, vue plongeante panoramique spectaculaire sur les gorges et le lac de Grandval depuis l'auberge le long de l'ancienne route nationale 9 près de Garabit, etc.

4.3 LE SITE CLASSÉ DU CHÂTEAU D'ALLEUZE SUR SA PRESQU'ÎLE

Le site du château d'Alleuze est protégé au titre de la politique des sites de l'État. Il fait partie lui aussi de ce dispositif de vision relativement dense au-dessus et dans les gorges. Le *Guide Vert* de 1958 dit à son sujet : *« Il n'est guère, en Auvergne, de site plus romantique que celui-ci »*. Depuis la Barge, *« en descendant vers le château par un chemin de croix tracé sur l'arête d'un promontoire, la vue sur le site d'Alleuze est extraordinaire ». « Au fond d'une vallée sauvage, les ruines du château se dressent sur une butte rocheuse et dénudée qui s'élève sur un fond sombre de sapins »*. Les alentours moins dénudés ont changé mais l'impression reste encore très forte si bien que le site, très visité, à fait l'objet d'aménagements d'accueils discrets mais très efficaces (cheminements, murets...).
(Cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007)

4.4 EXPÉRIENCE DU «SUBLIME» : VUE PLONGEANTE AMÉNAGÉE

En remontant le versant des gorges en direction de Neuvéglise, une aire d'arrêt a été aménagée en belvédère avec vue plongeante sur les gorges. Des murets de pierres ont été construits dans la partie supérieure et un cheminement en marches a été réalisé pour permettre au visiteur de descendre vers un petit belvédère à l'écart de la route, une vingtaine de mètres en contrebas. Le belvédère est entouré des mêmes murets de pierres. À cet endroit-là, l'expérience aménagée d'une vision en plongée des gorges en enfilade s'apparente à une forme de recherche d'expérience ancienne issue du 19e siècle : *l'expérience du sublime* (Poétique du paysage à l'époque romantique pour laquelle la beauté des paysages notamment dépend étroitement de leur caractère grandiose et sauvage...).

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Les enjeux touristiques forts sur la rivière et à proximité (Lanau, Garabit, Granval...) sont susceptibles d'avoir des conséquences sur les paysages : risques de surfréquentation, impact des aménagements...

Viaduc de Garabit

9

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

05 VALLÉE ET GORGES DE L'ALAGNON

« Nous venions de Neussargues, la gare de bifurcation. Au pied de tables volcaniques bien découpées, Neussargues a des villas, des hôtels, des locaux à usages commerciaux ; bref, un air d'activité économique dont les recherches de style vont aux dernières créations industrielles, l'encadrement de béton et le toit fibro-ciment. C'est un peu cela dans toute la région aujourd'hui. Reste que celui qui arrive par la vallée de l'Alagnon, à Neussargues commence de trouver le vert, le fameux vert du Cantal. »

Henri POURRAT, En Auvergne,
Éd. Arthaud, 1966

1. SITUATION

L'ensemble de paysages de la Vallée et des gorges de l'Alagnon débute dans le massif du Cantal et constitue le prolongement de l'ensemble de la Vallée et des gorges de la Cère (9.06) de l'autre côté du col du Lioran. Cet ensemble de paysages s'étire depuis l'extrémité nord-ouest du département de la Haute-Loire jusqu'à l'intérieur du département du Cantal. La rivière Alagnon, descendue des hauteurs cantaliennes, marque une frontière à la fois paysagère et géologique entre les Pays coupés des volcans (3.01) et les Monts du Cézallier (1.03) au nord et les ensembles de paysages des Contreforts de la Margeride (4.03) et du Massif du Cantal (1.05) au sud.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.05 A Vallée de Murat / 9.05 B Bassin de Neussargues / 9.05 C Alagnon de Saint Mary-le-Crox / 9.05 D Alagnon de Massiac / 9.05 E Gorges d'Alagnon.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 ENTRE GORGES, BASSINS ET ÉLARGISSEMENTS PONCTUELS

La vallée de l'Alagnon peut être décomposée en cinq parties qui vont de la gorge au petit bassin. Les gorges les plus impressionnantes se trouvent d'une part entre Lempdes-sur-Alagnon et Blesle et d'autre part très en amont entre Le Lioran et Murat. À deux endroits, elles s'élargissent en petits bassins : le bassin de Massiac et celui de Murat, Neussargues et Moissac à la confluence entre l'Alagnon et l'Allanche. Enfin, entre ces deux bassins, la vallée s'encaisse profondément dans les roches du socle. Elle acquiert un profil en V marqué pour se transformer, là où l'encaissement est le plus marqué, en véritables gorges. Sur ce tronçon, la vallée de l'Alagnon apparaît comme un grand couloir ponctuellement ouvert par de petits élargissements.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

9.05

2.2 LES VARIATIONS FORESTIÈRES SUR LES VERSANTS : FORÊTS DE CHÊNES, DE HÊTRES, DE PINS CLAIRSEMÉS ET LANDES ÉPINEUSES

Les gorges étroites et ravins qui remontent vers les plateaux ne sont que maigres forêts et rochers saillants. Le pin sylvestre est très présent. Il cède sa place au chêne pubescent sur les coteaux ensoleillés les plus chauds et au hêtre dans les secteurs les plus froids. Dans la partie aval de la vallée, les versants exposés au sud sont couverts de terrasses jadis plantées en vignes et vergers et aujourd'hui colonisées par des landes épineuses.

2.3 UNE VALLÉE ÉQUIPÉE EN VOIES DE COMMUNICATION DEVENUE "ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE" APRÈS LA CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE A75

L'importance prise par les infrastructures routières et ferroviaires (axe Clermont/Aurillac) fait de la vallée de l'Alagnon une vallée très équipée. L'ancienne route nationale 9, déclassée, qui emprunte le fond des gorges de l'Alagnon dans la partie aval entre Lempdes et Massiac, a été transformée lors de la construction de l'autoroute en "itinéraire de découverte". L'objectif de ces itinéraires est d'orienter les automobilistes vers des parcours pittoresques et touristiques. À partir de Massiac, la route nationale 122 et la voie de chemin de fer permettent d'accéder au cœur du massif cantalien.

2.4 UNE MISE EN VALEUR AGRICOLE ORIGINALE DU FOND DE VALLÉE

Le climat de cette petite enclave est de type continental : étés chauds et hivers assez rudes. L'effet d'abri se constate dans la faible pluviométrie à Blesle : 618 millimètres par an. Ce micro-climat est favorable aux cultures délicates. Le fond de la vallée (Molompize, Ferrières Sainte-Mary) et le bassin de Massiac font toujours l'objet d'une mise en valeur agricole intensive : maraîchage, vergers (pommiers...), cultures sous serre (fleurs). Comparativement au reste de la vallée, presque sauvage, les secteurs où ces cultures sont pratiquées donnent l'impression d'être jardinés. Les paysages de fond de vallée apparaissent très originaux. C'est une des seules régions dans le Cantal où

Ambiance de route de gorges, en balcon sur l'Alagnon

Versant en friche dominant la vallée de l'Alagnon

Organisation typique des villages-rues des gorges de l'Alagnon

est pratiqué le maraîchage à grande échelle. Ce secteur était jadis le verger des plateaux alentours qui venaient s'approvisionner en fruits, vins et autres douceurs.

2.5 BÉAL DE DEUX KILOMÈTRES DE LONG À MASSIAC

À Massiac, un béal traverse la ville sur deux kilomètres et témoigne d'une importante activité de culture de fond de vallée et de bassin.

2.6 UNE FORME ORIGINALE D'EXPLOITATION DES VERSANTS : LES TERRASSES

Les coteaux les mieux exposés à proximité des bourgs et villages ont été aménagés en terrasse et ont porté une grande partie de ces spéculations agricoles dont les populations montagnardes étaient friandes : vignes, vergers, cultures délicates. Ces terrasses accentuent l'ambiance presque méridionale que prend dans le secteur aval la vallée, au moins sur ses versants sud. Aujourd'hui, ces vastes versants aménagés sont recouverts de friches plus ou moins avancées, depuis la fruticée à travers laquelle transparaissent encore quelques pêchers de vignes, amandiers, figuiers ou ceps devenus sauvages jusqu'à la forêt naturelle.

2.7 CLÉMATITES ET ROBINIERS DE VIGNES

Sur les versants de terrasses enfrichées, on peut voir par-ci par-là des clématites blanches et des repousses de robiniers. Les clématites étaient utilisées pour confectionner les vanneries qui servaient à transformer le fumier pour amender la terre de culture. Les robiniers étaient utilisés comme piquets de vignes. La présence des deux plantes sur ces terrains sont un témoignage vivant de pratiques de culture disparues.

2.8 LE NŒUD FERROVIAIRE DE NEUSSARGUES : LES VILLES DU RAIL

Situé dans le bassin de confluence de l'Allanche et de l'Alagnon, le bourg de Neussargues constitue un noeud de communication routier et ferroviaire. Le bourg a un aspect urbain (cités pavillonnaires en périphérie) et industriel (gare de triage) inédit dans cette zone relativement éloignée des grandes villes.
Neussargues est une ville qui s'est développée autour de la présence du rail. C'est un *noeud ferroviaire* où se croisent la ligne de Massiac à Aurillac et la ligne de Saint-Flour à Riom-es-Montagne. Le nombre de voies témoigne de l'effervescence passée de la gare. Elle est surdimensionnée pour l'activité ferroviaire d'aujourd'hui. Le surdimensionnement de la gare et le niveau de répercussion de l'activité ferroviaire sur le développement du bourg s'apparentent au cas d'Arvant plus en amont. À Arvant, une ligne se divise en deux. Le transcévénol y descend vers le sud par Brioude et une deuxième ligne part en direction d'Aurillac. À Neussargues, la ligne d'Aurillac croise l'Aubrac, le Paris-Béziers.

2.9 DES VILLES ENTOURÉES DE SIGNES RELIGIEUX PERCHÉS

Une chapelle se dresse sur un point haut à Chastel-sur-Murat. Une statue de la Vierge a été installée sur un piton rocheux. Une église et un cimetière ont été construits sur une colline de l'autre côté du petit bassin. Murat est entourée de signes religieux qui surmontent les petits sommets alentours : chapelle de Bredons, chapelle de Chastel-sur-Murat, Vierge du Rocher de Bonnevie. Ce sont des points de vue sur la ville. À son échelle, Murat s'apparente, en ce sens, à d'autres villes auvergnates dominées par des signes religieux, juchés sur des aspérités plus ou moins célèbres, comme l'agglomération du Puy-en-Velay ou la petite ville de Laroquebrou dans le Cantal par exemple.

2.10 LES ORGUES BASALTIQUES ET LES REBORDS DES PLATEAUX SURPLOMBANT LA VALLÉE

À plusieurs reprises, les rebords de plateaux ont fait l'objet d'installations ou de constructions humaines qui ponctuent au moins la partie aval de la vallée de l'Alagnon. Chaque site fait d'ailleurs l'objet d'un classement de protection au titre de la politique des sites de l'État. C'est le cas près de Massiac pour la chapelle Sainte-Madeleine qui fait face à celle de Saint-Victor, des constructions néolithiques de Chadecol au-dessus des orgues basaltiques surplombant le bourg de Blesle, ou enfin du château de Léotoing et du château d'Aurouze... Tous sont des points de vue particulièrement remarquables sur la vallée et les bassins.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 ORGUES ET NECKS BASALTIQUES

Ils sont souvent soulignés par des entablements rocheux (anciennes coulées de lave) qui dominent des éboulis de basalte (environs de Celles et de Neussargues). Cette présence du minéral est affirmée, de Murat jusqu'à Neussargues, par les necks basaltiques (anciennes cheminées volcaniques) qui se dressent et qui dominent les versants.

3.2 LA DIVERSITÉ DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les bourgs et les hameaux sont localisés, à l'exception de quelques fermes isolées, en rive gauche de l'Alagnon et ont leurs façades exposées au sud. On retrouve à travers l'utilisation des matériaux traditionnels toute la diversité géologique de ce secteur. Gneiss, migmatite, basalte, calcaire, arkose, brique sont utilisés dans l'habitat.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES CULTURES EN TERRASSES SUR LES VERSANTS SUD DE LA VALLÉE DE L'ALAGNON À MOLOMPIZE

Au-dessus de Molompize, un projet de remise en état des "palhas" (terrasses viticoles) a été réalisé il y a quelques années. Quelques murs étaient encore en place mais il a fallu en remonter d'autres. Les terrasses se trouvent sur un versant très en pente. L'accès se fait par un chemin en lacets à travers la forêt. Le vigneron produit aussi des pommes et des plantes aromatiques. La réhabilitation des palhas et de leur culture dégage une ouverture visible de loin dans les versants en friche ou recouverts de forêts.

4.2 UNE ROUTE « EN LACUNE »

La route qui permet de rejoindre la route nationale 122 depuis Charmensac à travers la forêt des versants de la vallée de l'Alagnon est une route départementale dite *en lacune*. C'est-à-dire qu'elle a été laissée dans son état de chemin renforcé sans avoir été bitumée. C'est une des rares routes départementales de ce genre qui reste aujourd'hui.

9.05

Vignoble accroché aux pentes dominant Molompize

4.3 LES TERRILS DES CARRIÈRES DE DIATOMITE

Dans un vallon le long de la route départementale 39 en direction de Chalinargues, une carrière est exploitée en plusieurs points. La zone d'exploitation s'étend sur une distance d'au moins un kilomètre. Le sol est creusé en profondeur à plusieurs endroits. Il en est extrait de la diatomite, mélangée à un sol siliceux. Après séparation, les déchets d'exploitation plus importants que la roche exploitée sont disposés en terrils. Le vallon est ponctué de trous et de terrils sur lesquels pousse déjà une végétation pionnière. Il y a deux gisements de diatomite en France : en Ardèches et à Murat. Une autre carrière existe en Europe. La diatomite est acheminée dans deux usines locales : une dans le centre de Murat et une à Riom-es-Montagnes. La diatomite est utilisée dans la confection de filtres à bière, de substances de médicaments et dans le polissage des écrans d'ordinateurs notamment.
Le gisement s'épuise progressivement.
Après sa fermeture. Un projet de réouverture d'une autre carrière a été proposé par l'exploitant dans la planèze de Saint-Flour (Ussel-Valuejols) après avoir fait réaliser des forages d'étude.
Après sa fermeture, la carrière de Murat est vouée à retourner à l'agriculture. Les travaux de réhabilitation seront menés dans ce sens. Le relief des terrils sera estompé.
Récemment, le permis d'exploitation a été renouvelé, prévoyant une extension. Un inventaire floristique et faunistique a été réalisé en vue de ce renouvellement. Le ruisseau a été détourné pour cette extension.
La caractéristique du site après exploitation sera le contraste opéré dans la nature des sols entre les zones alentours et les zones des carrières. La nature du sol a été modifiée par l'extraction d'un de ses composants et par le bouleversement des strates, du relief et des conditions hydrologiques du vallon. Les conditions de milieu ont subi une transformation non négligeable. La végétation pionnière qui va s'y développer aura une certaine forme d'originalité par rapport aux formations végétales alentours. Les stades de végétation et la diversité que ces bouleversements vont engendrer sont à observer. Le site peut devenir accueillant pour certaines formes végétales ou animales...

4.4 ANTIDUNES

Le long de la route départementale 39 avant Farges, on peut voir des *antidunes*. Ce sont des projections de maar particulières résultant du même phénomène que celui que l'on peut observer dans les rivière ou en bord de mer. Il s'agit d'un phénomène d'interaction entre un écoulement et le fond meuble sur lequel il s'écoule. La forme du fond dirige l'écoulement mais l'écoulement en même temps érode le fond (exemple du sable pris dans les vagues au bord de la mer). L'affleurement rocheux est au bord de la route.

4.5 L'EXPÉRIENCE DU PITTORESQUE

Les gorges de l'Alagnon offrent un paysage « pittoresque » qui correspond à ceux qui ont pu être décrits par les guides touristiques du début du 20e siècle, mêlant facéties de la nature et richesse de l'architecture. Les nombreux points de vue construits ou aménagés sur les gorges et la vallée, ainsi que le voyage en train et en voiture permettent facilement d'en faire l'expérience.

4.6 LES NOMBREUX SITES DE POINTS DE VUE SUR LA VALLÉE ET LES GORGES

Huit exemples de points de vue de natures très variées, parfois aménagés en belvédères, qui donnent accès à une vision spectaculaire de la vallée :

Le site de caractère de Blesle
La vue sur Blesle en fond de vallée est vertigineuse et panoramique depuis les bords du

Bourg de Murat, Super-Murat et rocher de Bonnevie

plateau de Chadecol au-dessus d'une longue falaise d'orgues basaltiques. Sur le plateau, le site néolithique (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de la Haute-Loire*, Diren Auvergne, septembre 2008).

Le château de Léotoing
Il est perché sur un promontoire rocheux offrant une grande vue sur un méandre de l'Alagnon (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de la Haute-Loire*, Diren Auvergne, septembre 2008).

Vue panoramique
Depuis la route départementale 39 avant Farges, vue panoramique sur la vallée de l'Alagnon et la planèze de Saint-Flour.

Vue panoramique
Au-dessus de Peyrusse commence le plateau du Cézallier. Sur une butte entre Valence et le Bru, vue panoramique sur la vallée de l'Alagnon.

Site de la chapelle Sainte-Madeleine et son vis-à-vis, le rocher Saint-Victor
Les deux promontoires rocheux sont séparés par la vallée de l'Alagnon et dominent la ville de Massiac (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007).

Cimetière dominant
À Charmensac, le cimetière a été positionné sur une crête qui surplombe légèrement le village. C'est une rare situation où le cimetière occupe une position de domination, comme une tour ou un château ou encore une grosse ferme dans certains endroits.

Le château d'Aurouze
Il se détache du reste du village et domine la vallée depuis le rocher sur lequel il est implanté.

Un belvédère inversé
À la sortie de Neussargues, un belvédère a été récemment construit au bord d'un carrefour routier de la route nationale 122. L'importance de la construction et le décalage que sa présence engendre avec le caractère routier du lieu témoignent d'une volonté d'inciter les gens de passage à s'arrêter. Ce qui est donné à voir depuis le belvédère, c'est la Roche de Laval.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ABANDON DE L'EXPLOITATION DES VERSANTS

S'ils ont fait autrefois l'objet d'une mise en valeur par l'agriculture, les versants de la vallée de l'Alagnon sont aujourd'hui progressivement

Plateforme et noeud ferroviaire de Neussargues-Moissac

9.05

abandonnés à une forêt claire où le chêne pédonculé cède la place, à l'aval de Molompize vers le bassin de Massiac, au chêne pubescent, associé à l'érable champêtre, à la calune et au genêt. Les flancs exposés au nord, plus humides et plus froids, ont toujours accueilli une forêt mixte de hêtre associé au pin sylvestre.

L'ABANDON DES MAISONS DE VILLAGE

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN LINÉAIRE

La route nationale conditionne le développement de l'urbanisation qui se fait de façon linéaire à partir de Massiac sur un mode très pavillonnaire qui répond au développement d'Aurillac dans la vallée de la Cère de l'autre côté du massif du Cantal.

LA MODERNISATION DES AXES ROUTIERS

Comme de l'autre côté du massif dans la vallée de la Cère, des élargissements de voies, rond-points, aires d'arrêt, contournements de bourgs... sont réalisés, s'appuyant plus ou moins sur les qualités paysagères existantes et modifiant radicalement le paysage routier ordinaire.

Affleurement volcanique dominant les gorges de l'Alagnon

9

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

06 VALLÉE ET GORGES DE LA CÈRE

« Il est bien aménagé ce val de Cère : tout de nettes pelouses prises sous un tramail de lignes d'arbres, avec quelques hêtraies en toisons, au plus roide des rampes. En ce vaisseau de verdure d'un vert vigoureux, le gris-blanc, gris-noir des murailles, le gris-bleu, gris-argent des toits composent une rude et délicate harmonie montagnarde. Le val devient un défilé : ses eaux rouleuses de galets se sont scié un passage à travers la coulée d'andésite, comme une scie de carrier en roulant des graviers s'ouvre un chemin à travers un bloc de meulière. Le Pas de Cère semble une brèche ouverte dans la roche par l'épée de quelque Roland. »

Henri POURRAT, En Auvergne, Éd. Arthaud, 1966

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1. SITUATION

L'ensemble de paysages de la Vallée et des gorges de la Cère (département du Cantal) est divisé en deux parties : l'une est en amont du bassin d'Aurillac, l'autre en aval. Elles sont toutes deux orientées nord-est/sud-ouest, direction donnée par le cours d'eau. La limite amont de l'ensemble est particulièrement bien marquée, puisqu'elle correspond au verrou glaciaire du Pas de Cère, caractérisé par un resserrement des flancs de la vallée. La limite aval correspond à la limite départementale avec le Lot et la Corrèze. À l'ouest du bassin d'Aurillac, dans la partie aval de l'ensemble de paysages, la vallée de la Cère est encaissée et ennoyée, à partir de Saint-Étienne-Cantalès, par le lac du barrage. Elle est au contact de la Châtaigneraie cantalienne (4.06), plus au sud. À l'est du bassin d'Aurillac, la vallée de la Cère est une vallée glaciaire typique, en forme d'auge. Dominée par le plateau du Coyan en rive droite et le plateau de Badailhac en rive gauche, elle constitue une entaille profonde de 350 mètres de dénivelé, qui permet d'accéder très facilement à la partie centrale du Massif du Cantal (1.05).
Entre les deux parties de cet ensemble, entre les deux bouts des gorges de la Cère, la plaine alluviale (entre Aurillac et Saint-Étienne-Cantalès), issue de la confluence de différentes rivières (Cère, Authre, ruisseaux des Quitiviers et d'Antuejoul...) offre des paysages qui contrastent avec ceux plus en amont et plus en aval. C'est l'ensemble de paysages du bassin d'Aurillac (7.03).

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.06 A Haute vallée de la Cère / 9.06 B Vallée de la Cère (Transition avec 7.03 Bassin d'Aurillac) / 9.06 C Retenue de Saint Étienne-Cantalès / 9.06 D Gorges de la Cère.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

EN AMONT DU BASSIN D'AURILLAC

2.1 LA VALLÉE EN U, VIC ET LA CÈRE

La vallée de la Cère entre Vic-sur-Cère et Arpajon est une vallée d'origine glaciaire dite *en U*. Au-dessus de Vic-sur-Cère (au verrou glaciaire du Pas-de-Cère), elle change pour devenir une vallée *en V* avec, de fait, un fond de vallée plus exigu et moins exploitable ou habitable. Vic-

9.06

Profil typique de la vallée glacière

sur-Cère jouit donc des premiers espaces plans, de fond de vallée, depuis la source. Cette situation favorable a permis au bourg de se développer confortablement. Cette seule situation ne suffirait pas à éclairer l'histoire de cette bourgade si l'on ne mentionnait pas le passé thermal de la ville. Historiquement implantée en pied de versant, rive droite de la Cère, Vic-sur-Cère a attendu le 19e siècle, la voie ferrée et le thermalisme en Auvergne, pour voir se développer un quartier thermal assez important : gare, hôtels, casino, établissement thermal (devenu musée des eaux). D'illustres familles nobles y vinrent en cure et Vic-sur-Cère connut alors une petite apogée. Aujourd'hui, le développement urbain logique tente de relier ces deux entités historiques. Le cours de la Cère, dont l'intégration se fait aujourd'hui de manière variable dans la petite agglomération, pourrait véritablement en devenir l'axe central.

2.2 LA VALLÉE PRISE ENTRE DEUX PLATEAUX

En amont du bassin d'Aurillac, la vallée de la Cère sépare deux plateaux parallèles, la planèze de Badailhac et le plateau du Coyan. Situés aux portes même d'Aurillac, les paysages de ces plateaux contrastent totalement avec ceux du bassin d'Aurillac et de la vallée de la Cère. Rien ne permet d'en soupçonner d'ailleurs la proximité. Vers l'aval, les pentes des versants s'adoucissent progressivement pour venir mourir aux portes d'Aurillac (entrée dans le bassin sédimentaire).
Les versants présentent des pentes fortes et sont établis dans des roches d'origine volcanique, constituées essentiellement de brèches. Le fond de vallée, particulièrement large se caractérise par sa platitude qui trouve son explication dans les dépôts morainiques abandonnés par les glaciers du quaternaire.

2.3 LES ALIGNEMENTS D'ARBRES ET LE BOCAGE DE FOND DE VALLÉE

Le long de la route menant à Vic-sur-Cère, des alignements d'arbres ont été plantés de part et d'autre de la voie, se distinguant parfois mal du bocage qui occupe la plaine au milieu de laquelle sinue la Cère. Chênes et frênes accompagnent ainsi la progression du visiteur. Laissés en ports libres, ces arbres de bords de prés, contribuent véritablement à l'ambiance de campagne de la vallée.

2.4 UNE MISE EN VALEUR INTÉGRALE DU FOND DE LA VALLÉE EN ÉVOLUTION

Les sols riches et les faibles contraintes ont permis une mise en valeur agricole intégrale du fond de la vallée de la Cère. Les prairies de fauche y sont dominantes et la mécanisation est très développée. Les parties les plus pentues des versants sont au contraire couvertes de forêts qui forment des rubans continus. Dans le fond de vallée proprement dit, les parcelles sont de grande taille, délimitées par des rideaux d'arbres de haut jet. Les zones mal desservies sont celles qui connaissent les évolutions les plus fortes. Les parcelles évoluent et se ferment progressivement. L'abandon des pâturages favorise la colonisation par la lande qui s'installe rapidement, avec déjà parfois la présence de petits arbustes pionniers.

2.5 LA VALLÉE AXE DE COMMUNICATION

2.5.1 L'ANCIEN AXE PRINCIPAL DE COMMUNICATION SUR LES CRÊTES

La voie romaine reliant Massiac à Arpajon-sur-Cère (via Celtica), ancêtre lointaine de la route nationale 122, suivait la ligne de crête descendant du Plomb du Cantal et passait à Curebourse.

2.5.2 UNE VALLÉE AMÉNAGÉE EN VOIE DE COMMUNICATION DEVENUE UNE SORTE DE "VALLÉE-VITRINE" DU MASSIF DU CANTAL

La principale caractéristique de la vallée de la Cère est la présence marquante d'éléments variés d'aménagement liés aux différents axes de communication qui se rejoignent à l'approche du tunnel du Lioran (talus, viaducs, tunnel, alignements d'arbres...), de la route nationale 122 et de la ligne de chemin de fer. En effet, la vallée de la Cère, sur l'axe Aurillac/Clermont-Ferrand, est une zone particulièrement fréquentée tant en période hivernale (proximité de la station de ski du Lioran) qu'en période estivale (station touristique de Vic-sur-Cère). Les paysages traversés constituent en cela une vitrine du massif cantalien à laquelle il faut particulièrement prêter attention.

2.5.3 LA ROUTE NATIONALE 122

La route nationale 122 relie Aurillac à l'autoroute A75 puis Clermont-Ferrand. C'est l'axe

de transit majeur du département du Cantal. Ce statut induit que son tracé fait l'objet de régulières modernisations permettant le désenclavement du Cantal (rectification de la voie, nouveau tunnel du Lioran...).

2.5.4 LA VOIE FERRÉE

La voie ferrée reliant Aurillac à Clermont-Ferrand remonte la vallée de la Cère en rive gauche, à flanc de versant exposé au nord. Elle bascule ensuite dans la vallée de l'Alagnon par un tunnel sous le col du Lioran. Elle a fait l'objet de travaux de maintenance à l'automne 2011 dans le cadre du Plan Rail mis en place par le Conseil Régional.

2.5.5 LE RAPPORT ÉVOLUTIF DES BOURGS AUX AXES DE COMMUNICATION : L'EXEMPLE DE THIÉZAC ET SA GARE

Le village de Thiézac s'étire le long de l'ancienne route nationale sur le versant de la vallée exposé au sud. La route nationale contourne maintenant le village en passant sur l'autre versant. Historiquement, ce dernier n'accueillait que la petite gare, accrochée à la pente le long de la voie.

2.6 UNE VALLÉE AGRICOLE HABITÉE EN VOIE DE PÉRIURBANISATION

On peut rendre compte de l'ambiance hétéroclite très singulière de cette vallée en voie de périurbanisation en présentant quatre formes d'habitat plus ou moins anciennes ou récentes qui se côtoient aujourd'hui.

Forme d'habitat n°1 : les grands domaines agricoles

Le fond de vallée abrite de nombreux hameaux et fermes isolées. En aval de Vic-sur-Cère, historiquement, l'activité agricole reposait sur de grands domaines organisés en fermes qui dépendaient d'une maison de maître (celle du propriétaire). En résulte aujourd'hui, des exploitations de taille importante et un héritage assez riche relatif aux diverses constructions composant ces domaines : bâtiments agricoles d'élevage, bâtiments d'habitation des fermiers mais aussi maisons de maître et leurs dépendances (pavillons d'entrée...). Par ailleurs, l'architecture est marquée par la situation de ses domaines. Ainsi les matériaux de construction (pierres) proviennent en mélange autant du volcan que du bassin sédimentaire et de ses pourtours.

La haute vallée de la Cère et le massif cantalien depuis le rocher des Pendus

Juste en aval de Vic-sur-Cère

Fond de vallée pâturé au niveau de Yolet

9.06

N122 à proximité du Pas de Cère

La petite gare de Thiézac

Périurbanisation à proximité de Vic-sur-Cère

Forme d'habitat n°2 : villages et hameaux sur les pentes

Dans la vallée de la Cère, ils sont implantés indifféremment sur l'un ou l'autre des versants (adret et ubac). Ils sont toutefois de taille plus importante sur l'adret et ont une structure plus groupée, en pied de versant. Sur l'ubac, ce sont des petits hameaux qui se distinguent en milieu de pentes. Ils se détachent par leurs bâtiments de grande taille, le plus souvent des granges associées à des fermes.

Forme d'habitat n°3 : châteaux et demeures bourgeoises sur les terrasses en pied de versant

Les châteaux et les demeures bourgeoises, implantés sur des terrasses en pied de versant ou à mi-pente, constituent également des points d'appel visuel importants.

Forme d'habitat n°4 : périurbanisation de la vallée de la Cère

Avant que la rivière de la Cère n'arrive dans le bassin d'Aurillac, les signes d'une agglomération proche pointent. Le premier de ces signes est bien le développement de zones résidentielles "grignotant" peu à peu les terres agricoles fertiles de la plaine. Ainsi n'est-il pas rare, comme à Arpajon, de voir se côtoyer d'anciens corps de ferme (pour certains encore en activité) et des groupes de pavillons génériques. Le bourg de Polminhac est cantonné en pied de coteau, tandis qu'à Vic-sur-Cère, l'urbanisation tend à s'étaler sur l'ensemble du fond de vallée, coupant les espaces agricoles et les continuités écologiques. Il arrive qu'à l'entrée d'un domaine agricole, les anciens pavillons qui en bornent l'accès soient réhabilités en maisons d'habitation et fassent l'objet d'une extension pour le garage de voitures. À l'habitat pavillonnaire, s'ajoutent les éléments caractéristiques du développement économique périurbain vers Aurillac : ronds-points, bâtiments artisanaux, industriels et commerciaux...

2.7 LA PÉRIURBANISATION AU SON DES CLOCHES

La tendance, depuis son avènement comme axe principal de communication du Cantal, est de faire de cette vallée de montagne un espace actuel très singulier, ni véritablement urbain ni plus véritablement agricole, où se côtoient les modes d'aménagement les plus contemporains

et le son relativement ancestral des cloches qui indique, même lorsqu'on ne les voit pas, la présence des vaches dans le silence matinal.

EN AVAL DU BASSIN D'AURILLAC

2.8 MÉMOIRE DE LA RÉSISTANCE

Le barrage de Saint-Étienne-Cantalès est situé sur la Cère, affluent de la Dordogne. L'aménagement hydro-électrique du barrage a été réalisé entre 1939 et 1946, pendant l'occupation allemande. Il fait partie du *réseau des lieux de mémoire de la Résistance*, comme, notamment, le barrage de l'Aigle sur la Dordogne : les ingénieurs, techniciens et ouvriers du chantier ont activement participé aux réseaux de la Résistance. La première mise en eau a eu lieu en 1945. Est née une retenue d'environ 12 kilomètres de long et 55 kilomètres de pourtour.

2.9 LA RETENUE DE SAINT-ÉTIENNE-CANTALÈS

La retenue de Saint-Étienne-Cantalès est un monde à part. Le plan d'eau issu du barrage est un paysage unique dans ce secteur, très pittoresque et spectaculaire, du fait de sa forme très découpée et de la présence de nombreuses îles et presqu'îles. Espace de convoitise, il est soumis à des enjeux importants, notamment en matière d'aménagement et d'urbanisation : développement de l'habitat pavillonnaire, caravaning, aménagement de plages et de bases nautiques, implantation d'habitations légères de loisirs... Quatre bases de loisir permettent d'accéder à la retenue d'eau et d'en profiter : à Rénac, aux Ouilhes, à Saint-Étienne-Cantalès et à la prequ'île d'Espinet. Il est possible d'y pratiquer dans des zones réglementées tous les sports nautiques, la baignade et la pêche. Des campings permettent d'y séjourner. La retenue de barrage est une infrastructure touristique. Le niveau de l'eau est régulé par EDF en lien avec les collectivités locales en fonction des périodes d'affluence touristique.

2.10 L'APPARENCE CHANGEANTE DES BERGES

Les baisses de niveau de l'eau donnent une apparence plus ou moins artificielle aux rives dénudées de la retenue. La présence de pousses de hêtres de l'année en zone habituellement noyée par les eaux, indique que le faible niveau de l'eau actuel n'est pas récent.

2.11 L'ATMOSPHÈRE INDUSTRIELLE DE LAC DE BARRAGE ACCENTUÉE PAR LE CHEMIN DE FER ANCIEN

Depuis la base de loisirs du Puech des Ouilhes, la vue sur le pont de chemin de fer métallique qui traverse le bras amont du lac accentue le caractère industriel du paysage de retenue de barrage.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ALIGNEMENTS D'ARBRES ET HAIES DU BOCAGE DE LA VALLÉE EN AMONT DU BASSIN D'AURILLAC

Leur présence récurrente participe clairement de l'ambiance bucolique du fond de vallée *(cf. Grandes composantes de paysages : les alignements d'arbres et le bocage de fond de vallée).*

3.2 LES AMÉNAGEMENTS FERROVIAIRES ET ROUTIERS PLUS OU MOINS ANCIENS

La vallée est ponctuée de constructions ou aménagements ferroviaires et routiers qui apparaissent et disparaissent au gré des accidents de relief et de la présence des arbres. L'histoire de la vallée comme axe de déplacement majeur local a laissé des témoignages plus ou moins anciens d'aménagements *(cf. Grandes composantes de paysages : La vallée, axe de communication).*

3.3 LES NOMBREUX CHÂTEAUX ET LES DEMEURES BOURGEOISES

Perchés ou tapis au fond d'un repli de terrain : Comblat, Pesteils, Clavières, Vixouze, Caillac... (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007).

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

EN AMONT DU BASSIN D'AURILLAC

Une abondance de sites pittoresques accessibles a servi au développement du tourisme thermal de la vallée.

4.1 LE ROCHER DES PENDUS, VUE PANORAMIQUE SUR LA VALLÉE ET LES MONTS DU CANTAL

Vic-sur-Cère est dominé par un rocher appelé *le rocher des Pendus.* Très à la vue de la ville, ce rocher était autrefois utilisé comme une potence. Les condamnés étaient poussés dans le vide. Leur cadavre restait ainsi pendant le long de la paroi comme valeur d'exemple pour les habitants qui vivaient en bas. Une table d'orientation présentant des éléments

Les berges de la retenue de Saint-Étienne-Cantalès

9.06

Les rives de la Cère au "Pas de Cère"

d'interprétation a été positionnée sur le site. Le long du chemin d'accès au rocher, un banc d'un âge certain est posté à l'endroit théorique d'une vue imprenable, mais la forêt a gagné et empêche désormais l'accès au panorama. Aujourd'hui sur le versant sud du rocher, une carrière en activité extrait des granulats.

4.2 LA CASCADE DU FAILLITOUX

Au fond d'un vallon facilement accessible à pied près de Thiézac, la cascade du Faillitoux est un saut spectaculaire de plus de quarante mètres de haut du petit cours d'eau de Lasmolineries sur une falaise de basalte (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal,* Diren Auvergne, février 2007).

4.3 LA CASCADE DE LA ROUCOLLE

Juste avant que le ruisseau de Lasmolineries se joigne aux eaux de la Cère, il fait un saut spectaculaire. On découvre la cascade depuis un belvédère en surplomb, sur le chemin du site du Pas-de-Cère.

4.4 LE SITE DU PAS-DE-CÈRE

Le verrou glaciaire du Pas-de-Cère constitue un seuil paysager particulièrement important. La vallée s'ouvre brusquement après son franchissement et perd en partie son aspect "montagnard". Un projet de réaménagement est à l'étude afin de réorganiser et rendre confortable l'accès et la déambulation dans le site (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007).

EN AVAL DU BASSIN D'AURILLAC

4.5 VUE PANORAMIQUE DISPARUE SUR LA RETENUE DU BARRAGE DE SAINT-ÉTIENNE-CANTALÈS

Sur la route départementale 18, juste après Lacapelle-Viescamp, l'Hôtel du Lac avait été construit, au bord de la route, avec une vue panoramique sur la retenue d'eau du barrage de Saint-Étienne-Cantalès. Une inscription en gros caractères annonce *une terrasse avec vue panoramique.* Mais le caractère panoramique de la vue a disparu derrière les arbres.

4.6 LE PONT FANTÔME

Le niveau actuellement faible du lac de retenue de Saint-Étienne-Cantalès (octobre 2011) laisse émerger l'ancien pont de pierre qui permettait, avant la construction du barrage, de passer par-dessus l'Authre, affluent de la Cère. L'Authre se jette maintenant dans la retenue à cet endroit. L'ancien pont est d'habitude sous les eaux. Il est rare qu'il réapparaisse. Un pont moderne a été construit pour enjamber la gorge quelques mètres au-dessus de l'ancien pont. La superposition des deux ponts découverts par la baisse du niveau de l'eau crée un effet fantomatique.

4.7 EXEMPLE AVORTÉ DE LA PRESSION DE L'URBANISATION : L'OPÉRATION DU DIAMANT VERT

La proximité d'Aurillac (à moins de vingt kilomètres) a favorisé le développement d'une forme d'urbanisation importante autour du lac de retenue du barrage de Saint-Étienne-Cantalès. Il fait partie d'une catégorie de lacs en Auvergne, comme le lac d'Aydat et le lac Chambon par exemple, qui subissent une véritable pression de l'urbanisation pour la villégiature, du fait principalement de leur situation et de leur accessibilité.
Un exemple singulier en témoigne clairement : le projet avorté du *Diamant vert*, une opération de logements collectifs, avec vue panoramique sur le lac, dont le chantier a commencé il y a une vingtaine d'années et qui n'a finalement jamais vu le jour, suite à une faillite de la société qui menait le projet. Un pont sur la

Le plan d'eau de Saint-Étienne-Cantalès

voie de chemin de fer permettait l'implantation de l'opération au plus près des rives du lac, à quelques centaines de mètres du bourg de Lacapelle-Viescamp. Le gros œuvre en béton et parpaing a été entièrement réalisé. Jusqu'au carrelage sur les murs des cuisines et des salles de bain. L'opération immobilière a mené à la construction d'une ruine. La végétation s'est développée autour et dans les bâtiments qui ne sont plus très visibles de loin. Les bouleaux se sont interposés entre les bâtiments et la vue sur le lac. Des saules poussent dans les dalles des étages ouverts au vent et sur les balcons. Des mousses recouvrent les cages d'escalier à ciel ouvert. Des érables sycomores se sont développés dans un puits de jour. Des eupatoires chanvrines et des orties ont colonisé une zone effondrée. Le lierre grimpe sur les murs en parpaings tagués. Le bâtiment est devenu un *étrange jardin* accueillant pour la biodiversité.

4.8 LAROQUEBROU ET SON ROCHER DE LA VIERGE : UNE ATMOSPHÈRE URBAINE CHARMANTE DE PETIT PUY-EN-VELAY

Le dispositif spatial de Laroquebrou avec son rocher au centre, belvédère surmonté d'une statue de la Vierge, n'est pas sans rappeler l'expérience du Puy-en-Velay (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007).

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LA VALLÉE

La proximité d'Aurillac, de l'axe routier de la RN122 génère une pression d'urbanisation croissante (*cf. Grandes composantes des paysages : une vallée agricole habitée en voie de périurbanisation*).

LE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

La demande forte de logements touristiques est liée aux tendances actuelles de tourisme vert, qui sont mises en avant dans la vallée de la Cère et plus largement dans tout le département.

LA MODERNISATION DES AXES DE TRANSIT

L'importance stratégique de l'axe routier de la RN122 et de son trafic continue de générer de multiples aménagements de modernisation.

L'ENFRICHEMENT DES VERSANTS

9

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

07 VALLÉE ET GORGES DE LA DORDOGNE

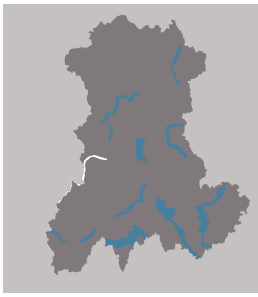

« La Dordogne coulait naguère au fond de gorges étroites. Les lacs réservoirs, qui s'allongent aujourd'hui dans la vallée et forment une chaîne ininterrompue de plus de 100 km, ont transformé le paysage sans lui ôter de son intérêt touristique. »

Guides verts, Éditions Michelin, Août 1958

1. SITUATION

Cet ensemble de paysages se situe sur la bordure ouest des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme. Zone de contact et de transition, elle représente surtout une barrière physique, dont la traversée n'est possible que par quelques ponts. Le découpage administratif coïncide avec cette barrière naturelle : la Dordogne sert de limite départementale et régionale. L'érosion a creusé des vallées étroites et relativement encaissées. L'orientation de la rivière est principalement nord-sud, depuis les gorges d'Avèze jusqu'à l'aval du barrage de l'Aigle. Cependant, non loin de sa source, elle prend une orientation est-ouest sur une vingtaine de kilomètres entre les gorges d'Avèze et le Mont-Dore. À l'amont, elle traverse l'ensemble de paysages des Monts Dore (1.02) pour ensuite servir de limite entre celui des Pays coupés d'Artense, de Sumène, et de Xaintrie (3.03) et celui des Combrailles (4.05). Enfin, à l'aval, elle borde uniquement l'ensemble de paysages des Pays coupés d'Artense, de Sumène, et de Xaintrie (3.03).

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.07 A Haute vallée de la Dordogne / 9.07 B Gorges d'Avèze / 9.07 C Gorges du Chavanon / 9.07 D Retenue de Bort-les-Orgues / 9.07 E Retenue de Marèges / 9.07 F Retenue de l'Aigle.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

DES PAYSAGES QUI RÉSULTENT DE LA CONSTRUCTION DES BARRAGES

2.1 UNE MACHINE À PRODUIRE DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Sur environ 80 kilomètres de gorges entre le barrage de l'Aigle et le bout des gorges d'Avèze vers Saint-Sauves-d'Auvergne, plus de 50 kilomètres ont été transformés en retenues d'eau pour produire de l'électricité. Trois grands barrages se succèdent : le barrage de Bort-les-Orgues, le barrage de Marèges et le barrage de l'Aigle. À Marèges, le barrage et l'usine s'accompagnent d'un poste de transformation de l'électricité en haute tension qui est un *nœud* dans le réseau d'acheminement de l'électricité du bassin de la haute Dordogne.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

9.07

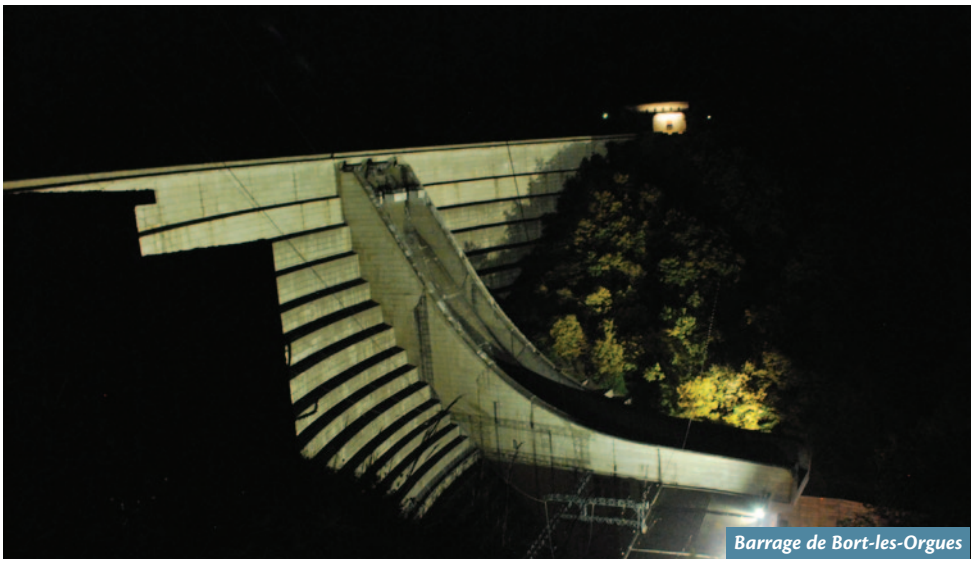

Barrage de Bort-les-Orgues

Certains affluents, quand ils n'alimentent pas directement les retenues, ont fait aussi l'objet d'aménagements énergétiques savants. Le *complexe hydro-électrique de la Tarentaine et des gorges de la Rhue* avec au centre les retenues du *système de lacs de Lastioulles et de La Crégut* en est un exemple. La haute vallée de la Dordogne a été considérée depuis les années 1930 comme une machine à produire de l'énergie hydroélectrique, de laquelle résulte ses paysages actuels.

2.2 DERRIÈRE L'APPARENCE ACTUELLE DU TERRITOIRE QUE L'ON CROIRAIT PRESQUE "NATURELLE", LES FORMES D'AMÉNAGEMENTS LIÉES À L'ÉNERGIE SONT TRÈS COMPLEXES : EXEMPLE DU COMPLEXE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA TARENTAINE ET DE LA RHUE

L'apparence actuelle de ces territoires de gorges, qui semble "naturelle" quand on s'écarte des constructions de barrages et usines, quelques décennies après la construction de ces grandes infrastructures hydroélectriques, ne doit pas faire oublier le bouleversement que les retenues et travaux d'acheminement ont fait subir aux milieux. Derrière cette apparence, c'est une machinerie artificielle complexe qui a été réalisée en l'espace d'une soixantaine d'années, dont l'origine remonte peut-être à l'ingénierie hydraulique inventée pour les jardins de Versailles.
Par exemple, le dispositif qui met en relation les gorges de deux affluents de la Dordogne (la Rhue et la Tarentaine) et un ensemble de lacs naturels ou de retenue dont Lastioulles et la Crégut sont les plus connus, est un vaste système de construction de barrages, de déversoirs, d'évacuateurs de crue, de conduites forcées traversant la forêt, de cheminées d'équilibre et d'usines hydroélectriques, qui permet l'exploitation des ressources naturelles entre Tarentaine, Eau Verte, Rhue et Dordogne jusqu'à Bort-les-Orgues à 20 kilomètres de là. Si le complexe des lacs de Lastioulles et Crégut bénéficie aujourd'hui d'une image de "petite Scandinavie", c'est en quelque sorte en partie aux infrastructures qu'il le doit.

2.3 UN TERRITOIRE MARQUÉ PAR LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS DES ANNÉES 1930

Le Cantal est autonome en énergie électrique. Si le complexe de retenues de Lastioulles et de La Crégut a été mis en place en 1970, une grande quantité des barrages du Cantal a été construite au cours du programme énergétique des années trente et quarante pour palier le déficit saisonnier de production des barrages de montagnes des Alpes et des Pyrénées. Une grande partie des grands barrages a été construite dans le département du Cantal ou à cheval avec celui de la Corrèze voisine : barrages de l'Aigle, de Marèges et de Bort-les-Orgues sur la Dordogne ; barrage d'Enchanet sur la Maronne ; barrage de Saint-Étienne-Cantalès sur la Cère ; barrages de Grandval et de Lanau sur la Truyère. Des étendues d'eau singulières sont nées de ces travaux, modifiant les économies humaines et milieux naturels existants. La présence des barrages s'accompagne d'un ensemble de constructions plus ou moins visibles qui occupent une partie importante du territoire et constituent un *paysage spécifique de l'énergie* : systèmes hydrauliques de canalisations parfois complexes ; postes de relai plus ou moins importants ; "autoroute" de lignes à haute tension...

2.4 LES TROIS GRANDS BARRAGES "CANTALIENS", EXPRESSIONS D'UNE FORME D'AMÉNAGEMENT DE FORT IMPACT

Le barrage de Bort-les-Orgues
Pour permettre la mise en eau du barrage de Bort, il a fallu noyer trois villages et on a évité de justesse l'immersion du château de Val qui était prévue dans le projet initial. Une partie de la ligne de chemin de fer reliant Bourges à Miécaze près d'Aurillac a dû être inondée, engendrant non seulement l'arrêt du trafic mais aussi l'abandon du bout de ligne entre Bort-les-Orgues et Neussargues et l'abandon de la gare de Bort. La retenue du barrage de 23 kilomètres de long est la plus grande retenue française pour un barrage en béton. Il fait 120 mètres de hauteur. Les travaux commencés en 1942 ont été achevés dix ans plus tard.

Le barrage de Marèges
C'est le plus ancien de la série des cinq barrages construits sur la vallée de la haute Dordogne (trois sur la frontière Cantal-Corrèze et deux en Corrèze), construit entre 1932 et 1935. Il fait 90 mètres de hauteur et a eu pour conséquence d'élever le niveau de la rivière de 73 mètres en inondant la vallée. Il a été construit par la *Compagnie des Chemins de fer du Midi* qui a obtenu la concession à l'époque.

Le barrage de l'Aigle
Le *barrage de l'Aigle* a été construit pendant la deuxième guerre mondiale (début des travaux en 1939). L'emprise de la Dordogne a été modifiée sur une trentaine de kilomètres en amont par cette construction. En aval, le pont d'Aynes, datant du Moyen Âge, qui permettait le passage sur l'Auze à sa confluence avec la Dordogne a été abandonné à l'inondation temporaire. Le site a été inscrit dans le cadre de la politique de protection des sites et des paysages en 1945. Un autre pont en béton, plus aérien a été construit à une centaine de mètres après la construction du barrage. Le

village d'Aynes est né à l'époque du chantier du barrage. Comme dans les cas des travaux du rail en zones isolées (comme par exemple au Nouveau Monde en Haute-Loire), des maisons ont été construites autour de quelques granges existantes pour loger ceux qui ont permis la construction et l'exploitation du barrage.

2.5 DEUX FORMES DE PROCESSUS DE MÉMOIRE AUTOUR DES BARRAGES

Les barrages : partie prenante du réseau de lieux de mémoire de la deuxième guerre mondiale

Les chantiers du barrage de l'Aigle et du barrage de Bort-les-Orgues ont servi d'échappatoire au STO (*Service du Travail Obligatoire*) pour une partie des ouvriers pendant la guerre. Ils font partie du *paysage composite des lieux de mémoire de la guerre* en Auvergne aux côtés du Maquis des Cheyres, du Mont Mouchet, de la zone du Chambon-sur-Lignon, de la vallée du Chavanon (cf. ci-dessous)... Un écriteau au sommet du barrage de l'Aigle sert de rappel historique.

Mémoire de ce que les barrages ont fait disparaître

L'acte mémoriel prend aujourd'hui la forme relativement spectaculaire du tourisme : sur la retenue du barrage de Chastang en Corrèze, en aval de la partie cantalienne de l'ensemble de paysages, des gabarres partent de Spontour et font naviguer les visiteurs sur la Dordogne. On les emmène voir les *arbres fossiles* qui, la tête hors de l'eau, indiquent la présence des villages noyés par les eaux des barrages. Un projet du même ordre est en cours sur la retenue du barrage de l'Aigle (cf. ci-dessous).
La plupart des lieux d'information sur les grands barrages indiquent ce que les constructions ont fait disparaître au nom de l'intérêt général et du développement collectif. Par exemple, on peut apprendre que les vestiges de l'abbaye de Valette d'Auriac, datant du 12e siècle sont noyés dans la retenue du barrage de Chastang...

La différenciation de ces deux processus mémoriels est importante. Il s'agit d'une procédure peut-être universelle de "résilience" face à des formes d'aménagement dont on ne peut nier le caractère traumatisant pour les populations.

2.6 DES GORGES PEU ACCESSIBLES ET PEU HABITÉES

Il n'y a que peu de ponts au fil de la Dordogne. Des villages ont été noyés avec leurs petits ponts anciens sous les eaux des barrages. La disparition de certains ponts a rendu plus difficile l'accès à la rivière. Les flancs des gorges sont très pentus, difficilement accessibles et laissés à la forêt. Les barrages ont créé des *terminus*, des *voies sans issues*. Les gorges de la Dordogne sont peut-être les grandes gorges les moins habitées d'Auvergne.
À part les barrages et installations hydro-électriques et les quelques ponts pour la plupart isolés, sur un linéaire de quatre-vingt kilomètres, il y a peu de moyens faciles d'accéder au fond des gorges. Contrairement à d'autres gorges auvergnates qui ont servi et servent encore de mode de communication routier et/ou ferroviaire, un unique bout de route de sept kilomètres permet de les longer. Route dont le caractère singulier est d'ailleurs souligné par le fait qu'elle ait un nom : *la route des Ajustants* (jonction de rivières).

2.7 FORÊT DE SOLS PAUVRES ET PEU PROFONDS

Sur les versants des gorges, sur des sols pauvres et peu profonds, la forêt qui s'est développée et qui en recouvre la quasi totalité est constituée de petits chênes, de châtaigniers, de bouleaux, de fougères et de bruyères. En regardant

Barrage de l'Aigle sur la Dordogne

Sur le barrage de l'Aigle

9.07

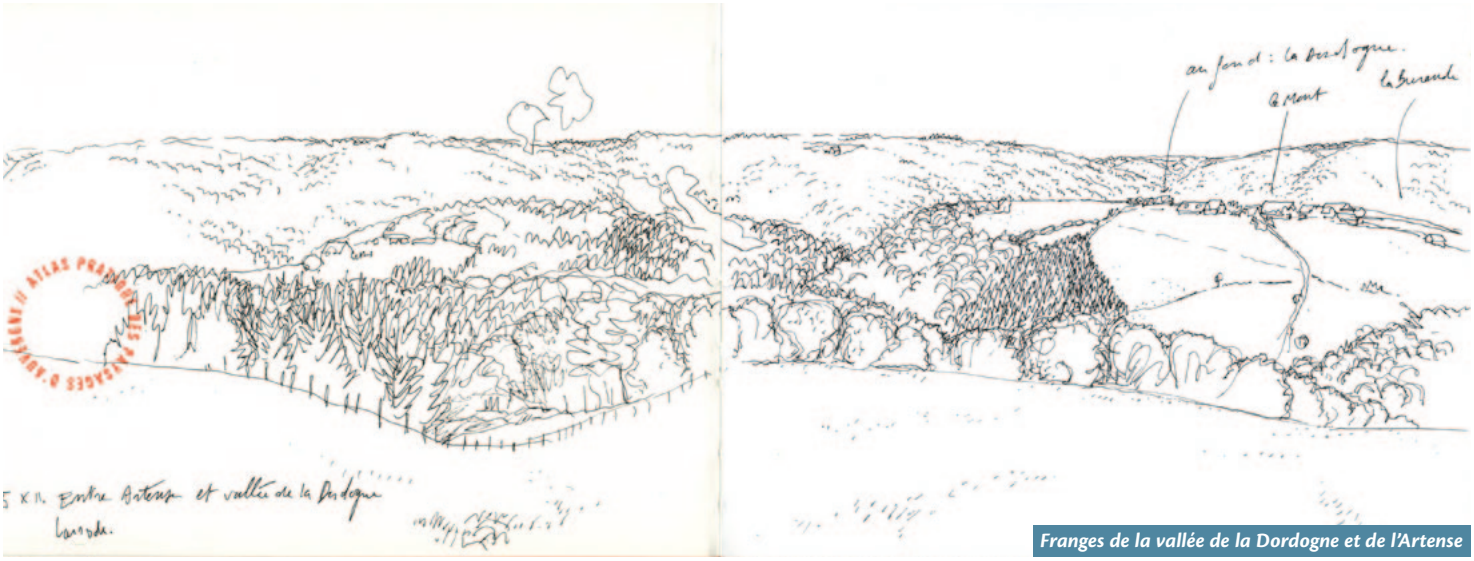

Franges de la vallée de la Dordogne et de l'Artense

ces versants, on ne peut s'empêcher de noter la forte ressemblance avec la Corrèze.

2.8 TERRITOIRE DE MARGE ET PAYSAGES TABOUS

L'unique zone réellement habitée et occupée par les hommes au bord de la Dordogne se situe autour de Bort-les-Orgues. On peut peut-être parler en ce qui concerne la haute vallée de la Dordogne d'une forme de *Tiers paysage*, d'un *délaissé territorial* qui a vidé et isolé le territoire suite au programme de construction des grandes retenues de barrage des années trente. Le cas peut servir d'exemple pour réfléchir à d'autre programmes d'infrastructures à grande échelle. On se demande à quel point même, dans ce cas, l'ensemble de paysages ne ferait pas l'objet d'une forme de "tabou".

2.9 L'EXEMPLE INVERSÉ DU CHAVANON, UNE AUTRE MANIÈRE DE VOIR LE MONDE

Conciliation entre obligations écologiques et projet économique de production de l'énergie

Le Chavanon est un affluent important de la Dordogne dont la confluence se trouve à l'aval des gorges d'Avèze, au commencement de la retenue de Bort-les-Orgues. Deux barrages existent sur cette rivière. Leur particularité est de n'avoir jamais servi. Le renouvellement de concession hydraulique de la vallée de la Dordogne est pour bientôt. Les deux concessionnaires potentiels proposent deux projets différents : l'un propose de garder l'existant et de construire des micro-barrages ; l'autre propose de garder l'existant et de l'améliorer sans créer de nouveaux ouvrages. Un projet de classement en Réserve Naturelle interrégionale a été proposé et mis en attente de nomination du futur concessionnaire. La création d'une Réserve Naturelle est un acte fort qui fait sens aujourd'hui face aux évolutions nouvelles de la société.

La question du démantèlement ou de l'adaptation de barrages vers une meilleure prise en compte de critères écologiques est posée. Deux exemples l'illustrent déjà dans le département de la Haute-Loire : la transformation du barrage de Poutès sur l'Allier (*cf. ensemble de paysages 9.02*, article *La qualité de l'eau : le saumon de l'Allier et le barrage de Poutès* ; *cf. ensemble de paysages 9.03*, rubrique *ce qui a changé ou est en train de changer : le démantèlement du barrage de l'ancienne centrale hydro-électrique de Brives-Charensac sur la Loire*).

Corridor écologique

Dans les années 1930, 4000 loutres étaient tuées par an. Elles ont progressivement disparu pour finalement être protégées depuis 1972. Seulement un signalement ou deux étaient alors faits en France par an. Aujourd'hui, douze loutres ont été écrasées en une année sur la route nationale 122 dans le département du Cantal.

À l'époque, un noyau de population s'était maintenu en amont du Chavanon dans la Creuse. La première épreinte de loutre a été observée dans les gorges du Chavanon en 1964. En un an, la loutre avait progressé de dix kilomètres vers l'aval. Puis elle a été bloquée par le barrage de Bort-les-Orgues. Elle a ensuite remonté la Rhue puis un affluent de la Rhue, la Santoire. Elle a ensuite fait la connexion avec la vallée de l'Alagnon en empruntant les "trous d'eau" à batraciens, les lacs et les zones humides des montagnes du Cézallier. De là, elle a atteint l'Allier.

Le Chavanon, la Rhue, la Santoire, comme les terres humides du Cézallier, ont servi de *corridor écologique*. Un corridor écologique sert à faire le lien entre deux *cœurs de nature*, deux milieux propices au développement des espèces qui l'empruntent. La forme de ces liens, dans le cas du déplacement de la loutre, est très instructive sur la nature d'un tel corridor. Il faut qu'ils soient relativement peu visibles. Les sites choisis par la loutre sont ceux où elle a pu passer relativement inaperçue. Le Chavanon ne présente pas un caractère très grandiose. Il est relativement à l'écart. C'est une « petite sauvagerie ». Les zones humides, les trous à grenouilles ou mares du Cézallier, qui offraient à la loutre un grand choix de nourriture, sont des paysages très ordinaires qui, d'une certaine manière, "n'existent pas" pour quiconque ne les habite pas. Pour fonctionner au mieux, un corridor écologique doit échapper le plus possible à la pression des regards. Favoriser la présence de ces paysages ordinaires comme les réseaux de mares et de zones humides est très efficace en termes de *flux écologiques*.

(cf. Lemarchand C., Bouchardy C., *La Loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde*, Catiche Production, 2011)

L'aménagement du territoire vu par la loutre

La loutre a élu domicile dans les gorges tranquilles et isolées du Chavanon. Elle défèque pour marquer son territoire. Les *épreintes de loutres* sont déposées en évidence sur de grosses pierres et très souvent sous un pont. Systématiquement, la loutre marque les passages sur la rivière et annonce sa présence. La première épreinte dans les gorges a été observée en 1964. La présence de la loutre indique, au-delà du caractère tranquille des lieux, que le Chavanon est une rivière très peu polluée. Quelques moules perlières y sont présentes. La loutre est un super-prédateur qui occupe une place en haut de la chaîne alimentaire. Si une pollution provoque un dérèglement au pied de la pyramide, elle rencontre rapidement un problème pour sa survie.

Dans les gorges, au bord de la rivière, une *catiche* est l'endroit où la loutre fait ses petits. Elle choisit l'endroit selon plusieurs critères notamment celui de se protéger en cas de montée des eaux. Une épreinte de loutre au niveau d'un bief asséché montre qu'elle a choisi d'installer une catiche sous le moulin abandonné. La configuration des éboulis au bord de la rivière détermine aussi la possibilité ou non d'installer des catiches ou d'en faire de simples abris ou gîtes. Une *petite pierre plate* sur laquelle est déposée régulièrement une épreinte sert de *marquage* à l'entrée d'un tel abri : *une borne olfactive*. Quand le mâle passe, il reconnaît à l'odeur de l'épreinte l'état sexuel actuel de la femelle. Le territoire du mâle est beaucoup plus vaste que celui de la femelle qui occupe environ une dizaine de kilomètres en moyenne. Une épreinte sous un gros rocher sous la falaise dans un méandre indique un autre emplacement de catiche. Un autre rocher plat au fil de l'eau sert de *reposoir à loutre.*

L'aménagement du territoire vu par la loutre consiste en un agencement entre des choix d'emplacement de gîtes et de catiches dont l'entrée est marquée par une épreinte déposée sur une pierre plate, des choix de pierres bien visibles pour y déposer des épreintes de marquage ou s'y reposer et ses lieux de pêche et de chasse. Tout cela au bord d'une rivière tranquille et peu fréquentée. Son territoire se superpose en partie au territoire des pêcheurs (quand ils sont peu nombreux) et des naturalistes.

Image pittoresque du cours du Chavanon

Pont sur le Chavanon au niveau de Védrine

Sur les rives du Chavanon, à la recherche de la loutre

9.07

Ruines utiles : les tunnels des gorges du Chavanon

Les gorges du Chavanon sont intégrées dans un SIC (*Site d'Intérêt Communautaire*) au sein du *réseau des sites Natura 2000*. L'intitulé du site est : *tunnels des gorges du Chavanon*. Il réglemente la protection de chauves-souris installées dans les anciens tunnels de la voie de chemin de fer désaffectée Paris-Béziers, qui longeait les gorges du Chavanon. Quatre tunnels sont dans le périmètre du site et deux, situés de l'autre côté du Chavanon dans le département de la Corrèze, sont hors du site. Une proposition d'extension du site en Corrèze a été faite dans le DOCOB (*Document d'Objectifs*).

Le Chavanon, site de la Résistance

Dans les gorges du Chavanon, un grand rocher vertical est décollé de la falaise à sa base, à l'endroit où elle est rencontre l'eau de la rivière. Il sert d'abri et de passage aux animaux. On ne peut s'empêcher de penser qu'il a pu servir d'abri pour les hommes lors de la deuxième guerre mondiale. Les gorges du Chavanon sont un des deux premiers lieux de formation de la Résistance de la région Limousin en 1942. Elles font partie de ce *système de lieux de mémoire ordinaire de la Résistance dont l'Auvergne* est très riche.

Pour toutes ces raisons, les gorges du Chavanon sont le lieu d'un enjeu naturaliste mais aussi de paysage dans la mesure où elles reflètent la possibilité d'un autre regard et d'une autre manière d'appréhender les questions combinées d'aménagement du territoire, de ressources naturelles et de mémoire. Elles cristallisent un *enjeu sociétal* de premier ordre qui concerne la manière dont on aborde dès aujourd'hui l'aménagement du territoire sous un angle socio-écologique large, et non purement technique ou économique.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES INFRASTRUCTURES HYDRO-ÉLECTRIQUES

3.2 LES FRANCHISSEMENTS DE LA DORDOGNE

Les rares endroits où on peut franchir la Dordogne et ses affluents, quand ils ne sont pas liés à des infrastructures hydro-électriques sont des espaces particuliers qui se ressemblent beaucoup du fait de leur isolement dans les gorges. Contrairement aux franchissements d'autres rivières qui font l'objet ou ont résulté d'une installation humaine avancée, ceux qui permettent de passer la Dordogne reflètent plutôt aujourd'hui l'absence prononcée d'occupation de l'homme : aucune installation humaine construite à plusieurs kilomètres à la ronde, un environnement forestier naturel dense dans un relief accentué... Les deux franchissements sur les gorges d'Avèze par exemple (routes départementale 987 et 73), celui au commencement amont de la retenue de Bort-les-Orgues (départementale 73a), celui sur le Chavanon près de Savennes, celui sur la Burande près de Singles, celui du pont de Vernejoux en aval du barrage de Marèges, celui du pont de Saint-Projet à la confluence du Labiou et de la Dordogne sur la retenue du barrage de l'Aigle...

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE POINT DE VUE DE LA ROUTE DES AJUSTANTS

C'est l'unique bout de route qui sur sept kilomètres permet de longer les gorges *(cf. Grandes composantes des paysages : des gorges peu accessibles et peu habitées).*

4.2 LE BELVÉDÈRE DE GRATTE BRUYÈRE ET LE SITE DE SAINT-NAZAIRE

Ce sont deux points de vue naturels célèbres et spectaculaires sur les gorges.

4.3 LES POINTS DE VUE DEPUIS LES BARRAGES ET SUR LES INFRASTRUCTURES HYDRO-ÉLECTRIQUES

Les infrastructures énergétiques ont généré un mode de vision singulier sur la rivière.

4.4 LE HAMEAU D'AYNES

Un exemple "d'urbanisme" lié à la construction d'une infrastructure *(cf. Grandes composantes des paysages : les trois grands barrages cantaliens, le barrage de l'Aigle).*

4.5 LE SITE DES RUINES DU CHÂTEAU DE MADIC

Les ruines secrètes d'une forteresse médiévale enfouies dans la végétation (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal,* Diren Auvergne, février 2007).

4.6 LE SITE DU CHÂTEAU DE VAL

La situation actuelle du château de Val a été créée de toute pièce par la mise en eau du barrage de Bort-les-Orgues : sur une île, alors qu'il surplombait les gorges enfouies sous les eaux (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal,* Diren Auvergne, février 2007).

4.7 LE SYSTÈME HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA TARENTAINE ET DE LA RHUE

C'est un système complexe de plusieurs dizaines de kilomètres de conduites reliant plusieurs lacs et deux cours d'eau au barrage de Bort-les-Orgues *(cf. Grandes composantes de paysages : ... exemple du complexe hydro-électrique de la Tarentaine et de la Rhue).*

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

FLEURS DE NOUVELLE-ZÉLANDE

Dans les gorges de la Dordogne, une Aster exotique s'est fait récemment une place parmi les plantes plus ou moins indigènes. Elle est facilement reconnaissable quand elle est en fleur. Elle provient de Nouvelle-Zélande et a été introduite récemment dans le département. Elle modifie à certains moments les ambiances végétales du cortège local. Changement très perceptible pour les habitués.

LE RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS ÉNERGÉTIQUES

Les concessions de barrages en France sont en cours de renouvellement. Ce renouvellement est l'occasion (ou pas) d'une meilleure prise en compte de la dimension socio-environnementale de telles infrastructures et devrait s'inscrire en fonction de chaque situation dans un "projet de territoire" adapté *(cf. Grandes composantes des paysages : l'exemple inversé du Chavanon).*

9

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

08 VALLÉE ET GORGES DE LA DORE

« Dans la vallée, les gueules des tunnels soufflent une fumée. Elle s'élève en s'accrochant aux buis de la pente. Dans la Dore, à chaque pierre, une chevelure pareillement blanche s'agite, sans jamais partir pour les hauteurs... Par une soirée d'hiver, sombre, tranquille, du tournant on voyait Olliergues comme fait d'ombres en écrans : la flèche de l'église sous le cube du donjon, les pans de maisons, les toits groupés et étagés ; et tout cela, partout troué de miettes de lumières, glissant, tournant, se soulevant, du fond de sa nuit de grands chemins, de buttes rapides, de rivières torrentueuses. »

Henri POURRAT, En Auvergne, Éd. Arthaud, 1966

1. SITUATION

La Dore traverse la partie est du département du Puy-de-Dôme du nord au sud, de sa source dans les monts du Livradois à sa confluence avec l'Allier. L'ensemble de paysages des Gorges et Vallée de la Dore est bordé, au sud par le bassin d'effondrement de la Dore qui correspond à l'ensemble de paysages de la Plaine du Livradois (7.02), à l'est par l'ensemble des Monts du Forez (1.10), et, à l'ouest, par ceux du Haut-Livradois (2.02) et du Bas-Livradois (4.04). Au nord, la Dore s'ouvre sur la Grande Limagne et la plaine des Varennes (6.01) et récupère à Peschadoires les eaux des gorges de la Durolle (9.09) avant de se jeter dans l'Allier au bec de Dore en aval de Ris. Cet axe a joué un rôle déterminant dans l'histoire et l'économie locale et joue encore aujourd'hui un rôle important dans le désenclavement de la région et dans la fonctionnalité des écosystèmes.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.08 A Gorges de la Dore / 9.08 B Bassin de Courpière.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 L'EXPÉRIENCE DES GORGES

L'expérience des gorges est une des grandes particularités paysagères auvergnates. Les gorges de la Dore font partie de la dizaine de gorges et de grands défilés les plus importants régionalement. Si toutes les gorges d'Auvergne ne sont pas de même nature, l'expérience que l'on y fait a des fondements communs. Roland Barthes, dans *Mythologies*, en parle de cette façon : *« Au nombre des spectacles promus par le Guide Bleu à l'existence esthétique, on trouve rarement la plaine (sauvée seulement lorsque l'on peut dire qu'elle est fertile), jamais le plateau. Seuls la montagne, la gorge, le défilé et le torrent peuvent accéder au panthéon du voyage, dans la mesure sans doute où ils semblent soutenir une morale de l'effort et de la solitude »* (Barthes R., *Mythologies*, éditions du Seuil, 1957). La vision romantique se laisse aisément contredire en partie dans les gorges de la Dore, qui comme les gorges de la Durolle près de Thiers sont notamment très nettement occupées par l'activité humaine.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

9.08

D906 dans les gorges de la Dore

Giroux-gare, usine de cartonnerie

Depuis un déboisement, le site de Vertolaye et les usines Sanofi

2.2 DEUX SÉQUENCES DE LA VALLÉE DE LA DORE : LES GORGES ET LA VALLÉE ÉLARGIE

Les gorges : la rivière, la route et le train dans un mouchoir de poche

« Après Ambert, la route départementale 906 et la ligne de chemin de fer épousent les courbes de la Dore dans le passage étroit entre les Monts du Forez et ceux du Livradois, et notamment le horst de Vertolaye-Sauviat. La Dore se transforme en goulet, descend une, puis plusieurs marches, accélère son cours, use les falaises, devient étroite et bruyante, parfois dévastatrice. Profondément encaissées, les pentes sont laissées à la forêt. Les fonds, quand ils ne sont pas boisés, sont occupés par des prés de pacages. L'espace est très contraint par la géomorphologie. Les versants abrupts faits d'escarpements et de bois contrastent avec les quelques ouvertures qu'offrent les plaines fauchées des bords de la Dore. Les systèmes des terrasses, longtemps abandonnés, vestiges de l'occupation humaine sur les versants escarpés sont aujourd'hui en cours de réhabilitation à certains endroits (Olliergues) » (extrait de : Auberger E., *Inventaire des paysages du département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne et DDE Puy-de-Dôme, 1997).

La vallée élargie

« C'est après Courpière, là où elle quitte la montagne, que la Dore commence à déposer ses matériaux argilo-sableux sur des kilomètres jusqu'à l'Allier. Elle s'élargit jusqu'à Thiers tout en restant fortement bordée par les reliefs pour former un vaste espace à fond plat, recoupé par des terrasses alluviales qui s'étagent doucement jusqu'aux premières pentes des massifs. Les pâturages y composent avec des champs de culture sur les croupes et les collines adoucies des terrasses de la plaine. Plus bas, la plaine est maillée par un fin bocage aux arbres élancés qui délimite de vastes prés humides. Des étangs sur des petites dépressions nous rappellent les activités d'extraction de la grave et des argiles rouges et sableuses qui ont marqué depuis l'époque gallo-romaine la fabrication de poterie et l'architecture locale de pierre et de pisé (terre crue argilo-sableuse). Le bâti s'éloigne de la rivière : Néronde, Courpière, villages en bas de pente sur Escoutoux ou Vollore » (extrait de : Auberger E., *Inventaire des paysages du département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne et DDE Puy-de-Dôme, 1997).

Village d'Olliergues installé dans un méandre de la Dore

2.3 OLLIERGUES ET LE CARACTÈRE NETTEMENT INDUSTRIEL DES GORGES DE LA DORE

La vallée de la Dore a depuis longtemps été convoitée pour l'énergie hydraulique qu'elle pouvait fournir. À tel point qu'on peut dire que cette vallée, avec celle de la Durolle en amont de Thiers, est sans aucun doute la grande vallée *la plus occupée et aménagée par l'homme en Auvergne*, tout du moins depuis le début de l'ère industrielle. L'énergie de l'eau a induit l'implantation combinée des bourgs, des activités industrielles et de nombreux aménagements et constructions d'infrastructures (ponts, route, voie ferrée...) au cours de son histoire. Olliergues en est un exemple type. Perché sur sa butte castrale au creux d'un méandre asséché, c'est un bourg important. Cette petite cité a longtemps bénéficié du dynamisme industriel de la vallée qui vit se construire, dès le 17e siècle, une multitude d'ateliers de tissage, de fabriques, de papeteries, de moulinages.... Aujourd'hui, la plupart sont abandonnés. Le passé industriel et la présence actuelle variée de l'industrie dans ce territoire étriqué génèrent des ambiances très singulières qui différencient les gorges de la Dore de leurs homologues auvergnates.

2.4 TROIS AMBIANCES INDUSTRIELLES ACTUELLES

1. Ambiance de « Farwest de la Dore »

Le site industriel de Giroux-Gare, au bord de la voie ferrée, coincé dans un étroit défilé, est digne d'une vision schématique de "Farwest canadien". L'effet est d'autant plus saisissant que le Pont du Diable, qui permet de traverser la Dore à cet endroit, accentue la mise en scène de la vision du lieu. La superposition intégrale du rail et de l'usine, la présence rapprochée de la forêt, les fumées rejetées par l'usine de carton qui renvoient à des *schèmes industriels anciens*, contribuent fortement à la construction de cette image. C'est une image industrielle presque caractéristique de la vallée de la Dore. Un point de vue élevé permet de saisir entièrement le site de l'usine en un regard en intégrant les maisons alignées au bord de la route qui sont un exemple d'urbanisme industriel comparable à ceux qui ont accompagné par le passé l'installation des grandes infrastructures du pays, comme celles des barrages dans la vallée de la Dordogne (barrage de l'Aigle et hameau d'Aisne) et dans la vallée du Cher (barrage de Rochebut et son hameau construit pour les employés).

2. Le site pharmaceutique de Vertolaye

Les sites ou bâtiments industriels, plus ou moins grands et plus ou moins récents, sont un *motif paysager* du territoire du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, notamment dans la vallée de la Dore et les vallons de contreforts du Forez. Le site Sanofi à Vertolaye en est une version plus actuelle. Avec la particularité d'être très grand. L'usine Sanofi est une usine de chimie pharmaceutique depuis 1939. Elle s'est spécialisée récemment dans la biosynthèse de l'hydrocortisone, une hormone stéroïde et compte 700 employés tout en générant du travail indirect pour les habitants de la vallée. Elle est classée Seveso. Elle a été implantée à la confluence entre le ruisseau de Vertolaye qui descend du Forez et la Dore. La ligne de train, comme la présence des cours d'eau est une composante de ces sites industriels.

3. Le site d'entrée de ville autour de la cartonnerie de Courpière

À la sortie de Courpière en direction du sud, le site industriel de la cartonnerie a une superficie plus importante (environ dix hectares) que celle du vieux bourg. La zone industrielle et commerciale qui constitue l'entrée de ville de Courpière aujourd'hui occupe 40 hectares de terrains au bord de la Dore et de la route 906. La forme d'urbanisme qui s'y développe génère des formes d'aménagement qui accentuent une ambiance singulière d'*entrée de ville*. Le long de la route, les alignements de grands lampadaires ont remplacé les alignements d'arbres. Les bâtiments de la gendarmerie ont été construits au bord de la route dans la zone industrielle. Le modèle apparemment économe et ordinaire de ces bâtiments et des habitats individuels qui les accompagnent, très facilement identifiables, constituera sans doute à l'avenir un *motif paysager d'entrée de petites villes*. L'enclos de haies de conifères taillées et de clôtures de couleur verte finit d'apparenter ces modes de construction à une forme intermédiaire entre modèle pavillonnaire et installation de zone industrielle.

9.08

2.5 UNE LIGNE DE TRAIN POUR L'AVENIR

La voie ferrée qui traverse la vallée de la Dore, à cheval sur l'ensemble de paysages de la Plaine du Livradois (7.02) et celui de la Vallée et des Gorges de la Dore, a structuré le territoire au 19e siècle. Il est probable qu'elle jouera à nouveau un rôle dans la structuration du territoire au 21e siècle. Plus de 80 kilomètres de voies ferrées sont en état de marche entre Courpière et Sembadel. Le SIVU (*Syndicat Intercommunal à Vocation Unique*), constitué de presque toutes les communes traversées par la ligne, s'est rendu propriétaire d'une partie, entre Arlanc et Sembadel. Elle y fait circuler un train touristique. L'association AGRIVAP (à l'origine créée pour la préservation du matériel agricole à vapeur) gère pour le Syndicat et pour RFF (*Réseau Ferré de France*) le fonctionnement de la ligne. Le bon état des infrastructures (ouvrages d'arts...) l'a sauvée. Des passages à niveau ont été créés. Les traverses ont été changées. Des travaux de débroussaillage, des travaux de renforcement des ballasts, de remplacement d'aiguillages ont été réalisés. C'est la plus grande longueur de ligne de chemin de fer en France non gérée par RFF.

2.6 LE BARRAGE DE SAUVIAT ET LA VALLÉE SAUVAGE

Dans la partie aval des gorges, la vallée a été noyée dans une retenue de barrage, au niveau de Sauviat. La vue du hameau de Sauviat depuis la route qui y mène a quelque chose d'idyllique. Les prairies entourent le hameau construit autour de son église de pierre sombre et des ruines du château sur un promontoire. Dans les prairies, les brebis à tête noire de race locale semblent être un gage d'avenir pour la beauté de l'endroit. Depuis le hameau, une vue en contreplongée sur la vallée de la Dore forestière et apparemment sauvage. Le barrage a été construit en contrebas du promontoire sur la Dore. C'est un petit barrage hydroélectrique d'une vingtaine de mètres de hauteur sur une centaine de mètres de largeur. On ne peut plus l'apercevoir depuis le hameau.

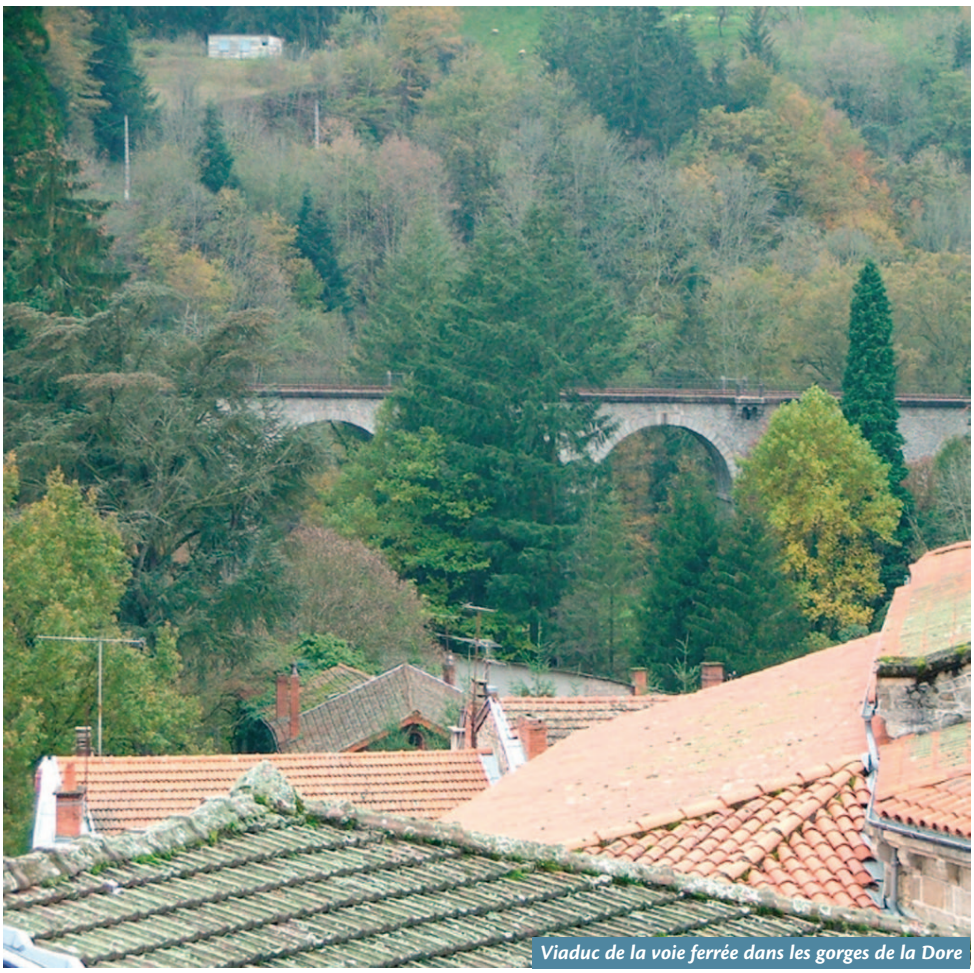

Viaduc de la voie ferrée dans les gorges de la Dore

2.7 LA SOURCE DU SALET ET LE RÉSEAU DES VESTIGES OUBLIÉS DE L'ACTIVITÉ THERMALE

À Salet, un chemin au bord du Couzon, affluent de la Dore, mène à quatre petits aménagements de sources anciennement exploitées par le thermalisme et l'embouteillage. L'exploitation a été abandonnée depuis les années 1950. Les margelles inondées en période de crue ont été réhabilitées. À l'intérieur du bâtiment de l'usine d'embouteillage avait été enfermée une cinquième source, la principale, appelée « La Salet ». L'eau est gazeuse et ferrugineuse. Un exutoire rougeâtre coule du bâtiment dans le Couzon. L'endroit est un témoignage des dizaines de sites de sources thermales dont l'exploitation a été abandonnée durant le 20e siècle dans toute l'Auvergne. La pratique thermale a érigé dans le territoire *un réseau de ruines et d'abandons*. La carte de ce réseau se superpose à celle du réseau des abandons ferroviaires auvergnats. Il y a environ 600 sources minérales en Auvergne dont une vingtaine sont salées (sources du marais de Saint-Beauzire, sources du Saladis, source de Saint-Floret...). Quand on leur permet de s'écouler, le milieu alentour prend la caractéristique singulière de devenir propice au développement de *plantes halophiles*, plantes qui poussent habituellement sur les littoraux (cf. Cordonnier S. : *Sources salées d'Auvergne*, Les guides naturalistes su Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, Éd. CEN Auvergne, 2012).

2.8 L'ÉVOLUTION DES BOURGS PAR LE JEU DYNAMIQUE DU LOGEMENT NEUF

Deux exemples très différents peuvent rendre compte du phénomène actuel de développement des bourgs par les opérations de logements neufs dans le secteur et des manières de l'aborder. La proximité de Thiers, mais aussi les emplois tournants générés par la présence des industries influent notamment sur le processus.

1. Le village de Job

Le vieux bourg a été implanté sur un relief autour de l'église. La vision panoramique de-

puis la route en arrivant sur Job est éloquente quant à l'évolution moderne du bourg. Une cinquantaine de maisons ont été construites sur un deuxième mamelon en prolongement du village. Les constructions s'étendent jusque dans le fond de vallon. La superficie du bourg a doublé selon une densité de constructions beaucoup plus faible et très consommatrice en surface de terrain. Le cas est classique de l'évolution actuelle. À des villages anciens dotés d'une quantité conséquente de logements vacants sont juxtaposés de nouveaux quartiers d'habitat individuel peu denses. À l'entrée du vieux bourg, dans un pré, de vieux arbres fruitiers ont été coupés. Un panneau annonce : « *ICI BIENTÔT, MAISONS* ».

2. L'éco-quartier de Bertignat

Sur la crête d'un vallon bucolique couvert de prés traversés par des chemins bordés de grands arbres, le village de Bertignat est en train de s'étendre, comme beaucoup de bourgs de la région. Un projet d'éco-quartier est en cours de réalisation. En prolongement du bourg le long de la crête vers une statue de vierge noire en limite d'un bois de conifères, un terre-plein a été aménagé pour servir de stationnement pour les habitants des logements collectifs en construction. Bertignat est à quelques kilomètres de Vertolaye et de son usine. L'usine Sanofi est un enjeu en termes d'emplois dans la vallée, mais aussi en termes de logements. Quand elle embauche des intérimaires, il y a une certaine tension sur le marché du logement aux alentours. L'opération d'éco-quartier d'une vingtaine de logements s'inscrit dans ce contexte : l'objectif est de proposer par un projet compact d'habitats collectifs de campagne une alternative à la construction d'habitat dispersé autour des bourgs. C'est un usage de la notion urbaine d'éco-quartier adaptée à une problématique d'urbanisme rural.

Village de Sauviat, au-dessus du barrage

Village de Job

Eco-quartier de Bertignat

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES OUVRAGES DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER ET LES OUVRAGES DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 906

« *Les voies de communication, la D906 et la voie ferrée, marquent, par leur rectitude, l'organisation spatiale de la plaine* » (Extrait de : Mi-

9.08

ramand V.& M., Bienvenu P., Misse A., *Schéma paysager du Livradois-Forez,* PNR Livradois-Forez, 2008). Les ouvrages de ces infrastructures sont régulièrement perceptibles dans l'ensemble des paysages. D'autant plus qu'elles font l'objet de travaux d'amélioration comme dans le cas de la D906 : « *élargissement de la route, suppression des fossés, rectification des carrefours, ronds-points qui modifient radicalement le paysage et la perception que l'on a depuis la route. le petit patrimoine routier tend à disparaître* » (extrait du schéma paysager).

3.2 LES COMBINAISONS DE CES OUVRAGES AVEC LA RIPISYLVE DE LA DORE

L'agencement des trois éléments, la D906, la voie ferrée et le cordon arboré qui borde la Dore donne une dimension perceptive très linéaire à la vallée.

Village d'Olmet sur les rebords des gorges de la Dore

4. EXPÉRIENCES OU ENDROITS SINGULIERS

4.1 GIROUX-GARE

De la cheminée du site industriel de Giroux-Gare, encaissé dans les gorges, concentré en infrastructures (pont, hangars, rail et gare, route...), se dégage un panache de fumée montant dans les brumes et la forêt dense des versants alentours qui génère une ambiance et convoque des images d'une autre époque et d'autres territoires *(cf. Grandes composantes de paysages : trois ambiances industrielles actuelles : 1. Ambiance de "Farwest de la Dore"...).*

4.2 LES BÂTIMENTS INDUSTRIELS ABANDONNÉS (GIROUX-VIEUX, COURPIÈRE, OLLIERGUES ...)

L'histoire de la vallée a laissé à notre époque un grand nombre de bâtiments à l'abandon, au point d'en faire presque un motif de paysages à l'échelle de l'ensemble.

4.3 LA GARE DES UTOPIADES

À deux pas de l'usine de Vertolaye, la gare. Elle a été réhabilitée en « gare de l'Utopie ». Une extension très visible a été réalisée. Tous les mois ont lieu les « Utopiades » : des rencontres et des échanges autour des pratiques qui visent à « vivre autrement » : alternatives aux produits chimiques et aux pesticides utilisés en agriculture conventionnelle, question des spéculations foncières au détriment des populations locales sur les terrains agricoles dans certains pays du Sud...

4.4 PIT (PRATIQUES D'INSTALLATIONS TEMPORAIRES) : LE MARCHÉ DE COURPIÈRE

L'ancien bourg de Courpière est entouré d'une rue périphérique en cercle le long de laquelle avait été ménagé un ensemble de places. Le marché aujourd'hui est fragmenté le long de ces places. Il se perpétue depuis le début du 17e siècle tous les mardis. Les marchés apparaissent toujours comme des éléments contemporains de vie ordinaire. Du fait de leur caractère nomade et temporaire, on ne les regarde jamais comme des traces actuelles de pratiques très anciennes. Le marché de Cunlhat par exemple a été instauré par les moines au 13e siècle tous les mercredis, pratique qui perdure encore aujourd'hui. Les marchés sont des traces de pratiques paysagères anciennes, plus ou moins importantes dans certaines régions. Il existe peu d'équivalent de formes d'aménagement relativement réversibles et relevant d'un mode d'activité ambulant dans le territoire.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA MODERNISATION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 906

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET COMMERCIAL LE LONG DES AXES À PROXIMITÉ DE THIERS

LA DISPARITION VISUELLE DE LA RIVIÈRE

LA DÉGRADATION DU PATRIMOINE BÂTI EN PISÉ

LA DÉGRADATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL INDUSTRIEL

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS AUTOUR DES VILLAGES ET DES BOURGS AUX LOGEMENTS PARFOIS PARTIELLEMENT VACANTS

9

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

09 VALLÉE ET GORGES DE LA DUROLLE

« Ce sont ces gens qui auraient les premiers fait travailler les eaux ! La Dore d'Ambert, la Durolle de Thiers auraient vu naître l'industrie française. Elles s'y prêtaient plus que d'autres, à cause des ruptures de la pente granitique, qui descend par paliers comme pour qu'on y installe une roue sous chaque chute. Puis leurs eaux, sans traces de calcaire, se prêtent à la trempe de l'acier, à la fabrication du papier. La Durolle a été, est peut-être encore, la rivière la plus vivante de France : les mieux mariée à l'effort humain. L'industrie, autrefois, vivait des cours d'eau, comme elle vit aujourd'hui du charbon. Et elle revient à la houille blanche. »

Henri POURRAT, En Auvergne, Éd. Arthaud, 1966

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

1. SITUATION

L'ensemble des paysages des Gorges et de la Vallée de la Durolle (département du Puy-de-Dôme) vient entrecouper le massif des Monts du Forez (1.10) et les massifs des Bois Noirs et de la Montagne bourbonnaise (2.03) avant de rejoindre la Vallée de la Dore (9.08). Frontière naturelle entre deux morceaux originels du massif du Forez, la vallée encaissée sert de couloir entre les plaines de la Dore et de l'Allier et la plaine du Forez dans le département voisin de la Loire. La Durolle serpente en fond de vallée étroite selon des mouvements serrés. Les rives sont abruptes et, sur les hauteurs, le parcours est jalonné de dômes, de monts, de puys (Puy Servier, Puy du Montel, Puy de Biat...). Tout au long de son cours, la Durolle est alimentée par de nombreux ruisseaux venant des hauteurs et parfaitement perpendiculaires à son cours.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.09 A Gorges de la Durolle / 9.09 B Bassinde Chabreloche (Transition avec 2.01 Bois noirs et Montagne bourbonnaise).

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 LE SITE DE LA VILLE DE THIERS

Remarquablement accrochée au rocher, en balcon sur les gorges de la Durolle et les limagnes, la ville de Thiers, importante par sa taille, sa position et son histoire commerciale et industrielle, marque l'entrée de la vallée la plus précocement industrielle de toute l'Auvergne. C'est même, dit-on, avec les vallons près d'Ambert, le "berceau" de l'industrie française (cf. Pourrat H., *En Auvergne*, Éditions Arthaud, 1966). C'est une ville de taille relativement conséquente accrochée à un flanc de relief, ce qui est rare. La perception frontale qu'on en a depuis la plaine n'est pas sans rappeler l'archétype des villes en pente perçues depuis la mer (Marseille, Lisbonne...).

2.2 L'INDUSTRIE DES GORGES ET CE QU'IL EN RESTE

2.2.1 « ZONE INDUSTRIELLE » DE GORGES

Grâce à la force hydraulique du cours de la Durolle, les activités liées à la coutellerie et à la papeterie ont dessiné un paysage architec-

9.09

Ville haute et ville basse à Thiers

tural industriel fondu dans les escarpements. La vie et la ville de Thiers se sont organisées autour des gorges de la Durolle dans lesquelles s'est progressivement développée une zone industrielle d'un genre particulièrement ancien, ancêtre de nos zones d'activités. C'est un cas rare de zone industrielle associée à une formation naturelle à grande échelle (les gorges et la vallée de la Durolle) et directement induite par l'abondance de l'énergie hydraulique qu'il a fallu contrôler par une succession d'aménagements. Depuis le 15e jusqu'au 20e siècle, des papeteries, des tanneries, des rouets, des moulins à farine ont été construits progressivement le long de la rivière profitant de son énergie. Cette "zone industrielle" est une forme d'aménagement liée à la production et l'utilisation de la ressource énergétique.

La vallée des rouets en amont (moulins des émouleurs de couteaux) a été progressivement abandonnée depuis les années 1930. C'est aujourd'hui une ruine de "zone industrielle" du passé. Au pied de la vieille ville, les bâtiments industriels du Creux de l'Enfer sont plus ou moins en ruine, certains encore en activité, ou reconvertis à d'autres fonctions.

2.2.2 LE SCHÈME DE LA VILLE BASSE ET DE LA VILLE HAUTE

Écrit au 19e siècle, le roman de Georges Sand, *La Ville Noire*, expose très directement l'organisation hiérarchique de la ville au 19e siècle, en pleine activité industrielle de coutellerie et papeterie (Sand G., *La Ville noire*, Éditions De Borée, 2007). Le personnage principal est ouvrier dans la "ville basse" et ne rêve que de s'extirper de sa condition pour accéder à la "ville haute". L'organisation spatiale schématique de la ville reflète les rapports de domination du monde industriel. *Ville basse* est synonyme d'ombre et *ville haute* de lumière.

La position du monde industriel dans la ville de Thiers peut être comparée à un processus plus général d'aménagements urbains qui visent à extérioriser ou séparer certaines fonctions de la vie du cœur de ville. Cette zone industrielle du "bas-fond des gorges" s'apparente ainsi au mouvement d'extériorisation des cimetières hors des bourgs au 19e siècle ou du mouvement plus récent de mise à l'écart des campus dans les années 1960/1970...

2.2.3 ZIF (ZONE INDUSTRIELLE FANTÔME) : ABANDONS, DESTRUCTIONS, RECONVERSIONS ET RÉAMÉNAGEMENTS

Les usines ont été construites sur une distance de quatre kilomètres environ, le long de la Durolle depuis le Bout-du-Monde jusqu'à la plaine en aval. Dans les années 1950, elles employaient encore plus de 5000 salariés. En avançant vers le Bout-du-Monde, les usines construites en majeure partie au 20e siècle sont à l'abandon pour la plupart. On n'utilise plus la force motrice de l'eau. La route a été goudronnée depuis 80 ans jusqu'au Bout-du-Monde, après quoi le déplacement se faisait en charrette dans la vallée des Rouets le long d'un chemin piétonnier qui s'enfonce dans les gorges sur une dizaine de kilomètres.

Au Bout-du-Monde, certains bâtiments sont encore utilisés comme dépôts. Un bâtiment a brûlé il y a une dizaine d'année dégageant aujourd'hui un terre-plein en surplomb sur la rivière. Un autre, dans le *Creux de l'Enfer* a été rénové en *Centre d'Art Contemporain*. Une ancienne manufacture « moderne », l'usine du May, a été reconvertie en « *Maison de l'Aventure Industrielle* ». Sa reconversion a été récompensée par un prix départemental (*Les Rubans du Patrimoine*). Un autre bâtiment est utilisé par une association turque depuis la fin des années 1990 comme lieu de rencontre. Une maison longtemps désaffectée a été reprise et rénovée par un couple d'anglais pour en faire une chambre d'hôtes...

Les gorges du Creux de l'Enfer étaient accessibles depuis la ville par des chemins bordés de murs traversant des jardins potagers à flanc de versant. Ces chemins sont progressivement réaménagés pour rendre aisée la relation de la ville haute à la ville basse et favoriser la reconversion progressive de la zone industrielle. La Vallée des Rouets en amont a fait l'objet d'une

Anciens bâtiments industriels le long de la Durolle

Le Creux de l'Enfer à Thiers

réhabilitation à des fins d'accueil pour découvrir les vestiges de l'activité industrielle des émouleurs. La végétation spontanée a depuis longtemps repris le dessus sur la présence humaine. Un aménagement relativement léger, permettant la découverte de l'activité industrielle, a été réalisé sur le même principe dans l'îlot Navarron du quartier des Moutiers en sortie de vallée.
L'atmosphère de *la Ville Noire* reste encore « fantomatique », au pied des flancs rocheux et de la ville haute nouvellement rafraîchie par les opérations ANRU.

2.2.4 LA VALLÉE DES ROUETS

Une phrase relevée dans un guide de promenade dans le département du Puy-de-Dôme donne la mesure du lieu : *« Non loin de Thiers, dans les gorges de la Durolle creusées dans le granite, il est un lieu sauvage hanté par l'esprit des couteliers de jadis : la vallée des Rouets ».* Un panneau sur le site présente le lieu de la façon suivante : *« Installés au bord de la rivière, dans les gorges étroites creusées par la Durolle, les rouets sont de petits ateliers, ou moulins à aiguiser actionnés par une roue hydraulique. C'est là qu'ont travaillé, peiné, plusieurs générations d'émouleurs. Simples maillons de la longue chaîne de fabrication du couteau, ils mettaient au tranchant ces lames de Thiers qui partaient ensuite aux quatre coins du monde. Ils étaient près de six cents au début du 20e siècle. Seul, un émouleur, Jojo Lyonnet est resté en activité jusqu'en 1976 ».* Au fil de l'eau s'échelonnent une quinzaine de rouets, tous en ruine sauf un, devenu musée. Le promeneur accède au fond de la gorge par les anciennes voies aménagées par les émouleurs. La forêt rend encore plus humide et sombre l'atmosphère du lieu. Le paysage est un paysage de l'énergie (hydraulique) en ruine et du monde ouvrier. Les rouets ont progressivement été désaffectés à partir des années vingt, suite à l'avènement de l'électricité. La présence très proche de la ligne de chemin de fer en surplomb des gorges renforce l'atmosphère industrielle du lieu.

2.3 JUXTAPOSITION DES ACTIVITÉS ANCIENNES ET DES DÉVELOPPEMENTS MODERNES

2.3.1 L'AMBIANCE HÉTÉROCLITE DE LA VALLÉE

L'ensemble paysager de la vallée de la Durolle est un des rares ensembles de paysages auvergnats où se cotoient dans un espace exigu et contraint les forces puissantes de la nature et des modes très variés d'installations et d'occupations humaines du territoire. C'est aussi un espace où des étapes très diverses de notre histoire industrielle, ou plus largement économique, sont juxtaposées, où des éléments anciens de cette histoire sont confrontés très directement avec des développements très actuels comme celui des zones d'activités nouvelles, celui des formes de l'habitat contemporain... L'ensemble crée une atmosphère d'effervescence que l'on ne retrouve peut-être nulle part ailleurs en Auvergne.

2.3.2 LE PASSAGE STRATÉGIQUE DE LA VALLÉE DE LA DUROLLE ET LE DÉVELOPPEMENT TOUS AZIMUTS DE L'HABITAT ET DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

De la Montagne bourbonnaise aux Monts du Mézenc, à travers une succession de monts, il n'y a aujourd'hui que deux grands passages aménagés pour relier rapidement la région Auvergne à la région Rhône-Alpes : la RN88 en Haute-Loire et la vallée de la Durolle traversée par des axes de circulation qui s'entrelacent (l'ancienne route départementale 2089, la voie de chemin de fer et l'autoroute A89). Toutes ces lignes parallèles, ajoutées à la présence des industries implantées le long des axes, donnent au territoire une apparence de mouvement continu et d'agitation perpétuelle. Il résulte de cette situation privilégiée de voie de passage un entrelacement des axes de circulation et un développement important de l'habitat et de zones d'activités dans un territoire relativement exigu.

9.09

Habitat en bande dans la pente sur les hauteurs de Chabreloche

Ambiance hivernale et lotissement dans la vallée de la Durolle

Ancienne usine reconvertie en logement à la Monnerie

2.3.3 ILLUSTRATIONS DE FORMES D'HABITAT EN COURS DE DÉVELOPPEMENT DANS LA VALLÉE DE LA DUROLLE

Trois exemples contigus de lotissements dans un mouchoir de poche à Chabreloche, au Seitol.

Le lotissement économe

Le long d'une rue de Seitol, une quinzaine de logements sociaux ont été revendus à leurs habitants. L'opération de logements HLM des années 1960 a de grandes qualités en comparaison avec les zones pavillonnaires récentes. Notamment, en terme de densité, d'efficacité d'occupation de l'espace et de lien social. Les maisons à un étage sont jumelées et alignées le long de la rue, légèrement en retrait pour créer un "espace de devant" souvent transformé en jardin favorisant le lien social. La rue qui les dessert est une ruelle non surdimensionnée.

Le lotissement des années 1980 à 2000

En face de cette opération ancienne exemplaire, une opération récente interpelle. Une zone pavillonnaire a été aménagée sur la colline. Elle est très visible. Son réseau de voirie est surdimensionné pour desservir de grandes parcelles très consommatrices d'espace. Ce type de lotissement s'est fortement généralisé depuis les années 1980.

Le projet de lotissement éco-quartier

Le maire a décidé de faire ce qu'on appelle une « opération vertueuse », une « alternative aux lotissements sans âme qui banalisent le paysage » : un éco-quartier pour montrer un exemple possible de prise en compte de l'existant et d'optimisation de l'aménagement. L'idée est de réaliser ce qu'habituellement on décrit comme un quartier ancré dans son territoire, différent de ce qui se passe partout ailleurs. Le choix s'est porté sur des maisons mitoyennes jumelées et de l'habitat intermédiaire.

2.3.4 LOTISSEMENT CONÇU À LA HÂTE

Près de La-Monnerie-le-Montel, un lotissement communal a été construit sur un versant orienté au nord, vers l'autoroute. Une ligne haute tension le traverse. Une grande raquette de retournement est visible de loin. Quelques maisons ont été construites mais les parcelles ne se sont pas vendues. C'est un cas typique d'aménagement qui pousse à réfléchir.

Autoroute A89 depuis le belvédère de Saint Rémy-sur-Durolle

2.3.5 RECONVERSION D'UNE USINE EN LOGEMENTS

À La-Monnerie-le-Montel, une petite usine ancienne avec toitures en "shed" (toitures en dents de scie des usines du 19e siècle) a été reconvertie en logements. Cinq maisons individuelles jumelées qui prennent chacune la place d'un "shed". Un exemple de reconversion industrielle et de densité de logements dans la ville.

2.3.6 LA DEUXIÈME VILLE ET LA DEUXIÈME ZONE D'ACTIVITÉ

La ville de Thiers est en extension depuis les années 1960 le long de la route départementale dans la plaine, au pied de l'ancienne ville. La construction de cette deuxième ville, la ville moderne, a été rapide et sa position très autonome par rapport à l'ancienne en fait un exemple type (à étudier avec précision) de nos conceptions urbaines "par défaut" des quarante dernières années. Sur trois ou quatre kilomètres jusqu'à la Dore et Pont-de-Dore, sur une bande de 600 mètres, se succèdent zones commerciales, bâtiments industriels, bâtiments de logistique, vaste tapis d'habitat pavillonnaire, gendarmerie, terrains de sports, ronds-points, boulangeries... Une deuxième ville est née par le biais d'une deuxième zone industrielle, plus facile d'accès, adaptée aux modes de vie actuels et aujourd'hui "branchée" sur l'autoroute A72. Un échangeur a été aménagé pour desservir la deuxième ville de Thiers. Près de l'échangeur, une nouvelle zone industrielle a vu le jour.

La singularité de cette deuxième ville n'est pas d'être issue d'une logique d'aménagement récente typique des entrées de grandes villes de la deuxième moitié du 20e siècle mais plutôt d'avoir un potentiel d'évolution exemplaire pour le siècle à venir. Cette ville moderne est dans le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Elle est traversée par une rivière, bordée par une autre et un coteau...

L'image et la réalité de cette ville peuvent se transformer radicalement si son développement futur est basé sur des principes écologiques nouveaux. Elle peut devenir un exemple positif d'évolution urbaine contemporaine.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES JARDINS VIVRIERS DU MONDE INDUSTRIEL

On rencontre sur les versants et dans les creux de la vallée une quantité de jardins vivriers anciens qui ne passent pas inaperçus. Les jardins en terrasse à Thiers occupent une bonne part de la zone intermédiaire sur les pentes de la vallée entre la "ville haute" et la "ville basse". On les longe par les chemins qui permettent de passer de l'une à l'autre à pied vers le Creux de l'Enfer. Dans la vallée des Rouets, les emplacements des vestiges des jardins des moulins restent encore très perceptibles.

3.2 LES FRICHES INDUSTRIELLES ANCIENNES OU PLUS RÉCENTES

Bien qu'une partie des bâtiments industrielles dans les gorges fasse l'objet de reconversions, une bonne partie des bâtiments et des espaces adjacents sont inexploités ou définitivement à l'abandon (*cf. Grandes composantes de paysages : 2.2 L'industrie des gorges et ce qu'il en reste).*

3.3 LES ZONES D'HABITATS CONTEMPORAINES

La position stratégique de la vallée de la Durolle, à quelques encablures de Thiers, dans l'aire d'influence de Clermont-Ferrand, au bord de l'Autoroute A89 qui met Saint-Étienne et Lyon à portée de voiture, génère une forme de pression par l'urbanisation nouvelle. Des quartiers d'habitat émergent de-ci de-là, souvent très visibles sur les reliefs de la vallée *(cf. Grandes composantes de paysages: illustrations de formes d'habitat en cours de développement dans la vallée de la Durolle).*

3.4 LES ZONES D'ACTIVITÉS CONTEMPORAINES

L'Autoroute A89 est particulièrement attractive pour l'installation d'activités économiques. Le nouvel échangeur de Lezoux a généré la création de l'une des plus grandes zones d'activité auvergnate. La création de l'A72 en 1978 (première autoroute auvergnate reliant Clermont-Ferrand à Saint-Étienne), a suscité l'apparition d'autres zones d'activité comme celle de Racine à La-Monnerie-le-Montel qui a fait l'objet d'une étude de réhabilitation en 2000 en ce qui concerne la qualité de ses espaces publics. Ces zones concentrant de nombreuses entreprises sont particulièrement perceptibles au quotidien dans cet ensemble de paysages.

4. EXPÉRIENCES OU ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE POINT DE VUE PANORAMIQUE ET LOINTAIN SUR LA PLAINE DE LIMAGNE ET LA CHAÎNE DES PUYS DEPUIS LA TERRASSE DES REMPARTS À THIERS

Par temps clair, il fait partie des plus beaux panoramas d'Auvergne.

9.09

Usines en fond de gorges dominées par la ville

4.2 LE POINT DE VUE DU ROCHER DE BORBES

Sur la route de Sainte-Agathe, il offre une vision sur la grande Limagne et la plaine de Varennes.

4.3 LE POINT DE VUE SUR THIERS EN ARRIVANT PAR LA PLAINE

C'est une vision en contreplongée rare et quasi exotique d'une ville accrochée aux pentes surplombant la plaine. On a plus l'habitude de cette vision en modèle plus réduit (bourg ou village à flanc de relief).

4.4 LA VALLÉE DES ROUETS

La vallée des Rouets est aujourd'hui un site protégé par la politique des sites. Il a fait l'objet d'un aménagement simple permettant l'accueil des visiteurs et expliquant le quotidien des anciens ouvriers des rouets (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

4.5 LES POINTS DE VUE SUR LA VALLÉE DES ROUETS DEPUIS LES VILLAGES ANCIENS PERCHÉS AU BORD DE LA ROUTE D2089

4.6 LE PROMONTOIRE DE LA CHAPELLE SAINT-ROCH À THIERS

Le petit promontoire offre une vue sur la zone industrielle ancienne du creux de l'Enfer, sur la bande des jardins vivriers qui occupent le versant entre la ville noire et la ville haute. C'est l'un des points de vue les plus didactiques de l'histoire de l'organisation spatiale de Thiers (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

4.7 LA FORCE VISUELLE ET SONORE DE L'EAU AU CREUX DE L'ENFER

C'est l'un des spectacles de la force de l'eau les plus impressionnants d'Auvergne. L'étroitesse de la vallée au Creux de l'Enfer et aujourd'hui le caractère fantomatique de cette partie de ville participent de cette impression (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA RECONQUÊTE URBAINE DU CENTRE ANCIEN DE THIERS

La ville a fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain complexe (programme ANRU) qui a permis non seulement de réhabiliter en logement de vieux immeubles du centre ville mais aussi de construire une grande place centrale sur un parking et de détruire des barres de logements construites dans les années soixante à flanc de coteau (*cf. Exemples de projets locaux : ANRU de Thiers*).

LE DÉVELOPPEMENT DES FRICHES INDUSTRIELLES

Les anciennes zones industriels, peu pratiques, sont facilement délaissées au profit de nouvelles zones créées au bord de l'A89.

LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL SUR LES "BALCONS" SURPLOMBANT LA VALLÉE

La proximité de l'A89 génère une forte pression de l'habitat, notamment très perceptible quand cet habitat privatise petit-à-petit les rues en balcon sur la vallée.

L'ÉTALEMENT DES ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES DANS LA PLAINE AU PIED DE THIERS

Cet étalement perpétue le caractère relativement schématique de l'organisation spatiale de Thiers : ville haute opposée à ville basse au 19e siècle ; ville ancienne opposée à ville industrialo-commerciale dans la deuxième moitié du 20e siècle (*cf. Grandes composantes de paysages : la deuxième ville et la deuxième zone d'activité*).

9 LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

10 VALLÉE ET GORGES DE LA SIOULE

« La Sioule, de coude en coude, de cascade en cascade, roule sur ce qui fut un lac et n'est plus qu'une prairie, compartimentée de lignes d'arbres. La route de Pontgibaud à Montfermy est une des Sept Merveilles de l'Auvergne. Passé la fonderie, le val tourne et se resserre. Une paroi l'obstrue qui fut peut-être la dernière manifestation volcanique des Dôme. C'est le Chalusset. Noirci, marbré de lichens couleur de feu, éventré d'antres de cyclopes, il semblait aux émules de Jacques Dellile le palais même de Vulcain. »

Henri POURRAT, En Auvergne, Édition ARTHAUD, 1966

1. SITUATION

Cet ensemble de paysages s'étend au nord-ouest du département du Puy-de-Dôme le long puis dans le prolongement de la face ouest de la Chaîne des Puys (1.01). Il continue ensuite vers le département de l'Allier en traversant les Combrailles (4.05). L'ensemble de paysages de la vallée et des gorges de la Sioule est un petit monde de nature à part au milieu des plateaux bocagers des Combrailles. Ce n'est qu'à partir de Pontgibaud que la Sioule s'écoule dans des gorges et ceci jusqu'à Ebreuil. Avant Pontgibaud, elle méandre dans une petite vallée.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.10 A Sioule de Saint Pierre-le-Chastel et Pontgibaud / 9.10 B Retenue des Fades / 9.10 C Gorges de la Sioule / 9.10 D Bassin de Menat / 9.10 E Gorges de Chouvigny / 9.10 F Bassin d'Ebreuil / 9.10 G Gorges de Jenzat.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UNE AMBIANCE PITTORESQUE DE GORGES SAUVAGES

Une grande partie de l'ensemble de paysages est fait de vallées encaissées en gorges. Les rivières y ont un cours tortueux au gré des failles, de la dureté des roches et des versants abrupts, souvent peu accessibles, d'où émergent des pans rocheux qui leur confèrent un caractère très « pittoresque ».

2.2 PROJET DE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

Bien qu'actuellement en suspens, un projet de *Réserve Naturelle Nationale* est en discussion depuis les années 2000 sur la vallée de la Sioule. Entre la variété, la qualité des habitats naturels et l'intérêt communautaire de préserver les espèces qu'on y trouve, la présence de nombreux ouvrages et sites construits à grande valeur historique (viaduc des Fades, pont médiéval de Ménat, site thermal de Châteauneuf-les-Bains, site du Moyen Âge d'Ébreuil...) et la qualité des lieux et points de vues qui se succèdent tout le long de son cours (rochers et

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

9.10

Falaises abruptes et déchiquetées

route des gorges de Chouvigny, belvédère de Queuille...), la Sioule est précieuse.

2.3 L'EXPÉRIENCE DES GORGES

Au-delà des milieux, habitats et espèces naturelles, l'expérience que l'on fait en remontant la route de la vallée de la Sioule est un archétype de « l'expérience des gorges », de première importance en Auvergne. Si les gorges sont de natures très variées, l'expérience que l'on y fait a des fondements communs. Roland Barthes, dans *Mythologies*, en parle de cette façon : *« Au nombre des spectacles promus par le Guide Bleu à l'existence esthétique, on trouve rarement la plaine (sauvée seulement lorsque l'on peut dire qu'elle est fertile), jamais le plateau. Seuls la montagne, la gorge, le défilé et le torrent peuvent accéder au panthéon du voyage, dans la mesure sans doute où ils semblent soutenir une morale de l'effort et de la solitude »* (Barthes R., *Mythologies*, éditions du Seuil, 1957). La perte de l'horizon, le rapport de proximité aux roches et le rapport à un cours d'eau central sont trois composantes essentielles de l'expérience de la gorge.

2.4 LA ROUTE DES GORGES : « L'UNE DES SEPT MERVEILLES D'AUVERGNE »

La route qui longe le bord de la Sioule au fond des gorges peut être considérée comme l'une des plus belles routes d'Auvergne. Deux tronçons permettent de parcourir ainsi les gorges à proximité du cours d'eau :

- le tronçon de route entre Pontgibaud et Montfermy proclamé « l'une des sept merveilles d'Auvergne » par Henri Pourrat dans les années soixante (cf. Pourrat H., *En Auvergne*, Éditions Arthaud, 1966) ;
- le tronçon de route qui longe la Sioule de Chateauneuf-les-Bains jusqu'à Ébreuil sur vingt-cinq kilomètres. Ce deuxième tronçon a fait l'objet de multiples protections au titre de la *politique des sites de l'État* : site inscrit de la station thermale de Chateauneuf-les-Bains ; site inscrit de Pont-de-Menat ; site classé des gorges de Chouvigny ; site inscrit d'Ébreuil.

2.5 L'OCCUPATION DE LA VALLÉE DE LA SIOULE

Ce sont souvent des gorges encaissées difficilement accessibles. Les fonds, lorsqu'ils s'élargissent, sont exploités en pacages humides, parfois remplacés par des plantations (peupliers). C'était également le lieu d'implantation de nombreux moulins qui ponctuent encore aujourd'hui le cours de la Sioule. Ces moulins ne fonctionnent plus et il n'en reste souvent que les ruines. Dès que les fonds de vallée s'élargissent, des villages ont été installés (Ayat, Lisseuil...). Les versants trop pentus pour être exploités étaient laissés à la forêt ou au parcours. Une grande partie des versants des gorges est aujourd'hui recouverte de forêts.

Les rebords de plateaux moins pentus et souvent éloignés des villages, où le sol est de moindre qualité, étaient souvent utilisés comme parcours pour des troupeaux gardés (moutons). Cette pratique a largement disparu et ils évoluent aujourd'hui vers une lande qui se boise peu à peu.

2.6 LA STATION THERMALE DE CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS

L'industrie thermale a profité de la beauté des gorges et de la présence de sources dans la zone de Chateauneuf-les-Bains pour installer un complexe thermal formé de plusieurs hameaux (les Grands Bains, le Bordas, Lamontgie, Lachaux, Lavaux) et du village de Chateauneuf. Vingt-deux sources y étaient captées dont huit relativement chaudes qui alimentaient les bains. Le parc des Thermes, le pic Alibert du sommet duquel la statue de la Vierge de l'Espérance semble regarder la vue sur la vallée, la presqu'île de Saint-Cyr et le méandre de la Sioule, les villages et hameaux, constituent le complexe classique de prome-

Ambiance pittoresque

nades de proximité et petites excursions qui caractérisent l'implantation et l'organisation thermales (*cf. ensemble 3.04*).

2.7 LES GRANDES RETENUES : BARRAGES HYDROÉLECTRIQUES OU BARRAGES D'IRRIGATION

La réalisation de retenues comme le barrage des Fades et celui de Queuille a profondément transformé les paysages de vallée dans la partie centrale des gorges sur une distance d'une dizaine de kilomètres. Il en résulte des paysages spectaculaires comme celui du *méandre de Queuille*. La Sioule est élargie au niveau du méandre du fait de la construction du barrage 1 km en aval. Celui-ci, construit durant les premières années du 20e siècle, est un des plus vieux barrages électriques d'Auvergne. Il est toujours en fonctionnement. Sur la presqu'île, au centre du méandre, le village de Murat, difficilement accessible, a été abandonné.

2.8 UNE ATMOSPHÈRE DE PAYSAGE POST-INDUSTRIEL EN RUINE

Près du barrage des Fades, une grande carrière en phase d'enfrichement a été exploitée sur un versant abrupt. Le viaduc des Fades enjambe la Sioule à une centaine de mètres en aval du barrage. L'assemblage carrière-barrage-viaduc crée une *atmosphère de paysage post-industriel en ruine*. La carrière ne fonctionne plus et l'exploitation de la ligne de chemin de fer a été suspendue en 2007 pour des raisons de sécurité et de vétusté de l'infrastructure. Seul le barrage n'est pas une ruine.
L'endroit pose la question de la reconversion des ruines liées à l'abandon des grandes infrastructures industrielles des deux derniers siècles.

2.9 DES INTERFACES ENTRE HISTOIRE INDUSTRIELLE ET PROBLÉMATIQUES NATURALISTES

L'histoire industrielle de la vallée de la Sioule trouve aujourd'hui des interfaces avec les problématiques naturalistes de préservation des milieux et des espèces. Cette histoire est particulièrement perceptible dans la vallée en amont, dans la zone de Pontgibaud et des Rosiers.

2.9.1 PAYSAGE SUR FOND DE PUY-DE-DÔME

En descendant un chemin dans un vallon, depuis les grands bâtiments du 19e siècle qui marquent l'entrée de la zone minière des Rosiers dans le secteur de Pontgibaud, on découvre progressivement un paysage qui n'est pas sans rappeler celui de dunes. Au bout du chemin, un étang met un point final à ce paysage quasi lunaire. Depuis la « halde » (amoncellement des stériles de la mine de plomb argentifère ou galène), apparaît étrangement le Puy-de-Dôme bien cadré par les versants boisés du vallon. La « dune » s'étend sur quelques centaines de mètres en fond de vallon étroit, au bord du ruisseau de la Veyssières, petit affluent qui se jette dans la Sioule à moins d'un kilomètre en aval. L'exploitation a été abandonnée en 1898. Le minerai était transporté par voie ferrée à Pontgibaud depuis la gare des Rosiers au bord de la Sioule pour y être traité. Depuis, aucune plante n'a réussi à s'implanter dans le sable stérile qui contient de l'arsenic et du plomb. L'État envisage à terme une mise en sécurité de ce terril minier. (*cf http://risques.auvergne.pref.gouv.fr*)

2.9.2 LA ROUTE DES MINES DÔMES ET COMBRAILLES

L'association *la route des mines Dômes et Combrailles* est à l'initiative du *musée de la mine d'argent* installé dans les communs du château Dauphin à Pontgibaud. Ce musée raconte l'histoire des *mineurs-paysans* qui ont exploité durant des siècles la galène (plomb sulfureux argentifère) le long de la vallée de la Sioule. De 1853 à 1897, 68 kilomètres de galeries ont été creusés. L'association a une vocation naturaliste. Elle joue un rôle notamment

9.10

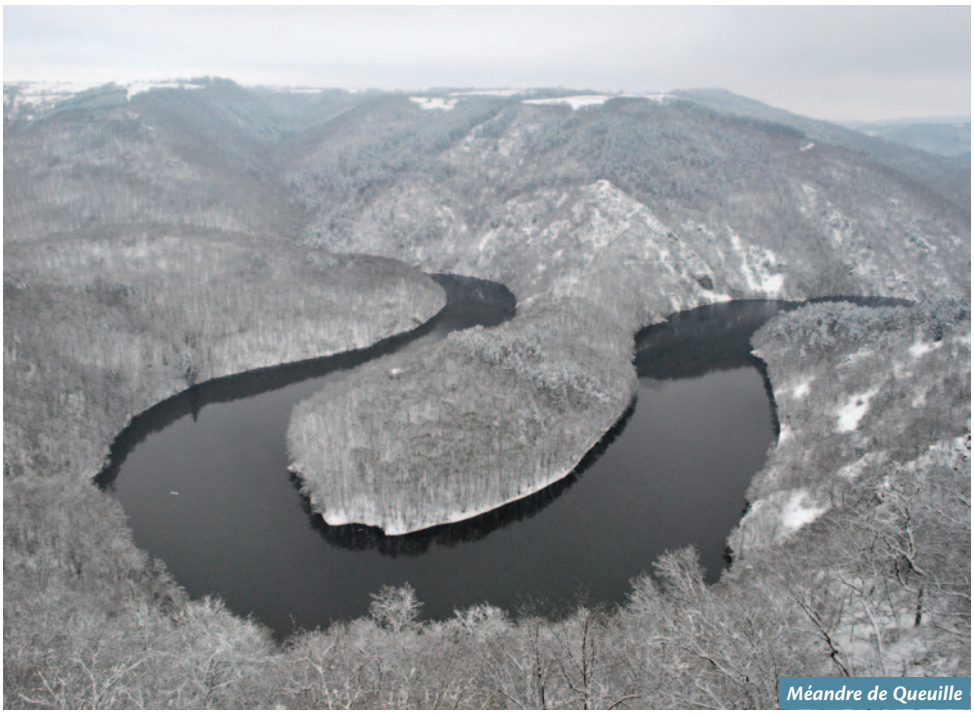

Méandre de Queuille

Route pittoresque des gorges de Chouvigny

dans la préservation des sites miniers comme site à enjeux pour les chauves-souris et leur mise en sécurité.

2.9.3 MINES ET CHAUVES-SOURIS : LA MISE EN SÉCURITÉ DES MINES DÉSAFFECTÉES

La mise en sécurité des sites de mines désaffectées est étroitement liée aux enjeux concernant la préservation des habitats à chauves-souris. Il s'agit de concilier mise en sécurité des mines et préservation des chauves-souris.

2.9.4 LE RÉSEAU DE GARES ET BÂTIMENTS À CHAUVES-SOURIS

Le développement de beaucoup d'espèces de chauves-souris est étroitement lié aux activités humaines. En Lorraine, les ouvrages abandonnés de la ligne Maginot sont devenus des *sites Natura 2000* célèbres de gîtes à chiroptères. La configuration du chapelet de mines, souvent accompagnées de bâtiments d'exploitation désaffectés et reliées par le rail dans la vallée de la Sioule, s'apparente à celle de la ligne Maginot et de ses forteresses construites. Les anciennes mines sont des gîtes hivernaux quand les constructions (bâtiments) sont des lieux de reproduction. Les besoins des chauves-souris sont différents en hiver et en été. En hiver, il leur faut une température constante de 8/10°C, qui correspond à celle des galeries de mines. L'été, elles se regroupent en colonie sur des lieux de reproduction qui peuvent être des bâtiments comme des granges, des églises, des gares abandonnées... Le *Conservatoire Régional des Espaces Naturels* (CREN) s'intéresse aux gares ou bâtiments désaffectés dans lesquels se sont installées des colonies de chauves-souris. Il est en contact avec le Réseau Ferré de France (RFF). Un inventaire des gares à l'abandon a été réalisé.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES POINTS DE VUE EXCEPTIONNELS ET MULTIPLES DEPUIS LES REBORDS DE PLATEAUX SUR LA VALLÉE ET LES GORGES

Pour exemples : le point de vue du belvédère de la Vierge à Châteauneuf-les-Bains ; le point de vue sur le méandre de Queuille à Queuille ; le point de vue depuis le château des Rochers à Pont-de-Menat ; le point de vue du promontoire de Saint-Pierre-de-Chastel... *(cf. pour la plupart : Expériences et endroits singuliers)*

3.2 LES PINS ACRROCHÉS SUR LES PROMONTOIRES ROCHEUX

Les émergences de pans rocheux surmontés de quelques pins au-dessus des versants forestiers donnent, pour peu que s'y mêle la brume, une ambiance quasi-picturale *(cf. la photographie de l'article 2.1 Une ambiance pittoresque de gorges sauvages)*.

3.3 LE RÉSEAU DES RUINES INDUSTRIELLES

Les infrastructures industrielles d'exploitation du sous-sol (mines) qui peuvent être très anciennes sont dispersées le long de la vallée dans des endroits relativement secrets parfois inaccessibles. Leur présence importante et fragmentée en fait un motif de l'ensemble de paysages à forte composante patrimoniale. Une bonne part de l'histoire des habitants de la vallée peut y être lue.

4. EXPÉRIENCES OU ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES GORGES DE CHOUVIGNY

Les *gorges de chouvigny* font partie de la catégorie des gorges très accessibles longées par une route. Elles sont protégées au titre de la *politique des sites de l'État* (site classé) et de *Natura 2000*. Le site Natura 2000 est très vaste et comprend un très grand ensemble d'habitats et d'espèces, notamment de grands mammifères, saumons et chauves-souris...
Dans les gorges de Chouvigny, la route permet de longer le cours d'eau en le surplombant à distance homogène. Des barrières de sécurité en bois ont été installées sur certains tronçons. Des parapets en pierre avaient été installés par le passé. Un tunnel a été creusé dans la roche entre Le Pont de Menat et Ébreuil. Des rochers ont été coupés en deux pour faire passer la route. Des belvédères ont été aménagés sur certains rochers au-dessus de la route, dont le Roc Armand qui est le plus célèbre. Des hôtels aux noms évocateurs (*Beau Site, Les Roches...*), plus ou moins abandonnés ou rénovés, jalonnent les gorges et témoignent de l'importance touristique qu'elles ont pu connaître jadis. Les flancs de la vallée, anciennement des landes pâturées, ont été re-colonisés par la forêt de feuillus comme dans beaucoup de gorges es-

Ancienne mine de plomb argentifère des Rosiers

Barrage et viaduc des Fades

Ancienne gare de Miouze

9.10

Vue panoramique de la vallée de la Sioule depuis le belvédère de Saint Pierre-le-Chastel

carpées.

4.2 LE BELVÉDÈRE DU MÉANDRE DE QUEUILLE

L'église et le cimetière sont construits au bout du village, près d'un promontoire. Le parking de l'église sert à l'accueil des touristes qui veulent aller admirer le méandre de Queuille. Un belvédère, aménagé en surplomb de 250 mètres depuis le plateau granitique, est accessible par un petit chemin, en descendant des escaliers. La descente face au méandre est vertigineuse et met en condition pour apprécier la vue. Le point de vue est l'un des plus spectaculaires d'Auvergne.

4.3 LE VIADUC DES FADES

La construction du *viaduc des Fades* a duré huit ans jusqu'à son inauguration en 1909. La décision de sa construction a pris une vingtaine d'années. Les piles ont été construites par *la corporation des maçons itinérants de la Creuse*. Elles sont creuses et ont été construites sans échaffaudage : un monte-charge à l'intérieur permettait l'amenée des matériaux de construction. Ce sont les plus hautes piles de pont en maçonnerie traditionnelle jamais construites. Leur base est plus large qu'un terrain de tennis. En 1909, le viaduc des Fades était le plus haut pont du monde. Aujourd'hui, il n'est plus utilisé par le chemin de fer.

4.4 LE PROMONTOIRE DE SAINT-PIERRE-DE-CHASTEL ET LA ZONE HUMIDE DU MAZAYE

L'église de Saint-Pierre-de-Chastel a été construite sur le replat d'une coulée volcanique, à l'écart du village. Le petit plateau, occupé par l'église et quelques champs encerclés par une petite route, se termine en promontoire sur la vallée de la Sioule. La vue panoramique est imprenable sur la vallée qui encercle le promontoire volcanique et sur la chaîne des Puys en direction du sud-est.

Au pied du promontoire, dans la vallée occupée essentiellement par l'élevage, à l'ouest coule la Sioule et à l'est coule le ruisseau de Mazaye. Par temps de pluie, la partie à l'est se comble d'eau comme un lac laissant apparaître clairement sa qualité de zone humide accueillante pour la faune (hérons, martin pêcheurs...) et la flore. Puis, elle s'assèche progressivement.

Les prairies humides traversées par le ruisseau de Mazaye ont été drainées. Des saules et autres espèces hygrophiles soulignent la présence rectiligne du quadrillage des fossés de drainage.

La zone humide est un site *Natural 2000* et un *Espace Naturel Sensible* (ENS) du *Conseil Général*. L'initiative, locale, est portée par la collectivité elle-même.

4.5 LE PARC DE LA STATION THERMALE DE CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS

Le parc de la station thermale, organisé en forme de promenade le long de la Sioule dans le creux des gorges à Châteauneuf-les-Bains, avec ses grands arbres et sa grande pelouse, donne une idée de l'atmosphère passée d'une petite station thermale à l'écart des grands axes de communication.

(cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009)

4.6 LE SITE COMPLEXE DE PONT-DE-MENAT

À Pont-de-Menat, un pont médiéval traverse la Sioule. À une centaine de mètres de là, une autre infrastructure, plus monumentale, le « nouveau pont » construit au 19e siècle. Le bourg s'est organisé dans le temps par rapport à ces deux infrastructures de franchissement. Au-dessus, à quelques kilomètres, le château-Rocher domine la Sioule depuis son éperon rocheux.

(cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009 et Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier*, Diren Auvergne, 2009)

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA TRANSFORMATION DU REGARD SUR LES VESTIGES DU PASSÉ INDUSTRIEL, D'UN REGARD « CULTUREL » À UN REGARD PLUS « NATURALISTE »

Une nouvelle relation est née de l'abandon durant des décennies des infrastructures industrielles de la vallée. Les intérêts naturalistes que génèrent ces endroits abandonnés à la faune et la flore spontanée et l'intérêt patrimonial humain se rejoignent aujourd'hui pour contribuer à mettre en place à la fois un dispositif de gestion combiné et un dispositif de regard et de découverte.

(cf. Grandes Composantes des Paysages : des interfaces entre histoire industrielle et problématiques naturalistes)

9

11

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

VALLÉE DE LA BESBRE

1. SITUATION

À l'est du département de l'Allier, la vallée de la Besbre, orientée nord-sud, sépare l'ensemble de paysages du Bocage des Basses Marches du Bourbonnais (5.05) de ceux de la Sologne Bourbonnaise (5.04) et de la Limagne de la Forterre (6.04). Si la Besbre prend sa source dans la Montagne Bourbonnaise (2.01) plus au sud, l'ensemble de paysages commence à partir du Breuil, au moment où la rivière prend un cours sur un espace plus plat, et s'achève au-delà de Dompierre, vers sa confluence avec la Loire.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : *9. Les vallées, gorges et défilés.*

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : *9.11 A Besbre de Lapalisse et Jaligny* / *9.11 B Besbre de Dompierre.*

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 LES FORMES DIVERSES QUE PRENNENT LES BERGES DE LA BESBRE AU SEIN D'UNE VALLÉE AU RELIEF DOUX

De Lapalisse à Dompierre, la Besbre serpente dans de grandes prairies d'élevage. De longs tronçons de la rivière sont totalement dénués de ripisylve. Elle y gratte ses berges et s'enfonce d'environ un mètre dans les champs, mettant à nu des mini falaises de terre favorables à la présence du Guêpier d'Europe et des Hirondelles de rivières. Les berges creusées alternent avec des plages de sable, des plages de terre et des zones de ripisylve... Les zones nues, effondrées et sinueuses au milieu des prés, donnent une impression de «sauvagerie ponctuelle» qui contraste avec cette vallée aux reliefs très doux.

2.2 L'ÉROSION DES BERGES

Les vaches en allant boire dans la Besbre participent de l'érosion des berges. Sur certaines zones, des clôtures ont été installées pour les empêcher d'accéder à la rivière. Une végétation de bord d'eau s'y développe.

2.3 UNE AMBIANCE «BUCOLIQUE» : LE «DISPOSITIF PERCEPTIF» DE LA VALLÉE DE LA BESBRE

L'organisation spatiale de la vallée de la Besbre donne une forte impression de «calme tableau bucolique» : elle forme un creux léger et homogène (espaçant de deux kilomètres maximum les plateaux du Forterre et de la Sologne Bourbonnaise de celui des Basses Marches du Bourbonnais) accueillant le cours d'eau de la Besbre en son centre, très visible du fait de ses tronçons multiples sans ripisylve, et des méandres parfois tortueux par lesquels elle s'insinue dans les prairies où paissent les bovins tranquillement allongés...
Les deux routes qui remontent la vallée sur ses bords faiblement surélevés donnent une vision en légère plongée sur la vallée, mettant la Besbre à distance, sans en être très loin. Elles participent ainsi clairement de ce dispositif visuel bucolique.

2.4 UN SYSTÈME D'ENTRÉES (SEUILS ET BASCULEMENTS) QUI PARTICIPE DE CE DISPOSITIF VISUEL

Ce dispositif perceptif est composé de deux dimensions d'accès à la Besbre :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

9.11

Méandres de la Besbre

Erosion des berges de la rivière

Pacages humides de la vallée

1. la première est celle qui correspond à l'entrée dans la vallée ;
2. la deuxième correspond au rôle que joue la Besbre dans les entrées de bourgs, la manière dont elle apparaît et participe de la qualité de ces entrées.

1. Entrée dans la vallée de la Besbre

On parle souvent « d'entrée de ville » mais rarement « d'entrée de vallée ». Elles sont nombreuses. Par exemple, le point de vue du Moutier est l'endroit où apparaît la Besbre et sa vallée quand on arrive de Chapeau par la route départementale 161. C'est une des « entrées de la vallée ». Les entrées de vallée, dans le cas de la Besbre, peuvent être schématisées par de petits basculements durant lesquels apparaissent en vue légèrement plongeante et à une distance moyenne la rivière qui serpente et les prairies qui la bordent. Certaines vallées ne présentent pas de routes d'entrées latérales, depuis les plateaux de bord. C'est souvent le cas, par exemple, des tronçons de vallées transformés en gorges (gorges de la Sioule...). Ce dispositif de *pluri-entrées* par petits et légers basculements latéraux est très différent du dispositif plus radical et parfois univoque (cas des routes de fond de gorges) qui caractérise la plupart du temps l'entrée dans certaines vallées auvergnates dites plus « pittoresques ». Rien de pittoresque, ni de spectaculaire, pour entrer dans la vallée de la Besbre : que du *bucolique*.

2. Rôle que joue la Besbre dans les entrées de bourgs

- ***Premier exemple à Jaligny-sur-Besbre***

Avant d'entrer à Jaligny-sur-Besbre, un alignement de platanes de plus de 500 mètres de long précède et met en scène le passage sur le petit pont de la Besbre. La rivière apparaît au moment où la ville apparaît. C'est une entrée de ville marquée par un élément naturel.

- ***Second exemple à Jaligny-sur-Besbre***

Un alignement de vieux feuillus de 700 mètres de long marque l'entrée par le sud du bourg de Jaligny-sur-Besbre. Il s'ajoute à l'alignement monumental de l'entrée ouest. Au bout de cet alignement, au sud, il y a un beau point de vue sur les méandres de la rivière. Le belvédère est aménagé *a minima* : une aire de stationnement permet de s'arrêter, une ouverture est entretenue dans les acacias ou peupliers qui ont colonisé le talus en contrebas.

2.5 LES TALUS ET AUTRES ÉLÉMENTS « FANTÔMES » DE L'ANCIENNE LIGNE DE CHEMIN DE FER

L'ancienne voie de chemin de fer entièrement démantelée est très peu perceptible sur le flanc est de la vallée. Un chemin large dans un pré qui entre dans un bosquet de broussailles par exemple, ou un talus dans un pré-verger en arrivant à Chavroches, anormalement plat, un taillis linéaire d'acacias spontanés dans un talus forestier... Seul le modelé spécifique de terrain rappelle le passage du train dans la vallée de la Besbre.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES MINI-FALAISES DES BERGES DE LA BESBRE, HÉBERGEMENTS POUR LES OISEAUX

Les rives de la Besbre sont souvent dénudées. Les arbres qui la bordaient ont été retirés au cours du temps, laissant ainsi la rivière entamer très facilement ses berges. À certains endroits, de petites falaises d'un ou deux mètres se créent, très favorable aux oiseaux qui nichent dans des terriers comme le Guêpier d'Europe et l'Hirondelle de rivage.
(cf. Grandes composantes des paysages : Les formes diverses que prennent les berges de la Besbre...)

3.2 LES POINTS DE VUE SUR LA BESBRE EN ENTRÉES DE VALLÉE OU DE BOURGS

Ce sont comme des prolongations de l'espace du bourg vers sa campagne, orientées vers la rivière.
(cf. Grandes composantes des paysages : Un système d'entrées (de seuils et de basculements).

4. EXPÉRIENCES OU ENDROITS SINGULIERS

4.1 L'EXPÉRIENCE DE BASCULEMENT D'ENTRÉE DANS LA VALLÉE

On peut entrer dans la vallée de la Besbre aux versants en pentes relativement douces par plusieurs entrées latérales où l'on découvre la vallée par un léger basculement d'un ensemble de paysages à un autre. Par exemple, le

point de vue du Moutier en arrivant de Chapeau par RD 161.
(cf. Grandes composantes des paysages : un système d'entrées...)

4.2 LES LÉGERS BELVÉDÈRES SUR LES MÉANDRES DE LA BESBRE DEPUIS LES DEUX ROUTES

La route départementale 480 mais surtout plus petite route départementale 295 entre Lapalisse et Vaumas offrent par endroit des visions légèrement en plongée sur le cours d'eau souvent à découvert.
(cf. Grandes composantes des paysages : une ambiance bucolique... + Entrée de bourg...)

4.3 LE CHÂTEAU DE LAPALISSE

Le parc du château de Lapalisse est inscrit au titre de la politique des sites.
(cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier*, Diren Auvergne, décembre 2005)

4.4 LES VESTIGES DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER

Ils modèlent encore l'espace ordinaire des habitants dans certains secteurs de la vallée. Ceux-ci composent avec ce vestiges pour organiser leur environnement de tous les jours.
(cf. Grandes composantes des paysages : 2.5 Les talus et autres éléments «fantômes» de l'ancienne ligne de chemin de fer)

Pré-verger et talus de l'ancienne voie ferrée de la vallée, en arrivant à Chavroches

Ancienne voie de chemin de fer entre Chavroches et Sorbier

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

L'ABANDON PROGRESSIF DE L'HABITAT ANCIEN ORDINAIRE

Un des changements qui mérite d'être relevé est l'abandon progressif de cet habitat, et des anciennes constructions agricoles annexes, au profit de quelques bâtiments neufs. Ce fait est notamment visible le long de la route départementale 480.

Entrée de Jaligny sur Besbre